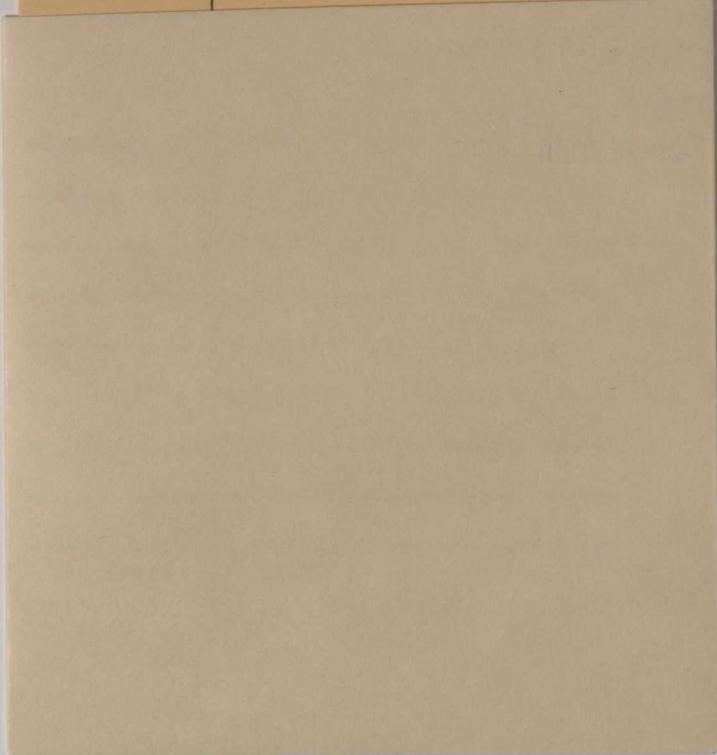


J
103
H7
Canada. Parliament. House
of Commons. Standing
Committee on Communications
and Culture.

1983/84 DATE	Minutes of proceedings. NAME — NOM
B7	
A1	



J
103
H1
1983/84
B7
A1

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 1

Fascicule n° 1

Tuesday, February 7, 1984
Tuesday, February 14, 1984
Tuesday, April 10, 1984

Le mardi 7 février 1984
Le mardi 14 février 1984
Le mardi 10 avril 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

Président: M. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

**Communications
and Culture**

**Communications et de
la culture**

RESPECTING:

CONCERNANT:

Organization

Organisation

Order of Reference relating to the Taxation of Visual
and Performing Artists and Writers

Ordre de renvoi relatif à l'imposition des créateurs et des
interprètes

Main Estimates 1984-85 for the fiscal year ending
March 31, 1985

Budget principal 1984-1985 pour l'année financière se
terminant le 31 mars 1985

Subject-matter of Sexually Abusive Broadcasting

Objet des émissions à tendances sexuelles abusives

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Maurice Bossy
Jack Burghardt
David Crombie
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Douglas Roche
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(b)

On Thursday, January 26, 1984:

Raymond Savard replaced Jacques Olivier;
Mike Landers replaced Hal Herbert;
Douglas Fisher replaced Mike Landers.

On Friday, February 10, 1984:

Gus Mitges replaced John Bosley.

Conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement

Le jeudi 26 janvier 1984:

Raymond Savard remplace Jacques Olivier;
Mike Landers remplace Hal Herbert;
Douglas Fisher remplace Mike Landers.

Le vendredi 10 février 1984:

Gus Mitges remplace John Bosley.

ORDERS OF REFERENCE

Tuesday, December 13, 1983

ORDERED,—That the Standing Committee on Communications and Culture review all relevant provisions of the Income Tax Act relating to the taxation of visual and performing artists and writers including, but not limited to, the criteria for establishing the professional status of visual and performing artists and of writers and the method for determining allowable business deductions for such artists and to recommend any changes that the Committee deems necessary and proper;

That such review include the hearing and consideration of the views of interested parties and organizations; and

That the evidence adduced before the Standing Committee on Communications and Culture in the first session of this Parliament, be referred to the Committee.

Tuesday, February 21, 1984

ORDERED,—The Communications Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 and 90; and

That Secretary of State Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 45 for the fiscal year ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

Thursday, February 23, 1984

ORDERED,—That the subject-matter of sexually abusive broadcasting be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des Communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Le mardi 13 décembre 1983

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des communications et de la culture étudie toutes les dispositions pertinentes de la Loi de l'impôt sur le revenu qui on trait à l'imposition des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, y compris, mais sans se limiter à ceux-ci, les critères d'établissement du statut professionnel des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, et la façon de déterminer les déductions d'affaires permises pour ces artistes, et pour recommander tout changement qu'il jugera nécessaire et approprié;

Que cette étude comprenne l'audition et l'étude des vues des parties et organismes intéressés; et

Que les témoignages recueillis par le Comité permanent des communications et de la culture au cours de la première session du présent Parlement soient déferés au Comité.

Le mardi 21 février 1984

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 et 90, Communications; et

Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 45, Secrétariat d'État, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déferés au Comité permanent des communications et de la culture.

Le jeudi 23 février 1984

IL EST ORDONNÉ,—Que l'objet des émissions à tendances sexuelles abusives soit déferé au Comité permanent des communications et de la culture.

ATTESTÉ

Mr. Scott moved, seconded by Mr. ...

Mr. O'Rourke moved, seconded by Mr. ...

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 7, 1984

(1)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:30 o'clock a.m. this day for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*), Masters and Orlikow.

Alternates present: Messrs. Bachand, Bosley and Scott (*Hamilton—Wentworth*).

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman of the Committee.

Mr. Burghardt moved, seconded by Mr. Scott,—That Mr. Robert Gourd do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

Mr. Gingras moved, seconded by Mr. Scott,—That Mr. Masters be elected Vice-Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Burghardt moved, seconded by Mr. Scott,—That the Steering Committee be composed of two Members of the Liberal Party, one from each party of the Opposition, plus the Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Orlikow moved, seconded by Mr. Burghardt,—That the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Gingras moved, seconded by Mr. Masters,—That the allocation of time for questioning be based on Party rotation, as follows:

First Round:

Progressive Conservative Party	20 minutes
Liberal Party	20 minutes
New Democratic Party	20 minutes

Second Round

Progressive Conservative Party	10 minutes
Liberal Party	10 minutes
New Democratic Party	10 minutes

Third Round

Progressive Conservative Party	10 minutes	Liberal Party	10 minutes
New Democratic Party	10 minutes		

The question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Scott moved, seconded by Mr. Masters,—That the Committee print 1,000 copies of its Minutes of Proceedings.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 FÉVRIER 1984

(1)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture tient aujourd'hui à 11 h 30 sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*), Masters et Orlikow.

Substituts présents: MM. Bachand, Bosley et Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Le greffier du Comité préside à l'élection du président du Comité.

Mr. Burghardt, appuyé par M. Scott, propose que M. Robert Gourd soit nommé président du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

M. Gingras, appuyé par M. Scott, propose que M. Masters soit nommé vice-président du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Burghardt, appuyé par M. Scott, propose que le Comité de direction soit composé de deux membres du Parti libéral, d'un membre de chaque parti de l'Opposition, et du président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Orlikow, appuyé par M. Burghardt, propose que le président soit autorisé à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Gingras, appuyé par M. Masters, propose que le temps alloué pour poser les questions soit réparti comme suit entre les différents partis:

Premier tour:

Parti progressiste-conservateur	20 minutes
Parti libéral	20 minutes
Nouveau parti démocratique	20 minutes

Deuxième tour

Parti progressiste-conservateur	10 minutes
Parti libéral	10 minutes
Nouveau parti démocratique	10 minutes

Troisième tour

Parti progressiste-conservateur	10 minutes	Parti libéral	10 minutes
Nouveau parti démocratique	10 minutes		

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Scott, appuyé par M. Masters, propose que le Comité fasse imprimer 1 000 exemplaires de son procès-verbal.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Gingras moved, seconded by Mr. Crombie,—That unless unanimous consent is given by the Members present, a 48-hour notice must be given of any meeting.

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 11:50 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, FEBRUARY 14, 1984

(2)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera*, at 3:40 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bossy, Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd, Masters and Orlikow.

Alternate present: Mr. Mitges.

The Order of Reference dated Friday, December 13, 1983 being read as follows:

Ordered,—That the Standing Committee on Communications and Culture review all relevant provisions of the Income Tax Act relating to the taxation of visual and performing artists and writers including, but not limited to, the criteria for establishing the professional status of visual and performing artists and of writers and the method for determining allowable business deductions for such artists and to recommend any changes that the Committee deems necessary and proper;

That such review include the hearing and consideration of the views of interested parties and organizations; and

That the evidence adduced before the Standing Committee on Communications and Culture in the first session of this Parliament, be referred to the Committee.

Mr. Crombie moved, seconded by Mr. Burghardt,—

i) That a Sub-Committee composed of five members including three (3) members of the Liberal Party, one (1) from the Progressive Conservative Party and one (1) from the New Democratic Party, be constituted in order to consider the Order of Reference of December 13, 1983 relating to fiscal provisions concerning artists and writers;

ii) That the Sub-Committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present;

iii) That the Sub-Committee report to the Committee not later than the end of March, 1984.

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 4:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Gingras, appuyé par M. Crombie,—propose qu'à moins du consentement unanime des membres présents, un avis de 48 heures soit donné avant la tenue de toute séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A 11 h 50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 14 FÉVRIER 1984

(2)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 15 h 40, sous la présidence de M. Robert Gourd, (président).

Membres du Comité présents: MM. Bossy, Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd, Masters et Orlikow.

Substitut présent: M. Mitges.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi du vendredi 13 décembre 1983:

Il est ordonné,—Que le Comité permanent des communications et de la culture étudie toutes les dispositions pertinentes de la Loi de l'impôt sur le revenu qui on trait à l'imposition des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, y compris, mais sans se limiter à ceux-ci, les critères d'établissement du statut professionnel des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, et la façon de déterminer les déductions d'affaires permises pour ces artistes, et pour recommander tout changement qu'il jugera nécessaire et approprié;

Que cette étude comprenne l'audition et l'étude des vues des parties et organismes intéressés; et

Que les témoignages recueillis par le Comité permanent des communications et de la culture au cours de la première session du présent Parlement soient déferés au Comité.

M. Crombie, appuyé par M. Burghardt, propose,—

i) Qu'un Sous-comité composé de cinq (5) membres doit trois (3) du Parti libéral, un (1) du Parti progressiste-conservateur et un (1) du Nouveau parti démocratique, soit constitué afin d'examiner l'ordre de renvoi du 13 décembre 1983 relatif à l'imposition des créateurs et des interprètes;

ii) Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, et au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression;

iii) Que le Sous-comité fasse rapport au Comité au plus tard fin mars 1984.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A 16 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

TUESDAY, APRIL 10, 1984

(3)

The Standing Committee on Communications and Culture met this day at 3:38 o'clock p.m., Mr. Robert Gourd, Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Gourd, Masters, Rossi and Scott.

Alternate present: Ms. McDonald (*Broadview—Greenwood*).

Other Member present: Mr. Bockstael.

In attendance: From the Library of Parliament: Ms. Françoise Coulombe, Research Coordinator.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 13, 1983 relating to the taxation of Visual and Performing Artists and Writers (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated February 14, 1984, Issue No. 1(2)*).

The Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, being read as follows:

Ordered.—The Communications Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 and 90; and

That Secretary of State Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 45 for the fiscal year ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

The Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984 being read as follows:

Ordered.—That the subject-matter of sexually abusive broadcasting be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

The Chairman presented the FIRST REPORT of the Sub-Committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers which is as follows:

In accordance with the Order of Reference of Tuesday, February 14, 1984, your Sub-Committee has commenced consideration of the said Order of Reference relating to the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers and requests leave to resume consideration of its Order of Reference after the end of March 1984.

Mr. Burghardt moved,—That the First Report of the Sub-Committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers be concurred in.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman presented the First Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-Committee met on Thursday, April 5, 1984 to consider a schedule on future meetings on the subject-matter of Sexually Abusive Broadcasting pursuant to the Committee's Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984, on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985, pursuant to the Committee's Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, and agreed to make the following recommendations:

LE MARDI 10 AVRIL 1984

(3)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 15 h 38 sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Gourd, Masters, Rossi et Scott.

Substitut présent: M^{me} McDonald (*Broadview—Greenwood*).

Autre député présent: M. Bockstael.

Aussi présente: De la Bibliothèque du Parlement: M^{me} Françoise Coulombe, coordonnatrice de la recherche.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 13 décembre 1983 relatif à l'imposition des créateurs et des interprètes (*Voir Procès-verbaux et témoignages du 14 février 1984, fascicule n° 1(2)*).

Lecture est faite de l'ordre de renvoi du mardi 21 février 1984:

Il est ordonné.—Que les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 et 90, Communications; et

Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 45, Secrétariat d'État, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déferés au Comité permanent des communications et de la culture.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi du jeudi 23 février 1984:

Il est ordonné.—Que l'objet des émissions à tendances sexuelles abusives soit déferé au Comité permanent des communications et de la culture.

Le président présente le PREMIER RAPPORT du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes dont voici la teneur:

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 14 février 1984, votre Sous-comité a commencé l'étude dudit ordre de renvoi concernant l'imposition des créateurs et des interprètes et demande la permission de poursuivre l'étude de son ordre de renvoi après la fin de mars 1984.

M. Burghardt propose,—Que le Premier rapport du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes soit approuvé.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le président présente le Premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont voici la teneur:

Votre Sous-comité s'est réuni le jeudi 5 avril 1984 pour étudier le calendrier des réunions au cours desquelles il poursuivra l'étude qui lui a été confiée aux termes de son ordre de renvoi du jeudi 23 février 1984 relatif aux émissions à tendances sexuelles abusives et de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, et est alors convenu de présenter les recommandations suivantes:

1) Subject-matter on Sexually Abusive Broadcasting

That a Sub-Committee be established in order to consider the said Order of Reference.

2) Main Estimates 1984-85

i) That the Main Estimates be considered during the month of May 1984.

ii) That the following Ministers be invited to appear:

—The Honourable Francis Fox,
Minister of Communications;

—The Honourable Serge Joyal,
Secretary of State of Canada;

—The Honourable David Michael Collenette,
Minister of State (Multiculturalism);

—The Honourable Judy Erola,
Minister responsible for the Status of Women.

iii) That the following organizations be invited to appear:

—Canada Broadcasting Corporation (2 meetings);

—Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (2 meetings);

—National Film Board.

3) That be accepted the principle of establishing a Sub-Committee on the Disabled. Members of the said Sub-Committee would be chosen amongst the Members of the House.

Mr. Masters moved,—That the First Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be concurred in.

The question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Mr. Scott, seconded by Ms. McDonald, it was agreed, that, . . .

i) That a Sub-Committee of the Standing Committee on Communications and Culture be formed to examine the subject-matter on Sexual Abusive Broadcasting, and that the Sub-Committee be composed of five (5) members including three (3) members of the Liberal Party, one (1) from the Progressive Conservative Party and one (1) from the New Democratic Party, and that the members and the designated substitutes be chosen by the Chairman, after the usual consultations with the Whips of the different parties;

ii) That the name of the Sub-Committee be the Sub-Committee on Sexual Abusive Broadcasting;

iii) That the Sub-Committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present;

iv) That the Sub-Committee report to the Committee no later than May 31, 1984.

1) Émissions à tendances sexuelles abusives

Qu'un Sous-comité soit constitué afin de considérer ledit ordre de renvoi.

2) Budget principal 1984-1985

i) Que le Budget principal soit étudié pendant le mois de mai 1984.

ii) Que les ministres suivants soient invités à comparaître:

—L'honorable Francis Fox,
ministre des communications;

—L'honorable Serge Joyal,
Secrétaire d'État du Canada;

—L'honorable David Michael Collenette,
ministre d'État (Multiculturalisme);

—L'honorable Judy Erola,
ministre responsable du Statut de la femme.

iii) Que les organismes suivants soient invités à comparaître:

—la Société Radio-Canada (réseau anglais) (deux réunions);

—le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (deux réunions);

—l'Office national du film.

3) Que soit accepté le principe de constituer un Sous-comité chargé d'étudier la situation des handicapés, dont les membres seraient choisis parmi les députés.

M. Masters propose,—Que le Premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit approuvé.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Sur motion de M. Scott, appuyé par M^{me} McDonald, il est convenu:

i) Qu'un Sous-comité du Comité permanent des communications et de la culture sera constitué afin de considérer l'objet des émissions à tendances sexuelles abusives, et que ledit Sous-comité sera composé de cinq (5) membres, dont trois (3) du Parti libéral, un (1) du Parti progressiste-conservateur et un (1) du Nouveau parti démocratique, et que les membres et les substitués désignés seront choisis par le président, après consultation avec les Whips des divers partis;

ii) Que le Sous-comité s'appellera «Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives»;

iii) Que le Sous-comité sera autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et les témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression;

iv) Que le Sous-comité fera rapport au Comité au plus tard le 31 mai 1984.

EVIDENCE

*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, February 7, 1984

• 1138

Le greffier du Comité: Honorables députés, je constate qu'il y a quorum. Conformément aux articles 69.(2) et 69.(4)(a) du Règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis donc prêt à recevoir les motions à cet effet.

Mr. Burghardt: Mr. Clerk, I would like to propose the name of Robert Gourd as chairman of our committee.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I would be prepared to second that nomination.

Le greffier: M. Burghardt, appuyé par M. Scott, propose que M. Gourd prenne le fauteuil du Comité en qualité de président. Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. Gourd dûment élu président du Comité. Je l'invite à prendre le fauteuil.

An hon. Member: Congratulations!

• 1140

M. Gingras: Monsieur le président, j'aimerais proposer M. Jack Masters à la vice-présidence du Comité permanent des communications et de la culture.

Le président: Quelqu'un veut-il appuyer la motion?

Une voix: J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

The Chairman: So, Mr. Masters, you are welcome as vice-chairman of this committee. Congratulations.

Mr. Masters: Thank you.

The Chairman: We do have some motions to adopt in the Subcommittee on Agenda and Procedure, that the steering committee be composed of two members of the Liberal Party: one from each opposition party, plus the chairman. Will somebody propose that motion?

Mr. Burghardt: I so move.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I second the motion.

Motion agreed to.

The Chairman: We also have a motion that the chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I so move.

Mr. Burghardt: I second the motion.

Motion agreed to.

TÉMOIGNAGES

*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 7 février 1984

The Clerk of the Committee: Honourable members, I see that we have a quorum. Under Section 69.(2) and 69.(4)(a) of the Standing Orders, the first item on our agenda is to elect a chairman. I am prepared to receive motions to this effect.

M. Burghardt: Je propose, monsieur le greffier, que Robert Gourd soit élu président du Comité.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'appuie la motion.

The Clerk: Mr. Burghardt, seconded by Mr. Scott, moves that Mr. Gourd do take the chair of the committee. Is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Some hon. Members: Agreed.

The Clerk: I declare the motion carried and Mr. Gourd duly elected chairman of the committee. I invite him to take the chair.

Une voix: Félicitations!

Mr. Gingras: Mr. Chairman, I would like to nominate Mr. Jack Masters to the vice-chairmanship of the Standing Committee on Communications and Culture.

The Chairman: Do I have a seconder?

An hon. Member: I second the motion.

The motion is carried.

Le président: C'est avec plaisir, monsieur Masters, que je vous accueille comme vice-président du Comité. Félicitations.

M. Masters: Merci.

Le président: Il y a un certain nombre de motions qui doivent être adoptées par le Sous-comité du programme et de la procédure. Celui-ci doit être composé de deux députés du Parti libéral, d'un député de chacun des partis de l'opposition et du président. Quelqu'un veut-il proposer une motion en ce sens?

M. Burghardt: Je la propose.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

Le président: Nous devons aussi proposer que le président soit autorisé à convoquer des réunions et à recevoir et autoriser l'impression des délibérations lorsqu'il n'y a pas quorum. Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Je le propose.

M. Burghardt: J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

[Text]

The Chairman: Those motions, I remind you, were all adopted at the first session. Do I have a motion that the allocation for questioning be based on party rotation in a similar fashion we have used in this committee before, that the Progressive Conservative Party be allowed 20 minutes, the Liberal Party 20 minutes, the New Democratic Party 20 minutes and on the second round, if there is time, it would be 10-10-10, and if there is a third round it would also be 10-10-10?

Mr. Gingras: I so move.

Mr. Masters: I second the motion.

Motion agreed to.

The Chairman: The printing of motions. I need a motion for the committee to print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I so move.

Mr. Masters: I second the motion.

Motion agreed to.

The Chairman: I now need a motion re notice of 48 hours: That unless unanimous consent is given by the members of the committee, a 48-hour notice must be given of any meeting. And it would be appropriate to add the word "present" after the word "members" so it will avoid some interpretation difficulties and will assure a kind of flexibility to the functioning of the committee.

Mr. Gingras: I so move.

Mr. Crombie: I second the motion.

Motion agreed to.

The Chairman: So this concludes our organizational meeting. I took the liberty of anticipating my nomination and have already asked the clerk to get a steering committee for next Thursday, so we could decide on the programs. So you will receive a notice that there will be a steering committee meeting on Thursday at 3:30 p.m. if that is agreeable.

Some hon. Members: Yes.

The Chairman: So that gives us 48 hours.

Mr. Crombie: In order to do what, Mr. Chairman?

The Chairman: To plan our agenda as soon as . . .

Mr. Crombie: Could I raise a question Mr. Chairman? I gather there is a motion out, so is it in order for me to speak?

The Chairman: Sure.

Mr. Crombie: My understanding is that in terms of priority of the committee, the House having passed a motion on November 2nd with respect to the taxation of artists and writers, that this will be the first business of the committee. Is that correct?

[Translation]

Le président: Je vous rappelle que les motions en question ont toutes été adoptées au début de la première session. Je propose donc que le temps réservé aux questions soit réparti entre les partis selon la formule que nous avons toujours employée: au premier tour, 20 minutes pour les Conservateurs, 20 minutes pour les Libéraux et 20 minutes pour le Nouveau parti démocratique et, au deuxième tour, s'il nous reste du temps, 10 minutes pour chaque parti. Et 10 minutes pour chaque parti au troisième tour, au besoin.

M. Gingras: Je propose une motion en ce sens.

M. Masters: Je l'appuie.

La motion est adoptée.

Le président: Passons maintenant aux motions concernant l'impression. Il faudrait que quelqu'un propose que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je propose une motion en ce sens.

M. Masters: Je l'appuie.

La motion est adoptée.

Le président: Il me faut une motion concernant l'avis de 48 heures. À moins qu'on obtienne le consentement unanime des membres du Comité, on ne peut tenir de séance sans donner un préavis de 48 heures. Il conviendrait d'ailleurs d'ajouter le mot «présents» après le mot «députés» pour éviter des problèmes d'interprétation et pour donner au Comité une certaine latitude.

M. Gingras: Je propose une motion en ce sens.

M. Crombie: Je l'appuie.

La motion est adoptée.

Le président: Voilà donc pour notre séance d'organisation. J'ai pris la liberté de prévoir ma nomination et j'ai déjà demandé au greffier de prévoir une réunion du Comité directeur jeudi, pour que nous puissions décider du programme. Vous serez donc avertis que le Sous-comité se réunira jeudi à 15h30, si cela vous convient.

Des voix: Oui.

Le président: Cela nous donne 48 heures.

M. Crombie: Pour quoi faire, monsieur le président?

Le président: Pour établir notre programme dès que . . .

M. Crombie: Puis-je soulever une question, monsieur le président? Je crois comprendre qu'on a proposé une motion. Puis-je intervenir?

Le président: Bien sûr.

M. Crombie: Pour ce qui est des priorités qui seront établies par le Comité, je crois comprendre que la Chambre a, le 2 novembre dernier, adopté une motion concernant l'imposition des gains réalisés par les artistes et les écrivains et que cette question sera la première à être étudiée par le Comité. Est-ce exact?

[Texte]

The Chairman: Yes. We want to discuss the whole agenda. There is our subcommittee on pornography that I would like to discuss with the members of the steering committee, which is also a priority, and we have other things coming up that I would like to have discussed at the steering committee. I do not think it is proper right now; I would like to have the proper motion for the steering committee and then we can plan the whole agenda for next week.

Mr. Crombie: But my concern, if I could speak again, Mr. Chairman, is that I will be on a plane at 3.30 p.m. on Thursday. I did not realize you would be suggesting a subcommittee meeting, but maybe . . .

Mr. Orlikow: I am also going to be away.

The Chairman: Well, can we have it Thursday morning?

Mr. Crombie: I am happy with Thursday morning.

The Chairman: Do we all agree to that?

• 1145

Mr. Orlikow: I am also going to be away.

The Chairman: Can we have it Thursday morning?

Do we all agree to that?

Mr. Crombie: Yes. The second thing I want to make sure is that we are not confusing a number of priorities with what I regard—and I think the House regards—as *the* priority of the committee; in other words, the subcommittee is not . . . does not have for open question what will be the priority of the business.

The first business of the committee will be the artists and writers. Is that correct?

The Chairman: Well, it will be up to the steering committee to decide the agenda . . .

Mr. Crombie: That is my point.

Thank you very much. That is my point.

I want to discuss that matter, Mr. Chairman, if I could. May I discuss it?

The Chairman: Sure.

Mr. Crombie: Since November 2, when the House passed the order—that is now four months ago, —people in this country, and particularly those in the specific field for artists and writers, have been wondering why we have not dealt with the matter.

I could spend some time talking about that if we wanted to, but it is not very productive as to why we did not do something, but what I want to do is to have it clearly understand . . . have them understand that this committee is going to respect the wish of the House and that is that the first business of this committee will be the hearings for the taxation of artists and writers and it is not a matter for further discussion, that that in fact is the first business.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, if I may speak to that. I would agree with what Mr. Crombie has said and as far as I

[Traduction]

Le président: Oui. Nous voulons discuter du programme entier. Il y a aussi d'autres questions dont je voudrais discuter avec les membres du Comité de direction, notamment celle du Sous-comité sur la pornographie, qui est une priorité. Mais je ne crois pas que ce soit le moment d'en discuter. Je préfère proposer une motion permettant au Comité directeur de se réunir et nous pourrons, à ce moment-là, établir le programme pour la semaine prochaine.

M. Crombie: Le problème, monsieur le président, si vous me le permettez, c'est qu'à 15h30 jeudi, je serai en avion. Je ne savais pas que vous aviez l'intention de convoquer le Comité directeur, mais peut-être . . .

M. Orlikow: Moi non plus, je ne serai pas là.

Le président: Pourrait-on se réunir jeudi matin?

M. Crombie: Jeudi matin me convient.

Le président: Tout le monde est d'accord?

M. Orlikow: Je serai absent.

Le président: Jeudi matin?

Sommes-nous tous d'accord?

M. Crombie: Oui. J'aimerais ensuite m'assurer que nous ne nous emmêlons pas dans certaines priorités, car il ne faut pas oublier ce que la Chambre elle-même semble considérer comme la priorité numéro 1; en d'autres termes, le Sous-comité n'est pas . . . n'a pas à décider quelles seront les priorités.

La grande priorité sera les artistes et les écrivains. C'est bien ça?

Le président: Enfin, il revient au Comité directeur de décider de l'ordre du jour . . .

M. Crombie: C'est là où je voulais en venir.

Merci beaucoup. Voilà ce que je voulais.

J'aimerais parler de cela, monsieur le président, si vous me le permettez.

Le président: Certainement.

M. Crombie: Depuis le 2 novembre, quand la Chambre en a décidé ainsi, il y a quatre mois déjà, les citoyens de ce pays et surtout nos artistes et nos écrivains se demandent pourquoi nous n'avons rien fait.

Je pourrais passer un certain temps à en discuter, mais cela ne donne pas grand-chose que de dire tout simplement pourquoi nous n'avons rien fait, mais je veux qu'il soit très clairement compris . . . qu'eux comprennent que notre Comité va respecter le désir de la Chambre et que la priorité numéro 1 de notre Comité sera d'étudier toute la question des impôts pour les artistes et les écrivains, qu'on ne remettra pas cette question aux calendes grecques et que c'est là la chose la plus importante pour nous.

M. Burghardt: Monsieur le président, j'aimerais aussi dire un mot à ce propos. Je suis d'accord avec ce que M. Crombie

[Text]

am concerned, I do not see any argument about this and I guess the chairman, if I understand your situation, you want the striking committee to formally just draw up the agenda, but again too, as far as I am concerned that the first item of business should be this matter of the taxation question, which has been referred to this committee, and along with that, as you earlier mentioned, to again set up the subcommittee on sexually abusive broadcasting as well too.

The Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I just wanted to support what Mr. Crombie said. We passed that motion in November. The department has continued—I do not want to start an argument here—but the department has continued to audit and the income tax of a number of people . . . there have been suggestions to the minister and to the department that they put a hold on actions until the committee has met and made a report but the members have been told that that cannot be done. So I think it is important that we not only make this the first item of business, but that we work out some plan so that it is not going to take months to study the question.

I do not want to cut anybody off, but neither do I want to have meetings going on months while different groups and individuals come and tell us their sad story so that it might be six months before we finish. So I would like to see us not only start on it, but work out a plan where we can deal with it fairly quickly so we can make a recommendation and maybe get some action on behalf of these people.

The Chairman: Well, there is no problem to that and if you all do remember, in 1980 I presented a motion in the House in order to discuss the taxation of artists; so I think I am fully agreeable since I am the one that instigated the whole matter.

Mr. Bosley, who is here now, spoke on that matter and approved it at that time. Unfortunately, some other members did not approve it and my motion was killed.

I am glad to see . . .

Mr. Bosley: There are at least two or three . . .

The Chairman: —that we do have a new motion that was passed to discuss the ways of taxation and the salaries of our artists in Canada and Mr. Crombie, if it could relieve you, there is no problem to that, but I think that it is the duty of the steering committee to decide on the agenda and you have the full agreement of the three parties. So, I do not think that there is any other problem. So if it is the first thing that you want on the agenda of the steering committee, I agree with you, but there is also other things that we have to discuss as far as the committee is concerned.

[Translation]

vient de dire et, pour ma part, je n'y vois pas d'objection et je crois bien que le président, si j'ai bien compris votre situation, désire que le Comité directeur décide d'un programme et d'un ordre du jour mais, encore une fois, pour ma part, je crois que le premier sujet à aborder serait toute cette question des impôts qui a été renvoyée à notre Comité et, en même temps, comme vous l'avez dit plus tôt, on pourrait aussi faire renaître de ses cendres le sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives.

Le président: Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, je veux tout simplement appuyer M. Crombie. Nous avons adopté cette motion en novembre. Le ministère continue, et je ne veux pas susciter un débat d'ores et déjà, mais le ministère continue de faire la vérification financière et fiscale d'un certain nombre de gens . . . On a proposé au ministre et au ministère de mettre un peu le frein jusqu'à ce que le Comité ait eu le temps de se rencontrer et de rendre un rapport, mais on a dit aux membres du Comité que c'était impossible. Donc, il est non seulement important que cette question soit la première à l'ordre du jour, mais je crois qu'il nous incombe aussi de voir à ce que cette étude ne prenne pas des mois et des mois.

Je ne veux couper la parole à personne, mais je ne veux pas non plus que nos réunions s'éternisent pendant des mois tandis que différents groupes et différentes personnes viennent nous raconter à tour de rôle des histoires à nous tirer les larmes et que le tout nous prenne une bonne demi-douzaine de mois. J'aimerais bien que l'on commence rapidement, mais qu'on établisse aussi un plan qui nous permettra d'en terminer au plus tôt afin que nous puissions faire des recommandations et que l'on fasse quelque chose pour toutes ces gens.

Le président: Bon, je n'y vois pas de problème et vous vous rappellerez tous qu'en 1980 j'avais déjà présenté une motion à la Chambre pour que l'on entreprenne un débat sur les impôts des artistes; puisque je suis l'initiateur du mouvement, ce n'est pas moi qui vais mettre des bâtons dans les roues.

M. Bosley, qui se trouve ici, en a parlé à l'époque et je dois dire qu'il était tout à fait d'accord. Malheureusement, d'autres députés n'ont pas approuvé cela et ma motion a été tuée dans l'oeuf.

Je suis heureux de voir . . .

M. Bosley: Il y a au moins deux ou trois . . .

Le président: . . . que nous avons devant nous une nouvelle motion qui a été adoptée pour que l'on débâte des gains de nos artistes au Canada, ainsi que de leur imposition; M. Crombie, si cela peut aider à vous soulager, cela ne pose aucun problème, mais je crois que c'est le devoir du Comité de direction de décider du programme et de l'ordre du jour et ainsi les trois partis seront tous d'accord pour nos travaux. Donc, je ne crois pas qu'il y ait d'autre problème. Si donc c'est là la première question que vous voudriez voir portée à l'ordre du jour du Comité directeur, je suis d'accord avec vous, mais pour ce qui est du Comité en général, il nous faut aussi débâter d'autres questions.

[Texte]

Mr. Crombie: I have no doubt about that, and I just wanted to make it clear on the record that I was wanting this committee to respect the House's wish, not merely mine. If I can put it in two ways—that was the deal struck and that was the way in which the House dealt with it and I did not want it up there as simply one amongst a number of important matters that the subcommittee had to deal with.

The Chairman: Let us say that it will be the first item on the agenda, but there is other things . . .

Mr. Crombie: Excellent.

The Chairman:—that we have to discuss.

Mr. Crombie: Okay. Okay.

The Chairman: Yes, Mr. Scott.

• 1150

The Chairman: Yes, Mr. Scott.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, I fail to see why we have to wait until a steering committee on Thursday to decide whether or not to reconstitute the subcommittee on sexually abusive broadcasting. If we have to wait until a steering committee meeting, then bring it back to a full meeting of this committee to reconstitute a subcommittee which everybody agrees should get to work as quickly as possible, I wonder if this committee, the members present here, could not in principle reconstitute that subcommittee. Then if the steering committee wants to sit down, or the steering committee of the subcommittee wants to sit down, and organize the list of witnesses standing by and waiting to appear before us, we can get down to work. I think this meeting is perfectly capable of reconstituting that special subcommittee now.

The Chairman: There are technical problems in that, Mr. Scott. The first one is that we have just adopted a motion that we would give 48 hours to hold meetings. If we do not respect that when we start, then we could create some problems for ourselves—plus the fact that we do not have the order of reference from the House; we are waiting for that. So that is a technicality. But right now we do not have the order of reference.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Perhaps we could ask the clerk how long it takes. What is the problem? What is the hold-up in getting an order of reference from the House? Or are we to say that the subject-matter of Ms McDonald's bill, which did come before the special subcommittee, now is in limbo and must be reintroduced again as a . . .

The Chairman: I do not think so, because if you remember, before we adjourned the session I had asked the committee to approve the report that I would ask the House for all the pending orders of reference; which we did.

[Traduction]

M. Crombie: Je n'en doute pas du tout, et je voulais tout simplement que ce soit très clair, pour la postérité, que je voulais que notre Comité respecte les désirs de la Chambre, pas seulement les miens. Il y a deux façons de voir la chose, si vous me le permettez: c'était ce qui était entendu et c'est ainsi que la Chambre a réglé cette question et je ne voulais pas que ce soit là tout simplement une question parmi tant d'autres dont le Sous-comité sera saisi.

Le président: Disons que ce sera la première question à l'ordre du jour, mais il y a d'autres questions . . .

M. Crombie: Excellent.

Le président: . . . dont il nous faudra débattre.

M. Crombie: Parfait! Parfait!

Le président: Oui, M. Scott.

Le président: Monsieur Scott.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, je ne vois pas très bien pourquoi nous devrions attendre la réunion, jeudi, du Comité directeur pour décider s'il convient ou non de remettre sur pied le Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives. S'il faut que nous attendions qu'il y ait une réunion du Comité directeur, il vaudrait mieux s'en remettre au Comité plénier du soin de remettre sur pied un sous-comité qui, de l'avis de tous, devrait se mettre à l'ouvrage dans les plus brefs délais. Je me demande si ce Comité, avec les membres qui sont présents aujourd'hui, ne pourrait pas, en principe, reconstituer ce sous-comité. Si le Comité directeur a alors l'intention de siéger—ou le Comité directeur du sous-comité—pour dresser la liste des témoins qui demandent à comparaître, nous pourrions nous mettre au travail. À mon avis, nous sommes tout à fait habilités, dans le cadre du groupe ici présent, à reconstituer maintenant ce sous-comité spécial.

Le président: Cela susciterait des difficultés techniques, monsieur Scott; la première étant que nous venons d'adopter une motion aux termes de laquelle il doit y avoir un préavis de 48 heures pour tenir des réunions. Si nous commençons par ne pas respecter cette décision, nous risquons de nous créer des problèmes, sans compter le fait que nous n'avons pas reçu de mandat de la Chambre, que nous devons attendre. C'est une question de forme, mais pour le moment, nous n'avons pas reçu le mandat.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Nous pourrions peut-être demander au greffier combien de temps cela prend. Où est la difficulté? Quelle est la cause du délai pour obtenir le mandat de la Chambre? Ou bien prétenderions-nous que l'objet du projet de loi de M^{lle} McDonald, dont avait été saisi le sous-comité spécial, a été relégué aux oubliettes et doit être présenté de nouveau comme . . .

Le président: Non, ce n'est pas cela, car vous vous rappelez sans doute qu'avant l'ajournement, j'avais demandé au Comité d'approuver le rapport demandant à la Chambre le renouvellement de tous les mandats en suspens, ce que nous avons fait.

[Text]

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Yes. But that comes back to my question: how long does it take to get the order of reference from the House?

The Chairman: Your answer is as good as mine. I am not aware of the problem. I will check with the House Leader.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Yes.

The Chairman: It is the only thing that I can see. It is the House Leader's problem.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): If I can just add, the reason for the urgency on it is that I as one member of the subcommittee—and I am sure others are getting the same questions from the media about when this subcommittee is going to get back to work. I have to go on a program in half an hour for two hours on the subject-matter of that subcommittee and I just thought it would be nice to tell the audience when we have a reasonable expectation of getting back down to work on this most important subject.

Mr. Bosley: It is a technical question, though. Did you get the House's consent to having the references carried over?

The Chairman: Not House consent. We report to the House.

Mr. Bosley: So where do those matters stand?

The Chairman: That is a good question.

Mr. Bosley: Well, that is the question.

The Chairman: We reported the order of reference. We receive from the House the order of reference for the other committees, but we have not received that. It is the same thing as credit. I have never gone through that experience before. The order of reference falls with the end of a session.

Mr. Bosley: The bill falls, unless . . .

The Chairman: And orders of reference also.

Mr. Bosley: Everything before the committee, in theory, died, unless it was carried over. Now, what I thought you said . . .

The Chairman: It cannot be carried over. We had to report . . .

Mr. Bosley: It can be carried over by consent of the House. What I thought happened is that the committee reported its status of considerations and asked for consent to continue dealing with those matters in the new session. I thought that is what the committee did.

The Chairman: Yes, that is what we did.

Mr. Bosley: No. If that is what the committee did, and the House adopted that report of the committee, then those matters are before the committee. If that is not what happened, then the matters are not simply—then you are just stuck with the 48-hour rule, which strikes me as . . . Given that those matters are already on the agenda of the committee, they are already before the committee for this meeting, it seems to

[Translation]

M. Scott (Hamilton—Wentworth): C'est vrai; mais j'en reviens à ma question: combien de temps faut-il compter pour obtenir le mandat de la Chambre?

Le président: Je n'en sais rien, et ne connais pas cette question. Je vais m'en informer auprès du leader à la Chambre.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Très bien.

Le président: Je ne vois pas d'autre solution, c'est le problème du leader à la Chambre.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je voudrais simplement faire remarquer que si l'affaire me paraît pressante, c'est que je suis membre du Sous-comité, et que d'autres, comme moi, j'en suis sûr, se font questionner par la presse sur la reprise des travaux de ce Sous-comité. Dans une demi-heure, je dois participer à une émission portant sur l'objet de ce Sous-comité, et j'aurais aimé pouvoir informer le public de la date probable de la reprise des travaux sur cette question fort importante.

M. Bosley: C'est toutefois une question de procédure. Avez-vous obtenu le consentement de la Chambre au report des mandats?

Le président: Pas le consentement de la Chambre. Nous présentons un rapport à la Chambre.

M. Bosley: Où en est donc la question?

Le président: Bonne question!

M. Bosley: Eh bien, quelle est la réponse?

Le président: Nous avons présenté un rapport sur notre mandat, et avons reçu le mandat de la Chambre pour les autres comités, mais pas pour celui-ci. Il en est dans ce cas comme pour les crédits. C'est une situation qui est nouvelle pour moi. Le mandat expire à la fin d'une session.

M. Bosley: Le projet de loi est rayé du Feuilleton à moins que . . .

Le président: Et le mandats de même.

M. Bosley: Sauf report, toutes les questions dont étaient saisis les comités, expirent en théorie. Mais je pensais que vous disiez . . .

Le président: Il ne pouvait y avoir de report. Nous avons à faire rapport . . .

M. Bosley: Il peut y avoir report sur consentement de la Chambre. Et je croyais que ce qui s'était produit, c'est que le Comité avait fait rapport sur l'état de ses travaux en demandant la permission de les poursuivre lors de la nouvelle session. Il me semblait que c'est ce qu'avait fait le Comité.

Le président: Oui, c'est bien ce que nous avons fait.

M. Bosley: Non. Si c'est ce qu'avait fait le Comité, et que la Chambre avait adopté notre rapport, le Comité serait saisi de ces questions. Si cela ne s'est pas produit, les questions ne peuvent tout simplement pas—vous vous retrouvez avec la règle des 48 heures, ce qui me paraît . . . Si ces questions figurent déjà à l'ordre du jour du Comité, le Comité est maintenant saisi de ces questions, d'après moi. Dans la

[Texte]

me. And if they are not referred, then you have a whole other problem; and then the question goes to the parliamentary secretary.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I have no argument with this at all.

Mr. Bosley: Where are they, is the question.

Mr. Burghardt: I want to get this subcommittee reconstituted. I mentioned that earlier. So as far as we are concerned . . .

Mr. Bosley: Is the matter before the committee?

Mr. Burghardt: —there is no problem. This is my understanding.

• 1155

Mr. Bosley: But is the matter before the committee?

Mr. Burghardt: There is no problem, no, but I think this is the problem . . . This is my understanding: that we as a subcommittee really did not report to the entire standing committee before the session finished. So I think that is the technical aspect that has to be corrected.

The Chairman: No, I think . . .

Mr. Burghardt: I do not recall the subcommittee reporting to the full standing committee.

The Chairman: What I am getting from the clerk—and this is a very good question and I recognize your anxiety about it, Jack, but I cannot give you any answer. I will have to ask the House Leader because the clerk tells me we have not received it. Now, if it is in the process of the House Leader . . . but we must get, as a committee, a new reference or a continuation of the reference.

Mr. Bosley: Just as a technical question, what did the committee request of the House?

The Chairman: I do not remember the wording.

Mr. Bosley: Is it in the report?

The Chairman: Oh yes, it is in the report.

Mr. Bosley: Where is the report?

The Chairman: He does not have it here. Thursday morning we could bring the report and . . .

Mr. Crombie: Mr. Chairman, I wonder if we could get some direction on this. My understanding is the same as Mr. Bosley's, and that is that when we left the matter we were to be reconstituted as a committee with those things intact. If that is the case, what process is involved . . . ? It is before us, then, since we are now constituted as a committee. It was in a sense saved and brought back to us and it is before us.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, there is no use speculating. It seems to me that Thursday morning we had better have the . . .

[Traduction]

négative, vous vous retrouvez devant un tout autre problème, et la question doit être renvoyée au secrétaire parlementaire.

M. Burghardt: Monsieur le président, je ne trouve rien à redire à cela.

M. Bosley: Je répète donc la question, où en sommes-nous?

M. Burghardt: Je demande la reconstitution de ce sous-comité, comme je l'ai déjà dit. En ce qui nous concerne, donc . . .

M. Bosley: Le Comité est-il saisi de la question?

M. Burghardt: . . . il n'y a pas de difficulté. C'est du moins ce que je crois comprendre.

M. Bosley: Mais le Comité est-il saisi de cette question?

M. Burghardt: Ce n'est pas là la question, mais je crois que la difficulté . . . Je crois comprendre que nous, en tant que Sous-comité, n'avons pas vraiment fait rapport, avant la fin de la session, devant le Comité permanent plénier, et que c'est là le point de procédure qui n'a pas été respecté et qui doit être redressé.

Le président: Non, je crois que . . .

M. Burghardt: Je ne me rappelle pas que le Sous-comité ait fait rapport au Comité permanent plénier.

Le président: Ce que me dit le greffier . . . la question est bien posée et vos craintes sont fondées, Jack, mais je ne puis vous répondre. Il faudra que je pose la question au leader à la Chambre, car le greffier me fait savoir que nous n'avons pas reçu de réponse. Si l'affaire est entre les mains du leader à la Chambre . . . Mais nous devons, en tant que Comité, obtenir un nouveau mandat ou une continuation de notre mandat.

M. Bosley: Une simple précision: qu'est-ce que le Comité a demandé au juste de la Chambre?

Le président: Je ne me souviens pas des termes exacts.

M. Bosley: Est-ce dans le rapport?

Le président: Oh certainement.

M. Bosley: Où est le rapport?

Le président: Il ne l'a pas apporté. Nous pourrions revoir la question jeudi matin, quand nous aurons le rapport sous les yeux . . .

M. Crombie: Est-ce que vous pourriez être peut-être plus explicite? De même que M. Bosley, je crois comprendre que lorsque nous avons interrompu nos travaux, le Sous-comité devait être reconstitué et reprendre les choses où elles en étaient. Si tel est bien le cas, quelle est la procédure à suivre . . . ? Nous sommes donc saisis de la question, puisque nous sommes constitués en comité. La question avait été mise en réserve, en quelque sorte, et elle nous est de nouveau soumise.

M. Orlikow: Monsieur le président, il ne sert à rien de nous livrer à des spéculations. Il me semble qu'il vaut mieux attendre jeudi matin pour . . .

[Text]

The Chairman: The report.

Mr. Orlikow: —references or whatever so we know what we can do.

The Chairman: That is right.

Mr. Orlikow: If the references are not there, I do not think you have to wait until Thursday morning. I think you can speak to the House Leader right away about getting . . .

The Chairman: Sure. That is exactly what I am proposing.

Mr. Orlikow: —the thing done.

Mr. Masters: I think, Mr. Chairman, with due respect, the purpose of this meeting was to do what was done, the election of the chairman and reconstituting the committee and so on and getting that out of the way. I think the direction in which the committee wants to go is definitely where it must go. We have two items that are high priority and that would be determined at the Thursday morning steering committee meeting.

The Chairman: And in the meantime . . .

Mr. Masters: We now know that we have to double-check on the technicalities concerned, but on this side there is absolutely no hesitation to say that we are as anxious as anyone else in this room to get on with the two priorities. To satisfy your particular needs, I think the committee agrees that that is unfinished business that must be finished *tout de suite*, and it is really going on with other committees that are meeting on the same subject-matter across the country.

So I think that we will be prepared for Thursday morning to go ahead with making sure we have the orders of reference and that we will deal with both items with urgency. The subcommittee operates, in a sense, outside of the main committee so it is a simultaneous happening.

The Chairman: Right, and I will ask the clerk to bring the proper documents, and I will speak to the Leader also. Okay.

No more business?

The meeting is adjourned.

Tuesday, April 10, 1984

• 1545

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Enfin, nous avons le quorum. J'espère qu'à l'avenir on pourra commencer plus tôt. Au cours de la séance d'aujourd'hui, nous formerons les sous-comités. Mais tout d'abord, je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter notre ami, Geoff Scott, qui a gravi les échelons et est maintenant critique officiel et permanent de la loyale Opposition de Sa Majesté.

[Translation]

Le président: Le rapport.

M. Orlikow: . . . le renouvellement du mandat, et ce qui est nécessaire pour que nous sachions où nous en sommes.

Le président: C'est bien cela.

M. Orlikow: Si nous n'avons pas reçu le mandat, nous n'avons pas besoin, à mon avis, d'attendre jeudi matin, et vous pourriez vous adresser tout de suite au leader à la Chambre, pour . . .

Le président: Certainement, c'est exactement ce que je propose.

M. Orlikow: . . . mettre l'affaire en train.

M. Masters: Il me semble, monsieur le président, en toute déférence, que l'objectif de cette réunion était de faire ce qu'il convient de faire, à savoir élire le président et reconstituer le Comité, et autres formalités indispensables. Si le Comité marque son intention de suivre une certaine voie, c'est celle qu'il doit suivre, à mon avis. Nous sommes saisis de deux questions pressantes, et dont il faudra décider jeudi matin, lors de la réunion du Comité directeur.

Le président: Et entre-temps . . .

M. Masters: Nous savons maintenant que nous devons veiller soigneusement à respecter les formalités, mais nous n'hésitons pas, de ce côté de la table, à affirmer hautement que nous sommes aussi désireux que tous les autres ici présents à traiter au plus vite de ces deux questions. Le Comité peut donc affirmer, afin que vous puissiez poursuivre la question, qu'il s'agit là de travaux à finir qu'il convient de poursuivre sans retard, et que ces questions sont de toute façon à l'étude d'autres comités, dans le pays, qui ont pour mission d'étudier ces mêmes questions.

Il importe donc que la question du mandat soit réglée jeudi matin, afin que nous puissions nous préparer à traiter sans délai de ces deux questions. Le Sous-comité fonctionne, en quelque sorte, parallèlement au Comité principal, et les travaux se déroulent donc simultanément.

Le président: C'est bien cela, et je demanderais au greffier d'apporter les documents nécessaires, et je parlerai également de la question au leader à la Chambre.

Est-ce qu'il y a d'autres questions?

La séance est levée.

Le mardi 10 avril 1984

The Chairman: Order, please.

We finally managed to get our quorum. I hope that in the future we will be able to start earlier. During today's meeting, we are going to set up our subcommittees but first of all, I would like to take this opportunity to congratulate our good friend, Geoff Scott, who has climbed up the ladder and who now is official and permanent spokesman of Her Majesty's loyal opposition.

[Texte]

Monsieur Scott, bienvenue en tant que critique officiel en matière de communications. Je suis convaincu que votre expérience à ce Comité, et en tant que parlementaire dans le domaine des communications, nous sera un atout. Je suis également convaincu que vous allez travailler dans le même esprit que vos prédécesseurs, en harmonie avec ce Comité. Bienvenue, monsieur Scott.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci.

Mr. Burghardt: A point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Burghardt: I too would like to congratulate Mr. Scott on behalf of the government members of the communications and culture committee, knowing Geoff personally many years back. Since I have arrived here, in working with him I have always appreciated his involvement. So I would like to add our congratulations to him, and look forward to working with him to the common goal of better communications and culture throughout the country.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Jack.

The Chairman: Thank you.

Item number 1 on the agenda is the adoption of the first report of the subcommittee on agenda and procedure. I think everybody has a copy, so I will read it:

The Subcommittee on Agenda and Procedure has the honour to present its first report. Your subcommittee met on Thursday, April 5, 1984 to consider a schedule of future meetings on the subject matter of sexually abusive broadcasting pursuant to the Committee's Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984, on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1984, pursuant to the Committee's Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, and agreed to make the following recommendations:

1. Subject matter on sexually abusive broadcasting: That a subcommittee be established in order to consider the said order of reference.
2. The Main Estimates, 1984-1985: First, that the Main Estimates be considered during the month of May 1984. Second, that the following ministers be invited to appear: the Hon. Francis Fox, Minister of Communications; the Hon. Serge Joyal, Secretary of State of Canada; the Hon. David Michael Collenette, Minister of State for Multiculturalism; the Hon. Judy Erola, Minister Responsible for the Status of Women. Third, that the following organizations be invited to appear: Canada Broadcasting Corporation, two meetings; The CRTC, two meetings; and the National Film Board.
3. That be accepted the principle of establishing a subcommittee on the disabled. Members of the said

[Traduction]

Mr. Scott, I would like to welcome you here in your capacity of official spokesman of your part in the field of communications. I am convinced that your experience with this committee and as a member of the House of Commons will be a precious asset for us. I am also convinced that you are going to continue working with the same spirit as your predecessors and in full harmony with this committee. So, welcome again, Mr. Scott.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

M. Burghardt: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Burghardt: Moi aussi j'aimerais féliciter M. Scott au nom des députés ministériels du Comité des communications et de la culture, et en mon nom propre puisque je connais Geoff depuis bien des années. Depuis mon arrivée ici, j'ai toujours eu l'occasion de travailler avec lui et je n'ai jamais manqué de remarquer son dévouement. J'aimerais donc à mon tour le féliciter et je suis impatient de travailler avec lui pour aboutir à cet objectif commun qui est le nôtre, l'amélioration des communications et de la culture à l'échelle nationale.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je vous remercie Jack.

Le président: Merci.

La première rubrique à l'ordre du jour est l'adoption du premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure, rapport dont tout le monde a reçu copie. Le texte se lit comme suit:

Le Sous-comité du programme et de la procédure a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre Sous-comité s'est réuni le jeudi 5 avril 1984 pour étudier le calendrier de ses prochains travaux sur la question des émissions à tendance sexuelle abusives conformément à ces deux ordres de renvoi suivants: celui du jeudi 23 février 1984 concernant l'objet des émissions à tendance sexuelle abusives et celui du mardi 21 février 1984 concernant le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984 et a convenu de faire les recommandations suivantes:

1. Objet des émissions à tendance sexuelle abusives: qu'un sous-comité soit constitué afin de considérer ledit ordre de renvoi.
2. Budget principal 1984-1985: premièrement, que le Budget principal soit considéré au mois de mai 1984. Deuxièmement, que les ministres suivants soient invités à comparaître: l'honorable Francis Fox, ministre des Communications, l'honorable Serge Joyal, Secrétaire d'État du Canada, l'honorable David Michael Collenette, ministre d'État au multiculturalisme et l'honorable Judy Erola, ministre responsable de la condition féminine. En troisième lieu, que les organismes suivants soient invités à comparaître: la Société Radio-Canada, à raison de deux séances, le CRTC, à raison de deux séances et l'Office national du film.
3. Que soit accepté le principe de la constitution d'un sous-comité sur la condition des personnes handicapées.

[Text]

subcommittee would be chosen among the Members of the House.

Do I have a proposal to accept this report?

Mr. Masters: So moved.

• 1550

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, is this the time to make additional suggestions in terms of people we would want to hear, or do we do that after we . . .

The Chairman: Additional as far as what—main estimates?

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Yes, main estimates.

The Chairman: I think we will have another steering committee when we get to the main estimates. This is only primary items that we have on.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Okay.

The Chairman: It is understood that it will take the whole month of May. The question that was discussed at the last steering committee is a question of available bodies for the two subcommittees that we already have. So in order to have the two subcommittees meeting till the end of April, we can always come back to the main estimates at a later date.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Yes. It is just that we have some additional concerns about . . .

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): On a point of order, Mr. Chairman, surely we are just discussing the report. This is not the time to add new names; we are going to the subject matter.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): That is right. Okay.

The Chairman: So, seconded by Mr. Scott.

Motion agreed to.

Item number two on the agenda is the adoption of the first report of the subcommittee on the taxation of visual and performing artists and writers.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): Excuse me. Oh, okay; go ahead.

The Chairman: Do I have a motion to approve this report?

Mr. Burghardt: I so move.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Motion seconded.

Le premier rapport du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes est adopté.

(Voir le *procès-verbal* de la réunion)

The Chairman: The third, adoption of the order of reference of the subcommittee relating to the establishment of a subcommittee on sexually abusive broadcasting.

[Translation]

Les membres de ce sous-comité seront choisis parmi les membres de la Chambre.

Quelqu'un aurait-il l'obligeance de proposer l'adoption du rapport?

M. Masters: Oui, moi.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, est-ce le bon moment pour suggérer d'autres noms de personnes que nous voudrions voir comparaître, ou devons-nous attendre après . . .

Le président: Le nom d'autres personnes, à quel sujet . . . Le budget?

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Oui, le budget.

Le président: Je pense que nous nous réunirons à nouveau en comité directeur au moment d'aborder le budget. Nous n'en sommes qu'au point préliminaire.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Très bien.

Le président: Il est entendu que le Comité siègera pendant tout le mois de mai. Au cours de la dernière réunion du comité directeur, nous nous sommes demandés s'il y aurait suffisamment de députés pour siéger aux deux sous-comités qui existent déjà. Si nous voulons faire se réunir les deux sous-comités d'ici la fin d'avril, nous pouvons toujours revenir à l'étude du budget principal plus tard.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Oui. Nous avons tout simplement quelques autres petites inquiétudes au sujet de . . .

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le président, j'invoque le Règlement: nous sommes uniquement en train de discuter le rapport. Ce n'est pas le temps d'ajouter des noms à notre liste. Nous passerons après au sujet.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): C'est vrai. Très bien.

Le président: Donc, la motion est appuyée par M. Scott.

La motion est adoptée.

Le deuxième point à l'ordre du jour, c'est l'adoption du premier rapport du sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Pardon. Ah, très bien, allez-y.

Le président: Puis-je avoir une motion pour approuver le rapport?

M. Burghardt: Je propose la motion.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'appuie la motion.

The first report of the subcommittee on the taxation of visual and performing artists and writers is accepted.

(See the proceedings of the meeting).

Le président: Troisièmement, adoption d'un ordre de renvoi pour l'établissement d'un sous-comité sur les émissions à tendance sexuelle abusives.

[Texte]

Création du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives.

- i) Qu'un Sous-comité du Comité permanent des Communications et de la Culture soit constitué afin de considérer l'objet des émissions à tendances sexuelles abusives, que le Sous-comité soit composé de cinq (5) membres, dont trois (3) du Parti libéral, un (1) du Parti progressiste conservateur et un (1) du Nouveau parti démocratique, et que ces membres et substituts désignés soient choisis par le président après les consultations d'usage avec les Whips des différents partis;
- ii) Que le nom du Sous-comité soit le Sous-comité sur les Émissions à tendances sexuelles abusives;
- iii) Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression;
- iv) Que le Sous-comité fasse rapport au Comité au plus tard.

A cet endroit on a laissé un espace en blanc en attendant qu'une décision soit prise, mais je pense que l'on devrait avoir un premier rapport pour la fin de mai.

Who is proposing?

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I so propose.

The Chairman: As far as the subcommittee for the disabled, I spoke with the leader.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): Excuse me, Mr. Chairman. Do we have the appointments to the subcommittee on sexually abusive broadcasting? Can they be announced?

• 1555

The Chairman: Yes. Mr. Masters will be part of the committee for the government's side, Mr. Scott will be and I presume you will, too.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): Yes. I think it is very important that the committee begin meeting immediately, especially since we have to report on it by May 30 and we are going to be having a week's break soon. It is very important that we start; we must have all members' names or the committee cannot sit.

The Chairman: Mr. Burghardt, I think you are on it.

Mr. Burghardt: Yes.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): Who is the third Liberal member?

The Chairman: Mr. Bockstael will be on it as soon as the Whip has changed the name from Mr. Bossy to Mr. Bockstael.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): When could the committee meet?

[Traduction]

Establishment of the Sub-Committee on Sexual Abusive Broadcasting.

- i) That a Sub-Committee of the Standing Committee on Communications and Culture be formed to examine the subject matter on sexual abusive broadcasting, and that the Sub-Committee be composed of five members including three members of the Liberal party, one from the Progressive Conservative Party and one from the New Democratic Party, and that the members and the designated substitutes be chosen by the chairman, after the usual consultations with the Whips of the different parties;
- ii) That the name of the Sub-Committee be the Sub-Committee on Sexual Abusive Broadcasting;
- iii) That the Sub-Committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the chairman to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present;
- iv) That the Sub-Committee report to the committee no later than . . .

There is a blank, because no decision was made. I think that we could have a first report for the end of May.

Qui propose la motion?

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je propose la motion.

Le président: En ce qui concerne le sous-comité des handicapés, j'ai parlé avec le leader.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Pardon, monsieur le président, mais savez-vous qui a été nommé au sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives? Peut-on annoncer les noms.

Le président: Oui. M. Masters fera partie du Comité et représentera le gouvernement. J'imagine que M. Scott et vous-même en ferez partie également.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Oui. Il est très important que le Comité entreprenne ses travaux immédiatement, étant donné que notre rapport doit être déposé le 30 mai et qu'il y aura une pause d'une semaine d'ici peu. Il est très important de démarrer. Il nous faut tous les noms des membres du Comité, sans quoi nous ne pouvons siéger.

Le président: Monsieur Burghardt, je pense que vous en faites partie.

M. Burghardt: Oui.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Qui est le troisième député libéral?

Le président: Ce sera M. Bockstael, dès que le Whip aura remplacé le nom de M. Bossy par le sien.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Quand le Comité peut-il se réunir?

[Text]

The Chairman: Well, that will be up to the chairman of the sub-committee to . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): May I ask, Mr. Chairman, who is going to be the chairman of the committee?

Mr. Burghardt: Jack Masters.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Can we meet with you in about five minutes to set up a schedule so we can get a whole long list of witnesses who want to appear before the committee.

The Chairman: This is the full committee. As soon as the committee is struck it will be up to the subcommittee to decide on its agenda. I just want to tell the committee what has happened on the other subject matter we have and after that, I will dissolve this assembly and if the sub-committee wants to meet it will be up to the sub-committee to meet. I presume it is your idea to meet, so you can bump me. On the topic of the disabled, I was discussing with the leader of the government side and there is discussion going on with the three parties to establish a permanent committee on disabled. I think it will be out of our hands and we will not have to handle that sub-committee; it will give us more time for ourselves.

Are there any questions?

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Can I just ask this one question about possible witnesses, extra witnesses before the Main Estimates or does that have to be decided by the steering committee?

The Chairman: It does not have to be decided right now, and I would suggest that we would hold a steering committee and elaborate because the list we have was done with the assent of your predecessor, Mr. Crombie. If you have more subjects to discuss, we can discuss them at a later steering committee meeting.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: It is my pleasure, Mr. Scott. Meeting adjourned.

[Translation]

Le président: Eh bien, cela dépend du président du Sous-comité . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, puis-je demander qui sera le président du Sous-comité?

M. Burghardt: Jack Masters.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Pouvons-nous vous rencontrer dans environ cinq minutes pour établir un calendrier et déterminer quelle sera notre longue liste de témoins qui veulent comparaître?

Le président: Mais nous sommes en Comité plénier. Dès que le Comité sera établi, ce sera à lui de décider de son calendrier. Je voudrais simplement expliquer au Comité quelle est la décision qui a été prise au sujet de l'autre point qui nous intéresse, après quoi je dissoudrai notre assemblée. Si le Sous-comité désire se réunir, il pourra le faire. J'imagine que vous voudrez le faire, afin de vous débarrasser de moi. En ce qui concerne les handicapés, d'après ce que m'a dit le leader du gouvernement, les trois partis seraient désireux de mettre sur pied un Comité permanent sur les handicapés. Cela signifie que la question ne relèvera plus de nous, et que nous n'aurons plus à siéger en sous-comité. Cela devrait nous libérer tous un peu plus.

Y a-t-il des questions?

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Puis-je poser une question au sujet des témoins supplémentaires qu'il serait possible de convoquer avant le budget, ou est-ce au Comité directeur d'en décider?

Le président: Nous n'avons pas besoin de nous prononcer dès maintenant. Je suggérerais au Comité directeur de se réunir et de dresser une liste de témoins, étant donné que celle que nous avons a été établie avec l'accord de votre prédécesseur, M. Crombie. Si vous désirez discuter d'autres choses, nous pourrions le faire à une prochaine réunion du Comité directeur.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président.

Le président: Il n'y a pas de quoi, monsieur Scott. La séance est levée.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

**Book Tariff
rate des livres**

**K1A 0S9
OTTAWA**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, May 1st, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 60—National Film
Board under COMMUNICATIONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Le mardi 1^{er} mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédit 60—Office national
du film sous la rubrique COMMUNICATIONS

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Robert Gourd
Jack Masters
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(b)

On Tuesday, April 10, 1984:

Mr. Robert Bockstael replaced Mr. Maurice Bossy.

On Friday, April 13, 1984:

Mr. Bill Vankoughnet replaced Mr. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*);

Mr. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*) replaced David Crombie.

On Monday, April 16, 1984:

Mr. Arnold J. Malone replaced Mr. Doug Roche.

Conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement

Le mardi 10 avril 1984:

M. Robert Bockstael remplace M. Maurice Bossy.

Le vendredi 13 avril 1984:

M. Bill Vankoughnet remplace M. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*);

M. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*) remplace David Crombie.

Le lundi 16 avril 1984:

M. Arnold J. Malone remplace M. Doug Roche.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 1st, 1984
(4)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:13 o'clock a.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Masters and McLean.

Alternate present: Mr. Vankoughnet.

Witnesses: From the National Film Board: Mr. Paul Fortin, Vice-Chairman of the Board of Trustees; Mr. François Macerola, Acting Government Film Commissioner; Mr. Marc Devlin, Director of Administration and Mrs. Joan Pennefather, Coordinator of Planning.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)).

The Chairman called vote 60—National Film Board under COMMUNICATIONS.

Mr. Paul Fortin and Mr. François Macerola made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 12:36 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 1^{er} MAI 1984
(4)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 11 h 23, sous la présidence de M. Masters (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Masters, McLean.

Substitut présent: M. Vankoughnet.

Témoins: De l'Office national du film: Me Paul Fortin, vice-président du Comité de surveillance de l'ONF; M. François Macerola, commissaire intérimaire du gouvernement à la cinématographie de l'ONF; M. Marc Devlin, directeur de l'administration; M^{me} Joan Pennefather, coordinatrice à la planification.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (Voir Procès-verbal et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1(3)).

Le président met en délibération le crédit 60 relatif à l'Office national du film et inscrit sous la rubrique COMMUNICATIONS.

MM. Paul Fortin et François Macerola font une déclaration préliminaire, puis eux-mêmes et les autres témoins répondent aux questions.

A 12 h 36, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 1, 1984

• 1113

The Vice-Chairman: Good morning. I am sorry that we are a little late starting, but I welcome the committee to this session. Unfortunately, the New Democratic Party has not arrived yet, but I am sure someone will be here. I think they have a couple of people off ill. It is not normally my want to defend the opposition, official or otherwise, but I think in fairness that should be noted, and I know they would like to be here.

We have two witnesses. I take it both of you wish to begin with opening statements. Did you want to continue one after the other, and then we will begin the questioning? We will follow the usual practice following the submissions. The Official Opposition will receive 20 minutes; the Liberal Party, 20 minutes; the New Democratic Party, 10 minutes. If there is time and inclination, then there will be a second round of 10 minutes each. Is that agreed?

Okay. Let me, first of all, welcome today, Paul Fortin, the Vice-Chairman of the Board of Trustees, National Film Board of Canada, and before I introduce the next gentleman, we will hear from Mr. Fortin.

Mr. Paul Fortin (Vice-Chairman of the Board of Trustees, National Film Board of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I would like to start with a brief statement. I think the period should probably be devoted more to questions than to speeches by your witnesses today.

Monsieur le président, mesdames et messieurs du Comité, j'aimerais tout d'abord vous présenter Me François Macerola, commissaire suppléant du gouvernement à la cinématographie, M^{me} Joan Pennefather, secrétaire au conseil d'administration et coordonnatrice de la planification, M. Marc Devlin, directeur de l'administration, M. Marc Parson, directeur des affaires publiques et M. Bob Monteith, directeur de notre bureau d'Ottawa.

The Vice-Chairman: Excuse me. Would they like to join us at the table? Would it be more convenient?

Mr. Fortin: Yes. It will be support for us, because they have some of the answers.

• 1115

La présentation de notre mémoire sera brève, monsieur le président, afin que nous puissions profiter du temps mis à notre disposition pour répondre à vos questions et échanger nos points de vue.

En tout premier lieu, et au nom de mes collègues du conseil d'administration, permettez-moi de vous dire combien nous avons été encouragés par la lecture du troisième rapport de votre Comité qui, en réponse à la recommandation 64 du Comité Applebaum-Hébert, réaffirmait le rôle de l'O.N.F.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 1^{er} mai 1984

Le vice-président: Je suis désolé du léger retard mais je vous souhaite la bienvenue à cette séance. Malheureusement, le représentant du Parti néo-démocrate n'est pas encore arrivé, mais je suis certain que quelqu'un viendra. Je crois qu'il y a quelques absents chez eux pour cause de maladie. Je n'ai pas l'habitude de défendre l'opposition, officielle ou autre, mais je crois qu'il faudrait faire remarquer cela en toute justice, je sais qu'ils voudraient être présents.

Nous avons deux témoins. Je crois que vous avez tous les deux des déclarations liminaires à faire. Voulez-vous les faire l'un après l'autre et passer ensuite aux questions? Nous allons suivre notre procédure habituelle après les exposés, l'Opposition officielle aura 20 minutes, le Parti libéral 20 minutes et le Parti néo-démocrate 10 minutes. Si vous le voulez, il y aura un deuxième tour de 10 minutes chacun. Est-ce convenu?

Très bien. Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à Paul Fortin, vice-président du conseil d'administration de l'Office national du film du Canada. Nous allons présenter le prochain témoin après avoir entendu M. Fortin.

M. Paul Fortin (vice-président du conseil d'administration, Office national du film du Canada): Merci, monsieur le président. J'ai une brève déclaration à faire. Je crois qu'il faudrait surtout consacrer le temps de cette réunion aux questions plutôt qu'aux discours des témoins.

Mr. Chairman, members of the committee, I would like to begin by introducing Mr. François Macerola, Acting Government Film Commissioner, Mrs. Joan Pennefather, Planning Co-ordinator at the NFB and Secretary to the Board of Trustees, Mr. Marc Devlin, Director of Administration, and Mr. Marc Parson, Director of Public Affairs, as well as Mr. Bob Monteith who is Director of our Ottawa bureau.

Le vice-président: Je vous demande pardon. Les témoins voudraient-ils se mettre autour de la table, est-ce que cela ne faciliterait pas les choses?

M. Fortin: Oui, cela nous aiderait car ils répondront à certaines de vos questions.

It is our intention today to be brief in our opening remarks so that we can move to questions as quickly as possible.

On behalf of the board of trustees of the NFB, may I say that we were heartened by the committee's response, issued in its third report, to recommendation 64 of the Applebaum-Hébert Report which supported the continued role of the

[Texte]

comme producteur public et reconnaissait son excellence en tant que centre de recherche et de formation cinématographique.

The committee did note its concern with management and administration at the NFB. I have no hesitation in saying that management has indeed addressed these concerns and can answer any specific questions you may have on such matters. I further believe, and it is fair to say, that your response as a committee to the Applebaum-Hébert report and statements made during our appearances here demonstrate your support and recognition of the role of the NFB as a public producer and distributor of socially and culturally relevant films which both reflect and define Canada's culture and heritage.

While our mandate is clear, it remains, however, that we must continue to ask some fundamental questions and to reanalyse our activities. We are looking forward to the future. In so doing, management has defined very specific objectives, as well as the strategies or means which are essential to achieving these objectives. They have kept in mind many of the comments—I would say all of the comments—made by the committee, be it regarding our service to the public across the country, our visibility, our international role, or the way we program films.

Les consultations vont bon train, tant à l'intérieur de l'O.N.F. qu'à l'extérieur, auprès du milieu cinématographique et, bien sûr, du grand public.

Je demanderais maintenant au commissaire suppléant de bien vouloir prendre la parole et d'expliquer les quelques points que je viens d'aborder.

It is a pleasure and an honour for me to be here today with François Macerola to listen to your comments. We will try to answer your questions.

Thank you.

Le vice-président: Merci.

Bienvenue à M. François Macerola.

M. François N. Macerola (président par intérim, Office national du film): Merci.

Monsieur le président, messieurs du Comité, j'aimerais, en quelques mots, vous parler de notre rôle de producteur et de distributeur public de films profondément ancrés dans la vie culturelle et sociale de notre pays et qui participent à l'effort collectif de redéfinition de la réalité canadienne.

Désormais, l'Office national du film se donnera comme objectifs:

- d'occuper tout notre territoire
- de devenir un agent de changement social
- et de jouer un rôle de premier plan dans la canadienisation de notre culture.

[Traduction]

National Film Board as a public producer, as well as a centre of excellence for research and training.

Le Comité a aussi fait part de son questionnement sur la gestion et l'administration de l'ONF. Je puis vous assurer que la direction actuelle de l'Office s'est attachée à résoudre les problèmes soulevés et qu'elle est en mesure de répondre à toute question spécifique à cet égard. Je crois aussi qu'il est juste d'affirmer que votre réponse au rapport Applebaum-Hébert de même que les commentaires que vous avez faits lors de nos comparutions antérieures, démontrent sans contredit l'appui que vous accordez à l'ONF en tant que producteur et distributeur public de films qui, par leur contenu social et culturel, reflètent et définissent à la fois la culture et le patrimoine canadiens.

Si notre mandat est clair, il n'en demeure pas moins que nous devons continuer à nous poser certaines questions fondamentales et à analyser attentivement nos activités. Résolument orientés vers l'avenir, nous nous sommes fixé des objectifs très précis. Pour les atteindre, nous avons mis au point une stratégie et avons pris des moyens que nous jugeons essentiels. Dans ce travail d'élaboration, la direction de l'ONF s'est souvent, je dirais s'est toujours, inspirée des observations du Comité sur les services à offrir au public dans chacune des régions canadiennes, par exemple, sur notre visibilité, sur notre rôle international ou encore sur notre processus de programmation.

Consultation has begun with the NFB, in the filmmaking community, and with the public served.

I will now ask the acting commissioner to elaborate further in this regard.

C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être ici avec François Macerola afin d'écouter vos commentaires et de répondre à vos questions.

Merci.

The Vice-Chairman: Thank you.

We would like to welcome Mr. François Macerola.

Mr. François N. Macerola (Acting Commissioner, National Film Board): Thank you.

Mr. Chairman, members of the committee, I would like to speak to you briefly about our role as a producer and distributor of films which are deeply rooted in the cultural and social fabric of our country and which participate in our collective effort to redefine Canadian reality.

Henceforth, the National Film Board will have the following objectives:

- to be present throughout Canada;
- to become an agent of social change;
- to play a leading role in the Canadianization of our culture.

[Text]

Nous devons réaliser notre mandat social et culturel en accord avec tous les citoyens du pays. Bref, nous devons concevoir un Office national du film qui tiendra compte des réalités territoriales de tout le pays, au-delà des distinctions clichés régions-grands centres.

De plus, nos films doivent déranger, nos films doivent provoquer. Nos programmes devront donc refléter le pays dans sa totalité, analyser la réalité en profondeur et contribuer à notre évolution collective.

Enfin, l'Office national du film devra participer à la canadienisation de notre culture. On ne pourra changer les habitudes et les goûts des citoyens instantanément, ni par la coercition ni par la fermeture aux autres. Pour parodier Flaubert, au cinéma, il ne suffit pas, pour qu'une chose soit intéressante, de la regarder longtemps! Nous devons plutôt concerter nos efforts et confronter le public avec un cinéma de qualité.

• 1120

Bref, il faut redonner à notre cinématographie nationale la place qui lui revient de droit sur nos écrans, aussi bien dans les salles commerciales qu'à la télévision et dans les écoles. Nos citoyens choisiront l'excellence.

These three objectives will be met through concrete efforts in programming, production and distribution. One might say that the spirit behind these efforts is best described by a quote from John Irving, who said that imagining something is better than remembering something.

Programming: We are in the process of revising our programming procedure. Our objective: to undertake institutional production programs which will better reflect the Canadian reality and respond to the needs of the public. This new method of programming requires that both filmmakers and marketing agents have an in-depth knowledge of the communities addressed. It rests on a dynamic and ongoing process of research and interpretation. This process will permit a more rational allocation of physical, human and financial resources and will encourage improved evaluation procedures.

Production: Our new approach involves the integration of production and marketing activities. Funds will be allocated to programs which have a specific timeframe. These programs will be developed on the basis of public needs and will hence assure that our mandate is carried out.

Distribution: Our distribution role is first and foremost to assure that Canadians have the widest possible access to our films and to our cinematic data. Secondly, our role is to respond to new market realities and to the changing values of our constituencies and to Canadian society as a whole. More specifically, we plan to update our educational and community distribution networks, to add a major electronic component to the existing system, and to systematically produce films for broadcast and specialized television services.

Je tiens de plus à affirmer notre volonté d'ouvrir davantage l'Office national du film au milieu cinématographique indépendant et à ses artisans. Nous continuerons à innover

[Translation]

We must carry out our mandate in concert with all Canadians. In short, we must define a National Film Board which takes into account the territorial realities of the entire country moving beyond the trite distinctions between regions and major centres.

Our films must disturb and provoke thought. Our programs must reflect our society, provide in-depth analysis of its concerns and contribute to our collective growth.

Finally, the board must participate in the Canadianization of our culture. We cannot change the habits and tastes of Canadians overnight, either by coercion or by closing ourselves to the outside world. Canadian film will not be interesting for the sole reason that it occupies, alone and exclusively, Canadian screens. Rather, we should focus our efforts and challenge the public with outstanding films.

In brief, our national cinema must take back its rightful place on our screens, whether in commercial theatres or on television, or in our schools. Canadians will choose the best.

Ces trois objectifs se concrétiseront par des actions précises de programmation, de production et de distribution. On pourrait dire que l'esprit qui sous-tend s'illustre parfaitement par cette phrase de John Irving, selon lequel il vaut mieux imaginer quelque chose que de s'en souvenir.

La programmation: Nous sommes à redéfinir notre processus de programmation. Notre objectif: la mise sur pied de programmes de production institutionnels qui répondent mieux aux besoins des citoyens. Cette nouvelle façon de programmer exige de la part des cinéastes et des agents de mise en marché une connaissance approfondie du milieu. Elle s'appuie sur un processus dynamique et continu de recherche et d'interprétation de la réalité. Ce processus permettra une allocation plus rationnelle des ressources humaines, financières et physiques, et privilégiera des méthodes plus adéquates d'évaluation.

La production: Notre nouvelle approche intègre la production et la mise en marché. Nous engagerons des fonds dans des programmes de durée spécifique. Ces programmes évolueront en fonction des besoins du public et nous permettront de réaliser notre mandat.

La distribution: Notre rôle de distributeur, c'est d'abord d'assurer aux citoyens un plus grand accès à nos films et à nos banques de données cinématographiques. Deuxièmement, notre rôle est de répondre aux nouvelles réalités du marché et aux valeurs changeantes de nos publics et de la société canadienne. Plus concrètement, nous voulons moderniser notre réseau de distribution communautaire et scolaire, ajouter une composante électronique importante à notre réseau actuel et, de façon systématique, de produire pour la télévision grand-public et spécialisé.

Moreover, I want to affirm our intention to make the NFB more accessible to the independent filmmaking community and its artists. We will also continue to be innovative in the

[Texte]

dans la technologie et à mettre l'accent sur un programme institutionnel de recherche et de développement.

Cette redéfinition de l'Office, cependant, ne se fera pas en vase clos, mais avec notre personnel et à l'écoute de tous les citoyens canadiens car, comme dirait le dramaturge Michel Tremblay: «Les signes du ciel viennent rarement d'en haut».

Je vous remercie. Je suis prêt à répondre à vos questions.

The Vice-Chairman: Thank you very much, gentlemen. From the Official Opposition, we have Mr. Vankoughnet and Mr. McLean. I am not sure just who wished to begin.

Mr. Vankoughnet.

Mr. Vankoughnet: Thank you very much, Mr. Chairman. First of all, I would like to welcome our witnesses from the National Film Board. I certainly appreciate very much your opening statements; many of the questions I have, I believe, will relate to some of those statements.

As a new member of this committee, Mr. Chairman, I look forward to serving as a deputy critic for my party.

I would like to start by asking a question to whomever may feel best suited to answer it. I understand that the current role and mandate of the board is presently under review. Is there any indication of when a film policy strategy paper might be coming out? In the meantime, how are you dealing with the void that is presently there, from a planning perspective?

Mr. Fortin: If you will allow me, I will answer the first question. We understand that there is a film and video policy being prepared by the Department of Communications. There has been some consultation with the NFB on the film and video policy. I understand that it has been approved at some committee of Cabinet and it is expected to be out by the end of May. That is our understanding of the situation.

• 1125

Now, turning to the second question, which relates more to the day-to-day operation in the interim, I would ask François to comment on it.

M. Macerola: Tout ce que je pourrais mentionner, c'est qu'il est évident que la politique du film va éventuellement avoir une importance capitale à l'Office national du film, mais qu'entre-temps, les choses vont de l'avant. Nous avons pris certaines décisions importantes, au niveau de la programmation entre autres. Nous voulons que nos films répondent réellement aux besoins des citoyens canadiens dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, nous avons aussi pris certaines décisions importantes concernant la communication avec le public canadien. Nous voulons établir une communication dynamique avec les citoyens. Nous sommes, tranquillement mais sûrement, en train de transformer notre infrastructure technique pour faire en sorte que l'Office national du film devienne un centre de recherche et de développement, un centre d'excellence de recherche et de développement. Par conséquent, la politique va certainement nous amener éventuellement à réorienter certains dossiers. Mais, dans l'ensem-

[Traduction]

field of film technology, with the accent on an institutional research and development programme.

This redefinition of the NFB will not be done in isolation, but rather with our staff, who are in turn responding to Canadian needs. As the playwright Michel Tremblay has said: "Messages from heaven rarely come from above".

Thank you. I am ready to answer your questions.

Le vice-président: Je vous remercie beaucoup, messieurs. MM. Vankoughnet et McLean représentent l'Opposition officielle. Je ne sais pas lequel des deux va commencer.

Monsieur Vankoughnet.

M. Vankoughnet: Merci beaucoup, monsieur le président. Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à nos témoins de l'Office national du film. J'apprécie beaucoup vos déclarations liminaires, et la plupart de mes questions s'y rapporteront.

En tant que nouveau membre du Comité, monsieur le président, j'ai hâte de faire office de critique adjoint pour mon parti.

Permettez-moi de commencer en posant une question à quiconque se croit le plus apte à répondre. Je crois comprendre que le rôle et le mandat actuels de l'Office sont en cours de réexamen. Avez-vous une idée de la date à laquelle sera publié le document sur la politique du film? Entre-temps, du point de vue de la planification, que faites-vous pour combler ce vide?

M. Fortin: Si vous permettez, je répondrai à la première question. Nous savons que le ministère des Communications est en train d'élaborer une politique en matière de film et de télévision. L'ONF a été consulté à ce sujet. Je crois comprendre que la politique a été approuvée à un comité du cabinet et qu'elle sera publiée vers la fin du mois de mai. Voilà ce que nous savons de la situation.

Je vais demander à François de répondre à votre deuxième question qui se rapporte davantage aux activités quotidiennes de la période transitoire.

Mr. Macerola: All I could say is that it is clear that the film policy will eventually be of crucial importance as regards the National Film Board, but in the meantime, things are progressing. At the programming level, among others, we have taken some important decisions. First of all, we intend that our films really meet the needs of the Canadian citizens.

Secondly, we have also taken some important decisions relating to communications with the Canadian public. We want to establish a dynamic communications with the citizenry. We are, quietly but surely, transforming our technical infrastructure so that the National Film Board will become a research and development centre, a centre of excellence in research and development. Consequently, the policy will surely bring us eventually to redirecting certain concerns. On the whole, things are progressing well enough and the quality of our films is becoming increasingly interesting.

[Text]

ble, les choses vont bon train, et la qualité de nos films devient de plus en plus intéressante.

Mr. Vankoughnet: Thank you, Mr. Chairman.

The awards that have been given lately to NFB are certainly indicative of the work that is being done. I congratulate the NFB on their recent Oscar and hope this success will continue.

I read with considerable interest, first of all, the National National Film Board's reaction to criticism and suggestions for changes in the Applebaum-Hébert report and, secondly, the lack of a market in Canada. I have had the opportunity to travel in many countries and when I am in a hotel room I have a tendency to watch TV as I am sure we all do. It is surprising to see the number of National Film Board films that are shown on foreign or international TV. However, at home we do not seem to have that opportunity. Why do not TV Ontario and the CBC make use of the National Film Board as some other networks in foreign countries do?

Mr. Macerola: They do make use of our films. I would say that 95% of our films are shown on television, prime time or non-prime time, during their lifetime. But nevertheless, the problem is that the relationship between Radio-Canada-CBC and the other provincial broadcasters is not well organized. Therefore, the public does not make a habit of looking at television in order to see NFB films.

So the first objective, I think, is to produce for this medium. It is important to produce for the television medium, which is totally different from the cinematographic medium. On the other hand, what is important is to establish a privileged relationship with the broadcasters, in order that the Canadian public will make a habit of looking at good cultural Canadian films.

Mr. Fortin: If I may add to Mr. Macerola's remarks, it is an area of concern to the board, the visibility of our NFB films. We have struck a committee with CBC and Radio-Canada to try to improve the accessibility of our films to the broadcasters, CBC and Radio-Canada.

I would say that the situation is improving, but I feel that there is still some progress to be made in that direction.

Mr. Vankoughnet: One thing, Mr. Chairman, that I find when looking at public service broadcasting from our neighbours to the south, in the United States, there seems to be much more National Film Board content on those stations than what we can obtain here in Canada. So I believe there is a void and there certainly is promotion... We have to communicate with the public in general to make people aware of what is available.

I understand there is a new program now where people can tape National Film Board programs for home video viewing.

[Translation]

M. Vankoughnet: Je vous remercie, monsieur le président.

Les prix qu'a reçus récemment l'Office national du film sont certainement une indication du travail bien fait. Je félicite l'Office pour l'Oscar qu'il a reçu récemment et j'espère qu'il continuera à avoir du succès.

J'ai lu avec énormément d'intérêt, premièrement la réaction de l'Office national du film aux critiques et aux suggestions de changement du rapport Applebaum-Hébert et, deuxièmement, à propos de l'absence d'un marché au Canada. J'ai voyagé dans beaucoup de pays et lorsque je me trouve dans une chambre d'hôtel, j'ai l'habitude de regarder la télévision, comme nous le faisons tous probablement. C'est surprenant de voir combien de films de l'Office national du film sont montrés à la télévision internationale ou étrangère. Cependant, ici au pays, ce n'est pas la même chose. Pourquoi TV Ontario et Radio-Canada n'utilisent-elles pas les réalisations de l'Office national du film comme le font d'autres réseaux dans des pays étrangers?

M. Macerola: Elles le font. Je dirais que 95 p. 100 de nos films sont montrés à la télévision, aux heures de grande écoute ou à d'autres moments, pendant la durée de vie de ces films. Néanmoins, la difficulté réside dans un manque de cohésion dans les rapports entre Radio-Canada-CBC et les autres radiotélédiffuseurs provinciaux. Par conséquent, le public n'a pas l'habitude de regarder la télévision pour voir des films de l'ONF.

A mon avis, il faudrait avoir comme premier objectif de produire pour ce médium. Il est important de produire pour le médium de la télévision, qui est tout à fait différent de celui de la cinématographie. Par ailleurs, il est important d'établir des rapports privilégiés avec les radiotélédiffuseurs, afin que le public canadien prenne l'habitude de regarder de bons films culturels canadiens.

M. Fortin: Permettez-moi de faire suite aux remarques de M. Macerola: l'Office se préoccupe de cette question de la visibilité des films de l'ONF. Nous avons formé un comité avec Radio-Canada et CBC afin de favoriser pour les radiotélédiffuseurs, CBC et Radio-Canada, l'accessibilité à nos films.

J'ajouterais que la situation s'améliore, mais on peut toujours faire des progrès dans ce sens.

M. Vankoughnet: Il y a une chose qui me frappe, monsieur le président, c'est que quand je regarde les émissions de la télévision publique de nos voisins du Sud, des États-Unis, il semble que le contenu de l'Office national du film dans ces stations soit beaucoup plus élevé que celui que nous avons au Canada. Je crois donc qu'il faut combler ce vide et que la publicité... Nous devons communiquer avec le public en général pour le rendre conscient de ce que nous offrons.

Je crois comprendre qu'un nouveau programme existe, les gens peuvent enregistrer des programmes de l'Office national du film pour leur usage privé à la maison.

[Texte]

• 1130

Is this going to be available in district offices, where people can go in and tape whatever is available from the National Film Board? Will this be promoted to make people aware of this throughout the country where there are National Film Board offices?

Mr. Macerola: There is only one problem. It is a question of copyright. The NFB must... to invite the people to make videotapes, our productions must have all rights. So it is a difficulty, because at a certain point it would cost a lot of money to buy out all these rights.

Nevertheless, what we would like to do is to make our product accessible to the Canadian citizen; and video is one of the most popular media for reaching the Canadian citizen. I think within a two- or three-year period Canadian citizens will be invited to walk into our offices with a virgin tape and they will walk out with a content having been transferred to these tapes, provided they pay a minimal fee for service, for example, of about, I would say, \$5 to \$10.

What is important is to put our films in communication with the Canadian citizen by using all means. We would like to privilege television—to come back to your first question—we would like to privilege prime-time television, and specialized television too. But we should not forget our community distribution network, 16mm, which is very important. When we say that we would like to add an electronic component to this system, we are totally referring to the example you just gave, concerning the possibility of the citizen getting access to our films on tape.

Mr. Fortin: There is an experimental program now in Ottawa in operation whereby you can go with your virgin cassette, for \$5, and some material will be transferred to your cassette. There is quite a wide selection. At the moment it is on an experimental basis. We are looking forward to expanding that to all regions, because the video market is a terrific market, and the National Film Board wants to be in that market.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, 1984 marks a very significant year in many parts of Canada historically, and I would like to know what activities the National Film Board have in taping many of the activities, such as the bicentennial in the Province of New Brunswick, the visit of Her Majesty the Queen, the visit of the Pope, the bicentennial in Ontario, the bicentennial of the landing of the United Empire Loyalists, the 450th anniversary of the landing of Jacques Cartier. What type of program has been laid out to cover these things and make Canadians more aware of their heritage and why we are at the stage we are in our cultural diversity in Canada?

Mr. Macerola: L'Office est impliqué dans tous ces dossiers-là, qu'il s'agisse de la visite du pape ou des activités de Québec 1534-1984. Il est évident que l'Office national du film agit en tant que collaborateur. Il collabore avec les diverses autorités, que ce soit au niveau provincial, au niveau municipal ou au niveau ecclésiastique, comme dans le cas de la visite du pape. Nous avons l'intention de bloquer des sommes d'argent afin de

[Traduction]

Ce service sera-t-il disponible dans les bureaux de district où les gens pourraient se rendre et enregistrer n'importe quel film produit par l'ONF? Va-t-on en faire de la publicité afin d'informer le public de l'existence de ce service dans les bureaux de l'Office National du Film?

M. Macerola: Il n'y a qu'un seul problème, c'est celui des droits d'auteur. Pour inviter le public à faire des enregistrements magnétoscopiques, nous devons être propriétaires de tous les droits. Il faudrait donc que nous achetions en totalité et cela finirait par coûter très cher.

Néanmoins, nous tenons à mettre nos produits à la disposition de tous les Canadiens et les bandes vidéo sont le support le plus populaire pour cela. Je pense que d'ici deux ou trois ans, nous pourrions inviter les Canadiens à se rendre dans l'un de nos bureaux avec une bande vierge et faire les enregistrements qu'ils désirent contre une redevance minime de peut-être cinq ou dix dollars.

Ce qui compte, c'est de mettre en oeuvre tous les moyens pour diffuser nos films parmi le public. Nous souhaitons privilégier la télévision à cet égard—nous revenons là à votre première question—diffuser nos films aux heures de grande écoute mais aussi dans le cadre d'émissions plus spécialisées. N'oublions pas non plus notre réseau de distribution communautaire en 16mm, qui est très développé. Lorsque nous parlons d'ajouter une composante électronique à ce réseau, nous passons là à l'exemple que vous venez de donner, qui est la possibilité pour le public d'enregistrer nos films sur bandes vidéo.

M. Fortin: Nous mettons déjà en oeuvre un programme expérimental à Ottawa qui vous permet de transférer certains documents sur une cassette vierge que vous fournissez vous-même, au coût de 5\$. Le choix est relativement vaste, mais ce n'est pour l'instant qu'un programme pilote que nous envisageons d'étendre à d'autres régions, car le marché des vidéos est en pleine expansion et l'Office national du film ne veut pas en être absent.

M. Vankoughnet: Monsieur le président, toutes sortes de commémorations et de célébrations se dérouleront en 1984 dans diverses régions du Canada et j'aimerais savoir ce que l'ONF a prévu de faire à cet égard, dans le cadre du bicentenaire de la province du Nouveau-Brunswick, de la visite de Sa Majesté la Reine, de la visite du Pape, du bicentenaire en Ontario, du bicentenaire de l'arrivée des Loyalistes, du 450^e anniversaire du débarquement de Jacques Cartier. Qu'avez-vous prévu comme activités de tournage durant toutes ces fêtes, afin de rendre les Canadiens plus conscients de leur patrimoine et de leur diversité culturelle?

Mr. Macerola: The Board will be involved in all these activities ranging from the visit of the Pope to the Quebec 1534-1984 commemoration. The National Film Board cooperates with the various organizers, provincial or municipal governments, or the Catholic Church in the case of the visit of the Pope. We are setting aside funds in order to be able to depict this reality to Canadian citizens. We never act alone.

[Text]

pouvoir dépeindre cette réalité-là aux citoyens canadiens. Mais c'est toujours en collaboration avec d'autres organismes, et non pas seul, dans le cadre de programmes de production et de communication.

Mr. Vankoughnet: How are these decisions made? Are they programmed a year in advance? Are they requests accepted by organizational groups within communities? What is your priority in determining what you will make a film of?

Mr. Macerola: We are trying to change the programming process of the National Film Board. What we want to do is to be sure that the films or the programs we are going to establish will really answer the needs of the Canadian citizen.

• 1135

So what we would like to establish is an institutional programming process by which the citizens will be involved, the film commissioner and the board of trustees will be involved, and the users of the NFB films, the film-makers and the marketing agents of the NFB will be involved. The problem now with the NFB, I think, is that the programming system is a little bit too much ad hoc. Somebody one morning decides to make a film on that subject; it goes without a programming system and it will finally end up in a film.

What we would like to do is control the programming of the NFB. We would like to earmark a certain amount of our financial and human resources in order to be sure the programs which will be designed will really answer the needs of Canadian citizens. In order to do so, the programming should be a happy mixture of these four groups I have just described, not coming only from the film-makers or the marketing agents. So that is why we would like to train our marketing agents to be able to identify and to try to transcribe the needs of the Canadian citizen into well organized production programs.

This programming process is very close to the planning process at the NFB in order that we make better use of our human, financial and physical resources. This is the objective we will be working on for the next year, to improve the quality of our programming in order that the NFB will be there not only to depict the Canadian reality and to participate in the making of our new culture and new society, but with the involvement of all the Canadian citizens and the users of our films.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, can the witnesses give me any idea of some of the programming that is planned around some of the events I have mentioned? Will there be specific coverage of some of these very significant events during 1984 for viewing and showing the Canadian public?

Mr. Macerola: Je peux mentionner d'abord un projet de film de Pierre Perrault, qui va faire la traversée de l'Atlantique. Je peux mentionner aussi, dans le cadre d'une série qui s'appelle *Political Process*, un film sur le bicentenaire du Nouveau-Brunswick. Aussi, il va de soi que l'Office a l'intention de tourner un documentaire sur la visite de la Reine. En ce qui concerne la visite du pape au Canada, l'Office fait déjà partie

[Translation]

We always cooperate with other organizations under our production and communication programs.

Mr. Vankoughnet: Comment se prennent les décisions? Sont-elles programmées un an à l'avance? Sont-elles fondées sur des demandes soumises par différents comités d'organisation? Comment décidez-vous les priorités de réalisation de films?

Mr. Macerola: Nous sommes en train de refondre le processus de programmation de l'Office national du film de façon à nous assurer que les films ou les programmes que nous produisons répondent bien aux besoins des Canadiens.

Nous essayons donc de mettre en place un processus rassemblant la participation des citoyens, du commissaire à la cinématographie, du conseil d'administration, des usagers des films de l'O.N.F., des réalisateurs et des distributeurs. Le problème à l'heure actuelle, c'est que la programmation de l'O.N.F. est un peu trop empirique: un jour quelqu'un décide de faire un film sur tel ou tel sujet, sans qu'il y ait vraiment un système de programmation rationnel.

Nous essayons donc de mieux contrôler la programmation de l'O.N.F. et nous voulons affecter à cette tâche une certaine portion de nos ressources financières et humaines, de façon à bien nous assurer que nos programmes répondent aux besoins du public. Pour cela, il faudra que la programmation soit une résultante des avis exprimés par ces quatre groupes et ne soit pas décidée uniquement par les réalisateurs ou les distributeurs. C'est pourquoi nous aimerions former nos distributeurs à identifier les besoins du public et à les traduire en programme de production bien structuré.

Ce travail de programmation est étroitement lié au processus de planification que nous mettons en place à l'O.N.F. et qui vise à rationaliser nos ressources humaines, financières et physiques. C'est sur cet objectif que nous allons travailler l'année prochaine, l'amélioration de la qualité de notre programmation afin que tous les Canadiens et tous les usagers de nos films puissent contribuer à la tâche qui est la nôtre, de décrire la réalité canadienne et de façonner notre nouvelle culture et notre nouvelle société.

Mr. Vankoughnet: Monsieur le président, le témoin pourrait-il m'indiquer quelles sortes d'activités l'O.N.F. prévoit pour couvrir les cérémonies que j'ai mentionnées? L'O.N.F. va-t-il couvrir plus spécialement certains de ces événements particulièrement marquants qui vont se dérouler en 1984, pour les montrer au public canadien?

Mr. Macerola: I might mention first of all a film project by Pierre Perrault who will do a crossing of the Atlantic. There will also be a film on the bicentennial of New Brunswick within a series entitled *The Political Process*. We also intend of course to produce a documentary on the Queen's visit. As far as the Pope's visit is concerned, the Board is already a member of the organizing committee of this visit. We will be

[Texte]

du comité organisateur de la visite. On va tourner énormément de matériel d'archives qui, par la suite, va être mis à la disposition des diverses maisons de diffusion, au Canada et à l'étranger.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, could the National Film Board—I am sure there is a list; I do not have it—make available to Members who do not have it an index of what is available from the National Film Board on file presently as well as what their program is in the near future?

Mr. Macerola: Yes, absolutely.

Mr. Vankoughnet: I would appreciate that, Mr. Chairman.

I am not sure how much time I have.

The Vice-Chairman: Five minutes.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, one other thing I would like to raise today is a question which has been touched on here; that is, the question of National Film Board offices in the various regions of Canada. A little over a year ago there was quite a controversy, of course, when there were some restraints announced to close some of our National Film Board offices. I know our chairman was involved and several Members in the House, and I was very pleased to see some of the changes adopted.

Now, I am under the understanding that this was more or less a moratorium to review. I would like to know what the long-term program will be for regional offices and if you have any further comments you would like to make concerning the role of our regional offices and the expanded use of these offices, as has been mentioned here, for more public involvement and more awareness generally of what the National Film Board has to offer the general Canadian public.

• 1140

Mr. Fortin: Mr. Chairman, the answer in great part to the question will be contained in the film policy. I understand the film policy will be a blueprint for the National Film Board. From the film policy, management and the Board of the National Film Board will develop an implementation program.

It is the intention of the National Film Board to be present in all regions of Canada. At the Film Board, we, at the board, have stressed that Canadian reality that Canada is not composed only of Toronto and Montreal and that we have gone to a great extent out of our way to have production facilities and a regionalization program.

To me, it will be in the film policy—what we can do and what we can maintain or what we can expend. I do not know if François would like to comment further on that subject . . .

Mr. Macerola: What I would like to say is that for the NFB I think that presence and milieu is very important; it is very, very important, because if we want to really answer the needs of the citizens, we must be in close relationship with them.

[Traduction]

filming a large amount of archives material which will be made available to the various distribution firms in Canada and abroad.

M. Vankoughnet: Monsieur le président, l'O.N.F. pourrait-il remettre aux députés qui ne la possèdent pas une liste des films actuellement disponibles, ainsi que des projets de tournage immédiats?

M. Macerola: Oui, certainement.

M. Vankoughnet: J'en serais reconnaissant, monsieur le président.

Combien de temps me reste-t-il?

Le vice-président: Cinq minutes.

M. Vankoughnet: Monsieur le président, j'aimerais également revenir sur la question qui a déjà été évoquée, à savoir les bureaux de l'Office national du film dans les diverses régions du Canada. Il y a un peu plus d'un an, l'annonce de la fermeture de certains de ces bureaux pour cause d'austérité budgétaire a suscité toute une controverse. Notre président et plusieurs autres députés sont intervenus à cet égard et je constate avec plaisir que des changements ont été apportés.

J'avais cru comprendre que l'on avait plus ou moins décidé un moratoire sur les fermetures, en attendant un complément d'étude. J'aimerais savoir quels sont vos projets à long terme en ce qui concerne les bureaux régionaux, quel rôle vous songez à leur donner et comment vous comptez faire participer davantage le public et mieux l'informer de ce que l'Office national du film a à lui offrir.

M. Fortin: Monsieur le président, cette question trouvera en très grande partie réponse dans la politique cinématographique, cette politique qui, je crois, va constituer une sorte d'épure préliminaire pour l'Office national du film. À partir de cette politique cinématographique, la direction et le conseil d'administration de l'Office vont mettre au point un programme d'application.

L'Office national du film entend manifester sa présence dans toutes les régions du Canada. Le conseil d'administration de l'Office insiste très fort sur le fait que la réalité canadienne ne se limite pas à Toronto et à Montréal, et nous avons fait des pieds et des mains pour instaurer un programme de régionalisation et mettre en place des studios.

À mon sens donc, ce sera cette politique cinématographique—ce que nous pouvons faire, ce que nous pouvons conserver ou ce que nous pouvons étoffer. Peut-être François aimerait-il en dire davantage à ce sujet . . .

M. Macerola: J'aimerais ajouter qu'à mon avis, du point de vue de l'ONF, la présence et le milieu sont extrêmement importants, vraiment très importants, parce que si nous voulons effectivement satisfaire les besoins de la population, nous devons rester en contact très étroit avec elle.

[Text]

What we would like to do is to re-define our national library system, and to start implementing the concept of Canadian audiovisual centres which will integrate production and distribution and which will become *le chef-lieu* of the Canadian cinematography in our country.

Concerning communication with the public, we would like to re-define the professional and mechanical aspects of our system in order to define the term "professional" as meaning marketing activities which will be integrated with production. The mechanical activities means the release of prints, 16mm or video or sales to Radio-Canada, CBC or other provincial broadcasters.

So what we would like to do is improve the accessibility to our films. I am not sure that we made the infrastructure that we have right now. I am not sure that we will keep the 32 offices that we have, because it is very expensive. On the other hand, we do not have the financial resources to really look after, in a professional manner, the system. But what we would like to do is to improve the accessibility to our films to the Canadian public.

We are really working hard to try and find new ways and new, imaginative ways to communicate with the Canadian citizens. Nevertheless, what is really important for the NFB is the presence and milieu, which is really important. It does not mean that maybe we will have regional offices. We will have regional offices, but not 32 or 33. Maybe we will decrease the number, but there will always be a presence of the NFB in the milieu through, maybe, a smaller office or through some professional operation being done in the region, or in the territory.

The Vice-Chairman: Excuse me, Mr. Vankoughnet, we will come back to your side in a minute.

Mr. Vankoughnet: Thank you very much.

The Vice-Chairman: On the government side we have Mr. Burghardt and Mr. Bockstael and, I believe, Mr. Burghardt would like to begin.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman. I, too, would like to welcome the witnesses from the National Film Board as we discuss the estimates of the NFB.

I would just like to follow up on the question of Mr. Vankoughnet, if I may. As my colleague has mentioned, this was quite a controversial situation a year ago, the suggestion to close the various regional offices of the NFB.

I appreciate what has been said already, Mr. Chairman, but I wonder if, in order to maintain the presence of the NFB in the various areas across the country, would you intend to do this through electronic means? You say that possibly you could cut down on some of the offices, but how are you going to maintain that presence? Could you be a little more specific?

[Translation]

Nous voulons donc ainsi redéfinir notre système national de filmothèque et commencer à concrétiser le concept des centres audiovisuels canadiens qui serviront à assurer l'intégration de la production et de la distribution et qui deviendront également en quelque sorte le chef-lieu de l'industrie cinématographique canadienne au Canada.

Pour ce qui est des contacts avec le public, nous aimerions également redéfinir les éléments professionnels et mécaniques de notre système, afin de pouvoir définir le terme «professionnel» qui, selon nous, signifie toutes les activités de commercialisation que nous allons intégrer à la production. Les activités mécaniques en revanche s'entendent de la distribution des copies, en 16 millimètres ou en vidéo, ou des ventes à Radio-Canada, au réseau CBC et aux autres diffuseurs provinciaux.

Nous voulons donc que nos productions deviennent plus accessibles. J'ignore si c'est nous qui sommes à l'origine de l'infrastructure dont nous disposons actuellement, j'ignore également si nous allons conserver les 32 bureaux que nous avons déjà, car évidemment ils nous coûtent très cher. En revanche, nous n'avons pas vraiment les moyens nécessaires pour nous occuper professionnellement du système. Par contre, nous aimerions, comme je le disais, faire en sorte que nos productions soient plus accessibles pour le public.

Nous faisons tout ce que nous pouvons dans ce sens, pour multiplier les contacts avec la population, parfois en utilisant des moyens très ingénieux. Quoi qu'il en soit, ce qui importe véritablement pour l'O.N.F., c'est la présence et le milieu, c'est cela qui est important. Cela ne veut pas dire que nous aurons peut-être des bureaux régionaux. Nous allons en avoir, certes, mais pas 32 ou 33. Peut-être allons-nous en avoir moins, mais nous aurons toujours cette présence de l'ONF dans tout le milieu, même si nous devons nous contenter de bureaux de moindre envergure ou assurer notre présence par l'une ou l'autre activité professionnelle dans la région ou dans le territoire intéressé.

Le vice-président: Excusez-moi, monsieur Vankoughnet, mais nous allons revenir à vous dans quelques instants.

M. Vankoughnet: Merci beaucoup.

Le vice-président: Il nous reste du côté ministériel MM. Burghardt et Bockstael, et je pense que c'est M. Burghardt qui souhaiterait prendre la parole le premier.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président. J'aimerais à mon tour souhaiter la bienvenue aux représentants de l'Office national du film puisque nous sommes saisis du budget de cet organisme.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que M. Vankoughnet. Comme il l'a mentionné lui-même, la proposition qui avait été faite il y a un an environ de fermer tous les bureaux régionaux de l'ONF avait été fort controversée.

J'ai parfaitement compris ce que nous ont dit les témoins jusqu'à présent, monsieur le président, mais je me demande si, pour pouvoir vraiment conserver cette présence de l'O.N.F. dans toutes les régions du Canada, l'Office n'entendrait pas procéder en utilisant l'électronique. Vous dites qu'il est possible que vous puissiez supprimer certains de vos bureaux

[Texte]

Mr. Macerola: I think we should have a certain number of film officers posted in the Canadian territory. After that, when you refer to the electronic distribution, it is only a way to communicate to the Canadian citizen; 16 mm is another way to communicate with the Canadian citizen, but I am trying to say that the film officers will be present in the milieu. I do not know what kind of infrastructure these film officers will have access to, but nevertheless we need these people in the milieu in order to be able to interpret the Canadian reality.

Mr. Burghardt: But in the matter of distribution—and this gets to the heart of one of the major problems, I think . . . and one of the major criticisms that has existed regarding the National Film Board is the lack of distribution. You have had these regional offices for many years. Granted you do produce outstanding films, Oscar award winners and that type of thing, but how many Canadians actually get to see these various films? Through the electronic media, even with the presence of a film officer, would that film officer be equipped so people could come in with cassettes and that type of thing to make use of various film products on their home VCRs, which is certainly building up in the Canadian market today? Is that a possibility?

Mr. Macerola: Absolutely.

Before I made the distinction between professional activities and mechanical activities. What is important for us is really to put the Canadian citizen in contact with the print, electronic or 16 mm print, but over and above that is another role the film officer must play, and that is to be in the milieu and to be able to analyse the needs of the Canadian citizen. Frankly speaking, I really do not have a clear answer concerning the kind of infrastructure we need for the time being. The only thing I can say is that there will always be a certain number of regional offices in Canada which will integrate production and distribution activities. But I do not know the type and the size of the infrastructure we are trying to build.

Mr. Burghardt: All right.

On the same question really, I notice in the opening statement you say:

Our films must disturb—must provoke thought.

Mr. Macerola: Yes.

Mr. Burghardt:

Our programmes must reflect this society, provide in-depth analysis of its concerns, contribute to our collective growth.

Reading that, I do not see any indication of, let us say, pure entertainment. Where does that fit into the mandate or your idea of what the NFB should be doing? I am a little concerned

[Traduction]

ou en réduire l'envergure, mais à ce moment-là comment allez-vous pouvoir conserver cette fameuse présence? Pourriez-vous être quelque peu plus précis?

• 1145

M. Macerola: Il faudrait, à mon avis, qu'un certain nombre d'agents de film soient postés en divers lieux. Ensuite, lorsqu'il est question de distribution électronique, il ne s'agit là que d'une façon de communiquer avec les citoyens canadiens, le film de 16 mm en est une autre, mais ce que j'essaie de faire ressortir c'est que les agents de film doivent être présents dans le milieu. Je ne sais pas à quelle sorte d'infrastructure ces agents de film auront accès, mais néanmoins nous avons besoin de ces gens dans le milieu pour pouvoir interpréter la réalité canadienne.

M. Burghardt: Pour ce qui est de la distribution—et c'est au coeur même des problèmes importants, à mon avis . . . une des principales critiques qu'on a faites à l'endroit de l'Office national du film est justement l'absence de cette distribution. Les bureaux régionaux existent depuis bien des années. Je vous l'accorde, ils produisent des films extraordinaires, des films qui gagnent des Oscar par exemple, mais combien de Canadiens peuvent voir ces films? Par le biais des médias électroniques, même s'il existe un agent de film, est-ce que cet agent aurait l'équipement nécessaire pour que la population puisse venir avec des cassettes, par exemple, pour s'en servir ensuite grâce à leur propre matériel magnétoscopique, chez eux, nous savons que ce matériel prolifère sur le marché canadien. Est-ce que ce serait possible?

M. Macerola: Bien sûr.

Auparavant, j'ai établi la distinction entre les activités professionnelles et les activités mécaniques. Nous trouvons important de placer le citoyen canadien en communication avec l'imprimé, l'électronique ou le film de 16 mm, mais en plus de cela l'agent de film peut jouer un autre rôle, être présent dans le milieu et analyser les besoins du citoyen canadien. Je vous avouerai franchement que je n'ai pas de réponse claire au sujet du genre d'infrastructure qu'il nous faut. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y aura toujours un certain nombre de bureaux régionaux au Canada pour intégrer les activités de production et de distribution. Cependant, je ne connais pas le genre ou l'importance de l'infrastructure que nous essayons d'obtenir.

M. Burghardt: Très bien.

Sur le même sujet, je remarque que vous dites dans votre déclaration liminaire:

Nos films doivent déranger, provoquer.

M. Macerola: Oui.

M. Burghardt:

Nos programmes devront refléter le pays, analyser la réalité en profondeur, contribuer à notre évolution collective.

En lisant ça, je ne vois rien, disons, qui ait trait au simple divertissement. Où est-ce que cela s'inscrit dans le mandat ou dans ce que vous pensez que l'ONF doit faire? Votre déclara-

[Text]

about that statement that our films must disturb and must provoke thought. Is that the exclusive mandate for the NFB?

Mr. Macerola: I would not say it is the exclusive mandate, but before I was trying to describe the institutional programming process, the new system, and I would say that 75% of our human and financial resources should work within certain programs which will be challenging for the Canadian citizens. The other 25% should be programs which will be called as the right to fail or the right to succeed, and a film like *Flamenco*, for example, can very well be made from this 25% of non-earmarked programming. But I think it is important really to redefine the mission of the NFB and try to find *un point de vue* in order to be able to identify the role the NFB should be playing in society and the type of film we should be making.

Mr. Burghardt: All right. You mentioned *Flamenco*.

Mr. Macerola: Yes.

Mr. Burghardt: Who has seen it, really? How many Canadian citizens have seen it? Here is obviously an outstanding film . . .

Mr. Macerola: Yes.

Mr. Burghardt: —but we get to the heart of the problem here of . . .

Mr. Macerola: It has been on television, on Radio-Canada, on CBC. We tried very hard to sell the film to some theatre exhibitors, and it did not work. They told us that it was a little bit too long; that in theatres what they need is only a 10-minute reel. It will be available through video clubs across Canada and through our community distribution network.

• 1150

Mr. Burghardt: Do you make an attempt to broker your films, you know on a rental basis to try to rent them out to sell the rights?

Mr. Macerola: Yes. Absolutely.

Mr. Burghardt: You make an honest attempt to do that?

Mr. Macerola: Oh, yes; absolutely. And over and above that we organize a certain number of public screenings, but you cannot reach the Canadian population through public screenings. As Mr. Fortin said, we are trying to really improve the quality of the relationship between NFB/ONF, Radio-Canada/CBC and the other private and public broadcasters in Canada. It is only at the price of making good films and redefining our relationship with Radio-Canada/CBC and the other broadcasters that Canadian citizens will really have access to the NFB product.

Mr. Burghardt: Well, this certainly has been the suggestion and the policy of the Minister of Communications, and I can state that very officially, as we well know.

Perhaps just on that point, Mr. Fortin mentioned, Mr. Chairman, that a committee has been set up. Do you find the

[Translation]

tion que nos films doivent déranger, provoquer, m'inquiète un peu. Est-ce là le mandat exclusif de l'ONF?

M. Macerola: Je ne dirais pas que c'est son mandat exclusif, mais j'essayais de décrire plutôt la programmation institutionnelle, le nouveau système, et je dirais que 75 p. 100 de nos ressources financières et humaines doivent être mises en oeuvre au sein de certains programmes qui posent un défi pour le citoyen canadien. Les autres 25 p. 100 devraient représenter des programmes qui auraient le droit d'échouer ou le droit de réussir, un film par exemple comme *Flamenco* pourrait très bien être produit à l'intérieur des 25 p. 100 de cette programmation non définie. Il est important, à mon avis, de redéfinir la mission de l'O.N.F. pour essayer de trouver un point de vue, afin d'identifier le rôle que l'ONF pourrait jouer dans la société et le genre de films que nous devrions produire.

M. Burghardt: Très bien. Vous avez mentionné le film *Flamenco*.

M. Macerola: Oui.

M. Burghardt: Qui l'a vu vraiment? Combien de citoyens canadiens l'ont vu? Voilà un film remarquable . . .

M. Macerola: Oui.

M. Burghardt: . . . voilà le coeur du problème . . .

M. Macerola: Il a été montré à la télévision, à Radio-Canada et à CBC. Nous avons vraiment essayé de vendre le film à certains exploitants de salles de cinéma, mais sans succès. Ils nous ont répondu que le film était un peu trop long, que dans les salles de cinéma ils ne prennent que des bobines de 10 minutes. Le film sera présenté dans tous les clubs vidéo du Canada et par le biais de notre réseau de distribution communautaire.

M. Burghardt: Avez-vous essayé de passer par un courtier, pour louer vos films afin d'en vendre les droits?

M. Macerola: Oui, certainement.

M. Burghardt: Vous avez honnêtement essayé de le faire?

M. Macerola: Absolument. En outre, nous avons organisé un certain nombre de projections publiques, mais on ne peut rejoindre le public canadien de cette façon. Comme l'a dit M. Fortin, nous essayons vraiment d'améliorer la qualité des rapports entre le NFB/ONF, Radio-Canada/CBC et les autres télédiffuseurs privés et publics au Canada. C'est n'est qu'au prix d'une production de bons films et d'une redéfinition de nos rapports avec Radio-Canada/CBC et des autres télédiffuseurs que les citoyens canadiens auront vraiment accès aux produits de l'Office national du film.

M. Burghardt: Cela rejoint certainement les suggestions et la politique du ministre des Communications, je peux le dire officiellement, d'après ce que j'en sais.

A ce sujet, M. Fortin a mentionné qu'un comité avait été formé, monsieur le président. Croyez-vous que Radio-Canada

[Texte]

CBC being responsive to using your product, or is it just a matter of going through the necessary motions, because the CBC really it has been suggested to them by the Minister that they do in fact get together with the NFB and use your product? But how serious do you feel that coming together is?

Mr. Fortin: The relationship has improved tremendously, because I would say that a few years ago it was a bit like the two solitudes.

Mr. Burghardt: Yes.

Mr. Fortin: CBC on its side was producing its own material, and the NFB was on the other side was producing film and video material, with not much interrelation between the two organizations. CBC had some comments on the NFB films: that they did not have the proper length for the broadcasting mode; they did not have the right treatment of a subject.

TV is closer to newspapers, and NFB films are closer to editorials, so we make the distinction between an essay and a newspaper report. But at one point we decided that was fine; that it is true we were not producing the right mode; that maybe our way to treat the subject was different, and so on. But nevertheless, we felt there was something wrong, because it could not be all that off mark. So there were representations made at the time to Al Johnson, when he was president of Radio-Canada and CBC. Our concern was then taken up to the Minister who, in turn, spoke to CBC and Radio-Canada. I must say that if we had some failings we are trying to correct them, and at the same time CBC is trying to have, I would say, a more objective look at our productions to find what would be of interest to the viewers. I think each organization has put some water in it.

Mr. Burghardt: All right, let me ask this, and this gets back to the statement about films must disturb and provoke thought. Recently the NFB has been involved, Mr. Chairman, in a film production on Dr. Henry Morgentaler. I do not know whether other members of the committee have received correspondence from constituents on it, and phone calls and the like, but I, for one, certainly have. I would like to know the background regarding the production of this particular film, because the big complaint from many Canadian citizens is the fact that tax dollars were used to produce this film, a film on an individual who many people felt has been in an illegal position. Why should the NFB be involved in producing a film which in the minds of many people has shown this particular gentleman to almost be in a hero type situation?

• 1155

Perhaps you could give us the background, the *raison d'être* for it, because it has created a lot of concern across the country.

Mr. Fortin: François, do you want to comment?

M. Macerola: Nous avons reçu jusqu'à maintenant un nombre très important de lettres, environ 2,000, de gens qui n'avaient pas encore vu le film, cependant. Ce film-là s'inscrit

[Traduction]

répondra et utilisera vos produits, ou est-ce qu'il s'agit simplement de faire les choses pour la forme, puisque le ministre a suggéré à Radio-Canada de se mettre en rapport avec l'ONF et d'utiliser vos produits? À quel point cette association est-elle sérieuse?

M. Fortin: Les rapports se sont améliorés grandement, car je peux vous dire qu'il y a quelques années, c'était un peu comme les deux solitudes.

M. Burghardt: Oui.

M. Fortin: Radio-Canada produisait de son côté son propre matériel, et l'ONF produisait de son côté des films et du matériel vidéo, sans qu'il y ait beaucoup de relations réciproques entre les deux. Radio-Canada a fait certains commentaires au sujet des films de l'ONF, à savoir que ces films n'avaient pas la bonne longueur pour le mode télévision, ou que le traitement d'un sujet ne leur convenait pas.

La télévision se rapproche des journaux et les films de l'Office national du film se rapprochent des éditoriaux. Nous établissons donc la distinction entre l'éditorial et la nouvelle. Nous avons donc décidé à un certain moment, très bien, c'est vrai que nous ne produisons pas le mode qui convient, peut-être que notre façon de traiter le sujet est différente. Néanmoins, nous estimions que quelque chose n'allait pas, car nous n'avons pas pu rater la cible à ce point. On a donc présenté des observations à l'époque à Al Johnson, qui était président de Radio-Canada et de CBC. Notre préoccupation a été portée à l'attention du ministre qui, à son tour, a communiqué avec Radio-Canada et CBC. Je dois dire que si nous avons fait quelques erreurs, nous essayons de les corriger. En même temps Radio-Canada essaie d'avoir un point de vue plus objectif quant à nos productions pour voir ce qui intéresserait les téléspectateurs. Je pense que chaque organisation a mis de l'eau dans son vin.

M. Burghardt: Très bien, permettez-moi de vous poser cette question, qui a trait à votre déclaration concernant les films qui doivent déranger et provoquer. L'ONF a participé récemment, monsieur le président, à un film concernant le Dr Henry Morgentaler. Je ne sais pas si les autres membres du Comité ont reçu des lettres de leur électeurs à ce sujet, des appels téléphoniques, par exemple, mais personnellement j'en ai reçu. J'aimerais savoir ce qui se passe avec la production de ce film, car beaucoup de citoyens canadiens se sont plaints du fait que le dollar du contribuable avait servi à produire ce film, un film concernant un particulier qui, de l'avis de bien des gens, se trouve dans une situation illégale. Pourquoi l'O.N.F. produirait-elle un film qui, aux yeux de bien des gens, transforme cette personne en quasi héros?

Peut-être que vous pourriez nous expliquer la genèse de ce film, sa raison d'être, car c'est un sujet qui préoccupe beaucoup de Canadiens.

M. Fortin: François, voulez-vous répondre?

Mr. Macerola: To date we have received a great many letters—about 2,000 I would say—from people who had not even seen the film yet. This particular film is part of a series

[Text]

dans une série qui s'intitule en anglais *Democracy on Trial*. C'est une série qui essaie de démontrer comment les actions des citoyens canadiens peuvent faire évoluer le système judiciaire canadien. Je vais vous donner un autre exemple de film qui va s'inscrire dans cette série-là qui, en passant, est une coproduction Radio Canada-C.B.C. Par conséquent, les films vont être disponibles en français et en anglais. Un autre dossier sera probablement le dossier Roncarelli, qui a fait couler énormément d'encre au Québec. Ce n'est pas un film sur un médecin qui a prôné l'avortement au Canada, loin de là. C'est un film qui essaie de démontrer qu'un individu a pu faire en sorte que le Code criminel soit modifié de deux façons. Dans un premier temps, le Code criminel a été modifié: la Cour d'appel ne peut pas renverser une décision d'un jury sans ordonner un nouveau procès. C'est le premier point qui ressort du film. Deuxièmement, le Code criminel a été modifié en fonction de l'avortement thérapeutique. Je ne vous dis pas que c'est à cause du travail du docteur Morgentaler. On veut tout simplement démontrer que dans notre société, même les institutions les plus traditionnelles sont ouvertes au changement et à l'évolution. C'est l'objectif de la série. Je dois vous dire que j'ai visionné le film sur le docteur Morgentaler et qu'il s'agit d'un excellent film qui s'attaque aux problèmes judiciaires de la démocratie, et non pas au phénomène de l'avortement. Le phénomène de l'avortement est pratiquement inexistant dans le film. Je l'ai regardé avec plusieurs personnes, parce qu'il est évident que ce n'est pas un film qu'on va lancer comme cela, mais qu'on va entourer. Dans l'ensemble, les gens trouvent que c'est un film professionnel. C'est cela, pour moi, faire des films dérangeants à l'Office national du film. Et si on avait le choix à un certain moment, étant donné que les ressources sont très faibles financièrement — il fallait que je le mentionne ce matin —, je préférerais faire une deuxième série *Democracy on Trial* que d'autres films d'animation qui ne répondent pas nécessairement aux besoins des citoyens canadiens.

Mr. Burghardt: Where has this film been shown, and how further do you intend to distribute it? You mentioned in your answer, through you, Mr. Chairman, that this film will not be shown without a proper presentation beforehand. Could you further describe that for us, or the intent of this presentation?

Mr. Macerola: For example, on Radio-Canada, CBC, what we would like to have is a panel before the showing of the film. I do not think this film will be made available through our community distribution network without the film officer being involved in organizing discussion groups, because it will be too easy at a certain point to change the objective of the film and to say that it is a film *à la gloire du docteur Morgentaler*.

I think this film will have to be very well used by Canadian citizens and this is one of the most important roles of our film officers, to act as catalysts in the use of our films with Canadian citizens.

[Translation]

entitled *Democracy on Trial*. The purpose of this series was to show how the actions of Canadians can cause the judicial system in Canada to evolve. I would like to give you another example of a film which is also part of this particular series, but is a co-production of Radio Canada and CBC. Consequently, these films will be available in both French and English. Another will probably deal with Roncarelli, a subject which has also caused a great deal of ink to flow in Quebec. This is not a film about a doctor who is advocating abortion in Canada; far from it. It is a film which tries to show that an individual was able to have the Criminal Code amended in two ways. First of all, the Criminal Code has been amended so that an Appeal Court cannot reverse a jury's decision without ordering a new trial. That is the first point which was made in the film. Secondly, the Criminal Code was amended on the basis of therapeutic abortion. I am not saying this is a result of Dr. Morgentaler's work. All we are trying to illustrate is that in our society, even the most traditional institutions are open enough to change and evolve. That is the whole purpose of the series. I have seen the film on Dr. Morgentaler and it is an excellent film which addresses judicial problems within a democratic system, rather than the subject of abortion itself. Abortion itself is hardly mentioned in the film. I screened it with several people, because this is obviously not the type of film one can release to the public just like that; it has to be presented in a series. On the whole, people consider it a professional film. To me, that is what making disturbing films at the National Film Board is all about. And if we had the choice, since our financial situation is quite weak right now—I had to mention that this morning—I would prefer to produce a second series like *Democracy on Trial* than make animated films which do not necessarily meet the needs of Canadians.

M. Burghardt: Ce film, où a-t-il été projeté, et comment allez-vous le distribuer? Vous avez mentionné dans votre réponse, monsieur le président, qu'il y aura une sorte d'introduction avant la projection du film. Pourriez-vous nous décrire cette introduction ou nous dire quel sera son objet?

M. Macerola: Par exemple, quand ce film sera diffusé par Radio-Canada et le réseau anglais, C.B.C., nous aimerions tenir une réunion-débat avant la projection du film. Je ne crois pas que ce film sera distribué par le biais du réseau communautaire sans que l'agent approprié de l'O.N.F. organise des groupes de discussion. Sans cela, il serait trop facile de changer l'objectif du film et de prétendre que c'est un film *à la gloire du docteur Morgentaler*.

Je crois que les citoyens canadiens devraient tirer le maximum de ce film et c'est justement l'un des rôles importants de nos agents, qui servent d'intermédiaires entre l'O.N.F. et les Canadiens.

To give you some statistics concerning the relationship between Radio Canada and the CBC, on the English side, *The*

Pour vous citer quelques statistiques concernant les rapports entre Radio-Canada et C.B.C., du côté anglais, le film de

[Texte]

Road to Patriation, which is an NFB film, has reached 1.5 million viewers. *Les pièges de la mer*, which is the Cousteau film, has reached 900,000 viewers. It is not a question that the Canadian citizens do not want to see our films. It is a question of putting Radio Canada, the CBC, and the NFB at the service of the Canadian citizen, because when you reach that number of people with a film it means that it is a good film and that people are anxious to see more and more good cultural Canadian films.

Mr. Burghardt: In the actual estimates, one of the highlights certainly of the operation of the NFB—and I quote:

To make more efficient use of present resources, the National Film Board plans to reduce in its 1984-85 regular staff, 44 person-years and temporary employees by 75 person-years and reallocate the resulting savings of \$2.376 million to priority programs.

While I am sure we can appreciate having the NFB cost-efficient in that, what will it do to your entire operation in the reduction of these employees? Is this a case that you had extra people around in the past and this is part of the restructuring of the NFB? Do we assume that is part of it: to make the NFB more efficient?

Mr. Marc Devlin (Director of Administration, National Film Board): We are trying to make more efficient use of our human resources. We have a staff reduction plan, and our objective is to reduce staff by 10% and divert the sums of money to our production and distribution process. So the net result is we hope to free close to \$3 million, and this money will be utilized to increase our productivity at all levels of the Film Board. That is the main objective of the staff cuts. It means sacrifices for everybody, but we feel we have to do something about our staffing problem.

Mr. Burghardt: Will it affect, though, programming and production, if you are going to . . .

Mr. Devlin: It should lead to an increased number of films.

Mr. Burghardt: A reduction of people will lead to an increase in number of films?

Mr. Devlin: Yes, because the savings from the salaries are being diverted to operations—production and distribution.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you very much.

Mr. McLean.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman. I would like to join in welcoming our guests today.

To follow on with Mr. Burghardt's questioning regarding the budget, I am wondering whether our guests would agree that despite the hope and intention of increased production, in

[Traduction]

l'O.N.F. *The Road to Patriation* a été vu par 1.5 million de téléspectateurs. *Les pièges de la mer*, un film de Cousteau, a été vu, pour sa part, par 900,000 téléspectateurs. Ce n'est pas que les citoyens canadiens ne veulent pas voir nos films. C'est plutôt qu'il faut mettre Radio-Canada, C.B.C. et l'O.N.F. au service du citoyen canadien, car si vous atteignez un tel nombre de personnes par un film, cela signifie que c'est un bon film et que les gens veulent voir davantage de bons films culturels canadiens.

M. Burghardt: Dans le budget actuel, un des objectifs concernant les activités de l'O.N.F. est certainement de—et je cite:

Diminuer l'effectif régulier de 44 années-personnes, et celui des employés temporaires de 75 années-personnes et répartir à nouveau entre les programmes prioritaires les économies de \$2,376,000 ainsi réalisées de manière à utiliser plus efficacement les ressources actuelles.

Je suis certain que nous apprécions le fait que l'O.N.F. soit rentable, mais qu'arrive-t-il à l'ensemble de vos activités si vous réduisez ainsi le nombre d'employés? Aviez-vous du personnel additionnel par le passé, s'agit-il en partie d'une restructuration de l'O.N.F.? Pouvons-nous prétendre qu'il s'agit de rendre l'O.N.F. plus efficace?

M. Marc Devlin (directeur de l'administration, Office national du film): Nous essayons d'utiliser plus efficacement nos ressources humaines. Nous avons prévu un plan de réduction du personnel et notre objectif est de réduire ce personnel de 10 p. 100 pour canaliser les sommes d'argent en cause à la distribution et à la production. Par conséquent, nous espérons libérer trois millions de dollars qui seront utilisés pour augmenter notre productivité à tous les paliers de l'Office national du film. Voilà à quoi serviront principalement les réductions de personnel. Cela signifie évidemment des sacrifices pour tout le monde, mais nous croyons devoir faire quelque chose au sujet de ce problème de dotation en personnel.

M. Burghardt: Est-ce que la programmation et la production en seront touchées, si vous êtes pour . . .

M. Devlin: Il devrait en résulter un plus grand nombre de films.

M. Burghardt: Vous diminuez le nombre d'employés pour augmenter le nombre de vos films?

M. Devlin: Oui, puisque les épargnes que nous réaliserons seront détournées vers les activités de production et de distribution.

M. Burghardt: Je vous remercie, monsieur le président.

Le vice-président: Merci beaucoup.

Monsieur McLean.

M. McLean: Merci, monsieur le président. J'aimerais également m'associer à mes collègues pour souhaiter la bienvenue à nos invités aujourd'hui.

Pour poursuivre dans la même veine que M. Burghardt concernant le budget, je me demande si nos invités conviendraient qu'en dépit de l'espoir et de l'intention d'avoir une

[Text]

reality it seems to me, as I read the figures, the great bulk of this will go into research and analysis; the budget shift seems to be—the guarantees seem to be far more into the analytical side than the production side. I am wondering where and how your plans to increase this analytical side—you have referred to it a good deal in your earlier comments—fit into the overall production increase which you are now just suggesting, or which is being suggested by your colleague in the comments that were made.

Perhaps I should also ask the acting commissioner to outline what he expects the role of the NFB to be after the Minister publishes the new film policy; how in a way you may be prefiguring what you see that role to be in the budget figures that are in front of us.

• 1205

Mr. Macerola: Concerning the research activity, we were planning to increase the budget by \$225,000 annually, with the remaining of the savings being invested or redirected to production and distribution activity.

For us, what is important at the end, really, is to maintain our role as public producer and distributor of relevant cultural films. We affirm this film policy; it is important to transform the morphology of the NFB and try to redefine a better working structure of the NFB. The objective is that within, I would say, a five-year period to redirect close to \$6 million to \$10 million in production and distribution of our films.

The NFB does have a mission to depict the Canadian reality and there are some programs that we would like to transport. For example, in my opening remarks when I used the word "territory", it is because I do not want to refer anymore to regions. I do not think that our country does have two or three large centres and a certain number of satellites, and if the NFB does want to execute its mandate totally and completely, the NFB will have to be there, will have to be present and will have to detect the Canadian reality in its entirety. And the objective that we have is to free up a certain amount of money—I was referring to \$6 million to \$10 million in order to be able to really transcribe this reality into films and videos and to communicate these films and videos to the Canadian citizens.

I do not think that it is so complicated. We can very well elaborate a certain number of objectives or strategies, but nevertheless the NFB is there to make good, cultural, relevant films. And in order to do that, we will have to transform our infrastructure and we will have to put the NFB at the service of the Canadian citizens. We will have to put the NFB at the service of our Canadian cinematography and we will have to put the infrastructure of the NFB at the service of the cinema and the communication with the Canadian citizens.

Mr. McLean: Thank you. When you speak of meeting the needs of Canadian citizens, I wonder if you could explain a little more who decides what those needs are.

[Translation]

production accrue, du moins c'est ce qu'il me semble en lisant les chiffres, en grande partie les sommes sont consacrées à la recherche et à l'analyse, ce déplacement du budget semble—il semble qu'on garantira davantage l'analyse que la production. Je me demande où et comment vos plans d'augmentation de la part analyse—vous en avez beaucoup parlé au cours de vos précédents commentaires—s'inscrivent dans l'augmentation de production globale que vous venez de proposer, ou du moins qui est suggérée par votre collègue.

Je pourrais peut-être également demander au commissaire suppléant de nous dire ce que sera le rôle de l'O.N.F. après que le ministre aura publié sa nouvelle politique sur les films; pouvez-vous présager ce que sera ce rôle d'après les chiffres du budget que nous avons devant nous.

M. Macerola: Pour ce qui est de la recherche, nous prévoyons augmenter le budget de \$225,000 annuellement, le reste de l'épargne sera investi ou canalisé vers la production et la distribution.

Mais ce qui est important pour nous, finalement, c'est vraiment de conserver notre rôle de producteur public et de distributeur de films culturels valables. Nous soutenons cette politique de film, il est important de transformer la morphologie de l'ONF d'essayer de redéfinir une meilleure structure de travail de l'Office. L'objectif se situe, je dirais, à l'intérieur d'une période quinquennale à l'intérieur de laquelle nous réaffecterons près de 6 à 10 millions de dollars au bénéfice de la production et de la distribution de nos films.

L'ONF a pour mission de traduire la réalité canadienne et nous aimerions faire passer certains programmes. Ainsi par exemple, dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé de «territoire», la raison en est que je ne veux plus mentionner les régions. Je ne crois pas que notre pays ait deux ou trois grands centres et un certains nombres de satellites, et si l'ONF veut s'acquitter complètement et totalement de son mandat, il faudra qu'il soit sur place, qu'il soit présent pour déceler l'ensemble de la réalité canadienne. Nous avons pour objectif de libérer une certaine somme—j'ai mentionné de 6 à 10 millions de dollars pour pouvoir vraiment transcrire cette réalité dans les films et les bandes vidéo afin de communiquer ces films et ces bandes aux citoyens canadiens.

Je ne crois pas que ce soit si complexe. Nous pouvons très bien élaborer un certain nombre d'objectifs ou de stratégies, mais néanmoins l'ONF existe pour faire des films qui sont bons, culturels et valables. Pour ce faire, il nous faudra transformer notre infrastructure et mettre l'ONF au service des Canadiens. Nous plaçons l'ONF au service de notre cinématographie canadienne et nous placerons l'infrastructure de l'ONF au service du cinéma et de la communication auprès des citoyens canadiens.

M. McLean: Je vous remercie. Lorsque vous parlez de satisfaire aux besoins des citoyens canadiens, je me demande si vous pourriez préciser davantage, qui décide ces besoins?

[Texte]

Mr. Macerola: I think that these needs will be defined by the film officers who will be in the milieu, and it will be in continuity that these needs will be brought to the film makers at the NFB with the involvement of some other people into the institutional programming process. So that way we will be able eventually to define production program, but I think that it will start by the citizens who will in a dynamic process with our film officers, start the discussion on their needs.

Mr. McLean: Can you tell me a little bit about that dynamic relationship with your film officers? Can you describe for me that dynamic relationship as it would occur say in the community of Kitchener—Waterloo?

Mr. Macerola: Well, I think we should have a film officer. I do not know if the film officer should be in Kitchener—Waterloo; I really do not know if he should be there. But I think that we should have a film officer who will have a privileged relationship with the milieu, and in order to have this privileged relationship with the milieu, he will have to be there and to listen and to become part of the community.

Mr. McLean: And do you think . . .

Mr. Macerola: And to become a catalyst in the identification of the needs and after that, this person will play a professional role of being a liaison between the institution and between the film-makers, the persons who really make and produce films at the NFB. That is why I said earlier that the Canadian public must be deeply involved in the programming process at the NFB, directly or through the film officers.

• 1210

Mr. McLean: At the moment there are how many film officers of this sort?

Mr. Macerola: In Canada, 69.

Mr. McLean: And they are located, by and large, in your 32 offices?

Mr. Macerola: Yes.

Mr. McLean: What is the breakdown of the training of these film officers? What is their background? Do they come essentially out of the film industry? What is their training or background?

Mr. Macerola: They are mainly from the community milieu, such as social workers, teachers—what else? We have one or two others for sure, but mainly they are people who are social communicators.

Mr. McLean: Can you describe to me the relationship of those animators and field officers to the staff of the Department of Communications, particularly the Cultural Affairs Branch, in centres across the country and to the Secretary of State's field officers?

[Traduction]

M. Macerola: Je crois que les besoins sont définis par les responsables dans le milieu cinématographique et il y aura continuité dans le sens que ces besoins seront communiqués aux cinéastes à l'ONF où d'autres personnes participeront au processus institutionnel de programmation. De cette façon, nous pourrions éventuellement définir le programme de production, et je pense que cela commencera chez les citoyens qui, dans un processus dynamique et de concert avec les agents de films lanceront la discussion sur leurs besoins.

M. McLean: Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur les rapports dynamiques avec vos agents du film? Pouvez-vous me décrire ces rapports dynamiques par exemple dans la collectivité de Kitchener—Waterloo?

M. Macerola: Eh bien, je crois qu'il nous y faudrait un agent du film. Je ne sais pas si cet agent se trouverait à Kitchener—Waterloo, je ne sais vraiment pas. Je crois toutefois qu'il nous faudrait un agent qui aurait des rapports privilégiés avec le milieu, et pour ce faire il faudrait qu'il soit sur place pour écouter la collectivité et s'y intégrer.

M. McLean: Et vous croyez . . .

M. Macerola: Il faudrait de plus qu'il devienne un catalyseur de la définition des besoins. Par après, cette personne jouerait un rôle professionnel sur le plan liaison entre l'institution et les cinéastes, les personnes qui font vraiment les films, qui les produisent à l'ONF. C'est pourquoi je disais précédemment que le public canadien doit participer activement au processus d'établissement du programme de l'ONF, soit directement, soit par l'entremise des agents du film.

M. McLean: Et à l'heure actuelle quel est le nombre d'agents du film de cette catégorie?

M. Macerola: Au Canada, il y en a 69.

M. McLean: Et, dans la plupart des cas, ils sont disséminés un peu partout dans vos 32 bureaux?

M. Macerola: En effet.

M. McLean: Pourriez-vous nous donner une idée de la formation de ces agents? Quels sont leurs antécédents professionnels? Sont-ils issus en majorité de l'industrie cinématographique? Enfin quelle est leur formation, quels sont leurs antécédents?

M. Macerola: Il s'agit surtout de personnes recrutées dans la communauté, par exemple des travailleurs sociaux, d'enseignants . . . et que dire d'autre? Il y a bien sûr un ou deux autres cas particuliers, mais en général il s'agit de spécialistes en communication sociale.

M. McLean: Pourriez-vous nous décrire la nature des relations qui existent entre, d'une part, ces animateurs et agents sur le terrain et, d'autre part, le personnel du ministère des Communications . . . Je songe en particulier aux représentants de la direction générale des Affaires culturelles qui sont disséminés un peu partout dans les collectivités canadiennes et aux représentants du Secrétariat d'État?

[Text]

Mr. Macerola: They have a relationship through the regional manager. For example, if we take the Ontario region or the Quebec region, there is one person responsible for all these film officers and it is this person who will establish a working relationship with DOC or with Secretary of State.

Mr. McLean: Let me—if I have a minute or two more, Mr. Chairman—pose for you the scenario that the work you are fundamentally describing is a duplication of much of the work that is being done by the division of culture within the communications and culture staff and the whole regional program of the Secretary of State, whose fundamental job is to be in the milieu, sensitive to citizenship and what is happening. As I hear you describing what you are seeking to do and I sit and listen to the staff brief me from the Citizenship Branch of the Secretary of State Department, I hear the same thing, and I wonder why in the world we need these two levels. You are talking now about the business of putting in a network of communications. I find across the country, when I visit Secretary of State departments, that they are already on instantaneous computer between Ottawa and the regional offices, but I do find that in their animation there is almost no contact with other government departments. I wonder why, when you have those people with the same skills that you just outlined . . . because as I go across and look at the citizenship development officers who are engaged by the Secretary of State Department, they have the same qualifications—teachers, social workers, lawyers, background in community development, international affairs, the same kind of perspective. Why in the world should not the role that you are describing become a function of the Secretary of State Department?

Mr. Macerola: First of all, we have been there for, I would say, 42 or 43 years now. It is not a new program. What we want to do is only to be there in the milieu with an objective of, not explaining the policies to Canadian citizens, but being sure that they will participate in the making of these policies through the film, which is a communication tool and which will, at a certain point, make the institution more credible to the Canadian citizen. I am not saying by that that we should not collaborate, but that I think the objectives are totally and completely different. What we want to do is to involve the Canadian citizen in the designing of the society and to use the film in order to do that.

Mr. McLean: But, with respect, Mr. Chairman, as to the design and the frame of reference, you have almost exactly described a field office under the Citizenship Program and under the regional office of the Secretary of State, which is not, in a hands on way, to deliver a program but rather to

[Translation]

M. Macerola: De telles relations s'établissent par l'entremise du directeur régional. À titre d'exemple, si nous prenons le cas de la région de l'Ontario ou de celle du Québec, il y a une personne qui est responsable de tous ces agents du film; c'est donc elle qui est chargée d'établir les contacts de travail avec le ministère des Communications ou le Secrétariat d'État.

M. McLean: S'il me reste une ou deux minutes, monsieur le président, permettez-moi de vous proposer un scénario: Selon moi, le travail que vous venez essentiellement de décrire fait en bonne partie double emploi, par rapport à ce qu'accomplit la division de la culture dans le cadre des activités du personnel responsable de la culture et des communications et du programme régional dans son ensemble, pour le Secrétariat d'État; la responsabilité première de cet organisme consiste en effet à s'intégrer au milieu et à être à l'écoute des citoyens pour savoir ce qui se passe. Je vous écoute aujourd'hui nous décrire vos objectifs et j'ai dû écouter également la présentation du personnel de la direction de la citoyenneté au Secrétariat d'État; je constate que c'est la même chose et je me demande pourquoi nous aurions besoin de deux paliers en pareille circonstance. Vous nous parlez aujourd'hui de l'établissement d'un réseau de communication. Mes visites dans les bureaux du Secrétariat d'État, aux quatre coins du pays, m'ont permis de constater qu'un réseau d'ordinateurs reliait déjà, de façon quasi instantanée, Ottawa et les administrations régionales; je me suis aussi rendu compte toutefois qu'il n'existait pratiquement aucun contact avec les autres ministères du gouvernement. Je comprends très mal cet état de fait, puisque vous venez entre autres de nous décrire les compétences de tous ces employés sur lesquels vous pouvez compter . . . Au cours de mes visites, je rencontre des agents de la citoyenneté qui ont été embauchés par le ministère du Secrétariat d'État: Ils possèdent exactement les compétences auxquelles vous faisiez allusion: Ce sont des enseignants, des travailleurs sociaux, des juristes, des gens qui ont travaillé dans le domaine du développement social, des affaires internationales . . . et toujours dans la même perspective. Alors qu'on m'explique pourquoi on ne confierait pas le rôle que vous venez de décrire à l'une des composantes du Secrétariat d'État?

M. Macerola: Tout d'abord, précisons que nous sommes actifs dans ce domaine depuis déjà 42 ou 43 ans, si je ne m'abuse. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme. Notre tâche dans la communauté consiste non pas à expliquer nos politiques aux citoyens canadiens, mais plutôt à nous assurer que ces derniers participent à l'élaboration de telles politiques au moyen du film qui constitue un outil de communication et qui, jusqu'à un certain point, accroîtra la crédibilité de cette institution auprès de la population canadienne. N'allez pas en conclure que je m'oppose à toute coopération, je crois plutôt que nos objectifs sont totalement distincts. Notre objectif c'est d'amener le citoyen canadien à participer à la conception de la société et pour ce faire, nous avons recours au film.

M. McLean: Mais, avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, que ce soit sur le plan de la conception ou du mandat, vous venez de décrire à toutes fins utiles les activités d'un agent du programme de la citoyenneté qui travaille dans un bureau régional du Secrétariat d'État; ces personnes sont en effet en poste, non pas pour offrir un

[Texte]

animate, to listen, to reflect and to be able to help government develop programs that reflect.

• 1215

As one begins to look at the reality of massive deficits of a large bureaucracy, of deliverance of services in regional offices that do not even talk to each other, and the question of each person putting up a new empire, I find myself strangely unconvinced that 42 years of history is enough reason to say we should go on without beginning to merge that in, and secondly, the question of animation, there is not a department of government set up precisely to do that. Surely one of the expressions of that kind of citizen development, part of it is in cultural activities, part of it is in our ethno-culture, part of it is reflected through film, part of this is reflected through the broadcasting system, and that interrelationship.

What I hear you suggesting is that it is not happening now, or at least I do not sense it is happening as I travel and visit Secretary of State's offices, and that fundamentally what you perceive is a parallel operation with regional offices.

Mr. Fortin: I think I appreciate the concern of the member, and it is probably an area we should examine to find out if the services of the other organization could not be utilized at the profit of the NFB. I mean, I have nothing against pooling resources if that is feasible and if we think the mandate can be achieved that way. I think it is a very valid point. I do not seem to be as aware of the situation as the member is, but I am certainly prepared to look at it.

M. Macerola: Si vous le permettez, monsieur le président, je demanderais à M^{me} Pennefather de vous donner l'exemple d'un programme qui s'appelle le *Federal Women's Film Program*, et qui est basé justement sur cette présence dans le milieu des agents de distribution de l'Office.

Madame.

Mrs. Joan Pennefather (Co-ordinator of Planning, National Film Board): I will not, Mr. Chairman, make a very long description of the Federal Women's Film Program which was started in 1980 and is a co-operative program between Studio D of the National Film Board and about ten different government departments.

I must add that the women's program of the Secretary of State was in on the program and very supportive and has provided us approximately \$50,000 a year towards this program. Their particular interest was in jointly doing the kind of work which I think you have been referring to, Mr.

[Traduction]

programme à la population, mais plutôt pour animer, pour écouter, et retransmettre au gouvernement l'opinion de la population afin que celui-ci puisse mettre au point des programmes pertinents.

Jetons donc un coup d'oeil sur la réalité: nous connaissons des déficits énormes attribuables à une bureaucratie omniprésente dont les bureaux régionaux offrent des services à la population sans communiquer les uns avec les autres. Dans tout cela, chacun tente de se doter de son propre petit empire. Je dois dire que votre argument concernant les 42 années d'existence de cet organisme ne m'a pas convaincu du tout qu'il faut laisser les choses telles qu'elles sont et qu'une fusion ne s'impose pas dans l'immédiat. Deuxièmement, en ce qui touche l'animation, n'existe-t-il pas un ministère du gouvernement qui a été mis sur pied précisément à cette fin? Il est certain de toute façon que l'une des expressions de cette prise de conscience des citoyens se situe au niveau de nos activités culturelles, dans le cadre de notre culture ethnique; le film en est une facette, la radiodiffusion en constitue une autre et il y a des relations étroites entre toutes ces composantes.

Si je vous comprends bien, vous dites que cela ne se concrétise pas à l'heure actuelle, du moins pas suffisamment, si l'on se fie aux visites effectuées dans les bureaux du Secrétariat d'État; vous avez constaté en réalité que deux organismes semblent fonctionner en parallèle et s'être dotés chacun de bureaux régionaux.

M. Fortin: Je crois comprendre ce qui inquiète l'honorable député et je pense qu'il s'agit effectivement d'une question que nous devrions examiner à fond, afin de déterminer si les services de cet autre organisme ne pourraient pas être utilisés à profit par l'ONF. Finalement, je n'ai rien contre la mise en commun des ressources, dans la mesure où cela est possible, si nous demeurons persuadés que le mandat peut être rempli de cette façon. L'intervention me semble parfaitement justifiée. Je ne suis peut-être pas aussi bien informé que mon honorable collègue, mais je suis certainement prêt à examiner le dossier.

Mr. Macerola: With your permission, Mr. Chairman, I would ask Mrs. Pennefather to give you an example of a program entitled "Federal Women's Film Program". It is precisely based on this presence of our film officers in the milieu.

Madam.

Mme Joan Pennefather (coordonnatrice de la planification, Office national du film): Monsieur le président, je ne vais pas vous faire une longue description de ce programme qu'est le *Federal Women's Film Program*; il a été inauguré en 1980 et consiste en un programme de coopération entre le studio D de l'Office national du film et quelque dix ministères du gouvernement.

Je dois ajouter que la direction de la promotion de la femme au Secrétariat d'État a appuyé cette initiative et qu'elle a participé au financement du programme en nous apportant une contribution annuelle d'environ 50,000\$. Ce qui l'intéressait surtout, c'était précisément de participer à des activités

[Text]

McLean. In other words, improving their contact with the milieu in which they are dealing. They recognize that the National Film Board, and Studio D in particular, has a special expertise to offer, and that is not only in the making of films but in the use of films.

Since 1980 they have sat down with us and worked out a program of what we call animation workshops. Since February of this year there have been four such workshops, in Labrador City, Edmonton, Charlottetown and Thunder Bay. The purpose of these workshops is to develop skills for screening women's films and for leading discussions on issues related to the films' subjects, to encourage the use of women's films in stimulating and developing interest in social issues generally and women's issues in particular, to increase the utilization and accessibility of women's films to all women, and to obtain feedback on women's films.

I must also add that these workshops were organized with the Secretary of State representative in those cities, so there is great potential for joint work in this area, with our particular role being that of the expertise of film, the use of film, and feeding back the results of those workshops into our programming process. Where we discover, for example, what the particular needs are of women in Labrador City and surrounding areas of Newfoundland, and Thunder Bay and Charlottetown and so on, it is the very beginning of a process. In terms of the NFB it is a small example of the kind of thing that is possible, the kind of thing we are talking about when we say improved services to the public does not just mean a physical library, for example, but new imaginative ways of reaching the public and communicating back and forth, making it a two-way street. That is an area we are particularly interested in developing.

The point I wanted to make was that there is a demand, including a demand from Secretary of State people themselves who had conducted a number of these workshops before, to sit down and use our expertise, not just to conduct the workshop but to get the information back to the Film Board to make more films on what is required in their workshop, let alone ours.

Mr. McLean: Mr. Chairman, I think the response has just made my point beautifully. The need of the Film Board for a central operation for production is not under dispute. There is the question of the cost of a regional base, because it might duplicate what is already there, since Secretary of State now has a women's officer in most of its offices. They also have somebody with youth, the disabled, all of the areas that you

[Translation]

conjointes du genre de celles que vous avez décrites, monsieur McLean. En d'autres termes, il s'agissait d'améliorer la prise de contact avec le milieu dans lequel ces personnes oeuvraient. Les dirigeants ont reconnu que l'Office national du film et surtout le studio D, avaient des compétences particulières à offrir dans ce domaine; il s'agit ici non seulement de faire des films, mais aussi de les utiliser.

Depuis 1980, nous avons eu des pourparlers qui ont permis d'aboutir à un programme intitulé ateliers d'animation. Depuis février dernier, quatre ateliers ont eu lieu, à Labrador City, Edmonton, Charlottetown et Thunder Bay. Le but de ces ateliers consiste à développer des compétences dans le domaine du visionnement des films sur la femme, à susciter des discussions sur les sujets pertinents abordés dans ces films, à encourager le recours aux films sur les femmes pour stimuler et développer l'intérêt pour les questions sociales en général et celles qui touchent les femmes plus particulièrement, à faciliter l'accès à ces films pour toutes les femmes et à en accroître l'utilisation et, finalement, à connaître la réaction vis-à-vis de ces films sur les femmes.

Je dois ajouter que ces ateliers ont été organisés par les représentants du Secrétariat d'État dans ces collectivités. Les possibilités de coopération sont donc très bonnes dans ce domaine: dans les circonstances, notre rôle consiste à fournir les compétences en matière de films, d'utilisation des films et d'intégration des résultats de ces ateliers à notre processus de programmation. Lorsque nous découvrons par exemple quels sont les besoins particuliers des femmes de Labrador City et des régions de Terre-Neuve qui l'entourent, ou de Thunder Bay ou Charlottetown, et ainsi de suite, on met alors en branle tout un processus. Il s'agit pour l'O.N.F. d'un petit exemple du genre de projet que l'on peut réaliser. C'est à cela que nous songeons lorsqu'il est question d'améliorer les services offerts au public. Il ne s'agit pas nécessairement de construire un nouvel immeuble pour abriter une bibliothèque, il existe de nouvelles méthodes plus imaginatives, comme cet exemple en témoigne, pour communiquer avec le public et s'assurer que la communication pourra se faire dans les deux sens. C'est un domaine dont le développement nous tient particulièrement à coeur.

Ce que je voulais faire ressortir, c'est que la demande existe; les propres employés du Secrétariat d'État entre autres qui ont déjà participé à certains ateliers dans le passé, tiennent à exploiter nos compétences, pas seulement pour mener l'atelier, mais aussi pour retransmettre à l'Office national du film l'information recueillie afin que d'autres films soient tournés pour subvenir aux besoins des ateliers offerts par le Secrétariat d'État, sans parler de nos propres ateliers.

• 1220

M. McLean: Monsieur le président, à mon avis, cette réponse confirme en tout point mon opinion. Je ne conteste pas le fait que l'Office national du film doit être doté d'un service de production. La question se situe au niveau du coût d'une accise régionale qui risque de faire double emploi avec ce qui existe déjà, puisque le Secrétariat d'État compte déjà, dans la majeure partie de ses bureaux, sur une personne responsable

[Texte]

are trying to pick up through culture. I hear what you are saying; I am sympathetic to it. But when I start to have a look at the expansion of an empire and the question of receiving the feedback, I suggest possibly it is already there.

The Vice-Chairman: The process has been begun, and as long as you centre some of that activity around the centre of the continent at Thunder Bay, then it cannot go wrong. I believe you wanted to make a response. Does that sound parochial?

Mrs. Pennefather: I was tempted to make the response, not just to answer you, but to get that in perhaps.

Mr. Burghardt: Thunder Bay gets everything.

Mrs. Pennefather: We would be delighted to provide you with more background on the program. I agree that we must stop duplicating; we must use each other's network, which is a very important word in any women's program across the country, as you know. What they have asked us to provide is very specific: film expertise, which they do not have. So I do not see a duplication there.

Mr. McLean: Thank you. Mr. Chairman, I welcome that background incidentally.

The Vice-Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: François and I would to add something to that. Our "bureaucracy", Mr. Chairman, has been shrinking in the last few years; it has been shrinking and it is to shrink again.

Mr. McLean: It is to shrink again.

Mr. Fortin: Yes.

M. Macerola: J'allais dire à peu près la même chose, si ce n'est qu'on n'est pas en train d'agrandir ou d'augmenter l'empire, au contraire, on veut le réduire énormément en faisant accomplir à nos gens des tâches essentielles.

The Vice-Chairman: We certainly exceeded the normal 10-minute questioning. But I think the discussion was useful and I think this is the way a committee should operate.

Now we will turn, I believe, to Mr. Bockstael on the government side, please.

M. Bockstael: Merci monsieur le président.

Je voudrais adresser ma question à M. Macerola. Je suis nouveau membre de ce Comité, alors j'ai peut-être le malheur de confondre des choses comme bien d'autres Canadiens, c'est qu'on parle de productions canadiennes, parfois cela provient de l'O.N.F. d'autres fois c'est la société Radio-Canada qui est responsable. Je dois dire que vos films documentaires, vos films géographiques et vos films sur la nature sont très bien appré-

[Traduction]

des dossiers de la femme. Il y a aussi quelqu'un qui s'occupe de la jeunesse, des personnes handicapées, enfin de tous ces secteurs que l'on tente de prendre en considération au moyen de la culture. Je vous écoute et je tiens à vous assurer que je sympathise. Toutefois, lorsqu'on parle d'accroître un empire et de continuer à être à l'écoute de la population, je crains qu'il y ait peut-être redondance.

Le vice-président: Le processus a été mis en marche et dans la mesure où l'on a déjà choisi comme site de certaines activités Thunder Bay, le centre du continent, il est certain que tout va bien aller. Je crois que vous vouliez répondre. Est-ce que vous croyez que je prêche trop pour ma paroisse?

Mme Pennefather: J'ai bien envie de vous répondre et de rajouter également quelque chose.

M. Burghardt: C'est toujours Thunder Bay qui obtient tout.

Mme Pennefather: Nous serions enchantés de vous faire parvenir davantage d'informations concernant ce programme. Je reconnais qu'il faut mettre fin au double emploi; il faut que chacun utilise le réseau de l'autre, comme vous le savez en ce qui touche les programmes consacrés à la femme un peu partout au Canada, c'est un terme extrêmement important. Dans ce cas, on nous a demandé de fournir quelque chose de bien précis: notre compétence dans le domaine cinématographique qui fait défaut au Secrétariat d'État. Je ne vois donc pas de double emploi.

M. McLean: Merci beaucoup. Monsieur le président, je serais en effet bien heureux d'en apprendre davantage à ce sujet.

Le vice-président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: François et moi, nous voudrions ajouter quelque chose: notre «bureaucratie», monsieur le président, a rétréci au cours des dernières années; elle a rétréci et ce n'est pas terminé.

M. McLean: Vous vous attendez à de nouvelles réductions.

M. Fortin: Oui.

Mr. Macerola: I was about to point out practically the same thing: we are not increasing or extending our empire, on the contrary, we want to compress it drastically by giving to our staff only essential responsibilities.

Le vice-président: Nous avons dépassé de loin la période de questions de dix minutes. Je crois toutefois que cette discussion a été utile et je pense que c'est ainsi qu'un comité doit fonctionner.

Je crois que nous passons maintenant du côté du gouvernement, à M. Bockstael en l'occurrence. Monsieur.

Mr. Bockstael: Thank you very much, Mr. Chairman.

My question is for Mr. Macerola. I am a new member of this committee and unfortunately, like so many other Canadians, I may be mixing up a few things: with respect to Canadian productions, we hear that they come from the NFB and also from the CBC. I point out here that your documentary films, on geography or nature are extremely popular. Then, on the other hand, a certain snobbery brings some Canadians to say:

[Text]

ciés. Je ne sais pas, par ailleurs, si c'est à cause d'un certain snobisme que certains Canadiens vont dire: Ah! c'est une production canadienne, on ne regarde jamais cela! Il y a des gens, dans mon milieu, qui ont l'habitude d'être désintéressés de ce qui se passe dans le domaine des films canadiens.

Alors dans votre allocution, vous parlez de répondre aux besoins des citoyens et, comme M. McLean, je suis un peu inquiet: qui détermine quels sont ces besoins?

Vous dites aussi: nos films doivent déranger et provoquer, et un de nos objectifs c'est de devenir un agent de changement social. Changement dans quelle direction? Ce sont des questions que je me pose.

Monsieur... mon ami, ici à ma gauche, vous a posé la question... M. Burghardt a certainement parlé de Morgentaler au sujet duquel nous avons reçu plusieurs lettres. Ce que je veux dire, c'est que nous avons reçu des lettres, parfois comme députés, de gens qui sont très offensés de certaines productions et ils croient que c'est soit le ministre des Communications, soit le secrétaire d'État, c'est peut-être l'O.N.F. qui donne des octrois.

Do you give grants for film making? What is the consequence of that?

M. Macerola: Je vais revenir au début de nos délibérations, si vous permettez, savoir les besoins des citoyens canadiens. Nous croyons que c'est la société qui va les définir. On n'a absolument pas la prétention, à l'Office national du film, de définir les besoins des citoyens canadiens ou encore de façonner une nouvelle société ou une nouvelle culture. Tout ce qu'on veut faire, c'est participer à ces mouvements-là.

• 1225

Maintenant, vous dites que nos films doivent être dérangeants. Pour moi, en plus de déranger, les films doivent amener le citoyen à se poser des questions. Il est important que l'Office national du film soit perçu pour ce qu'il est, à savoir un producteur public financé par l'État, et dont le rôle est de décrire la réalité canadienne. Et cette réalité canadienne-là, très souvent, est elle-même dérangeante; elle est elle-même provocante. Par conséquent, si l'Office veut réellement être à l'écoute du pays, il va falloir qu'on devienne ce que les citoyens sont dans l'ensemble.

Les citoyens canadiens ne sont pas des gens dociles. Ce sont des gens qui s'interrogent, ce sont des gens qui dérangent, ce sont des gens qui se posent des questions importantes, et c'est ce que l'Office national du film va faire. Au-delà de tous les commentaires et remarques qu'on a pu faire, pour moi, le rôle le plus important de l'Office national du film est de participer à l'effort de canadianisation de notre culture. Le problème concret présentement, c'est que lorsqu'on regarde dans les salles, que ce soit les salles de cinéma, que ce soit la télévision, que ce soit dans les salles d'écoles, on voit que l'influence étrangère, et plus particulièrement l'influence américaine, est des plus importantes. Mon fils se lève le samedi matin à 7h00 pour regarder des émissions qui sont, règle générale, de nature américaine. Par conséquent, l'Office, en produisant des films de qualité qui vont réellement représenter la société cana-

[Translation]

Ah! This is a Canadian production, it is not even worth a look. In my own environment, there are people who show absolutely no interest for what is happening in the area of Canadian film making.

You mentioned earlier that you must react to the needs of our citizens and on this, I share Mr. McLean's concern: who determines what the needs really are?

You also said that your films have to be disturbing and provocative, that one of your goals is to become an instrument of social change. But in what direction? I am really wondering about these statements.

Sir... my friend who is sitting on my left, asked you a question... Mr. Burghardt certainly referred to Morgentaler who was the object of several letters we received. What I mean, is that, as members of Parliament, we received letters from people who felt offended by some productions. They believe that either the Department of Communications or the Secretary of State, but it could be the NFB, gave some grants.

Accordez-vous des subventions pour tourner des films? Dans l'affirmative, quelles sont les conséquences.

Mr. Macerola: With your permission, let us go back to the very beginning: that is the needs of the Canadian citizens. We believe it is society who will define them. The National Film Board does not pretend to define the needs of Canadians or attempt to fashion a new society or a new culture. All we want to do is be a part of them.

Now, you say that our films should be disturbing. In my opinion, they should not only be disturbing but they should induce the public to ask itself questions. It is important that the National Film Board be seen for what it is, a public producer financed by the state whose role is to describe the Canadian reality. And that Canadian reality is very often disturbing. It is even provocative. So, if the Board really wants to listen to the country, it will have to become what the citizens of that country are.

Canadians are not a docile people. They are people who ask questions, who disturb, who ask probing questions and that is what the National Film Board will do. Aside from all the comments and remarks that may have been made, I still maintain that the most important role the National Film Board can play is in Canadianizing our culture. The actual problem is that in theatres, in movie theatres or on television or in schools, the foreign influence and particularly the american influence is very present. My son gets up at seven on Saturday morning to watch shows that are usually american. So, the Board, by producing quality films that truly represent Canadian society and that help its development, is going to make sure that eventually we all have become a little more Canadian. That is the most important role that the National Film Board could play in this day and age.

[Texte]

dienne et qui vont participer à son évolution, va faire en sorte que, éventuellement, on va tous se retrouver un tout petit peu plus canadiens. Pour moi, c'est ça qui est le rôle le plus important de l'Office national du film ces temps-ci.

Maintenant, pour terminer, vous parlez des dons que l'on fait. On n'en fait pas, si ce n'est pour aider certains festivals du film, etc. Cependant, au niveau de certains contrats de production, on fait de la sous-traitance et, à ce moment-là, on embauche, plus particulièrement dans les régions, des producteurs privés afin de réaliser un film sur tel ou tel sujet ou, de par notre rôle de responsable du programme commandité du gouvernement canadien, on donne des sous-contrats à l'entreprise privée canadienne équivalant de 4 à 6 millions de dollars de production de films qui, eux, sont définis dans leur contenu par les divers ministères et non pas par l'Office national du film.

M. Bockstaël: Je comprends mieux votre rôle dans ce cas-là. When we talk about Canadian reality—I am sorry, I do not think it applies here to ONF—if I were to drive my truck down a back alley and got into a traffic jam, I know how I could get sworn at, and the language of the gutter is used extensively. One of the marks that people in my area often mention to me is: "It must be a Canadian film because they are swearing and they are using bad language all the way through it." Do you consider that? I do not believe the ONF uses that type of film, but do you believe that is one of the Canadian realities? I do not like to use the word "censorship", but when I spoke to the Minister of Communications, Mr. Fox, about a complaint of that nature, he said: "Well, when we give a grant to someone, we cannot censor. We give a producer the right to produce a film and then we cannot look over his shoulder and say that he cannot use those words or cannot do this or you cannot do that. I am digressing from your role, but I just wonder whether you can enlighten me on how the ONF deals with that kind of . . .

• 1230

Pour moi, l'Office national du film joue un rôle de producteur et, par conséquent, on est responsable des contenus, et il est évident qu'avant qu'un film soit remis au public, il y a un processus d'approbation qui se termine à mon bureau ou, à l'occasion, au Conseil d'administration. Maintenant, il est, également, évident que cette réalité-là est là, mais, quant à moi, tout ce que vous venez de mentionner au niveau du langage, au niveau d'une certaine attitude défaitiste, au niveau d'une attitude qui ne charrie pas des valeurs essentielles ou importantes, fait partie un peu de ce qu'on est, mais tranquillement cela se transforme. Cependant, d'un autre côté, le problème concret c'est que très souvent les cinéastes canadiens, que ce soit ceux de l'Office national du film ou d'ailleurs, ne sont pas nécessairement représentatifs de la population canadienne, et voilà pourquoi vous avez, à l'occasion, des films qui sont totalement dépassés dans ce qu'ils veulent dire. Entre autres des films qui, tant au niveau de certaines valeurs religieuses ou morales, ou tant au niveau de la relation homme-femme, ou tant au niveau du langage, peuvent

[Traduction]

Now, in conclusion, you mentioned grants. We only give financial assistance to certain film festivals and events of that nature. However, we do subcontract for some production work. That means that we hire private producers, especially in the regions, to make films on specific themes. Or, as we are responsible for programs sponsored by the Canadian government, we subcontract to private enterprise in Canada for the production of films whose content is determined by the various departments involved and not by the National Film Board. These contracts are worth between \$4-6 million.

Mr. Bockstaël: Now I have a better understanding of your role.

Lorsque nous parlons de la réalité canadienne, je ne crois pas qu'elle s'applique à l'O.N.F. Si je devais rentrer mon camion dans une petite ruelle, je sais que je bloquerais la circulation et que je m'attirerais des injures. Je sais bien que l'on utilise beaucoup le langage de la rue. Dans ma circonscription, on me signale très souvent que les films canadiens se repèrent facilement à cause des injures et du langage grossier que l'on y entend tout le long. Est-ce que vous en tenez compte? Je ne crois pas que l'O.N.F. produise ce genre de films mais est-ce que vous considérez le langage grossier comme une réalité canadienne? Je n'aime pas que l'on parle de censure. Toutefois, lorsque j'ai fait part d'une plainte semblable au ministre des Communications, M. Fox, il m'a répondu qu'il n'avait pas le droit d'assortir les dons d'une condition imposant le droit de censure. Il m'a répondu que l'on ne peut donner au réalisateur le droit de faire un film et ensuite le guetter dans son travail pour s'assurer qu'il ne nous fait pas entendre de grossièretés. Je sais bien que je m'écarte du rôle de l'O.N.F., mais je vous saurais gré de tirer au clair la position de l'Office à cet égard.

In my opinion, the National Film Board plays the role of a producer and is, consequently, responsible for content. Obviously, before a film can be viewed by the public, there is an approval process it must go through. This process stops at my office or with the board of directors. Now, it is also obvious that the reality you speak of is there. However, the question of language, of the defeatist attitude, of an attitude that does not reflect essential or important values, are part of what we are. But, slowly, this is changing. The problem is that very often Canadian film-makers either at the National Film Board or elsewhere are not necessarily representative of the Canadian public. That is why you have films whose messages are totally outdated. Films that may represent an individual's philosophy about moral or religious values, about the relationship between men and women or about language. But the institution must try to remove itself from that type of individual. That is why we are changing our institutional programming process to make sure that eventually our films represent the whole

[Text]

représenter éventuellement la philosophie d'un individu. Mais l'institution doit se dégager de ce genre d'individu-là, et voilà pourquoi on est en train de transformer notre processus de programmation institutionnelle pour faire en sorte que, éventuellement, nos films représentent la réalité dans sa totalité et que l'on puisse participer à une certaine forme d'évolution.

Il n'en demeure pas moins, cependant, qu'il y aura toujours un cinéaste qui va penser, représenter et parler au nom du monde en faisant sacrer des gens à l'écran durant 15 minutes. Libre à nous maintenant de, sans utiliser le terme censure, tout simplement mettre le film sur une voie d'évitement.

Thank you, sir.

The Vice-Chairman: Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I have one brief question.

Mrs. Pennefather, you mentioned the Studio D operation. I know when we were discussing and examining the Applebaum-Hébert report a presentation was made to our committee. I think also along with many other suggestions regarding the NFB there was some concern that Studio D might be done away with, and I think it was the expression of this committee that that not take place. Just for the information of the committee, could you elaborate on what Studio D is doing at the moment, or what plans it has for the future—you mentioned workshops and this type of thing—in the way perhaps of some production?

Mrs. Pennefather: Yes. What I mentioned comes out of what is called the Federal Women's Film Program, which is one separate program in which Studio D participates. At the Film Board, Studio D is alive and well and flourishing and has a number of productions coming out in the coming year.

In addition, I should say that within the new programming process which we have undertaken, women's production is a major priority of the Film Board, with an objective to give to women's production at the Film Board a national perspective, reaching women across the country in both official languages. So I might say that in women's production we are expanding and looking further in what can be done to fulfil the needs of women audiences and women film makers across the country. Kathleen Shannon herself has participated a great deal in these discussions, which have been part and parcel of the new programming process, which is a real, actual activity, as opposed to just a wish to do something. We are involving people in discussions before and after we come to the table to decide what we are going to do.

Mr. Burghardt: Thank you.

The Vice-Chairman: I want to thank our witnesses very much for appearing before us today.

Just for the benefit of the rest of the committee members, the NFB will also be appearing shortly before our subcommittee, which is reviewing the problem of sexual abuse in broadcasting, as we officially have named that subcommittee.

[Translation]

Canadian reality and that we can be part of an evolution in attitudes.

Nonetheless, there will always be a film-maker who will think, create and speak by having his actors swear for 15 minutes on the screen. It is up to us, without using censorship, to simply put that film on a sidetrack.

Merci, monsieur.

Le vice-président: Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Monsieur le président, j'ai une petite question à poser.

Madame Pennefather, vous avez parlé des activités du Studio D. Lors de notre discussion et de notre étude sur le rapport Applebaum-Hébert, on nous a fait un exposé à ce sujet. Parmi maintes autres suggestions concernant l'ONF, on décelait une certaine inquiétude au sujet de la suppression éventuelle du Studio D. Le Comité a adopté la position qu'il devrait être maintenu. Pour la gouverne du Comité, pourriez-vous décrire les activités du Studio et ses projets de réalisations futures? Vous avez mentionné, par exemple, des ateliers.

Mme Pennefather: Oui. Je faisais allusion au Programme fédéral de films réalisés par des femmes qui ne fait pas partie des activités du Studio D. Le Studio prospère bien au sein de l'Office. D'ailleurs, dans l'année qui vient, plusieurs films sortiront du Studio.

De plus, en vertu du nouveau programme que nous avons entrepris, l'Office accorde une première priorité au travail des réalisatrices afin d'encourager la réalisations de films par des femmes dans une perspective nationale et d'atteindre des femmes à travers le pays dans les deux langues officielles. Je peux ajouter que nous cherchons plus loin encore afin de déterminer comment satisfaire aux besoins du public féminin et aux réalisatrices au Canada. Kathleen Shannon a beaucoup participé aux discussions intimement liées au nouveau processus de programmation, processus qui représente une activité réelle et actuelle et non seulement une volonté d'agir. Nous faisons participer les personnes ressources avant et après que les décisions ne soient prises.

M. Burghardt: Merci.

Le vice-président: Je tiens à remercier nos témoins d'être comparus aujourd'hui.

A titre d'information, l'ONF doit comparaître sous peu devant le sous-comité chargé d'étudier le problème des émissions à tendance sexuelle abusive.

[Texte]

I am not sure of the exact date, but I believe you have received an invitation. If not, you will be receiving one, and I think you will make a contribution there.

Again, as I say, I would like to thank the witnesses and the members of the committee.

La prochaine réunion de notre Comité aura lieu jeudi à 15h30. Merci beaucoup.

[Traduction]

J'ignore la date exacte de la comparution mais je crois savoir que l'on vous a déjà invités à comparaître. Sinon, vous serez convoqués sous peu et j'estime que votre participation serait très précieuse.

Encore une fois, je tiens à remercier les témoins et les membres du Comité.

The next meeting of the committee is on Thursday at 3.30 p.m. Thank you very much.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES



Issue No. 3

Book Title / Titre des livres

Thursday, May 3, 1984

AWAY FROM OTTAWA

Chairman: Mr. Robert Gaud

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le jeudi 3 mai 1984

Président: M. Robert Gaud

Minutes of Proceedings of the Committee on Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des communications et de la culture

Communications and Culture

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 1, 5, 10 and 15 — Communications and Culture Program under COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 1, 5, 10 et 15 — Programme des communications et de la culture sous le titre COMMUNICATIONS

APPEARING:

The Honourable Francis Fox, Minister of Communications

COMPARAÏSSANT:

L'honorable Francis Fox, ministre des communications

De l'Office national de la librairie
M. Paul Fortin, Vice-président du Conseil de la librairie de l'ONF
M. François Macerola, Président par intérim
M. Marc Devlin, Directeur de l'Administration
M^{me} Joan Pennetabier, Coordonnatrice à la planification

From the National Film Board
Mr. Paul Fortin, Vice-Chairman of the Board of Directors
Mr. François Macerola, Acting Government Film Officer
Mr. Marc Devlin, Director of Administration
Mrs. Joan Pennetabier, Coordinator of Planning

Second Session of the Thirty-second Parliament, 1981-84

Deuxième session de la trente-deuxième législature, 1981-84



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES—TÉMOINS

From the National Film Board:

Mr. Paul Fortin, Vice-Chairman of the Board of Trustee;

Mr. François Macerola, Acting Government Film Commissioner;

Mr. Marc Devlin, Director of Administration;

Mrs. Joan Pennefather, Coordinator of Planning.

De l'Office national du film:

Me Paul Fortin, Vice-président du Conseil d'administration de l'ONF;

M. François Macerola, Président par intérim;

M. Marc Devlin, Directeur de l'administration;

M^{me} Joan Pennefather, Coordonnatrice à la Planification.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Thursday, May 3, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 1, 5, 10 and 15—
Communications and Culture Program under
COMMUNICATIONS

APPEARING:

The Honourable Francis Fox,
Minister of Communications

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le jeudi 3 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 1, 5, 10 et 15—
Programme des communications et de la culture sous la
rubrique COMMUNICATIONS

COMPARAÎT:

L'honorable Francis Fox,
Ministre des Communications

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd
Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd
Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Robert Gourd
Jack Masters
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 3, 1984

(5)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Gingras, Gourd, Masters and Scott.

Other member present: Mr. Bossy.

In attendance: From the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Research coordinator.

Appearing: The Honourable Francis Fox, Minister of Communications.

Witnesses: From the Department of Communications: Mr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister and Mr. Alain Gourd, Senior Assistant Deputy Minister.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

By unanimous consent, the Chairman called votes 1, 5, 10 and 15—Communications and Culture Program under COMMUNICATIONS.

The Minister made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 3 MAI 1984

(5)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 15 h 35, sous la présidence de M. Gourd (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Gingras, Gourd, Masters, Scott.

Autre député présent: M. Bossy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, coordonnateur de la recherche.

Comparaît: L'honorable Francis Fox, ministre des Communications.

Témoins: Du ministère des Communications: M. Robert Rabinovitch, sous-ministre; M. Alain Gourd, sous-ministre adjoint principal.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 relatifs au Programme des communications et de la culture et inscrits sous la rubrique COMMUNICATIONS.

Le Ministre fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 05, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

[Texte]

Thursday, May 3, 1984.

• 1534

Le président: À l'ordre!

• 1535

Nous n'avons pas encore le quorum, mais comme il n'est pas nécessaire pour entendre les témoins et que les trois partis sont représentés, nous allons commencer immédiatement, afin d'en finir le plus rapidement possible. Je sais qu'il y a des gens qui ont manifesté le désir de partir aujourd'hui.

Monsieur le ministre, bienvenue à vous et à vos fonctionnaires. Sans plus tarder, je vous donne la parole, étant donné que vous avez énormément de choses à nous raconter.

L'honorable Francis Fox (ministre des Communications): Merci bien, monsieur le président.

Je dois vous dire tout le plaisir que j'ai de rencontrer ce Comité une fois de plus pour discuter des dépenses du ministère des Communications.

J'ai déjà distribué aux membres du Comité un texte qui constitue une déclaration préliminaire et, plutôt que de le lire, j'aimerais en souligner seulement les points saillants.

Je pense, monsieur le président, qu'il est bon de noter, en passant à tout le moins, certaines des choses que j'ai exposées en profondeur devant la Commission royale d'enquête sur l'économie canadienne, la Commission Macdonald. En effet, le secteur des communications est très important pour l'économie. Je notais, par exemple, devant cette Commission que le secteur culturel de l'industrie a contribué, en 1981, pour quelque 2.7 milliards de dollars au produit national brut et que cette somme équivaut à quelque 1 p. 100 du produit intérieur brut du pays. Cela signifie que les industries culturelles ont, au Canada, la même importance économique que les industries des produits chimiques, du textile et de l'aérospatiale réunies.

Je pense qu'il est bon de s'attarder quelques instants sur cette constatation qui démontre l'importance des industries culturelles chez nous, non seulement pour ce qui de l'aspect culturel, qui est sûrement le côté qui nous intéresse le plus, mais également pour convaincre les sceptiques, ceux qui pensent qu'en période de récession on devrait couper les industries culturelles, du fait que c'est un secteur qui offre énormément du côté emploi. Si on regarde le coût de la création d'emplois dans divers secteurs, on s'apercevra que l'un des secteurs où le coût de la création d'emplois est le plus bas est le secteur culturel.

J'aimerais mentionner également que du côté des télécommunications, on parle là aussi d'une présence économique, d'un apport économique extrêmement important, puisqu'on parle de revenus de l'ordre de 7.8 milliards de dollars par année et de 125,000 emplois, ce qui représente à peu près 3 p. 100 du produit intérieur brut du pays. On voit que ces secteurs réunis, celui de l'industrie culturelle et celui de l'industrie des

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

[Traduction]

Le jeudi 3 mai 1984

The Chairman: Order, please!

We still do not have the quorum, but as the quorum is not necessary to hear witnesses and that the three parties have representatives here we will start immediately so we can finish sooner. I know that there are people who want to leave today.

Mr. Minister, welcome to you and your officials. Without further ado I will give you the floor as you have a lot of things to tell us.

Hon. Francis Fox (Minister of Communications): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to say once again how much I welcome these opportunities to discuss the estimates of the Department of Communications.

I have already distributed a document to the members of the Committee and that was my opening statement and rather than read it I would like to point out some of its main features.

Mr. Chairman, I think it would be good to point out in passing some of the things that I approached more in detail before the Royal Commission on Canadian Economy, the McDonald Commission. The communications sector is very important for the economy. For example, before that Commission, I said that the cultural industry sector alone contributed some \$2.7 billion to the Gross National Product and that this amount represents approximately 1% of the gross domestic product. This means that, in Canada, cultural industries are as important to the economy as chemicals, textiles and the aerospace industries combined.

I think it might be good to dwell a moment on that fact which does show how important our cultural industries are not only from the cultural point of view, which is probably the one that interests us most, but also to convince the skeptics, those who think that during a recession period we should cutoff the cultural industries because, after all, it is sector that offers a lot on the employment side. If you look at the cost of job creation in different sectors, you will see that one of the areas where the job creation cost is lowest is the cultural sector.

I would also like to mention the telecommunications side because there is an economic presence there also, we are talking of a very important economic presence, because we are talking about revenues of some \$7.8 billion per year and 125,000 jobs; this represents roughly 3% of the country's gross domestic product. Mr. Chairman, it is visible that these two sectors together, culture and telecommunications, represent

[Texte]

télécommunications, représentent quelque 4 p. 100 du produit intérieur brut du pays. Et ce n'est qu'un début, parce qu'on connaît l'importance grandissante de ces secteurs dans la vie du pays et l'importance grandissante que tous les pays au monde attachent à ces secteurs, à mesure que nous avançons vers une société de l'information.

J'aimerais signaler très rapidement quelques-uns des faits saillants des réalisations de l'an dernier. Au premier plan, je dois sûrement mentionner le document que nous avons publié le 1^{er} mars de l'an dernier et qui s'intitulait: *Vers une nouvelle stratégie de la radiotélédiffusion au Canada*. Ce document a été suivi très rapidement, le 1^{er} juillet 1983, à la Fête du Canada—et je pensais que c'était une date très appropriée pour annoncer ce programme—par la mise sur pied du fonds de développement de la programmation canadienne qui allait apporter à l'industrie de la programmation au Canada quelque 550 millions de dollars, de concert avec le secteur privé, sur une période de cinq ans.

Il me fait particulièrement plaisir de dire devant ce Comité, devant un Comité qui a appuyé ce genre d'initiatives, qu'au 31 janvier de cette année, des productions pour une valeur de 63 millions de dollars avaient déjà été acceptées, pendant cette courte période de six mois, par la SDICC, grâce à ce fonds qu'ensemble nous avons mis à la disposition du secteur de la création au Canada.

La deuxième initiative que j'aimerais signaler est celle des nouveaux accords de coproduction que nous avons signés. Au mois de juin 1983, il y a près d'un an, nous avons signé avec la France trois accords bilatéraux dans les secteurs du cinéma, de la télévision et des films à caractère culturel. Je suis ravi de souligner que ces accords ont mené à la conception de quelque 23 projets d'une valeur approximative de 112 millions de dollars. Quand on examine l'univers des relations commerciales entre le Canada et la France, qui représente environ 700 millions de dollars de part et d'autre, on peut constater que pendant cette période d'un an, le cinéma et la télévision sont devenus le plus important secteur d'échanges commerciaux entre la France et le Canada.

• 1540

Le dernier élément de la stratégie que j'aimerais signaler est l'orientation générale de la Société Radio-Canada annoncée en octobre dernier. Les membres de ce Comité la connaissent fort bien, mais je pense qu'il est bon de rappeler que cela faisait partie de cette trilogie de mesures qui ont été adoptées par le gouvernement durant les douze derniers mois.

Au cours de l'année, comme vous le savez, monsieur le président, j'ai également annoncé mon intérêt pour ce qui est d'une nouvelle chaîne de télévision de langue française qui débutera probablement à Montréal et qui sera éventuellement étendue au reste du Québec et peut-être aux autres parties du Canada. C'est une question qu'il reviendra maintenant au C.R.T.C. d'évaluer, et j'espère que plusieurs propositions de qualité trouveront le chemin du C.R.T.C.

Finalement, il y a un sujet qui vous intéresse bien particulièrement, monsieur le président, et dont vous pouvez à juste titre réclamer la paternité, je pense. Ma collègue, Judy Erola, et

[Traduction]

some 4% of our gross domestic product. And this is only a beginning because everyone knows the growing importance of those sectors in our country's life and also the growing importance countries the world over see in those sectors as we gradually grow into a society built on communications.

I would like to point out very rapidly some of the highlights of last years accomplishments. First of all, I must surely mention the document we published on the 1st of March last year entitled "A New Broadcasting Strategy for Canada". This document was very rapidly followed, on July 1, 1983, on Canada Day, and I thought it was a very appropriate date to announce that program, by the creation of a Canadian Programming Development Fund which was to bring into Canada's programming industry some \$550 million together with the private sector over a five year term.

I am also particularly pleased to say, before this Committee, before a Committee who has favoured this kind of initiatives, that as of 31 January this year, productions for a total value of \$63 million have been approved during this short six month period by the CFDC thanks to this fund that, together, we made available to the creative sector in Canada.

The second thing I would like to point out is the new co-production agreements that we signed. In June 1983, three Canada fronts bilateral agreements were concluded covering film, television and special films of cultural significance. I am happy to point out that following these agreements some 23 projects with investments of about \$112 million are now planned or underway. When you look at the whole question of trade relations between Canada and France, which represents some \$700 million on both sides, it should be pointed out, Mr. Chairman, that during this one year period, movies and television have become the most important area of trade between France and Canada.

The last element of strategy I would like to highlight is the general policy for CBC which was announced last October. The members of this Committee know all about it, but I think that it is useful to say that it was part of the trilogie of measures which were adopted by the government during the year.

During the course of the year, as you know, Mr. Chairman, I also announced my interest for what is to be a new French language television network which will probably start up in Montreal and which will eventually spread to the rest of Quebec and maybe even elsewhere in Canada. That is a question which it is now up to the CRTC to evaluate and I hope that many quality proposals will find their way to the CRTC.

Finally, there is a subject that interests you particularly, Mr. Chairman, and of which you can justly proclaim you are the initiator, I think. My colleague Judy Erola and myself

[Text]

moi-même avons déposé hier une toute dernière initiative concernant le droit d'auteur. Comme vous le savez, la loi n'a pas été modifiée au pays depuis quelque soixante ans. Il s'agit d'une initiative majeure qui a été prise par le gouvernement. Il s'agit d'une rupture radicale avec le passé. Il s'agit d'un document qui a pour prémisse que l'auteur-compositeur, que le monde de la création en général, a droit à une juste rétribution pour son effort de création. Ce document reconnaît également que de toutes les politiques au niveau fédéral, celle qui revêt toutes les caractéristiques d'une loi-cadre, celle qui permet au secteur culturel de travailler et de se développer à l'intérieur de paramètres bien définis est bel et bien celle du droit d'auteur. Je sais que je n'ai pas à en parler en détail, monsieur le président, car vous êtes vous-même un expert dans ce secteur de la Loi sur le droit d'auteur, et je compte bien que vous et les membres du Comité saurez vous pencher le plus rapidement possible sur cette loi qui, pour nous, est d'une importance capitale pour le secteur culturel. D'ailleurs, ce Livre blanc est déjà entre vos mains officiellement, puisqu'hier, grâce à la collaboration évidente des partis d'opposition, nous avons pu immédiatement renvoyer le Livre blanc à ce Comité.

Je voudrais exprimer mes remerciements aux représentants des partis d'opposition qui sont ici avec nous aujourd'hui et qui comprennent aussi bien que nous qu'il s'agit d'un projet de loi d'importance capitale pour le secteur de la création, que c'est un projet de loi qui ne revêt aucune couleur partisane et que c'est un projet de loi sur lequel tous les partis politiques peuvent se pencher pour tenter de l'améliorer, s'il y a lieu, dans l'espoir de donner le meilleur outil possible à la communauté culturelle de notre pays.

I would perhaps like to outline some of the major advances that have been made in the telecommunications area. I would, notably, point to our decision to license national cellular radio services on the basis of fair competition. This administrative action on the part of the Department of Communications and the Government of Canada will give rise to a new \$800-million industry almost entirely based, we hope, on equipment and services supplied by Canadians. It is expected that this industry will generate revenues in the order of \$180 million annually by 1990.

I would also like to highlight the introduction of Bill C-20 on February 8 of this year. Part I of this Bill deals with the reorganization of Bell Canada and responds to the major recommendations of a report issued by the CRTC on April 18 of last year recommending that the reorganization proceed subject to certain legislative safeguards.

I would very much want to make an appeal to the members of this committee that we be able to agree on a specified limit of time for debate in the House of Commons, hopefully a one-day debate, which would allow us to bring this Bill before this committee to hear witnesses if you judge this appropriate or to propose whatever amendments you believe to be appropriate in the circumstances. I make the appeal because I find, with the very few days left in the life of this session of Parliament

[Translation]

yesterday released the latest initiative concerning copyright. As you know, this legislation has not changed a bit in our country in the last 60 years or so. This is a major initiative that was taken by the government. It is a radical departure from the past. The premise of this document is that the author-composer, that the world of creatorship in general has the right to a just return for the effort involved in creation. This document also recognizes that of all policies at the Federal level, the one that shows all characteristics of framework legislation, the one which allows the cultural sector to work and develop inside specifically defined parameters is the one on copyright. I know that I do not have to give you all the details, Mr. Chairman, because you yourself are an expert in the area of copyright legislation and I do count on you and the members of this Committee examining this legislation as soon as possible because, for us, it is of capital importance for the cultural sector. Besides, the White Paper is already before you officially because yesterday, thanks to the clear co-operation of the opposition parties, we immediately sent back the White Paper to this Committee.

I would like to express my thanks to the representatives of the opposition parties who are here with us today and who understand as well as we do that this is a Bill of capital importance for the whole creative sector, that this Bill is not coloured by any sort of partisanship and that it is a Bill which all the political parties can examine to try to improve it, if possible, in the hope of giving the best tools possible to the cultural community of our country.

J'aimerais peut-être souligner quelques progrès importants qui ont été réalisés dans le domaine des télécommunications. J'aimerais notamment souligner notre décision de délivrer des licences autorisant l'exploitation de systèmes radio mobile cellulaire dans un contexte de juste concurrence. Ce geste administratif posé par le ministère des Communications et le gouvernement du Canada devrait donner naissance à une nouvelle industrie de 800 millions de dollars fondée presque entièrement, du moins nous l'espérons, sur du matériel et des services canadiens. On espère d'ailleurs que cette industrie générera des recettes d'environ 180 millions de dollars l'an d'ici 1990.

J'aimerais aussi souligner l'introduction du projet de loi C-20 le 8 février de cette année. La première partie de ce projet de loi porte sur la réorganisation de la société Bell Canada et fait suite aux principales recommandations du C.R.T.C. le 18 avril de l'an dernier portant que la réorganisation devrait se faire sous réserve de certaines garanties législatives.

J'aimerais profiter de l'occasion pour demander aux membres du comité s'il serait possible de s'entendre sur une certaine limite de temps précise pour le débat en Chambre des communes, j'ose espérer que cela ne durera pas plus d'un jour, ce qui nous permettrait de renvoyer ce projet de loi en comité, votre comité, afin que vous puissiez entendre des témoins si vous le jugez nécessaire ou que vous puissiez proposer les amendements que vous pourriez juger appropriés dans les

[Texte]

before we rise for the summer interlude, that unless there is agreement this Bill will not pass. I find then that the recommendations the CRTC made, which are all designed to ensure that the regulator still has control over the monopoly operations of Bell Canada, will not come to pass, and that indeed would give rise to a great deal of concern on the part of Canadians in all parts of the country.

• 1545

So I would very much hope that we will indeed be in a position to have that Bill referred to this committee as soon as possible. Obviously it can only be done with the co-operation of the members on both sides of the House, but in this case particularly with the co-operation of the Conservative Party and the New Democratic Party.

Other areas I have mentioned in my opening statement. Informatics development: 27 projects this year were eligible for \$5 million in government support under the Telidon content development program. Further examples of industrial development are to be found in the field trials now being carried out in several federal departments under the Government Office Communications System Program. In all of these cases the government seed money has been more than matched by industry in both research and job creation. Beyond this, the government has allocated \$11 million over a two-year period to establish a workplace automation research centre in Laval, Quebec to help develop Canadian expertise and competitiveness in the office communications market, which will afford extraordinary opportunities to Canadians in the years to come.

In the year to come, much of our energy will continue to be devoted to the development of policy in response to the recommendations of the Applebaum-Hébert committee and to the recommendations made in response to these by your committee—and I would like to say how helpful the recommendations made by your committee were to us in our deliberations within the department and within Cabinet in hammering out the broadcasting strategy, in hammering out policy for the CBC, and in hammering out the film and video strategy which I hope to bring forward and to lay before Parliament in the last week of the month of May.

A major telecommunications policy review is also under way in the department. Developments on the international scene, notably the break-up of AT&T and technological advances expanding the usable spectrum—all of these pose new challenges and opportunities that make this review crucial to the long-term health of our telecommunications industry.

[Traduction]

circonstances. Je vous fais cette demande parce qu'il me semble impossible de faire adopter ce projet de loi avant la fin de la session car, comme vous le savez tous, il reste très peu de temps avant les vacances et la fin de nos travaux. Si l'on ne pouvait procéder ainsi, les recommandations faites par la C.R.T.C. et visant à nous assurer que l'organisme de réglementation aura toujours le contrôle du monopole de Bell Canada demeureront lettre morte et cela ne ferait qu'aviver les craintes entretenues par les usagés canadiens un peu partout au pays.

J'espère de tout coeur que votre Comité pourra être saisi de ce projet de loi dans les plus brefs délais. Ce n'est naturellement possible qu'avec la collaboration des députés de tous les partis, mais en ce cas, plus particulièrement, avec celle du Parti progressiste conservateur et du Nouveau parti démocratique.

J'ai également mentionné d'autres domaines dans ma déclaration d'ouverture: une dotation de 5 millions de dollars a été affectée cette année à 27 projets dans le cadre du programme de médiatisation des contenus Télidon. On peut trouver d'autres exemples frappants du soutien que le gouvernement accorde au secteur privé par les expériences pilotes menées dans plusieurs ministères fédéraux dans le cadre du Programme de la bureautique. Dans chacun de ces cas, la quote-part de l'industrie, pour la création d'emplois ainsi que pour la recherche, a amplement dépassé le capital d'amorçage du gouvernement. De plus, le gouvernement a alloué la somme de 11 millions de dollars sur une période de deux ans en vue de l'établissement à Laval, dans le Québec, d'un centre de recherche sur l'automatisation du travail, centre qui aura pour objectif le perfectionnement des compétences canadiennes en matière de systèmes de bureautique, afin de rendre les Canadiens plus compétitifs et de leur ouvrir de grandes perspectives au cours des années à venir.

Au cours de l'année prochaine, une bonne part de notre énergie continuera d'être canalisée vers l'élaboration de lignes de conduite en réponse aux recommandations du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, ainsi qu'à celles que votre propre Comité avait formulées à son tour. Je voudrais mentionner, à ce propos, que vos recommandations nous ont été fort utiles tant au ministère qu'au Conseil des ministres, lorsque nous avons mis au point une politique pour Radio Canada, ainsi que des stratégies pour la radiodiffusion, ainsi que pour la production cinématographique et magnétoscopique. J'espère présenter au Parlement le fruit de nos travaux dans la dernière semaine du mois de mai.

Le ministère procède également à une révision approfondie des politiques en matière de télécommunications. En raison d'événements survenus sur la scène internationale, en particulier le démembrement de AT&T et le progrès technique qui permet l'élargissement du spectre des fréquences utilisables, de nouveaux problèmes se posent à nous, de nouvelles possibilités s'offrent, ce qui donne à cette révision une importance déterminante pour la viabilité à long terme de l'industrie canadienne des télécommunications.

[Text]

We as a department are now entering the most important stage of that policy review. Since last May we have called for comments from interested parties, including provincial governments, on the issue of competition and its impact on the quality and cost of service and on industrial development and product innovation. Following receipt of public comments by May 14 of this year, and following testimony in the upcoming CRTC public hearings on inter-exchange competition, we expect to prepare for public comment a document which will include relevant background and issue concerns. But ultimately this review would lead to the preparation of a national telecommunications policy. But obviously this is still some way down the road.

Mr. Chairman, briefly, those are the major points I wanted to bring to the attention of the committee. I have also prepared and had distributed to the committee a list of the major announcements that have been made by the Department of Communications over the past year. It gives you a good idea of the ground we have covered over the past 12 months.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Sans plus tarder, je donne la parole à l'Opposition officielle.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, as I have been learning over the last ten days or two weeks, your responsibility covers so much territory that I have approximately three hours of questions to ask in about twenty minutes. We will take a run at a couple of housekeeping items first, and then perhaps get on to some specific concerns that have come to my attention, sir, and that I would hope you might be able to address in the committee.

One announcement we may have missed concerns Vote 1 in the Communications and Culture program. In the previous estimates of 1982-83 and 1983-84 there were separate programs for Communications and Arts and Culture. Votes 1, 5, and 10 were for Communications, Vote 15 for Arts and Culture. But this year the 1984-85 estimates lump these two previously separate programs together. So I wonder if the Minister could explain to us why this was done. Is there a rationalization of the two programs? Does it indicate a new orientation of the department since 1980? Are we integrating the Arts and Culture Branch of the Secretary of State into the Department of Communications—in other words, bringing the hard and the soft sides together? I wonder if, as I say, an announcement was made that we missed since 1983.

Mr. Fox: Basically there has been a major reorganization, as you know; and you have referred to it. The Prime Minister announced in early 1980 that he wanted the Department of Communications to become essentially a department of culture and communications. At that point there was a major

[Translation]

Le ministère entame en ce moment l'étape cruciale de l'étude de ses stratégies. Depuis le moi de mai dernier, il a invité les parties intéressées, y compris les gouvernements provinciaux, à lui faire part de leur opinion sur la concurrence et ses effets sur la qualité et le coût des services, ainsi que sur l'expansion industrielle de la création de nouveaux produits. Le public a jusqu'au 14 mai pour nous faire part de ses observations, et dès que nous en aurons pris connaissance et que le C.R.T.C. aura tenu ses audiences publiques sur la concurrence intercirconscription, nous comptons préparer, à l'intention du public, un document qui exposera la situation ainsi que les problèmes qui se posent, document qui sera une première étape dans l'élaboration d'une politique nationale des télécommunications. Mais nous n'en sommes pas encore là, bien entendu.

Je vous ai donc présenté, monsieur le président, les principales questions que je voulais porter à l'attention du Comité. J'ai également préparé et fait distribuer au Comité une liste des principaux communiqués publiés par le ministère des communications au cours de l'année écoulée, liste qui vous permettra d'apprécier à sa juste valeur le chemin que nous avons parcouru en 12 mois.

Je vous remercie, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Without further delay, I give the floor to the official Opposition.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je vous remercie, monsieur le président.

Comme j'ai pu m'en rendre compte au cours des deux dernières semaines, monsieur le ministre, votre mandat est si vaste que je me vois dans l'obligation de faire tenir en 20 minutes des questions qui exigeraient plusieurs heures. Commençons donc par quelques questions d'intendance, et nous passerons ensuite à certains points précis qui ont été portés à mon attention, monsieur, et sur lesquels j'espère que vous pourrez répondre devant ce Comité.

Il y a un communiqué dont nous n'avons peut-être pas eu connaissance, et qui porte sur le Crédit 1 du Programme des Communications et Culture. Dans les prévisions budgétaires de 1982-1983 et de 1983-1984, les Communications, et les Arts et culture avaient des rubriques séparées. Les crédits 1, 5 et 10 étaient affectés aux Communications, le Crédit 15 aux Arts et culture. Il n'en est pas ainsi dans les prévisions budgétaires de 1984-1985, où ces deux programmes ont été fusionnés. Le ministre pourrait-il nous en expliquer la raison? Y a-t-il eu rationalisation? Le ministère aurait-il pris une nouvelle orientation depuis 1980? Est-ce que le Bureau des Arts et culture du Secrétariat d'État fait maintenant partie du ministère des Communications—autrement dit, aurions-nous fait faire alliance aux opposés? J'aurais aimé savoir s'il y a eu, depuis 1983, un communiqué dont nous n'aurions pas eu connaissance.

M. Fox: Vous savez qu'il y a eu au ministère un remaniement profond, que vous avez d'ailleurs mentionné. Au début de l'année 1980, le premier ministre a annoncé son désir d'axer le ministère des Communications essentiellement sur la culture et les communications. Un communiqué important a alors fait

[Texte]

announcement that the cultural agencies would be leaving the Secretary of State Department to be integrated into the Department of Communications.

• 1550

We have been proceeding over a period of time with that integration, both in bringing the people from arts and culture physically into the Department of Communications—that has taken place over the past two years—and we have also proceeded along the lines of integrating the management structures and the budgetary papers in accordance with this integration. That has proceeded quite well, but to answer the technical part of the question I would ask my Deputy Minister to carry on.

Mr. Robert Rabinovitch (Deputy Minister, Department of Communications): There is not much more for me to add. It is essentially a housekeeping measure. The normal operation is to have one vote per department. This allows for managerial flexibility, essentially. It also allows and recognizes the fact that the Assistant Deputy Minister for Cultural Affairs will have and has responsibility for matters related to the communications side of the department. For example, he is involved with and is responsible for the social applications of technology.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I wonder if I could just, Mr. Chairman, place a supplementary to you, Mr. Rabinovitch, if you can handle this more technical aspect of it. With the integration of the two programs into one in terms of the Cabinet committee system, the way you are setting it up in government, does the Department of Communications now answer solely to the social development committee, or is the old structure still in place whereby the communications program reports to economic development and the remaining programs and agencies to the social development committee?

Mr. Fox: Essentially, Mr. Scott, because of our dual responsibilities we go to different Cabinet committees, depending on the nature of the requests or the document or matter that is being discussed.

As far as matters arising under culture are concerned—and I speak of culture in the very widest of terms, whether it is a matter concerning the CBC, the Canada Council, the Social Sciences and Humanities Research Council, the Archives, the National Film Board, the National Library, the Canadian Film Development Corporation or whether it is the arts and culture sector of my department—then all of that would end up in front of the social policy committee of Cabinet. I should put it in the more modern terms, the Ministry of State for Social Development.

When we are talking about our scientific programs within the Department of Communications, we would essentially on matters concerning space and matters concerning Telidon and matters concerning telecommunications policy go to MSERD, the Ministry of State for Economic and Regional Development.

[Traduction]

savoir que les organismes culturels seraient retirés du Secrétariat d'État pour être intégrés au ministre des Communications.

Cette intégration se poursuit depuis un certain temps, d'une part sur le plan purement matériel, le ministère ayant fait place, dans ses bureaux, aux gens qui s'occupent des arts et de la culture, et nous avons parallèlement procédé à l'intégration des cadres et des documents budgétaires. Ce processus s'est déroulé sans accroc, mais je demanderais à mon sous-ministre de vous donner plus de précisions sur l'aspect technique de votre question.

M. Robert Rabinovitch (sous-ministre, ministère des Communications): Je n'ai pas grand chose à ajouter, car il s'agit essentiellement de questions d'intendance. Il est d'usage d'avoir un crédit par ministère, ceci essentiellement afin de permettre une certaine flexibilité à la gestion. Cela permet également de tenir compte du fait que le sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles sera, et est déjà responsable de questions liées au volet «Communications» du ministère. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'occupe des applications sociales de la technologie.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, j'aimerais poser à M. Rabinovitch une question supplémentaire, s'il est en mesure d'y répondre, car elle est plus technique. Puisque les deux programmes n'en font plus qu'un, pour ce qui concerne le système de comité du Cabinet, et la façon dont vous le présentez au gouvernement, le ministère des Communications relève-t-il maintenant exclusivement du Comité de développement social ou est-ce l'ancienne structure qui a été préservée, à savoir que vous rendez compte du programme des communications au Comité du développement économique, les autres programmes et organismes relevant du Comité du développement social?

M. Fox: De façon générale, monsieur Scott, compte tenu du fait que nos responsabilités sont doubles, nous relevons de différents comités du Cabinet, selon la nature des demandes, du document ou de la question qui est en discussion.

En ce qui concerne mes questions relatives à la culture—j'emploie ce terme dans son sens le plus large, qu'il s'agisse d'une question concernant Radio-Canada, le Conseil des arts, le Conseil canadien de recherches en sciences sociales, les Archives, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, ou qu'il s'agisse de la branche Arts et Culture de mon ministère—toutes ces questions donc aboutissent devant le Comité de politiques sociales du Cabinet ou plutôt, pour mettre mon vocabulaire à jour, le Département d'État au développement social.

Lorsque nous parlons, au ministère des Communications, de nos programmes scientifiques, nous nous adressons, dans l'ensemble, au Département d'État au développement économique et régional pour les questions concernant l'espace, Télidon et la politique en matière de télécommunications.

[Text]

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you. I just wanted to get a clarification on how your structure is set up because . . .

Mr. Fox: I am sorry, my deputy brings to mind that there are matters within the department that go, however, to some other Cabinet committees. An example that springs to mind is that while the National Museums of Canada would normally go to the Cabinet committee on social development, as far as the decision to build the new museums and the expenditures resulting from the building of new museums, that would go to the Cabinet committee on government operations.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): What you are saying is that the whole spectrum of communications and culture bumps into a lot of ministries and a lot of Cabinet committees.

Let me come down to a couple of issues which have been drawn to my attention, Mr. Minister, and it is a general question but one which is based on a specific case. I am referring to the application of a Saskatoon cable company to take over a broadcast receiver in Prince Albert and put CANCOM service in there. The CRTC approved the request, but when an appeal was made, I believe by the Government of Saskatchewan, to the Cabinet, the matter was set aside and no reasons were given to anyone.

There are two fundamental questions that arise here, but the first that I would like you to respond to, if you will, is: Should not a regulatory agency such as the CRTC make public the reasons for its decisions? If a matter is appealed to Cabinet, should not the government give reasons for its judgment? Somebody has got to give reasons for the decisions that have been taken somewhere. Somehow they must be made public and I am just wondering if you feel there should be a more open policy when it comes to granting or denying or extending broadcast services?

Mr. Fox: I would say quite clearly that I think the CRTC ought always to give reasons for its decisions. It seems to me that a regulator has a function in dealing with a specific case in front of it, but also has a function in giving not only the litigant's reasons as to why the decision came down that way and giving a signal to the community at large as to the directions it wants to go in.

In this case the CRTC felt that, while it had not spelled out the reasons for its decision, the case came four-square within a policy statement that had previously been made by the CRTC and which explained, in a general way, the type of rationale the CRTC would have in that type of case. It seemed to me the CRTC could very easily have made a very explicit reference to that in its decision and indicated that the rationale of its decision was based on that previously published policy paper. So on . . .

[Translation]

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je vous remercie. Je voulais simplement obtenir un éclaircissement sur la structure de votre ministère, parce que . . .

M. Fox: Excusez-moi, mon collaborateur vient de me rappeler qu'il y a des questions que nous adressons toutefois à d'autres comités du Cabinet. Un exemple qui me vient à l'esprit, c'est que les Musées nationaux relèvent généralement du comité du Cabinet du développement social, mais qu'en ce qui concerne la construction de nouveaux musées et les dépenses qui en découlent, c'est au Comité des travaux du gouvernement que nous nous adressons.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Ce qui revient à dire que l'ensemble des Communications et de la Culture a des ramifications dans de nombreux ministères et comités du Cabinet.

Je voudrais maintenant m'attacher à certaines questions qui ont été portées à mon attention, monsieur le ministre: il s'agit d'abord d'une question d'ordre général, mais qui s'appuie sur un cas précis. Il s'agit d'une société de télédistribution de Saskatoon, qui a demandé à exploiter un récepteur de radiodiffusion de Prince Albert pour le relier à CANCOM. La demande a été approuvée par le C.R.T.C., mais lorsqu'une demande a été présentée au Cabinet, par le gouvernement de la Saskatchewan si je ne me trompe, elle a été écartée sans autre explication.

Deux questions fondamentales se posent à ce propos, mais celle à laquelle je vous demanderais de répondre d'abord, si vous le permettez, et la suivante: est-ce qu'un organisme de réglementation comme le C.R.T.C. ne devrait pas publier les motifs de ses décisions? Une question est renvoyée au Cabinet, le gouvernement ne devrait-il pas exposer les motifs de sa décision? Il est inconcevable que des décisions soient prises sans que personne n'en rende compte. Ces décisions devraient être rendues publiques, et j'aimerais savoir si à votre avis, l'octroi, le refus ou la reconduction de services de radiodiffusion ne devrait pas se faire plus publiquement?

M. Fox: À mon avis, il est très évident que la CRTC devrait toujours faire connaître les raisons de ses décisions. Le régulateur a pour fonction de traiter du cas précis dont il s'occupe, mais il doit également non seulement donner les raisons du plaideur pour expliquer pourquoi la décision a été prise d'une telle façon mais aussi signaler à la communauté en général l'orientation qu'elle doit prendre.

Dans ce cas-ci, la CRTC était d'avis que même si elle n'avait pas expliqué les raisons de sa décision, la cause s'inscrivait de toute évidence au sein de la déclaration politique qu'elle avait été faite plus tôt. Cette déclaration expliquait, de façon générale, le raisonnement de la Commission dans ce genre de cause. Il me semble que la CRTC aurait pu très facilement le mentionner très clairement dans sa décision pour souligner le raisonnement de sa décision fondée sur le document de politique publié antérieurement. Par conséquent, au sujet de . . .

[Texte]

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): In retrospect, do you feel the CRTC should have been pretty specific in terms of the reasons in this case?

Mr. Fox: I would, as a matter of policy, prefer to see the CRTC give decisions in all its cases. Now, I am told that many of its cases are of a repetitive nature; that a lot of them are in the field of increases in tariffs. But it would seem to me there must be some way of giving an adequate explanation of the reasons as to why the CRTC is coming down in a given way. So I would be . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): What about government decisions? What about when a matter is appealed to the Governor in Council? Should the government not give reasons for its judgments?

Mr. Fox: If we are basically maintaining a CRTC decision, I am not sure that we ought to be giving out judgments.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): What if you are setting aside a CRTC decision, in a general way, as you did in this case?

Mr. Fox: In this case we did not set aside the CRTC decision; we maintained the CRTC decision.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Well, I . . .

Mr. Fox: I do not have any examples in front of me, but I think in most cases where we have set aside CRTC decisions—there have only been three or four over the past couple of years—we have, in general, indicated the reasons why we thought the CRTC decision ought to be set aside.

Mr. Rabinovitch: If I may.

Mr. Fox: Yes, please.

Mr. Rabinovitch: The government, with respect to broadcasting decisions, can set aside or refer back. When it refers back, it must, by law, state the reasons why it has referred back. It must state what it feels the CRTC has failed to take into consideration. But with respect to a set aside—that is essentially a Cabinet action—the normal tradition has not been to necessarily have to state the reasons; I believe the practice has been usually to explain why it has been set aside.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): My second fundamental concern arising from this Prince Albert-Saskatoon situation is this: What, Mr. Minister, is the government's criteria for licensing CANCOM? My understanding was that CANCOM was originally put up there to service northern and remote communities. Recent decisions by the CRTC have gone beyond that, to areas which could be served by terrestrial systems, so I am just wondering what the criteria is in your mind for the licensing of CANCOM service.

Mr. Fox: I would like to perhaps answer it in two parts. The first part is getting back to the basic reasons why I think everybody in the country thought it desirable to set up a system such as CANCOM. CANCOM was indeed set up to

[Traduction]

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Avec le recul, croyez-vous que la CRTC aurait pu donner des raisons très précises dans ce cas-ci?

M. Fox: Je préférerais, question de politique, que la CRTC rende des décisions dans tous ses cas. On me dit que beaucoup de ceux-ci sont répétitifs, qu'un grand nombre relève du domaine de l'augmentation tarifaire. J'ai l'impression qu'il devrait y avoir un moyen de fournir une explication adéquate des raisons pour lesquelles la CRTC décide d'une façon ou d'une autre. Par conséquent, je serais . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Qu'en est-il des décisions gouvernementales? Par exemple, lorsqu'une question fait l'objet d'un appel auprès du gouverneur en Conseil? Est-ce que le gouvernement ne devrait pas avancer les raisons de ses jugements?

M. Fox: Si nous maintenons fondamentalement une décision de la CRTC, je ne suis pas certain que nous devrions rendre des jugements.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Qu'arrive-t-il si vous rejetez une décision de la CRTC, comme vous l'avez fait dans ce cas-ci?

M. Fox: Dans ce cas-ci nous ne l'avons pas rejetée, nous l'avons maintenue.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Eh bien, je . . .

M. Fox: Je n'ai pas d'exemple devant moi, mais je crois que dans la plupart des cas, où nous avons rejeté des décisions de la CRTC, il y en a eu trois ou quatre au cours des dernières années, nous avons généralement donné des raisons pour lesquelles à notre avis la décision devait être rejetée.

M. Rabinovitch: Si vous me le permettez.

M. Fox: Oui, allez-y s'il vous plaît.

M. Rabinovitch: Pour ce qui est des décisions de radiotélédiffusion, le gouvernement peut les rejeter ou les reporter. Lorsqu'elles sont reportées, la Loi exige que le gouvernement donne les raisons de ce report. Il doit déclarer ce que la CRTC n'a pas pris en considération, à son avis. Pour ce qui est du rejet, il s'agit essentiellement d'une mesure prise par le Cabinet, traditionnellement, il n'est pas nécessaire de donner de raisons, mais je crois qu'en pratique on explique pourquoi la décision a été rejetée.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'ai une deuxième question importante qui découle de ce qui se passe à Prince Albert-Saskatoon. De quels critères se sert le gouvernement, monsieur le ministre, pour accorder un permis à CANCOM? J'avais cru comprendre que CANCOM avait été créé initialement pour desservir les communautés et les communautés éloignées. Les décisions récentes qu'a prises la CRTC vont plus loin, elles visent les régions qui pourraient être desservies par le réseau terrestre. Je me demande donc quels critères vous invoquez pour accorder un permis au service CANCOM?

M. Fox: Ma réponse tient en deux parties. En premier il faut revenir aux raisons de base pour lesquelles tout le monde je crois au pays croit qu'il est souhaitable d'établir un réseau comme CANCOM. CANCOM a été créé pour rejoindre les

[Text]

reach northern and remote areas. All remote areas, as you know, are not necessarily northern, because we are defining remote areas in terms of the numbers of television channels that were available to a community. So we could very easily have an underserved—and I have been using, I suppose, the word “underserved” as opposed to northern and remote over the past little while. You can have an underserved area which lies just outside of a great metropolitan area in the country which, for a variety of reasons, is not receiving more than a couple of television stations. So basically we want to go that way.

• 1600

On the whole, it has been a success story for people who have been able to receive the signals—a success story in the sense that there was no public expenditure, that a hole in the market was picked up by the private sector. I am not saying it is an easy market to penetrate and not, necessarily, a market which is terribly lucrative; but, hopefully, it is a market which allows a service to be given at low cost, and with a profit to be made for the people who are providing it. It is certainly a lot less expensive to have done it that way than to have done it by state-run enterprise. So basically we want to go that way.

Now the basic licensing criteria were not set up by us but were set up by the CRTC. I will ask my Assistant Deputy Minister, Mr. Gourd, who is in charge of broadcasting to go into the criteria.

Mr. Alain Gourd (Senior Assistant Deputy Minister, Department of Communications): CANCOM is basically an equalization-of-services instruments. Its main purpose is to provide additional services in northern and remote areas, particularly in communities where they have neither the choices nor the distribution mechanisms to provide the additional programming. So it uses either a light cable or a series of “rebroadcasts”.

However, some communities where cable was already present but where the choices were not available, have requested CANCOM to expand a bit its approach to provide those additional choices which were requested. This was with the provisions that the terrestrial microwave system could not provide a signal of good quality, or where the terrestrial microwaves did not, in fact, have those signals available. I think the case you refer to is a case where, in fact, the terrestrial microwave was not actually providing the feed; where the cable operator, in discussing the matter with both CANCOM and Sask Tel, felt that because of quality and cost, it preferred to ask the CRTC to approve a CANCOM feed.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Just one other concern I want to raise, Mr. Chairman, before my time is up and before I yield to my colleague in the NDP, is one which again deals with remote areas. Indeed, it follows up, Mr. Minister, on a question that was asked by your colleague from Kenora—Rainy River today in the House. I just came back from the “Communications in the 80s” conference in Calgary and was besieged by a number of small cable operators or satellite-dish-

[Translation]

régions du Nord et les régions éloignées. Comme vous le savez, toutes les régions éloignées ne sont pas nécessairement au Nord, car nous définissons ces régions éloignées selon le nombre de canaux de télévision offertes dans une collectivité. Par conséquent, on pourrait très bien avoir une région mal desservie—they utilisent depuis quelque temps le mot «mal desservie» par opposition à éloignée ou au Nord. On peut avoir une région mal desservie tout à côté d'une grande région métropolitaine au pays, et qui, pour diverses raisons, ne reçoit pas plus de quelques stations de télévision. Nous voulons donc nous orienter surtout dans ce sens.

Dans l'ensemble, ce fut un succès pour ceux qui peuvent recevoir des signaux—un succès dans le sens qu'il n'y a pas eu de dépenses publiques et que le secteur public s'est occupé de combler le vide qui existait dans le marché. Je ne dis pas qu'il est facile de pénétrer le marché ni que ce soit nécessairement un marché très lucratif, mais nous espérons que ce marché permettra d'offrir un service à coût peu élevé et que les gens qui le fournissent feront des profits. C'est certainement beaucoup moins cher d'avoir procédé de cette façon que de l'avoir fait par le biais d'une entreprise dirigée par l'État. Voilà donc pourquoi nous voulons procéder de cette façon.

Les critères de base concernant l'octroi de permis n'ont pas été élaborés par nous mais par la CRTC. Je vais demander à mon sous-ministre adjoint, M. Gourd, qui est responsable de la radiotélédiffusion, de vous parler de ce critère.

M. Alain Gourd (sous-ministre adjoint principal, ministère des Communications): CANCOM est fondamentalement un instrument permettant une répartition égale des services. Il a pour but principal la prestation de services additionnels dans les régions du nord et les régions éloignées, surtout dans les collectivités où on n'a ni les choix ni les mécanismes de distribution permettant une programmation additionnelle. Par conséquent, CANCOM utilise soit un câble léger ou une série de «reprises» en télé-radiodiffusion.

Cependant, certaines collectivités où le câble était déjà installé, mais où les choix n'existaient pas encore, ont demandé à CANCOM d'élargir un peu son approche pour permettre les choix additionnels demandés. C'était pour les cas où le système micro-onde terrestre ne pouvait offrir un signal de bonne qualité ou lorsque le micro-onde terrestre n'avait pas les signaux disponibles. Dans le cas que vous mentionnez, le système micro-onde terrestre ne pouvait réellement pas assurer l'alimentation, ou l'exploitant du câble après en avoir discuté avec CANCOM et Sask Tel a été d'avis qu'à cause de la qualité et du coût il était préférable de demander au CRTC d'approuver l'alimentation CANCOM.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je voudrais mentionner certainement une autre de mes inquiétudes, monsieur le président, avant que mon temps soit écoulé et avant de céder la parole à mon collègue du NPD. Elle a trait de nouveau aux régions éloignées. Elle fait suite, monsieur le ministre, à la question qu'a soulevée votre collègue de Kenora-Rainy River aujourd'hui à la Chambre. Je reviens de la conférence qui s'est tenue à Calgary sur les «Communications dans les années 80»

[Texte]

reception broadcast undertaking operators—some of them being fairly prominent in their own communities. One of them is the publisher of a local newspaper and he owns a dish. As you well know, the CRTC has sent the Mounties in to take pictures and padlock, in some cases, these operations, and there is a number of little 200-home communities who are mightily upset about these raids on their only viable, and visible, means of alternative service.

So Mr. Minister, in talking to these operators I found that they want to know the rules they should live by; they want to comply with the law; but they do not know what to comply with. What makes the thing so damned discriminatory and unfair is that any hotel or tavern in any large metropolitan area can put that dish up, get a multiplicity of signals. I know it is a big issue, but I am wondering if you could briefly deal with it. What I ask is where is the fairness in the licensing system or in the distribution system, when the people of Golden or Radium Hot Springs, B.C., or Hanna or Three Hills, Alberta, cannot see the same material as you can in a bar in downtown Toronto? Can you see any way in the future regarding licensing or deregulating, so that there is fairness in the interests of these small communities which now feel they are being wrongfully deprived? In fact, they are very upset about the heavy-handed attitude by the RCMP going in and padlocking their operations.

• 1605

Mr. Fox: That is obviously a question we have had to grapple with and which I think all of us have to grapple with. On the one hand, I think all of us in this committee believe in a strong Canadian broadcasting system, and I think we all want to ensure that a Canadian broadcasting system can develop from coast to coast. We all want to ensure that Canadians, no matter where they live, have access to a decent range of programming.

We have dealt with the problem in a number of ways. One of the ways we dealt with it was last year under the Radio Act, which is administered by the Department of Communications. I have responsibility for the enforcement of the Radio Act, and we did a considerable amount of deregulation. We indicated, for instance, that tavern keepers, hotel keepers and individuals, for instance, could indeed buy and set up a dish to receive programming as long as they did not redistribute that programming. In the case of a hotel, that means they could, like a tavern keeper, have it brought into the main hall of that hotel but that they obviously ought not to redistribute it into the various rooms.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Allow them access, though, to the open skies.

Mr. Fox: Yes. We have done that for individuals. However, I think one has to look at the major cities; one has to look at perhaps the under-served areas. Our concern in the major cities, the urban parts of the country, was to ensure that there would be no unfair competition for a person who has received a

[Traduction]

et j'ai été assailli par un certain nombre de petits exploitants du câble ou de l'antenne parabolique—certains étant assez connus dans leurs collectivités. L'un de ceux-là est l'éditeur d'un journal local et propriétaire d'une antenne parabolique. Comme vous le savez, le CRTC a envoyé la GRC prendre des photos et poser des cadenas, dans certains cas, et il y a beaucoup de petites communautés de 200 familles que ces descentes inquiètent beaucoup puisqu'il s'agit de leur seul moyen d'obtenir un service de rechange viable et visible.

Par conséquent, monsieur le ministre, je me suis rendu compte à parler à ces exploitants qu'ils veulent connaître les règlements les concernant, ils veulent se conformer à la loi, mais ils ne savent pas à quelle loi ils doivent se conformer. Ce qui rend la chose encore plus discriminatoire et injuste, c'est que tous les hôtels et les tavernes des grandes régions métropolitaines peuvent installer une antenne parabolique et obtenir de multiples signaux. Je sais que la question est importante, mais je me demande si vous pourriez rapidement en traiter. Je voudrais savoir où est la justice dans ce système d'octroi de permis ou dans ce système de distribution qui ne permet pas aux gens de Golden ou de Radium Hot Springs, en Colombie-Britannique ou de Hanna ou Three Hills, en Alberta, de recevoir les mêmes programmes que dans un bar, au centre-ville de Toronto? Pouvez-vous prévoir à l'avenir l'octroi de permis ou une déréglementation qui serait équitable pour les petites collectivités qui se sentent présentement privées de façon injustifiée. De fait, l'action brutale de la GRC de même que la pose des cadenas les bouleversent.

M. Fox: De toute évidence, c'est une question à laquelle il nous a fallu nous attaquer et à laquelle nous devons tous nous attaquer, je pense. Sauf erreur, nous aspirons tous à un réseau canadien de radiodiffusion fort et notre objectif est qu'il couvre l'ensemble du territoire canadien d'un océan à l'autre. Nous voulons tous que les Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence est accès à une gamme décente de programmes.

Nous nous sommes attaqués au problème de plusieurs manières. L'année dernière, par exemple, nous nous sommes servis de la Loi sur la radio qui est administrée par le ministère des Communications. J'ai la responsabilité de l'application de cette loi et nous avons procédé à une grande série de déréglementations. Par exemple, nous avons autorisé les tenanciers de tavernes, les hôteliers et les particuliers à acheter et à installer des antennes paraboliques pour recevoir certains programmes à condition qu'ils ne les redistribuent pas. C'est-à-dire que par exemple, dans un hôtel, un récepteur peut être installé dans la salle principale mais avec interdiction d'alimenter les postes installés dans les chambres.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Leur donnant accès à tous les signaux du ciel.

M. Fox: Oui. Nous l'avons fait pour les particuliers. Cependant, il faut tenir compte du cas des grandes villes des régions moins bien desservies. Dans les grandes villes, dans les régions urbaines du pays, nous avons voulu nous assurer que cela ne représenterait pas une concurrence injuste pour celui

[Text]

broadcasting licence or a cable operator's licence in a major city and who has invested literally millions of dollars in cabling that city, who is a Canadian businessman, who employs people in the community, and who at the same time, particularly in the case of a broadcaster, probably is also involved in developing Canadian talent. That is basically the reason we think someone who has a TVRO—and the CRTC in a recent policy statement has gone along the same lines—ought not to be able to use that TVRO to bring in more signals than those they allow the licensed operator in that region to bring in.

So if Rogers, for instance, in Toronto, is entitled to bring in 10 signals, then if you have a condominium operator with a 2,000-unit apartment building with a TVRO, he ought not to bring in more than 10. Otherwise, you have a very real incentive to go the way of the TVRO, to go the way of deregulation. You lose your cable industry; you lose your handle on the Canadian broadcasting system. There is no way you can at that point use the licensing procedure as a policy instrument to develop Canadian content and to stimulate the Canadian program industry. So I think that is the situation we are at in the major cities.

Regarding the remote areas, we have always been very sympathetic to the plight of Canadians living in remote areas or in the under-served areas, and we have tried to bend over backwards to satisfy them. The first way of doing so was to encourage the development of the CANCOM service, which we saw as an equalizer across the country, in a sense, bringing in four major Canadian signals. Our feedback from those communities has always been that what they were really interested in was not really knowing what was going on in Georgia through Ted Turner's channels but what was going on in mainstream Canadian life.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): This is what we hear from the . . .

The Chairman: Thank you very much, Mr. Scott. We are away past the time. We are already five minutes into the government time, so we will have to . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I will just ask for a return, then, to pick up this point later.

The Chairman: That is right.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thanks, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you.

Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, on page 7 of your statement, you refer to your decision to licence national cellular radio services and that this will be an \$800 million industry and will generate \$180 million annually by 1990. Are you satisfied that Canadian equipment manufacturers will have the opportunity to participate in what is expected to be a multi-million dollar market and a multi-billion dollar international market for cellular service and

[Translation]

qui a obtenu un permis de radiodiffusion ou un permis de cablodistribution, qui a investi littéralement des millions de dollars pour câbler la ville, dont l'entreprise est canadienne, qui emploie la population de sa communauté et qui en même temps, surtout dans le cas des radiodiffuseurs, aide probablement les talents canadiens à percer. C'est donc la raison essentielle pour laquelle nous pensons que tout propriétaire d'antenne parabolique—et tout dernièrement le CRTC a émis une directive allant dans le même sens—ne devrait pas pouvoir utiliser cette antenne pour capter plus de signaux que ceux pour lesquels l'exploitant local a reçu un permis pour cette région.

Donc, par exemple, si Rogers à Toronto a le droit de transmettre dix signaux, l'administrateur d'un condominium de 2,000 appartements ne devrait pas avoir le droit de capter plus de 10 signaux avec son antenne parabolique. Autrement, l'incitation à opter pour l'antenne parabolique, pour la déréglementation devient trop grande. C'est la fin de l'industrie de la cablodistribution, c'est la fin du contrôle exercé sur la radiodiffusion canadienne. La procédure d'émission de permis qui sert le contenu canadien et stimule l'industrie de la production de programmes canadiens disparaît. C'est donc en gros la situation dans les grandes villes.

Dans les régions éloignées, nous avons toujours eu de la sympathie pour le sort des Canadiens vivant dans ces régions ou dans des régions moins bien desservies, et nous avons fait tous les efforts imaginables pour les satisfaire. Notre première initiative a été d'encourager l'avènement du service CANCOM que nous considérons en quelque sorte comme un service d'égalisation permettant la diffusion des quatre principaux signaux canadiens au quatre coins du pays. Ces communautés nous ont toujours dit que ce qui les intéressait vraiment ce n'était pas les émissions sur la Georgie de Ted Turner mais des émissions sur la vie et l'actualité canadienne.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): C'est ce que nous disent . . .

Le président: Merci beaucoup, monsieur Scott. Vous avez largement dépassé votre temps. Vous avez déjà empiété de cinq minutes sur celui du gouvernement, si bien que nous allons devoir . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je demanderais un deuxième tour pour revenir sur cette question un peu plus tard.

Le président: Bien sûr.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Bockstael.

M. Bockstael: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, à la page 8 de votre allocution, vous parlez de votre décision de délivrer des licences nationales autorisant l'exploitation de systèmes radio mobile cellulaire et que cela créera une industrie de 800 millions de dollars dont les recettes s'élèveront à 180 millions de dollars par année d'ici 1990. Pensez-vous que les fabricants de matériel canadien auront la possibilité de participer à ce marché de plusieurs

[Texte]

equipment? Are we taking steps to ensure that there will be a great deal of Canadian input and participation?

Mr. Fox: The whole idea of setting up a national cellular radio service was twofold; first, to improve on the mobile radio services which are available now. As you know, in the major areas of the country at any given time there are about 20 lines that are open and available to people who have mobile services in their automobiles or in their businesses.

• 1610

The cellular radio allows a quantum leap in the number of lines made available and, therefore, in the quality of the service. Your city is divided into a number of cells and each one of those cells would have a number of lines. As you move in your car from one cell to another you are shifted over to another transmitter, the transmitter in the next cell, by a computer. So basically instead of having 20 cells in an area like Winnipeg, if Winnipeg is divided into 20 cells you would end up with something close to 600 possible lines and you have a far better service to offer to people.

We also know that this is a system which offers a great deal in export potential. We expect that most of the major urban centres of the world in the next few years are going to be going over to a cellular mobile system. I believe there is only one in operation at the moment, which is Chicago, but there are a number of pilot projects going on—and Washington.

We know, for instance, that the Koreans would like to see a cellular radio system go up in Seoul; that Hong Kong is looking at the same thing. As a matter of fact every major city in the world will be doing so. So that means an extraordinary potential for Canada, not only in terms of increasing the quality of service to domestic users but in launching a new industry which will have a worldwide market.

As you know, in the field of telecommunications we have pretty much been at the forefront of technology. We do not have a monopoly obviously in that technology. Motorola, for instance, in the United States, which is also a good Canadian corporate citizen, is also far advanced along the lines in that area.

In setting it up we very much want to give Canadian industry the opportunity to get a good piece of the action in the Canadian market, and that will depend on them. We cannot close the Canadian market to competition from the outside. The Canadian industry would not ask us to do that because they feel if we restricted the Canadian market to them, other countries would restrict their markets to their own domestic suppliers and that is not in the interests of Canada. One only has to point to one successful company in Canada in particular, Northern Telecom, to see that to restrict it to Canadian companies would not be in our national interests.

[Traduction]

millions de dollars et à ce marché international de plusieurs millions de dollars selon les prévisions? Prenons-nous des mesures pour nous assurer d'une participation canadienne maximum?

M. Fox: L'idée à la base de la mise sur pied d'un service national de radio cellulaire était double: premièrement, améliorer les services de radio mobile déjà disponibles. Vous n'ignorez pas que dans les principales régions du pays environ 20 fréquences sont en permanence ouvertes et accessibles à ceux qui sont équipés d'une radio mobile.

La principe de la radio cellulaire permet de multiplier le nombre de fréquences accessibles et par conséquent d'améliorer la qualité du service. La ville est divisée en plusieurs cellules, et chacune d'elles contient un certain nombre de fréquences. Lorsque avec votre véhicule vous passez d'une cellule à une autre vous êtes automatiquement branché sur une autre zone de fréquence par ordinateur. En gros, au lieu d'avoir 20 cellules dans une région comme Winnipeg, si Winnipeg est divisé en 20 cellules vous pouvez finir par vous retrouver avec près de 600 fréquences disponibles; le service offert est donc meilleur.

Vous n'ignorez pas non plus que ce système offre un très grand potentiel sur le plan des exportations. Nous pensons que la majorité des grands centres urbains du monde au cours des prochaines années se convertiront au système mobile cellulaire. Je crois qu'une seule ville est équipée pour le moment, Chicago, mais il y a un certain nombre de projets pilotes un peu partout—et Washington.

Nous savons, par exemple, que les Coréens aimeraient installer un système de radio cellulaire à Séoul et que Hong Kong s'y intéresse également. Toutes les grandes villes du monde finiront par le faire. Cela représente donc un potentiel extraordinaire pour le Canada, parce que cela nous permettra d'améliorer non seulement la qualité du service offert à nos propres usagers mais aussi de lancer une nouvelle industrie dont le marché sera le monde entier.

Vous savez qu'en matière de télécommunications nous sommes à l'avant-garde de la technologie. Bien entendu, nous n'avons pas le monopole. Motorola, par exemple, aux États-Unis, et qui a des filiales au Canada, est également très avancé dans ce domaine.

En créant ce système nous souhaitons vivement donner à l'industrie canadienne la possibilité d'exploiter au maximum le marché canadien, et cela dépendra d'elle. Nous ne pouvons fermer le marché canadien à la concurrence étrangère. L'industrie canadienne ne nous le demanderait pas, car si nous le faisons, les autres pays nous suivraient et réserveraient leur marché à leurs propres fournisseurs, ce qui ne servirait pas les intérêts du Canada. Il suffit de citer les succès d'une compagnie canadienne comme Northern Telecom pour montrer que limiter le marché canadien aux compagnies canadiennes ne servirait pas nos intérêts nationaux.

[Text]

So while we cannot say that all the equipment will be supplied by Canadian companies, we feel quite confident that companies such as Northern Telecom and Novatel, companies which are subs of American companies such as Motorola which has extensive operations in Canada, will indeed have a good bite at the bullet.

Mr. Bockstael: There seems to be a pent-up demand for this cellular service because you have indicated how effective it would be in the major cities, and you have decided to delay the introduction of this service till July of 1985, this in the light of Bell having announced that they would be ready to go in September 1984. Could you tell us why you took this decision and why you found it necessary to force Bell to wait?

Mr. Fox: Yes, you are quite right in stating that Bell would have liked to have been off the mark and running by the end of September, I believe it is, 1984. When we were examining the whole question of cellular radio in Canada we decided that we would not grant a monopoly to the existing telephone companies. We decided that we would issue licences in 23 major cities in the country; that in each one of those cities we would be granting two licences, one to the telecommunications carrier that was operating in that city and one to a competitor. So right throughout the country the main telephone company will have a licence to operate a cellular radio service. For instance in Quebec and Ontario Bell Canada will have a licence, in Manitoba it will be MTS, in British Columbia it will be B.C. Telephone. In each one of the 23 cities involved we are also issuing a licence to a local operator which has been licensed under an umbrella organization known as Cantel.

Now it is quite clear that the big telephone companies in Canada have been preparing for a long time for this market. The indication that Bell is ready to get off—start running—on September 30, 1984, is an indication that Bell has indeed been waiting some time for it, they are all set to run.

It seemed to us that, if we want to favour the development of competition in the market, to allow one company to get the type of head start that we are talking about would virtually prevent the CANTEL group, which has recently been licensed for a cellular service, would prevent them from getting off the ground and being a competitor. So, while there is perhaps a short term delay for Bell and for Canadians who want to avail themselves of this service, we feel that in the long-term interests of the country it is better to have the competitive system than to have a monopoly system. We feel that Bell would essentially have been able to capture the market at a very early stage and made it very, very difficult for CANTEL to proceed.

Mr. Bockstael: Mr. Minister, you certainly seem to be creating that competition by licensing both the telephone companies and competitors who could be interested in that field. Is it correct to say that you directed Bell Canada

[Translation]

Donc bien que nous ne puissions pas dire que tout le matériel sera fourni par des compagnies canadiennes, nous sommes pratiquement persuadés que des compagnies comme Northern Telecom et Novatel, compagnies filiales de sociétés américaines comme Motorola dont les activités sont importantes au Canada, auront leur part du marché, et une part qui ne sera pas négligeable.

M. Bockstael: Vous avez indiqué l'intérêt de ces services cellulaires pour les grandes villes, et pourtant il semble que vous vouliez contenir cette demande puisque vous avez décidé de reporter l'introduction de ce service jusqu'en juillet 1985, alors que Bell a annoncé qu'elle était prête à offrir ce service dès septembre 1984. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez pris cette décision et pourquoi vous avez trouvé nécessaire d'obliger Bell à attendre?

M. Fox: Oui, vous avez tout à fait raison de dire que Bell aurait aimé offrir ce service dès la fin septembre 1984, sauf erreur. Lorsque nous avons étudié l'ensemble la question de la radio cellulaire au Canada, nous avons décidé qu'il serait préférable de ne pas accorder un monopole aux compagnies de téléphone existantes. Nous avons décidé que nous accorderions des permis aux 23 principales villes du pays, que dans chacune d'elles nous accorderions deux permis, un à la compagnie de télécommunication de la ville et un autre à un concurrent. Donc dans tout le pays, la principale compagnie de téléphone aura un permis d'exploitation de service de radio cellulaire. Par exemple au Québec et en Ontario Bell Canada aura un permis, au Manitoba ce sera le *Manitoba Telephone Services*, en Colombie-Britannique, *B.C. Telephone*. Dans chacune de ces 23 villes nous accorderons également un permis à un exploitant local dans le cadre d'une organisation générale connue sous le nom de Cantel.

Il est tout à fait évident que les grosses compagnies de téléphone du Canada se préparent de longue date pour ce marché. Le fait que Bell soit prête à lancer ce service le 30 septembre 1984 montre bien qu'elle attend depuis quelque temps déjà la décision et que tout le monde est prêt à se lancer dans la compétition.

Il nous semble que, si l'on veut favoriser la concurrence sur ce marché, donner une avance aussi longue à l'une des entreprises empêcherait pratiquement le groupe CANTEL, qui vient de recevoir un permis pour un service cellulaire, de démarrer et de soutenir la concurrence. Ainsi, même si cela oblige Bell et les Canadiens qui souhaitent utiliser ce service à attendre encore un peu, l'intérêt à long terme du pays gagnera à ce que des entreprises se livrent concurrence sur ce marché plutôt que d'en avoir le monopole. Nous jugeons que Bell aurait été en mesure d'accaparer le marché très rapidement et rendre extrêmement difficile à CANTEL de se placer.

M. Bockstael: Monsieur le ministre, pour susciter cette concurrence il suffirait d'accorder un permis à la fois aux compagnies de téléphone et aux concurrents qui s'intéressent à ce secteur. Est-il exact que vous avez ordonné à Bell Canada

[Texte]

Enterprises to offer cellular service through a subsidiary other than Bell Canada? A moment ago you said that in Quebec Bell Canada will handle cellular. Have you decided that it would be another subsidiary, separate from Bell Canada? If so, are you imposing the same rule on Manitoba Telephone System, Sask Tel or any other provincially run telephone company?

Mr. Fox: I stand corrected, Mr. Bockstael, I used the words "Bell Telephone" before in talking about the people who would be licensed to operate the system in Quebec and Ontario. It is actually Bell Canada Enterprises that would be licensed. We felt that since we were introducing competition we would prefer to have the Bell group operated outside its monopoly operations of Bell Telephone. One of the reasons there is that it is always difficult to determine whether or not there is cross subsidization, or the possibility of cross subsidization, between the monopoly operation and the group that is going to be in competition with a company like CANTEL. If it is operated out of a sub of Bell Canada Enterprises, it would be a corporation that is unique upon itself and we believe the problems of cross subsidization from the monopoly operation of Bell Canada would not occur. Essentially, I must say that I find a bit odd some of the reactions I have read in the newspaper on the part of some of the Bell Telephone people, to the effect that they object to being put outside of the monopoly situation. It would seem to me that one of the reasons they set up Bell Canada Enterprises at the beginning was to try to have some of their operations fall outside of the field of the regulator. Be that as it may, we thought it preferable to have it done within BCE than within the monopoly operations of Bell Canada.

Your second question is whether we would intend to do the same thing with Manitoba Tel or Sask Tel. The short answer to that is no, because they escape our regulatory jurisdiction.

Mr. Bockstael: I see. In your statement you also spoke of Bill C-20, of February 8 of last year, which was the reorganization of Bell Canada... this year, pardon me. This was subject to certain legislative safeguards and really it was the public's right to basic telephone service at reasonable rates. In accepting this reorganization of Bell Canada, are there measures taken to ensure that the Bell reorganization does not leave the CRTC without effective control, where it is required?

Mr. Fox: Yes, that is my basic concern that I want to bring to the members of the committee today, in the hope that I could count on the committee's full support in getting Bill C-20 through before the House rises for the summer. As you know, when Bell Canada announced its reorganization, a number of people in the country were indeed quite concerned with the type of reorganization that was going on. Bell took the position at that stage that the reorganization was a matter of internal corporate policy, that neither the government nor the CRTC had anything to say about that type of reorganization. We went to court with Bell to try to sustain the argument that the CRTC should have jurisdiction to examine the reorganization made by Bell Canada.

[Traduction]

d'offrir le service cellulaire par l'intermédiaire d'une filiale, plutôt que directement? Vous disiez tout à l'heure qu'au Québec, Bell Canada s'occuperait du service cellulaire. Avez-vous décidé que ce devrait être une autre filiale, distincte de Bell Canada? Si oui, imposez-vous la même condition à la *Manitoba Telephone System*, à *Sask Tel* et à toutes les autres compagnies de téléphone provinciales?

M. Fox: Je dois rectifier, monsieur Bockstael. J'ai dit que les permis d'exploitation du système au Québec et en Ontario seraient octroyés à *Bell Telephone*. En fait, le permis sera accordé à Bell Canada Enterprises. Étant donné que ce secteur sera ouvert à la concurrence, nous préférons que le groupe Bell exploite ce système en dehors de son monopole de *Bell Telephone*. La raison en est qu'il est toujours difficile de déterminer dans quelle mesure le service pour lequel Bell a le monopole ne servirait pas à subventionner et à casser le prix du service pour lequel Bell est en concurrence avec une compagnie comme CANTEL. Si c'est une filiale de Bell Canada Enterprises qui exploite le service, cette filiale le fera pour son propre compte, les choses seront beaucoup plus claires, et ce risque n'existera pas. Je dois dire que je trouve étrange les réactions de certains dirigeants de Bell Telephone dans la presse lorsqu'ils s'élèvent contre le fait qu'ils n'auront pas le monopole de ce service. Je croyais justement que si Bell Canada Enterprises a été créée, c'est, entre autres, pour faire échapper certaines parties des opérations à la réglementation. Quoi qu'il en soit, nous avons jugé préférable que ce service soit assuré par BCE plutôt que par le réseau monopolistique de Bell Canada.

Vous me demandez ensuite si nous imposerons la même condition à *Manitoba Telephone* ou à *Sask Tel*. La réponse est non, car ces entreprises ne sont pas soumises à notre réglementation.

M. Bockstael: Je vois. Vous mentionnez également dans votre déclaration le bill C-20 du 8 février de cette année, qui porte sur la réorganisation de Bell Canada. Il existait auparavant certaines garanties législatives qui, fondamentalement, garantissaient le droit du public à un service téléphonique courant, à des tarifs raisonnables. Est-ce que ce projet de loi sur la réorganisation contiendra des dispositions qui assoient le pouvoir de réglementation du CRTC, là où cela est nécessaire?

M. Fox: Oui, et je voulais justement en donner l'assurance aux membres du Comité aujourd'hui, comptant sur leur appui afin que ce bill C-20 soit adopté à la Chambre avant l'été. Comme vous le savez, lorsque Bell Canada a annoncé sa réorganisation, cela a inquiété pas mal de gens. La position de Bell était que cette réorganisation était une affaire administrative purement interne qui ne concernait ni le gouvernement ni le CRTC. Nous avons intenté des poursuites contre Bell, faisant valoir que le CRTC a compétence pour superviser la réorganisation de la Société.

[Text]

• 1620

That question was never really completely solved, I would say, in the courts because between the launching of the cases and the reorganization the CRTC did indeed have the opportunity to examine the reorganization. The CRTC made a number of recommendations to the government which called for legislative amendments to the CRTC Act which would ensure that the CRTC would continue to have the necessary powers to monitor the monopoly operations of Bell Canada. Bill C-20, which is presently before the House, contains amendments which meet all the recommendations of the CRTC, and I would once again very much hope that we will be able to deal with those before we leave for the summer.

Mr. Bockstael: Do I have any more time, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Bockstael: On page 11 of your report you talk about the major telecommunication policy review. I had the opportunity to serve on the Transport committee and we talked a lot about airline deregulation, and being some years behind the American trend we are able to profit from their experience. We know that AT&T has undergone divestiture in the U.S. and created a lot of new competition in the telecommunication marketplace.

Will your department, when it is entering the stages of its policy review which are referred to here in your report . . . will you take into account the experiences that AT&T are having down in the U.S. and will it be reflected in decisions in Canada?

Mr. Fox: We certainly have not made up our minds on this question, which is a very, very complex one indeed and which has far-reaching implications not only for the telecommunication system but for Canadians in general right across the country. We will certainly want to examine very closely the American experience. I think we are quite fortunate in the sense that we are able to examine them almost in laboratory conditions before making up our own minds as to where we think we should be going in the years to come.

I should say that the implications of deregulation would be immense in Canada. I suppose that it would have a very real effect on long-distance charges, probably in terms of more competition in long-distance charges; but, on the other hand, that would bring about a real increase in rates for people living in urban settings. I do not think we want to make any changes there without having a large and in-depth debate on that question.

Basically I think the debate has started in Canada, but I think it is much too early to say which way it is going to go. We have tried to deregulate where we thought it would not cause any great problems within the economy.

The whole question of terminal attachments, for instance, which has come up over the past two years, is an example of deregulation that in general has served Canadians quite well in the sense that there are now corner telephone stores so you can

[Translation]

Cette question n'a jamais été réellement tranchée par le tribunal, car entre le moment des poursuites et la réorganisation, le CRTC a effectivement eu l'occasion de se pencher sur celle-ci. Il a formulé un certain nombre de recommandations à l'intention du gouvernement, prévoyant notamment des modifications à la Loi sur le CRTC donnant à celui-ci les pouvoirs nécessaires pour continuer à réglementer la partie des opérations de Bell Canada qui font l'objet du monopole. Le bill C-20, qui a été introduit à la Chambre, intègre justement toutes les recommandations du CRTC, et j'espère qu'il pourra être adopté avant l'ajournement de l'été.

M. Bockstael: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Bockstael: À la page 11 de votre rapport, vous parlez d'un réexamen complet de la politique en matière de télécommunications. Il se trouve que j'ai siégé au Comité des transports, et l'on y parlait beaucoup de la déréglementation des transports aériens; ayant quelques années de retard sur les États-Unis à cet égard, nous pouvons tirer partie de l'expérience que l'on y a faite. Nous savons qu'aux États-Unis AT&T a été démantelée, ce qui a suscité une concurrence toute nouvelle sur le marché des télécommunications.

Est-ce que, dans le cadre de la refonte dont vous parlez dans votre rapport, votre Ministère va tenir compte de l'expérience accumulée aux États-Unis au sujet de AT&T, et celle-ci se reflétera-t-elle dans les décisions qui seront prises au Canada?

M. Fox: Nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet, qui est extrêmement complexe et qui aura des répercussions très profondes non seulement sur le réseau des télécommunications, mais également, de façon fondamentale, pour tous les Canadiens. Nous regarderons de très près l'expérience américaine, et je dois dire que c'est une chance d'avoir un tel recul qui nous permet de scruter cette expérience presque dans les conditions de laboratoire avant de décider nous-mêmes ce que nous voulons faire dans les prochaines années.

Je dois dire que les conséquences de la déréglementation au Canada seraient immenses. La concurrence serait certainement plus forte pour les appels interurbains, dont les tarifs diminueraient certainement beaucoup; par contre, les tarifs du service téléphonique à l'intérieur des centres urbains augmenteraient assez considérablement. Il faudra un débat très large et très détaillé sur cette question avant de pouvoir prendre des décisions.

Ce débat a déjà commencé au Canada, mais il est encore beaucoup trop tôt pour savoir ce qui en sortira. Nous avons essayé d'alléger la réglementation partout où nous pouvions le faire sans trop bouleverser l'économie.

Par exemple, dans toute la question du matériel téléphonique installé, la déréglementation a bien profité aux Canadiens, qui peuvent maintenant aller acheter où ils veulent le téléphone de leur choix à un prix qui a probablement diminué. En

[Texte]

go out and buy the telephone of your choice and it has probably brought down the price of telephones. There is also the question of interconnection for CN/CP, which is at the forefront of the debate. There are a number of questions of that nature, but I think it is too early to say exactly which way we would go, and I think we will indeed benefit a great deal from examination of the effects of deregulation in the United States.

Mr. Bockstael: Mr. Scott asked you a question about dishes on buildings, and I have one close to my heart. A senior citizens home with many, many units has been offered, free of charge, a donation of a dish from a service club and they would like to donate that to the senior citizens, who in many cases have had to have their rents subsidized. Is there any way this type of senior citizen home can be authorized to channel the services to all the apartments in this senior citizens home because the service itself is being donated?

Mr. Fox: The fact that it has been donated does not enter into the, I suppose, legal question here. The criteria established and the policy established by the CRTC are quite clear: they can indeed have that rooftop antenna but the only signals they can distribute to the rooms are the same signals that are authorized to the local cable operator, if there is a local cable operator—and I assume it is in Winnipeg . . .

Mr. Bockstael: Yes.

Mr. Fox:—so I assume there is an operator.

It would seem to me that these people could do two things. One of them would be to simply help the people in that home to become subscribers to the local cable operation. This would bring a number of signals in to it, which would support the Canadian broadcasting system as it is; or to buy the MATV, but in the full knowledge that they are limited to the same type of conditions as the local cable operator. If the local cable operator is entitled to bring in 10 signals, then they would be entitled to bring in 10 signals with that.

• 1625

I would now ask Mr. Gourd to complete the answer.

Mr. Gourd: While the CRTC is trying to establish a fair situation between the cable operator and the MATV undertaking, it is at the same time, and in accordance with the broadcasting policy the Minister referred to, trying to increase the programming choices of the cable industry.

For example, it did license a few specialty services recently. It has announced that in addition to the music service and to the sports service, it will be considering shortly a family and children's programming service. So even though it is trying to limit the MATV choices to the cable choices, it is by the same token increasing the cable choices, thus increasing the MATV choices at the same time.

Mr. Fox: There is nothing like subscribing to good Canadian cable operator systems, Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: This brings to mind the problem that arose in Manitoba where the local cablevision people are having a

[Traduction]

bonne place dans ce débat est également le problème du raccordement du réseau CN/CP, et il se pose également d'autres questions de ce genre pour lesquelles il est beaucoup trop tôt pour prendre une décision. Nous allons certainement tirer profit de l'expérience américaine concernant les effets de la déréglementation.

M. Bockstael: M. Scott vous a posé une question sur les antennes paraboliques sur les toits des immeubles, et j'ai moi-même un exemple à citer qui me tient très à coeur. Un foyer de personnes âgées, qui comporte un très grand nombre de logements s'est vu proposer gratuitement une antenne offerte par un club de service, qui voudrait distribuer le signal gratuitement à ces personnes âgées dont le loyer, dans la majorité des cas, est subventionné. Est-ce que ce foyer peut être autorisé à distribuer le signal dans les appartements de ces personnes âgées, à titre gratuit?

M. Fox: Il y a là une question juridique, et la gratuité n'entre pas en ligne de compte. Les critères et la politique suivis par le CRTC sont très clairs: l'antenne peut être installée sur le toit, mais on ne pourra distribuer dans les chambres que les mêmes signaux que peut diffuser le distributeur par câble local, s'il y en a un—je crois que c'est à Winnipeg . . .

M. Bockstael: Oui.

M. Fox: . . . il y a donc un distributeur local agréé.

Il me semble qu'il y aurait deux possibilités: l'une serait simplement de subventionner l'abonnement au câble local des résidents de ce foyer. De cette façon, ils pourraient recevoir un certain nombre de signaux et soutenir ainsi le système actuel de radiotélédiffusion canadien; ils pourraient aussi acheter le MATV, en sachant qu'ils sont soumis aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'exploitant local de câblodiffusion. Si ce dernier est autorisé à diffuser 10 signaux, ils auront le droit d'en capter autant avec ce système.

Je vais demander à M. Gourd de compléter cette réponse.

M. Gourd: Le CRTC essaie de créer une situation équitable entre la câblodiffusion et le système MATV, mais par ailleurs, et conformément à la politique de radiotélédiffusion dont a parlé le ministre, il essaie d'augmenter les choix de programmes dans l'industrie du câble.

Par exemple, il a récemment accordé des permis à quelques services spécialisés. Il a annoncé qu'en plus des programmes de musique et de sports, il examinera bientôt les programmes destinés aux familles et aux enfants. Par conséquent, même s'il essaie de limiter les choix du MATV à ceux du câble, il augmente les choix de ce dernier, et, par conséquent, les choix du MATV.

M. Fox: Rien ne vaut les réseaux canadiens de câblodiffusion, monsieur Bockstael.

M. Bockstael: Je pense à cet égard au problème qui s'est posé au Manitoba où les câblodiffuseurs et le gouverne-

[Text]

dispute with the use of what they call the Manitoba Government telephone lines and poles and so forth. Has that been resolved, or is the Province continuing to enforce by a given date the disuse by the cablevision companies, the private companies, of the use of those facilities?

Mr. Rabinovitch: Our understanding, Mr. Bockstael, is that discussions are continuing between MTS and the two cable operators and that there was last week an extension for six months of the existing agreement with one of the cable operators. But essentially we see it as a matter to be resolved between the two corporations.

Mr. Bockstael: I see.

The Chairman: Thank you, Mr. Bockstael. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, I understand that CN/CP Telecommunications has applied to the CRTC for permission to enter into long distance telephone operations in competition with the present system. Is that correct?

Mr. Fox: Yes.

Mr. Orlikow: Has the CRTC got the right?

Mr. Rabinovitch: As I understand it now, CN/CP already has the right, since 1979, to compete with local telephone companies for data transmission. They have now asked specifically for the right to also compete with local telephone companies for voice transmission.

Mr. Orlikow: For long distance?

Mr. Rabinovitch: Long distance, yes.

Mr. Orlikow: The CRTC, under the present law, has the authority to grant that permission?

Mr. Fox: My understanding is that the CRTC intends to hold an issue hearing on the question in the fall.

Mr. Orlikow: But under the present law . . .

Mr. Fox: Yes.

Mr. Orlikow: —they have the right to grant such licence or permission. Is that correct?

Mr. Fox: What we are discussing is whether the CRTC does indeed have the jurisdiction to do it in jurisdictions which it does not normally regulate. For instance, Manitoba goes to the Public Utilities Board, and I think that part of the question is in front of the courts. But I think basically you are correct in stating that the CRTC could come to a decision there, but that decision would be appealable to the Governor in Council.

Mr. Orlikow: If Bill C-20 were passed, would that authority then rest with the government rather than the CRTC?

Mr. Fox: What the government would gain under Bill C-20 would be the power to issue policy directives to the CRTC. This is something that most of the provincial ministers of communications have been requesting for some time.

[Translation]

ment de cette province sont en litige à propos de l'utilisation des lignes téléphoniques et des poteaux télégraphiques du gouvernement. Ce problème a-t-il été réglé ou la province menace-t-elle encore les compagnies privées de câblotélédiffusion de leur enlever l'utilisation de ces installations à partir d'une certaine date?

M. Rabinovitch: Monsieur Bockstael, nous croyons savoir que les discussions se poursuivent entre le MTS et les deux câblodiffuseurs, et que la semaine dernière l'accord existant avec l'une des compagnies a été prorogé de six mois. Mais essentiellement, nous considérons cela comme une question qui doit se régler entre les deux compagnies.

M. Bockstael: Je vois.

Le président: Merci, monsieur Bockstael. Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: M. le ministre, je crois savoir que CN/CP Télécommunications a demandé au CRTC l'autorisation d'exploiter des lignes téléphoniques à longue distance, concurrençant ainsi le système actuel. Est-ce exact?

M. Fox: Oui.

M. Orlikow: Le CRTC a-t-il ce droit?

M. Rabinovitch: Dans l'état actuel des choses, le CN et le CP ont déjà, depuis 1979, le droit de concurrencer les compagnies de téléphone locales pour la transmission des données. Ils ont maintenant demandé le droit de concurrencer aussi les compagnies locales de téléphone pour la transmission de la voix.

M. Orlikow: Sur de longues distances?

M. Rabinovitch: Oui.

M. Orlikow: D'après la loi actuelle, le CRTC est habilité à accorder cette autorisation?

M. Fox: Je crois savoir que le CRTC a l'intention de tenir une audience sur cette question à l'automne.

M. Orlikow: Mais en vertu de la loi actuelle . . .

M. Fox: Oui.

M. Orlikow: . . . il a le droit d'accorder ce permis ou cette autorisation. Est-ce exact?

M. Fox: Il s'agit de déterminer si le CRTC est habilité à trancher dans des sphères de compétence qu'il ne réglemente pas normalement. Par exemple, le Manitoba s'adresse à la Commission des services publics, et je pense que cela fait partie de la question dont débattent les tribunaux. Mais fondamentalement, vous avez raison de dire que le CRTC pourrait prendre une décision à ce sujet, encore qu'elle pourrait être l'objet d'un appel interjeté devant le gouverneur en conseil.

M. Orlikow: Si le Bill C-20 était adopté, ce pouvoir incomberait-il au gouvernement plutôt qu'au CRTC?

M. Fox: Ce que le Bill C-20 donnerait au gouvernement serait le pouvoir d'émettre des directives de politique au CRTC. C'est quelque chose que la plupart des ministres

[Texte]

The provincial ministers of communications have always objected to having to appear in front of the CRTC to discuss policy matters. They always felt their proper venue for some of these issues was the corresponding government authority at the federal level, their argument being that these decisions are really policy decisions if they bring about major changes and that this type of major change ought to be a political decision as opposed to a regulatory decision. But even under the present system, if the CRTC decided to allow that type of interconnection, there would be a possibility of an appeal to the Governor in Council.

• 1630

Mr. Orlikow: The reason I am asking these questions, Mr. Minister, is because you said, in answer to Mr. Bockstael, that we are lucky to be able to watch the American experience and learn from it. We know what the American experience is. As a result of the competition for long distance business, large corporations, which do a very large volume of business, are doing very well. Because there is competition they have had their rates and therefore their bills reduced by hundreds of thousands or millions of dollars. Because there is competition and because AT&T is no longer one single system, the telephone companies have immediately begun to jack up the rates for long distance calls for the ordinary home owner and for small business. They have immediately begun to jack up the rates for local calls.

I did not bring the material with me, but there has been extensive writing on this, and not just in the technical journals but in newspapers like *The New York Times*. What they are expecting in the next 5 to 10 years are increases in rates of up to 300% for the ordinary homeowner who has a telephone. That would go a long way, if we follow the same thing in Canada, to do away with the right that virtually all Canadians have had for many years, to have the use of a telephone.

Mr. Fox: We certainly are not interested in doing away with that right. I think it is one that Canadians hold dearly.

However, when I was saying there was a complex situation—I suppose the question that comes to mind is whether we can stand still in this area. We all know the way the telephone system operates in Canada; we all know that in good part the long distance rates are indeed very lucrative to the telephone companies and that through a settlement plan a number of provinces benefit a great deal from the amount of money that comes in from long distance calls. For instance, the prairie provinces would probably be net beneficiaries of the settlement plan for calls which go from Montreal or Toronto to Vancouver, just to take an example. This money in turn allows the prairie telephone companies to keep local rates down.

But as far as long distance rates are concerned, the problem is whether or not you can really contain long distance service within Canada and, if long distance rates remain far higher in Canada than they are in the United States, whether there will

[Traduction]

provinciaux des télécommunications demandent depuis quelque temps.

Ils ont toujours protesté contre la nécessité de comparaître devant le CRTC pour discuter de questions de politique. Ils ont toujours pensé que certaines de ces questions devaient être examinées avec l'instance gouvernementale correspondante, au niveau fédéral, leur argument étant que ces décisions constituent en fait des décisions politiques, si elles amènent d'importants changements, changements qui devraient être une décision politique et non une décision réglementaire. Mais même dans le système actuel, si le CRTC décidait d'autoriser ce type d'interconnection, il y aurait une possibilité d'appel devant le gouverneur en conseil.

M. Orlikow: Je pose ces questions, monsieur le ministre, car vous avez dit, en réponse à M. Bockstael, que nous avons de la chance de pouvoir examiner ce qui se fait aux États-Unis, et d'en tirer une leçon. Nous savons quelle est l'expérience américaine. La concurrence pour les appels interurbains a beaucoup favorisé les grandes compagnies dont les activités sont très nombreuses. La concurrence leur a permis d'obtenir les tarifs qu'elles demandaient, et leurs factures ont été réduites de centaines de milliers ou de millions de dollars. En raison de la concurrence, et du fait que AT&T ne possède plus de monopole, les compagnies de téléphone ont immédiatement commencé à gonfler les taux des appels interurbains pour les particuliers et les petites entreprises. Elles ont immédiatement commencé à faire grimper les taux des appels locaux.

Je n'ai pas apporté de documents avec moi, mais beaucoup d'articles ont été écrits à ce sujet, et pas uniquement dans des magazines techniques, mais dans des journaux comme le *New York Times*. Il est prévu que les augmentations des tarifs téléphoniques des particuliers seront de 300 p. 100 dans les cinq à dix prochaines années. Si nous suivons cet exemple au Canada, nous supprimerons très vite le droit qu'ont pratiquement eu tous les Canadiens depuis de très nombreuses années à pouvoir utiliser le téléphone.

M. Fox: Notre intention n'est nullement de supprimer ce droit. Je pense que tous les Canadiens y tiennent énormément.

Cependant, lorsque je dis que la situation était complexe—il faut sans doute se demander si nous pouvons ne rien faire dans ce domaine. Nous savons tous comment fonctionne le système téléphonique au Canada; nous savons tous que dans une grande mesure les appels interurbains constituent une activité très lucrative pour les compagnies de téléphone, et que grâce à un arrangement un certain nombre de provinces bénéficient beaucoup de l'argent provenant des appels interurbains. Par exemple, les provinces des Prairies seraient probablement bénéficiaires nets de l'arrangement pour les appels allant de Montréal ou Toronto à Vancouver, rien que pour prendre cet exemple. Cet argent permet aux compagnies de téléphone des Prairies de ne pas augmenter le tarif des appels locaux.

Mais en ce qui concerne les tarifs des appels interurbains, le problème est de savoir si l'on peut vraiment endiguer, en quelque sorte, ce service à l'intérieur du Canada, et si les tarifs restent beaucoup plus élevés au Canada qu'ils ne le sont aux

[Text]

not be a lot of leakage out of the system by the community bypassing the Canadian system. We know that there are some companies at the moment which intend setting up operations which would bypass the Canadian system by taking a call—I will take this as an example—from Montreal to Plattsburgh, New York, and then putting it through the U.S. long distance system, which is far less costly than the Canadian long distance system. They bring it right up into a border town in Washington State and then into Vancouver.

Now, if that type of situation develops on a commercial basis, the Canadian system will be the net loser of a lot of revenues into the long distance toll system. If the loser is there, then the revenues will be leaving the country, in any event. There will not be the type of revenues available to do the type of settlement that now exists in favour of local users. So I am really saying that this is indeed a complex question. We do not have to deal with it today, but it is certainly a question that Canadians will have to examine in depth and come to grips with over the next few years.

Mr. Orlikow: Is the department or the CRTC looking into whether there is any possible way to prevent that kind of thing? It seems to me, and to most consumers, that what we are looking at is another transfer of very large amounts of money, hundreds of millions or billions of dollars, from the consumer and the farmer and the small businessman to a relatively few large corporations which are already very profitable.

• 1635

They will do it if they are allowed to do it. They will do it if it is legal to do it. The question I am asking is are we looking for ways to prevent that kind of thing if there are such possibilities? I am not competent to judge whether technically or through tax policy this could be done, but it seems to me if we are interested in protecting the ordinary citizen of Canada we should be looking at that.

Mr. Fox: The short answer to it is yes. We have a consultation process which is ongoing and which is basically to examine the issue in depth and try to see what alternatives would be open to us. I would ask Mr. Gourd to mention some of these initiatives.

Mr. A. Gourd: Last January the Minister and the Governor in Council issued a public notice indicating that it was timely to begin a review of the telecommunications policy. Following that public notice, a series of consultations—very systematic consultations—took place and we had meetings with every province to initiate a review of the telecommunications policy to harmonize as much as possible not only the definition of the problems but also the orientation that should take place following that definition. Furthermore, we have already started a series of meetings with the industries concerned and also with interested groups. Probably the review will take at least a year to unfold and the consultation process will be critical and will continue. After a few months of those consultations it is fair to say that the issues you have raised are

[Translation]

États-Unis, il faut se demander si le système canadien ne subira pas trop de fuites, du fait que les gens éviteront de l'utiliser. Nous savons qu'actuellement des compagnies ont l'intention de créer un service qui permettra de contourner le système canadien: les appels seraient faits, par exemple, de Montréal à Plattsburgh, New York, et ils seraient ensuite facturés à même le système américain des appels interurbains, qui coûte beaucoup moins cher que son équivalent canadien. L'appel est transmis dans une ville près de la frontière, dans l'État de Washington, et ensuite à Vancouver.

Si cette situation se développe sur une base commerciale, le réseau canadien perdra des revenus considérables pour ce qui est des appels interurbains. Dans ces circonstances, des revenus quitteront aussi le pays. Il ne sera donc pas possible de conclure les arrangements qui existent actuellement en faveur des utilisateurs locaux. Cette question est donc extrêmement complexe. Nous n'avons pas à la régler aujourd'hui, mais les Canadiens devront l'examiner très sérieusement pour la résoudre au cours des prochaines années.

M. Orlikow: Le ministère ou le CRTC examine-t-il la possibilité d'éviter ce genre de chose? Il me semble, à moi ainsi qu'à la plupart des utilisateurs, qu'il s'agit-là d'un autre transfert de sommes considérables, de centaines de millions ou de milliards de dollars, du consommateur, de l'agriculteur et de la petite entreprise à un nombre relativement restreint de grandes corporations, qui sont déjà très riches.

Ils le feront si la loi les y autorise. J'aimerais donc savoir si nous cherchons à empêcher ce genre de chose, par des moyens techniques ou fiscaux, je ne suis pas compétent pour le dire, mais il me semble indispensable que nous le fassions si nous voulons vraiment protéger les simples citoyens.

M. Fox: C'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Nous avons entamé un processus de consultation, qui devrait nous permettre d'examiner cette question en profondeur et de déterminer les options qui se présentent à nous. Je vais demander à M. Gourd de vous parler justement de certaines initiatives qui ont été prises.

M. A. Gourd: En janvier dernier, le ministre et le gouverneur en conseil ont fait savoir, par un avis public, qu'il était temps d'entreprendre une étude de la politique relative aux télécommunications. Suite à cet avis, une série de consultations systématiques a été entreprise, et nous avons eu des réunions avec toutes les provinces dans le but, justement, de revoir toute ces politique en matière de télécommunications, de cerner les problèmes qui se posent et de définir une orientation possible. Parallèlement, nous avons commencé à rencontrer des représentants des industries concernées et des groupes intéressés. Il faudra sans doute attendre au moins un an avant de connaître les résultats de cette étude et, en attendant, le processus de consultation, qui est absolument essentiel, se poursuivra. Il y a déjà quelques mois que ces consultations ont

[Texte]

on everybody's mind, and for sure we will have to focus on those issues.

Mr. Orlikow: I have had occasion to talk to the Chairman of the Manitoba Telephone System. We have a publicly owned system. We have had it for 75 years. It was established by a Conservative premier. We have always been very proud of the fact that the system has provided very efficient service at a very reasonable cost and with no profits; in other words, service at cost. They know that if the revenue which they now get from the long-distance Canadian calls disappears, they will be in a very difficult position.

I want to ask whether the department is looking at some of the new ideas, which I consider to be ideas further to rip off the ordinary consumer, that some of the telephone companies, including Bell, are talking about, such as—I forget what they call it, but instead of a flat monthly rate, charging so much a call for each call, or charging by the length of the call. That would make it particularly difficult for the politicians, who talk a lot.

Mr. Fox: You are referring to what I think Bell calls its "local-measured service".

Mr. Orlikow: A conference is going on this weekend.

Mr. Fox: There is a conference going on in Montreal on this question.

Obviously in any group of people interested in telecommunications policy today the question of local-measured service is bound to come up, and in that sense the department is looking at it; but not looking at it in any positive or negative way at this stage. We fully realize the very real problems associated with it. But I have to say it is a question that we have to look at and that we have to analyse.

I think the question of local-measured service, which is presently being looked at by people from the CRTC, people from the telecommunications industry, people from consumer organizations, and other representative groups in Montreal this week is one that is going to be examined and looked at in just about every possible way. I think with the new technologies . . . there are perhaps some elements of unfairness which are also present in the present system. One only has to think of people who use telephones to receive data for computers. They are tying up telephone lines for hours on end, and there should be some way of at least finding a way of charging them more for the use of the telephone than the average business phone user.

• 1640

I think there are a number of new problems associated with the new technology that will have to be looked at in that way. We have no position on it at the moment. We are not favourable to it, and there would not be any change in the present system without there being a full public debate, a full public examination in front of the CRTC, and without the possibility

[Traduction]

commencé, et l'on peut déjà dire que les problèmes que vous avez soulevés intéressent aujourd'hui tout le monde, et qu'ils seront donc sans aucun doute au centre de nos préoccupations.

M. Orlikow: J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le président de la Société de téléphone du Manitoba. Cette société, créée il y a 75 ans par un premier ministre conservateur, fait partie du secteur public. Nous avons toujours été très fiers du fait que ce système a permis d'assurer un service extrêmement efficace, à un coût tout à fait raisonnable, et ce sans aucun profit; autrement dit, ce service a été assuré au prix coûtant. Les responsables de ce système savent parfaitement que s'ils perdent les recettes qu'ils obtiennent des appels interurbains, ils se retrouveront dans une situation très difficile.

J'aimerais donc savoir si le ministère prend au sérieux certaines nouvelles idées proposées par des sociétés de téléphone, comme Bell, idées qui ne serviraient, à mon avis, qu'à rouler encore davantage le simple consommateur? En effet, je ne sais plus comment elles appellent cela exactement, mais au lieu de facturer un tarif mensuel forfaitaire, ces sociétés feraient payer chaque appel téléphonique en fonction de sa durée. Je ne parle même pas des difficultés que cela représenterait pour les politiciens, qui, on le sait, parlent beaucoup.

M. Fox: Vous voulez sans doute parler de ce que Bell appelle son «service local tarifé».

M. Orlikow: Une conférence a justement lieu là-dessus ce week-end.

M. Fox: Oui, à Montréal.

Tous ceux qui, de nos jours, s'intéressent à la politique en matière de communications entendront fatalement parler de ce service local tarifé, et c'est dans ce sens que le ministère examine la question. Toutefois, nous n'en étudions pas les aspects positifs ou négatifs, bien que nous soyons parfaitement conscients des problèmes très réels qui y sont associés. Nous étudions donc la question.

Ce concept de service local tarifé est actuellement examiné par le CRTC, par l'industrie des télécommunications, par des groupes de consommateurs ainsi que par d'autres groupes, qui se réunissent justement à Montréal, cette semaine. Étant donné les nouvelles technologies qui ont été mises au point le système actuel présente peut-être certaines injustices. Songeons, par exemple, à ceux qui utilisent le téléphone pour recevoir des données informatiques. Ils mobilisent donc les lignes téléphoniques pendant des heures; il faut donc trouver le moyen de les faire payer plus que le simple abonné commercial.

C'est donc dans ce sens qu'il faudra revoir un certain nombre de problèmes nouveaux que pose cette technologie. Nous n'avons pas encore arrêté notre position à ce sujet. Nous n'y sommes pas favorables, et le système actuel ne sera pas modifié sans qu'il y ait eu auparavant un débat public approprié, des audiences devant le C.R.T.C., ainsi que la

[Text]

of the Governor in Council's sitting in appeal over whatever decision would be taken in that area.

Mr. Orlikow: Back in December of 1980, you made a statement in which you said, and I quote:

The federal government, now that it has appointed regulatory bodies, must set policies for the communications industries.

Yet, here we have the CRTC holding hearings on inter-exchange competition, and that is preceding your department's study. It seems to me that it should be the exact opposite. First your department studies and lays down some principles, and then maybe the CRTC should hold hearings to implement those . . .

Mr. Fox: I fully stand by the statement I made at that time. I still believe very strongly, perhaps even more strongly than I did then, that the general architecture of the system, the general policy decisions ought to be made by the government and the elected representatives, rather than by a regulatory body. That the CRTC should hold an issue hearing, I find that is part of the process of public examination and public debate that can indeed be very useful, before a policy decision is taken.

I should point out, however, that any government at the federal level at the moment, is under a serious handicap, as far as issuing directives to the CRTC and taking policy decisions is concerned. That is the basic reason why I think it would be to the advantage of the Canadian government system in general, no matter which party has the majority in the House, to have the Governor in Council of the day empowered to issue policy directives to the CRTC.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I would like to ask the Minister one question, in the couple of minutes I have left to question. It is one which I asked him months ago in the House, and which he has not done anything about. It has nothing to do with this. That is the proposal to set up a fund to pay authors for books which are purchased and then used in public libraries. I think the Minister gave reasons at the time why he could not accede to that immediately, and he was looking at it. I suppose he is still looking at it, but I think the Minister knows that apparently there is going to be a demonstration tomorrow—or maybe he does not know—by the authors . . .

Mr. Fox: I know, but I would just as soon you did not tell Mr. Scott or . . .

Mr. Orlikow: Well, I am going to be gone, so I will not be around.

Mr. Fox: I am actually meeting with the Writers' Union of Canada tomorrow afternoon.

I think some progress, not necessarily positive, has been made. We examined the question, first of all, in the context of the review of the Copyright Act that we brought forward yesterday, under the signature of my colleague, Judy Erola

[Translation]

possibilité pour le gouverneur en conseil d'examiner tout appel dont pourra faire l'objet la décision qui aura été prise.

M. Orlikow: En décembre 1980, vous aviez déclaré, et je cite:

Maintenant qu'il a nommé des organismes de réglementation, le gouvernement fédéral doit arrêter des politiques pour l'industrie des communications.

Or, nous constatons aujourd'hui que le CRTC organise des audiences sur la concurrence intercirconscription, et ce, avant que votre ministère n'ait entamé une étude à ce sujet. Il me semble que ce devrait être exactement l'inverse, et que votre ministère devrait faire des études et établir les principes nécessaires avant que le CRTC puisse, éventuellement, organiser les audiences qui permettront d'appliquer ces . . .

M. Fox: Je maintiens la position que j'ai affirmée à cette époque. Je suis en effet fermement convaincu, et peut-être encore plus aujourd'hui, que l'organisation et l'orientation générale du système doivent être décidées par le gouvernement et les représentants du peuple, plutôt que par un organisme de réglementation. Quant au fait que le CRTC organise des audiences sur une question précise, je pense que cela fait partie du processus de consultation du public et que, par conséquent, c'est une chose qui peut être très utile avant la prise d'une décision politique.

Je dois vous faire cependant remarquer que le gouvernement fédéral souffre actuellement d'un sérieux handicap en ce qui concerne l'émission de directives pour le CRTC et la prise de décisions politiques. C'est essentiellement pour cette raison qu'il serait, à mon avis, dans l'intérêt du gouvernement canadien, quel que soit le parti au pouvoir, de confier au gouverneur en conseil le pouvoir de communiquer des directives de politique au CRTC.

M. Orlikow: Monsieur le président, il me reste quelques minutes, et j'aimerais aborder un autre sujet avec le ministre. Je lui en ai déjà parlé il y a quelques mois à la Chambre, mais il n'y a pas donné suite. Cela n'a rien à voir avec la question que je viens de lui poser, puisqu'il s'agit d'une proposition visant à créer une caisse pour indemniser les écrivains dont les ouvrages sont achetés pour être utilisés dans les bibliothèques publiques. Lorsque je lui en ai parlé pour la première fois, le ministre m'a expliqué pourquoi il ne pouvait pas accéder à ma demande immédiatement, mais qu'il s'engageait à étudier la question. Je suppose qu'il n'a pas fini de l'étudier, mais je dois le prévenir, s'il ne le sait pas encore, qu'une manifestation va apparemment être organisée demain par les écrivains . . .

M. Fox: Je suis au courant, mais j'espère que vous n'en avez pas parlé à M. Scott ou . . .

M. Orlikow: De toute façon, je ne serai pas là.

M. Fox: En fait, je dois rencontrer les représentants de la *Writers' Union of Canada*, demain après-midi.

Je crois que certains progrès, peut-être pas tous positifs, ont été faits. Nous avons examiné la question dans le contexte, tout d'abord, du nouveau projet de loi sur les droits d'auteur, qui a été présenté hier par mon collègue Judy Erola et par moi-

[Texte]

and myself. After examining it in the context of copyright, we pretty much came to the conclusion that we anticipated that copyright was not the proper way to deal with the payment for public use by authors, because it is a copyright under our legislation is also governed by the International Copyright Convention. Any copyright we would give to Canadian authors to PPU, would be applicable to foreign authors, and since our libraries contain more books of foreign origin than Canadian origin, our conclusion is that there would be more of an outflow of funds into the hands of foreign authors rather than into the hands of Canadian authors. So we have rejected that approach. Mind you, it is open to this committee on reviewing the copyright white paper, to look at it in the light of copyright again, but initially it seems to us that copyright is not a particularly promising avenue for public use.

We are looking at it, however, in the context of the review of our book publishing program within the department, to see whether or not we could come up with a program there which would be acceptable to the writers. I would say, though, that I have also put it on the agenda of the next federal-provincial meeting of ministers of culture, to have it examined there.

• 1645

Maybe a proposal I could bring forward at some point, to get it started, would be to say that books loaned out by the National Library of Canada would make a payment to the authors, in the hope that it would lead the way to seeing the provinces do so. The fact of the matter is that the provinces control most libraries in this country, and if there is a program to have a PPU, it would seem to make a lot of sense that the provinces be involved.

Mr. Orlikow: But if the provinces do not object—and I am told the Writers' Union of Canada has been in touch with the provinces—they do not object to your . . .

Mr. Fox: To my spending money.

Mr. Orlikow: That is right. Mr. Minister, this is not the time to debate it. It seems to me their proposal was not a very costly program, and not many writers in Canada are high-income people. This is a program they have in other countries, and I do not see why we cannot have it in Canada.

Mr. Fox: I suppose I could also say we did indeed look at it under copyright. We are looking at it under the book publishing scheme. There are several different other schemes which have been proposed to the Arts and Culture Branch which they are examining. The Canada Council indicated in a public document that it was becoming their area of priority; yet, when I . . .

Mr. Orlikow: They do not have the money.

Mr. Fox: Well, it is a question of choice and a question of priority. They will never have enough money to fill all the requests which come before them, but we did increase their budget in real terms twice over the course of the present mandate. I suppose it could be said that the Canada Council

[Traduction]

même. Nous en avons rapidement conclu que ce projet de loi sur les droits d'auteur ne nous offrait pas un mécanisme approprié pour indemniser les écrivains, dont les ouvrages sont utilisés dans les bibliothèques publiques, étant donné que les droits d'auteur dont il est question dans notre projet de loi sont également réglementés par la Convention internationale sur les droits d'auteur. Ainsi, les droits d'auteur que nous pourrions donner à nos écrivains canadiens s'appliqueraient aux écrivains étrangers, et étant donné que nos bibliothèques contiennent un plus grand nombre de livres d'origine étrangère que d'origine canadienne, cela nous amènerait à donner beaucoup plus d'argent à des auteurs étrangers qu'à des auteurs canadiens. Nous avons donc rejeté cette approche. Certes, le Comité qui est chargé d'examiner le Livre blanc sur les droits d'auteur pourra revoir cette approche, mais nous en avons conclu, après une première étude, que ce ne serait pas une utilisation appropriée des deniers publics.

Nous examinons également cette question dans le contexte de la révision de notre Programme de publication des livres, afin de voir si nous ne pouvons pas trouver quelque chose d'acceptable pour les écrivains. Je dois également vous signaler que j'ai inscrit cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion fédérale-provinciale des ministres de la Culture.

Je pourrais donc proposer, pour faire démarrer les choses, que les prêts de la Bibliothèque nationale du Canada se traduisent par une redevance payée aux auteurs, dans l'espoir que les provinces suivent. Il ne faut pas oublier que ce sont les provinces qui contrôlent la plupart des bibliothèques de ce pays, et s'il doit y avoir un programme de redevances à l'auteur pour usage public du livre, je pense qu'il serait bon que les provinces y participent.

M. Orlikow: Mais si les provinces ne s'opposent pas—j'ai entendu dire que l'Union des écrivains du Canada a pris contact avec les provinces si elles ne s'opposent pas . . .

M. Fox: À ce que je débourse des fonds.

M. Orlikow: C'est vrai. Monsieur le ministre, ce n'est pas le moment d'en débattre. Je pensais que le programme qui permettrait de faire appliquer cette proposition ne serait pas onéreux, et par ailleurs les écrivains en général ne sont pas très riches. C'est un système qui a été adopté dans d'autres pays, et je ne vois pas pourquoi le Canada ne le ferait pas appliquer.

M. Fox: Je pourrais dire aussi que j'y ai réfléchi dans le cadre des droits d'auteur. Nous essayons de voir ce que l'on peut faire du côté du système de l'édition. Différents systèmes ont été proposés par la Division des arts et de la culture, et ils sont à l'étude. Le Conseil des arts, par ailleurs, a dit publiquement que cette question était une de ses priorités; et quand . . .

M. Orlikow: Le Conseil n'a pas d'argent.

M. Fox: C'est une question de choix et de priorité. Il n'aura jamais assez d'argent pour répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées, mais son budget réel a été multiplié par deux au cours de ce mandat-ci. Je crois que le Conseil des arts a tout simplement choisi de ne pas faire appliquer ce genre de

[Text]

chose not to implement this type of scheme. This did, however, use some of the funds which were made available this year to implement the new scheme for non-fiction writers, I believe.

So I have already indicated my very real sympathy for a PPU, but it seems to me that in the type of system we are in the provinces should indeed not be left off the hook that quickly. It is very easy for a province to say they have no objections that the federal government spend money, but that is too easy an answer. If you look at where that book is, it comes off a shelf in a library, which is in a municipality or a provincial institution. The provincial institution has bought that book, and it would be very easy for them to collect perhaps a penny or two for each time that book goes out and to put it into a fund for authors.

But once again, there are several possibilities. The federal-provincial agreement possibility is one route. We are looking at it, but we have not come up with the perfect answer. I am not sure how much we would have to increase the funds of the Canada Council to have them implement it. Would this committee, for instance, suggest that the next time the government increases the funds of the Canada Council we should earmark it specifically for PPU? I would be willing to look at that if I had general consent of the members of this committee.

Mr. Orlikow: That would give them money.

Mr. Fox: Yes, but it would be less money for performing arts or what have you. When we increased allocation by \$3 million this year, I suppose we could have said \$1 million of it would go to PPU; but on the other hand, this would really be changing the rules of the game as they have developed over the years in our funding of the Canada Council, where we have always allowed the council to determine what priorities they wanted to entertain and how they would spend the money according to those priorities. So I conclude that they felt other priorities were more urgent and had to be met before the one of PPU.

The Chairman: Thank you. I will allow a short question on each side, if it is agreeable.

Mr. Scott, one question.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): One question. Do we come around again each time, then?

The Chairman: No, it is just one on each side, and that will be it. We want to finish for 5.00 p.m., so you have 10 minutes left between two parties.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Is that fair, then, Mr. Chairman, five minutes on this side and five minutes on that side?

The Chairman: That is it. But that is one question.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I am going to try to get a couple of areas in here, Mr. Chairman, on the hearing impaired and on the Telidon issue. But maybe I could use the first 30 seconds just to pick up on the last part of the Minister's answer dealing with remote service where, Mr. Minister, you were saying people really appreciate CANCOM

[Translation]

système. Pourtant c'est bien comme cela qu'il a utilisé une partie des crédits qui avaient été mis à sa disposition cette année pour les productions n'appartenant pas au genre de la fiction, si je ne me trompe.

J'ai donc dit que j'étais tout à fait favorable à ce système de redevances pour usage public, mais il faudrait évidemment que les provinces prennent aussi leurs responsabilités. Il est facile aux provinces de ne pas s'opposer à ce que le gouvernement fédéral débloque des crédits, mais c'est tout de même une réponse un peu facile. Dans la plupart des cas, les livres viennent des rayons des bibliothèques municipales et provinciales, qui les ont achetés, et il ne leur serait pas difficile de percevoir un cent ou deux par prêt, pour ensuite les verser à un fonds d'auteurs.

Une fois de plus, il y a là plusieurs possibilités. Il y a entre autres celle de l'accord fédéral-provincial. Nous y réfléchissons, mais nous n'avons pas encore de réponse parfaite à proposer. Je ne sais pas de combien il faudrait augmenter le budget du Conseil des arts pour qu'il fasse appliquer ce genre de système. Le Comité serait-il donc prêt à faire des propositions, pour que la prochaine augmentation du budget du Conseil des arts prévoie une allocation spéciale pour cette redevance? Je serai prêt à y réfléchir si j'ai l'accord général des membres du Comité.

M. Orlikow: Cela donnera plus d'argent au Conseil.

M. Fox: Oui, mais autant de moins qu'il sera consacré aux arts de l'interprétation ou de la scène. Lorsque nous avons augmenté leur budget de 3 millions de dollars cette année, nous aurions certainement pu décider de réserver un million à cette redevance; d'un autre côté, cela signifierait une modification complète de nos habitudes de financement du Conseil des arts, puisque depuis plusieurs années, nous leur permettons de fixer leur liste de priorités et de dépenser ensuite les crédits en fonction de cette liste. Je suppose donc que jusqu'ici le Conseil avait d'autres priorités qui passaient avant cette question de redevances aux auteurs.

Le président: Merci. Je vais ensuite permettre à chaque côté de poser une question brève, si vous voulez bien.

Monsieur Scott, une question.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Une question. Est-ce que nous pourrions ensuite reprendre la parole à chaque tour?

Le président: Non, il y aura une seule question de part et d'autre, et nous arrêterons. Nous voulons finir à 17 heures, vous avez donc dix minutes à vous partager.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Trouvez-vous que cela soit acceptable, monsieur le président, cinq minutes de ce côté-ci et cinq minutes de l'autre?

Le président: C'est ainsi. Cela fait une question.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je vais essayer donc d'aborder plusieurs domaines en une question, monsieur le président, c'est-à-dire les malentendants et Télidon. Je vais peut-être d'abord consacrer 30 secondes pour revenir à ce qu'a répondu le ministre tout à l'heure à propos des services dans les régions reculées, lorsque vous disiez, monsieur le ministre, que

[Texte]

service. I know they do, if they can afford it. But what I am trying to get at is: Do you not think it is unfair that people in remote areas of this country are not getting the same kind of service as people in metropolitan areas?

• 1650

Do you not feel that the regulations or legislation should be introduced to change this system of unfairness simply because people live in rural areas and cannot get the service that they want?

Mr. Fox: Well, I would like to say that we are going in that direction but it may not always be possible. If you live in a metropolitan part of the country like Toronto or Montreal or Hamilton, you will be getting a number of services right off air coming in across the United States without anything necessary to receive it, more than your home antenna on your television set itself. So our way of trying to equalize was the development and the licensing of the CANCOM service.

Now I would just like to pick up on where we were before and say that I have just been informed that in every case where the CRTC has initiated legal action, there is in operation either a licensed undertaking that cannot get off the ground while the unlicensed operator is in operation. So if we want that licensed operator who is going to bring in CANCOM to get off the ground, in some cases we have to close down the unlicensed operator. Or secondly, a licence has been granted and cannot be implemented because of the illegal operation which is basically the same situation; or thirdly, a duly licensed cable operator has not applied to the CRTC to carry out additional services. As a matter of fact, we have tended to close our eyes on illegal operations in areas where we felt that there was no alternative, but we have gone out of our way to get people to apply for licences for Cancom and to set up cable operations or rebroadcasting operations in a number of underserved communities. Once we have done that, we cannot allow an illegal operation to go on. Otherwise, that local Canadian businessman will never be able to get his service off the ground.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, on the very important matter of the hearing impaired CRTC decision of the accessibility of telephone services to the hearing impaired. This was reviewed by Cabinet in November. Mr. Minister, you established an ad hoc committee to recommend measures to ensure that hearing-impaired Canadians would have access to adequate telecommunication services. I understand that the committee has made its report and I am just wondering if you can indicate to the committee any of the major recommendations of that ad hoc committee or whether you have acted on any of them yet or whether they will be made public.

Mr. Fox: Well, yes, I am ready, if they have not been made public, to make them public. I have got the report right here

[Traduction]

la population appréciait beaucoup le service CANCOM. Je sais que c'est vrai, dans la mesure où les gens en ont les moyens financiers. Mais je voudrais poser cette question: ne pensez-vous pas qu'il est injuste que les zones rurales de ce pays ne soient pas aussi bien desservies que les zones urbaines?

Ne pensez-vous pas qu'il faudrait adopter des règlements ou une loi pour modifier ce système injuste, qui fait que les zones rurales ne sont pas toujours desservies comme la population le désirerait?

M. Fox: Je dirais que nous faisons des progrès dans ce sens, mais ce n'est pas toujours possible. Si vous habitez dans une zone urbaine comme Toronto, Montréal ou Hamilton, vous pourrez capter des tas de choses venant des États-Unis sans aucune installation supplémentaire, si ce n'est une antenne normale de télévision. Pour rétablir une certaine justice, nous avons précisément permis à CANCOM d'obtenir une licence et de démarrer.

Mais revenons à ce dont il était question tout à l'heure; on vient de me dire que le CRTC n'est intervenu que lorsqu'une entreprise licenciée ne pouvait pas démarrer alors qu'un exploitant sans licence faisait des affaires. Si nous voulons donc que l'exploitant qui a une licence et qui va pouvoir distribuer CANCOM démarre, il faudra dans certains cas faire fermer l'entreprise qui n'a pas de licence officielle. Deuxièmement, il est arrivé qu'une licence soit accordée et ne puisse pas véritablement être exploitée parce qu'il y a déjà une entreprise sans permis qui fait des affaires, ce qui revient à peu près à la même chose; ou, troisièmement, il arrive qu'un exploitant de télédistribution dûment licencié n'ait pas demandé au CRTC la permission de distribuer certains services supplémentaires. De fait, nous avons eu tendance à fermer les yeux lorsque les exploitants qui n'étaient pas autorisés étaient la seule solution pour le moment, mais nous avons aussi tout fait pour inciter les gens à demander des licences pour CANCOM et à mettre sur pied un réseau de télédistribution ou de retransmission pour toute une série de localités insuffisamment desservies. Cela fait qu'il n'est plus possible de permettre à un exploitant sans permis de s'installer. Dans le cas contraire, l'exploitant canadien du coin n'arriverait jamais à faire démarrer son affaire.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, je voudrais revenir à cette question très importante des malentendants, et de la décision du CRTC concernant l'accès des malentendants aux services téléphoniques. Cette question a été revue au cabinet au mois de novembre. Monsieur le ministre, vous avez créé un Comité spécial et des recommandations ont été faites pour que les malentendants du Canada aient véritablement accès à nos services de télécommunications. Le Comité, que je sache, a déjà rédigé son rapport, et j'aimerais que vous disiez ici quelles sont les recommandations essentielles de ce Comité spécial, et si vous avez pris déjà des mesures dans un sens ou dans l'autre, et si par ailleurs tout cela sera rendu public.

M. Fox: Effectivement, si ces recommandations n'ont pas encore été rendues publiques je suis prêt à le faire. J'ai

[Text]

which is *Telephone Access for the Hard of Hearing: Report of the Ad Hoc Technical Committee*, and I would be very pleased to make it . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Have you acted on any of the recommendations yet, sir?

Mr. Fox: No, we have just actually received the report and we are basically beginning to look at it and see what we can do. If you want me to read out the major recommendations, I can obviously do so.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I think it . . .

Mr. Fox: Or I can table the report.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Just table the report with the committee . . .

Mr. Fox: Fine.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): —and I think that would do it, Mr. Chairman.

Moving right along because I have got just a couple of minutes to deal with this important area of Telidon. We notice in the Main Estimates there is an increase of \$7.5 million for Telidon development. Last year it received an increase of \$10.4 million. Therefore it looks like there is a decrease this year over last year and I was wondering about Mr. Rabinovitch's statement to Canadian Press that he remained very skeptical that the Telidon technology will ever reach the large consumer market for which it was targeted for. Now maybe I should, in fairness, put the question to you, sir, but are you in effect downplaying now this extremely worthwhile service but are we now downplaying Telidon and do you mean what you actually were quoted as saying, that there should really be no further expenditures in the Telidon area?

Mr. Rabinovitch: That is the last time I am going to give an interview. What I indicated was that we were skeptical that Telidon would ever reach the mass market and in particular be a service in homes, in the consumer market, the home market, until such time as there was a—and that was the part that perhaps was not reported, I say I have learned that bit—until such time as there was a cheap model, and I indicated at the time that I thought the cheap would have to be in no more than the \$100 range receiving unit, and until we have that type of a technological breakthrough, I indicated that we as a department remain skeptical that there would be a mass market for Telidon. There have been some indications in the Chicago conference that was held a couple of weeks ago, Norpak indicated that they had developed such a chip and that it looked now as if it would be possible to mass market Telidon but again . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): So we bit off more than we could chew in terms of our expectations.

• 1655

Mr. Rabinovitch: No, not precisely. We may have bit off more than we could chew from the point of view of getting into the home. But Telidon as a system, especially for specialized uses, be they stock market work, be they drugs and phar-

[Translation]

d'ailleurs le rapport ici: «Accès au téléphone des malentendants; rapport du Comité technique spécial»; et je serais d'ailleurs heureux . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Avez-vous déjà pris des mesures suite à ces recommandations, monsieur le ministre?

M. Fox: Non, nous venons de recevoir le rapport, et nous commençons juste à l'étudier et voir ce que nous pouvons faire. Si vous voulez, je peux en lire les recommandations principales, c'est possible.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je pense que . . .

M. Fox: Ou je peux déposer le rapport auprès du Comité.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Déposez le rapport auprès du Comité . . .

M. Fox: Très bien.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): . . . et je pense que cela suffira, monsieur le président.

Je vais maintenant continuer puisque je n'ai que quelques minutes, et que je veux parler de la question importante de Télidon. Nous avons remarqué dans le Budget principal qu'il y a une augmentation de 7,5 millions de dollars pour le développement de Télidon. L'an dernier l'augmentation était de 10,4 millions de dollars. Il semble bien qu'il y ait donc en fait diminution par rapport à l'an dernier, et je me posais des questions sur la déclaration de M. Rabinovitch devant la Presse canadienne, disant qu'il doutait que Télidon puisse concerner la grande consommation, ce pourquoi ce système avait pourtant été conçu. Je devrais peut-être alors m'adresser à vous, monsieur, et vous demander pourquoi vous dénigrez Télidon, qui me semble être un service extrêmement utile, et pourquoi—si l'on en croit les citations—vous pensez que l'on ne devrait plus investir dans Télidon?

M. Rabinovitch: C'est bien la dernière fois que je répons aux questions des journalistes. J'ai simplement dit que nous doutions que Télidon puisse être distribué à la grande consommation, et notamment pour l'utilisation chez soi, tant que—et c'est sans doute cette nuance que l'on a laissé tomber en rapportant mes propos—tant que l'on n'avait pas mis au point de récepteur à bon marché, c'est-à-dire de l'ordre de 100 dollars, condition nécessaire—du point de vue du ministère—pour que Télidon trouve une utilisation au niveau de la grande consommation. À la conférence de Chicago, il y a quelques semaines, Norpak semblait dire qu'elle avait mis au point une puce électronique qui permettrait de commercialiser Télidon à grande échelle, mais là encore . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Nous avons donc eu encore les yeux plus gros que le ventre.

M. Rabinovitch: Non, pas précisément. Nous avons peut-être été un peu trop ambitieux par rapport à nos moyens pour ce qui est de nous installer dans les foyers. Toutefois, le système Télidon et plus particulièrement son utilisation

[Texte]

macceutical work, shows tremendous promise and is expanding across the country and across the world. From that point of view Telidon has taken off and is a success story.

From the point of view of the government program, the Telidon exploitation program, it is essentially a sunset program, which ends in a year. What you are seeing essentially is the phasing out of the government from active participation in supporting particular ventures. We have developed the technology. We have transferred it to the private sector. We have helped stimulate the private sector. Now it is up to them to take it forward.

At the same time, I think it is fair to say that within our labs we are still doing work on what you would call the next stages of Telidon, as a research project. But I think we are at the point now where it is up to the private sector to decide if—and they have put a lot of money into it. But it is up to them now to carry it forward and for government to back off from having developed the technology.

The Chairman: Thank you.

Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman. We only have a couple of minutes left. You all know from where I speak, but I think it is quite obvious that the Minister must be running a very good ship of state, based on the level of the questions we have heard today. When I think back to his appearance a year ago, when he was suggesting a lot of policies that were going to be announced, they have been announced, they are in place and obviously being well received by the Canadian public.

I think the committee very seriously feels this, Minister. You are well aware we have had a special subcommittee set up dealing with taxation of artists and writers, and this mainly deals of course with the Department of Finance and Revenue Canada, but we have heard from a lot of the cultural agencies and individual artists and groups across the country during the hearings which we have held, and almost every one has complimented your cultural policies for the financial assistance which they have received through grants and this type of thing. I think for the record that should be mentioned. Some of the other concerns which we are looking at, as I have mentioned, really do not involve your department, but hearing from the cultural agencies I think it should be noted that they have been very pleased with the grants structure and the grants which they have received from the cultural end of your department.

I do not know whether you want to comment on how you feel the health of the cultural life of Canada is, because there are some concerns as well too, but you might want to make a statement on that.

Mr. Fox: Thank you.

The Chairman: Before you go through, Mr. Minister, what actually he is saying is that you are a good Minister. I think we

[Traduction]

spécialisée, que ce soit à la bourse ou dans le travail pharmaceutique... le domaine des médicaments est extrêmement prometteur et s'étend partout dans notre pays ainsi qu'à l'échelle internationale. Sous cet aspect, le système a véritablement démarré, et ce avec succès.

Pour ce qui est du programme gouvernemental d'exploitation de Télidon, il s'agit d'un programme à durée fixe et se terminant dans un an. A l'heure actuelle, on assiste donc à une diminution progressive de la participation gouvernementale à certains projets précis. Nous avons élaboré la technologie et l'avons communiquée au secteur privé. Nous avons donc stimulé ce dernier. A son tour maintenant d'aller de l'avant.

Il importe toutefois de dire que nos laboratoires travaillent encore sur les prochaines étapes du système Télidon, et ce dans le cadre d'un projet de recherche. Il n'empêche que c'est maintenant au secteur privé de prendre les décisions, surtout étant donné le fait qu'il a consacré beaucoup d'argent à cela. Enfin, c'est maintenant à ce dernier de faire progresser le système alors qu'il convient maintenant que le gouvernement se retire après avoir conçu la technologie.

Le président: Merci.

Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président. Il ne nous reste que quelques minutes. Tout le monde connaît mes positions, mais à en juger d'après les questions que nous avons entendues aujourd'hui, le ministre mène fort bien sa barque. Il y a un an, je me souviens qu'il avait annoncé l'adoption de bon nombre de politiques, ce qui fut fait, ces grandes orientations sont en vigueur et elles ont manifestement été bien accueillies par la population canadienne.

Monsieur le ministre, le Comité est tout à fait persuadé de cela. Vous n'ignorez pas que nous avons mis sur pied un sous-comité spécial chargé d'étudier l'impôt exigé des artistes et des écrivains, ce qui nous met bien sûr en contact d'abord et avant tout avec le ministère des Finances et Revenu Canada. Cependant, bon nombre d'organismes culturels et d'artistes et de groupes d'artistes de notre pays ont témoigné devant nous, et à peu près tout le monde a loué vos politiques culturelles en matière d'aide financière étant donné que grâce à elles, ils ont reçu des subventions et ce genre de choses. Il me paraît bon que cela soit dit publiquement. Certaines des autres préoccupations n'avaient pas vraiment trait à votre ministère, comme je viens de le dire, mais il est bon de noter que les organismes culturels étaient très satisfaits des structures de subventions existantes et des subventions qu'ils ont reçues des services culturels de votre ministère.

J'ignore si vous voulez nous dire comment se porte la vie culturelle au Canada, car je sais que vous avez aussi d'autres préoccupations, mais vous voudrez peut-être quand même le faire.

M. Fox: Merci.

Le président: Avant de vous accorder la parole, monsieur le ministre, ce que mon collègue vient de dire, c'est que vous êtes un bon ministre. Je crois que nous sommes tous d'accord avec

[Text]

all agree with that. But there is one comment that I would really like to make before we end this session.

Mr. Burghardt: He was going to make a comment, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, we will add the comment to the comment.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): He will say you are a good Parliamentary Secretary.

The Chairman: Since we also have this new policy and this committee will have a steering committee meeting on Tuesday, could we have your undertaking, Mr. Minister, that if this committee comes through rather quickly with recommendations on copyright, you would present the amendments to the law before we recess for the summer?

Mr. Fox: First I want to thank Mr. Burghardt for those very generous comments. I would also like to put some comments on the record that I know many members of this committee have taken part in the examination of the status of the artists as far as taxation is concerned. I know you have put in a great deal of time and a number of witnesses have been examined during the course of the hearings, and I want to indicate my own appreciation for the very hard work that members of the committee have put into this question.

I am speaking to the Canadian Conference of the Arts this evening, and I am very tempted to read my speech into the record here today. I shall refrain from doing that. But I think on the whole it has been indeed a very productive period of time for arts and culture in Canada. Obviously there is always the need for more funding; and no doubt more funding could indeed be well spent by the cultural community, the performing arts groups in particular, across the country.

• 1700

But I would like to say that in spite of the fact that we have indeed gone through a recessionary period, and the fact that there has been very little in terms of new moneys available for anybody, we have not had the cut-backs in the cultural area; that we have, indeed, been able to come up with funds to meet some major new initiatives, such as the construction of the galleries in the national capital area, and also the setting up of a \$60 million a year program production fund which happens to be the largest infusion of public funds into the private sector in the history of the country.

I would like to thank the members of this committee for the work they have done following the publication of the Applebaum-Hébert report, and the guidance they have given us in the form of the reports that have come out of this committee. They have indeed been very, very helpful to the government and to my department in discussions within the government.

On the question of copyright, Mr. Chairman, it is indeed a very complex area, as I indicated yesterday. The white paper that we have proposed, not only proposes new departures,

[Translation]

cela. Toutefois, j'aimerais faire une remarque avant que nous mettions fin à notre séance.

M. Burghardt: Monsieur le président, il allait prendre la parole.

Le président: Eh bien, nous ajouterons mes propos aux siens.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Il va dire que vous êtes un bon secrétaire parlementaire.

Le président: Étant donné qu'on a adopté une nouvelle politique et que notre Comité tiendra une réunion de son comité de direction mardi, monsieur le ministre, si notre Comité réussit à adopter assez rapidement les recommandations relatives aux droits d'auteur, pouvez-vous vous engager à ajouter les modifications au projet de loi avant l'ajournement des travaux pour l'été?

M. Fox: J'aimerais d'abord remercier M. Burghardt des très aimables paroles qu'il a eues à mon endroit. Pour ma part, j'aimerais également rappeler que bon nombre des membres de votre Comité ont étudié la situation des artistes sur le plan de la fiscalité. Je n'ignore pas que vous avez consacré beaucoup de temps à cet effet car bon nombre de témoins ont été interrogés pendant les audiences, et à mon tour j'aimerais féliciter les membres du Comité d'avoir travaillé aussi fort sur ce dossier.

Ce soir, je m'adresserai à la Conférence canadienne des arts, et je suis très tenté de vous lire le discours que je ferai, mais je vais m'en abstenir. Je tiens cependant à dire que la période actuelle a été très fructueuse pour les arts et la culture au Canada. Bien sûr, il demeure nécessaire de fournir davantage d'argent et ces crédits seraient sans doute dépensés à bon escient par le milieu artistique et culturel du Canada, particulièrement les groupes dans le domaine des arts de l'interprétation.

Cependant, en dépit du fait que nous soyons passés par une période de récession et que très peu de nouveaux crédits aient été accordés à qui que ce soit, nous n'avons pas effectué de coupures dans le domaine culturel. De fait, nous avons réussi à trouver les fonds nécessaires pour financer d'importantes nouvelles initiatives comme la construction des deux musées dans la Capitale nationale et également la création d'un fonds de production de programmes récoltant 60 millions de dollars par année, et qui constitue l'apport le plus considérable de crédits au secteur privé dans l'histoire de notre pays.

J'aimerais remercier les membres de ce Comité du travail qu'ils ont accompli à la suite de la publication du rapport Applebaum-Hébert, et des rapports que votre Comité a publiés pour notre gouverne. Ces documents ont été fort utiles au gouvernement et à mon ministère lorsqu'il s'est agi de tenir des discussions sur le sujet au sein de l'administration.

Pour ce qui est de la question des droits d'auteur, monsieur le président, il s'agit effectivement d'un domaine très complexe comme je l'ai laissé savoir hier. Le Livre blanc que nous avons

[Texte]

radical new departures in many areas, but also proposes a major cleaning up of ambiguities and a clearing up of some of the things we have inherited through jurisprudence and the legal system.

What we are looking for at the moment are the comments of this committee on the white paper, the opportunity for people who have perhaps some points of view to bring to bear on it, to have those points of view brought to the attention of the committee. In the meantime, we have already obtained permission from Cabinet to proceed with drafting, but that drafting would be changed according to the final decision taken when we receive the report of this committee. But all this to say that it would not be possible to table a Bill before June 23, which is the date, as I understand it, when the House will rise for the summer. But I would very much hope that we would have your committee report, if not on June 23, then very early on during the summer, so that our drafting instructions can take your recommendations into consideration. It is technically impossible because of the massive job of drafting to be done to have a Bill ready in a short period of time.

We actually brought out the white paper in an effort to accelerate and collapse the process. On most of the issues there is a government position. There are perhaps three or four issues where there is not a government position, where we are seeking guidance from the committee and from the community. But by seeking reaction to the firm areas where we think the decision we are proposing ought to remain, it does indeed allow us to go ahead with drafting immediately, therefore accelerating the whole process. But it would be very difficult to have a Bill before this committee until the fall.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, on a point of order before you gavel us out of here, while the Minister is still here, I found this afternoon fascinating in terms of some of the ground we have covered, but, Mr. Chairman, if the Minister is willing, I would like to suggest that we have him back for the consideration of the estimates. We have set aside, as I understand it, two days for the CBC, two days for the CRTC. We on this side figure that one day for each of those agencies would do. If we could steal one of those days to have the Minister back before us again, if the Minister is agreeable, there are many other areas, sir, that we could cover.

The Chairman: Thank you. The point of order is well taken, but that is a discussion for the steering committee.

Mr. Burghardt: Just on that, the schedule of our hearings was agreed to by your predecessor. Just on that, because I was going to ask about our next meeting where we are to hear from the CRTC, which is next Tuesday morning, will that still go

[Traduction]

préparé ne propose pas seulement de nouvelles orientations, certaines radicales dans bien des domaines mais également la fin de bon nombre d'ambiguïtés et l'éclaircissement de certains aspects de la jurisprudence et du système juridique dont nous avons hérité.

Pour le moment, nous attendons vos observations relatives au Livre blanc et voulons que ceux qui veulent s'exprimer sur certains points de ce dossier puissent le faire devant cette tribune. Entre-temps, le Cabinet nous a déjà autorisés à entamer la rédaction, mais le libellé sera modifié en fonction du rapport du Comité et des décisions que nous prendrons à son sujet. Tout cela pour dire qu'il ne sera pas possible de déposer un projet de loi avant le 23 juin qui, à ma connaissance, est la date à laquelle la Chambre ajournera ses travaux pour l'été. Cela dit, j'espère vivement que nous aurons reçu le rapport de votre Comité, sinon le 23 juin, alors au début de l'été afin que notre rédaction puisse tenir compte de vos recommandations. Enfin, sur le plan technique, il est impossible d'avoir terminé le long travail de rédaction en une aussi courte période.

Si nous avons publié le Livre blanc, c'est afin de faire accélérer les choses. Le gouvernement a déjà adopté une position sur la plupart des questions soulevées; il ne reste peut-être que trois ou quatre points sur lesquels le gouvernement ne se soit pas prononcé et au sujet desquels nous demandons au Comité et à la collectivité de nous éclairer. Le fait de demander aux gens de s'exprimer au sujet des questions sur lesquelles nos décisions sont déjà prises et assez fermes ne nous empêche pas, bien au contraire d'amorcer immédiatement les travaux de rédaction, ce qui nous permet d'accélérer l'ensemble du processus. Cependant, il serait très difficile de faire en sorte qu'on puisse déposer un projet de loi devant votre Comité avant l'automne.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, j'aimerais invoquer le Règlement avant que vous ne leviez la séance, c'est-à-dire pendant que le ministre est encore parmi nous. La réunion de cet après-midi m'a paru fascinante à certains égards, mais, monsieur le président, si le ministre y est disposé, j'aimerais proposer que nous l'invitions à revenir témoigner devant nous dans le cadre de l'étude des prévisions budgétaires. Je crois savoir que nous avons réservé deux jours à Radio-Canada et deux jours au CRTC. Or, de notre côté, nous estimons qu'un jour devrait suffire pour chacun de ces organismes. Nous pourrions alors prendre un de ces jours pour faire témoigner à nouveau le ministre, si toutefois cela lui convient, car il y a bon nombre d'autres domaines que nous pourrions aborder.

Le président: Merci. Nous prenons bonne note de votre rappel au Règlement, mais il faudra en discuter au sein du Comité de direction.

M. Burghardt: Votre prédécesseur a accepté le calendrier de nos séances de travail. À ce sujet, j'allais demander si la séance prévue pour mardi prochain, quand le CRTC doit témoigner, aura effectivement lieu? Je rappelle que le président du Mexique prendra alors la parole à la Chambre des communes.

[Text]

on? We have the President of Mexico speaking to the House of Commons.

The Chairman: No. The clerk has advised me on that and we have transferred the meeting with the CRTC to 3.30 in the afternoon.

Mr. Burghardt: For next Tuesday.

The Chairman: Yes.

Mr. Burghardt: Thank you.

The Chairman: But we will have a steering committee in the morning.

Mr. Burghardt: Next Tuesday morning.

The Chairman: Yes.

Mr. Burghardt: All right.

The Chairman: The meeting is adjourned.

Thank you very much, Mr. Minister, Mr. Rabinovitch, Mr. Gourd, and Mr. Silcox.

[Translation]

Le président: Non. Le greffier m'a avisé du fait que la réunion à laquelle doit assister le CRTC a été déplacée à 15 h 30 le même jour.

M. Burghardt: Mardi prochain.

Le président: Oui.

M. Burghardt: Je vous remercie.

Le président: Cependant, il y aura une réunion du Comité directeur ce matin-là.

M. Burghardt: Mardi prochain au matin.

Le président: Oui.

M. Burghardt: C'est bien.

Le président: La séance est levée.

Monsieur le ministre, monsieur Rabinovitch, monsieur Gourd et monsieur Silcox, je vous remercie beaucoup.

HOUSE OF COMMONS

Session No. 4

Tuesday, May 8, 1984

Chairman: Mr. ...



It is available from COVER ONLY for Canada, Government Publishing Centre, Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En cas de non-vente, le livre sera retourné au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 50—Canadian Radio, Television and Telecommunications Commission under COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

Du Ministère des Communications
M. Robert Rabinovitch, Sous-ministre;
M. Alain Gourd, Sous-ministre adjoint principal.

Second Session of 1984

Thirty-second Parliament, 1981-84

CHAMBRE DES COMMUNES

Session No. 4

Tuesday, May 8, 1984

Chairman: Mr. ...

Il est disponible en couverture seulement pour le Canada, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: crédit 50—Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sous COMMUNICATIONS

TÉMOINS:

(voir la couverture arrière)

From the Department of Communications:
Mr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister;
Mr. Alain Gourd, Senior Assistant Deputy Minister.

Deuxième session de 1984

Trésantième législature, 1981-84



The Chairman: We have the President of Mexico speaking to the House of Commons.

The Chairman: The clerk has advised us that we have transferred the meeting with the CRTC to 3:30 in the afternoon.

Mr. Bergeron: For next Tuesday.

The Chairman: Yes.

Mr. Bergeron: Thank you.

The Chairman: But we will have a meeting on Wednesday morning.

Mr. Bergeron: Yes, Tuesday morning.

The Chairman: OK.

Mr. Bergeron: All right.

The Chairman: The meeting is adjourned.

Thank you very much, Mr. Minister, Mr. Rabinovitch, Mr. Gourd and members of the staff. I would like to thank you very much.

The President: Je remercie le président du Comité directeur et ses membres.

Le président: Oui.

M. Bergeron: Merci.

Le président: Oui.

M. Bergeron: Merci.

Le président: Mais nous aurons une réunion du Comité directeur ce mercredi.

M. Bergeron: Oui, mardi prochain au matin.

Le président: OK.

M. Bergeron: All right.

Le président: La séance est levée.

Monsieur le ministre, monsieur Rabinovitch, monsieur Gourd et mesdames et messieurs les membres du personnel. Je vous remercie beaucoup.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Communications:

- Mr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister;
- Mr. Alain Gourd, Senior Assistant Deputy Minister.

Du Ministère des Communications:

- M. Robert Rabinovitch, Sous-ministre;
- M. Alain Gourd, Sous-ministre adjoint principal.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Tuesday, May 8, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 50—Canadian Radio-
Television and Telecommunications Commission under
COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le mardi 8 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: crédit 50—Conseil de la
radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
sous la rubrique COMMUNICATIONS

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Président: M. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 8, 1984

(6)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:37 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Gourd, Masters, McLean, Orlikow and Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Alternate present: Mr. Vankoughnet.

In attendance: From the Library of Parliament: Ms. Françoise Coulombe, Research coordinator.

Witnesses: From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission: Mr. André Bureau, Chairman; Mr. John Lawrence, Vice-Chairman; Mr. Réal Thérien, Vice-Chairman and Mr. Avrum Cohen, General Counsel.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1(3)*).

The Chairman called vote 50—Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission under COMMUNICATIONS.

Mr. André Bureau made an opening statement and with the witnesses answered questions.

At 5:26 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 8 MAI 1984

(6)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 15 h 37, sous la présidence de M. Gourd (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Gourd, Masters, McLean, Orlikow, Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Substitut présent: M. Vankoughnet.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M^{me} Françoise Coulombe, coordinatrice de la recherche.

Témoins: Du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes: M. André Bureau, président; M. John Lawrence, vice-président; M. Réal Thérien, vice-président; M. Avrum Cohen, chef du contentieux.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1(3)*).

Le président met en délibération le crédit 50 relatif au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, inscrit sous la rubrique COMMUNICATIONS.

M. André Bureau fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 26, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 8, 1984

• 1537

Le président: À l'ordre!

Même si nous n'avons pas le quorum, nous pouvons entendre les témoins. C'est ce que nous faisons habituellement à ce Comité.

Monsieur le président du C.R.T.C., il me fait plaisir de vous accueillir devant ce Comité. Étant donné votre expérience et vos qualités, je suis convaincu que vous saurez très bien vous sortir de ce nid de guêpes que sont les comités de la Chambre des communes.

Avez-vous une déclaration préliminaire, monsieur Bureau?

M. André Bureau (président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Monsieur le président, tout d'abord, j'aimerais faire deux petites remarques, si vous me le permettez.

Nous vous avons déjà transmis les notes que nous avons préparées pour cette comparution devant vous, et je tiens pour acquis que vous avez pu les examiner. J'ajouterai donc simplement deux choses.

First, I would like to point out that all the members of the executive committee of the CRTC and the senior staff of our commission accompany me today. This is the first time they have all come to a committee like this. Their presence is noteworthy for two reasons: One, it was felt that you should have an occasion to meet with all of them and to realize the sum of expertise and experience we fortunately have at the CRTC; the second reason is that we also wanted to demonstrate that we all recognize the importance of such exchange.

Sitting at the table with me on my immediate right is my Vice-Chairman, Rheel Therrien, General Counsel Avrum Cohen, and Executive Director, Corporate Management, Eric Boyd; on my immediate left is Vice-Chairman John Lawrence, Executive Director of Telecommunications, Hank Intven, and Executive Director of Broadcasting, Larry Durr. The other members of the executive committee are Rosalie Gower, Monique Coupal, Jean-Pierre Mongeau, Jim Robson and Paul Klinge.

Mr. Chairman, I would also like to take this opportunity to clarify our position concerning Canadian content before we start this committee meeting. In an interview I gave to *Canadian Press* last week, I was quoted as saying that the commission would be prepared to reduce Canadian content quotas on television if broadcasters would agree to spend more money on Canadian programming. Of course the CRTC considers the Canadian content issue to be an important if not the most important issue for the Canadian broadcasting system. It is the duty of the CRTC under the provisions of the

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 8 mai 1984

The Chairman: Order, please!

Even without a quorum, we can hear witnesses and that is what the Committee usually does.

Mr. Chairman of the CRTC, it is a pleasure to welcome you before this Committee. I am convinced that, with your experience and your expertise, you will be perfectly able to get yourself out of this hornet's nest which are, generally, the committees of the House of Commons.

Would you have an introductory statement, Mr. Bureau?

Mr. André Bureau (Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission): Mr. Chairman, I would have indeed a couple of things to say beforehand, with your permission of course.

We had already distributed to you some notes we had prepared in anticipation of this appearance of ours, and I take it for granted that you have had the opportunity to read them. There are simply two other things I would like to mention.

En premier lieu, j'aimerais vous signaler que tous les membres du comité exécutif du C.R.T.C., ainsi que le personnel cadre du conseil, m'accompagnent cet après-midi. C'est la première fois qu'ils sont tous présents à l'occasion d'une comparution devant un comité, et leur présence mérite d'être signalée pour deux raisons: tout d'abord, nous avons eu le sentiment que vous pourriez utilement profiter d'une rencontre avec nous tous et vous rendre compte ainsi de la somme de compétence et d'expérience que nous avons la bonne fortune de pouvoir compter au sein du conseil; en second lieu, nous voulions également vous prouver que nous accordons énormément d'importance aux réunions comme celle-ci.

Vous trouverez à ma droite le vice-président du conseil, Rhéal Therrien, le conseiller juridique général, Avrum Cohen, ainsi que le directeur exécutif de la gestion intégrée, Eric Boyd; à ma gauche, le vice-président, John Lawrence, le directeur exécutif des télécommunications, Hank Intven, et le directeur exécutif de la radiodiffusion, Larry Durr. Les autres membres du comité exécutif sont Rosalie Gower, Monique Coupal, Jean-Pierre Mongeau, Jim Robson et Paul Klinge.

Monsieur le président, j'aimerais également profiter de l'occasion pour préciser notre position à propos du contenu canadien avant de passer aux questions et aux réponses. À l'occasion d'une entrevue que j'ai accordée la semaine dernière à la Presse canadienne, cette dernière a rapporté que j'ai dit que le conseil serait disposé à accepter une réduction des quotas imposés en matière de contenu canadien à la télévision si les diffuseurs acceptaient de consacrer davantage d'argent à la réalisation d'émissions canadiennes. Il est évident que le C.R.T.C. considère le problème du contenu canadien comme

[Texte]

Broadcasting Act to ensure that we have in Canada a distinctive Canadian broadcasting system. It is also important that Canadian programs have a greater impact on Canadian viewers. With this objective in mind, the CRTC has spent a great deal of time in the past to create the proper environment for the production of high quality Canadian programs and to initiate appropriate incentives for broadcasters to produce this kind of programming.

• 1540

Because of the very rapidly evolving environment in which broadcasters have to perform, and in particular because of the highly competitive situation in which they now operate, it is imperative that we continue to assess how best to achieve the goals of the Broadcasting Act in terms of Canadian content.

In the interview with the press last week, I referred to the everlasting debate on quality versus quantity as one of the alternatives that will form part of this assessment. But I want to stress that there is no question that the existing rules will continue to apply until new rules are adopted through the normal public hearing process.

In my view the discussion on Canadian content has to be an ongoing process, since it must necessarily be a continuing preoccupation of both the regulators and the licensees. At this particular time in the development and introduction of new services, as well as the renewals, possibly for five years, of the major Canadian broadcasting networks and stations, such a discussion is particularly appropriate and important.

Thank you.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le président du C.R.T.C.

Without delay, we will start this in the normal fashion with our loyal opposition, for 20 minutes.

Mr. Scott.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

On behalf of all members of the committee, Mr. Bureau, may I welcome you and members of the commission, as you put it, on your maiden voyage before this standing committee. I must say at the outset that you already sound like a veteran, because you correctly pre-empted one of the key

[Traduction]

extrêmement important, sinon comme le plus important pour tout le système de radiotélédiffusion au Canada. Conformément aux dispositions de la Loi sur la radiodiffusion, le C.R.T.C. a pour mission de veiller à ce que nous ayons au Canada un réseau de radiotélédiffusion à caractère nettement canadien. Il est également important que les émissions canadiennes aient une plus grande incidence sur les auditoires au Canada. Compte tenu de cet objectif, le C.R.T.C. a jusqu'à présent consacré énormément de temps à créer un climat propice à la production d'émissions canadiennes d'excellente qualité et à mettre en place une formule d'encouragement appropriée, pour inciter les diffuseurs à produire des émissions de ce genre.

Compte tenu de l'évolution très rapide du climat dans lequel les diffuseurs doivent oeuvrer, et compte tenu en particulier de la conjoncture extrêmement concurrentielle de leur marché, il est impératif que nous continuions à voir de quelle façon nous pourrions aboutir le mieux possible aux objectifs énoncés par la Loi sur la radiodiffusion en matière de contenu canadien.

A l'occasion de l'entrevue que j'ai accordée à la presse la semaine dernière, j'ai parlé de l'éternel débat à propos de la qualité et de la quantité, précisant qu'il s'agissait de l'une des choses dont il fallait tenir compte dans le cadre de ce processus d'évaluation. Je tiens toutefois à insister sur le fait qu'il est indubitable que la réglementation actuelle continuera à s'appliquer tant et aussi longtemps qu'une nouvelle réglementation n'aura pas été adoptée dans le cadre du processus normal d'audiences publiques.

A mon avis, les discussions qui ont lieu à propos du contenu canadien doivent être un phénomène permanent, étant donné que ce problème doit rester au centre des préoccupations à la fois des organes de réglementation et des détenteurs de licence. Aujourd'hui, nous assistons à la mise en oeuvre et à la mise en place de toute une série de nouveaux services et nous sommes saisis de demandes de renouvellement, pour cinq ans peut-être, des licences des principaux réseaux et stations de radiotélédiffusion au Canada, et ce genre de discussion revêt dès lors une importance et un intérêt tout particulier.

Je vous remercie.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Chairman of the CRTC.

Sans plus attendre, nous allons passer maintenant aux questions et réponses, en commençant comme d'habitude par le porte-parole de la loyale opposition, qui pourra disposer de 20 minutes.

Monsieur Scott.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président.

Au nom de tous les membres du Comité, monsieur Bureau, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à tous les membres du conseil que vous nous avez présentés, à l'occasion de ce que vous avez vous-même appelé votre baptême de l'air au comité. Je dois préciser d'emblée que vous avez déjà des

[Text]

concerns which we have, and which indeed is a concern of this committee—it certainly is of this party—to make sure we maintain a strong Canadian cultural identity, and to allow Canadian broadcasters, performers, and artists to thrive and survive in this country. But it does come down to the fundamental question that you just flagged now, the quantity versus quality aspect of Canadian content.

You said, sir, that until new rules are adopted, the present Canadian content quota system will remain in place. Do you want to see new rules adopted on Canadian content?

Mr. Bureau: Mr. Scott, I indicated some two months ago that we felt that because of the new environment in which broadcasters had to operate now in Canada—because of the highly competitive situation in which they were doing their work now here in Canada, we felt we had to reassess the whole situation with them to try to see, starting from the objectives that are still valid in the Broadcasting Act—start from there and see how best we can achieve those goals and see whether the present environment, which is created largely by the regulations in place, was conducive to that, or was a problem for that. We felt it was appropriate that we do that reassessment before we started the hearings on the renewals of the major stations and networks here in this country.

So we have nothing to table at this time before the broadcasters; we have nothing to propose to them at this time. We are going to listen to them in some sort of a brain-storming session, if you want, during a weekend of consultations that we will have with the broadcasters, and then we will do the same with the producers of Canadian programs—independent producers. So if something comes out of those meetings, something that would be worth going back to a full discussion or a discussion on specific points on the Canadian content through a public hearing, we would have that kind of public hearing. But at the present time we are not going to propose anything new. We have just tabled, as a matter of fact, a new set of rules, a new definition of Canadian programs, that has been established after a lengthy process of discussions and consultations with the industry and the public, and the definition of “Canadian program” has been released. The new regulations on Canadian content have also been released today, as a matter of fact. They are the conclusion of three years and a half of consultations. Although they started in 1979, we all have to realize that at that time the environment was not exactly like the one we live in today. That is why, in the process of continuing to reassess the situation, we feel we have to look at that now. We have to look at it before we look at the plans that these broadcasters will bring before us at the time of the renewal for possibly five years of the licence.

[Translation]

allures de vieux routier, en ce sens que vous avez très justement dissipé l'un des problèmes fondamentaux qui se posaient à nous, qui se posent en fait à tous les membres du Comité—du moins de ce côté-ci—en veillant à ce que nous conservions une véritable identité culturelle canadienne bien ancrée et en faisant en sorte que les diffuseurs et les artistes canadiens puissent vivre et survivre dans notre pays. Tout cela revient pourtant à la question fondamentale dont vous venez de nous parler, cet antagonisme entre la quantité et la qualité lorsque nous parlons du contenu canadien.

Vous avez dit, monsieur, que tant et aussi longtemps qu'une nouvelle réglementation n'aura pas été adoptée, le système actuel de quotas relatifs au contenu canadien restera applicable. Personnellement, souhaitez-vous l'adoption d'une nouvelle réglementation à ce sujet?

M. Bureau: Monsieur Scott, j'avais laissé entendre, il y a environ deux mois de cela, qu'à notre avis, compte tenu du nouveau climat dans lequel les diffuseurs doivent oeuvrer à l'heure actuelle au Canada, compte tenu de la situation extrêmement concurrentielle qui est la leur actuellement au Canada, nous devons, pensions-nous, réétudier toute la situation de concert avec eux, afin de voir—en partant précisément des objectifs énoncés par la Loi sur la radiodiffusion et qui restent d'actualité—voir donc avec eux comment nous pouvons le mieux possible aboutir à ces objectifs et déterminer si la conjoncture actuelle, qui est en grande partie le résultat de la réglementation en vigueur, y était propice, ou au contraire constituait un problème. Nous avons estimé qu'il était utile de procéder à ce réexamen avant d'entamer les audiences relatives au renouvellement des licences des principaux réseaux et stations du Canada.

Nous n'avons donc pour l'instant rien à proposer ou à suggérer aux diffuseurs. Nous allons entendre leur avis à l'occasion d'une séance de remue-méninges, si vous me passez l'expression, qui aura lieu pendant toute une fin de semaine de consultation entre les diffuseurs et nous-mêmes, après quoi nous procéderons de la même façon avec les réalisateurs des émissions canadiennes, et je parle évidemment des réalisateurs indépendants. Si ces réunions débouchent sur quelque chose de concret, de positif, qui mériterait d'être discuté en détail dans le cadre d'une audience publique, à ce moment-là, nous organiserions effectivement une audience publique à ce sujet. Mais pour l'instant, je le répète, nous n'allons rien proposer de nouveau. Nous venons d'ailleurs tout juste de déposer une nouvelle réglementation, une nouvelle définition des émissions canadiennes, définition qui a été établie après de très longues discussions et consultations avec les représentants de l'industrie et de la population, et nous venons donc, comme je viens de vous le dire, de publier cette définition de la «production canadienne». La nouvelle réglementation sur le contenu canadien a également été déposée aujourd'hui, je vous le signale en passant. C'est le produit de trois années et demie de consultation. Bien que ces activités aient commencé en 1979, nous devons tous nous rendre compte qu'à l'époque, le climat ne ressemblait pas vraiment à celui que nous connaissons aujourd'hui, et c'est la raison pour laquelle, en continuant à réexaminer la situation, nous avons estimé que nous devons, à ce moment-ci, nous pencher sur le problème. Nous devons

[Texte]

[Traduction]

examiner la chose avant d'étudier les plans que les diffuseurs vont nous soumettre au moment où ils nous demanderont le renouvellement, pour cinq ans peut-être, de leur licence.

• 1545

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I do not think it would be too hard to predict, Mr. Chairman, that any broadcasters whom I have come in contact with over the years would like to see a reduction of quotas. However, they would also like to see greater emphasis placed on quality programming, so that we can compete in the world marketplace.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je ne pense pas qu'il serait extrêmement difficile de prévoir, monsieur le président, du moins à en juger d'après l'opinion des diffuseurs que j'ai vus pendant toutes ces années, que ces derniers souhaiteraient une réduction des quotas. En revanche, ils aimeraient également beaucoup pouvoir insister davantage sur les productions de qualité qui nous rendraient plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Can you say, as chairman of the CRTC, if you received that kind of a consensus from the broadcasters and program producers in your brainstorming session, that the commission would look favourably on reducing or placing less emphasis on quotas and more emphasis on high quality programming?

Vous qui êtes le président du C.R.T.C., pourriez-vous nous dire si vous avez eu vent, de la part des diffuseurs et des réalisateurs, au cours de votre séance de remue-méninges, d'une opinion aussi unanime, de sorte que le conseil pourrait envisager d'un oeil favorable la réduction ou la mise en veilleuse des quotas au profit d'une amélioration de la qualité des productions?

Mr. Bureau: My concern, to be very frank, is that I do not think the commission should, at this point in time, indicate what they would be prepared to receive favourably or not. And that was my concern, as far as the headlines were concerned, over the past weekend. I would like the discussion to be as open as possible . . .

M. Bureau: Pour être très franc avec vous, je vous dirais que je ne pense pas que le conseil devrait signaler, à ce moment-ci, ce qu'il serait prêt à envisager d'un oeil favorable ou non. C'est d'ailleurs ce qui m'avait inquiété, pour en revenir à ces grands titres dont nous venons de parler et qui ont paru dans les journaux en fin de semaine. Je préférerais que les discussions soient aussi franches que possible . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): You got that discussion going, with respect, sir. You got a lot of discussion going within the industry and it was useful discussion. It is still ongoing and that is why we are trying to get more of your views now.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Mais les entretiens ont déjà commencé, monsieur, sans vouloir vous manquer de respect. Vous avez déjà énormément discuté avec les représentants de l'industrie, très utilement d'ailleurs. Ces entretiens se poursuivent, et c'est la raison pour laquelle nous essayons d'en savoir plus long sur ce que vous pensez.

Mr. Bureau: What I can say, I guess, is that this is one of the alternatives we will look at. As a matter of fact, in the new regulation or the new definition of Canadian programs, we have achieved a way of encouraging, if you want, that kind of quality versus quantity by giving 150% credit on a drama production. So if one broadcaster schedules a drama during some period of the day, he would get, if it is a one-hour production, the credit for one hour and a half. It is a kind of reduction, in terms of quantity in favour of quality, if you want.

M. Bureau: Je pourrais, j'imagine, vous dire que c'est effectivement l'une des possibilités que nous allons étudier. De fait, la nouvelle réglementation, ou plutôt, la nouvelle définition de la production canadienne nous a permis d'encourager précisément l'aspect qualitatif plutôt que l'aspect quantitatif, en accordant un crédit de 150 p. 100 aux émissions théâtrales. Ainsi, à supposer qu'un diffuseur met en ondes, à un moment donné, une pièce de théâtre, s'il s'agit d'une émission d'une heure, il se verra créditer l'équivalent d'une heure et demie. Voilà donc, dans une certaine mesure, une réduction de la quantité au profit de la qualité, si vous voyez ce que je veux dire.

So we have moved in that direction in the past. I do not know to what extent we should move further in that direction. That is obviously a debate which has been going on for many years and that has been brought before the commission many times in the past.

Nous avons donc adopté cette orientation jusqu'à présent. J'ignore en revanche jusqu'où nous devrions poursuivre cet effort. Il est évident que c'est un débat qui ne date pas d'hier et que la question a bien souvent été posée au conseil jusqu'à présent.

One of the problems we have with the question of quality versus quantity is the provisions of the Broadcasting Act. The provisions talk about the programming having to be predominantly of Canadian content, and when you talk about predominantly, well, what do you mean? Do you mean a majority of it? Do you mean strictly a quantitative approach or can you

L'un des problèmes qui se posent à nous lorsque nous parlons de qualité et de quantité, ce sont les dispositions de la Loi sur la radiodiffusion. Cette loi, en effet, prévoit que les productions doivent présenter un contenu à prédominance canadienne, mais lorsque nous parlons de caractère prédominant, de quoi s'agit-il au juste? S'agit-il d'une majorité?

[Text]

stretch your mind enough to accept some kind of qualitative criteria? That is one of the problems we have. That is not the only one, but that is one of the problems we have to face in trying to address that particular question.

Now, there is another point I would like to raise. There are many ways of achieving better quality programming—one of them could be quality of research, but there are also other ways. I have mentioned the incentive type of things . . . They might end up with a lot of new proposals or suggestions that we would welcome.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): You are telegraphing to us, even in your own statement here on page five, when you say:

We want to make sure that we have the regulatory environment that will ensure that Canadians are much more satisfied, in the future, with scheduled Canadian programming, than they are now.

• 1550

This would indicate to me that you are not entirely happy with the regulations as they stand now in terms of the kind of Canadian programming we are getting. I repeat, we want good Canadian programming. Canadians want good Canadian programming, but obviously, there has to be some other way to go about it in the 1980s than the now perhaps outdated code of regulations under which the CRTC has been operating until now.

Mr. Bureau: I would not say I am not satisfied with the regulations we have now. My point here is that we believe Canadians do not seem to be satisfied with the kind of programming they have, and in so far as the regulations have something to do with it, we want to make sure that our portion of it, our responsibility in that, will be taken away, that we will not create any problem for the broadcasters to produce attractive, good-quality programming. It has to be attractive.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, a subject which is preoccupying a good many broadcasters and which will be a concern to a number of us politicians is Bill C-20. We are negotiating now ways for it to be brought before the House, and indeed, before this committee. Going back to the same famous Canadian Press interview in connection with Cabinet directives to the CRTC, I will quote you, then put it to you and see if we can get you to elaborate a little bit: "We would have concerns, very serious concerns, if the the Bill was adopted in the terms that are tabled now."

I wonder, sir, if you could tell the committee your views on the strength of Cabinet directives to the CRTC. How much Cabinet direction should there be to you as a commission, and

[Translation]

S'agit-il d'une formule strictement quantitative, ou pouvons-nous être suffisamment larges d'esprit pour accepter certains critères qualitatifs? Voilà donc l'un des problèmes qui se posent à nous. Ce n'est pas le seul, mais c'est un des problèmes qui se posent à nous lorsque nous nous efforçons de porter réponse à cette question.

Cela dit, j'aimerais également signaler autre chose. Il est possible d'améliorer la qualité des productions de toute une série de façons, par exemple en améliorant la qualité des recherches, mais ce n'est pas la seule. J'ai parlé également d'encouragement, d'incitation . . . Tout cela pourrait déboucher sur toute une série de propositions ou de suggestions nouvelles que nous accueillerons très favorablement.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Même dans la déclaration que vous nous avez remise, vous êtes bien clair lorsque vous dites ceci:

Nous voulons être certains que nous avons en place, ou devrions avoir en place, le milieu réglementaire qui fera que les Canadiens seront beaucoup plus satisfaits de la programmation canadienne qu'ils ne le sont maintenant.

Pour moi, cela signifie que la réglementation actuelle ne vous satisfait pas pleinement, du moins en ce qui concerne le genre de programmation que nous avons actuellement. Je le répète, nous voulons de bonnes productions canadiennes. Les Canadiens veulent de bonnes productions canadiennes, mais il est évident que, puisque nous sommes dans les années 80, il devrait y avoir d'autres moyens à notre disposition que ce code réglementaire que le C.R.T.C. a utilisé jusqu'à présent et qui est peut-être un peu périmé.

M. Bureau: Je ne dirais pas que je ne suis pas satisfait de la réglementation actuelle. Ce que je veux dire, c'est qu'à notre avis, les Canadiens ne semblent pas satisfaits du genre de productions que nous avons pour l'instant, et dans la mesure où la réglementation a une incidence à ce sujet, nous voulons être certains que notre rôle, notre responsabilité, ne vont pas avoir pour effet de créer davantage de problèmes pour les diffuseurs qui veulent produire des émissions populaires et de bonne qualité. Ces émissions doivent être populaires.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, il y a un problème qui intéresse bon nombre de diffuseurs et qui va également intéresser de près bon nombre d'hommes politiques comme nous, et c'est le projet de loi C-20. Nous sommes actuellement en train de négocier la possibilité qu'il soit déposé à la Chambre et renvoyé au comité. Pour en revenir à cette fameuse entrevue que vous avez accordée à la Presse canadienne à propos des directives que le Cabinet envoie au C.R.T.C., permettez-moi de vous citer ce qui a été publié et de vous demander ce que vous en pensez: «Nous serions inquiets, très inquiets même, si le projet de loi était adopté sous sa forme actuelle.»

Pourriez-vous nous dire, monsieur, ce que vous pensez de la rigueur des directives du Cabinet à l'endroit du C.R.T.C.? À votre avis, dans quelle mesure le Cabinet devrait-il pouvoir vous imprimer des orientations, et quelles seraient les modifi-

[Texte]

how would you change the provisions which are now present in Bill C-20?

Mr. Bureau: I did not want to pre-empt that one on you because I did not think we would discuss this matter today, here.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): It is a big question, sir, and maybe just a very general answer would do at the moment.

Mr. Bureau: The reason I thought we would not discuss it is that we felt we might have another occasion to discuss the whole matter. Quite frankly, I would suggest that any kind of answer to your question would require a lot of qualifications, and I would feel much more at ease if we could do it when the Bill reaches second reading. If we are invited to the committee, we would welcome this invitation and we would be very open with you and would discuss it with you. At the present time, I feel it might be a little bit premature, but I am in your hands. I will do whatever you want, but quite frankly, I did not think we would discuss that today.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, I would agree, then, if we could arrange to have Mr. Bureau back before this committee if, as and when Bill C-20 ever hits here . . .

An hon. Member: It is up to you to co-operate.

The Chairman: Order, please! I think we must not forget we are here to discuss the Estimates of CRTC. I say the answer the chairman has just given us is very wise. As soon as Bill C-20 is before this committee, I think we will have an elaborate session, and I presume the Chairman of CRTC will be here in front of us. I would like it if we would stick to the Estimates of CRTC and not go into detailed Bills.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): In the couple of minutes I have left, then, Mr. Chairman, perhaps I could come to an issue . . .

The Chairman: You still have 10 minutes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Okay, I will try to do this in a very few minutes because my colleague from Waterloo might be able to use the last five minutes of our allotted time for a matter he wishes to raise.

• 1555

Let us come, Mr. Chairman, to the pay-TV specialty channels. Here again it is reported in the press today that the CRTC approved two non-Canadian specialty services on April 2, which seems to be in direct competition with existing Canadian pay-TV services and in contradiction with stated CRTC policy.

[Traduction]

ications que vous apporteriez au texte actuel du projet de loi C-20?

M. Bureau: Je ne voulais pas en parler dans mon introduction, parce que j'avais l'impression que nous n'en discuterions pas aujourd'hui.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): C'est une question importante, monsieur, et peut-être qu'une réponse générale nous suffirait pour l'instant.

M. Bureau: Si j'avais pensé que nous n'en discuterions pas aujourd'hui, c'est qu'à notre avis, nous aurions plus tard le loisir d'en discuter d'une façon plus générale. Pour être franc avec vous, je vous dirais que pour répondre à votre question, je devrais surtout parler au conditionnel, et je me sentirais bien plus à l'aise si nous pouvions le faire à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi. Si nous sommes invités au comité, et nous en serions d'ailleurs fort heureux, nous pourrions en discuter en toute franchise avec vous à ce moment-là, mais, pour l'instant, je pense que ce serait un peu prématuré. Quoi qu'il en soit, je suis entre vos mains et je ferai ce que vous voudrez, mais, très franchement encore une fois, je ne pensais pas que nous en discuterions aujourd'hui.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, je serais donc tout à fait d'accord si nous pouvions faire en sorte que M. Bureau recomparaisse devant le Comité au moment de l'étude du projet de loi C-20, si toutefois il nous est jamais renvoyé . . .

Une voix: C'est de vous que cela dépend.

Le président: À l'ordre, je vous prie! N'oublions pas que nous sommes réunis pour discuter du budget du C.R.T.C. À mes yeux, la réponse du président est empreinte de sagesse. Dès que le projet de loi C-20 sera à l'étude devant le Comité, nous aurons, j'imagine, une séance très détaillée, et je suppose que cette séance aura lieu en présence du président du C.R.T.C. Je préférerais pour l'instant que nous nous en tenions au budget du conseil et que nous ne parlions pas de l'un ou l'autre projet de loi.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Puisqu'il me reste quelques minutes, monsieur le président, j'aimerais parler de . . .

Le président: Il vous reste 10 minutes.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Parfait, je vais essayer de terminer rapidement, parce que mon collègue de Waterloo aimerait peut-être tirer profit des cinq dernières minutes qui nous sont consacrées pour parler d'un problème qui lui tient à coeur.

Parlons un peu, monsieur le président, des canaux spécialisés de la télévision à péage. Une fois encore, la presse signale aujourd'hui que le C.R.T.C. a approuvé, le 2 avril, deux services spécialisés non canadiens, services qui me semblent concurrencer directement les services canadiens de télévision à péage qui existent déjà et contredire les politiques expresses du C.R.T.C.

[Text]

I am wondering how the commission arrived at these decisions. Did they get by your researchers or could you just fill us in on what happened there in terms of authorizing two channels which are against your stated policy?

Mr. Bureau: Well first of all, I think we have to realize that when we had that hearing at the beginning of this year, there were very strong requests by a number of parties, particularly the cable industry and some groups representing the public, to have as many services as possible available on cable.

Probably what you are seeing today is a good example that we were right in that sense. What we have done is that we have not published the list of those signals or channels in the decision itself, because any change to that list would have to be made through another decision, an amendment to a decision. We decided at that time, because of the changing nature of those services, only to mention them in the list that was part of the press release, which means that we could have another press release tomorrow morning with a different list; the reason for that is not that we want to cover our errors, if you want, but because the situation in the United States is a very changing situation.

You have x number of services today; tomorrow three of them will have disappeared and five new ones will have appeared; the same ones will have merged with others, changed the name or have a name that does not correspond to the programming that was available some time before. So in this case, as soon as we had been advised that these two channels would be in conflict with our guidelines, we undertook some research on that again, because the first research that had been done was not to the effect that we are told today.

So, probably if it is true, we will have to change, modify that list. It is again something that we will have to do probably very frequently in the future. Now, you have to know also that before any cable can distribute any one of these services, they have to propose them to us; they have to file them with us. So we would have checked at that point too. So there are many checking points, if you want, in our process. But in fact what we will do is continue our research on that to determine whether it is true or not, and if it is true, they will be simply taken out of the list.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Let me ask you, finally, one general question that I put to the Minister here the other day, and it is a matter of concern when you are coming out with so many different regulations or announcements or decisions: Do you feel that it is incumbent on you as a regulatory agency, or indeed any regulatory agency, to make public all the decisions that you arrive at? Because in some cases, decisions are coming down, decisions are being reached, both at your level and sometimes at the Cabinet appeal level,

[Translation]

J'aimerais savoir comment le conseil en est arrivé à une telle décision. Avez-vous fait faire des recherches? Pourriez-vous nous dire ce qui s'est passé et comment vous en êtes arrivés à autoriser la mise en ondes de deux canaux qui vont à l'encontre de votre politique expresse?

M. Bureau: En premier lieu, nous devons, je crois, comprendre que lorsque nous avons organisé ces audiences au début de l'année, un certain nombre de parties intéressées, notamment l'industrie de la télédiffusion et certains groupes représentant le public, avaient beaucoup insisté pour une multiplication des services diffusés par câble.

Ce que vous voyez aujourd'hui est probablement un excellent exemple du fait que nous avons raison à cet égard. Voici ce que nous avons fait: nous n'avons pas publié la liste de ces signaux ou de ces canaux dans le texte de la décision proprement dite, étant donné que toute modification de cette liste aurait dû faire l'objet d'une autre décision, d'un amendement à la décision initiale. À l'époque, nous avons décidé, compte tenu du caractère très mouvant de ces services, de les mentionner simplement dans la liste qui faisait partie du communiqué de presse, ce qui signifie que nous pourrions, n'importe quand, publier un autre communiqué de presse avec une liste différente; si nous avons procédé ainsi, ce n'est pas parce que nous voulions couvrir nos erreurs, si vous me passez l'expression, mais parce que la situation aux États-Unis évolue extrêmement rapidement.

Il y a à l'heure actuelle un nombre x de services; demain, trois d'entre eux pourront fort bien avoir disparu et cinq nouveaux services avoir été ajoutés; certains pourront avoir fusionné avec d'autres, avoir changé de nom ou avoir un nom ne correspondant pas à la programmation précédente. En l'occurrence, donc, dès que nous avons su que ces deux canaux viendraient en conflit avec nos directives, nous avons rouvert le dossier, car, lorsque nous avons commencé à faire nos recherches, nous avons été amenés à des conclusions qui ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui.

Si donc ce qu'on dit est vrai, nous allons devoir modifier la liste. Encore une fois, c'est quelque chose que nous allons devoir probablement faire très souvent. Tout cela, il faut le savoir avant qu'une compagnie de câble puisse distribuer les services en question, et ainsi, ces compagnies doivent nous en faire la proposition, nous faire une demande. A ce moment-là, nous vérifions. Il y a donc dans notre processus d'autorisation toute une série de points de contrôle. Tout cela n'empêche que nous allons continuer les recherches que nous avons déjà entreprises à ce sujet, pour déterminer si c'est effectivement vrai, et si c'est le cas, ces services seront rayés de notre liste.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'aimerais vous poser, pour terminer, une question générale que j'ai posée au ministre l'autre jour, car c'est effectivement assez déroutant de vous voir publier tant de règlements, de communiqués ou de décisions différentes: pensez-vous qu'il vous incombe, puisque vous êtes l'organisme chargé de la réglementation, ou qu'il incombe à n'importe quel autre organisme chargé de la réglementation, de publier toutes vos décisions? En effet, dans certains cas, des décisions seront rendues, par vos soins, ou parfois aussi après appel devant le Cabinet, décisions dont les

[Texte]

for which reasons are not given, at least not satisfactory enough reasons for the people that you are directly affecting.

Do you feel that all those reasons should be made public and full explanations given in connection with your decisions?

Mr. Bureau: Well, as long as there is a process of appeal, of possible appeal, on any one of our decisions, I think we should take the time and make the effort of justifying our decisions. Now in some cases, the justification does not have to be very elaborate. In some cases, it is simply an approval of something of a technical nature and things like that.

• 1600

We will try to streamline those decisions in the future. As a matter of fact, we established a special committee in January which is chaired by Commissioner Jean-Pierre Mongeau, who is looking at all the procedures of the CRTC, including the drafting of the decisions, to try and streamline these things. There are many ways we can do that—but to try and reduce the paperwork, to try and reduce the burden on the staff of the commission, because at some point we will be swamped by all the applications and requests and complaints and everything and we will not be able to be totally effective.

So we will review that in that process too, but at this moment it is difficult to imagine that we could drop the justification for the decision in the main decisions, in the most important ones or when we award a licence, because we are telling them then what we expect from them. I know that when I was sitting on the other side of the fence we read those decisions with very great respect, of course, but also with very great care to know exactly what was expected from us because that is exactly what our mandate is.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, I think my colleague from Waterloo will use the remaining couple or three minutes to place a statement on the record, with your permission.

The Chairman: He was very generous with his time so you can use the last three minutes.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman.

I join my colleague Mr. Scott in welcoming the chairman and his colleagues.

My reference flows out of your last paragraph on page 9, Mr. Chairman. I understand from newspaper reports over the weekend that the CRTC has taken pains to emphasize that it has adopted no position on the issue of local-measured service, or LMS.

I first want to commend the commission for the joint sponsorship with McGill University of last week's conference in Montreal.

Last week, as the chairman will know, the Minister of Communications told this committee that the CRTC is

[Traduction]

raisons ne sont pas divulguées ou du moins ne satisfont pas les gens qui sont directement touchés.

Pensez-vous que toutes ces raisons devraient être publiées et que chaque décision de votre part devrait être explicitée dans les détails?

M. Bureau: Écoutez, dans la mesure où il est toujours possible de faire appel de chacune de nos décisions, je pense que nous devrions prendre la peine de justifier nos décisions. Cela dit, il est évident que dans certains cas, la justification ne doit pas être extrêmement détaillée. Dans certains cas, il s'agit simplement d'approuver quelque chose d'assez technique, si vous voyez ce que je veux dire.

Nous allons essayer d'uniformiser ces décisions à l'avenir. Nous avons même créé, en janvier dernier, un comité spécial qui est présidé par le conseiller Jean-Pierre Mongeau et qui est chargé d'étudier toutes les procédures du C.R.T.C., y compris la rédaction des décisions, et d'essayer de trouver un moyen de les uniformiser. Il existe plusieurs moyens de réaliser cet objectif, mais il est essentiel de réduire la paperasserie et la charge de travail du personnel du conseil, car nous risquons d'être débordés par les demandes et les plaintes, ce qui nous rendrait tout à fait inefficaces.

Nous allons donc également étudier ce facteur, mais il est assez difficile, à l'heure actuelle, d'envisager de laisser tomber le processus de justification dans le cas des principales décisions, des plus importantes, ou quand nous attribuons une licence, car nous décrivons alors nos exigences aux détenteurs. A l'époque où j'étais de l'autre côté de la clôture, nous traitions ces décisions avec le plus grand respect, bien entendu, mais avec beaucoup de soin aussi, pour bien comprendre ce qu'on attendait du C.R.T.C., dont c'est après tout le mandat.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, mon collègue de Waterloo va utiliser les quelques minutes qui me restent pour faire une observation pour les fins du compte rendu, avec votre permission, bien entendu.

Le président: Il s'est montré très généreux lorsque c'était son tour, alors, je vous autorise à utiliser ces trois dernières minutes.

M. McLean: Merci, monsieur le président.

Je me joins à mon collègue, M. Scott, pour souhaiter la bienvenue au président et à ses collègues.

J'aurais une question à vous poser au sujet de votre dernier paragraphe, à la page 10, monsieur le président. J'ai cru comprendre, d'après certains articles publiés dans les journaux la fin de semaine dernière, que le C.R.T.C. avait déployé beaucoup d'efforts pour faire comprendre qu'il n'avait adopté aucune position officielle quant à la question des services locaux.

J'aimerais commencer par féliciter le conseil d'avoir coparrainé, avec l'université McGill, le colloque tenu la semaine dernière à Montréal.

Le président n'est pas sans savoir que le ministre des Communications a déclaré à ce Comité, la semaine dernière,

[Text]

organizing a series of seminars and conferences on LMS before applications are made to the commission. While I commend this procedure, the comments from consumers groups, the elderly and the disadvantaged which have already been elicited by the commission indicate cause for grave concern about the potential effects of LMS on those Canadians least able to pay for the service. In short, this discussion has already had a destabilizing effect on the voluntary sector in Canada, the non-profit sector representing some 47,000 voluntary and non-profit groups. I want to suggest to the commission chairman that his fact-finding exercises on LMS might profit from, and indeed I suggest would be gravely flawed without, some formal contact with the umbrella agencies—the Coalition of National Voluntary Organizations, the National Voluntary Health Association, who serve thousands of disadvantaged Canadians.

I want to pose two questions for thought by the chairman and his colleagues as we enter into this public debate. I wonder if the chairman can tell the committee what he plans in the way of a structured consultation to ensure that no steps are taken without weighing the potential effect on Canada's voluntary sector in terms of its ability both to raise funds and to continue to deliver a caring and a protective service, which has developed through the use of telephone service as we now have it.

Secondly, I want to go a step further and ask the chairman whether in the same way as promoting interest in the broadcast area the CRTC has ever considered what active incentives it might encourage in the matter of regulation to the work of over 3 million Canadian volunteers. At the moment we have the potential of a decision which could have a deleterious effect right across an entire sector, and my question is: Are you actively pursuing what you might do not only to protect that sector but actually to encourage it in terms now of the statistical evidence of the cost effectiveness, which is now being measured in terms of input into Canadian society in the same way as we look qualitatively in terms of broadcast policy? And I want to, if I may, just draw the same type of both protective and supportive thinking and ask if the commission has begun to address that issue?

• 1605

Mr. Bureau: Mr. McLean, I think the whole question of LMS has been mentioned many months ago and has been discussed in many forums. The CRTC has taken the initiative that you know and John Lawrence, our Vice-Chairman, who is more particularly overseeing the telecom side of the CRTC, has been quite involved in all those matters over the years and I would like him to address those two questions you have put to us, if you do not mind.

Mr. John Lawrence (Vice-President, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission): Thank you, Mr. Chairman, Mr. McLean. The fact, as has been said already, is that there is no application before the commission for LMS service and no decision is coming out of this conference.

[Translation]

que le C.R.T.C. organisait une série de conférences et de colloques sur la question des services locaux avant de recevoir des requêtes. Bien que je sois tout à fait en faveur de cette mesure, les observations émanant de groupes de consommateurs, de personnes âgées et de personnes défavorisées que le conseil a déjà entendus soulèvent de graves inquiétudes quant à l'incidence éventuelle de ces services sur les Canadiens les moins en mesure de se les payer. Bref, cette discussion a déjà eu une incidence déstabilisante sur le secteur bénévole au Canada, secteur qui représente quelque 47,000 personnes et groupes à but non lucratif. Le président du conseil aurait certes intérêt, à mon avis, à communiquer avec des organismes comme la Coalition des organismes nationaux de bénévoles et l'Association nationale des bénévoles du secteur de la santé, qui s'occupent de milliers de Canadiens défavorisés avant de prendre sa décision au sujet de ces services localisés.

J'aimerais soumettre deux questions à la considération du président et de ses collègues, à la veille de ce débat public. Le président pourrait-il dire au Comité comment il entend se lancer dans un processus de consultation structurée capable de mesurer toute incidence éventuelle sur le secteur bénévole au Canada pour ce qui est de sa capacité de recueillir des fonds et de continuer à fournir des soins et des services de protection par le truchement du service téléphonique que nous avons à l'heure actuelle?

J'aimerais également aller plus loin et demander au président si le C.R.T.C. a déjà envisagé d'intégrer dans le règlement des mesures incitatives visant à encourager les quelque 3 millions de bénévoles canadiens, tout comme d'ailleurs il l'a fait pour ce qui est de susciter de l'intérêt dans le secteur de la diffusion. Nous faisons actuellement face à une décision qui risque d'avoir un effet négatif sur tout le secteur, et c'est pourquoi je me demande si vous essayez vraiment de trouver un moyen non seulement de protéger ce secteur, mais aussi de l'encourager, vu la rentabilité de l'apport des bénévoles à la société canadienne, que l'on devrait évaluer selon les mêmes critères que la politique de la radiodiffusion. Donc, j'aimerais savoir si le conseil aborde cette question dans cette optique?

M. Bureau: Monsieur McLean, toute la question des services localisés a été soulevée il y a quelques mois et a fait l'objet de discussions dans divers contextes. Le C.R.T.C. a déjà pris une initiative que vous connaissez, et John Lawrence, notre vice-président, qui est chargé de la question des télécommunications au sein du C.R.T.C., s'est occupé activement de toutes ces questions au fil des ans. J'aimerais donc lui demander de répondre à ces deux questions, si vous êtes d'accord.

M. John Lawrence (vice-président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Merci, monsieur le président et monsieur McLean. Comme nous l'avons déjà dit, aucune demande n'a été soumise au conseil eu égard à ce genre de service, et donc, aucune décision n'a été prise.

[Texte]

If you go back a bit to the regulatory reform movement that has been a major concern of parliamentarians for some time, most of the people who have looked at bodies like ours have said we should hold issue hearings to try to get industry structure in place so people know what it is the industry should do and how Canadians will be affected. This issue of LMS is one that has been brought up for discussion for the last four years, since I have been with the commission anyway, and it pre-dates that. Whenever people talk about the future of telecommunications in Canada they bring up the question of local measured service. They bring it up with either a degree of antagonism, which is absolutely difficult to handle, or they bring it up I would guess to telephone companies with a concern that they may not be able to avoid having so high rates that if we go with the flat rate service nobody will take it. So there have been real concerns expressed on both sides and a lot of people are involved. As you have mentioned, volunteers particularly are terribly involved. But what the commission had in mind when we decided to provoke this was that we did not think this was an appropriate thing for an issue hearing. If we have an issue hearing we have to issue a decision at the end of it; a decision would be yes or no, and we did not think the issue was such that it was ready for that kind of determination at that time. So we discussed it at the commission and we decided that we thought the issue was of significant public importance and that it would be in the public interest to have a discussion of it with interested parties where no decision would have to be made by us. That is why we provoked that conference.

I could go on, but to give you that base . . . With respect to your specific questions, there is nothing planned in a structured way so far as the CRTC is concerned for an issue hearing on LMS at this time.

Another way in which issues of that nature come before the commission is if a telephone company files an application to implement such a service. There have been statements made from time to time that that may likely happen. I would suggest that as a result of that conference the telephone company representatives have gone home, recognizing that before they make any such application they have a lot of homework to do. What came out of that conference, I think practically everybody will agree, is that the problems involved in putting LMS into effect are extremely complex; that even if a decision were taken to implement it, it would take a long, long time to implement it and that no such decision would be possible without a much stronger information base upon which a decision could be made.

With regard to your second question: What incentives to work have volunteers if LMS is put in there? We always have that problem. It is the problem we have when we are asked, in a general rate increase application, to have lower rates for disadvantaged groups or for the elderly and so on. That is a social policy issue and the problem the commission has always had, I think, in dealing with particular groups like that is that if we do that for them how do we draw the line for the other people? Where do you stop in providing service at lower rates?

[Traduction]

Si nous revenons un peu en arrière, à l'époque du mouvement de réforme de la réglementation, l'on ne peut que constater que les parlementaires se préoccupent depuis longtemps déjà de cette question. La majorité de ceux qui se sont penchés sur les agences comme la nôtre se sont prononcés en faveur de la tenue d'audiences publiques pour mieux faire comprendre au public les obligations de l'industrie et leur incidence sur les Canadiens. Cette question des services localisés fait l'objet de discussions depuis quatre ans ou, du moins, depuis que je suis au conseil, et cela fait même plus longtemps. Toutes les fois que l'on parle de l'avenir de l'industrie des télécommunications au Canada, on soulève cette question des services localisés. C'est un sujet fort controversé, qu'il est difficile d'aborder. On semble craindre que les compagnies de téléphone ne puissent pas éviter d'imposer des taux si élevés que si l'on adopte le taux uniforme, personne n'en voudra. Donc, les deux côtés s'inquiètent sérieusement et beaucoup de gens sont concernés. Vous l'avez dit, je suis d'accord, les bénévoles s'inquiètent beaucoup. Mais lorsque le conseil a décidé de lancer ce débat, il était loin de penser que cette question devait être traitée en audience publique. Si nous tenons une audience officielle sur la question, il nous faudra rendre une décision qui devra être positive ou négative, et nous ne pensions pas que le moment était venu de trancher. Nous en avons discuté au conseil, et nous avons décidé que cette question était d'une grande importance publique et qu'il était donc dans l'intérêt du public qu'elle fasse l'objet d'une discussion entre les parties intéressées sans que nous ne prenions de décision définitive. C'est pourquoi nous avons parrainé ce colloque.

Je pourrais continuer, mais enfin, je pense . . . Pour ce qui concerne votre question, le C.R.T.C. n'a encore pris aucune décision précise quant à l'opportunité de tenir une audience officielle sur la question des services localisés.

Il y a une autre façon pour le conseil de se pencher sur cette question. En effet, il devra prendre une décision si une compagnie de téléphone lui soumet une requête visant à instaurer ce genre de service. On entend dire de temps à autre que cela pourrait se produire. À la suite de cette conférence, les représentants des compagnies de téléphone ont compris qu'ils avaient encore beaucoup de travail à faire avant de pouvoir nous soumettre une requête en ce sens. Je pense que tout le monde s'entendra pour dire que cette conférence a servi à nous faire comprendre que l'instauration d'un service semblable poserait énormément de problèmes. Même si l'on décide de se lancer dans cette voie, il faudra énormément de temps avant d'appliquer ce système. De toute façon, nous ne pourrions arriver à une décision semblable sans avoir beaucoup plus de renseignements.

J'aimerais maintenant passer à votre deuxième question au sujet des mesures d'encouragement pour les bénévoles si ce système est mis en place. C'est un vieux problème. C'est un problème auquel nous faisons constamment face chaque fois que l'on nous soumet une demande d'augmentation des taux. En effet, les groupes de personnes défavorisées, de personnes âgées et d'autres groupes semblables nous demandent des taux inférieurs. C'est une question qui relève de la politique sociale, et c'est pourquoi le conseil, lorsqu'il traite avec ce genre de

[Text]

I think if LMS came in, the volunteer groups could certainly be looked at, but whether or not they could be taken into account in a specific way we would have to have a lot more information and have a great deal more consideration before any such decision could be made. As I say, and I want to stress this, there is no application before the commission for LMS and no decision is pending on it.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

• 1610

I too, on behalf of my party, would like to welcome Mr. Bureau, the newly appointed chairman of the CRTC, in his first appearance before our committee and thank him very much for bringing his officials along with him as well.

I have just one or two questions. Mr. Masters will share the time with me, Mr. Chairman, as well. Mr. Chairman, I wonder whether Mr. Bureau could further expand on some of the comments we read on page 2, where he talks about the supervisory approach, rather than a heavy-handed and detailed regulatory approach, that he intends to pursue as chairman and, in the next paragraph, he says that the CRTC will be more flexible in its role and in its responses. How do you intend to bring this about?

As a supplementary question to that one, is there a danger that you could become too lax, really, in carrying out some of these desires? Perhaps the broadcasting industry and those affected by any decisions the commission makes might be pleased, but maybe the general public would not be. I wonder if you could just comment further on that.

Mr. Bureau: That is a very good question indeed.

The change of emphasis, if you want, from the regulatory to the supervisory aspect of our role, is prompted by many reasons, we believe. One is that, because of the number of services, because of the number of requests, because of the number of applications, because of the number of complaints, because of the number of letters that we have to deal with within the commission, at some point either you find a way to be a bit less involved with paperwork or else, at some point, you incur delays that are just not acceptable. That is one of the reasons: the load we have now at the commission, which is increasing every year. We have more and more people involved in that; there are more and more active representations from groups throughout Canada. At some point we just cannot cope with all that with the structure and the number of people we have at the present time. That is one of the reasons why we had to look at other possibilities.

The second reason is that when you look at the broadcasting system as it exists now, and when you see what kind of competition there is in any market, when you see how strong,

[Translation]

groupes, doit se demander où mettre ses limites. Comment décider à qui l'on doit offrir des services à des taux inférieurs? Si ce système de services localisés était instauré, on pourrait bien sûr étudier la situation des groupes de bénévoles. Mais il nous faudrait beaucoup plus de renseignements avant de déterminer s'il convient de leur garantir un traitement particulier. Mais je tiens à le souligner encore une fois, le conseil n'a encore reçu aucune demande en ce sens, et aucune décision n'a donc été prise.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

J'aimerais également, au nom de mon parti, souhaiter la bienvenue à M. Bureau, qui vient d'être nommé à la présidence du C.R.T.C. C'est sa première comparution devant notre Comité et je le remercie d'avoir invité ses fonctionnaires à l'accompagner.

Je n'ai qu'une ou deux questions à poser. M. Masters partagera mon temps avec moi, monsieur le président. Monsieur le président, je me demande si M. Bureau ne pourrait pas élaborer un peu sur certaines des observations qui figurent à la page 2. Il y parle de l'approche de la supervision, par opposition à l'approche très rigide de la réglementation. Il explique que c'est la voie qu'il entend suivre. Au paragraphe suivant, il déclare que le C.R.T.C. sera beaucoup plus souple dans son rôle et ses réponses. J'aimerais savoir comment il a l'intention d'atteindre cet objectif.

J'aimerais également savoir s'il n'est pas dangereux que vous deveniez trop négligents dans vos efforts pour réaliser ces objectifs. Le secteur de la diffusion et ceux qui sont affectés par les décisions du conseil seront peut-être contents, mais il se peut que le grand public ne le soit pas. Avez-vous quelque chose à me répondre à cet égard?

M. Bureau: C'est une excellente question.

Il y a plusieurs raisons qui nous ont incités à changer d'approche, c'est-à-dire à passer de l'approche de la réglementation à une approche de supervision. Une des raisons est l'existence d'un grand nombre de services, ce qui fait que nous recevons énormément de requêtes, de demandes, de plaintes et de lettres, et il nous a donc fallu essayer de trouver un moyen de réduire la charge de travail, qui entraînait des retards tout à fait inacceptables. Notre charge de travail, au conseil, augmente d'année en année. En effet, il y a de plus en plus de gens qui s'intéressent aux questions qui relèvent de notre compétence, nous recevons de plus en plus de représentations de la part de groupes de tout le Canada. Nous sommes donc arrivés à un point où notre structure et notre effectif ne suffisent plus à la tâche. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons dû envisager d'autres possibilités.

Le système de radiotélédiffusion actuel, le degré très élevé de concurrence qui existe sur le marché et les exigences du public qui écrit directement au conseil ou qui passe par des

[Texte]

how articulate the audience is now—whether by writing directly to the commission or through some groups or associations and things like that—there are already a lot of circumstances in the market that did not exist a few years ago that help the broadcasters to regulate themselves, if you want, to a point.

What we are trying to do, and what we have done, is this: the decisions we have made in that direction are directions for a limited period of time, for one year, for example. We have, for example, said that we would allow the pay-TV licensees to use the marketing tool of the previews, these free, unscrambled periods of time over the weekend that they use to market their service. We said: We will let you do that as often as you want, provided you do not do it during the BBM sweeps so that it does not hurt the conventional broadcasters, and we will see in one year how you have used that authority, or that kind of flexibility on our part, and we will determine then whether we should regulate more or let you go in that direction because you have understood the objectives and you are behaving correctly.

So, we are doing it with a lot of caution in that direction. We are doing it for a temporary period of time. In this case, I could tell you, we had to face two alternatives.

• 1615

One was to ask every cable to send us an application request for an authorization to broadcast or to carry some previews over a weekend, telling us when they would start, when they would finish, what kind of programming would be involved. There were 12 items that they should have told us about; and on each one of these applications—and you have 500 cables in Canada, and at least 500 cables could have previews three, four, five times a year—do you realize that another 2,000 applications would be coming into the CRTC that we would have to deal with, to determine whether we will approve them or not? So we said forget about that; we will take the other approach; we will try to see what we can do. Well, as a matter of fact, we do not have much problem with that.

In one case they did it during a BBM. They were called to the commission, and the president of that cable company had to come to us and justify why it had happened. In that case there were some reasons that he explained to us, and we are still considering what we have to do.

But this is the approach that we have chosen, if you want, to try to free ourselves a little from too much paperwork, and free the broadcasters also, or the cable industry, from too much paperwork, and still achieve the same goals. So that is the direction we could follow.

Mr. Burghardt: Just on that point, you talk about freeing the broadcaster—and this is a specific item, and perhaps you might not be able to comment on it, and if not now, I will understand. But it involves a broadcasting operation in the area from which I come, and it deals with the cross-media ownership question, where we have a news organization owning a newspaper, an AM radio station, an FM radio station, and a television station as well. When the AM radio station licence was up for renewal, the cross-media ownership

[Traduction]

groupes ou associations font que la situation a beaucoup changé depuis quelques années, de sorte que le marché force les diffuseurs à se régir eux-mêmes, jusqu'à un certain point.

C'est pourquoi nous avons décidé de prendre des décisions pour une durée limitée, qui portent sur un an seulement, par exemple. Nous avons par exemple autorisé les détenteurs de licence de télévision payante à diffuser la fin de semaine des extraits non brouillés de leurs émissions. Nous leur avons donné le droit de le faire aussi souvent qu'ils le voulaient, à condition de ne pas le faire aux heures de pointe du B.B.M., de manière à ne pas faire de tort aux diffuseurs ordinaires. Nous leur avons dit que nous verrions dans un an comment ils se sont servi de cette autorisation, ou de la souplesse dont nous avons fait preuve, et que nous allions alors déterminer s'il convenait de réglementer un peu plus le secteur ou de le laisser continuer dans cette voie parce qu'il semble avoir compris les objectifs et se comporter correctement.

Donc, nous faisons preuve d'énormément de circonspection. Nous avons adopté des règlements provisoires. Deux solutions s'offraient dans ce cas.

Nous avons également demandé à tous les câblodiffuseurs de nous envoyer une demande d'autorisation pour diffuser ou présenter des extraits la fin de semaine. Nous avons exigé d'eux qu'ils nous disent quand ils commenceraient et quand ils termineraient, et de nous fournir une description de leurs émissions. Nous leurs avons donné 12 critères. Nous avons au Canada quelque 500 câblodiffuseurs susceptibles de diffuser des extraits trois, quatre ou cinq fois par année. Ceci veut donc dire que le C.R.T.C. serait appelé à traiter quelque 2,000 nouvelles demandes. Nous avons donc décidé d'adopter un nouveau système, une nouvelle approche. Mais cela ne nous pose pas un grand problème.

Nous l'avons fait à une occasion pendant un contrôle. Le Conseil a convoqué le président de cette société de câblodiffusion à venir s'expliquer. Il nous a fourni une explication et il nous reste encore à prendre une décision.

Mais c'est l'approche que nous avons adoptée, c'est-à-dire d'essayer de nous libérer dans la mesure du possible du surcroît d'administration et de libérer par la même occasion les diffuseurs ou les câblodiffuseurs tout en réalisant les mêmes objectifs. C'est donc la voie que nous avons choisie.

M. Burghardt: Vous parlez de libérer les diffuseurs, j'ai une question à vous poser à cet égard. Vous ne serez peut-être pas en mesure de me donner votre avis, et si c'est le cas, je comprendrai. Mais je pense particulièrement à un diffuseur qui exerce ses activités dans la région d'où je viens. Il s'agit de la question de la propriété de divers media. Je pense en particulier à une organisation qui est propriétaire d'un journal, d'un poste de radio MA, d'un poste MF, en plus d'un poste de télévision. Lorsque le poste MA a dû présenter sa demande de

[Text]

question was addressed, and the decision rendered by the commission was very favourable to the news outlet. There were no complaints or anything. In fact, the decision was quite glowing in complimenting that particular operation on the handling of any suggestion of problems in cross-media ownership.

Shortly after that, the same outlet had to apply for the FM licence renewal, which is fine, within the law. But they had to address the cross-media question again. Now the television licence is going to be up for renewal in a matter of a month or so; again, properly so. But the same question is going to have to be addressed.

One could suggest that that is pretty heavy-handed. They have already addressed the matter in the first instance. The commission has rendered its decision. Yet they have to go through the entire question time and time again, in this particular case. I am wondering if there are other areas of cross-media ownership questions that will be coming up—whether you are going to go through that same process across the country.

Mr. Bureau: If you could assure me that the Cabinet would share your views and not send back the decision if we were not able to justify the renewal in particular terms, we would all agree with you. Our real concern, because of the directive from the Cabinet, is that we have to go into each one of these cases and justify in every case, whether it is an AM or an FM or a TV station, that in this particular case we feel we should renew the licence, or not. As a matter of fact we would have much preferred, once we had dealt with the AM station, not to have to call the FM licensee up.

Mr. Burghardt: So you feel you cannot do it on your own.

Mr. Bureau: We feel we have to do it. It is not because we particularly like to have to repeat a lot of things like that. We understand the burden that is imposed on the licensee, but quite frankly, it is just because we are trying to apply the law as it exists and the directive as it exists. We have to do that.

I might ask my general counsel to add to that, if he feels we should have something specific.

Mr. Avrum Cohen (General Counsel, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): Mr. Burghardt, I will just elaborate on what the Chairman has said.

• 1620

The commission first has to determine whether the licensee is within the prohibited class, and that, as you correctly point out, was determined; and yes, they were in the prohibited class. We then have, however, the flexibility, the discretion to find particular circumstances which would justify us in the public interest to renew the licence, notwithstanding the fact they are in the prohibited class. Those particular circumstances have to be examined and may not be the same in AM, FM or TV, and

[Translation]

renouvellement de licence, on a discuté de cette question de propriété de diverses formes de media. Le C.R.T.C. a rendu une décision très favorable pour le poste. Il n'y a eu aucune plainte, aucun problème. Le texte de la décision comprend même des félicitations sur la façon dont on a traité cette situation.

Peu après, la même société a dû présenter sa demande de renouvellement de licence MF, ce qui est tout à fait correct et conforme à la loi. Mais il a fallu se repencher sur la même question. La licence de télédiffusion devra aussi être renouvelée d'ici environ un mois. Tout cela est fort bien. Mais il faudra encore une fois se repencher sur la même question.

Il me semble que le règlement est un peu trop strict. On a déjà discuté de cette affaire dans le premier cas. Le Conseil a rendu sa décision. Mais il doit revoir la même question à plusieurs reprises dans ce cas. J'aimerais savoir s'il existe d'autres situations semblables, c'est-à-dire divers media qui appartiendraient au même propriétaire et si vous procédez de la même façon partout à travers le pays.

M. Bureau: Si vous pouviez me garantir que le Cabinet partage votre avis et ne renverra pas la décision dans la mesure où nous serions incapables de justifier le renouvellement dans ces circonstances, nous serions tous d'accord avec vous. Mais comme nous avons cette directive du Cabinet, il nous faut étudier chacun de ces cas individuellement et les justifier tous, qu'il s'agisse d'un poste MA, MF ou d'un poste de télévision, et justifier pourquoi nous sommes en faveur du renouvellement de la licence ou non. En fait, nous aurions de loin préféré, une fois le cas du poste MA réglé, ne pas avoir à rencontrer de nouveau le détenteur de la licence MF.

M. Burghardt: Donc vous n'êtes pas capable de prendre vous-même la décision d'agir ainsi.

M. Bureau: Nous n'avons pas le choix. Vous savez, nous ne tenons pas tellement à répéter la même procédure. Nous comprenons le fardeau que cela impose aux détenteurs de licence, mais tout ce que nous essayons de faire, c'est d'appliquer la loi et les directives qui existent. Nous n'avons pas d'autre choix.

Je veux maintenant demander à notre conseiller juridique s'il a quelque chose à ajouter à cela.

M. Avrum Cohen (conseiller général, Conseil de la radiotélévision et des télécommunications du Canada): Monsieur Burghardt, je voudrais ajouter une ou deux choses.

Le conseil doit d'abord déterminer si le détenteur de licence rentre dans la catégorie interdite. Comme vous l'avez mentionné, il a été déterminé que le détenteur rentrait effectivement dans la catégorie interdite. Mais nous avons la souplesse, le pouvoir de décider que dans certaines circonstances, nous sommes justifiés, dans l'intérêt public, de renouveler la licence sans égard au fait que le détenteur rentre dans une catégorie interdite. Nous devons examiner les circonstances, quelles qu'elles soient, car elles ne sont pas nécessairement les mêmes

[Texte]

that is the reason the commission has felt it must look at each one of them.

Mr. Burghardt: Well, I question some of those things, but I appreciate your situation.

When you held the specialty pay TV hearings, I think initially you awarded or approved applications for a children's channel.

Mr. Bureau: No, we did not.

Mr. Burghardt: You did not approve it?

Mr. Bureau: No.

Mr. Burghardt: Well, they dropped out before the hearing . . .

Mr. Bureau: Well, no, they adjourned.

Mr. Burghardt: —because of the double discretionary option. I think that is what it is called.

Mr. Bureau: We had originally two applications. One of them was based on a universal service which means that the cable industry has to distribute and the subscribers have to pay. That was one application. We felt that that application was not within the description of our call, so we had to send back that application. We offered them to modify it. They decided they could not and so they did not come before us.

The second one came to us at the time of the hearing in January, and at that time they exposed to us their application. Unfortunately, on the financial side, and they agreed on that at the time of the hearing, they could not justify their application. They had no financial means to support their application, so they elected at that time to adjourn their application and we gave them until September 1 this year to complete their application.

Mr. Burghardt: The basis of my questioning, really what I want to get to, is there any chance of you dropping the double discretionary requirements so we could have or be guaranteed that we would have a children's or a youth channel available to Canadian subscribers?

Mr. Bureau: Well, in the decision we released on specialty services, we said that the commission would call for new applications for youth program services. We will in the very next future release, public notice, ask for comments on a lot of items or circumstances that could be envisaged in such a service. For example, should it be a universal service, or should it be a mandatory service? Should it be a user pay service, things like that? We want to have some specific comments on this specific kind of programming which is youth programming.

Mr. Burghardt: Just on the specialty pay TV applicants, the other ones that are before you, can you give us any idea when a decision might be rendered regarding some of the other applications that were made during those hearings?

[Traduction]

dans le cas du poste MA, du poste MF ou de la télévision. C'est la raison pour laquelle le conseil estime devoir se pencher sur chaque cas individuellement.

M. Burghardt: Je ne suis pas entièrement d'accord avec vous, mais je comprends votre situation.

Lorsque vous avez tenu les audiences sur la télévision payante spécialisée, je pense que vous avez d'abord accordé ou approuvé les demandes concernant les réseaux pour les enfants.

M. Bureau: Non, ce n'est pas le cas.

M. Burghardt: Ce n'est pas ce que vous avez fait?

M. Bureau: Non.

M. Burghardt: Ils ont laissé tomber juste avant l'audience . . .

M. Bureau: Non non, ils ont reporté.

M. Burghardt: . . . à cause du double pouvoir discrétionnaire. Il me semble que c'est de dont ils ont parlé.

M. Bureau: Nous avons reçu au départ deux demandes. L'une d'elles concernait un service universel, c'est-à-dire que l'industrie de la câblodiffusion doit fournir des services, et les clients doivent payer. C'était une des demandes dont nous avons traité. Mais à notre avis, cette requête n'était pas conforme à notre mandat et nous avons dû renvoyer la demande. Nous leur avons proposé de la modifier et de revenir ensuite. Mais ils ont décidé que cela ne leur convenait pas et nous ne les avons pas revus.

Le deuxième cas s'est présenté aux audiences de janvier. Ils nous ont soumis leur requête à ce moment-là. Malheureusement, ils n'ont pas pu la justifier sur le plan financier et ils en ont convenu au moment de l'audience. Ils n'avaient pas les moyens d'appuyer leur demande et ils ont accepté de la reporter. Nous leur avons accordé jusqu'au 1^{er} septembre de cette année pour nous la soumettre de nouveau.

M. Burghardt: En fait, j'aimerais savoir s'il est possible que vous décidiez de laisser tomber ces doubles exigences discrétionnaires, ce qui nous permettrait au Canada d'avoir une chaîne de télévision destinée aux enfants ou aux adolescents.

M. Bureau: Eh bien, dans la décision que nous avons rendue au sujet des services spécialisés, nous avons déclaré que le conseil allait lancer un appel de demandes concernant des services pour les jeunes. Nous allons demander dans notre prochain avis public des commentaires sur tout ce qui entoure ce genre de service. Par exemple, est-ce que cela devrait être un service universel ou obligatoire? Serait-il préférable d'avoir un service pour lequel les usagers payeraient, entre autres possibilités? Nous voulons avoir des idées précises sur un service aussi spécialisé que la programmation pour les jeunes.

M. Burghardt: Pouvez-vous nous dire quand vous allez rendre une décision concernant certaines autres demandes qui vous ont été soumises dans le cadre de ces audiences, surtout en ce qui concerne les services spécialisés de télévision payante?

[Text]

Mr. Bureau: We still have five applications before us. They all deal with multilingual services. What I can tell you is that the decision will probably be released in the very next few days.

Mr. Burghardt: Thank you.

The Chairman: Mr. Masters, five minutes.

Mr. Masters: Mr. Chairman through you, I note on page 2 that you mention that the CRTC is placing increased emphasis on the financial viability of proposed undertakings. That seems to indicate, and I do not think you mean it that way, that you want to ensure that decisions about new services are made on the basis that they will in fact succeed. I am wondering if that statement also means that you are as concerned, or that the commission is as concerned with existing undertakings in the marketplace of the broadcaster . . . radio or television—now in the marketplace and the impact of what might happen with the addition of certain kinds of services that are not necessarily all new.

Mr. Bureau: Mr. Masters, yes, we are. We are very much aware of what is going on in the markets. We are trying to monitor that very closely to make sure the existing services are not hurt in a way that they cannot react to that. Every time we look at new services in any market, we have to look at that.

• 1625

I must tell you that in the past few months, when we say we will put a little bit more emphasis on that, we have asked the broadcasters to come up with some definite indication and some evidence of what could be the real damage if any new service were to come into their market. We have to look at what the public requires from us in terms of freedom of choice and in terms of the number of services to which they should have access, and on the other hand, at protecting the Canadian broadcasting system. That is our *raison d'être*, so we do not forget about that.

The only thing is that—I have been a member of the CAB and of the executive committee of the CAB, so I know what we can and cannot do—we tell the CAB to come to us and not only say: Please do not; we will be hurt. Tell us how; tell us to what extent; tell us in which conditions we could possibly allow that new service on the one hand and put some safeguards which will protect you on the other hand. They have begun to do that, and the best example has been the new specialty services. You should have been able to look at the difference between their intervention in the specialty services compared to their intervention in the pay services.

Mr. Masters: But, Mr. Chairman, through you, I think what has frightened many of the broadcasters in the secondary markets is the proposal to look at cable systems' bringing in distant Canadian signals, which may not necessarily—and I hope this will be a criterion for the commission to look at—be bringing in new programming in substance—it may bring a little more—and the very dire economic effects that would

[Translation]

M. Bureau: Nous avons encore cinq demandes à étudier. Elles concernent toutes des services multilingues. Tout ce que je peux vous dire, c'est que la décision sera sans doute publiée au cours des quelques prochains jours.

M. Burghardt: Merci.

Le président: Monsieur Masters, cinq minutes.

M. Masters: Monsieur le président, je constate que vous mentionnez à la page 2 que le C.R.T.C. attache plus d'importance à la rentabilité financière de ces projets. Cela nous porte à croire, et je ne pense pas que ce soit votre intention, cependant, que toutes vos décisions quant aux nouveaux services seront fondées sur leurs possibilités de réussite. Je me demande si vous ou le conseil vous préoccupez autant des services déjà existants, qu'il s'agisse de la radio ou de la télévision, et de l'incidence que l'ajout de nouveaux services pas nécessairement entièrement nouveaux, risque d'avoir sur le marché actuel.

M. Bureau: Laissez-moi vous dire, monsieur Masters, que nous nous préoccupons beaucoup de cette situation et que nous sommes parfaitement au courant de la situation du marché. Nous essayons de contrôler cela de très près pour nous assurer que les services existants ne sont pas touchés au point de ne plus pouvoir réagir. Il faut considérer cela chaque fois que l'on envisage de nouveaux services sur un marché.

Je dois vous dire que ces derniers mois, lorsque nous avons dit que nous insisterons un peu là-dessus, nous avons demandé aux radiodiffuseurs de nous donner quelque indication et quelques preuves de ce que pourrait être le dommage réel si un nouveau service devait exister. Il faut examiner ce qu'exige de nous le public en matière de liberté de choix et quant au nombre de services auxquels il devrait avoir accès tout en protégeant le système de radiodiffusion canadien. C'est notre *raison d'être* et il ne faut pas l'oublier.

Je suis membre de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et de son comité exécutif, si bien que je sais ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire. Nous demandons à l'Association de venir et de ne pas simplement nous dire: s'il vous plaît, non; cela nous ferait mal. Dites-nous comment, dans quelle mesure, à quelles conditions nous pourrions permettre ce nouveau service tout en imposant certaines garanties pour vous protéger. C'est ce que l'on a commencé à faire, et le meilleur exemple est celui des nouveaux services spéciaux. Vous auriez dû voir la différence entre leur intervention dans les services spéciaux et leur intervention dans les services de télévision payante.

M. Masters: Mais, monsieur le président, je crois que ce qui a effrayé un grand nombre de radiodiffuseurs des marchés secondaires, c'est la proposition touchant les systèmes de câblodiffusion interceptant des signaux canadiens éloignés, qui ne représentent pas nécessairement une nouvelle programmation—et j'espère que ce sera un critère que la Commission examinera—car cela pourrait avoir des effets économiques très

[Texte]

have on their national sales, which of course, is a big base of revenue for them to do the other things we expect of broadcasters. Through you, Mr. Chairman, it is an area which John Q. Public will not be able to really get keyed up over until he loses the services he has expected, while at the same time, the cable companies will be saying: But of course we want to bring these distant systems, because we can now add x number of new stations.

I will conclude with this thought and allow the CRTC to comment. The same idea would be in the proliferation of other radio signals through the cable system, bringing a distant FM station to a Swift Current, to a Dawson Creek and so on, thus destroying the market viability—the financial viability, to use your phrase—of the existing broadcasters.

Mr. Bureau: Mr. Masters, generally speaking, we are very concerned about these questions. We look at all the interventions made on any specific application with very great care, because as I said, we do not want to hurt the existing elements of the broadcasting system. We want them to be strong, because if they have to compete against the invasion of new services, they have to be very strong to do that. So on that general aspect, this is our view.

On the question of the Canadian distant signals, whether they are TV or radio signals, we have released a public notice asking for some comments on that. We are reviewing that, and I suppose it would be improper for me to comment on that except to assure you that, of course, we will look at all these impacts.

Mr. Masters: Was that question . . .

The Chairman: I am sorry, Mr. Masters. Your time is over.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Bureau, I wonder if I could begin by following up on some of the questions Mr. McLean asked with regard to local measured service. *The Globe and Mail* this morning had a big article on the question. The first paragraph of that article quotes John Elliot, Bell Canada's Assistant Vice-President of Rates, as follows:

People who use the telephone for more than five minutes a day would pay more than they do now for monthly local service, according to a possible rate schedule for pay as you use local service.

That was outlined by Bell Canada.

Now, most Canadians have come to accept that they can and they do have telephone service at a reasonable, affordable cost, and to tell them that this might happen, scares the hell out of them, as it should. Is it not a fact that the only reason the telephone companies are thinking of this kind of possibility is that the break-up of AT&T in the United States, the separation of long distance and local business, has already or will in the very near future, lead to very substantial increases in the United States for local telephone users? There are

[Traduction]

graves sur leurs ventes nationales, qui, bien sûr, sont une base importante de revenu pour qu'ils fassent les autres choses que nous attendons d'eux. Monsieur le président, c'est quelque chose dont John Q. Public ne s'inquiètera pas tant qu'il n'aura pas perdu les services qu'il attend, mais les compagnies de câblodiffusion diront qu'évidemment elles veulent introduire ces signaux éloignés puisque cela leur permet d'ajouter un certain nombre de nouvelles stations.

Je conclurai ainsi pour permettre au C.R.T.C. de faire ses commentaires. Il en est de même avec la prolifération des autres signaux radiophoniques, le système de câblodiffusion amenant une station FM éloignée à Swift Current, à Dawson Creek, etc., ce qui supprimerait la rentabilité du marché, la rentabilité financière, pour reprendre vos termes, des radiodiffuseurs existants.

M. Bureau: Monsieur Masters, nous nous inquiétons beaucoup de ces questions. Nous examinons toutes les interventions touchant une demande précise avec grand soin car, comme je le disais, nous ne voulons pas affaiblir les éléments existants du système de radiodiffusion. Nous voulons qu'ils soient solides, car s'ils doivent concurrencer de nouveaux services, il faut qu'ils le soient. Donc, de façon générale, c'est là notre point de vue.

Quant à la question des signaux canadiens éloignés, qu'il s'agisse de signaux de télévision ou de radio, nous avons publié un avis pour demander des commentaires à ce sujet. Nous les examinons, et je suppose qu'il ne conviendrait pas que je fasse des commentaires sinon pour vous assurer que, bien sûr, nous examinerons tous ces effets.

M. Masters: Cette question . . .

Le président: Je suis désolé, monsieur Masters. Votre temps est écoulé.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur Bureau, je me demande si je pourrais commencer en reprenant certaines questions posées par M. McLean sur un service local limité. *The Globe and Mail* de ce matin avait un grand article sur la question. Le premier paragraphe de cet article cite John Elliot, vice-président adjoint de Bell Canada, chargé des tarifs:

Les gens qui utilisent le téléphone plus de cinq minutes par jour paieraient davantage qu'ils ne le font aujourd'hui pour un service local mensuel, selon un tarif éventuel à la communication.

Cela a été exposé par Bell Canada.

Maintenant, la plupart des Canadiens se sont fait à l'idée de disposer d'un service téléphonique à un prix raisonnable, si bien que leur annoncer ce genre de chose les effraie évidemment beaucoup. N'est-il pas vrai que la seule raison pour laquelle les compagnies de téléphone envisagent ce genre de possibilité est que la rupture de A.T. & T. aux États-Unis, la séparation des communications interurbaines et des communications locales a déjà provoqué ou provoquera dans un avenir très proche, des majorations très importantes des tarifs des

[Text]

estimates of up to 300% increase in the next four or five years. Is that not what made this question so important?

Mr. Bureau: Mr. Orlikow, I think one of the reasons that prompted that study of that possibility, I suppose. I would ask my vice-chairman again, Mr. Lawrence, to more precisely answer that.

Mr. Orlikow: Let me just ask a supplementary, as far as it affects Canadians, and you can answer it at the same time. If CNCP, which already have an application before the CRTC for permission to operate long-distance telephone service, if they get that permission and if they can compete for long-distance telephone business with the established system, will that not almost certainly mean, as it has in the United States, big savings to large corporations, which are big users of the telephone system, and corresponding increased cost to ordinary Canadians—homeowners, farmers, small business, or the non-profit organizations, which Mr. McLean was talking about?

Mr. Lawrence: Mr. Orlikow, those who observe the industry would say that if competition is allowed in the long-distance market, then certainly there is going to be very strong pressure, forcing up local telephone rates. That application has not been dealt with by the CRTC. We will be having a hearing in the fall. We have heard from about 70 parties already, in connection with that proceeding. It is one that is certainly going to be the most difficult and the most important decision that I think the commission will be called upon to make. But of course until the decision is made, it is mere speculation as to what would happen. I think most people would agree, as I say, that if competition comes in long-distance, it will force local rates up.

However, there are also those who argue that, even if there is not competition in long-distance rates, local rates are going to be forced up. And taking a look at that—this is I think particularly a telephone company perspective—they say that local measured service is something that should be seriously considered. The commission's view of that is that we do not have a position one way or the other on it. But we do think it is a matter of significant concern. We recognize that people are, as you say, scared as hell of that kind of proposal.

The reason we had this conference was an attempt to have a public discussion of the pros and cons of just exactly what LMS is, what it is all about, what it has done in the United States.

I think that Mr. Elliot was putting a position, on behalf of Bell, in order for there to be a position for people to comment upon. I do not think —of course you would have to ask Mr. Elliot this—that he came with a Bell position that they would be prepared to put to the CRTC tomorrow. I do not think that is the case at all. I think, as I said before, the telephone companies have gone away from that conference, recognizing they have a lot more work to do, if they are going to propose

[Translation]

communications téléphoniques locales aux États-Unis? On parle d'une majoration de 300 p. 100 dans les quatre ou cinq prochaines années. N'est-ce pas ce qui rend la question si importante?

M. Bureau: Monsieur Orlikow, je crois que si on a fait cette étude, c'est en partie pour cette raison. Je demanderai à mon vice-président, M. Lawrence, de répondre de façon plus précise.

M. Orlikow: Permettez-moi simplement de poser une question complémentaire pour ce qui est des Canadiens et vous pourrez donc y répondre en même temps. Si C.N.C.P., qui a déjà présenté une demande au C.R.T.C. pour les communications téléphoniques interurbaines, obtient cette permission et est donc autorisé à concurrencer le système établi pour les communications téléphoniques interurbaines, n'y aura-t-il pas presque automatiquement, comme aux États-Unis, de grosses économies pour les grandes sociétés qui utilisent beaucoup le téléphone et au contraire de fortes majorations pour les citoyens ordinaires, les particuliers, les agriculteurs, les petites entreprises ou les organismes à but non lucratif, dont parlait M. McLean?

M. Lawrence: Monsieur Orlikow, ceux qui observent l'industrie diraient que si la concurrence est autorisée sur le marché interurbain, il est certain qu'il s'exercera des pressions très fortes, aboutissant à relever les tarifs des communications locales. Le C.R.T.C. n'a pas encore examiné cette demande. Nous devons avoir une audience à l'automne. Nous avons déjà entendu 70 parties à ce propos. Ce sera certainement une des décisions les plus difficiles et les plus importantes à prendre pour le Conseil. Il est évident que tant que la décision n'a pas été prise, tout n'est que pure spéculation. Tout le monde conviendrait probablement que si la concurrence est autorisée pour les communications interurbaines, les tarifs locaux augmenteront.

Toutefois, il y en a d'autres qui prétendent que même s'il n'y a pas de concurrence pour les communications interurbaines, les tarifs locaux vont augmenter. Considérant cela, et c'est essentiellement la perspective d'une compagnie de téléphone, ils déclarent qu'un service local à la communication est quelque chose qu'il faudrait sérieusement envisager. Le point de vue du Conseil est que nous n'avons pas pris position dans un sens ou dans l'autre. Nous estimons toutefois que c'est une question extrêmement importante. Nous reconnaissons que, comme vous le dites, les gens ont très peur de ce genre de proposition.

Si nous avons organisé cette conférence, c'est justement pour essayer d'en discuter en public pour savoir exactement ce qu'est un tel système, ce que cela comporte, ce que cela représente aux États-Unis.

Je crois que M. Elliot présentait la position de Bell pour que l'on puisse en discuter. Je ne pense pas—et bien sûr je ne puis parler pour M. Elliot—qu'il soit venu présenter une position que Bell serait prêt à soumettre dès demain au C.R.T.C.. Je ne pense pas du tout que ce soit le cas. Je répète que les compagnies de téléphone sont sorties de cette conférence reconnaissant qu'il fallait encore beaucoup étudier la question si l'on

[Texte]

LMS, and I think even that decision is one they are going to have to reconsider now.

• 1635

Mr. Orlikow: We are told that one of the problems facing the telephone companies, in terms of long-distance dialing, is that it is possible, and maybe it has already been done, for some of the large companies, for example, to route their telephone business say between Toronto and Vancouver through Buffalo, Seattle and up to Vancouver using the new competitive rates in the United States to save a lot of money. I understand that B.C. Telephone has already requested from the CRTC an interim order prohibiting it, B.C. Telephone, from providing service to an individual or company which uses that service to link with and market the services of competing long distance service in the United States such as Sprint and MCI. Have you got that application? If you have, do you have the authority to stop that kind of getting around the Canadian system, and what are you doing with that application?

Mr. Lawrence: Surely. We do have such an application from B.C. Telephone, proposing an initial immediate order prohibiting that kind of a connection with the American system and other orders. We have put that application out to public notice on Friday of last week and we are soliciting comment; one of the things we are asking is whether or not the commission has the jurisdiction in law to order that there be a break in the . . . in a phone call going from Vancouver down to the United States, across the United States to Florida, say, or to Buffalo, and up into Toronto. Does the CRTC have that jurisdiction? That is one of the questions we are asking. We have not decided that yet.

Mr. Orlikow: Who do you ask that?

Mr. Lawrence: The public, sir. We put out a public notice asking comment.

Mr. Orlikow: My question is: have you got legal opinion on whether you have the right, if you decide that it is in the public interest to prevent that kind of circumvention of the Canadian system? Have you looked at the legal question of whether you have the right if you decide that it should be done to do it?

Mr. Lawrence: Normally speaking, in those kinds of issues, we ask that the parties give us their legal opinions, if you will, as well as their advice or their comments on the substantial issue. We have not in fact solicited a separate legal opinion from our legal branch, and I would suspect that we would not, in the normal course, do that until we have had the comments from the parties. We have asked for comments to come in within I think it is a month, a 30-day period. So that we are treating this with some urgency.

Mr. Orlikow: The thing that bothers me is that I do not think that Canadians realize the consequences of what may happen in Canada, what is already happening in the United States. In the *Globe and Mail* report this morning, they quote Professor Stanbury of the University of British Columbia, who was at that conference and who says the following, and I agree with him completely. He says—he is talking about LMS but

[Traduction]

voulait proposer le système local à la communication, et je crois que même cette décision devra être reconsidérée.

M. Orlikow: Pour les communications interurbaines, il est possible—et de grandes sociétés le font déjà peut-être—d'acheminer leurs appels téléphoniques entre Toronto et Vancouver via Buffalo et Seattle, pour se prévaloir des nouveaux taux compétitifs en vigueur aux États-Unis et économiser. C'est là un problème pour nos compagnies de téléphone. Je pense que la compagnie B.C. Telephone a déjà demandé au C.R.T.C. de décréter une ordonnance provisoire interdisant à la B.C. Telephone de desservir un particulier ou une société qui utiliserait ses services pour utiliser les services compétitifs des sociétés américaines comme la Sprint et M.C.I. Avez-vous été saisi d'une telle demande? Dans l'affirmative, avez-vous le pouvoir d'interdire qu'on contourne le réseau canadien? Qu'allez-vous faire de cette demande?

M. Lawrence: Oui, nous avons reçu une telle demande. C'est la B.C. Telephone qui demande notamment que dans une ordonnance immédiate nous interdisions ce genre de raccordement avec le réseau américain. Nous avons affiché cette demande vendredi dernier et nous invitons le grand public à donner son opinion. Nous nous demandons si effectivement le Conseil a la compétence juridique de rendre une telle ordonnance, d'interrompre une communication entre Vancouver et Toronto par l'intermédiaire de la Floride ou de Buffalo. Le C.R.T.C. a-t-il ce pouvoir? C'est une des questions que nous nous posons. Nous n'avons encore rien décidé.

M. Orlikow: À qui avez-vous posé cette question?

M. Lawrence: Au grand public. Nous avons affiché des avis publics qui donneront lieu à des commentaires.

M. Orlikow: Je voudrais savoir si vous avez obtenu l'opinion d'un juriste qui pourrait vous dire si vous avez le droit de procéder ainsi, advenant que vous décidiez qu'il y va de l'intérêt public d'empêcher qu'on contourne le réseau canadien? Avez-vous résolu la question juridique de vos droits, advenant que vous décidiez d'interdire cette pratique?

M. Lawrence: D'habitude, face à ce genre de problèmes, nous demandons aux intéressés d'offrir des opinions juridiques de même que de nous donner leurs conseils et leurs commentaires sur la question. Nous n'avons pas demandé à notre contentieux de nous donner son opinion, mais je pense qu'en temps et lieu, nous le ferons, quand nous aurons obtenu les commentaires des autres parties. Nous avons demandé qu'ils nous parviennent dans un délai de 30 jours. Nous pensons que la question est urgente.

M. Orlikow: Je suis préoccupé, car je pense que les Canadiens ne se rendent pas compte des conséquences éventuelles pour le Canada de ce qui se passe actuellement aux États-Unis. Dans un article du *Globe and Mail* de ce matin, on rapporte les propos du professeur Stanbury de l'Université de Colombie-Britannique, qui, lors d'une conférence, a dit ce qui suit, et je suis tout à fait d'accord avec lui. En effet, son propos

[Text]

the same is true of the changes that will take place as the long distance becomes competitive if it does and he says—and I quote:

The big losers will be customers who are high volume users of local service who make little use of long distance, large families, computer users relying on local data bases, and small business would be in this category. The big winners would be large businesses and others that rarely make local calls but use long distance a lot.

That is the thing which I think Canadians are getting worried and they are looking to the CRTC as their first line of defence; I want to be assured that you are on top of the situation; that you are going to explore every possibility to prevent the kind of thing which is already happening in the United States.

Mr. Lawrence: Well, I think it is only fair to say that the commission's intention in provoking the conference in Montreal and LMS was precisely for those kinds of reasons—to bring the issue into the public for public debate and to raise people's consciousness about it and, I would add, specifically with regard to the comment by Dr. Stanbury, that the that the commission's long-distance competition hearing in October of this year is one in which the public is invited to make their appearance and to make comment.

• 1640

It is of profound importance to the telephone system of this country, because of the impact of Bell and B.C. Tel, that we hear from everybody who has a concern about that whole issue. In our notice we have specifically asked for input from the provincial regulatory bodies and governments because of the very, very important nature of that question. We are very concerned about it.

Mr. Orlikow: Could I turn to television then, because we all tend to run out of time.

Let me deal with a specific problem which does not affect me or my constituents or such large numbers of people but affects so markedly people who live in somewhat isolated areas, and that is the whole question of the right of people living in isolated areas or areas isolated enough that it is not feasible or profitable for the cable companies to put a cable service into the area. That is true of most of the northern areas of Manitoba and it is true of many rural areas.

Many of them have gotten together and formed in many cases a co-operative non-profit organization which has purchased a dish and is providing service so people can have choices in what they watch. Apparently in the last little while . . . I am not sure whether it is on the instructions of the CRTC or the Minister of Communications or the Department of Transport—apparently the RCMP has been confiscating the satellite dishes and so on. What is happening with these people?

[Translation]

portait sur la tarification à l'usage, mais pourrait très bien l'appliquer à la concurrence plus serrée que connaîtra éventuellement le service interurbain. Je cite:

Ce sont les abonnés qui font beaucoup plus d'appels locaux que d'appels interurbains qui ont le plus à perdre. Je songe en particulier aux familles nombreuses, aux usagers des ordinateurs qui doivent communiquer avec une base locale de données, et aux petites entreprises. Ceux qui y gagneront sont les grandes entreprises et ceux qui ne font que quelques rares appels locaux et se servent surtout de l'interurbain.

Les Canadiens commencent à s'inquiéter et ils se tournent vers le C.R.T.C. pour que ce dernier défende leurs intérêts. Je veux m'assurer que vous avez la situation bien en main et que vous ne négligerez rien pour empêcher que ce qui se passe déjà aux États-Unis ne prenne de l'ampleur.

M. Lawrence: Je me contenterai de dire que le Conseil, en réunissant la conférence de Montréal sur la tarification à l'usage, l'a fait précisément dans cette intention, c'est-à-dire présenter la question au public pour qu'elle soit débattue, pour mettre le public au courant de la situation. J'ajouterai, concernant les remarques de M. Stanbury, que la Commission tiendra des audiences sur la concurrence dans les services interurbains en octobre cette année et qu'elle invite le public à se faire entendre à cette occasion.

Il est d'une importance capitale pour le réseau téléphonique national, étant donné l'importance des sociétés Bell et B.C. Tel, que nous puissions entendre l'opinion de tous les intéressés sur la question. Dans notre avis, nous demandons précisément la participation des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux étant donné que la question est de la plus haute importance. Elle nous cause beaucoup d'inquiétude.

M. Orlikow: Je voudrais passer à la télévision car le temps file.

Je voudrais aborder un problème spécifique qui ne touche pas directement, ni moi ni mes commettants, mais qui touche bien peu de gens de façon cruciale car ils vivent dans des régions éloignées. En effet, ce qui est en cause ici, c'est le fait qu'il n'est pas réalisable ou profitable pour les sociétés de câbles d'étendre leurs services dans les régions éloignées et cela a des répercussions sur les droits des gens qui vivent là-bas. Je songe ici notamment à la presque totalité de la région septentrionale du Manitoba et à de nombreuses régions rurales.

Dans bien des cas, les gens se sont réunis et ont formé des organismes coopératifs à but non lucratif pour acheter des antennes paraboliques pour que les gens aient un choix d'émissions. Je ne sais pas si c'est à la demande du C.R.T.C., du ministère des Communications ou du ministère des Transports, mais apparemment, récemment, la GRC a confisqué ces soucoupes. Qu'est-ce que cela signifie pour ces gens?

[Texte]

I and my party have always been strong supporters of having a Canadian cultural policy, of having a strong CBC and everything else, but we also believe Canadians are entitled to a choice. Where you have a cable service in cities or where you have CANCOM and they have a cable service I have not hesitated to tell people that is the service they should use, even though with a dish they can have much more choice. I believe in Canadian content, but these people have not been able to have much in the way of Canadian content without a dish, and now if you take away the dish they not only do not have all the other choices but they do not have much Canadian content either.

Mr. Bureau: Let me try to answer many of the questions that were part of your question, Mr. Orlikow.

The first one is the investigation that has been undertaken has been prompted by the complaints we have received at the commission mainly from licensees of the commission who had in their own market where they are licensed to provide a service a competitor offering an illegal service. In some cases the CRTC licensee was already operating in this market but in the same market you have in front of him an illegal operator who does not pay for the services he gets from the U.S. satellites and offers competition against the legal operator. In other cases the complaints came from licensees of the CRTC who had been authorized to implement a service in one of these communities but just could not start the service because of the presence of that illegal operator. We have not in any case undertaken any investigation in any market where there was not already a legal operator or a legal licensee ready to offer the service. So we have not gone to investigate communities where they do not have an alternative. We wanted to make sure we would only go where there is an alternative for them. That is the first thing.

The second thing is that these things have been done because we have that responsibility under the Broadcasting Act and they have been done by us. We are not hiding the fact. They were not directed to us by anybody, including the Minister.

• 1645

We received the complaints, and we acted on those complaints because of our responsibility under the Broadcasting Act. Otherwise, if we do not do that, why take the time to license operators in those communities where there is already an illegal operator? Why not just close our eyes and say, well, we will not go ahead with anything like that? I think if we license an operator, and more particularly if he is in operation somewhere, we have the responsibility to protect him and enforce the law.

So those are the cases where we investigated and initiated some investigation in the past few months.

Mr. Orlikow: Are you saying that where a cable service is in existence, or where a cable service is willing to go into an area, in those cases you would take action against the illegal

[Traduction]

Mon parti et moi-même avons toujours été tenants d'une politique culturelle canadienne, d'une Société Radio-Canada solide, mais nous sommes fermement acquis à l'idée que les Canadiens ont le droit d'avoir un choix d'émissions. Dans les villes, là où le câble existe, là où il y a CANCOM, je n'ai jamais hésité à dire aux gens qu'ils devaient se prévaloir de ce service même s'il est vrai qu'avec une antenne parabolique, ils obtiennent un choix d'émissions plus vaste. Je suis tout à fait acquis au contenu canadien, mais les gens qui vivent dans ces régions éloignées ne peuvent pas avoir accès à des émissions canadiennes, sans antenne parabolique. C'est donc dire que si on retire les soucoupes, ils n'ont pas accès à toute la gamme des émissions qu'elles permettent de capter, mais ils n'ont pas non plus accès aux émissions canadiennes.

M. Bureau: Monsieur Orlikow, je vais répondre à votre question qui comporte plusieurs volets.

Tout d'abord, l'enquête qui a été faite l'a été à la suite des plaintes que nous avons reçues au Conseil de la part de détenteurs de permis du Conseil. Ces gens dont le permis permettait qu'ils couvrent un certain marché, se voyaient concurrencés par des gens qui offraient un service illégalement. Dans certains cas, les détenteurs de permis du C.R.T.C. et déjà implantés sur le marché, devaient faire face à la concurrence illégale de sociétés qui ne paient rien pour les services qu'elles obtiennent des satellites américains. Dans d'autres cas, les détenteurs de permis du C.R.T.C. qui avaient obtenu l'autorisation d'offrir un service dans une collectivité donnée, se trouvaient empêchés de le faire à cause de la présence du concurrent illégal. Nous n'avons jamais entrepris d'enquête sur un marché où ne se trouvait pas encore un détenteur de permis légal, prêt à offrir le service. Autrement dit, nous n'avons pas fait enquête dans les collectivités où les abonnés n'avaient pas le choix. Nous nous sommes contentés des endroits où les deux possibilités existaient. C'est le premier point.

Deuxièmement, la Loi sur la radiodiffusion nous donne le mandat de prendre ces mesures-là et c'est ce que nous avons fait. Nous ne nous en cachons pas. Nous n'avons pas reçu instruction de quoi que ce soit, pas même du ministre.

Nous avons reçu des plaintes auxquelles nous avons donné suite étant donné nos responsabilités aux termes de la Loi sur la radiodiffusion. Autrement, pourquoi se donner la peine d'émettre un permis d'exploitation dans ces localités où il y a déjà un opérateur illégal? Pourquoi ne pas simplement nous fermer les yeux en disant, bien, nous ne ferons rien de tel. Je pense que si nous émettons un permis d'exploitation surtout à quelqu'un qui est déjà en opération à un endroit donné, nous avons la responsabilité de le protéger et d'appliquer la loi.

Ce sont donc les cas sur lesquels nous avons enquêté au cours des derniers mois.

M. Orlikow: Est-ce que vous dites que lorsqu'il y a un service de câblodistribution ou lorsqu'un service de câblodistribution est prêt à s'installer dans une région, dans ces cas-là, vous prenez des mesures contre le satellite illégal, mais que

[Text]

satellite; but where neither a cable service nor a cable service is willing to go in, you would not take action?

Mr. Bureau: Till now, those were the criteria we have used, sir.

Mr. Orlikow: But there are some areas, I understand—it seems to me, from memory—I was in northwestern Ontario less than a year ago, at Red Lake—where they established a satellite before the cable company was ready to go in there. They have had the system operating on a non-profit basis, and it was the only way they could have television service with choices. Now I guess the cable company is ready to go in and now they have already had their satellite dismantled. They are pretty angry.

Mr. Bureau: I am sure, Mr. Orlikow, you will understand that if these people who have put up a dish to receive some services had come to the CRTC and they were prepared to play the game according to the existing rules protecting the Canadian broadcasting system, we would probably have given them the licence at the time when they put up that licence. The problem is that if you have to choose between somebody who does not care about the Canadian broadcasting system, who does not care about Canadian signals, and somebody who is prepared to invest his money, take the risks that are attached to that, and offer Canadians the type of signals that we should all promote and protect, well, I think the support we have to give, according to the law, is very clear. We do not have much choice.

Mr. Orlikow: Has the CRTC gone back to these people where neither a cable system nor a cable company is ready to go in—has the CRTC considered any alternatives, such as allowing re-broadcast of signals if the transmitter is of limited power, say 10 watts or less, and therefore has very limited range?

Mr. Bureau: We have been doing that since—Mr. Thérien chaired a commission, as you know, that went across Canada in those remote areas, and he came back with a report which at that time was called *Extension of Service*. There were applications before the CRTC. CANCOM has received a licence exactly to offer that kind of service from satellite. They are offering that service for Canadian signals and for U.S. signals to any kind of community across Canada.

Most of them in the initial phase received their licence to broadcast these services on a low-power transmitter; on a 10-watt, for example. Even now they are considering new means that are less costly. In fact, we are told that some companies are now offering to establish a cable system for 50 homes, and it could become profitable within four years.

So I think with the new technology that is available we have to be very careful when we say they cannot afford the cost of cable. I think that more and more cable is becoming available, maybe not with 100 channels, as we all understand, but to an extent that these people would receive a fair number of good Canadian signals. And if you look at the number of signals

[Translation]

vous ne prenez aucune mesure lorsqu'il n'y a pas de service existant ou qu'il n'y a pas de service qui désire s'y installer?

M. Bureau: Jusqu'ici, ce sont les critères que nous avons appliqués, monsieur.

M. Orlikow: Mais il y a certaines régions, si je me souviens bien, il y a moins d'un an j'étais dans le nord-ouest de l'Ontario, à Red Lake. À cet endroit, ils ont installé un satellite avant que la compagnie de distribution par câble ne soit prête à s'y installer. Ce système fonctionnait sur une base non lucrative et c'était la seule façon pour ces gens d'avoir un service de télévision avec choix de plusieurs canaux. Maintenant je présume que la compagnie de distribution par câble est prête à s'y installer et on a déjà démantelé leur satellite. Ces gens sont très en colère.

M. Bureau: Monsieur Orlikow, je suis sûr que vous comprendrez que si ces gens qui ont installé l'antenne pour capter certains services, s'étaient adressés au C.R.T.C. en disant qu'ils étaient prêts à se conformer aux règles existantes visant la protection du système de radiodiffusion canadien, nous leur aurions probablement accordé le permis au moment de leur installation. Le problème c'est que si l'on doit choisir entre quelqu'un qui ne s'inquiète pas du système canadien de diffusion, qui ne s'inquiète pas des signaux canadiens, et quelqu'un qui est prêt à investir son argent, assumer les risques inhérents et offrir aux Canadiens le type de signaux que nous devrions tous promouvoir et protéger, alors je pense qu'en vertu de la loi, l'appui que nous devons lui accorder est très clair. Et nous n'avons pas tellement le choix.

M. Orlikow: Le C.R.T.C. s'est-il adressé à ces gens où il n'y a ni système de câblodistribution ni compagnie de câblodistribution prête à s'y installer... Le C.R.T.C. a-t-il envisagé d'autres possibilités, comme le permet la transmission de signaux si le transmetteur a une puissance limitée, et donc un rayonnement très limité?

M. Bureau: Nous avons fait cela depuis... Comme vous le savez, M. Thérien a présidé une commission qui a parcouru les régions éloignées du Canada et, à son retour, il a produit un rapport qu'à l'époque nous avons appelé «Extension du service». Il y a eu des demandes présentées au C.R.T.C. CANCOM a reçu un permis précisément pour offrir ce genre de service par satellite. Ils offrent ce service pour les signaux canadiens et pour les signaux américains à n'importe quelle localité partout au Canada.

Dans la phase initiale, la plupart d'entre eux ont reçu un permis pour transmettre ces services sur transmetteur à faible puissance; 10 watts, par exemple. Présentement, ils envisagent de nouveaux moyens de diffusion qui sont moins coûteux. En fait, on nous dit que certaines compagnies offrent maintenant d'installer un système de câblodistribution pour 50 foyers, et que ce système pourrait être rentable d'ici quatre ans.

Donc, avec la nouvelle technologie disponible, je pense que nous devons être très prudents lorsque nous disons qu'ils ne peuvent pas assumer le coût de la distribution par câble. Je pense qu'il y a de plus en plus de services par câble disponibles, peut-être pas avec 100 canaux, comme nous les connaissons, mais offrant à ces gens un bon nombre de signaux canadiens

[Texte]

that are now available, or will be available in the future, from satellites for those remote communities . . . you have to add those four Canadian services, then the four U.S. networks and then you add to that the CBC French and English, add to that the House of Commons, add to that the five U.S. specialty services, add to that the specialty services that are all on the same band—they are all from ANIK-D or that generation of satellites. So with one dish you can have access to about 17 services at the present time, legal services, and that is a very interesting choice that did not exist three years ago. I think we cannot talk now in terms of not having to offer Canadians a good choice of signals across Canada. I think we are in a position now to say that they have a very good choice.

• 1650

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

It seems that since the CRTC is coming back tomorrow in front of the subcommittee there is a consensus among the parties that we could forego the Thursday morning appearance of the CRTC. So in order to have a good opportunity at you, Mr. Bureau, I will allow another round of 10 minutes each side and then we will be able to skip the Thursday morning meeting.

Mr. Bureau: Thank you. We will be able probably to accelerate the process of decision making.

Some Hon. Members: Oh, oh!

The Chairman: So I will start with the opposition.

Mr. Vankoughnet: Thank you very much, Mr. Chairman and Mr. Bureau.

I would like to make reference to your brief. The fifth point says:

Fifth, the Commission will give increased attention to concerns coming from the public.

I certainly welcome this and hope that it will refer in particular to the first paragraph on page 10, I believe it is, of your brief.

I have two points I would like to raise this afternoon concerning the problems that I have encountered with telephone companies and I would like your comments on these particular questions. The situation that I would appreciate your particular comments on is the current policy of Bell Canada's EAS system, extended area service. I am aware of two particular situations that I believe makes the criteria very unrealistic. One has only to look at the existing boundaries and exchanges to wonder how they came into existence in the first place. There is a great deal of checkerboarding and there is just no explanation for the boundaries; at least, I have never been able to get one. It creates a real concern, especially to rural constituents, especially in growth areas where new people are moving in, particularly into rural townships.

[Traduction]

de bonne qualité. Si l'on regarde le nombre de signaux présentement disponibles ou qui le seront dans l'avenir par satellite pour ces localités éloignées . . . il faut ajouter ces quatre services canadiens, ensuite il y a les quatre réseaux américains et puis on ajoute à cela les réseaux français et anglais de Radio-Canada, la Chambre des communes, les cinq services américains spécialisés, les services spécialisés qui sont tous diffusés sur la même fréquence . . . ils proviennent tous d'ANIK-D ou de cette génération de satellites. Donc, présentement, une soucoupe vous donne accès à environ 17 services, services légaux, et c'est là un choix très intéressant qui n'existait pas il y a trois ans. Présentement, je ne pense pas que l'on puisse dire qu'on n'offre pas aux Canadiens un bon choix de signaux partout au pays. Je pense que nous sommes maintenant en mesure de dire qu'ils ont un très bon choix.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Étant donné que le C.R.C.I. comparait à nouveau devant le Sous-comité demain, y a-t-il consensus entre les partis pour que nous laissions tomber la comparution du C.R.T.C. jeudi matin? Alors, monsieur Bureau, afin de donner à tous la chance de vous questionner, je vais permettre un autre tour de 10 minutes à chaque côté après quoi nous pourrions laisser tomber la séance de jeudi matin.

M. Bureau: Merci. Nous pourrions probablement accélérer un peu plus le processus de prise de décisions.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je vais donc commencer par les députés de l'Opposition.

M. Vankoughnet: Merci beaucoup, monsieur le président et monsieur Bureau.

Je voudrais vous renvoyer à votre mémoire au cinquième point où vous dites:

Cinquièmement, la Commission accordera plus d'attention aux préoccupations émanant du public.

J'en suis très heureux et j'espère que cela se rapportera en particulier au premier paragraphe de la page 10 de votre mémoire.

Cet après-midi, je voudrais souligner deux points concernant des problèmes que j'ai connus avec des compagnies de téléphone et j'aimerais entendre vos commentaires sur ces questions en particulier. La situation sur laquelle j'apprécierais d'entendre vos commentaires porte sur la politique actuelle de Bell Canada concernant le système du service local étendu. À ma connaissance, il y a deux situations particulières qui font que leur critère n'est pas réaliste. Il suffit simplement de regarder les délimitations et les zones de rattachement existantes pour se demander comment il se fait qu'on les ait créées au départ. Il y a beaucoup de parcellisations sans aucune explication; du moins, je n'ai jamais réussi à en obtenir une. Cela crée de réelles préoccupations, surtout pour les commettants des zones de croissance où il y a beaucoup de nouveaux arrivants, particulièrement dans les cantons ruraux.

[Text]

The patchwork of boundaries prevents some areas with a high calling ratio to their centre of interest to enjoy toll free service when other areas with a low calling ratio have these toll free calls. I am further concerned that some areas have to pay long distance charges to contact the essential services such as medical, fire departments, police departments, schools and so on.

I would certainly like your comments on this particular problem and wonder just how you are addressing this. I have had some concern as to local constituents not having the opportunity to place these concerns before the CRTC.

Mr. Bureau: It is a source of a lot of concern for us too, because every time we have applications of that nature we have to look at boundaries as they have been established and try to see if it was a fair boundary, if we can change it without changing the whole situation, and decide if that precedent is not likely to become a precedent for a hundred other applications at the same time. I would again ask my Vice-President, John Lawrence, to more particularly address that question, if you would permit me.

• 1655

Mr. J. Lawrence: Thank you, sir, thank you, Mr. Chairman.

The commission has approved criteria for EAS over a period of time. As a result of the kinds of concerns you are talking about, the commission decided that it needed to review this whole area, but before looking at whether there should be criteria for EAS change, we decided we would like to look at alternatives to EAS—which is maybe a slightly different way of coming about the same problem. The commission has received a report from Bell, in which they have suggested three different options. We could make that available to you, if you wish, and if you wish me to go into those options I can also do so. In a public notice, which we issued just the beginning of this year, we asked for comments on that report.

We have received 32 comments in response to that notice; it was our notice 1984-1. We asked for comments by March 5 of this year and have received, as I say, 32, mainly from municipalities. It is the view of our staff that before this matter can come forward for consideration by the executive committee we really will have to consider asking Bell further questions in what we call an interrogatory process. We think perhaps we need some further details from them, or the staff wants further details before they make a recommendation. That is the current status of the matter.

There are some problems, there are some real anomalies. The municipal boundaries do not always coincide with exchange boundaries, so if you are inside a municipality and you want to call City Hall—I guess maybe this is the example you had in mind—you may be calling long distance. That just does not seem to make too much sense.

[Translation]

Ce casse-tête de frontières empêche certaines régions ayant un taux d'appels élevé vers leur centre d'intérêt de bénéficier de services sans frais alors que d'autres régions ayant un taux d'appels faible bénéficient de ces services sans frais. Ce qui me préoccupe davantage, c'est que certaines régions doivent payer des frais d'interurbains pour obtenir accès à des services essentiels comme les services médicaux, les services d'incendie, de police, les écoles et ainsi de suite.

J'aimerais certainement entendre vos commentaires sur ce problème particulier et je me demande exactement comment vous vous attaquez à ce problème. Je suis un peu préoccupé du fait que les commettants locaux n'ont pas l'occasion de faire part de leurs préoccupations au C.R.T.C.

M. Bureau: Cela nous cause beaucoup de soucis également, car chaque fois que nous avons une demande de ce genre nous devons étudier les délimitations établies afin de déterminer si elles sont justes, si nous pouvons les modifier sans en changer toute la situation, et décider si ces précédents ne serviront pas à une centaine d'autres demandes du même genre. À nouveau, je demanderai à mon vice-président, John Lawrence, de répondre plus précisément à cette question, si vous me le permettez.

M. J. Lawrence: Merci beaucoup, monsieur, merci, monsieur le président.

Le Conseil a approuvé les critères de service local étendu à plusieurs reprises. À la suite du genre d'inquiétudes que vous avez exprimées, le Conseil a décidé qu'il devait se pencher sur l'ensemble de cette question; mais avant de se demander si ces critères devraient être modifiés, nous avons décidé d'examiner d'autres solutions, ce qui constitue peut-être une façon un peu différente d'aborder le même problème. Le Conseil a reçu un rapport de Bell qui suggère trois différentes options. Nous pourrions vous le faire parvenir, si vous le désirez, et si vous voulez que je vous explique ces options, je peux également le faire. Dans un avis public que nous avons publié au début de cette année, nous avons demandé que les intéressés nous présentent leurs observations à propos de ce rapport.

Nous avons reçu 32 réponses à cet avis numéroté 1984-1. Nous avons fixé la date du 5 mars 1984 comme dernier délai et nous avons reçu, comme je l'ai dit, 32 réponses émanant surtout des municipalités. Avant que cette question ne soit abordée par le Comité exécutif, nous pensons devoir poser à Bell d'autres questions dans le cadre de ce que nous appelons un processus interrogateur. Nous désirons obtenir des détails supplémentaires avant de remettre nos recommandations. Voilà où en est la question.

Certains problèmes existent et même certaines anomalies. Les limites municipales ne coïncident pas toujours avec les limites du réseau et il se peut qu'à l'intérieur d'une municipalité, et c'est peut-être l'exemple que vous avez à l'esprit, vous deviez faire un appel interurbain pour obtenir la mairie. Cela ne semble pas être sensé.

[Texte]

I think what is probably behind this is that the exchanges were set up some years ago. Municipal boundaries have changed and the whole EAS thing has not, perhaps, changed to take that into account. So our process right now is under way, trying to make some sense out of a situation where there are certain anomalies, which are, I am sure, extremely aggravating to the people who are involved.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, I would certainly appreciate seeing the recommendations, seeing the proposals that are being made to iron this problem out.

Mr. J. Lawrence: We could see that you receive a copy of the Bell report and a package could also contain our notice and any other material that would be of relevance to it.

Mr. Vankoughnet: I would appreciate that, Mr. Chairman.

Another problem that I have is in another rural area much further north than this. The problem on EAS seems to be coming more in areas surrounding urban areas, where there is a great deal of growth, with urban people moving into rural areas. This creates a great many problems. It is not so much, as you say, a change in municipal boundaries as a change in growth areas within existing municipal boundaries. This is what has created the problem.

Another problem that I would like to raise with the commission today, Mr. Chairman, is the telephone service in a particular exchange in a northern area of my constituency, north Frontenac County, which is an area half-way between Ottawa and Montreal. It has to do with the decrease in service through changing the equipment in that particular area.

On March 19, 1984, the exchange was changed to a new digital switching system. The company in October, 1983, sent a notice to the local subscribers referring to the installation of modern equipment. The notice also advised that two-party or multiparty subscribers will need new telephone sets, as the wiring in the old sets was not compatible with the new switching equipment. The notice did not, however, advise these subscribers that the present system they had been using for probably a decade would be down-graded. Before the March 19 notice or change, the people in Plevna, which is the area involved, exchange had phones that utilized what is known as harmonic ringing.

• 1700

This multiparty system enabled them not to hear the neighbour's or the people on that particular line ringing. Now they have to listen to these phone calls, and in a tourist area such as this where you have some businesses on these particular lines, like tourist operators and so on, it can become a real problem for a household to have to put up with this inconvenience. I would like to have your comments on this downgrading of a particular service. I am sure it is not only in that area, but has probably happened or may happen in other areas in Canada.

[Traduction]

La situation s'explique sans doute par le fait que ces réseaux téléphoniques ont été installés il y a déjà quelques années. Les limites municipales ont changé alors que tous ces services n'ont pas été modifiés pour en tenir compte. Nous avons donc commencé notre étude et nous essayons de démêler les fils d'une situation où certaines anomalies existent qui, j'en suis sûr, agacent les intéressés.

M. Vankoughnet: Monsieur le président, c'est avec plaisir que je voudrais voir ces recommandations, les propositions qui ont été faites dans le but d'aplanir ces difficultés.

M. J. Lawrence: Nous veillerons à ce que vous receviez un exemplaire du rapport de Bell et nous pourrions également y inclure une copie de l'avis que nous avons fait publier et tout autre document qui pourrait vous intéresser.

M. Vankoughnet: Je vous en serais reconnaissant, monsieur le président.

Un autre problème existe également dans une autre région rurale beaucoup plus au nord que celle dont je viens de parler. Les problèmes de desserte semblent surgir davantage dans les régions encerclant les centres urbains, où la population croît rapidement, les citadins s'installant dans les campagnes. Cela crée beaucoup de problèmes. Il ne s'agit pas tant de changements, comme vous le dites, apportés aux limites municipales que de la croissance de certaines régions au sein des frontières municipales existantes. Voilà ce qui a créé ce problème.

Je voudrais également m'entretenir avec le Conseil aujourd'hui, monsieur le président, des services téléphoniques offerts au nord de ma circonscription, au nord du comté de Frontenac qui se trouve à mi-chemin entre Ottawa et Montréal. Apparemment, les services auraient diminué lors du changement du matériel intervenu dans cette région.

Le 19 mars 1984, la compagnie Bell a introduit un nouveau système où le standard est à affichage numérique. En octobre 1983, la compagnie a informé les abonnés locaux de l'installation de matériel plus moderne. Cet avis informait également les abonnés se partageant à deux ou à plusieurs la même ligne téléphonique qu'ils devaient se procurer de nouveaux appareils téléphoniques, l'installation électrique dans les vieux appareils n'étant pas compatible avec les nouveaux standards. Cet avis n'informait cependant pas ces abonnés que la qualité du système qu'ils avaient utilisé pendant une dizaine d'années diminuerait. Avant le changement intervenu le 19 mars, les habitants de Plevna, les intéressés en question, possédaient des téléphones dont la sonnerie était dite harmonique.

Ce système leur permettait de ne pas entendre les conversations téléphoniques de leurs voisins ou de ceux qui occupaient la même ligne. Maintenant, ils peuvent entendre ces conversations et dans une région touristique comme celle-là où certaines entreprises se partagent ces lignes, comme les agences de voyage et ainsi de suite, les familles ont de plus en plus de difficultés à supporter ces inconvénients. Je voudrais savoir ce que vous pensez de la diminution de la qualité de ce service. Je suis sûr que cette région n'est pas la seule touchée et que d'autres le sont également au Canada.

[Text]

Mr. J. Lawrence: I guess it is appropriate to say that there is certainly no ringing progress being made in this area insofar as those subscribers are concerned. In response to your letter, and we also received one from the CAC, the Consumers' Association, we have requested Bell on March 2 to explain what is going on. Their comments were due in today. That I assure you is a coincidence, but we do expect their comments in today. Once we have received them we will have to take whatever action seems appropriate. That is the situation: when we receive a complaint of this kind, we get the company to state what their side of the story is before we take any action.

Mr. Vankoughnet: Is this happening, do you know, in other areas in Canada, or is this a unique situation?

Mr. J. Lawrence: Maybe Mr. Intven could answer that.

Mr. Hank Intven (Executive Director, Telecommunications, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): Indeed it is happening in other parts of the country as the old electro-mechanical switching equipment of the telephone companies is gradually being upgraded to electronic switching equipment. We do receive comments on it both ways. On balance, I think we receive considerably more complaints from subscribers in exchanges who still have the old electro-mechanical switches and want some of the features that are associated with the more modern switches. However, when the companies go to the more modern switches, inevitably there are some benefits and inevitably there are some disadvantages, and so as a result, people are not going to be entirely satisfied with the switch-over. But it is accurate to say that most people complain about not having the modern switches rather than having them.

Mr. Vankoughnet: That is all I had.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I have a couple of short ones. Can I have a couple of minutes to get a couple of fast questions out, Mr. Chairman?

The Chairman: Two minutes, or less.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Okay. Well, I will make this one very brief, Mr. Chairman, but it is nevertheless interesting.

On page 3 you talk about your strategic planning by licensees and applicants. Are you looking at longer licences? Are you going to enable licensees to plan, say, five or eight or ten years down the road in these major television undertakings when their licence renewals come up?

Mr. Bureau: On many occasions the CRTC and the CAB have requested an amendment to the existing legislation to authorize, to permit the CRTC to award licences for more than five years. Unfortunately at the present time we cannot give a licence for more than five years. So in terms of what kind of licence we can give, we cannot give for more than five years. We would like to be able to go to seven, eight years probably, maybe with a review within that period of time. But if you are talking about new services that have to be financed

[Translation]

M. J. Lawrence: Je crois que l'on peut dire qu'aucun progrès n'a été fait dans ce domaine pour régler le problème de ces abonnés. À la suite de votre lettre et nous en avons également reçu une de l'Association des consommateurs du Canada, nous avons demandé à Bell, le 2 mars dernier, de nous expliquer la situation. La compagnie devait nous répondre aujourd'hui. Il s'agit d'une coïncidence, mais je vous assure que nous devons recevoir leur réponse aujourd'hui. Dès que nous l'aurons reçue, nous devons prendre les mesures appropriées. Voilà la situation: lorsque nous recevons une plainte de ce genre, nous demandons des explications à la compagnie avant de prendre les mesures qui s'imposent.

M. Vankoughnet: Savez-vous si d'autres régions au Canada sont touchées ou s'agit-il d'un cas isolé?

M. J. Lawrence: M. Intven pourrait peut-être répondre à cette question.

M. Hank Intven (directeur administratif, Télécommunications, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Effectivement, d'autres régions du pays sont touchées à mesure que les vieux standards électromécaniques des compagnies de téléphone sont remplacés par des standards électroniques. Nous recevons des plaintes portant sur ces deux genres de matériel. En fin de compte, je crois que nous recevons beaucoup plus de plaintes d'abonnés dont les téléphones sont reliés à un central électromécanique et qui désirent certaines caractéristiques associées aux standards plus modernes. Cependant, lorsque les compagnies de téléphone installent ces standards plus modernes, les avantages et les inconvénients sont inévitables si bien que certains ne seront pas entièrement satisfaits du remplacement de ce matériel. Mais on peut dire que la plupart se plaignent de ne pas avoir les standards plus modernes plutôt que le contraire.

M. Vankoughnet: C'est tout ce que j'avais à dire.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'aurais deux questions brèves à poser. Puis-je avoir deux minutes pour poser quelques questions rapides, monsieur le président?

Le président: Vous avez deux minutes ou même moins.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Bien. Celle-ci sera très brève, monsieur le président, bien qu'elle soit très intéressante.

A la page 3 de votre mémoire, vous parlez des plans stratégiques des titulaires et requérants. Envisagez-vous d'accorder une prolongation de permis? Permettez-vous aux titulaires de planifier leurs projets de réalisation, disons, cinq, huit ou dix années à l'avance lorsqu'ils devront renouveler leur permis?

M. Bureau: À de nombreuses reprises, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ainsi que l'Association canadienne des radiodiffuseurs ont demandé qu'un amendement soit apporté à la législation actuelle dans le but d'autoriser le Conseil à octroyer des permis dont la durée serait supérieure à cinq ans. Malheureusement, à l'heure actuelle, nous ne pouvons en accorder pour plus de cinq ans. Donc pour ce qui est des permis, nous ne pouvons aller au-delà de ces cinq années. Nous voudrions en accorder pour sept ou

[Texte]

over a long period of time because of the kind of money that is involved in those services, it would really be appropriate that we could have, and we would appreciate having, that kind of flexibility to give licences for more than five years.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): As my last question, Mr. Chairman, can I just take one more run at this SMATV problem. Where you said, Mr. Bureau, that you do not have much choice under the existing law, and I am talking about the remote communities, maybe then the existing law might have to be changed to build in a little bit more flexibility. I am just wondering if you, sir, see any way of resolving what clearly, to me anyway, appears to be outright discrimination against some of these people who live in these remote communities who have no other way of getting freedom of choice except by putting up a dish as opposed to what any operator can put up on the top of an apartment or a tavern or a restaurant and pull in services in the larger metropolitan areas.

• 1705

Also, what are you going to do about the absolute multiplicity of the proliferation of these dishes in at least four provinces we are hearing about regularly now, B.C., Alberta, Saskatchewan, Manitoba? What are you going to do? You cannot send the Mounties in and padlock them all. The question is: How do we resolve this business of people wanting to put up their own dishes and get the services which they feel they can afford and which they want to watch?

Mr. Bureau: Again, there are possibly two or three answers to that. Obviously, if I had the solution to that, it would settle a lot of problems even for the government, I guess. But there is no easy answer to that, because as you can imagine, in *x* number of years from now there will still be a number of people who will decide they want to have individual access to other services. When we talk about individuals who want to do that, we have to draw a line. Where does it stop?

At the present time, the law says that taverns and hotels which do not rebroadcast other than in their main lobby or salon or main dining room are authorized, and they can go on and pick up whatever service they want, as a matter of fact. What we are really trying to do is make sure that, wherever they are, Canadians have such a fantastic choice of services that they do not have to go the other way around, so they do not have to watch the U.S. signals.

As a matter of fact, I possibly can tell you a little bit, although I have tried not to do that since I have been with the commission. But I was President of CANCOM for a year and I had a lot of good experiences there, when they had a chance

[Traduction]

même huit ans tout en prévoyant un examen au cours de cette période. Mais si vous faites allusion aux nouveaux services qui doivent être financés pendant un délai assez long en raison de l'importance de l'investissement considéré, il serait préférable que nous puissions disposer de cette marge de manoeuvre et accorder des permis pour plus de cinq ans.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): En guise de dernière question, monsieur le président, puis-je parler à nouveau de ce système de télévision à antenne collective. Monsieur Bureau, vous avez dit que vous n'avez pas beaucoup de choix en vertu de la Loi actuelle, et je fais allusion aux collectivités dans les régions éloignées, et je me demande si la Loi ne devrait pas alors être modifiée pour y prévoir un peu plus de souplesse. Je me demande si vous voyez comment ce problème pourrait être résolu car cela semble pénaliser, du moins à mes yeux, ceux qui vivent dans ces régions éloignées et qui n'ont d'autres moyens de choisir leurs émissions qu'en faisant installer une antenne parabolique alors que n'importe quel exploitant peut en faire poser une sur le toit d'un immeuble, d'une taverne ou d'un restaurant et obtenir ainsi des émissions venant des régions métropolitaines.

Qu'allez-vous faire concernant cette multiplicité absolue de la prolifération de ces soucoupes dans au moins quatre provinces dont on entend parler régulièrement maintenant, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et la Manitoba? Qu'allez-vous faire? Vous ne pouvez pas y dépêcher la Gendarmerie royale au grand galop pour apposer des scellés sur tout ce matériel. La question est de savoir comment nous réglons ce problème de gens qui veulent installer leurs propres soucoupes pour obtenir ces services qu'ils croient pouvoir se payer afin de pouvoir regarder les programmes qu'ils veulent?

M. Bureau: Encore là, il y a peut-être deux ou trois réponses. De toute évidence, si j'avais une solution à ce problème, cela réglerait bien des questions, même pour le gouvernement, je crois bien. Mais il n'y a pas de réponse toute prête à cette question car, comme vous pouvez vous l'imaginer, dans *x* années d'ici il y aura encore un certain nombre de gens qui décideront qu'ils veulent avoir accès individuel à d'autres services. Quand nous parlons de gens qui veulent faire ce genre de chose, il faut bien apporter certaines précisions. Où s'arrêtera-t-on?

A l'heure actuelle, la loi précise que les tavernes et les hôtels qui ne rediffusent pas les signaux captés ailleurs que dans le grand hall, le salon, ou la grande salle à manger ont l'autorisation de le faire et ils peuvent bien choisir le programme qu'ils veulent, de toute façon. Ce que nous voulons faire, c'est de nous assurer que les Canadiens, où qu'ils soient, ont une gamme de services si étendue qu'ils n'auront pas besoin de se servir par la bande, c'est-à-dire qu'ils n'auront pas besoin de compter sur les signaux en provenance des États-Unis.

A vrai dire, peut-être pourrais-je vous en dire un peu plus long, même si je n'ai pas essayé de le faire depuis que je suis à la Commission. Cependant, j'ai été président de CANCOM pendant un an, j'y ai connu des expériences intéressantes et

[Text]

to compare between the services offered by CANCOM . . . I am not here to try to promote CANCOM but just to answer your question. At that time, there were only the four Canadian signals. When they had a chance to choose between CANCOM and the U.S. services, they preferred CANCOM because there was Canadian news; there were hockey games; there were baseball games and things like that, which were related to them. If we can make sure that, in addition to that, we have a large choice of good-quality programming . . . that is what we have tried to do with the specialty services, and we will again have to look at other possibilities in the future—and if these people can have access to that in a way that is not too costly for them, and they can do it now, I think we will solve a large portion of that problem.

I think the problem we have is that we started a little bit too late and that Canadian broadcasters did not have access to the Canadian satellites which were floating around or, in a static way, sitting there empty while broadcasters wanted to be on satellite but could never afford to pay the price of going on satellite. If we were really to try to protect the Canadian broadcasting system, we should find a way to help them get on that bird, so they can compete wherever they are in this country.

I am sorry. Maybe I was blowing too much about it, but I really believe it.

Le président: Merci, monsieur Scott.

Comme le président se doit d'être neutre, je vais utiliser le temps du gouvernement pour vous poser des questions dans le même ordre d'idées, monsieur le président.

On parle des régions éloignées, mais on sait très bien qu'à 25 ou 30 milles de la capitale, on est déjà en région éloignée, et la population ne reçoit pas le service complet de télévision ou de radio.

• 1710

Si je me réfère à votre ligne de votre pensée, monsieur le président, il semblerait que vous seriez disposé à considérer et à autoriser de petits entrepreneurs qui s'associeraient soit avec Cancom, . . . certainement avec Cancom, pour rediffuser par antennes paraboliques les productions canadiennes. Est-ce que c'est là votre intention?

Mr. Bureau: I have tried since I have . . . depuis que je suis avec le C.R.T.C., j'ai refusé de participer à quelque décision que ce soit concernant Cancom ainsi qu'à quelque discussion que ce soit au sein du Comité exécutif ou de la Commission concernant Cancom en vue d'assurer que mes anciennes attaches ne viennent pas influencer les décisions.

Dans un cas comme celui-là, j'aimerais peut-être que mon vice-président, M. Réal Thérien, puisse répondre à votre question et vous fournir les renseignements que vous voulez.

[Translation]

lorsqu'on a eu l'occasion de faire la comparaison entre les services par CANCOM . . . Je ne veux pas faire l'apologie de CANCOM, mais tout simplement répondre à votre question. A l'époque, il n'y avait que les quatre signaux canadiens. Lorsqu'ils avaient l'occasion de choisir entre CANCOM et les services en provenance des États-Unis, ils préféraient CANCOM parce qu'il y avait les nouvelles en provenance du Canada; il y avait les parties de hockey; les parties de baseball et autres choses du genre auxquelles les spectateurs pouvaient s'intéresser. Si l'on pouvait s'assurer qu'en plus de cela il y avait un bon choix de programmes de haute qualité . . . C'est ce que nous avons essayé de faire avec les services spécialisés et il nous faudra aussi étudier d'autres possibilités pour l'avenir . . . Et si ces gens peuvent avoir accès à cela de façon à ce que cela ne leur coûte pas trop cher, et qu'ils peuvent le faire maintenant, je crois que nous aurons réglé une bonne partie du problème.

Je crois que le problème, c'est que nous avons commencé les choses un peu trop tard et que les radiotélédiffuseurs canadiens n'avaient pas accès au satellite canadien qui orbitait dans l'espace ou, de façon un peu plus statique, qui flottait là pendant que les diffuseurs auraient voulu faire passer leurs signaux par satellite, mais n'en avaient pas les moyens financiers. Si nous voulions vraiment protéger le système canadien de radiotélédiffusion, nous devrions trouver le moyen d'aider les diffuseurs à se procurer les services de ce machin truc afin qu'ils puissent faire concurrence n'importe où au pays.

Je suis désolé. Peut-être que cela ressemblait un peu à un panégyrique, mais j'y crois vraiment.

The Chairman: Thank you, Mr. Scott.

As the chair must be neutral, I will take government time to put questions to you in the same line of thought, Chairman.

We are talking about isolated areas, but we know very well that 25 or 30 miles from the National Capital Region you are already in outlying areas and the population does not get a full range of television or radio services.

If I refer to your line of thought, Mr. Chairman, it would seem to me that you would be willing to consider and authorize small entrepreneurs who would associate either with Cancom, certainly with Cancom, to rebroadcast Canadian productions using parabolic antennas. Is that your intention?

M. Bureau: J'ai essayé depuis . . . ever since I have been with CRTC, I have refused to participate in any decision whatsoever concerning Cancom or in any discussion whatsoever within the executive committee or the commission concerning Cancom with a view to ensuring that my past with them would not influence any decisions.

In such case, I would perhaps prefer that my vice-chairman, Mr. Réal Thérien, answer your question and give you the information you are seeking.

[Texte]

M. Réal Thérien (vice-président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Monsieur le président, c'est justement la politique que j'avais expliquée au Comité parlementaire il y a quelques années, lors de la parution, par exemple, du rapport sur l'extension de service. Malheureusement, au départ, cette idée d'associer des groupes locaux à des entrepreneurs, avec l'aide de Cancom, pour permettre une distribution des signaux qui sont disponibles, n'était pas très bien connue. Mais elle l'est de beaucoup plus aujourd'hui, et vous avez raison de dire que le C.R.T.C., à l'heure actuelle, veut poursuivre dans cette voie-là. Il existe également un manifeste qui a été publié par le ministère des Communications, dont le C.R.T.C. se sert énormément à l'heure actuelle pour distribuer le plus d'information possible, non pas nécessairement une information excessivement technique, mais une information qui est à la portée des gens vivant dans ces endroits-là.

Le président: D'accord, merci. Alors à ce moment-là, monsieur le président, est-ce que le C.R.T.C. va offrir un mécanisme un peu plus accessible et un peu plus facile pour des petits entrepreneurs qui n'ont pas les moyens de se payer des batteries d'avocats et de techniciens pour aller comparaître devant le C.R.T.C.? Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu d'établir un mécanisme facile afin que, rapidement, de petits entrepreneurs obtiennent des licences pour redistribuer dans leur village de 150 ou 200 habitants les services disponibles, j'ai mentionné Cancom tantôt, parce que je pense aux services disponibles canadiens?

M. Bureau: Monsieur le président, effectivement, la Commission a décidé, il y a déjà plus d'un an, d'utiliser une procédure d'abord beaucoup plus simple dans le cas de ces petites communautés-là. Il s'agit de deux pages sur lesquelles on pose un certain nombre de questions et qui sont facilement remplies par une personne qui n'est pas, nécessairement, un avocat ou un technicien ou un ingénieur ou un comptable agréé. Ces formules-là peuvent être remplies très facilement. Deuxièmement, nous avons mis en place également au C.R.T.C. une procédure comprenant des délais beaucoup plus courts en termes de publications, d'avis publics et de décisions. Il y a eu un Comité qui a été formé au sein du C.R.T.C. lequel était présidé par le conseiller James Robson, qui réexaminait toutes ces demandes-là au fur et à mesure qu'elles arrivaient au C.R.T.C. et comme, en fait, le C.R.T.C. avait déjà approuvé la teneur des programmes, il ne s'agissait plus que de choisir qui aurait la licence à partir de ce moment-là. Et quand il n'y avait pas de compétition entre deux ou trois groupes de requérants c'était une chose assez facile. On procédait par avis public, un avis public qui comprenait des délais eux aussi plus courts que les autres, parce que dans tous ces cas-là on voulait faciliter l'implantation rapide d'un service de redistribution de signaux canadiens à travers ces municipalités ou ces communautés plus éloignées et moins bien servies en termes de signaux de télévision ou de radio.

Alors tout cela a été fait. De plus, on est en train d'aller beaucoup plus loin et d'examiner d'autres mécanismes, et on espère que vous allez, pardon, . . . j'ai dit que je ne parlerais pas du projet de loi C-20, alors je n'en parlerai pas, mais on espère avoir les moyens, éventuellement, de pouvoir même

[Traduction]

Mr. Réal Thérien (Vice-chairman, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): Mr. Chairman, that is precisely the policy I had explained to the parliamentary committee a few years ago when the report on the extension of services appeared, for example. Unfortunately, at the outset, this idea of associating local groups with entrepreneurs, with the help of Cancom, to allow the distribution of those signals which are available was not very well known. But it is far better known today and you are quite right in saying that the CRTC, presently, wants to go that route. There is also a document which was published by the Department of Communications and which the CRTC is using enormously presently to distribute as much information as possible not just necessarily excessively technical information but rather information which is readily understandable by all the people living in those areas.

The Chairman: Fine, thank you. So at that point, Mr. Chairman, is the CRTC going to offer perhaps a slightly more accessible mechanism and perhaps an easier one for those small entrepreneurs who do not have the means to pay all kinds of lawyers and technicians to appear before the CRTC? Would it not be a good thing to do to set up an easy mechanism so that the small entrepreneurs can rapidly obtain permits to rebroadcast, in their communities of 150 or 200 inhabitants, the available services, I mentioned Cancom before, because I am thinking about the Canadian services available?

Mr. Bureau: Mr. Chairman, in effect, the commission did decide over a year ago to use a far simpler procedure in the case of those small communities. You have two pages on which there are a certain number of questions and that can easily be filled out by a person who is not necessarily a lawyer or a technician or an engineer or a chartered accountant but those forms can be filled out very easily. Secondly, we have also set up within the CRTC a procedure using far shorter schedules in terms of publications, public notices and decisions. There was a committee set up within CRTC and presided by Councillor James Robson which was re-examining all those requests as they were arriving at CRTC and as, in fact, the CRTC had already approved the setup of the programs, all that was left to do was to choose who would be granted the licence as of that date. And when there was no competition between two or three groups requesting the same thing, it was rather easy to do. We proceeded through public notice and this public notice included time frames shorter than the others because in all those cases we wanted to facilitate the rapid implementation of a Canadian signal redistribution service throughout those municipalities or farther outlying communities with inferior service in terms of television or radio signals.

So, all that was done. Furthermore, we are going much further and examining other mechanisms and we hope that you are going to, I am sorry, . . . I said that I would not be mentioning Bill C-20, so I will not, but we do eventually hope to have the means, even in certain cases, to find exemption

[Text]

dans certains cas trouver des mécanismes d'exemption pour des petites communautés afin, encore une fois, d'essayer de leur faciliter la tâche de s'installer et de s'organiser le plus rapidement possible, pourvu qu'elles distribuent des services excellents, des services qui sont et canadiens et approuvés.

• 1715

The Chairman: *Merci.*

I will give the government 5 minutes.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bureau, on page 8 after you mentioned some specific concerns you said:

I could go on at great length to describe our plans regarding the CBC renewals this fall . . .

Would you like to comment for a few minutes on some of your thoughts regarding the CBC renewals?

Mr. Bureau: It is a delicate question because we have already been in touch with the CBC to tell them what we expected from them at the time of the renewal. I think I can say this—because we usually do not make any comment on pending cases: it is no secret that we will want to review with the CBC their five-year plan to try to assess their role in the whole Canadian broadcasting system, in what direction they will go, what new things they want to do during those five years, because of their great importance in the whole broadcasting system. So when we come to the renewal of the other network, the CTV, and when we come to the renewal of the other stations and when we look at the French TVA network and their affiliates' renewals we will know exactly where the CBC will stand, what are their orientations, what are their objectives, and then we have to complement that with the others to make sure we have a global, good Canadian broadcasting system. I should not have used the word "global". Sorry.

Mr. Burghardt: Global would appreciate that.

That is fine.

Just one quick question, Mr. Chairman, regarding the cellular mobile radio-telephone service. As the commission is certainly aware, the Minister of Communications last December licensed Cantel and some local telephone companies to provide that type of service commencing a year away. I wonder what approach the CRTC will take in the matter of regulation. Again perhaps this gets back to what I asked earlier, that you intend to be more flexible, have a supervisory role. Will the same thing apply in this area with the cellular mobile radio-telephone service?

Mr. Bureau: I think generally speaking we can tell you at this point in time that, yes, we want to be as flexible as possible. We feel that the competition that will exist will provide enough constraints that we should try to give a chance to that service to be implemented as soon as possible and in the best possible conditions.

[Translation]

mechanisms for small communities, once more, with a view to trying to facilitate this job of setting up and organizing as rapidly as possible on condition that they distribute excellent service, service which is Canadian and which is approved.

Le président: *Thank you.*

J'accorde cinq minutes au gouvernement.

M. Burghardt: Je vous en remercie, monsieur le président.

A la page 9 de votre mémoire, monsieur Bureau, vous indiquez ce qui suit:

Je pourrais m'étendre aussi longuement sur nos projets en vue du renouvellement de licences de Radio Canada à l'automne . . .

Vous pouvez justement nous en dire davantage au sujet de ces renouvellement de licences de Radio Canada?

M. Bureau: C'est un sujet délicat puisque nous en avons discuté avec la Société Radio Canada. Nous lui avons dit ce à quoi nous nous attendions au moment des renouvellements. Nous ne parlons habituellement pas des causes en instance, mais je puis vous dire ceci: nous voudrions certainement revoir le plan quinquennal de la Société Radio Canada afin de voir quel rôle elle est appelée à jouer dans l'ensemble du système de radiodiffusion au Canada, quelle orientation elle entend prendre; quelles innovations elle entend apporter au cours de ces cinq ans. Elle occupe certainement une très grande place à l'intérieur du système. De sorte que lorsque viendront les renouvellements des autres réseaux, réseau CTV, des autres stations, du réseau français TVA et de ses stations affiliées, nous saurons exactement où se situe la Société Radio Canada, quelles sont ses orientations, ses objectifs. Les autres réseaux et les autres stations compléteront le tableau de sorte que nous aurons un système global. Je ne devrais peut-être pas utiliser le terme «global».

M. Burghardt: Le réseau *Global* appréciera l'intention.

Très bien.

Encore une question, brièvement, monsieur le président, au sujet du service de radiotéléphone mobile cellulaire. Comme le Conseil le sait, le ministre des Communications a accordé en décembre dernier une licence à Cantel ainsi qu'à d'autres compagnies locales de téléphone en vue d'un tel service dans un délai d'un an. Je me demande quelle sera l'attitude du C.R.T.C. au niveau de la réglementation. Je ne sais pas si cela rejoint ce que vous avez dit plus tôt lorsque vous avez indiqué que vous aviez l'intention de vous montrer plus souple, de vous borner à jouer un rôle de surveillance. Vous comporterez-vous de la même façon relativement au service de radio-téléphone mobile cellulaire?

M. Bureau: Tout ce que nous pouvons vous dire en ce moment-ci c'est que oui, nous avons l'intention de nous montrer le plus souple possible. Nous estimons que la concurrence qui se fera sentir dans ce domaine sera suffisante. Nous donnerons à ce service toutes les chances possibles de façon à

[Texte]

We also have at the same time to make sure that one of the competitors in that area does not use the huge amounts of revenue that they get from other services to cross-subsidize that kind of special service. So we will have to deal with that in our regulation, but that is the approach we will have.

I wonder if you would like to add something to that, John.

Mr. J. Lawrence: I think I should add that if the license is issued to an affiliate of Bell Canada Enterprises rather than to Bell Canada some of the concern the chairman has expressed about cross-subsidy would be certainly allayed, and I gather that is the Minister's intention.

You asked what regulatory approach, and I think the chairman is absolutely right. I think the commission would want to see a very light-handed approach both with regard to Cantel and cellular radio generally. But also, when we put out our notice to set up a negotiating mechanism between the telephone companies and Cantel, that same notice talks about mobile radio services generally. There are so many of them across the country that the idea of regulating them individually is one we can only say we look at with horror.

Whether or not we have the legal ability to forbear from regulation is a question concerning which we have been in touch with the Minister. Whether or not even under the present legislation, as it now stands without any amendment at all, we can forbear is a question we still have under study.

• 1920

Mr. Burghardt: Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I want to go back to the alleged interview, which you referred to in your opening statement. The *Globe and Mail* last Friday in a story supposedly summarizes some of the things you said, and I will just read it.

You may reduce Canadian content quotas for television. The commission may be willing to reduce Canadian content quotas now up to 60% at some hours for some networks, if broadcasters agree to spend the same amount of money in producing higher quality programming.

Your predecessors in the commission spent a lot of time and effort, I presume, in working out what they thought were reliable Canadian content criteria. If you are not misquoted completely, there is a suggestion there that what we got was a time allocation but low quality programming. It seems to me that what we want is both time allocation for Canadian content, and quality. Just a few moments ago you said you were going to be discussing with CBC their five-year program. I want to know if, keeping in mind that we want both time and quality, you are going to be discussing those questions with the CTV network and Global, because any resemblance between what they promised when they made their original applications to get their licences and what they have produced and what they have given Canadian viewers, is purely coincidental.

[Traduction]

ce qu'il soit instauré et fonctionne dans les meilleures conditions.

Nous devons cependant nous assurer que l'un des concurrents dans ce domaine n'utilisera pas les revenus considérables qu'il tire d'autres services pour subventionner celui-là. Nous devons en tenir compte dans nos règlements. De façon générale, cependant, c'est l'attitude que nous adopterons.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose, John.

M. J. Lawrence: J'ajouterais simplement que si la licence est accordée à une société affiliée aux entreprises Bell Canada plutôt qu'à Bell Canada les craintes du président relativement à l'interfinancement seront moindres. D'ailleurs, je pense que le ministre a l'intention de procéder de cette façon.

Quant à notre attitude face à la réglementation, je pense que le président a raison. Le Conseil voudra certainement se montrer discret dans la réglementation tant pour ce qui est de Cantel que pour ce qui est de la radio cellulaire de façon générale. Notre avis relatif au mécanisme de négociation entre les compagnies de téléphone et Cantel parle des services de radio mobile de façon générale. De toute façon, il y en a tellement répartis un peu partout au pays que nous ne voudrions pas avoir à les réglementer individuellement.

Si juridiquement nous avons le pouvoir de nous abstenir de réglementer dans ce domaine, c'est une question que nous discutons actuellement avec le ministre. Si nous pouvons nous abstenir de le faire en vertu de la loi actuelle, sans autre modification, nous continuons d'étudier la question.

M. Burghardt: Merci.

Le président: Merci. C'est à M. Orlikow.

M. Orlikow: Je voudrais revenir à cette prétendue entrevue que vous avez mentionnée dans votre déclaration d'ouverture. Le *Globe and Mail*, dans son édition de vendredi dernier, prétendait résumer certains de vos propos à cette occasion. Je vous cite l'article:

Le contenu canadien peut être réduit à la télévision. Le Conseil est peut-être prêt à réduire le contenu canadien de 60 p. 100 à certaines heures sur certains réseaux si les radiodiffuseurs conviennent de dépenser le même montant d'argent pour la production d'émissions de meilleure qualité.

Vos prédécesseurs au Conseil ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à déterminer ce qui selon eux constituait des critères fiables de contenu canadien. Si vous êtes correctement cité dans cet article, ce que nous avons actuellement, c'est du temps d'antenne, mais des émissions de faible qualité. Or, ce que nous voulons, comme contenu canadien, c'est du temps et de la qualité. Il y a quelques minutes, vous avez dit que vous aviez l'intention de discuter avec la Société Radio-Canada de son programme quinquennal. Je voudrais savoir si vous avez l'intention de faire de même avec les réseaux C.T.V. et *Global*, compte tenu de la nécessité de respecter les critères de temps et de qualité, parce que toute ressemblance entre leur promesse au moment de leur demande initiale et ce qu'ils ont pu livrer

[Text]

I do not know whether you would laugh or cry, but if one went back to the original applications which were made to your predecessors, the promises were unlimited about what they would do in the way of producing drama and music and ballet, and you name it, they were going to do everything and, of course, they have done very little.

Mr. Bureau: Mr. Orlikow, I do not feel very comfortable in answering you on that last portion of your question, because I was not there when these people came before the CRTC either to apply or to have their licence renewed, and I would feel a little bit unfair to make any comment on that.

I would like to say, first of all, that the interview to which you referred and to which I referred when I came here, lasted about one hour, yet two quotes of about five lines were used in the article that you have mentioned. So, in all fairness, even for the journalist, I do not think it is really fair to extract from an hour-long interview what, if you read them, could last about ten seconds.

The point is that I think we all believe we need quantity and we need quality. Over the years the discussion has been, what is the quantity that we have to have as a minimum, and we felt that because of the existing legislation, which called for predominance, that we were—I say we, although I was not there—but I fully endorse what has been done in the past on this question, Mr. Orlikow. I want to make sure that there is no interpretation other than that one, on that. I believe that my predecessors and members of the commission have felt that the quantitative approach was in part imposed by the legislation, and also they felt there should be some number of hours, there is no question about that. They also wanted quality. There is no question about that either. We have to look today at the total environment again, and when we look at that, we have to see if it is still the exact kind of environment that should exist.

• 1725

Taking into consideration the objectives, and trying to forget about what has happened three, four, five years ago, when such-and-such a rule was established, looking at the present situation, because it is something that is evolving so rapidly that we have to reassess that, it might very well be that we will come out of those consultations saying the rules that we have in place are the best for the entire broadcasting system. Then, if this is the case, we will go ahead and hear the renewals of the different TV stations and TV networks and apply those rules to them. There is no predetermined attitude from the CRTC, except to say that we want to make sure before we start those hearings that we have the proper environment—that broadcasters have the proper environment—to produce quality programming; because with the number of choices that people have now, if you do not have programming that has an impact on the audience, you have a problem. So we want to make sure we do not create that problem.

[Translation]

au public canadien sous forme d'émissions est une pure coïncidence.

Je ne sais pas s'il faut en rire ou en pleurer, mais il suffit de revenir aux promesses faites à vos prédécesseurs lors de ces demandes initiales, touchant le théâtre, la musique, le ballet et le reste, pour s'apercevoir que les résultats ont été minimes.

M. Bureau: Je suis un peu mal placé pour vous répondre, monsieur Orlikow, puisque je n'étais pas là lorsque ces gens se sont présentés devant le C.R.T.C. soit lors de leur demande initiale, soit lors du renouvellement de leur licence. Donc, pour ce qui est de la dernière partie de votre question, je ne voudrais pas faire de commentaires.

Pour ce qui est de l'entrevue dont vous avez parlé et dont j'ai fait état dans ma déclaration d'ouverture, je dois d'abord dire qu'elle a duré environ une heure. Or, l'article en question n'a utilisé que deux citations d'environ cinq lignes. Donc, en toute justice, même pour le journaliste, il est impossible de se faire une idée de l'entrevue à partir de cet extrait qui ne représenterait que 10 secondes de l'heure.

Ce que j'ai voulu dire, c'est que nous voulons de la quantité et de la qualité. Au cours des années, nous nous sommes attachés à la quantité que nous voulions voir comme minimum. Nous nous conformions à la loi qui parlait d'une prédominance. Remarquez que je dis nous mais je n'étais pas là. Je suis entièrement d'accord avec ce qui s'est fait par le passé, monsieur Orlikow. Je veux absolument éviter tout malentendu là-dessus. Mes prédécesseurs et membres du Conseil dans le passé ont estimé que l'approche quantitative était requise par la loi. Ils ont estimé qu'il devrait y avoir un certain nombre d'heures. Cependant, il ne fait aucun doute qu'ils ont voulu également de la qualité. Nous devons tenir compte de la situation globale aujourd'hui et nous demander tout simplement si c'est bien la situation que nous voulons.

Compte tenu des objectifs que nous avons maintenant, peu importe ce qui a pu se produire il y a trois, quatre ou cinq ans, peu importe quelles règles ont pu être établies à ce moment-là, compte tenu de la situation actuelle, parce que son évolution rapide nous force à la réévaluer constamment, il se peut très bien que nous concluions à la suite de nos consultations, que les règles existantes sont les meilleures dans les circonstances pour l'ensemble du système de radiodiffusion. Dans ce cas, lorsque nous entendrons les demandes de renouvellement des diverses stations et des divers réseaux de télévision, nous appliquerons ces règles. Le C.R.T.C. n'a pas d'attitude prédéterminée, sauf qu'il veut s'assurer avant le début de ces audiences que l'environnement est propice, que les radiodiffuseurs jouissent d'un environnement propice à la production d'émissions de qualité. Parce que le choix de la population est tellement vaste maintenant que les émissions doivent avoir un impact sur elle. Sinon, il risque d'y avoir des problèmes. Donc, ce que nous voulons faire, c'est nous assurer de ne pas créer de problèmes.

[Texte]

The Chairman: Thank you.

Monsieur le président, au nom du Comité, il me fait plaisir de vous remercier. Certaines personnes ici présentes se demandent peut-être pourquoi nous n'avons pas abordé le problème de la pornographie à la télévision à péage. Il est bien certain que M. le président du C.R.T.C. comparaitra devant le Sous-comité demain, justement à ce sujet. C'est la raison pour laquelle les membres du Comité ont préféré attendre à demain pour poser ces questions.

Merci infiniment pour votre collaboration. Il est très intéressant de voir que vous avez amené presque tout le C.R.T.C. ici. C'est une première, et j'espère que cela se reproduira. Merci.

M. Bureau: Merci, monsieur le président.

Le président: Je dois vous dire, en terminant, que la réunion de jeudi avec le C.R.T.C. est annulée.

La séance est levée.

[Traduction]

Le président: Merci.

Sir, on behalf of the committee, I am pleased to thank you. Maybe some people are wondering why we did not discuss the problem of pornography on pay TV. The reason is that the chairman of the CRTC will be before the subcommittee tomorrow to deal with this very subject. So members of the committee have deferred their questions until tomorrow.

Thank you very much for your co-operation. We noted with interest that you came almost with the entire CRTC today. For us, it was the first time when we can only hope that it will happen again. Thank you.

Mr. Bureau: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I must advise everybody that the meeting with the CRTC scheduled for Thursday has been cancelled.

The meeting is adjourned.

[Text] [Question] [Text]

Mr. Speaker, I am pleased to thank you for the opportunity to speak on this important issue. The Government has a duty to ensure that the needs of the people are met, and I believe that the proposed legislation is a step in the right direction. I will be supporting the Government's proposal.

The Minister of Health has made a very good speech, and I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

The Minister of Health has made a very good speech, and I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

Mr. Speaker, I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public. I believe that the proposed legislation is a step in the right direction. I will be supporting the Government's proposal.

The Minister of Health has made a very good speech, and I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

The Minister of Health has made a very good speech, and I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

I am sure that the Government will continue to work hard to improve the health services for all Canadians. I am pleased to see that the Government is taking steps to address the concerns of the public.

HOUSE OF COMMONS

Canada
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000
 2001
 2002
 2003
 2004
 2005
 2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020
 2021
 2022
 2023
 2024
 2025
 2026
 2027
 2028
 2029
 2030

Issue No. 5

Tuesday, May 15, 1984

Chairman: Mr. Robert Gaud

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 mai 1984

Président: M. Robert Gaud

Minutes of Proceedings
 of the Standing Committee
 on Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages
 du Comité permanent des
 communications et de la culture

Communications and Culture

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 36 and 40—
 Canadian Broadcasting Corporation under
 COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 36 et 40—
 Société de Radio-Canada sous la rubrique
 COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(over page 2)

TÉMOINS:

(over page 2)

From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission:
 Mr. André Bureau, Chairman;
 Mr. John Lawrence, Vice-Chairman;
 Mr. Réal Thériault, Vice-Chairman;
 Mr. Avram Cohen, Chief of Counsel.

De la Commission canadienne de la radiodiffusion et des télécommunications:
 M. André Bureau, Président;
 M. John Lawrence, Vice-président;
 M. Réal Thériault, Vice-président;
 M. Avram Cohen, Chef du contentieux.

Second Session of the
 Thirty-second Parliament, 1984

la deuxième session de la
 trentième deuxième législature, 1984



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES—TÉMOINS

*From the Canadian Radio-Television and Telecommunica-
tions Commission:*

Mr. André Bureau, Chairman;
Mr. John Lawrence, Vice-Chairman;
Mr. Réal Thérien, Vice-chairman;
Mr. Avrum Cohen, General Counsel.

*Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes:*

M. André Bureau, Président;
M. John Lawrence, Vice-président;
M. Réal Thérien, Vice-président;
M. Avrum Cohen, Chef du contentieux.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, May 15, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 30, 35 and 40—
Canadian Broadcasting Corporation under
COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 5

Le mardi 15 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 30, 35 et 40—
Société Radio-Canada sous la rubrique
COMMUNICATIONS

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 15, 1984

(7)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:05 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Gingras, Gourd, Masters, McLean, Orlikow and Scott.

Alternates present: Messrs. Malone and Vankoughnet.

Witnesses: From the Canadian Broadcasting Corporation: Mr. Pierre Juneau, President; Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President; Mr. Franklin Delaney, Senior Vice-President; Mr. Denis Harvey, Vice-President, English Television Network and Mr. Pierre DesRoches, Vice-President, French Television Network.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)).

By unanimous consent, the Chairman called votes 30, 35 and 40—Canadian Broadcasting Corporation under COMMUNICATIONS.

Mr. Pierre Juneau made an opening statement and with the help of the other witnesses, answered questions.

At 12:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 MAI 1984

(7)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 11 h 05, sous la présidence de M. Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Gingras, Gourd, Masters, McLean, Orlikow, Scott.

Substituts présents: MM. Malone, Vankoughnet.

Témoins: De la Société Radio-Canada: M. Pierre Juneau, président; M. William T. Armstrong, vice-président exécutif; M. Franklin Delaney, premier vice-président; M. Denis Harvey, vice-président du réseau anglais de télévision; M. Pierre DesRoches, vice-président du réseau français de télévision.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 30, 35 et 40 relatifs à la Société Radio-Canada, inscrits sous la rubrique COMMUNICATIONS.

M. Pierre Juneau fait une déclaration préliminaire, puis avec l'apport des autres témoins, répond aux questions.

A 12 h 35, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 15, 1984

• 1105

Le président: À l'ordre! Selon la coutume, à ce Comité, lorsque nous avons cinq membres et deux partis reconnus, nous pouvons entendre les témoins.

Monsieur le président, il me fait plaisir de vous voir devant notre Comité. La Société Radio-Canada est toujours la bienvenue devant le Comité des communications et de la culture, et ce sont habituellement des séances très intéressantes. De plus, nous apprécions énormément votre visite devant nous aujourd'hui, ainsi que la présence de vos hauts fonctionnaires.

Sans plus tarder, monsieur Juneau, la parole est à vous.

M. Pierre Juneau (président, Société Radio-Canada): Merci, monsieur le président. *Thank you Mr. chairman.* Monsieur le président, est-ce que vous désirez que je présente mes collègues ou si . . .

Le président: S'il vous plaît.

M. Juneau: . . . ils sont suffisamment bien connus.

Le président: C'est une excellente idée.

Je demanderais aux caméras, malheureusement, étant donné que nous avons débuté la séance, je demanderais aux caméras et au système sonore de bien vouloir . . .

M. Juneau: À ma droite, M. DesRoches, vice-président du réseau français de télévision, M. Dennis Townsend, responsable de nos relations avec les députés et la Chambre, M. Franklin Delaney, vice-président senior de Radio-Canada, M. Dennis Harvey qui comparait devant le Comité pour la première fois, et qui est vice-président du réseau anglais de télévision,

and Mr. Doug Ward, who is Vice-President for Regional Services, Radio and Television.

Monsieur le président, je crois qu'il est de mise que je présente, comme de coutume, un exposé. Je crois que vos collègues en ont des copies, soit en anglais, soit en français: je m'exprimerai partiellement en français et partiellement en anglais. Mon mémoire semble un peu long, mais je vais sauter des bouts et, avec votre permission, je vais également lire aussi rapidement que possible, de façon à économiser votre propre temps.

Comme vous avez pu le constater, la Société Radio-Canada a demandé près de 896 millions de dollars pour l'exercice financier 1984-1985, soit un crédit de fonctionnement de 799 millions de dollars, et un crédit d'immobilisations de 92 millions de dollars. Le solde de 5 millions de dollars correspond à un rajustement du fonds de roulement. Vous trouverez plus de précisions sur ces points dans le document que vous avez entre les mains, et qui vous a déjà été remis.

Le budget de 1984-1985 respecte les directives fédérales du programme des 6 et 5 p. 100. La Société prévoit, par ailleurs,

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 15 mai 1984

The Chairman: Order, please! As usual, when five members representing at least two recognized parties are present, the committee may hear witnesses.

Mr. President, I am pleased to see you before us. The appearances of the CBC before the Standing Committee on Communications and Culture are always welcome, since the meetings are usually quite interesting. Moreover, we are most happy to see you here before us, as well as your senior officials.

So without further ado, Mr. Juneau, I give you the floor.

Mr. Pierre Juneau (President, Canadian Broadcasting Corporation): Thank you, Mr. Chairman. *Merci, monsieur le président.* Mr. Chairman, would you like me to introduce my associates, or . . .

The Chairman: Please.

Mr. Juneau: . . . are they sufficiently well known?

The Chairman: It is an excellent idea.

Unfortunately, I must ask the cameras to leave, and all sound systems to be turned off, since we have begun our meeting . . .

Mr. Juneau: On my right is Mr. DesRoches, the Vice-Chairman of the French television network, Mr. Dennis Townsend, who is responsible for relations with members and the House of Commons, Mr. Franklin Delaney, the Senior Vice-President of Radio-Canada, Mr. Dennis Harvey, a newcomer to the committee, who is Vice-President of the English television network, . . .

et M. Doug Ward, qui est vice-président responsable des services régionaux pour la télévision et la radio.

Mr. Chairman, I believe that as usual I should present a short statement. I believe your colleagues have received copies, either in English or in French: I will switch from one language to the other. My brief is perhaps a bit long, so I will skip some parts, and if I may, I will also read as quickly as possible, in order to save your time for questions.

As you will have noted, the CBC has requested a total of almost \$896 million for the 1984-1985 fiscal year, made up of an operating vote of \$799 million and a capital vote of \$92 million. The remaining \$5 million consists of an adjustment in working capital. Details of these items are contained in the document already submitted to you.

The 1984-1985 Main Estimates have been prepared in accordance with the federal six and five per cent inflation

[Texte]

réaliser en 1984-1985, 187 millions de recettes commerciales, ce qui la place au sixième rang parmi les médias publicitaires du pays.

La Société Radio-Canada est souvent perçue, en bloc, comme une seule entité sans distinction dans ses parties. Et de la même façon, on pense à ses crédits de quelque 900 millions de dollars de façon globale. Pourtant, c'est une étonnante variété de «services distincts» que Radio-Canada procure au pays, à cause de son mandat. Vous avez la liste de ses services par ordre d'importance des coûts, savoir un réseau anglais de télévision, 264 millions de dollars; un réseau français de télévision, 190 millions de dollars. Dix-huit stations régionales, c'est-à-dire des stations qui font de la production régionale, soit pour leur région, soit pour le réseau, et vous en avez la liste. Douze stations régionales de télévision française, 50 millions de dollars. Là aussi vous avez la liste. Deux réseaux de satellite-câble pour la diffusion des débats de la Chambre des communes; un réseau anglais de radio AM, 38 millions de dollars, un réseau français de radio AM, 36 millions de dollars, un réseau anglais de radio stéréo, 11 millions de dollars, un réseau français de radio stéréo, 9 millions de dollars, 31 centres régionaux de radio anglaise—là aussi—qui font une quantité étonnante de productions régionales ou locales et qui produisent encore plus pour le réseau de la radio. La même chose du côté français, 15 centres régionaux, 24 millions de dollars. Des services de radio et de télévision en sept langues pour le Nord, sept langues autochtones plus l'anglais et le français, 11 millions de dollars. Un service de sous-titrage codé pour les malentendants, 1.6 million de dollars, un service international, soit à ondes courtes, soit par transcription multilingue, 19.9 millions de dollars.

• 1110

Un des plus vastes réseaux de distribution au monde, étant donné la dimension du pays qui comprend dix transpondeurs de satellite, 1,300 émetteurs de radio et de télévision; un service expérimental de télétexte en français et en anglais, 2 millions de dollars.

Donc si l'on additionne ces services particuliers qui sont, soit de grosse dimension comme les réseaux, ou de dimension moyenne ou petite, on arrive à un chiffre étonnant d'une centaine d'entreprises différentes.

Au delà de toutes ces activités régulières, la Société Radio-Canada est aussi appelée régulièrement à fournir des efforts exceptionnels pour mettre en valeur certains événements nationaux ou internationaux. Cela est particulièrement notable cette année, à cause du très grand nombre d'événements extraordinaires qui vont avoir lieu au Canada. Je pense à la visite de la Reine bientôt, à la visite du Pape, en septembre, aux célébrations du 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, au 150^e anniversaire de la ville de Toronto, au Congrès au leadership du Parti libéral fédéral, aux Jeux Olympiques de Los Angeles, aux prochaines élections fédérales, etc.

Coming to the strategy, Mr. Chairman, the strategy or the policy of the CBC is based on the mandate established by

[Traduction]

guidelines. Furthermore, the corporation has estimated that it will earn some \$187 million from commercial operations during 1984-1985, placing it in the sixth position among the country's advertising media.

The CBC is frequently perceived as a single entity. Likewise the funds allocated to it, nearly \$900 million, may be thought of as a lump sum. However, to fulfill its mandate, the CBC must offer an astonishing range of separate services to the Canadian public. You have before you a list of these services with their costs, which include an English television network for \$264 million; a French television network, for \$190 million. There are 18 regional television stations, which provide regional productions, either for their region, or for the network, and a list of these follows. There are 12 French regional television stations, which require \$50 million. There again a list follows. There are two satellite-to-cable networks for broadcasting the House of Commons proceedings; an English AM radio network, \$38 million; a French AM radio network, \$36 million; an English stereo radio network for \$11.7 million, a French stereo radio network for \$9.7 million, and 31 English regional radio centres which also produce an astonishing quantity of regional or local productions, which are even more productive for the radio networks. The same thing applies to the French side, where there are 15 regional centres, which need \$24 million. There are also Northern radio and television services in seven languages to serve the North in seven native languages, plus English and French, and which cost \$11 million. There is a close captioning service for the hearing impaired, which requires \$1.6 million; an international short wave service, and an international multilanguage transcription service, which requires \$19.9 million.

One of the world's largest distribution networks, commensurate with the vastness of the country, with 10 satellite transponders and over 1,300 transmitters, for radio and television; an experimental teletext service in French and in English, \$2 million.

Thus, taken separately, these services account surprisingly for some 100 small-, medium-, and large-scale undertakings.

In addition to its many regular activities, the CBC is often called upon to make an exceptional effort to highlight certain national and international events. This will be particularly evident this year, because of the great number of extraordinary events that will take place in Canada. I think, for instance, of the visit of Her Majesty the Queen, very soon, the Pope's visit in September, the celebrations of the 450th anniversary of the arrival of Jacques Cartier in Canada, the 150th anniversary of the City of Toronto, the federal Liberal leadership convention, the Olympic Games in Los Angeles, the next federal election, etc.

Quant à la stratégie de Radio-Canada, monsieur le président, elle s'appuie fondamentalement sur le mandat que le

[Text]

Parliament in the Broadcasting Act. It assumes that the CBC is essential to the success of the Canadian broadcasting system—and that is almost literally said in the Broadcasting Act . . . and that broadcasting is crucial to Canadian cultural survival. The Act also refers to the social and economic and political fabric of the country.

While acknowledging the need for continuing development in radio, the CBC, at the moment, concentrates a lot—I should say most—of its attention, in a policy or strategy sense, on the more immediate challenges facing television broadcasting. The following points outline the dimension of those challenges and broadly summarize the CBC's response. The Canadian broadcasting environment, as I am sure you know, is becoming increasingly fragmented and Canadians are increasingly being offered services that reflect U.S. traditions and taste. Almost every week there is an additional service coming into Canada, either legally or illegally, by satellites and by cable and, as we know, the penetration of video cassette recorders has now reached about 18% of homes in Canada. The national broadcasting service, therefore—the CBC . . . must become much more distinctive, identifiably different from other Canadian and foreign commercial broadcasters and also more crucial in this greater and greater importing of foreign services. CBC programs must make an indispensable and more lasting contribution to Canadians as individuals and as members of a sovereign society. This is already happened, I think, in CBC radio; it must be reflected much more vigorously in CBC television. And, of course, what we acknowledge we have to do is produce programs and present programs that Canadians will want to watch.

The CBC, to reflect the diversity of the nation and to be relevant to Canadians everywhere, must offer strong regional, as well as national, services that express Canada's identities and contribute to national unity. The CBC must provide the major outlet for the creative work of our writers, performers, producers and artists.

The board has estimated, in the strategy that was made public last October—that was after I appeared before you, Mr. Chairman—that the implementation of such a strategy would cost approximately \$126 million, in constant 1983 dollars, by 1988-1989. That represented, as we said in our document, an annual increase of approximately 1.5% over the cost of inflation.

These main elements and the targets to be achieved by 1988-1989 are as follows: In English television programming, increase the amount of Canadian programming in prime time from 20.5 hours per week to 25 hours per week with emphasis on drama, fiction, entertainment;

Increase the viewing, not only the quantity and availability of Canadian programs but the viewing of those Canadian programs on CBC television by 40%—that is, from 12% to 18%.

À la télévision française, augmenter la quantité de programmes canadiens également dans le domaine de la fiction et en heures de pointe de 19.5 heures à 23 heures par semaine, et

[Translation]

Parlement a confié à la société dans la Loi sur la radiodiffusion. Elle suppose que Radio-Canada est essentielle au succès du système canadien de radiotélédiffusion—pour citer presque littéralement la Loi sur la radiodiffusion—et que ce dernier est crucial pour la survie culturelle du pays. La Loi mentionne également la structure sociale, économique et politique du pays.

Tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre le développement de la radio, la Société Radio-Canada concentre, surtout, son attention sur les défis plus immédiats que présente la télévision. Voici quelques points qui soulignent l'étendue de ces défis et résument à grands traits la position de Radio-Canada. Le milieu canadien de la télédiffusion canadienne ne cesse de se fragmenter, comme vous le savez, et offre de plus en plus aux Canadiens des services qui reflètent les traditions et les goûts des Américains. Chaque semaine ou presque, un nouveau service apparaît au Canada, légalement ou illégalement, par satellite ou par télédistribution et, nous le savons, les enregistreurs magnétoscopiques ont pénétré environ 18 p. 100 des foyers canadiens. Par conséquent, les services de radiotélédiffuseur national, c'est-à-dire Radio-Canada, doivent donc se particulariser et se distinguer de ceux des radiotélédiffuseurs commerciaux canadiens et étrangers, ce qui est d'autant plus essentiel dans ce contexte de l'importation croissante des services étrangers importés. Les émissions de Radio-Canada doivent contribuer davantage à la vie des Canadiens, tant individuellement que comme membres d'une société souveraine. La radio de Radio-Canada a déjà montré la voie, mais cette réorientation doit être plus marquée encore à la télévision. Évidemment, nous reconnaissons qu'il nous faut produire et présenter des émissions qui répondent au goût des Canadiens.

Pour bien refléter la diversité du pays et présenter un intérêt pour tous les Canadiens où qu'ils soient, Radio-Canada doit offrir des services régionaux et nationaux de qualité, qui traduisent l'identité canadienne et favorisent l'unité nationale. Radio-Canada doit s'ouvrir à la créativité de nos auteurs, interprètes, producteurs, réalisateurs et artistes.

Le conseil d'administration a estimé, dans la stratégie publiée en octobre dernier—après que nous eûmes comparu devant vous, monsieur le président—que la mise en oeuvre de cette stratégie coûterait 126 millions de dollars, en dollars constants de 1983, d'ici 1988-1989. Cela représente, nous l'avons indiqué dans notre document, une augmentation annuelle d'environ 1.5 p. 100 en sus de l'inflation.

Voici les principaux éléments ainsi que les cibles à atteindre d'ici 1988-1989: Pour la télévision anglaise, augmenter la quantité des émissions canadiennes aux heures de grande écoute de 20,5 heures à 25 heures par semaine, en insistant sur les dramatiques, les fictions et les divertissements;

Augmenter la «part» d'écoute, non seulement la quantité et la disponibilité des émissions canadiennes, mais l'écoute des émissions canadiennes de télévision de Radio-Canada de 40 p. 100—c'est-à-dire la porter de 12 à 18 p. 100.

For French television, increase the amount of Canadian programming in fiction and in prime time from 19.5 hours to 23.0 hours per week, and increase the audience for this

[Texte]

augmenter les auditoires de ces programmes de 20 p. 100, c'est-à-dire de 25 p. 100 des auditoires disponibles, à l'heure actuelle, à 30 p. 100.

• 1115

Upon completion of the process of Canadianization, we have also said we should acquire 50% of prime-time network programming other than news, information and sports from the Canadian independent production centre, taking full advantage of the new Canadian Broadcast Program Development Fund. We should ensure that CBC facilities are made more accessible to private producers in order to support the commitment to independent production. We should maintain a strong regional presence and maximize the contribution of regional programming to the networks. We should operate, as soon as possible, a second television service in English and in French, and we should increase the amount of programming produced in co-operation with the National Film Board. In the international perspective, we should emphasize the export of CBC radio and television programs and program services and actively seek opportunities to export CBC consulting expertise in a variety of fields.

In the short term, looking at distribution, we should maintain the existing system of terrestrial transmitters as the most effective means of servicing the whole Canadian public, and maintain the CBC's traditional link with private television affiliates as a cost-effective means of serving a proportion of the CBC audience. However, it is possible that the impact of Canadianization may hasten the separation of some affiliates. The capital cost for the implementation of replacement of transmitters is estimated at the moment at \$12.5 million. We should utilize the satellite distribution and transmission facilities to complete the accelerated coverage plan, and through the use of English and French "super stations", provide coverage via satellite to remote and unserved areas. The operating requirement for 1985-1986 is \$3.6 million, with some offset available from capital.

We think we have to increase our promotional efforts, our communication efforts, regarding Canadian programs, and to this effect we intend to invest an additional \$3 million in promotion. In other words, we think we are not spending enough money at the moment to promote the Canadian programs, that it is of little use producing those programs and scheduling those programs if we do not promote them more aggressively. We have experimented recently with this policy, and the results have been remarkable.

The CBC will continue to rely on commercial revenue to supplement its parliamentary appropriations. However, the strategic objective of increased Canadianization which contributes to distinctiveness may—I insist on "may" because it is not sure—result in some reduction in revenues. The CBC will try to offset this negative impact by selling Canadian programming as aggressively as possible, as I have said, reviewing current selling practices and policies to ensure

[Traduction]

program by 20%, that is from 25% of the available audience presently to 30%.

Une fois le processus de canadienisation terminé, nous avons également déclaré qu'il fallait nous procurer 50 p. 100 de la programmation réseau aux heures de grande écoute, autres que les nouvelles, les informations et les sports, auprès du secteur privé de la production canadienne, en profitant pleinement du fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Nous devons nous assurer que les installations de Radio-Canada sont à la disposition des producteurs privés dans le cas des engagements pris à l'égard de la production indépendante. Nous devons également maintenir une forte présence régionale et augmenter au maximum la contribution de la programmation régionale aux réseaux nationaux. Nous devons mettre sur pied un second service de télévision, en français et en anglais, et augmenter le nombre d'émissions produites en collaboration avec l'Office national du film. Pour ce qui est de la dimension internationale, nous devons augmenter l'exportation des émissions et des services d'émissions et de télévision et de radio de la Société, et rechercher activement les possibilités d'exporter le savoir-faire de Radio-Canada dans une variété de secteurs.

A court terme, nous devons, en matière de distribution, conserver le système actuel d'émetteurs terrestres comme moyen le plus efficace de desservir le public canadien, et garder des affiliés privés de télévision comme moyen rentable de desservir une partie de l'auditoire de Radio-Canada. Cependant, l'impact de la canadienisation peut hâter certaines désaffiliations. On estime à 12.5 millions de dollars les coûts d'immobilisations du remplacement des émetteurs. Nous devrions utiliser la distribution par satellite et les installations de transmission pour terminer le plan accéléré de rayonnement et, par l'intermédiaire des «super stations» françaises et anglaises, atteindre par satellite les régions éloignées et non encore desservies. Les besoins d'exploitation pour 1985-1986 sont de 3.6 millions de dollars, dont une partie pourrait être compensée par les immobilisations.

Il nous faut faire un effort accru de promotion des émissions canadiennes, ce qui coûtera 3 millions de dollars de plus. Autrement dit, nous sommes d'avis que nous ne dépensons pas suffisamment d'argent pour le moment afin de promouvoir les émissions canadiennes, et que cela ne sert à pas grand-chose de produire ces émissions et de les diffuser, si cela n'est pas accompagné d'une publicité plus dynamique. Nous avons récemment fait l'expérience de cette politique, et les résultats ont été remarquables.

Radio-Canada continuera de dépendre de ses recettes publicitaires pour compléter les crédits parlementaires. Cependant, la canadienisation de la grille-horaire, qui contribue à rendre la Société plus distinctive, pourrait—et j'insiste sur le mot «pourrait» car ce n'est pas certain—amener une réduction de ces recettes. Radio-Canada essaiera de compenser ces répercussions négatives en vendant des émissions canadiennes de façon aussi dynamique que possible, je le

[Text]

maximum efficiency by December 1984, and reviewing commercial acceptance policies and the range of programs in which commercials are carried by June 1984.

I would like to come to management practices and the improvement of those management practices. The board of directors issued a strategy which fully asserted the corporation's overall accountability to Parliament, of which it is totally conscious, while guaranteeing independence in programming matters. At the same time, the corporation reorganized its management structure and instituted a senior executive management committee responsible for making recommendations to the president on all resource-related matters. Together, these actions established accountability linkages and fostered a more management-oriented corporate role.

The corporation has taken major steps to implement a uniform integrated financial system to provide general management with the tools necessary for improved decision-making and accountability. The system encompasses budget management, cash control, a common general ledger, accounts payable, accounts receivable and other financial sub-systems related to these activities. Additionally, a number of other initiatives have been undertaken; for instance, the creation of an audit committee of the board, chaired by a member of the board other than the president, and the establishment of a much more senior internal auditor reporting directly to the president. A corporate financial planning and analysis capacity has been established. A revised standardized coding block is under development, including a comprehensive review and redefinition of all corporate accounts. The management information systems, or MIS, is being reoriented to long-range systems planning.

• 1120

The capital planning process has been rationalized and a five-year capital plan will be produced by this summer, 1984. A new integrated planning process has been implemented in the corporation. Revisions more accurately to reflect both internal and external realities will be effected during 1984-85. Also, the outputs of the total planning process are being restructured to promote the concept of a corporate plan and strategy.

The strategy, the objective, the targets of the board for the CBC thus are stated with some clarity. As the process continues they will become more precise. They are, we think, in accordance with the mandate established by Parliament in the Broadcasting Act. They have been endorsed by government in the approval of our budget.

I have also described briefly the administrative measures we have taken to improve the management of the corporation. The board is quite conscious that it is accountable for the implementation of these measures. Also, of course, although I am not referring to that at any length this morning, we have to

[Translation]

rèpète, en révisant ses pratiques et politiques commerciales actuelles, de manière à assurer une efficacité maximale d'ici décembre 1984, et en révisant d'ici juin 1984 la politique de son code publicitaire et l'éventail des émissions dans lesquelles les publicités sont diffusées.

Je voudrais maintenant aborder la question des pratiques de gestion et de l'amélioration de ces pratiques. Le conseil d'administration a publié une stratégie qui affirme pleinement l'imputabilité globale de la Société à l'égard du Parlement, il en est tout à fait conscient, tout en garantissant l'indépendance du secteur de la programmation. Parallèlement, la Société a réorganisé sa structure gestionnelle et créé un haut comité exécutif de gestion chargé de présenter des recommandations au président sur toutes les questions de ressources. Prises ensemble, ces mesures ont établi des liens d'imputabilité et suscité, au sein de la Société, une orientation davantage axée sur la gestion.

La Société a pris des mesures énergiques pour mettre en oeuvre un système financier uniforme et intégré, qui donne à la direction générale les moyens nécessaires pour améliorer les prises de décisions et d'imputabilité. Ce système englobe la gestion des budgets, le contrôle de caisse, un grand livre commun, les comptes fournisseurs, les comptes clients et autres sous-systèmes financiers reliés à ces activités. En outre, un certain nombre d'autres initiatives ont été prises. À titre d'exemple, la création d'un comité de vérification du conseil d'administration, présidé par un membre du conseil autre que le président, et la nomination d'un vérificateur interne beaucoup plus chevronné qui fera rapport directement au président. Une capacité d'analyse et de planification financière nationale a été établie. Un bloc de codage révisé et normalisé est en cours de mise au point, y compris une étude complète et une redéfinition de tous les comptes de la société. Le système d'information de gestion ou MIS est réorienté vers une planification à long terme des systèmes.

Le processus de planification des immobilisations a été rationalisé et un plan quinquennal des immobilisations sera présenté d'ici l'été 1984. Un nouveau processus de planification intégrée a été mis en oeuvre. Les révisions refléteront plus fidèlement les réalités internes et externes au en 1984-1985. De plus, les résultats de tout le processus de planification ont été restructurés pour promouvoir le concept d'un plan général.

La stratégie, les objectifs et les cibles que le Conseil a fixés pour Radio-Canada sont donc clairement énoncés. Au fur et à mesure que le processus se poursuit, ils deviennent de plus en plus précis. Nous pensons qu'ils cadrent parfaitement avec le mandat que le Parlement a prescrit dans la Loi sur la radiodiffusion. D'ailleurs, le gouvernement les a sanctionnés en approuvant notre budget.

J'ai également décrit brièvement les mesures administratives que nous avons prises pour améliorer la gestion de la Société. Le conseil sait parfaitement qu'il est responsable de la mise en oeuvre de ces mesures et qu'il doit en rendre compte. Bien entendu, même si je n'en parle pas longuement ce matin, la

[Texte]

remember that the main reason for the existence of the corporation is the production of good programs for the Canadian public.

Obviously, the implementation of many of these goals will be dependent upon resources. I should therefore say a few words on this subject since we are here to talk about our estimates.

Since 1979-80, although the parliamentary operating appropriation has grown in terms of current dollars, the corporation's operating budget has declined by approximately 4% in constant dollars. For instance, in 1981-82 it decreased by 7.3%; in 1984-85 by 1.3%. During the same time, the depressed economy resulted in a \$10-million shortfall in commercial revenue for 1982-83, for instance.

As contained in the document you have before you, it is shown that the impact of inflation and the advertising shortfall have had a sizeable negative effect on the CBC's operating budget. The total capital expenditure of \$63.7 million in capital funds in 1982-83 represents only \$42.7 million in 1978-79 dollars, a loss in purchasing power of \$21 million. This situation severely limits the corporation's ability to replace its technical equipment on a planned basis and to keep pace with the state of the art in a business where equipment is becoming ever more complex and expensive.

Mr. Chairman, any time the committee could afford to look at this situation with us it would be quite easy to demonstrate that the state of equipment in the CBC is becoming a very disquieting situation and that the myth that the CBC operates a Cadillac or a Rolls-Royce sort of establishment is a total myth. Any time the committee would like to look into that I would be quite prepared to discuss it with the committee.

Inadequate equipment replacement also results in inflated technical maintenance costs.

In an attempt to effect rational capital planning the corporation will be presenting a five-year capital plan to the government in July 1984.

During the period 1979-80 to 1984-85 the corporation also has added services of significant cost to its base, funded through internal economies and redirection. Some major items in this category include: the House of Commons service—\$3.6 million; the creation of *The Journal* and *Le Point*, costing approximately \$18 million—an extremely successful operation; the IRIS, the teletext experimental project—\$2 million per year for the next three years; the impact of accessing the Broadcast Program Development Fund—\$23 million to date; the development phase of the Toronto Broadcast Centre, for which work no additional fund has been provided.

I think it could be demonstrated that currently and in the last two years the CBC has redirected approximately \$65 million internally, which I think represents economies of approximately \$65 million.

[Traduction]

raison d'être de la Société est la production de bonnes émissions pour le public canadien.

De toute évidence, l'application d'un grand nombre de ces mesures dépendra de nos ressources. Je voudrais dire quelques mots à ce sujet étant donné que nous sommes réunis ici pour discuter du budget.

Depuis l'exercice 1979-1980, bien que les crédits d'exploitation parlementaires aient augmenté en dollars courants, le budget d'exploitation de la Société a diminué en termes de dollars constants. Ainsi, il a diminué de 7.3 p. 100 en 1981-1982, et de 1.3 p. 100 en 1984-1985. Pendant la même période, la mauvaise conjoncture économique a provoqué un manque à gagner de 10 millions de dollars en recettes publicitaires pour 1982-1983.

Ainsi que vous le verrez dans le document que nous vous avons distribué, l'impact de l'inflation et les pertes publicitaires ont eu de graves répercussions sur les budgets d'exploitation de la Société. Les dépenses totales d'immobilisations de 63.7 millions de dollars en fonds d'immobilisations en 1982-1983 représentent seulement 42.7 millions en dollars 1978-1979, autrement dit une perte de pouvoir d'achat de 21 millions de dollars. Cette situation limite gravement l'aptitude de la Société à bien planifier le remplacement de son équipement technique et à suivre les progrès dans un domaine où l'équipement devient de plus en plus complexe et cher.

Monsieur le président, si à un moment donné le Comité veut constater de près la situation, nous pouvons très facilement lui prouver que l'état de l'équipement à la Société Radio-Canada devient de plus en plus inquiétant et qu'il s'agit d'un mythe lorsqu'on dit que Radio-Canada roule sur l'or. A n'importe quel moment, nous serions disposés à le prouver aux membres du Comité et en discuter avec eux.

Le fait de ne pas remplacer suffisamment d'équipement entraîne également des coûts de maintenance technique exagérés.

Pour essayer de rationaliser la planification des immobilisations, la Société présentera un plan quinquennal à cet égard au gouvernement, en juillet 1984.

Pendant la période 1979-1980 à 1984-1985, Radio-Canada a également ajouté à sa base des services très onéreux, financés par des économies et des réallocations internes. Voici quelques-uns des grands éléments de cette catégorie: le service de la Chambre des communes, 3.6 millions de dollars; les nouvelles initiatives comme *Le Point* et *The Journal* qui coûtent environ 18 millions de dollars et qui ont connu un grand succès; le projet de télétexte IRIS, 2 millions de dollars par an pour les trois prochaines années; l'impact de l'accès au Fonds de développement de la production des émissions, 23 millions de dollars à ce jour; la phase de développement de la Maison de Radio-Canada à Toronto, pour laquelle nul financement supplémentaire n'a encore été accordé.

On aura vu que les deux dernières années, Radio-Canada a réaffecté environ 65 millions de dollars sur le plan interne, ce qui représente, je crois, une économie d'environ 65 millions de dollars.

[Text]

• 1125

The program changes recommended for the television network will require more than 230 hours of new, high-quality drama and entertainment programming per year at the end of five years. During the current year the corporation has committed \$23 million from within its base to the acquisition of new Canadian programming from independent producers, using the leverage of the Broadcast Program Development Fund.

The funds available from the Canadian Film Development Corporation, or Telefilm Canada, as it is now called, are very real and extremely helpful, but they can only be accessed on a matching basis. In other words, the CBC must put up one dollar for every dollar obtained from the fund. Nevertheless, the corporation is the largest customer of the CFDC, Telefilm Canada, and without our commitment the entire strategy supporting the utilization of the fund would have collapsed. Indeed, the CBC's current level of dollar participation represents 85% of all the dollars that are put in by the broadcasting industry; 15% is put in by the independent broadcasters, 85% by the CBC; and it represents 65% of all the funds. That is, if you add the funds that are put in by the independent producers to those that are put in by the independent broadcasters, the CBC still puts in 65% of the funds.

We are now participating in national and international co-productions whose total value is approaching \$100 million. Still, in a continuing attempt to reduce costs the corporation will, to the extent possible, take full advantage of the Broadcast Program Development Fund; utilize high-quality regional production by the networks; increase domestic and international co-productions; develop imaginative and attractive repeat scheduling; pursue greater co-operation with the National Film Board. However, to continue to increase our prime-time programming, our co-operation with independent producers, our involvement in international co-productions, and our use of the Telefilm Canada fund would mean finding more money—in theory, the same level of funding that Telefilm Canada will have at its disposal, since funds are intended to be matched. That would mean approximately—and I repeat, in theory . . . \$40 million this year, rising to \$67 million in 1985-86, to \$95 million in 1986-87, and to \$125 million in 1987-88, in constant dollars.

In fact, we have asked for much less than that in our strategy paper. We have asked for a real increase of 1.5% in our annual budget. We simply will not be able to do all that is required out of existing budgets, although we intend to maintain our present commitment of approximately \$20 million a year for independent production in constant dollars if our appropriations remain what they are now.

We certainly can slow down and reduce the speed with which we increase our Canadian programming, which of course would mean a serious problem, in view of all the additional American programming that is coming in and will

[Translation]

Les changements recommandés à l'égard de la programmation des réseaux de télévision exigeront plus de 230 heures de nouvelles émissions dramatiques et de divertissements de grande qualité par an, après cinq ans. Cette année, la Société a engagé 23 millions de dollars, à même sa base, pour se procurer de nouvelles émissions canadiennes auprès de producteurs indépendants, en tirant sur le Fonds de développement de la production d'émissions.

Les fonds que peut fournir la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, autrement dit Téléfilm Canada, sont bel et bien une réalité et d'une grande utilité. Mais on ne peut y accéder que sur une base paritaire, c'est-à-dire que Radio-Canada doit verser un dollar pour chaque dollar qu'accorde le Fonds. Néanmoins, Radio-Canada est le principal client de la SDICC et, sans notre engagement, toute la stratégie qui appuie l'utilisation de ce Fonds s'effondrerait: les producteurs indépendants apportent 15 p. 100, et Radio-Canada 85 p. 100; au total, cela représente 65 p. 100 de la totalité. Autrement dit, si vous ajoutez les fonds qu'apportent les producteurs indépendants à ceux qu'apportent les diffuseurs indépendants, Radio-Canada représente néanmoins 65 p. 100 du total.

Nous participons actuellement à des coproductions nationales et internationales dont la valeur totale approche les 100 millions de dollars. Pour essayer de réduire encore les coûts, la Société, dans la mesure du possible, s'efforcera de tirer profit au maximum du Fonds de développement de la production d'émissions; d'utiliser sur ses réseaux la production régionale de grande qualité; d'augmenter les coproductions canadiennes et internationales; d'élaborer une grille-horaire des reprises qui soient originales et attirantes; de rechercher une plus grande collaboration et les possibilités de coproductions avec l'ONF. Cependant, pour continuer à accroître notre programmation canadienne aux heures de grande écoute, notre collaboration avec les producteurs indépendants, notre engagement dans des coproductions internationales et notre utilisation du fonds de Téléfilm Canada, il faudrait bien plus d'argent—en principe, le même niveau de financement dont disposera Téléfilm puisque les fonds doivent être égalés, soit au rythme de 40 millions de dollars en 1984-1985, passant théoriquement à 67 millions de dollars en 1985-1986, à 95 millions de dollars en 1986-1987 et à 125 millions de dollars en 1987-1988, en dollars constants.

En fait, nous avons sollicité bien moins que cela, un accroissement réel de seulement 1.5 p. 100 de notre budget annuel. Nous ne pourrions tout simplement pas faire tout le nécessaire avec les budgets existants mais nous essaierons de maintenir notre engagement à environ 20 millions de dollars par an en dollars constants, si nos crédits restent ce qu'ils sont maintenant.

Nous pouvons certainement réduire la vitesse à laquelle nous augmentons notre programmation canadienne, ce qui poserait un problème sérieux étant donné tous les programmes américains supplémentaires qui sont et qui seront diffusés.

[Texte]

be coming in. As you know, this would be legally acceptable, because the CBC already far exceeds the Canadian content rules of the CBC, and moreover the government in its strategy for the CBC—for broadcasting strategy—recognized that without additional funds for the CBC, increases in Canadian content in prime time might take longer to achieve. The problem, however, with such a course of action is that independent producers are expecting an annual increase, and the Telefilm Canada Fund by itself creates an expectation because the money is there.

I doubt we will be able to meet this expectation fully. We will continue to reduce our operating costs and make every effort to increase our revenues, but internal economies and staff cuts and revenue gains will not generate the necessary funds. I should point out that the last figure for the last year, of \$125 million, which I just mentioned, would represent almost a quarter of our total current budget for French and English television. In fact, we will have to work very hard to maintain our overall level of commitments and services.

• 1130

En somme, monsieur le président, nous sommes tous conscients qu'il y a du talent dans notre pays. Il y a des talents artistiques, il y a des talents techniques et il y a des talents dans le domaine des affaires et en matière de production de cinéma et de télévision. Nous avons maintenant davantage d'occasions de mieux faire connaître le Canada dans le reste du monde. Nous devons nous allier à tous ceux et celles qui, dans d'autres pays, croient que notre propre culture et celle d'autres peuples peuvent nous aider à mieux nous comprendre, à comprendre le monde et à nous faire comprendre dans le reste du monde. Je suis certain, pour ma part, que le cinéma et la radiotélévision peuvent jouer un rôle déterminant à cet égard.

Merci.

Le président: Merci, monsieur le président.

Comme je le disais au début, vos énoncés sont toujours très intéressants. Sans plus tarder, nous allons passer aux questions, avec des périodes de vingt minutes. Nous commençons par l'Opposition officielle.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

Perhaps I could suggest, Mr. Juneau, that it is appropriate that we would have the CBC before us exactly 24 hours after the elevation of Jeanne Sauvé to Governor-General. Anyone who has ever worked for or served the corporation must feel a source of pride and gratification that one of our own has achieved Canada's highest office.

While we are talking quality, one of the subjects that have come before this committee, and indeed been raised by the Chairman of the CRTC, is—the fact centres on the entire question of Canadian content, and whether quotas are most appropriate to ensure Canadian content. Let me just refresh the memories of the members of the committee, and yours, sir,

[Traduction]

Cela serait légalement possible car Radio-Canada dépasse déjà de loin le pourcentage de teneur canadienne exigé par le CRTC, et d'ailleurs le gouvernement a reconnu dans sa stratégie de radiodiffusion que sans moyens supplémentaires, Radio-Canada ne pourra plus continuer à augmenter la teneur canadienne aux heures de grande écoute. Cependant, le problème est que les producteurs indépendants comptent sur une augmentation annuelle et d'ailleurs le fonds de Téléfilm lui-même alimente cette attente car l'argent est disponible.

Je crains que nous ne puissions répondre totalement à cette attente. Nous continuerons de réduire nos frais d'exploitation et nous essaierons d'augmenter nos recettes, mais les économies internes, les réductions de personnel, l'accroissement des recettes ne produiront pas les fonds nécessaires. Je dois souligner que les 125 millions de dollars dont je parlais tantôt représentent presque le quart de notre budget actuel de la télévision française et anglaise. En fait, nous devons travailler très fort pour maintenir le niveau général de nos engagements et de nos services.

In summary, there is talent in our country, we all know the talent is there. There is artistic, technical and business talent as well as in film and TV production. There are now more opportunities for us to make a Canada heard in the rest of the world. We must join with all those in other countries who believe that our culture and other particular cultures can be a basis for understanding ourselves and the world, and for making us understood in the rest of the world. I am sure film and broadcasting can play a critical role in this respect.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. President.

As I said at the beginning, your presentations are always very interesting. Without further ado, we will now go to the question period, 20 minutes for each member. We will start with the Official Opposition.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je vous remercie, monsieur le président.

Je dirais tout d'abord, monsieur Juneau, qu'il est très approprié que nous recevions Radio-Canada à ce Comité exactement 24 heures après l'intronisation de Jeanne Sauvé comme gouverneur général. Quiconque a jamais travaillé à Radio-Canada ne peut que se sentir fier et comblé de voir l'un des nôtres occuper la charge la plus élevée au Canada.

Parlant de qualité, l'un des sujets qui ont été soulevés à ce Comité et évoqués par le président du CRTC lui-même, est que—tout le problème est celui du contenu canadien et la question de savoir si le contingentement est le meilleur moyen de l'accroître. Permettez-moi de rafraîchir un peu la mémoire des membres du Comité et la vôtre, monsieur, et de citer ce que M. Bureau nous a dit:

[Text]

as to the central quotation that M. Bureau gave this committee:

I indicated some two months ago that we felt that because of the new environment in which broadcasters had to operate now in Canada—because of the highly competitive situation in which they were doing their work now here in Canada, we felt we had to reassess the whole situation with them to try to see, starting from the objectives that are still valid in the Broadcasting Act—start from there to see how best we can achieve those goals and see whether the present environment . . . whether these regulations . . .

He goes on to say that the regulations which are in place may have been a problem to Canadian broadcasters and indeed to achieving Canadian quality programming.

I am just wondering, Mr. Juneau, if you agree that this is an appropriate time to reopen this whole area for discussion: should we be developing qualitative or quantitative criteria for good Canadian programming?

Mr. Juneau: Regulations have been changed slightly since they were passed around 1970, but not very much. So there is no doubt it would be useful to review those regulations. Indeed, they should be reviewed more often than every 14 years. The environment has changed a lot. As I said in my presentation, the importation of foreign programming, and of American programming particularly, into Canada has increased tremendously. It is increasing all the time. So that in itself would be a reason.

Nobody can be against an emphasis on quality, of course. You know, it is motherhood. I would be a little bit worried as an observer of Canadian broadcasting if we disregarded the problem of quantity totally. You could end up with a ridiculous situation where you would have a very few high-quality programmes over the year, or over a month. Would that be sufficient? At the moment in drama and fiction, for instance, if you take the whole that is available on the screen, considering cable and so on, Canadian drama and entertainment represent probably less than 3%. They used to be 3%, but the importation of American programmes has increased since then. So at the moment it is probably less than 3%. Well, how much less quantity do you want? So I think we have a problem of quantity in the quality field, particularly in the field of drama. As I said, if you ended up with one great Canadian festival a year, and then broadcasters would feel they had done their job because they had done their good deed for the year, I do not think that we would end up with a very forceful . . . The audience for Canadian entertainment programs is also very low. The audience is low because the quality is low. There is nothing to watch.

• 1135

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): You are not assured or do not feel reassured that Canadian programmers, both in the public and private sector, would put money into programming of Canadian productions if they were not regulated in terms of quotas?

Mr. Juneau: Well if the broadcaster have money, available for more programming—and the CRTC knows because they

[Translation]

J'ai dit il y a environ deux mois que, étant donné la conjoncture nouvelle dans laquelle les diffuseurs travaillent aujourd'hui au Canada, du fait de la concurrence très vive qui se fait jour maintenant au Canada, il fallait revoir avec eux toute la situation, partir des objectifs contenus dans la Loi sur la radiodiffusion qui reste valide, afin de déterminer comment on pourrait les atteindre dans le climat actuel . . . si la réglementation . . .

Il poursuit en disant que la réglementation en place gêne les diffuseurs canadiens et nuit peut-être à la qualité des émissions canadiennes.

J'aimerais savoir, monsieur Juneau, si vous pensez aussi que le moment est venu de rouvrir tout ce débat: Faut-il préférer des critères qualitatifs ou des critères quantitatifs concernant la programmation canadienne?

M. Juneau: La réglementation a été légèrement modifiée depuis 1970, mais pas énormément. Il serait donc bon de la revoir. Il ne faudrait d'ailleurs jamais attendre 14 ans avant de le faire. La situation a beaucoup évolué, ainsi que je le disais dans mon exposé, l'importation d'émissions étrangères, et notamment américaines, s'est énormément accrue. Elle ne cesse d'augmenter. Cela serait déjà une raison suffisante.

Il est évident que personne ne peut être opposé à une plus grande qualité, cela va de soi, mais je m'inquièterais si l'on négligeait entièrement l'aspect quantitatif. En effet, on pourrait aboutir à la situation ridicule où l'on diffuserait un très petit nombre d'émissions de haute qualité par an, ou en un seul mois. Cela suffirait-il? A l'heure actuelle, dans le domaine des dramatiques et de la fiction, les productions canadiennes ne représentent même pas 3 p. 100 de tout ce qui est diffusé. Le chiffre était de 3 p. 100 auparavant, mais le nombre de programmes américains importés a augmenté depuis, si bien que la proportion a diminué et qu'elle est probablement inférieure à 3 p. 100 aujourd'hui. De quelle quantité est-on disposé à se contenter? Je crois que nous avons un problème quantitatif dans le domaine de la qualité, et notamment dans le cas des dramatiques. Si l'on se retrouvait avec seulement un grand festival canadien par an, qui constituerait en quelque sorte la bonne action des diffuseurs après laquelle ils pourraient se laver les mains du reste, ce ne serait pas . . . L'audience des spectacles canadiens est également très faible, et cela tient à ce que la qualité est faible. Il n'y a rien à regarder.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Vous n'êtes donc pas convaincu que les diffuseurs canadiens, qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé, investiraient dans la production d'émissions canadiennes s'ils n'y étaient pas obligés par le contingentement?

M. Juneau: Eh bien, si les diffuseurs ont de l'argent à mettre dans la programmation—et le CRTC le sait car tous les

[Texte]

get all the figures for all the private broadcasters—I would suggest they put more money into good Canadian programming. Of course, if we take for granted that they are spending all the money they have and can spend and if the choice is really that there is no more money, that the profits are quite reasonable and that there is no more money to invest in programming, if that is the only alternative, then I think, yes, a greater accent on quality versus quantity would be right, but that would be a pretty discouraging conclusion. It would mean that we would be failing, and we would accept the fact of failure. I think it might be a good thing. If that is the case, it might be a good thing if we were realistic and said: okay, we are failing. I think it would be quite wrong if we ended up with a situation of we producing a very small amount of what Canadians have in terms of quality and still call that success.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): The conundrum though, Mr. Juneau, as you know is that to compete on the international marketplace as your statement touches on, the great global village of broadcasting, we have to have good Canadian programming. We have the best possible talent, the best possible producing talent if not facilities, but at least we would have a chance at competing on the international marketplace. The common complaint that we get from the private broadcasting sector is that if they are forced into quantitative quotas and regulations, they have to spread themselves too thin. They do not have the wherewithal, the financial resources to put into the kind of qualitative program we need to compete internationally. Is that not the dilemma we are facing?

Mr. Juneau: Put in those words, I can only agree with you.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): While we are on the possibility of quality and also good Canadian programming, could I get your comment on a story that has just developed this morning. This may relate to another thought that you had in your statement about a CBC-2. And that is the possible merger of the last two pay-TV channels into one, which would mean a transformation of the whole idea of the origination of pay-television which now makes it a monopoly.

First of all, do you think this is a good thing in terms of the way you view the pay-television market, or do you think it is a good thing for the possibility of more emphasis now on Canadian production that the CBC could produce if we just end up with one monopoly movie channel?

Mr. Juneau: I think it was inevitable as indeed I thought at the time—it was not my role to decide—but I thought at the time that a single company operating in English and in French was probably the only type of operation that could succeed.

Now it has taken place after a few years because of economic pressures. Ideally, if we were a very large market, like the U.S. market and we could have good services resulting from competition, although as you know in the U.S. there are very few pay TV companies that are making money, maybe two I think at the moment when do you ask, there are very few pay tv companies that are making money—maybe two, I think at the moment, but the others are losing, but in Canada I think the present development was economically inevitable.

[Traduction]

chiffres de tous les diffuseurs privés lui sont communiqués—je dirais qu'il faut l'investir dans de bonnes émissions canadiennes. Evidemment, si l'on tient pour acquis qu'ils dépensent tout l'argent disponible, que les profits sont à peu près raisonnables et qu'il ne reste plus rien à investir dans la programmation, alors il faudrait mettre davantage l'accent sur la qualité que sur la quantité, mais ce serait une conclusion assez décourageante. Cela signifierait que nous sommes en train d'échouer et que l'on se satisfait de cet échec. Si tel était le cas, ce serait peut-être une bonne chose que d'être réaliste et de le reconnaître. Par contre, si l'on débouchait sur une situation où l'on ne produirait qu'un très petit nombre d'émissions canadiennes et que l'on revendique cela comme un succès, ce serait une erreur.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Mais le problème, et vous le savez bien, monsieur Juneau, est que pour soutenir la concurrence sur le marché international, dans ce grand village à l'échelle mondiale qu'est la télévision, il nous faut disposer de bonnes émissions canadiennes. Nous possédons les artistes de talent et avec des émissions de qualité, nous pourrions au moins livrer bataille sur le marché international. La doléance des diffuseurs privés est que si on les force à produire un nombre minimum d'émissions, ils doivent trop disperser leurs efforts. Ils n'ont pas les moyens de produire en nombre voulu les émissions de qualité dont nous avons besoin pour soutenir la concurrence internationale. Le dilemme ne se présente-t-il pas dans ces termes?

M. Juneau: Sous cette optique, je ne peux qu'être d'accord avec vous.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): À ce sujet, j'aimerais connaître votre avis sur un événement qui a été annoncé ce matin seulement, à savoir la fusion éventuelle d'au moins deux réseaux de télévision à péage qui deviendraient ainsi un monopole, contrairement à tout ce que l'on avait envisagé au départ.

Pensez-vous que ce soit une bonne chose, pensez-vous que l'existence d'un seul canal de cinéma permettra à Radio-Canada de produire davantage d'émissions canadiennes?

M. Juneau: J'ai toujours pensé que cette évolution était inévitable, même à l'époque—ce n'était pas à moi de décider—et j'ai toujours considéré qu'une seule société diffusant en anglais et en français était la seule possibilité viable.

Cela se vérifie maintenant, après quelques années, du fait des contraintes économiques. Idéalement, si nous disposions d'un très gros marché, comme le marché américain, la concurrence pourrait nous assurer un service de bonne qualité, encore que même aux États-Unis très peu de sociétés de télévision à péage soient rentables, peut-être deux à l'heure actuelle, les autres sont toutes déficitaires. Je pense que ce que nous voyons se produire maintenant au Canada était inévitable pour des raisons économiques.

[Text]

• 1140

I should hasten to say, I do not imply, by saying that, any criticism of the decision that was made by the CRTC at the time. The atmosphere in the country at the time, the pressures from provincial authorities for the type of policy that the CRTC adopted, one may not remember, but those pressures were enormous and therefore the CRTC agreed with that very strong view at the time. Many people thought that the decision would not work, and indeed it has not worked.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Can I come, Mr. Chairman, to perhaps a more local situation, but one of great concern to broadcasters and indeed the tax-paying public in Toronto? It has to do with the new complex—the new site in Toronto that has been proposed. There is a glut of office space in downtown Toronto, and the \$530 million broadcast headquarters, which was announced with great fanfare some months ago, obviously has run into a real road-block. Can you or any of your officials tell us how long this delay will be in terms of the entire project? And because office space factors have been so obvious for so many months in downtown Toronto, could the corporation not have foreseen the problems you are facing now when you first made the announcement back last November? What has happened to change this?

Mr. Juneau: I have read things in the papers but I am not aware of any road-blocks, Mr. Scott. We are proceeding pretty well on schedule. I have not had any reports from my staff that we are facing any great difficulties. We have just hired one of the top experts in development in the country, Mr. John McIntyre, who was in charge of development for The Bay. As I said, one of the most experienced developers in the country who has joined the CBC about two weeks ago—pardon me, this morning. We announced it two weeks ago; he is starting this morning. I am sure Mr. McIntyre would not have taken on this job—he had still several years to run with the Hudson's Bay Company... if he felt there were any insurmountable difficulties. The problem of space in Toronto has been a well-known matter for quite some time. There is no new development in that area that we did not know about two years ago.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Mr. Chairman, I am not sure how much time I have left, but I would...

The Chairman: Five minutes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth):—be willing to share it with one of my colleagues, if one of you fellows are ready to go now, otherwise I can carry on with questioning. Bill?

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, I will direct my first question to Mr. Juneau. It has to do with programming. As you have stated on page 4 of your presentation this morning, you plan on covering some very significant events during this coming year. One thing that I find missing is a major event in the Province of Ontario, that being the bicentennial of the coming of the United Empire Loyalists. In my community, the area that I come from, and particularly eastern Ontario, this is felt to be a very significant event. Much of our country has evolved from the philosophy and attitude of this great migra-

[Translation]

Ce que je dis là n'est nullement une critique de la décision prise par le CRTC à l'époque, je me hâte de l'ajouter. L'atmosphère qui régnait dans le pays à l'époque, les pressions exercées par les autorités provinciales en faveur de la politique que le CRTC a adoptée étaient énormes, on l'a peut-être un peu oublié, et le CRTC a fini par se rallier au point de vue général. Beaucoup pensaient que ce n'était pas viable, et effectivement cela se confirme aujourd'hui.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Puis-je aborder maintenant, monsieur le président, un problème plus local mais qui intéresse néanmoins de près les diffuseurs et les contribuables de Toronto? Il s'agit du nouveau complexe, de la nouvelle Maison de Radio-Canada projeté à Toronto. Il y a un excédent de surface de bureaux au centre-ville de Toronto et le nouveau complexe de 530 millions de dollars, qui a été annoncé à grand bruit il y a quelques mois, semble maintenant dans l'impasse. Est-ce que vous-même ou vos collaborateurs pourriez nous dire de combien le projet sera retardé? Par ailleurs, étant donné que l'excédent de bureaux au centre-ville de Toronto était très évident il y a déjà des mois, n'auriez-vous pas pu prévoir au mois de novembre dernier les problèmes que vous rencontrez maintenant? Quels nouveaux éléments sont intervenus entre-temps?

M. Juneau: J'ai lu toutes sortes de choses dans la presse mais il n'existe pas d'impasse, pour autant que je sache, monsieur Scott. Les choses avancent comme prévu et je ne suis informé d'aucun obstacle majeur. Nous venons de recruter l'un des meilleurs experts en matière de promotion immobilière, M. John McIntyre, qui était responsable du développement à la Baie. Comme je l'ai dit, c'est l'un des meilleurs promoteurs du pays et il est entré à Radio-Canada il y a environ deux semaines—non, excusez-moi, ce matin. Nous l'avons annoncé il y a deux semaines et il est entré en fonction aujourd'hui. Je suis sûr que M. McIntyre n'aurait pas accepté ce poste—il avait encore plusieurs années devant lui à la Société de la Baie d'Hudson—s'il entrevoyait des difficultés insurmontables. Cela fait déjà pas mal de temps que nous connaissons la situation du marché immobilier à Toronto, il n'est apparu aucun élément nouveau que nous ne connaissions pas il y a deux ans.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je ne sais pas combien de temps il me reste, monsieur le président, mais j'aimerais...

Le président: Cinq minutes.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): ... céder ce qu'il me reste à l'un de mes collègues, si l'un ou l'autre est prêt, sinon je peux poser d'autres questions. Bill?

M. Vankoughnet: Monsieur le président, ma première question s'adresse à M. Juneau et elle concerne la programmation. Ainsi que vous l'avez dit à la page 4 de votre exposé, vous allez couvrir cette année des manifestations très importantes. Il en est une que je ne trouve pas dans vos projets et qui se déroulera en Ontario, je veux parler du bicentenaire de l'arrivée des *United Empire Loyalists*. C'est une fête à laquelle on attache beaucoup d'importance dans ma ville et dans ma région dans l'est de l'Ontario. Cette grande migration a contribué à façonner largement la mentalité de notre pays et je

[Texte]

tion, and yet I see no mention of any coverage of that. As a matter of fact, there was some indication there was going to be some coverage in part of my constituency. There was the 100th anniversary of a church service on June 17, but since that time these people have been told that due to other commitments the CBC will not be able to cover this particular event for a show which, I believe, was to be called *Meeting Places*. I am wondering how this decision was arrived at. How is your programming determined?

• 1145

Just recently, when the National Film Board was before this committee they said that the problem in their programming was that it was too ad hoc. I am wondering if this is the situation at CBC, or if there is some programming in the culture and heritage event, being planned that maybe is not mentioned in your brief this morning. I would appreciate your comments.

Mr. Juneau: I would be surprised indeed, Mr. Vankoughnet, if the CBC was not carrying any programs about such an important event. Would you perhaps bear with me and let me come back to this matter when we come back on Thursday?

Mr. Vankoughnet: Yes.

Mr. Juneau: Unless Mr. Harvey can add anything this morning.

Mr. Dennis Harvey (Vice-President, English Services Division, Canadian Broadcasting Corporation): I can only say that we are currently negotiating with an independent producer to do a documentary on the United Empire Loyalists coming to Canada. That is still in negotiation at the moment.

As to *Meeting Place*, let me look into that. I did not know. Schedules for those Sunday morning are set well in advance. It is a matter of equipment availability. But let me look at that. I did not know there was some special significance attached to that service.

Mr. Vankoughnet: The date is June 17, and due to a the convention I can appreciate that it might be a busy weekend. But I can also appreciate that this is another major event for the culture of this province and country and I certainly would appreciate your coming back to it.

Mr. Juneau: If we are invited back Thursday, as I was told we would be, then we could make some further comments.

Mr. Vankoughnet: Okay.

Another comment on page 5 of your presentation this morning had to do with the fragmented aspect of broadcasting in that we are now being invaded by broadcasting from other parts of the world, not just other countries close by. How will this affect the cultural programs when people are able to tune in, so to speak, to their own culture in their own homelands where they may have come from or where they may have a

[Traduction]

ne vois nulle part que vous projetiez de couvrir cette manifestation. En fait, il était prévu que Radio-Canada ferait un reportage dans ma circonscription, il s'agit du centenaire d'un service religieux qui sera célébré le 17 juin, mais dans l'intervalle on a dit aux responsables de l'église qu'à cause d'autres engagements, la Société Radio-Canada ne pourra pas couvrir cette manifestation à cause de l'émission appelée, je crois, *Meeting Place*. Je me demande comment on en est arrivé à cette décision. Comment la programmation est-elle déterminée?

Encore tout récemment, lorsque l'Office national du film a comparu devant le Comité, les responsables nous ont dit que la difficulté de leur programmation était qu'elle se faisait au fur et à mesure. Je me demande si c'est la même situation à Radio-Canada ou si l'on prévoit des émissions pour la culture et les manifestations du patrimoine qui ne sont pas mentionnées dans votre mémoire ce matin. J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

M. Juneau: Je serais vraiment surpris, monsieur Vankoughnet, si Radio-Canada n'avait pas d'émissions au sujet d'une manifestation aussi importante. Si vous voulez bien être indulgent, je reviendrai sur la question jeudi.

M. Vankoughnet: Certainement.

M. Juneau: À moins que M. Harvey ne puisse ajouter quelque chose à ce sujet.

M. Dennis Harvey (vice-président, division des services anglais, Société Radio-Canada): Je ne puis que vous répondre que nous sommes en train de négocier avec un producteur indépendant pour faire un documentaire sur l'arrivée des *United Empire Loyalists* au Canada. Les négociations sont en cours.

Pour ce qui est de *Meeting Place*, je vais voir ça de plus près. Je n'étais pas au courant. Les programmes pour le dimanche matin sont prévus longtemps à l'avance. C'est une question de disponibilité du matériel. Permettez-moi d'étudier la chose, je ne savais pas que ce service religieux avait une signification spéciale.

M. Vankoughnet: Ce sera le 17 juin, et à cause du congrès, j'imagine que ce sera un weekend chargé. Mais il s'agit d'une manifestation importante pour la culture de cette province et du pays, et je vous serais reconnaissant de revenir sur la question.

M. Juneau: Si nous sommes invités jeudi, c'est ce qu'on m'a dit, nous vous donnerons d'autres renseignements.

M. Vankoughnet: Bien.

Vous avez fait un autre commentaire à la page 5 au sujet de la fragmentation de la télédiffusion et du fait que nous sommes envahis par des services étrangers, et non pas seulement par des services de pays voisins. Comment cela pourrait-il affecter les programmes culturels, alors que les gens peuvent sintoniser, pour ainsi dire, leur propre culture, celle du pays d'où ils viennent et avec lequel ils ont des liens culturels? Est-ce que

[Text]

cultural tie? Will this have a major effect on your budgeting, on programming and on future policy?

Mr. Juneau: You seem to be referring to programs that might come into Canada from other countries—from Europe, for instance, not only the United States.

Mr. Vankoughnet: Yes.

Mr. Juneau: Well, I think you are right. That will probably happen eventually because of satellites over the Atlantic. There is one French service imported into Quebec at the moment through cable companies—a large number of hours, about 2,000 hours a year. We hear rumours that the BBC is also talking about some satellite service to North America, and there was one in the United States. But there is more talk about that sort of thing and that will probably happen eventually. I think it will probably reach a very small percentage of audiences. The French service in Quebec at the moment gets an audience of quite a bit less than 1%, so I do not think that it is going to be a big factor, nothing comparable to the impact of the three American networks and other American services coming into Canada. It may be an important cultural, positive factor, because it will provide those people who are interested in getting another view of the world other opportunities. In that sense I think, for Canada, I see it as a positive development, because instead of seeing the world so much through American eyes, we would have other views and therefore maybe the Canadian perspective will appear stronger because people will not see only the Canadian position and the American position. They will see a variety of positions if the sort of development that we are both talking about takes place.

• 1150

The Chairman: Thank you.

Merci, monsieur le président. Nous allons maintenant passer aux questions des ministériels. Monsieur Masters.

Mr. Masters: Thank you, Mr. Chairman.

I always feel badly and, in fact, the more I know about it the worse I have been feeling lately because it seems that the CBC constantly has to come before Parliament, hat in hand, to do the job that we have given them to do. As I have stated at other times before the committee, Mr. Chairman, in detail I will sometimes find quarrel as any other Canadian will with certain aspects of a program or whatever, but I like the way the opening remarks summarized or gave an overview of what the CBC in fact is really all about.

I would ask, Mr. Chairman, if I can go back to a speech that the president of the CBC made, I believe, in December or in the fall, on the subject of the CBC, where I thought he made a good comparison between the overall cost in round figures of running the CBC in its entirety as compared to the cost of running the Public Broadcasting Service in the United States. And I believe, through you Mr. Chairman, that the president might want to remind us that the costs, as I recall your speech—which shows that people do read your speeches from time to time . . .

[Translation]

cela peut avoir un effet important sur votre budget, sur votre programmation et sur votre politique à l'avenir?

M. Juneau: Est-ce que vous parlez des programmes qui viennent d'autres pays—de l'Europe par exemple, et non pas seulement des États-Unis.

M. Vankoughnet: Oui.

M. Juneau: Eh bien, je crois que vous avez raison. Cela se produira ultimement, à cause des satellites au-dessus de l'Atlantique. Un service français est présentement importé au Québec par les compagnies de télédistribution—le nombre d'heures est important, je crois qu'il s'agit de 2,000 heures par an. Nous avons également entendu des rumeurs selon lesquelles la BBC envisage d'émettre par satellite sur l'Amérique du Nord; ce service existe déjà pour les États-Unis. On en parle de plus en plus, et cela se produira ultimement. Ces services atteindraient probablement un très petit pourcentage de gens. Le service français au Québec atteint à l'heure actuelle un peu moins de 1 p. 100 de la population, par conséquent, je ne pense pas que ce facteur soit important, ça ne se compare certainement pas à l'effet qu'ont les trois réseaux américains et d'autres services américains qu'on peut capter au Canada. C'est peut-être un facteur culturel important, positif, en ce que ces services offriront aux gens qui s'y intéressent une autre perspective du reste du monde. Dans ce sens, c'est pour le Canada, je crois, un développement positif, car au lieu de voir le monde par les yeux des Américains, nous le verrions par d'autres gens et la perspective canadienne pourrait paraître plus forte aussi, puisque les gens ne verraient pas le monde canadien et le monde américain. Ils connaîtraient diverses perspectives, si cette évolution dont nous parlons se fait.

Le président: Je vous remercie.

Thank you, Mr. President. We are now going to hear the government members. Mr. Masters.

M. Masters: Je vous remercie, monsieur le président.

Je me sens toujours un peu mal à l'aise et en réalité plus je suis au courant, plus je me suis senti mal à l'aise récemment, car il semble que Radio-Canada doit revenir constamment devant le Parlement, le chapeau à la main, pour faire le travail qu'on lui a confié. Je l'ai dit à d'autres reprises devant le Comité, monsieur le président, je ne suis pas toujours d'accord comme d'autres Canadiens aussi sur certains aspects d'une émission, par exemple, mais j'aime bien la façon dont les remarques liminaires résumant ou donnent une idée d'ensemble de ce qu'est Radio-Canada vraiment.

Je vous demanderais, monsieur le président, si je puis revenir sur un discours qu'a prononcé le président de Radio-Canada en décembre, je crois, ou à l'automne, au sujet de la Société, discours au cours duquel il a fait une très bonne comparaison entre ce que coûte, en chiffres ronds, l'exploitation de l'ensemble de Radio-Canada, et le coût d'exploitation du Service de télédiffusion publique aux États-Unis. Je me demande si le président de Radio-Canada ne pourrait pas nous rappeler les coûts, si je me souviens bien de son discours—ce qui montre bien que les gens lisent vos discours de temps à autre . . .

[Texte]

Mr. Juneau: Glad to hear it.

Mr. Masters: —that there was an interesting comparison. Do you recall that?

Mr. Juneau: Yes. From our knowledge of the PBS system in the United States, if you consider the PBS network and its member stations in television, we think their costs are close to a billion dollars.

Mr. Masters: Which is what . . . ?

Mr. Juneau: Which compares to the overall cost of the CBC for the whole list of service that I have described in my . . . and that is only in one language. We operate in two languages in radio and in television. We operate in the north, we operate an international service, etc. You have the list before you. So it is not an unfair comparison, although I point out that it is not only for the PBS operation at the centre, but it is also for the operation of their individual stations. But we have individual stations too, which we operate in both French and English, all across the country in radio and television.

Mr. Masters: I make that point, Mr. Chairman, because in the president's remarks he did state very clearly that for one service, a television service, it was taking approximately the same dollars that it takes to run the CBC in its entirety, which is AM and FM radio, the northern service, the parliamentary service, the English and French television and so on.

And Mr. Chairman, I bring that up simply because it seems to me that it is fashionable at times to want to use the corporation as a whipping boy, sort of thing, in saying that they are a bottomless pit and that they use tax dollars and I am wondering if the president might want to comment on whether or not he thinks it might be helpful if somehow we, parliamentarians, and the people in general might look upon the CBC for what it really is—an investment; an investment, I think, in unity and an investment in helping to maintain and enhance a Canadian culture.

• 1155

Mr. Juneau: Well, I cannot disagree with you.

I guess the conundrum we face—and you face, because you have to answer for the cost of the CBC to the public because you vote those budgets—is that not only this country but all the countries in the world, and certainly, to take countries we know better, the European countries, Great Britain included, have felt for 50 years or more that broadcasting is as essential as education. Like education, as time goes on it is expensive, particularly if you have to compete with the American broadcasting and film industry, which is very successful and very powerful. As the expenses grow people ask if it really has to cost so much. The point is that it is costly.

[Traduction]

M. Juneau: Je suis heureux de vous l'entendre dire.

M. Masters: . . . enfin c'était là une comparaison intéressante. Est-ce que vous vous en souvenez?

M. Juneau: Oui. D'après ce que nous savons du service de télédiffusion publique PBS aux États-Unis, si vous considérez ce réseau avec ses stations affiliées, nous pensons que leurs coûts se rapprochent du milliard de dollars.

M. Masters: Ce qui est . . . ?

M. Juneau: Ce qui se compare aux coûts globaux de la société Radio-Canada pour toute la liste des services que je vous ai donnée dans mon . . . et c'est seulement dans une langue. Nous fonctionnons dans les deux langues à la radio et à la télévision. Nous fonctionnons dans le Nord, nous avons un service international, etc. Vous avez la liste devant vous. Par conséquent, la comparaison n'est pas injuste, même si je dois souligner que ce n'est pas seulement pour l'exploitation de PBS, mais également des installations individuelles. Nous avons également des stations individuelles, qui fonctionnent en français et en anglais, partout au pays, à la radio et à la télévision.

M. Masters: J'ai fait ressortir ce point, monsieur le président, parce que dans son exposé, le président de Radio-Canada avait bien déclaré que pour un service, un service de télévision, il fallait environ la même somme que pour exploiter l'ensemble de la Société, c'est-à-dire la radio MA et MF, le service dans le Nord, le service parlementaire, la télévision anglaise et française, etc.

Je soulève la question, monsieur le président, simplement parce qu'il me semble qu'il soit la mode à certains moments de se servir de la Société comme bouc émissaire, en quelque sorte, et pour dire qu'il s'agit d'un gouffre sans fond dans lequel disparaissent les dollars des contribuables. Je me demande si le président pourrait nous dire si oui ou non, ce serait utile que nous, parlementaires, et le public en général voient dans Radio-Canada ce qu'elle est vraiment—un investissement; un investissement, à mon avis, dans l'unité du pays et un investissement pour aider à conserver et à promouvoir la culture canadienne.

M. Juneau: Je ne suis pas en désaccord avec vous.

Nous faisons face à un énigme, et vous aussi parce que vous devez répondre au public des coûts de Radio-Canada étant donné que vous votez ces budgets, et cet énigme c'est que non seulement le pays mais tous les pays du monde et certainement pour nommer les pays que nous connaissons le mieux, les pays européens, la Grande-Bretagne y compris, se rendent compte depuis 50 ans ou davantage que la radiotélédiffusion est aussi essentielle que l'éducation. Comme l'éducation, au fur et à mesure que les années passent, elle devient plus coûteuse, surtout si on doit concurrencer la radiotélédiffusion américaine et l'industrie du film, qui ont beaucoup de succès et qui sont très très puissantes. Au fur et à mesure que les dépenses augmentent, les gens se demandent si vraiment il faut que ça coûte tellement. La vérité c'est que c'est coûteux.

[Text]

While we are being asked to reduce costs, almost every week, if not every day, I get a letter from mayors, from Members of Parliament, from provincial premiers or from provincial MLAs asking for more services. I have a full file of such letters here.

You have the list of regional stations here. I got a recent letter that Gander not only should have programs coming from St. John's or Toronto or Montreal but also should have its own station. I have dozens of examples like that. So people want more services and those representations are supported very often by their elected representatives.

It is a costly operation, but I think, as I said, the CBC, before I joined it and since I joined it, is constantly providing more services with very little more money and actually less money. As I said, the competition from American broadcasters, and now from video cassettes, is not going to reduce; it is going to increase so our capacity to maintain a position in the market is going to become more and more difficult.

Mr. Masters: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I think Mr. Gingras will be questioning, but I just want to ask a supplementary question following the remarks of Mr. Masters and how the president has responded to receiving requests from many communities for increased services.

The president will know that the Acadian community in Nova Scotia is eagerly awaiting a decision from the CBC as to whether the corporation will open a French-language radio station in Halifax. I wonder if you could comment on that. Has any decision been made as to what is developing? Will you in fact be doing that?

Mr. Juneau: We were hoping that we might be able to arrive at a decision earlier, but the board has not reached a decision on that matter yet. We are looking at every way of, first, reducing the cost of such an operation and, second, finding the money in our existing resources without curtailing some other essential service. There is always a problem of fairness. When you add to the services you provide and you do not have any additional funds, you have to cut somewhere. If you can cut in your overhead, that is fine; but, if you have to cut some other service you are providing, then you have to be very careful to be fair, and that is the problem we are pondering at the moment.

Mr. Burghardt: Do I take it, then, that a decision will not be arrived at shortly or perhaps a positive decision or . . . ?

Mr. Juneau: Mr. Burghardt, I am going to watch my words very carefully. A decision has to be arrived at shortly. I would not like to indicate what that decision will be at this time because it is a difficult decision. If it were only a matter of principle, the Broadcasting Act says that services have to be provided in both official languages as funds become available. So as a matter of principle we should provide the service

[Translation]

Même si on nous demande de réduire les coûts, presque chaque semaine, sinon chaque jour, je reçois des lettres de maires, de députés du Parlement, de premiers ministres provinciaux ou de députés provinciaux qui nous demandent davantage de services. J'ai ici un dossier complet de ces lettres.

Vous avez ici également la liste des stations régionales. J'ai reçu récemment une lettre demandant que Gander non seulement reçoive des émissions de St. John ou de Toronto ou de Montréal, mais également que la ville devrait avoir sa propre station. Je pourrais vous citer des douzaines d'exemples de ce genre. Par conséquent, les gens veulent davantage de services et ces demandes sont appuyées très souvent par les représentants élus.

C'est une activité coûteuse, mais je le répète, je crois que Radio-Canada, avant que j'y entre et depuis, offre constamment plus de services avec pas beaucoup plus d'argent et, en fait, avec moins. Je le répète, la concurrence des radiotélédiffuseurs américains, émettant des cassettes vidéo, ne va pas diminuer, elle augmentera et il deviendra de plus en plus difficile de conserver notre position sur le marché.

M. Masters: Je vous remercie, monsieur le président.

M. Burghardt: Monsieur le président, je crois que M. Gingras doit prendre la parole, mais je voulais seulement poser une question supplémentaire suite aux remarques qu'a fait M. Masters et à la façon dont le président a répondu au sujet des demandes qu'il reçoit de bien des collectivités qui veulent des services accrus.

Le président doit savoir que la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse attend avec impatience une décision de Radio-Canada au sujet de l'ouverture d'une station radio de langue française à Halifax. Je me demande si vous avez des commentaires à faire à ce sujet. Est-ce qu'une décision a été prise à ce sujet? Allez-vous prendre une telle décision?

M. Juneau: Nous espérons pouvoir prendre une décision plus tôt, mais le conseil n'a pas encore décidé en la matière. Nous cherchons diverses façons de, premièrement, réduire les coûts d'une telle exploitation, et deuxièmement de trouver l'argent dans nos présentes ressources sans restreindre d'autres services essentiels. Le problème de l'équité se pose toujours. Lorsqu'on ajoute des services à ceux que l'on fournit déjà, et qu'on n'a pas de fonds additionnels, il faut diminuer quelque part. Si on peut réduire les frais généraux, très bien, mais s'il faut éliminer d'autres services offerts, il faut prendre soin afin d'être équitable, et c'est le problème que nous examinons présentement.

M. Burghardt: Dois-je comprendre alors qu'une décision ne sera pas prise très bientôt ou peut-être qu'une décision positive ou . . . ?

M. Juneau: Monsieur Burghardt, je vais devoir bien peser mes mots. Il faut qu'une décision soit prise bientôt. Je ne peux pas dire quand elle le sera, car cette décision est difficile. S'il s'agissait seulement d'une question de principe, la Loi sur la radiodiffusion déclare que les services doivent exister dans les deux langues officielles lorsque les fonds sont disponibles. Par conséquent, c'est une question de principe, nous devrions offrir

[Texte]

eventually, but I do not know at what point we will be able to make a positive decision.

• 1200

M. Gingras: Merci, monsieur le président.

Au risque de passer pour quelqu'un qui n'a qu'une idée en tête et de recevoir toujours les mêmes réponses, je vais être obligé de vous parler encore de Radio-Canada en Abitibi.

Je sais toutes les réponses . . .

M. Juneau: C'est mieux que moi, ça!

M. Gingras: Je voudrais rappeler aux membres du Comité des faits historiques. Dès l'établissement de la radio et de la télévision dans l'Abitibi, la disposition des postes AM de Radio-Nord à Amos, à La Sarre, à Val d'Or et à Rouyn . . . Je vais parler seulement de ce secteur de l'Abitibi qu'on appelle le «Moyen-Nord». Depuis 1970—j'avais alors rencontré M. DesRoches, de Radio-Canada, pour lui parler des problèmes de radio et de télévision . . .

Lors du renouvellement des licences de ces trois postes de radio affiliés à Radio-Canada et à Télémedia, un groupe d'intervention s'est réuni, un groupe assez représentatif, soit les maires d'Abitibi. Ils sont allés témoigner devant le CRTC et ils ont fait connaître un certain mécontentement. Ils ne sont pas des spécialistes en radio et en télévision, mais j'aimerais porter à votre attention le fait que si des maires se déplacent pour demander la présence de Radio-Canada dans l'Abitibi, il doit exister un problème quelque part. Les réponses que vous, monsieur le président, avez envoyées au groupe—des réponses que je reçois depuis une bonne dizaine d'années—qu'on a une affiliée, que le territoire est assez couvert, qu'il y a un pourcentage de productions-télé de Radio-Canada et de productions-radio qui atteignent une forte proportion, ne semblent pas donner satisfaction aux clients de la région.

Avez-vous des commentaires supplémentaires à faire à ce sujet?

M. Juneau: Monsieur le président, mes collègues du conseil d'administration ainsi que ceux de la gestion comme Pierre DesRoches, ou d'autres, et moi-même sommes tous tout à fait conscients que ces réponses ne satisfont pas les autorités locales. Mais dans la stratégie que nous avons présentée au mois d'octobre, dans ce document, nous avons traité longuement de cette question du service de Radio-Canada offert par les affiliées.

Quand le gouvernement nous a demandé notre position, nous avons dit que le fait de remplacer les affiliées de Radio-Canada, soit du côté anglophone, soit du côté francophone, représenterait, à l'heure actuelle, des coûts considérables. Si les fonds étaient disponibles, si on passait par une période prospère et que le gouvernement était en mesure d'augmenter suffisamment notre budget . . . Dans un contexte idéal, ce serait une bonne idée d'avoir des postes de Radio-Canada partout. Mais dans la conjoncture économique actuelle, on ne voit pas comment on pourrait remplacer les affiliées de Radio-

[Traduction]

le service éventuellement, mais je ne sais pas à quel point nous pourrions prendre une décision positive.

Mr. Gingras: Thank, Chairman.

At the risk of being taken for someone who has only one idea of import and who persists in always getting the same answers, I will once more have to address the question of the CBC and Abitibi.

I already know all the answers . . .

Mr. Juneau: That is better than I can do!

Mr. Gingras: I would like however to remind the members of this committee of some of the historical facts. As soon as radio and television were established in Abitibi, the AM stations of Radio-Nord in Amos, La Sarre, Val d'Or and Rouyn . . . I will only talk about the Abitibi area known as the "middle north". Since 1970, I had then met Mr. DesRoches, from CBC, to tell him of the problems of radio and television . . .

When the renewal of the permits for these three radio stations affiliated to the CBC and Telemedia came up, a lobbying group got together, a rather representative group, that is the mayors of the Abitibi area. They went to testify before the CRTC and they showed some dissatisfaction with the situation. They are not specialists in radio and television but I would like to bring to your attention the fact that if mayors are travelling to go and request the presence of Radio-Canada in the Abitibi, there must be a problem somewhere. The answers that you, president, sent to the group . . . the same answers that I have been getting for the last 10 years at least . . . to the effect that there is an affiliate, that the territory has enough coverage, that there is a certain percentage of CBC television and radio productions that do reach a strong proportion of the population and all that do not seem to satisfy the clients in that region.

Would you have any supplementary comments to make on that?

Mr. Juneau: Mr. Chairman, my colleagues on the board and other senior officials such as Pierre DesRoches or others and myself are quite conscious that these answers do not satisfy the local authorities. But in the strategy that we presented in the month of October, in that document, we did discuss at length this question of CBC service offered through affiliates.

When the government asked us what our position was, we said that replacing CBC affiliates either on the english speaking or french speaking side would presently represent considerable cost. If the funds were available, if we were going through a period of prosperity and the government were in a position to increase our budget sufficiently . . . in an ideal context, it would be a good idea to have CBC stations everywhere. But in the present economic context, we do not see how we could replace CBC affiliates in all kinds of areas. You are telling me about the Abitibi but we have the same problem in

[Text]

Canada, dans toutes sortes de régions. Vous me parlez de l'Abitibi, on a le même problème à Chicoutimi où on a une affiliée. Il y a aussi des problèmes comme celui de Halifax, dont parlait M. Burghardt. Il y a les gens de la Côte-Nord qui ne se trouvent pas suffisamment bien servis. On n'a pas encore une seule station anglaise de télévision de Radio-Canada dans tout le Nouveau-Brunswick. C'est la seule province où on n'a pas de station anglaise de télévision. On n'a pas de station, ni de radio ni de télévision, dans la capitale de la Colombie-Britannique, à Victoria. Il y a donc beaucoup d'endroits où on n'a pas un service équivalent au genre de service que je décrivais, tantôt, dans mon exposé.

• 1205

Je crois que tant que la situation économique ne sera pas meilleure et que les budgets de Radio-Canada ne pourront pas être augmentés, il va falloir continuer de passer par des affiliés. Malheureusement, nous n'avons pas la possibilité à l'heure actuelle, et nous n'avons pas, par conséquent, l'intention de remplacer les affiliés, à cause des coûts que cela représente. Mais nous sommes conscients du fait que les maires préféreraient avoir une station de Radio-Canada plutôt que des stations affiliées. Cela démontre d'ailleurs très bien ce que je disais. Le paradoxe auquel nous faisons face continuellement à Radio-Canada, paradoxe que M. Masters décrivait, est celui-ci: Radio-Canada est critiquée d'une part, mais tout le monde veut davantage de Radio-Canada.

J'espère qu'on en viendra éventuellement à une attitude plus franche par rapport à ce phénomène-là. S'il est vrai que Radio-Canada est si nécessaire que cela, j'espère qu'on l'appuiera de façon plus directe, plus tangible, et que l'on cessera, d'une part, de demander à Radio-Canada plus de services et, d'autre part, de continuellement la critiquer. Cela rend le *management* de Radio-Canada un peu difficile.

M. Gingras: J'aimerais poser une petite question supplémentaire.

Dans un document qu'on m'a remis—je crois qu'il vient de Radio-Canada—en ce qui a trait au crédit 40, pour le service de radiodiffusion, paragraphe c), page 6, je lis ceci, et je cite:

c) Remplacement des affiliés, 8 émetteurs FM et un mini-centre de production Rouyn/Noranda—1,299,000 dollars

Je remarque cependant que l'on a effectué une soustraction plus bas. J'ai essayé de faire le calcul. On peut lire: «Evaluation du retard d'implantation—1,234,000 dollars». Je me demande si ce ne sont pas ces 1,299,000 dollars qui sont additionnés en haut et qui sont soustraits en bas pour arriver au montant total de rayonnement pour la radio de 11,829,00 dollars.

M. Juneau: Vous demandez l'explication du retard dans les...

M. Gingras: S'il s'agissait d'un retard, je serais bien content.

M. Juneau: Je crois que c'est ce que cela veut dire.

[Translation]

Chicoutimi where there is an affiliate also. There are similar problems in Halifax and Mr. Burghardt was telling us about those. There are people on the north shore who find that the service is not sufficiently good. We still do not have an english speaking television station for the whole of New Brunswick, there is not a single one in that whole province. It is the only province where we do not have an english speaking television station. We have neither radio nor television stations in the capital of British Columbia, in Victoria. So there are many places where we do not have any service equivalent to the kind of service I was telling you about before in my presentation.

I think that as long as the economic situation is not better and that CBC budgets cannot be increased, we are going to have to go through affiliates. Unfortunately, we do not have the means available, presently, and therefore we do not intend to replace those affiliates because of the cost it represents. However, we are conscious of the fact that the mayors would prefer to have a CBC station rather than affiliates. This actually does serve as proof of what I was saying. The paradox we continually face within CBC, a paradox that Mr. Masters was describing, is the following: The CBC is criticized on the one hand but everyone wants more of the CBC.

I hope that eventually we will come to have a more honest attitude with regard to that phenomenon. If it is true that the CBC is all that necessary, I hope that we will support the CBC far more directly and tangibly, and that, on the one hand, people will stop demanding more service from CBC while, on the other, continually criticizing it. That makes the *management* of CBC just a bit difficult.

Mr. Gingras: A short supplementary question.

In a document that was given to me and which comes, I think, from the CBC, under Vote 40 for radio broadcasting services, (c), page 6, here is what I have:

(c) Replacement of affiliates, 8 FM broadcasters and one production mini-centre Rouyn/Noranda . . . \$1,299,000

However, I notice that it is subtracted further down. I tried to work out the calculations. It says: "Evaluation of implementation delays . . . \$1,234,000". I wonder if these are the same \$1,299,000 that are added upstairs and subtracted down here to arrive at the total amount of radio broadcasting, \$11,829,000.

Mr. Juneau: You are asking for an explanation in the delays in the...

Mr. Gingras: If it were a simple delay, I would be quite happy.

Mr. Juneau: That is what it means. I do believe that is what it means.

[Texte]

M. Gingras: Je serais bien content qu'il ne s'agisse que d'un retard, et non pas d'une annulation. J'aimerais avoir des explications sur ce plan de rayonnement, de remplacement d'affiliées, de huit émetteurs FM . . .

M. Juneau: Vous voulez savoir à quel endroit?

M. Gingras: C'est écrit: c'est à Rouyn-Noranda. Il y a huit émetteurs et un mini-centre de production.

Mr. Juneau: Affiliate replacement provide eight FM transmitters.

Je pense que l'on devrait répondre à cette question jeudi, si vous le permettez.

M. Gingras: Très bien.

Le président: Merci, monsieur Gingras.

Monsieur Juneau, vous avez parlé des débats de la Chambre qui coûtent 3 millions de dollars. Il me semble que l'on perd énormément de temps prioritaire depuis que le nouveau Règlement de la Chambre est en vigueur. La Chambre ne siège plus jusqu'à 22 h 30 comme autrefois, et vous avez un réseau qui est disponible et qui est vide.

Est-ce que la Société Radio-Canada a l'intention de se servir de ce réseau, pour lequel le temps de satellite est payé et qui, en ce moment, est totalement inefficace, puisqu'il n'y a actuellement aucune programmation?

M. Juneau: Vous voulez que je réponde tout de suite?

Le président: S'il vous plaît.

M. Juneau: Nous l'utilisons déjà, monsieur le président, pour deux services. Nous distribuons depuis quelque temps le réseau stéréo anglais et le réseau stéréo français sur ce canal-là à travers tout le pays, de telle sorte que, à l'heure actuelle, n'importe quelle compagnie de câble, d'un bout à l'autre du pays, peut capter les deux réseaux FM ou stéréo de Radio-Canada.

Deuxièmement, le service CANCOM, le service de Radio-Canada pour les régions éloignées, est disponible par satellite sur Anik B. A beaucoup d'endroits, ce signal-là ne peut être capté par les antennes, parce qu'on n'a pas d'antennes pour Anik B.

• 1210

Nous avons donc décidé de mettre le signal de télévision en français et en anglais sur ces deux canaux-là, de telle sorte que les services anglais et français de télévision sont maintenant disponibles dans un plus grand nombre de collectivités.

Nous envisageons, mais c'est encore à l'état de projet, la possibilité d'utiliser aussi ce temps-là pour un deuxième service de télévision, si nous arrivons à mettre sur pied des plans réalistes que l'on pourrait financer.

Le président: Merci.

M. Gingras: J'ai une question supplémentaire, monsieur le président. En Abitibi, si les gens reçoivent les débats de la Chambre le jour, ils ont automatiquement un remplacement par l'affiliée de télévision le soir. Est-ce que j'ai bien compris? Il me semble qu'il en serait ainsi, si vous passez sur ce canal-là

[Traduction]

Mr. Gingras: I would be quite happy if it were only a delay instead of outright cancellation. I would like to have some explanation on this broadcasting plan, affiliate replacement, 8 FM emitters . . .

Mr. Juneau: Do you know where it is?

Mr. Gingras: It says: Rouyn/Noranda. There are eight transmitters and one production mini-centre.

M. Juneau: Remplacement des affiliés, huit émetteurs FM.

I think we should answer that question Thursday, if you do not mind.

Mr. Gingras: Fine.

The Chairman: Thank you, Mr. Gingras.

Mr. Juneau, you told us about the House debates that cost \$3 million. It would seem to me that there is an enormous amount of priority time being lost since the new Standing Orders have been implemented for the House. The House does not sit until 10.30 p.m. as it did in the past and you have an available network that is empty.

Does the CBC intend to use that network, for which satellite time is already paid for and which at this point is totally inefficient because there is presently no programming on it?

Mr. Juneau: You want me to answer that one right away?

The Chairman: If you do not mind.

Mr. Juneau: We are already using that, Mr. Chairman, for two services. For some time now we have been distributing the English and French stereo networks on those channels across the country which means that presently any cable company, from one end of the country to the other, can capture the two CBC FM or stereo networks.

Secondly, the CANCOM service, CBC's service for isolated regions is available through satellite on Anik B. In many localities that signal cannot be received by antennae because we do not have any antennae for Anik B.

So we have decided to broadcast the TV signal in French and in English on those two channels so that English and French TV services are now available in a greater number of communities.

We are also looking at using this time for a second TV service, but this is only a project yet, to see if we can devise realistic plans that we could finance.

The Chairman: Thank you.

Mr. Gingras: I have a supplementary, Mr. Chairman. In Abitibi, if people receive the House of Commons debates during daytime, they are automatically switched to the affiliate in the evening. Did I understand, correctly? It seems

[Text]

la programmation de télévision française et anglaise de Radio-Canada.

M. Juneau: Je ne pourrais pas vous répondre pour ce qui est de l'Abitibi précisément. On pourrait le faire jeudi. Cependant, en principe, s'il y a des antennes, c'est probablement le cas.

M. Pierre DesRoches (vice-président du réseau français de télévision, Société Radio-Canada): Je ne sais pas non plus ce qu'il en est dans le cas de l'Abitibi. On parle bien du remplacement du service de Radio-Canada dans des endroits éloignés qui ne peuvent plus être couverts par CANCOM, mais je ne sais pas . . .

M. Gingras: Mais si on reçoit la télédiffusion des débats de la Chambre des communes, on recevra automatiquement . . .

M. DesRoches: Le contrôle des émetteurs et des stations réceptrices est exercé par Radio-Canada. On ne peut pas présenter les émissions plusieurs fois au même endroit. Cela pourrait être considéré comme deux diffusions. C'est pour ça que le président parlait des services qui sont donnés par CANCOM actuellement. Je ne sais pas si CANCOM a des services en Abitibi.

Le président: Merci.

Monsieur Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Juneau, in Part III of Bill C-20, which has not yet been debated by Parliament, the government is proposing to amend the Broadcasting Act to change the CBC's mandate. The Bill substitutes the word "distinctive" for "balanced" service and goes on to significantly narrow the aims of the CBC from being targeted at "people of different ages, interests and tastes, covering the whole range of programming in fair proportion". That is the old definition, and I again quote the new definition: "... a distinctive service... within the Canadian broadcasting system".

My reading of these changes is that the CBC itself intends or is directed by the government to narrow its scope considerably. If this is the intention, which sectors of Canadian society will be targeted for exclusion? We are afraid—and ACTRA has expressed the same fear—that the role of the CBC is being radically altered. The requirement that the CBC be a distinctive service and also a balanced and comprehensive service, as described in the October 1983 policy statement on the CBC, seems to us to have been considerably narrowed by the provisions of Bill C-20.

I wonder if you would care to comment on that question.

Mr. Juneau: Yes, if you want me to, I can. I was not sure if you wanted to get into this matter today or later. I am in your hands.

The Chairman: Bill C-20 is not here yet, and Mr. Orlikow, if you do not mind, I will give the opportunity to all Members when we do have Bill C-20.

Mr. Orlikow: I do not mind, Mr. Chairman, but we will have to discuss this. If the interpretation given by some people and some organizations, such as ACTRA, as to what the Bill

[Translation]

to me that would be the case if you broadcast on this channel the CBC programming in French and in English.

Mr. Juneau: I cannot tell you at the present time if that is the case in Abitibi. We could provide the answer on Thursday, but as a general rule, if the antennas are there, that would be the case.

Mr. Pierre DesRoches (Vice-President, French Television Network, Canadian Broadcasting Corporation): I do not know either if that would be the case in Abitibi. We do indeed replace with CBC service in isolated areas which cannot be covered by CANCOM, but I do not know . . .

Mr. Gingras: But if we receive the signal for the House of Commons, automatically we will . . .

Mr. DesRoches: Transmitters and receiving stations are controlled by CBC. We cannot broadcast the programs several times in the same location, this would be considered as two broadcasts. This is why the President mentioned services provided by CANCOM at the present time. I do not know if CANCOM has services in Abitibi.

The Chairman: Thank you.

Mr. Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur Juneau, dans la Partie III du Bill C-20, qui n'a pas encore été débattu au Parlement, le gouvernement propose de modifier le mandat de Radio-Canada tel que défini dans la Loi sur la radiodiffusion. Le projet de loi substitue le terme «distinctif» au terme «équilibré» et resserre considérablement les objectifs de Radio-Canada qui étaient de servir «des personnes d'âges, d'intérêts et de goûts différents, en couvrant dans une juste proportion toute la gamme des émissions». Cela est l'ancienne définition, la nouvelle devenant: «... un service distinctif... à l'intérieur du réseau de diffusion canadien».

J'interprète ce changement comme traduisant l'intention du gouvernement ou de Radio-Canada de resserrer considérablement son champ d'action. Si c'est effectivement le cas, quels secteurs de la société canadienne vont être exclus? Nous craignons—et ACTRA a exprimé la même inquiétude—que le rôle de Radio-Canada soit radicalement bouleversé. Les dispositions du Bill C-20 semblent amputer très largement le rôle assigné à Radio-Canada dans l'énoncé de politique d'octobre 1983, à savoir d'offrir un service distinctif mais également équilibré et complet.

Pourriez-vous me donner votre opinion là-dessus.

M. Juneau: Oui, si vous le souhaitez. Je ne sais pas s'il convient d'en traiter aujourd'hui ou d'attendre à plus tard. Je m'en remets à vous.

Le président: Monsieur Orlikow, nous ne sommes pas encore saisis du Bill C-20 et je préfère attendre qu'il nous soit envoyé pour donner à tout le monde l'occasion d'en parler.

M. Orlikow: Je veux bien, monsieur le président, mais il faudra de toute façon ouvrir ce débat. Si l'interprétation donnée par certains, et notamment par l'ACTRA, est juste,

[Texte]

means is true, I think we have a major problem and a major debate. But if you want to leave it, that is all right with me.

Let me go to another question. In his policy statement on the CBC in October, the Minister explained that new moneys for CBC production would come from the broadcast production fund. This fund will presumably provide the funds necessary for the CBC to produce 80% of its scheduled programming over the next five years. What is difficult for me to understand is how this can happen, considering that the Broadcast Program Development Fund provides for one-third financing for television production. For every dollar from the fund, \$2 must be raised elsewhere. The CBC budget is frozen, and as a matter of fact, you have indicated that in real money the CBC budget has been reduced. You gave us some figures in your presentation this morning. So that means the only way moneys can be squeezed out of it is by cutting back in other areas. Raising money in the private sector depends to a large extent, we are told, on producing programming which can be sold outside Canada; in other words, programmings which can have a bigger audience and can appeal to people outside Canada, mainly of course, in the United States.

• 1215

Now, how can this fund be the primary source of funding for the CBC and how can it help the CBC produce new Canadian programming and meet the objectives which have been laid out by the Minister in his October 1983 statement, if the majority of the funds for new programming comes from this fund and this fund has to be commercially successful? It means we have to think not just of the Canadian market; we have to think about the international market. How do you get Canadian programming given that real restriction?

Mr. Juneau: I think I have described the problem, as we see it, in my presentation. There is a real problem; there are two levels to the problem. In order to use the money in the fund, we have to come up with an equal amount of money of our own. In 1984-1985, the fund will have approximately \$40 million available and then . . . It will have \$50 million this year; it will have another \$50 million next year. It will have something like \$57 million the following year and \$60 million in the last year. Last year, it had \$35 million. So the fund has \$35 million, \$50 million, \$50 million, \$57 million and \$60 million. Half of that is at the disposal of the CBC, so it is \$17 million, \$25 million, \$25 million, \$27 million and \$30 million.

Now, if the CBC had as much money, then we could access the fund. There would remain the problem, Mr. Orlikow, of finding the other 33% in the market, and in order to find the other 33%, of course, you have to export. The problem then becomes: Can you respect the mandate of the CBC and produce things which are valuable from a Canadian cultural point of view, and at the same time, recover your money from foreign markets? We have not even reached that problem because we do not have the first third of the money in order to

[Traduction]

alors nous sommes placés devant un gros problème et devant un difficile débat. Si vous voulez que j'attende, je veux bien.

Passons à autre chose. En octobre, dans sa déclaration de politique sur Radio-Canada, le ministre expliquait que le fonds de développement de la production d'émissions apporterait de nouveaux moyens à Radio-Canada en vue de produire des émissions. Il est censé apporter à Radio-Canada les fonds nécessaires à la production de 80 p. 100 de ses émissions régulières dans le courant des cinq prochaines années. Je me demande comment cela est possible puisque ce fonds contribue pour un tiers à la production d'émissions de télévision. Pour chaque dollar provenant du fonds, il faut en trouver deux ailleurs. Le budget de Radio-Canada est gelé et vous avez d'ailleurs indiqué qu'en termes réels il est en recul. Vous donnez des chiffres dans votre exposé de ce matin. Cela signifie que la seule façon de débloquer des fonds supplémentaires est de couper dans d'autres postes. On ne peut trouver des fonds dans le secteur privé que si l'on produit des émissions qui peuvent être exportées, autrement dit des émissions à grand public qui intéresseront l'étranger, et principalement les États-Unis.

Comment ce fonds peut-il devenir la source primordiale de fonds de Radio-Canada et comment pourra-t-il aider la société à produire les émissions canadiennes nouvelles dont parle le ministre dans sa déclaration d'octobre 1983 si les émissions ainsi produites doivent remporter un succès commercial? Cela ne signifie que l'on ne produit pas seulement pour le marché canadien mais qu'il faut penser également au marché international. Comment peut-on réaliser des programmes canadiens avec une telle restriction?

M. Juneau: Je crois avoir bien décrit le problème, tel que je le perçois dans mon exposé. Le problème est réel et il se pose à deux niveaux. Pour pouvoir tirer sur le fonds, nous devons apporter un montant équivalent de ressources propres. En 1984-1985, le fonds disposera d'environ 40 millions de dollars et puis . . . Il se monte à environ 50 millions de dollars cette année et 50 millions de dollars encore l'année prochaine. Il atteindra quelque 57 millions de dollars l'année suivante, et 60 millions de dollars dans la dernière année. L'année dernière, il se montait à 35 millions de dollars. Le fonds atteint donc 35 millions de dollars, 50 millions de dollars, 57 millions de dollars et 60 millions de dollars. La moitié de ce montant est à la disposition de Radio-Canada, soit 17 millions de dollars, 25 millions de dollars, 27 millions de dollars et 30 millions de dollars.

Si Radio-Canada disposait d'un montant équivalent, il pourrait tirer sur le fonds. Il resterait à trouver les 33 p. 100 restants sur le marché et, pour cela, il vaut évidemment exporter. Le problème devient donc le suivant: peut-on respecter le mandat de Radio-Canada et produire les émissions de valeur dans une perspective culturelle canadienne et en même temps réaliser des bénéfices sur le marché étranger? Nous n'avons pas confronté ce problème car nous ne disposons pas du premier tiers de l'argent qui nous permettrait de bénéficier du fonds et c'est cela notre dilemme actuel.

[Text]

access the fund, and that is the dilemma we are faced with at the moment.

Mr. Orlikow: I have not been able to put my finger on it right now, but you discussed the percentage of that fund which you are using or proposing to use, and you also mentioned the percentage of the fund which the private networks and the private producers are likely to use. Their percentage is very small. Is the reason their percentage is small not just that they do not have their share of the money, but also because they do not see the possibility of selling on the international market?

• 1220

Mr. Juneau: The private producers, when they produce on a strictly commercial basis and they are not concerned about the mandate of the CBC—say they produce with CTV—mind you, CTV has put very little money in; as I said, 85% of the broadcasting money has come from the CBC. But theoretically at least, when they produce outside the scope of the CBC, then they can be more strictly commercial and the chances of recovering their money are greater. But very little of that is actually taking place.

When they produce with the CBC, then they are keen themselves to produce things, let us say—I will take an example from the CBC's own production . . . they are keen to produce things like *Chautauqua Girl*, for instance, which is very, very strongly Canadian in flavour. When you do that, you are not obliterating Canadian licence plates, obliterating the Canadian decor, changing the style of the production, using American actors, doing all the things that you normally do in production to make your bet safer in the American market. You are not doing that. You are really producing for your Canadian audience.

If you are very lucky, you will win on all scores. But you cannot hope that you will always be lucky. There are statistical rules which are very strong. So when they produce with the CBC, they tend to ask the CBC to put in more than a third. They will want the CBC to put 40% or 50% or 60% of the money, so that they only have to recover a very small part of their investment in foreign markets. And that is the problem. At the moment we do not even have the money to put up a third of the investment. So if we are asked to put up 50% or 60% of the investment, of course it becomes totally impossible.

We agree with the view of the independent producers that when they produce with us, there will be a tendency for the risks to be higher, because of, say, the kind of thing, like *Chautauqua Girl*, that they will want to produce and that we will want to produce.

Mr. Orlikow: In Britain and in western Europe and Japan, in the Scandinavian countries, the national public broadcasting systems produce their own programs, and in the past in Canada the CBC has produced its own programming to a very large extent. Yet in the master plan we are proposing to rein in the public system and to give the private producers much more scope. If that is our objective . . . and it seems to be—do you

[Translation]

M. Orlikow: Je n'ai pas encore retrouvé l'endroit mais vous avez parlé du pourcentage du fonds que vous allez utiliser ou envisagez d'utiliser, ainsi que le pourcentage du fonds que le secteur privé sera susceptible d'utiliser. Ce pourcentage est très faible. La raison en est-elle uniquement qu'ils ne possèdent pas la part initiale qu'ils doivent apporter ou bien cela est-il dû aussi au fait qu'ils n'entrevoient pas les débouchés sur le marché international?

M. Juneau: Les producteurs privés, lorsqu'ils produisent des émissions à titre strictement commercial et n'ont pas à s'inquiéter du mandat de Radio-Canada—disons qu'ils travaillent pour CTV—CTV d'ailleurs investit très peu d'argent, comme je l'ai dit à 85 p. 100 des fonds de production viennent de Radio-Canada. Mais théoriquement, lorsqu'ils produisent pour quelqu'un d'autre que Radio-Canada, ils peuvent appliquer des critères beaucoup plus commerciaux et leurs chances de rentrer dans leurs fonds deviennent bien meilleures. Mais le nombre d'émissions produites est extrêmement faible.

Lorsqu'ils produisent pour Radio-Canada, alors eux-mêmes sont très intéressés à produire des séries du genre *Chautauqua Girl* et qui a une saveur extrêmement canadienne. Lorsqu'on fait ce genre d'émissions, on ne cache pas les plaques d'immatriculation canadiennes, on ne cache pas le décor canadien, on ne change pas le style de production, on ne fait pas appel à des acteurs américains comme on le fait normalement lorsqu'on vise le marché américain. On produit vraiment pour un public canadien.

Si vous avez de la chance, vous gagnez sur tous les tableaux mais vous ne pouvez pas espérer que ce soit toujours le cas. Il y a des lois de probabilité très évidentes. Ainsi donc, lorsqu'ils produisent avec Radio-Canada, ils lui demandent d'apporter plus que le tiers. Ils vont nous demander d'apporter 40, ou 50 ou 60 p. 100 de l'investissement, si bien qu'ils n'auront à recouvrer qu'une très petite partie du tout sur le marché étranger. Le problème est là. À l'heure actuelle nous n'avons même pas les moyens d'apporter un tiers de l'investissement et lorsqu'on nous demande de verser jusqu'à 50 ou 60 p. 100, cela devient totalement impossible.

Nous reconnaissons que le risque encouru par les producteurs indépendants est supérieur lorsqu'ils travaillent pour nous en raison de la nature des émissions que nous voulons produire et qu'ils souhaitent produire lorsqu'ils travaillent pour nous.

M. Orlikow: En Grande-Bretagne, en Europe de l'ouest et au Japon, de même que dans les pays scandinaves, la télévision nationale produit ses propres émissions comme le faisait Radio-Canada jusqu'à récemment, dans une très large mesure. Au contraire, le plan cadre que l'on nous propose revient à couper dans le service public au profit des producteurs privés. Si tel est notre objectif—et il semble bien que oui—pensez-

[Texte]

really expect the corporation can reach the objective of broadcasting 80% Canadian content in the foreseeable future?

Mr. Juneau: In the blue book, in our strategy—and I have repeated that this morning—we have proposed to increase prime-time drama production by four hours, or four-and-a-half hours, a week in English. That would double what we are doing in that kind of production at the moment; in that kind of programming at the moment. If we double our production in that area, then we would not be subtracting from what our producers are doing. It would all be added production. Therefore we do not see any problem in doing that with independent private producers. We see a lot of advantages, because we think there is talent there. There is creative talent. There is business talent. There is energy, enthusiasm, a sense of enterprise. We think it would be good for the CBC and for Canadians.

But I do not think it would be good for Canadian broadcasting and for the CBC if we emptied the CBC from what it is doing at the moment and transferred all the creative work outside. I think it would make the CBC more and more bureaucratic. Also, I think we would have a very difficult time with our own people. Therefore we would be wasting a lot of our energies and your energies in battles between the people in the CBC and the people outside the CBC, and we would be wasting the next five years in that kind of quarrel or dispute. I do not think anybody would gain from it.

• 1225

Mr. Orlikow: It seemed to many people that this move to more private production was a move to make our broadcasting system much more similar to the American system in that, for example, it is expected that the development and expansion of pay-TV would provide a major impetus for the production of quality Canadian programming. But what we have seen is that... and this is not a time for recriminations, but the CRTC's decision to have a number of competing networks—at least two national and half a dozen regional systems—has really collapsed and now as of last week we are down to—and I am talking about English—two national systems. According to newspaper reports today, it is likely that we will see their amalgamation, so we will only have one system. Now, given that there will be no competition—and the reason that there will be no competition is that the market is not there—is not the next thing that is going to happen be that not only will there be no competition but the Canadian programming they were supposed to do will be the next thing...? They will come to the CRTC; they will come to government and say that the money is simply not there for them to do the kind of Canadian programming the CRTC asked them to do and which they agreed to do when they got their licences. That would mean a very substantial reduction, to say the least, in the kind of Canadian programming we have been hoping to get.

Mr. Juneau: Mr. Orlikow, Mr. Chairman, I strongly believe there is a role for private broadcasting in Canada, and that

[Traduction]

vous vraiment que Radio-Canada pourra atteindre dans un avenir prévisible 80 p. 100 de contenu canadien?

M. Juneau: Le livre bleu, notre stratégie—je l'ai répété ce matin—propose d'accroître la production de séries dramatiques diffusées aux heures de grande écoute de 4h00 ou 4h30 par semaine en anglais. Cela reviendrait à doubler le chiffre actuel dans ce secteur. Si nous doublons cette production, l'activité de nos producteurs indépendants ne sera pas réduite d'autant, ce seront des émissions nouvelles. Il n'y a donc pas de problème à faire appel aux producteurs privés indépendants, nous y voyons au contraire des avantages car ce sont des gens de talent. Ils ont le talent créateur, ils ont le talent commercial, ils ont l'énergie et l'enthousiasme, l'esprit d'entreprise. Ce serait une bonne chose pour Radio-Canada et pour les Canadiens.

Par contre, ce ne serait pas une bonne chose pour la télévision canadienne et Radio-Canada que de confier à l'extérieur tout le travail qui se fait actuellement chez nous. Radio-Canada deviendrait alors une organisation de plus en plus bureaucratique et nous ouvririons d'ailleurs de nombreux conflits avec notre propre personnel. Par conséquent, nous pourrions gaspiller beaucoup d'énergie, la nôtre et la vôtre dans des luttes entre les gens de Radio-Canada et ceux de l'extérieur, et nous perdriions les cinq prochaines années à nous disputer de la sorte. Je ne pense pas que qui que ce soit y gagnerait.

M. Orlikow: Il a semblé à bien des gens que ce changement vers une production privée était un changement qui devait rendre notre système de radiotélédiffusion bien semblable au système américain dans ce sens qu'on s'attend à ce que l'expansion et le développement de la télévision payante donnera un essor important à la production d'émissions canadiennes de qualité. Toutefois, nous avons vu que, ce n'est pas le moment de récriminer, mais la décision du CRTC d'avoir un certain nombre de réseaux concurrentiels—du moins des réseaux nationaux et une demi-douzaine de systèmes régionaux—s'est vraiment effondrée et depuis la semaine dernière nous en sommes maintenant—et je parle du réseau anglais—à deux systèmes nationaux. Selon les journaux aujourd'hui, il est probable qu'il y aura fusionnement, par conséquent nous n'aurons plus qu'un seul système. Étant donné qu'il n'y aura plus de concurrence—et la raison pour laquelle il n'y en aura pas c'est qu'il n'y a pas de marché—est-ce que maintenant qu'il n'y aura pas concurrence, la programmation canadienne ne sera pas la prochaine à...? On va s'adresser au CRTC, on va s'adresser au gouvernement pour dire qu'il n'y a pas d'argent pour la programmation canadienne que leur a demandé de faire le CRTC et qu'ils ont accepté de faire lorsqu'ils ont obtenu leurs licences. Cela signifie qu'il pourrait y avoir une réduction importante, c'est le moins qu'on puisse dire, dans le genre de programmation canadienne que nous espérons obtenir.

M. Juneau: Monsieur Orlikow, monsieur le président, je crois fermement que la radiotélédiffusion privée au Canada a

[Text]

they have a Canadian role and not only the responsibility for bringing in American programs. I believe that and I think the CBC itself would be weaker if there were not Canadian private broadcasters and pay-TV. But having said that, there is not the slightest doubt in my mind that the CBC has to remain the main force in Canadian broadcasting, if we want Canadian broadcasting. If we only want bottlers of foreign Coke, then it is easy. But if we want a strong Canadian broadcasting system, there is not the slightest doubt in my mind that the CBC remains the main hope by far.

The figure I was giving about the broadcast production fund, which was intended to be used 50% at least by private producers and 50% at the most by the CBC, turns out to have been used 85% by the CBC and 15% by the private broadcasters after about a year and one-half. I think that demonstrates my point. However, I think we have to be realistic about the cost of this kind of strategy.

Mr. Orlikow: Nothing I have said today or any other time should make anybody think I am downgrading the CBC. Of course, the CBC is and has to be the main producer of Canadian programming. I am concerned because I see replay in what is happening with pay-TV, with what happened with the private television stations and networks when they applied to the regulatory agency for their licences, and I go back to even before the CRTC. They made tremendous promises about what they would do in the way of drama, music, ballet—you name it, they were going to do it. Of course, they simply have not done it. It seems to me that the same thing is happening with pay-TV. Of course the private networks and the private stations are in business to make a profit, I do not question that, but it seems to me that there has to be on their part, and on the part of the regulatory agency, a lot more realism than there has been; otherwise, it makes a mockery of the whole system of regulating radio and TV.

• 1230

I have a couple of minutes left. You talked about producing programming in co-operation with the National Film Board. It seems to me that you have already had some considerable difficulties. The Film Board produced a program on Dr. Morgentaler. I think they thought they had an agreement with the CBC that the CBC would show that program. Then the CBC had second thoughts, apparently because they felt it was not quite balanced enough. But I have seen programs on the CBC, on *The Fifth Estate* or *The Journal*, that many people who are involved in that particular subject would argue, I am sure, were not very balanced. I am wondering about this co-operation between the Film Board and the CBC.

[Translation]

un rôle à jouer, qu'elle a un rôle canadien à jouer et non pas seulement la responsabilité de montrer des programmes américains. Je crois, et je crois que Radio-Canada elle-même serait plus faible s'il n'y avait pas de radiotélédiffuseurs privés et de télévision payante. Cela dit, cependant, il ne subsiste pas dans mon esprit le moindre doute que Radio-Canada doive demeurer la force principale dans la radiotélédiffusion canadienne, si nous voulons une radiotélédiffusion canadienne. Si nous voulons seulement mettre en bouteille du coke étranger, à ce moment-là c'est facile. Toutefois, si nous voulons un système de radiotélédiffusion canadien fort, je n'ai aucun doute que la société Radio-Canada reste jusqu'à maintenant notre principal espoir.

Les chiffres que je vous ai cités au sujet du fonds de développement de la production des émissions, qui devaient être utilisés à 50 p. 100 au moins par les producteurs privés et 50 p. 100 ou plus par Radio-Canada sont utilisés à 85 p. 100 par Radio-Canada et 15 p. 100 par les radiotélédiffuseurs privés, après un an et demi environ. Cela prouve bien ce que je vous dis. Cependant, je crois qu'il faut être réaliste au sujet des coûts de ce genre de stratégie.

M. Orlikow: Rien de ce que j'ai dit aujourd'hui ou sur les autres questions devra amener les gens à penser que je dévalorise Radio-Canada. Radio-Canada est et doit être évidemment le producteur principal des émissions canadiennes. Je suis inquiet car je vois se répéter ce qui s'est produit avec la télévision payante, ce qui s'est produit avec les stations et les réseaux de télévision privée lorsqu'ils ont fait une demande de permis à l'agence de réglementation. Et ça remonte à bien avant le CRTC. Ces gens avaient fait énormément de promesses quant aux spectacles qu'ils devaient faire en dramatique, musique, ballet—tout ce que vous voulez, ils devaient tout faire. Bien entendu, cela n'a tout simplement pas été fait. Or, il me semble que la même chose se produit pour ce qui est de la télévision payante. Bien entendu, les réseaux privés et les stations privées ont pour objectif de réaliser des bénéfices, je ne conteste pas cela, mais il me semble qu'ils doivent faire preuve d'un plus grand réalisme qu'auparavant, ainsi que l'organisme de réglementation d'ailleurs; sinon, on rit tout simplement au nez du système de réglementation de la radio et de la télévision.

Étant donné qu'il me reste quelques minutes, j'aimerais revenir à vos propos au sujet de la production d'émissions en collaboration avec l'Office national du film. À cet égard, il me semble que vous avez déjà rencontré des difficultés assez importantes. Ainsi par exemple, l'Office national du film a réalisé une émission sur le docteur Morgentaler. Je crois que cet organisme estimait avoir signé une attente avec Radio Canada, d'après laquelle le réseau diffuserait l'émission en question. Cependant, Radio Canada changea d'avis, apparemment parce que la société a estimé qu'elle n'était pas assez équilibrée. Toutefois, j'ai moi-même vu des émissions de la CBC dans le cadre de *The Fifth Estate* ou *The Journal*, où ceux qui ont participé maintiendraient certainement que la façon dont on a étudié le sujet n'était pas équilibrée. Je me

[Texte]

Mr. Juneau: Each program implies a judgment and ultimately the CBC is responsible for what it puts on the air. That certainly will apply to the co-operation between the Film Board and the CBC. On individual cases there will be disagreements on what the CBC puts on the air itself or what it buys or acquires from other producers.

Mr. Orlikow: Is the case I mentioned, the Morgentaler case, an isolated one? Are there more cases? If you cannot tell me today, can you come back on Thursday and tell me how many other cases there were, if any?

Mr. Juneau: I could give you statistics next Thursday, I think, that would show that in the last few years the CBC has improved and increased the programming of Film Board programs or films considerably. We now show, I think, in the area of one hour a month of Film Board programs on the English network and, I would think, probably 18 programs a year, approximately, on the French network... which is not quite but just about as much as the Film Board can produce for television. I can give you more precise figures next Thursday, if you want, but those would be pretty close to the reality.

Mr. Orlikow: If I could ask one last...

The Chairman: We have passed the time. We can come back on Thursday.

Merci infiniment, monsieur Juneau. Nous reprendrons cette session parce que je me rends compte qu'on en a fini des généralités et qu'on se dirige vers des sujets plus précis. Alors, à jeudi, 15 h 30. Merci. La séance est levée.

[Traduction]

pose donc des questions au sujet de cette collaboration entre l'Office national du film et Radio Canada.

M. Juneau: La diffusion de chaque émission repose sur le jugement qu'aura porté Radio Canada à son endroit car, en définitive, c'est le réseau qui est responsable de ce qui est diffusé. Cela vaut également certainement pour la collaboration entre l'Office national du film et le réseau. Dans certains cas, il y aura des divergences par rapport aux émissions diffusées par Radio Canada ou par rapport au matériel acheté d'autres producteurs.

M. Orlikow: L'exemple que je viens de vous donner, l'émission portant sur le docteur Morgentaler est-ce un cas isolé? Y a-t-il d'autres cas semblables? Si vous n'êtes pas en mesure de me répondre aujourd'hui, pourrez-vous revenir jeudi et m'indiquer alors combien d'autres cas analogues il y a eus?

M. Juneau: Jeudi prochain, je pourrai vous fournir des données indiquant que ces dernières années, Radio Canada a sensiblement augmenté sa diffusion d'émissions ou de films provenant de l'Office national du film. Je crois en effet qu'à l'heure actuelle, le réseau anglais diffuse environ une heure par mois d'émissions provenant de l'Office national du film et le réseau français, environ 18 émissions par année, ce qui ne correspond pas tout à fait à la production télévisuelle que peut fournir l'Office du film mais presque. Je pourrai vous donner des chiffres plus précis jeudi prochaine, si vous le voulez, mais ce que je viens de vous dire est assez fidèle à la réalité.

M. Orlikow: Si vous permettez, j'aimerais poser une dernière...

Le président: Nous avons dépassé l'heure. Il faudra revenir jeudi.

Thank you very very much, Mr. Juneau. We shall resume this meeting, because, I realize that we are through with generalities, and that we are now considering more specific subjects. We shall therefore reconvene on Thursday at 3.30 p.m. Thank you, this meeting is adjourned.

HOUSE OF COMMONS
 CHAMBRE DES COMMUNES
 Book Talk
 Série des livres
 K1A 0S9
 OTTAWA 4891, 71 rue
 Thursday, 17

Chairman: Mr. [Name]
 Canadian Government Publishing Centre
 Supply and Service Canada
 Ottawa, Ontario K1A 0S9

Communications and Culture

RESPECTING:

Main 4891-71, 71 rue Thursday, 17
 Canadian Broadcasting Corporation under
 COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

De la Société Radio-Canada:
 M. Pierre Lussier, Président;
 M. William T. Armstrong, Vice-président exécutif;
 M. Franklin Delaney, Premier vice-président;
 M. Denis Harvey, Vice-président du réseau anglais de télévision;
 M. Pierre Desroches, Vice-président du réseau français de télévision.

Second Edition 1984

1984, Ottawa, Canada

CHAMBRE DES COMMUNES
 Série des livres
 K1A 0S9
 OTTAWA 4891, 71 rue
 Thursday, 17

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main 4891-71, 71 rue Thursday, 17
 Canadian Broadcasting Corporation under
 COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

From the Canadian Broadcasting Corporation:
 Mr. Pierre Lussier, President;
 Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President;
 Mr. Franklin Delaney, Senior Vice-President;
 Mr. Denis Harvey, Vice-President, English Television Network;
 Mr. Pierre Desroches, Vice-President, French Television Network.

Second Edition 1984

1984, Ottawa, Canada



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Broadcasting Corporation:

Mr. Pierre Juneau, President;
Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President;
Mr. Franklin Delaney, Senior Vice-President;
Mr. Denis Harvey, Vice-President, English Television Network;
Mr. Pierre Desroches, Vice-President, French Television Network.

De la Société Radio-Canada:

M. Pierre Juneau, Président;
M. William T. Armstrong, Vice-président exécutif;
M. Franklin Delaney, Premier vice-président;
M. Denis Harvey, Vice-président du réseau anglais de télévision;
M. Pierre Desroches, Vice-président du réseau français de télévision.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, May 17, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 6

Le jeudi 17 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications and Culture

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 30, 35 and 40—
Canadian Broadcasting Corporation under
COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 30, 35 et 40—
Société Radio-Canada sous la rubrique
COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 17, 1984

(8)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:36 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Masters, Orlikow and Scott.

Alternates present: Mr. Vankoughnet.

Witnesses: From the Canadian Broadcasting Corporation: Mr. Pierre Juneau, President; Mr. Ron Fournier, Vice-President, Finance.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

On votes 30, 35 and 40—Canadian Broadcasting Corporation under COMMUNICATIONS.

Mr. Pierre Juneau made an opening statement and with Mr. Fournier, answered questions.

By unanimous consent, Mr. Scott tabled a study entitled "The Trivialization of Parliament: Television And The Canadian House of Commons".

At 5:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 17 MAI 1984

(8)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 15 h 36, sous la présidence de M. Masters (*vice-président*).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Masters, Orlikow, Scott.

Substitut présent: M. Vankoughnet.

Témoins: De la Société Radio-Canada: M. Pierre Juneau, président; M. Ron Fournier, vice-président des Finances.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1(3)*).

Crédits 30, 35 et 40 relatifs à la Société Radio-Canada, inscrits sous la rubrique COMMUNICATIONS.

M. Pierre Juneau fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et M. Fournier répondent aux questions.

Par consentement unanime, M. Scott dépose une étude intitulée «*The Trivialization of Parliament: Television and the Canadian House of Commons*».

A 17 h 12, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Thursday, May 17, 1984

• 1537

The Chairman: Good afternoon, everyone. We will now continue with our work on the Main Estimates, Votes 30, 35 and 40.

COMMUNICATIONS

C—Canadian Broadcasting Corporation

Vote 30—Payments to the Canadian Broadcasting Corporation for operating expenditures in providing a broadcasting service.....\$799,258,000

Vote 35—Payments to the Canadian Broadcasting Corporation for working capital.....\$4,700,000

Vote 40—Payments to the Canadian Broadcasting Corporation for capital expenditures in providing a broadcasting service.....\$91,777,000

The Chairman: We are pleased to welcome the President of the Canadian Broadcasting Corporation, Mr. Juneau. I will ask him, in making his prior remarks which I understand he would like to do today, to again introduce those with him, for our benefit. If you would please do that.

Mr. Pierre Juneau (President, Canadian Broadcasting Corporation): Yes, Mr. Chairman. We do not have our Toronto colleagues for the English Television Network with us today, because the Air Canada aircraft was having some electrical trouble. They could not leave Toronto. And Mr. Armstrong, our Executive Vice-President, is still ill.

We have here today Madam Marie Poulin, Assistant Vice-President for our regional programming, who replaces Mr. Doug Ward who is away; Mr. Franklin Delaney, Senior Vice-President, Pierre DesRoches, who is Vice-President of the French Television Network, and Dennis Townsend, whom I think you know.

The Chairman: Thank you.

Mr. Juneau: I have no introductory remarks, Mr. Chairman, but I would like to provide the information that was asked about last week. I said I would inquire and reply this week.

Mr. Vankoughnet was asking about the church service on June 17, at Adolphustown, Ontario. Unfortunately we will not be able to cover that event, Mr. Vankoughnet, and I am not sure I should tell you the reason. It is because all our equipment is required to cover the Liberal convention, which is a very demanding event from a technical point of view. All these events are quite a big job for us. However, we will be paying a lot of attention and giving a lot of coverage to the 200th Anniversary of Ontario.

As you know, the Queen will be visiting Ontario in the middle of July. We will be giving that event and all the visits of the Queen in Ontario considerable coverage. There are also

TÉMOIGNAGES

*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le jeudi 17 mai 1984

Le président: Bonjour. Nous reprenons l'étude du Budget principal, les crédits 30, 35 et 40.

COMMUNICATIONS

C—Société Radio-Canada

Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion.....\$799,258,000

Crédit 35—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement.....\$4,700,000

Crédit 40—Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion.....\$91,777,000

Le président: Nous avons l'honneur d'accueillir le président de la Société Radio-Canada, M. Juneau. Je crois savoir que M. Juneau veut faire quelques remarques préliminaires, mais je lui demanderais auparavant de nous présenter ses collaborateurs. Monsieur Juneau, vous avez la parole.

M. Pierre Juneau (président, Société Radio-Canada): Volontiers, monsieur le président. Nos collègues de Toronto du réseau anglais de télévision ne sont pas ici parce que l'avion d'Air Canada qui devait les amener, n'a pas pu quitter Toronto, en raison de difficultés techniques. M. Armstrong, le vice-président exécutif, est toujours malade.

Le vice-président adjoint pour la Programmation régionale, M^{me} Marie Poulin, qui remplace M. Doug Ward, qui est absent, est ici aujourd'hui. Sont ici également M. Franklin Delaney, vice-président principal, M. Pierre DesRoches, vice-président pour le réseau français de télévision, et M. Dennis Townsend, que vous connaissez.

Le président: Merci.

M. Juneau: Je n'ai pas d'exposé préliminaire, mais je voudrais vous donner les renseignements qu'on m'a demandés la semaine dernière, et que j'ai promis d'obtenir pour cette semaine.

M. Vankoughnet a posé une question au sujet du service religieux du 17 juin à Adolphustown, en Ontario. Malheureusement, M. Vankoughnet, nous ne retransmettrons pas ce service et j'hésite à vous donner des explications. En effet, tout notre matériel sera monopolisé par le Congrès libéral qui est un événement qui exige la mise en branle d'une énorme capacité technique. C'est le cas de tous les événements de ce genre. Toutefois, nous allons retransmettre beaucoup des célébrations qui auront lieu à l'occasion du 200^e anniversaire de la province d'Ontario.

Comme vous le savez, l'Ontario attend la visite de la Reine à la mi-juillet. Cet événement et tous les déplacements de la Reine en Ontario seront retransmis. En outre, il y a des

[Texte]

some special events related to the Queen's visit which we are now looking into and which I cannot refer to now because the plans are not definite and have not all been approved by Her Majesty.

• 1540

We will also be giving considerable coverage to the Queen's visit which is related, I think directly to the 200th anniversary of the United Empire Loyalists' arrival in New Brunswick.

We also did a one-hour program called *The Undaunted* on the subject of the arrival of the United Empire Loyalists in 1783. I think that the anniversary year was really 1983, rather than 1984, but there was that special event in Adolphustown.

Your question was useful in that respect. I think one interesting idea would be to re-program *The Undaunted* next fall. That could certainly be done. This is some of the coverage that we would have next fall in relation either to the 200th anniversary of Ontario or specifically the arrival of the United Empire Loyalists.

Mr. Chairman, there was a question by Mr. Gingras about some transmitters in the Abitibi region. Should I provide the answer, even though he is not here?

The Vice-Chairman: It might be useful to have it for the record, if you have it.

Mr. Juneau: In this document entitled *Canadian Broadcasting Corporation 1984-1985 Main Estimates*, Mr. Gingras had noted the reference to eight FM transmitters to replace transmitters belonging to our affiliate in that region and these are transmitters that we have built or will be building to provide a better coverage. The affiliate stays there. We maintain the affiliation with our affiliate in Abitibi in radio as in television.

However, as we do in many circumstances, we improve the coverage at our own cost sometimes. That is part of the contractual arrangement that we have with some of our affiliates. So these eight transmitters are in St-Jovite, L'Annonciation, La Tuque, Rivière-du-Loup, Timiskaming, Ville-Marie, Elk Lake and New Liskeard. They are not all in Abitibi.

Some of them are already built. The one in St-Jovite has been operating since May 8. The one in L'Annonciation since May 8. Others will be built this fiscal year and may not be in operation until the fall of 1985.

There was another question, Mr. Chairman, by Mr. Orlikow, about the refusal by the CBC to program a National Film Board film on Dr. Morgentaler. Mr. Orlikow asked whether that decision of the CBC meant that the co-operation with the National Film Board might be difficult to improve. I assured him that that was not the case and that I would give a report at this session on the co-operation that has gone on and is going on with the National Film Board, and more precisely the films that had been bought or indeed co-produced sometimes with the National Film Board. In 1982-1983, the CBC

[Traduction]

cérémonies spéciales à l'occasion de la visite de la Reine que nous envisageons de retransmettre, mais je ne puis pas vous en dire plus long pour l'instant car tout est encore à l'état de projet et Sa Majesté n'a pas encore donné son approbation.

Nous allons également retransmettre beaucoup d'émissions à l'occasion de la visite de la Reine qui marquera le 200^e anniversaire de l'arrivée au Nouveau-Brunswick des Loyalistes de l'Empire uni.

Nous avons eu une émission d'une heure intitulée *The Undaunted* sur l'arrivée des Loyalistes de l'Empire uni en 1783. L'année commémorative était à vrai dire 1983 et non pas 1984, mais il y a cette année cet événement spécial à Adolphustown.

Votre question suggère une possibilité intéressante, à savoir la présentation de nouveau, l'automne prochain, de l'émission *The Undaunted*. Nous pourrions certainement y songer car c'est une émission qui conviendrait très bien pour marquer le 200^e anniversaire de l'Ontario et plus précisément l'arrivée des Loyalistes de l'Empire uni.

Monsieur le président, M. Gingras a posé une question sur les émetteurs de la région de l'Abitibi. Je constate qu'il n'est pas ici, devrais-je répondre à sa question?

Le vice-président: Si vous avez la réponse, elle sera consignée au compte rendu, ce qui sera utile.

M. Juneau: Dans le document intitulé *Société Radio-Canada, Budget principal 1984-1985*, M. Gingras a fait remarquer que l'on envisageait de remplacer des émetteurs appartenant à notre affilié en Abitibi par huit émetteurs en MF. Ces émetteurs sont déjà érigés ou le seront pour améliorer la réception. La Société continue d'avoir la même affiliation avec notre affilié en Abitibi pour la radio comme pour la télévision.

Toutefois, comme c'est souvent le cas, nous améliorons la réception à nos propres frais parfois. Cela fait partie d'une entente contractuelle que nous avons avec certains de nos affiliés. Les huit émetteurs seront situés à Saint-Jovite, l'Annonciation, La Tuque, Rivière-du-Loup, Témiskamingue, Ville-Marie, au Lac Elk et à New Liskeard. On constatera qu'ils ne sont pas tous situés en Abitibi.

Certains sont déjà érigés et celui de Saint-Jovite est en exploitation depuis le 8 mai comme celui de l'Annonciation. D'autres seront construits au cours de l'exercice financier, mais ils ne seront pas en exploitation avant l'automne de 1985.

Monsieur le président, M. Orlikow a posé une question sur le refus de Radio-Canada de présenter le film de l'Office national du film sur le docteur Morgentaler. M. Orlikow demandait si cela pouvait être interprété comme un manque de coopération insurmontable entre Radio-Canada et l'Office national du film. Je puis le rassurer sur ce plan car j'entends rappeler ici la coopération qui a existé par le passé et qui se poursuit encore entre l'Office et Radio-Canada. Je dresserai en l'occurrence la liste des films qui ont été achetés ou encore coproduits par les deux organismes. En 1982-1983, le réseau

[Text]

English Television Network co-produced three films with the National Film Board and programmed another 15 films for a total of 18 films, but really 23, because one of these 18 productions included several episodes. So if you include all the episodes, that was 23 programs in 1982-1983. I think I had said 12, so it is much more. It is about double what I said.

• 1545

In 1983-1984, again on the English Television Network, three co-productions, 12 NFB productions, for a total of 15 productions or projects, but there again, some of those were series. Altogether there were 21 programs during 1983-1984. I think I mentioned 18, so it is a bit more than what I said.

Between the French Television Network of the CBC and the National Film Board, in 1982-1983, 40 NFB productions were shown on the CBC and in 1983-1984 39 productions—9 co-productions and 30 NFB productions. Several of those productions were series and, if you include all the episodes, it mounts up to 77 programs originating with the National Film Board in 1983-1984.

In 1984-1985, at this point, which is early in the year, on the English side, 18 projects, on the French side, 23 projects, but mounting to 46 if all the episodes are included.

That is all, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Juneau.

We were just a little bit late starting today and of course the Chair is always in the hands of the committee. What I hope might happen, but we can determine that later, is that we might still be able to conclude the meeting by five o'clock. However, that will depend upon the Members—how well they share their time and how well we use it. So having said that, I will begin the round of questioning with the Official Opposition. I am not sure whether it is Mr. Scott or Mr. Vankoughnet. Mr. Scott will begin.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman and Mr. President and members of the corporation. It is nice to see you back again. We will try to keep our questioning short and to the point. They are mainly clean-up items which we did not get a chance to ask you about last time.

One question that I was going to place last time, the other day, and which has been suggested to me by our colleague, Mr. Walter McLean from Waterloo, was the absence of any woman at the table on your first appearance.

Je suis très heureux de voir que Marie Poulin, directeur de la Radiotélévision régionale française, est ici aujourd'hui.

I wonder if you could outline for us, Mr. President, any of your plans for hiring women in senior management at the corporation. Do you have any plans for more people of the calibre of Marie Poulin?

Mr. Juneau: Mr. Chairman, Mr. Scott, Mr. McLean did not warn me that he would ask you to ask that question. It is quite by chance, I should say, that I invited Marie to join us today.

[Translation]

anglais de télévision de Radio-Canada a coproduit trois films avec l'Office national du film. Nous avons également présenté 15 autres films, soit un total de 18 films, mais étant donné que certains d'entre eux comportaient plusieurs épisodes, cela fait à vrai dire 23. En 1982-1983, en comptant tous les épisodes, il y a donc eu 23 émissions. La dernière fois, j'ai parlé de 12 émissions, mais c'est beaucoup plus, c'est près du double.

En 1983-1984, toujours au réseau anglais de télévision, il y a eu trois coproductions, et la présentation de 12 productions de l'Office. Au total, cela fait 15 émissions, mais une fois de plus, certaines productions étaient des séries. En 1983-1984, il y a donc eu 21 émissions. La dernière fois, j'ai dit 18, et on constate donc que c'est un peu plus.

Entre le réseau français de télévision et l'Office national du film, il y a eu neuf coproductions en 1982-1983. En outre, Radio-Canada a présenté 30 productions de l'Office national du film, pour un total de 39, cette année-là. Étant donné qu'il s'agissait parfois de séries, si on compte chacun des épisodes, cela fait 77 émissions avec la participation de l'Office national du film en 1983-1984.

En 1984-1985, cette année donc, il y a 18 projets du côté anglais et 23 projets du côté français. Avec tous les épisodes, cela fait 46 au total.

Monsieur le président, j'ai terminé.

Le vice-président: Merci, monsieur Juneau.

Nous avons commencé avec un peu de retard aujourd'hui et c'est pourquoi je tiens à vous consulter. J'espère que nous pourrons lever la séance à 17 heures comme prévu, mais cela reste encore à déterminer. Cela dépend des membres du Comité, de la répartition et de l'utilisation du temps qu'il nous reste. Cela dit, un membre de l'Opposition officielle commencera à poser les questions. Qui de M. Scott ou de M. Vankoughnet commencera? Monsieur Scott.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président, monsieur le président et messieurs les membres de la Société. Je suis heureux de vous revoir. Nous essayerons de poser des questions brèves et précises. Il s'agit de quelques questions que nous n'avons pas pu vous poser lors de la dernière réunion.

M. Walter McLean, de Waterloo, m'avait demandé de vous poser une question, lors de la dernière séance et je n'ai pas pu le faire. La dernière fois, en effet, il n'y avait pas de femmes à la table des témoins.

I am happy to see that Marie Poulin, French Regional Radio and Television Director is here with us today.

Monsieur le président, envisagez-vous éventuellement d'engager des femmes dans les cadres supérieurs de la Société? Avez-vous pressenti des gens ayant des compétences semblables à celles de Marie Poulin?

M. Juneau: Monsieur Scott, M. McLean ne m'a pas prévenu qu'il poserait cette question. C'est par hasard que j'ai demandé à Marie de nous accompagner aujourd'hui.

[Texte]

I am sure that the CBC could do better, but it is not doing badly in relation to senior positions for women. Two of our vice-presidents are women. They are not here today. One is Margaret Lyons, who is vice-president of all our radio operations on the English side and a very experienced broadcaster. We have just appointed, on Mrs. Lyons's recommendation, Donna Logan, as head of the information side of our English radio operations in Toronto. That was back only a week or so ago, I think. We have another woman vice-president at the corporate level, Madam Thérèse Sévigny, who is Vice-President, Communications. That is for what is sometimes called information services, or public relations. Mrs. Sévigny was president of an advertising agency before she joined us and has considerable experience in that field. At the vice-presidential level, that is where we are. Marie Poulin is assistant vice-president for all our regional operations—French, English, radio and television.

• 1550

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Would it be your hope, Mr. Juneau, to see more women involved at the corporate level in the CBC, to encourage women not only to be more prominent on air—we have a number of excellent examples in the corporation, both on radio and television—but behind the scenes?

Mr. Juneau: It certainly would. We intend to adopt a target system in the corporation, which would apply to every area of the corporation. Managers in the corporation would be accountable for their success in implementing or reaching those targets.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you. I will pass on your comments to Mr. McLean and, indeed, to our colleagues in the party who are placing a very real priority on the accession of women and their prominence, not only in your corporation but across the board in government.

May I come to television in the House of Commons, Mr. President? I raised this today by way of a statement urging a review of the televising of the House with an end objective of getting a somewhat more sparkling production or presentation befitting the kind of programming that Canadians are now coming to rely upon and depend upon. I think we have to bring the televising of the House into the 1980s. But it occurs to me that there are 44 federal ridings that get no House of Commons coverage at all, so we cannot really, truly call this a nationwide television service. My own view is that it is wrong to deprive those people who want that opportunity to see the House of Commons in action. I wonder if you have any thoughts on this.

Mr. Juneau: I agree with you that that is unfortunate. I would think it is due to the fact that the House of Commons service is one that was intended, from the start, to be provided through a satellite distribution system to cable systems. There are no transmitters involved to retransmit on the ground the signal that is received from the satellite. Therefore, where there is no cable system the service is not available to citizens.

[Traduction]

Je suis sûr que la société Radio-Canada pourrait encore améliorer les choses du point de vue de la nomination de femmes parmi ses cadres supérieurs. Deux de nos vice-présidents sont des femmes. Elles ne sont pas ici aujourd'hui, mais il s'agit de Margaret Lyons, vice-présidente pour toutes les émissions radiophoniques en langue anglaise et qui est un radiodiffuseur chevronné. Nous venons de nommer, sur recommandation de M^{me} Lyons, Donna Logan, chef de l'information pour la radio anglaise à Toronto. Cette nomination, toute récente, a eu lieu la semaine dernière. Il y a une autre femme qui occupe un poste de vice-président et c'est M^{me} Thérèse Sévigny, vice-présidente pour les communications. On décrit parfois ce poste comme services d'information ou relations publiques. M^{me} Sévigny était autrefois présidente d'une agence de publicité et elle a beaucoup d'expérience dans le domaine. Pour ce qui est des vice-présidents, Marie Poulin est vice-présidente adjointe pour la radio-télévision régionale en langue française et anglaise.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur Juneau, souhaitez-vous qu'il y ait plus de femmes parmi les cadres de Radio-Canada, souhaitez-vous encourager que les femmes aient un rôle plus grand non seulement à l'écran, car il y a des exemples édifiants à la Société, à la radio comme à la télévision, mais également derrière les décors?

M. Juneau: Tout à fait. La Société a l'intention d'adopter un système de cibles pour tous ces secteurs. Ainsi, la performance des cadres de la Société serait jugée d'après l'atteinte de ces cibles.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci. Je ferai part de vos réponses à M. McLean et également à nos collègues au parti qui accordent une priorité importante à l'accession des femmes à des postes-clés non seulement chez vous mais dans les autres administrations gouvernementales.

Monsieur le président, je voudrais aborder la question de la télévision à la Chambre des communes. Aujourd'hui, je vous exhorte à revoir toute la question de la télévision des débats de la Chambre des communes pour rendre plus attrayante cette émission, c'est-à-dire pour que les Canadiens puissent désormais compter sur une émission de qualité à cet égard. Je pense qu'il faut que la retransmission des débats de la Chambre des communes soit mise à la page. Je constate que dans 44 circonscriptions fédérales, les débats de la Chambre des communes ne sont pas retransmis si bien que l'on ne peut pas parler à cet égard d'un service télévisé à l'échelle de la nation. À mon avis, c'est une erreur que de priver ces Canadiens de l'occasion de voir la Chambre des communes en action. Qu'en pensez-vous?

M. Juneau: Tout comme vous, je pense que c'est tout à fait malheureux, mais je pense que cela s'explique du fait que les débats de la Chambre des communes devaient au départ être diffusés par les sociétés de câblodiffusion via satellite. Il n'y a pas d'émetteurs qui retransmettent au sol les signaux reçus par satellite et, par conséquent, dans les régions où il n'y a pas de câblodiffusion, cette émission n'est pas retransmise. Je ne me

[Text]

I did not realize that there were so many ridings that were affected.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Not only are they deprived through . . . the regular cable system, but you also have to be on a converter . . .

Mr. Juneau: Yes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): —to receive the CBC channel from the House of Commons. Does this concern you? Would you, as president of the corporation, like to see the CBC service distributed indeed nationally, indeed on more of a priority basis than it would appear you have been giving it now?

The basis for that question, sir, is that the 1980 application for the CRTC licence foresaw the program's developing through three phases. Phase one is about what we have now. Phase two would include "short feature items on the rules and procedures of the House, the duties of its officers, other explanatory items, plus fuller but equally factual openings and closings of the daily proceedings". We have not seen anything yet of phase two, let alone phase three. I am just wondering why you have been holding back on introducing phase two of the television service.

Also, there is that other question I asked you: Would you like to see it, indeed, as a national service?

• 1555

Mr. Juneau: If I may start with the last question first, and then come back to the other one. The last question is one that has to do with distribution. I do not know how effective the CBC can be in extending the service. There was never any thought on the part of Parliament, or government that provides the fund, or the CBC, I think, to set up a system of transmitters or a distribution system on the ground at public cost to distribute the signal further. I think it was always thought that the signal would be put on the satellite and it could be picked up by cable systems. I think at the time everybody considered it was a very good idea to at least do that, which was a great improvement on *Hansard*. If there are cable companies where the signal is available, but is not being picked up, I guess we could all join our efforts to persuade those cable companies—directly or through the CRTC—to do better. If it is a matter of the converter service not being technically available, there again the CRTC may be able to do something, at least, to persuade the cable companies to improve their system technically so that the converter services is at least available. Then the next stage is to persuade the public to buy the converter. Where there is no cable service at all, I really do not know what we could do, what even Parliament or the CRTC or the CBC could do because it would mean finding some means of distribution on the ground, and that could be very, very expensive. That is the distribution side of it and I will certainly look into this to see what role we could play to improve the situation, if indeed there is a role we could play.

[Translation]

rendais pas compte que tant de circonscriptions étaient dans ce cas.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Il n'y a pas seulement le fait qu'il faille être relié au câble mais également dans certains cas, il faut un convertisseur . . .

M. Juneau: Je sais.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): . . . pour recevoir les débats de la Chambre des communes transmis par Radio-Canada. Est-ce que cela vous inquiète? À titre de président de la Société, voudriez-vous que ce service de Radio-Canada soit un service national, qu'on en fasse une priorité, ce qui ne semble pas avoir été le cas jusqu'à présent?

Quand on a déposé une demande de permis au CRTC en 1980, trois phases étaient prévues. La première comportait le service que nous obtenons actuellement. Dans la deuxième, on offrirait «de courts documentaires sur les règles et les procédures de la Chambre, les responsabilités des fonctionnaires de la Chambre et d'autres explications, outre un résumé complet, quotidien, à l'ouverture et à la clôture des débats». Si la phase deux n'a pas encore été concrétisée, que dire de la phase trois. Je me demande pourquoi on n'a pas concrétisé cette phase deux.

Je voudrais vous demander autre chose: pensez-vous que ce service devrait être offert partout au Canada?

M. Juneau: Si vous me le permettez, j'aimerais commencer par la première question, pour revenir à l'autre par la suite. La dernière question porte sur la distribution. Je ne sais dans quelle mesure Radio-Canada pourrait élargir de façon efficace le système. Ni le Parlement, ni le gouvernement qui verse les fonds, ni Radio-Canada n'ont, je pense, déjà envisagé d'installer, à même les deniers publics, un réseau d'émetteurs ou un système de distribution au sol pour pouvoir mieux distribuer le signal. Je pense qu'il a toujours été prévu de transmettre le signal par voie de satellite afin que les systèmes de câbles puissent le capter. Je pense qu'à l'époque tout le monde avait pensé que c'était une bonne idée de faire au moins cela, ce qui était une nette amélioration par rapport au *Hansard*. S'il existe dans certaines régions des sociétés de câbles qui pourraient capter le signal mais qui ne le font pas, je suppose que nous pourrions tous faire notre possible pour essayer de convaincre les responsables de ces sociétés, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du CRTC, de faire mieux. Si le problème, c'est que la technologie nécessaire pour assurer un service de convertisseur n'existe pas dans certaines localités, le CRTC pourrait peut-être là encore faire quelque chose, au moins essayer de convaincre les responsables des sociétés de câbles d'améliorer leur système sur le plan technique, afin de permettre un service de convertisseur. La prochaine étape sera alors de convaincre les gens d'acheter des convertisseurs. Et là où il n'y a pas du tout de service de câbles, je ne vois vraiment pas ce que nous, ni même le Parlement, le CRTC ou Radio-Canada, pourrions faire, car cela signifierait qu'il faudrait essayer de trouver un système de distribution au sol, ce qui pourrait être extrêmement coûteux. Voilà donc pour ce qui est de l'aspect distribution de la chose, et je m'engage à me

[Texte]

On the content itself, you referred to the first phase and the second phase. What I remember, and what I have been told after I joined the CBC, is that there was a large amount of opposition to the very idea of the second phase. Some Members of Parliament, I was told, were concerned that this would give the CBC an editorial role concerning what was going on in the House. While some hon. Members may have welcomed that kind of programming, I am told there was a fair amount of reticence if not opposition. I think the idea was dropped by the CBC and the CBC has stuck to the signal that the House itself provides.

An hon. Member: Yes.

Mr. Juneau: Now, whether it would be a good idea to go forward, I think my own view, and I think my colleagues on the board would share this view, would be that we should be there to help the Members of the House to go as far as they intend to in presenting their activities to the public, but that we should be quite careful not to add to our editorial responsibility, not to take on any editorial responsibility. That would be my personal view. I agreed that it is a bit different from the idea behind the so called second phase that was broached a few years ago.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Well perhaps, Mr. Chairman, the suggestion that we have put forward to the Speaker that he take some initiatives on a tripartisan approach and re-evaluate the technical success of the House of Commons and, perhaps, its distribution and its political significance... In that connection, Mr. Chairman, may I just take a moment before I briefly come to the last point and pass to my colleagues. I believe this is in order, I have checked it out with the Clerk of the Committee and also mentioned it briefly to Mr. Gourd, as the chairman of this committee.

• 1600

While we are on this subject with the president of the CBC, I wonder if we could have the committee's permission to table the only existing study paper on television in the Canadian House of Commons.

Just to prove that this is not in any way a partisan attempt, I would point out that this very excellent paper is the work of Mr. Peter O'Malley, who was the former media chief to New Democratic Party Leader Ed Broadbent. In any event, the committee and other members of Parliament, and I am sure the CBC, might be interested in reading Mr. O'Malley's excellent work and stimulating thoughts, and I would ask, Mr. Chairman, if we could have the committee's permission to table it.

[Traduction]

renseigner pour voir quel rôle, s'il en est un, nous pourrions jouer pour améliorer la situation.

Au sujet du contenu lui-même, vous avez fait état des première et deuxième phases. Si je me fie à ma mémoire et à ce que l'on m'a dit après mon arrivée à Radio-Canada, il y avait beaucoup de gens qui s'opposaient à l'idée même de la deuxième phase. D'après ce qu'on m'a rapporté, certains députés auraient craint que cela eût donné à Radio-Canada un rôle de commentateur sur les activités de la Chambre. Certains députés auraient peut-être applaudi ce genre de programmation, mais on m'a fait savoir qu'il y avait une certaine réticence, pour ne pas dire opposition, à l'endroit de cette idée. Je pense que l'idée a été abandonnée par Radio-Canada et que la Société s'en est tenue au signal que la Chambre produit elle-même.

Une voix: Oui.

M. Juneau: Quant à la question de savoir s'il serait bon de pousser plus avant dans cette direction, je pense pour ma part, et je crois que mes collègues au conseil d'administration seraient d'accord avec moi là-dessus, que notre rôle devrait être d'aider les députés à aller aussi loin qu'ils le veulent pour présenter leurs activités au public, mais que nous devrions veiller à ne pas amplifier notre responsabilité de rédacteur, de réalisateur, à ne pas assumer un rôle de commentateur. Voilà ce que je pense personnellement. Je conviens, cependant, que cela diffère un peu de l'idée qui a été à l'origine de ladite deuxième phase qui a été entamée il y a quelques années.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le président, peut-être que la proposition que nous avons soumise à l'Orateur, lui demandant de respecter une approche tripartite et de réévaluer la réussite technique de la Chambre des communes et, peut-être, sa distribution et sa signification politique... A ce sujet, monsieur le président, me permettriez-vous de dire quelques mots avant de passer à mon dernier point pour ensuite céder la parole à mes collègues. Je pense que ce que je me propose de faire serait tout à fait indiqué. J'ai déjà vérifié auprès du greffier du Comité et j'en ai également brièvement parlé avec M. Gourd, qui préside le Comité.

Puisque nous discutons justement de cette question avec le président de Radio-Canada, je me demande si le Comité serait disposé à me permettre de déposer le seul document d'étude sur la télévision à la Chambre des communes canadienne qui a été produit à ce jour.

Et pour vous prouver qu'il ne s'agit pas ici d'une tactique partisane, je signalerais que cet excellent document a été préparé par un certain Peter O'Malley, l'ancien responsable des relations avec les médias du chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent. Les membres du Comité, d'autres députés et, j'en suis certain, les gens de Radio-Canada accueilleraient avec plaisir la possibilité de lire l'excellent travail et les idées très stimulantes de M. O'Malley, et c'est pourquoi, monsieur le président, je me permets de demander la permission du Comité de déposer ce document ici.

[Text]

Mr. Burghardt: Just on a point of order, what is the paper about, again?

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): The paper is entitled *The Trivialization of Parliament: Television and the Canadian House of Commons*; but it is a full, definitive study, and the only one I know of which actually talks about the history of television in Parliament and where we could go from here.

I think this is the kind of thing, Mr. President, you and I have been discussing.

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I have just one other matter; and this was raised, Mr. President, by my colleague from Vancouver Centre, Miss Pat Carney, who received a letter from a very upset constituent to the effect that the CBC is running advertisements for the South African Krugerrand. This is at a time when even one of our major chartered banks, the Toronto-Dominion, has committed not to deal with the Republic of South Africa. It is not this government's policy, as I understand it, to deal with South Africa in trade or any other matters. Miss Carney and her constituents and I would like to know why the CBC is promoting South African currency in this sense.

Mr. Juneau: We have received a few letters on this matter, and I have now answered those letters, Mr. Scott. The policy of the CBC is not to carry advertisements for securities that come under the regulation of the security commissions in the various provinces. As far as fluctuating values are concerned, that is the only policy in the corporation that excludes any kind of securities. Coins and other real values, although they fluctuate, are not excluded by the CBC policy.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): No matter which country is involved.

Mr. Juneau: We do not see why the CBC should regulate a matter that is not regulated by law or by a duly established regulatory body in the country. There are many products of South Africa that are allowed in this country quite legally; that are transacted; that are bought and sold. They are not illegal. We do not see why the CBC should, because of some political or moral views that we may have, decide that a particular product, because it originates in a certain country, should not be sold. For instance, it is legal to sell and advertise wine on television. There is South African wine. Should we decide that we are not going to allow advertisements of South African wines? Some people in the CBC may not like the policies of South Africa, or the policies of many other countries, for that matter. Are we going to exclude advertisements from countries whose policies we do not agree with? The Parliament of Canada has made no such decision.

[Translation]

M. Burghardt: J'invoque le Règlement. Pourriez-vous nous dire de nouveau sur quoi porte le document?

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Le document a pour titre «*The Trivialization of Parliament: Television and the Canadian House of Commons*». Il s'agit d'une étude exhaustive, la seule que je connaisse, qui traite de l'histoire de la télévision au Parlement et des orientations envisageables pour l'avenir.

Je pense, monsieur le président, que c'est de ce genre de choses que nous avons discuté, vous et moi.

Des voix: D'accord.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'en arrive maintenant à ma dernière question, qui concerne un problème qui a été soulevé, monsieur le président, par mon collègue de Vancouver-Centre, M^{me} Pat Carney, qui a reçu une lettre d'un commettant très irrité qui lui explique que Radio-Canada est en train de faire passer des annonces pour le Krugerrand sud-africain, et ce lorsqu'une de nos principales banques à charte, la Banque Toronto-Dominion, vient de s'engager à ne pas faire affaires avec la République sud-africaine. Il me semble d'ailleurs que la politique de l'actuel gouvernement c'est de refuser d'entretenir toute relation avec l'Afrique du Sud, qu'elles soient commerciales ou autres. M^{me} Carney, ses commettants et moi-même aimerions savoir pourquoi Radio-Canada a choisi de faire la promotion de la monnaie sud-africaine.

M. Juneau: Nous avons reçu quelques lettres là-dessus, et j'y ai répondu, monsieur Scott. La politique de Radio-Canada c'est de ne pas passer d'annonces pour des valeurs qui relèvent des règlements des commissions des valeurs des différentes provinces. Pour ce qui est des valeurs fluctuantes, il s'agit là de la seule politique de la Société qui exclut des valeurs. Les pièces de monnaie et d'autres valeurs réelles, bien qu'elles fluctuent, ne sont pas exclues par la politique de Radio-Canada.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Quel que soit le pays dont il s'agit.

M. Juneau: Nous ne voyons pas pourquoi Radio-Canada devrait réglementer quelque chose qui n'est pas réglementé par la loi ni par un quelconque organisme investi d'un pouvoir de réglementation. Il existe de nombreux produits en provenance d'Afrique du Sud qui sont achetés et vendus de façon tout à fait légale au Canada. Ces produits ne sont pas illégaux. Nous ne voyons pas pourquoi Radio-Canada devrait, à cause de certaines opinions politiques ou morales que nous pourrions avoir, décider qu'un certain produit ne devrait pas être vendu ici simplement parce qu'il provient d'un pays donné. Par exemple, il est tout à fait légal de vendre et de faire de la publicité pour le vin à la télévision. L'Afrique du Sud produit certains vins. Devrait-on interdire toute publicité pour des vins sud-africains? Certains employés de Radio-Canada ne sont peut-être pas d'accord avec les politiques de l'Afrique du Sud, ou avec celles de nombreux autres pays. Mais allons-nous interdire les annonces de pays dont nous ne sommes pas d'accord avec les politiques? Le Parlement canadien n'a pris aucune décision du genre.

[Texte]

• 1605

The other argument that was mentioned in some letters I have received . . . Indeed, an editorial in a daily newspaper used that other argument, which is totally different; namely, that it is a fluctuating value and that buyers or consumers would buy it in the hope that it is going to be worth more and then they find six months later that the price of gold or gold coins has gone down. The same thing takes place for real estate. You can buy real estate in the city today and six months from now it will be of less value.

We really do not think it is a valid reason for us to interfere with this kind of practice.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. President.

Mr. Chairman, I believe, just as a final moment of our time, Mr. Vankoughnet does have a response or a question to the president based on his earlier comments.

Mr. Vankoughnet: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Juneau, I appreciate very much your getting back to me on the question I raised previously, and I would just like to comment on some of the remarks you made.

Of course it is regrettable that you are not going to be able to cover that particular event, but I am sure the people who are conducting the church service and so on will understand.

Mr. Harvey, I think, previously mentioned that you are currently in negotiation with an independent firm to make a documentary on the Loyalists. I am wondering if that will be into the area because other significant events are taking place this year; for example, the visit of Her Majesty the Queen to open the Loyalist Parkway west of Kingston. Also, every year there is a church service, Hay Bay church service. The church was built in 1792 and these are quite historical events relating to the original permanent settlement of Ontario in 1784.

That brings me to the point you made that the major migration was in 1783. That may be true to a point, but in Ontario the migration came to this part of Canada in 1784—the upper St. Lawrence, the Bay of Quinte and the Niagara area. That is why we are celebrating our bicentennial in Ontario this year. It is very significant and I would ask that you try to cover some of these specific events at some point during the year. I would hope that this documentary you are working on would take that into account.

I would like also to say that there is a re-enactment of the landing of the Mohawk Indians in May of each year. This year it will be on May 27 in the Bay of Quinte. Of course, that is related to the original landing in 1784 of the Mohawks who were Loyalists.

[Traduction]

L'autre argument qui a été mentionné dans certaines lettres que j'ai reçues . . . L'éditorial d'un quotidien a d'ailleurs utilisé cet autre argument, qui est tout à fait différent, et qui dit qu'il s'agit d'une valeur fluctuante et que les acheteurs ou les consommateurs l'achèteraient dans l'espoir qu'elle prendrait de la valeur, mais qu'ils découvrirait peut-être six mois plus tard que le prix de l'or ou des pièces en or a baissé. La même chose se passe du côté de l'immobilier. Vous pouvez très bien vous acheter une propriété en ville aujourd'hui pour découvrir six mois plus tard qu'elle vaut moins.

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse là d'une raison valable pour nous immiscer là-dedans, avec ce genre de pratique.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président.

Je pense que pour conclure, M. Vankoughnet a une réponse ou une question pour le président, fondée sur les commentaires qu'il a faits tout à l'heure.

M. Vankoughnet: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Juneau, je vous suis reconnaissant de revenir à la question que j'ai souflée tout à l'heure, et je me bornerai à faire quelques commentaires au sujet de certaines des remarques que vous avez faites.

Il est bien sûr regrettable que vous ne puissiez couvrir cet événement, mais je suis certain que les personnes qui organisent la cérémonie religieuse comprendront.

Il me semble avoir tout à l'heure entendu M. Harvey dire que vous étiez en train de négocier avec une société indépendante pour la réalisation d'un documentaire sur les Loyalistes. Je me demande si cela va se faire dans la même région, car un certain nombre d'autres événements importants sont prévus pour cette année. Par exemple, Sa Majesté la Reine va venir ouvrir le *Loyalist Parkway* à l'ouest de Kingston. Par ailleurs, chaque année, il y a un service religieux à Hay Bay. L'église où cela se déroule a été construite en 1792 et il y a toutes sortes d'événements à caractère historique qui vont être organisés pour marquer l'anniversaire de la fondation de la colonie originale permanente de l'Ontario en 1784.

Cela m'amène à quelque chose que vous avez dit tout à l'heure, notamment que la grosse migration s'était faite en 1783. Cela est peut-être vrai jusqu'à un certain point, mais en Ontario, la migration dans cette partie du Canada s'est faite en 1784, et je parle ici du Haut Saint-Laurent, de la Baie de Quinte et de la région du Niagara. C'est pourquoi nous célébrons notre bicentenaire en Ontario cette année. Cela est très important, et c'est pourquoi je vous demanderai d'essayer de couvrir un certain nombre des événements qui sont prévus pour l'année. J'espère que le documentaire auquel vous travaillez va tenir compte de tout cela.

J'aimerais souligner par ailleurs qu'en mai de chaque année on reconstitue l'arrivée des Indiens mohawks. Cette année, cela se passera le 27 mai à la Baie de Quinte. Cela a bien sûr un rapport avec le premier débarquement des Mohawks, qui étaient des Loyalistes, en 1784.

[Text]

So it is a very historical time in this particular area.

What concerns me when you mention the program *The Undaunted* is that unfortunately it was shown on a regional basis and it was not shown last fall in the Kingston area although it was shown in Ottawa. So perhaps this could be addressed. I appreciate the fact that these are independent stations and they do have some discretion in their programming, but I would ask that that be taken into consideration when this programming, as you suggest, may well come back this fall.

I would like to hear your comments on the progress being made on this documentary you are currently negotiating.

Mr. Juneau: I think I can say right now that any event of significance related to the Queen's visit is most likely to be covered. I will look into that myself.

The Undaunted was probably not shown in the Kingston area, as you say, because it is an affiliated station and they may have decided not to carry it, but I think it would be quite appropriate to show the film again and this time we will see to it that it is shown in the Kingston area.

On the documentary, I am afraid that I cannot be too precise about that. Unfortunately, as I mentioned, Mr. Harvey could not be here this afternoon. To be quite frank with you, I am not sure that it is... Mr. Harvey was speaking from memory on Tuesday. I am not sure it is related to Ontario and whether it is related indeed to New Brunswick, but I will find out about that and let you know.

• 1610

Mr. Vankoughnet: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: We will now turn to the government side for questions, and Mr. Bockstael, I believe, will lead off.

Mr. Bockstael: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le président, madame Poulin, messieurs les témoins, je suis content d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous poser quelques questions.

When the Minister of Communications released his policy for CBC, requiring that 80% of the prime-time programming would be Canadian content by 1987, you will recall that the privately-owned affiliates immediately expressed that this was not going to work, that increased Canadian content would mean a loss in viewers, and therefore a loss in revenue. You, yourself, were optimistic that the fears of the affiliates could be allayed. It is only seven months down the road in a three-year projection, so I do not know if you have garnered any evidence that their fears can be allayed. Do you remain optimistic that things are going to work out well in that line, sir?

[Translation]

Ce sera une période de célébrations historiques dans cette région.

Vous avez fait état de l'émission *The Undaunted*, mais malheureusement celle-ci n'a été diffusée que dans certaines régions. Elle n'a pas été diffusée par le réseau de la région de Kingston l'automne dernier, malgré le fait que les gens d'Ottawa aient pu la voir. Il serait peut-être possible de faire quelque chose pour corriger le problème. Je comprends qu'il s'agit de stations indépendantes qui ont un certain pouvoir sur leur programmation, mais je vous demanderais de veiller à ce qu'il soit davantage tenu compte de cela si ces émissions sont diffusées de nouveau à l'automne.

Enfin, pourriez-vous me renseigner au sujet des progrès réalisés relativement à ce documentaire que vous êtes en train de négocier?

M. Juneau: Je puis tout de suite vous dire que tout événement important rattaché à la visite de la Reine aura de fortes chances d'être couvert. Je vais moi-même y voir.

Pour ce qui est de l'émission *The Undaunted*, celle-ci n'a probablement pas été diffusée dans la région de Kingston parce que, comme vous l'avez dit, la station qui est responsable de cette localité est une station affiliée et que celle-ci a très bien pu décider de ne pas la retransmettre. Mais je pense que ce serait une bonne idée de programmer le film une nouvelle fois, et cette fois-ci, nous ferons le nécessaire pour que l'émission soit diffusée dans la région de Kingston.

Pour ce qui est du documentaire, j'ai bien peur de ne pouvoir vous renseigner. Malheureusement, M. Harvey n'a pas pu venir cet après-midi. Pour parler franchement, je ne suis pas certain que... Mardi, M. Harvey parlait de mémoire. Je ne sais si cela concerne l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick. Je me renseignerai et je vous le ferai savoir.

M. Vankoughnet: Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Nous allons maintenant passer aux députés libéraux, et c'est, je pense, M. Bockstael qui va commencer.

M. Bockstael: Merci, monsieur le président.

Mr. President, Madame Poulin, gentlemen, I am very pleased today to have the opportunity of asking you a few questions.

Lorsque le ministre des Communications a annoncé sa politique pour Radio-Canada, exigeant que le contenu canadien des émissions diffusées pendant les heures de grande écoute atteigne 80 p. 100 d'ici l'année 1987, vous vous souviendrez que les stations affiliées privées ont immédiatement réagi en disant que cela ne fonctionnerait pas, qu'une augmentation du contenu canadien amènerait une baisse du taux d'écoute et, partant, des revenus. Vous étiez vous-même optimiste et vous pensiez qu'il serait possible d'apaiser les craintes des sociétés affiliées. Nous n'en sommes encore qu'au septième mois d'un programme devant être échelonné sur trois ans. Alors, je ne sais pas si vous avez pu recueillir des preuves

[Texte]

Mr. Juneau: Well, Mr. Bockstael, I met with the affiliates during that period on two different occasions, at least two different occasions, and I did not detect strong opposition. I did not detect very strong concern either. Certainly the matter was mentioned. It was also raised in the press, but usually by members of the press more than by the station owners themselves.

I would grant you that, yes, there was some concern. Certainly the matter has not been brought to me by them since then. It does not seem to have become a greater concern. I will be meeting with them again at our annual meeting in Toronto next month and I suppose the matter may be broached then. I do not think the matter has developed into any form of crisis, anywhere near what could be called a crisis. It is, no doubt, a question of conversation.

There has been some talk . . . very little with me, but some talk with me and some talk with my officials on the part of at least one station that is considering leaving the CBC, disaffiliating from the CBC, and becoming a totally independent station. But there are not very many like that. I only know of one at the moment.

Mr. Bockstael: I see, thank you.

I note in your submission, and I am sure it is a fact, that a great many of our citizens look upon CBC as a single entity. It really has such an astonishing diversity; there is such a range of services it has to offer. In that light, I see a certain parallel with other Crown corporations, like Canadian citizens expected Air Canada to give service and maintain lines that are not as lucrative as others. We did the same with the CNR with passenger trains and freight trains and branch lines, and so forth. So when we see in your report on page 10 that you fully asserted the Corporation's overall accountability to the Parliament of Canada, all the time guaranteeing the independence in programming matters, and we recognize that, we have sometimes been witness to that very fact. You talked about your five-year capital plan, and, if I understood you correctly on Tuesday, it is going to be published in the near future. Is that correct?

Mr. Juneau: I did not say that it would be published.

Mr. Bockstael: It would be completed or . . .

Mr. Juneau: It will be completed this summer, yes.

• 1615

Mr. Bockstael: I see. One of the things you referred to is reducing operating costs. I guess in the world scene today we all talk about greater productivity, reduced costs, reducing deficits and becoming more competitive. You were explaining in support of your budget that you would have greater

[Traduction]

qu'il sera possible d'apaiser leurs craintes. Sur ce plan, êtes-vous toujours aussi optimiste, monsieur?

M. Juneau: Monsieur Bockstael, pendant cette période, j'ai rencontré les administrateurs des sociétés affiliées à deux reprises, et je n'y avais pas décelé d'opposition farouche. Je n'ai pas non plus eu l'impression qu'ils en étaient très préoccupés. La question a bien sûr été mentionnée. Il en a également été question dans la presse, mais en règle générale ce fut sur l'initiative des journalistes et non des propriétaires des stations eux-mêmes.

Certaines personnes en étaient préoccupées, je vous l'accorde, mais aucune d'entre elles ne m'en a reparlé depuis. Il semblerait que la question ne soit pas devenue plus inquiétante à leurs yeux. Je vais les rencontrer de nouveau le mois prochain lors de notre réunion annuelle à Toronto, et je suppose que la question sera soulevée. Mais je ne pense pas que l'on puisse parler de crise ou d'autre chose qui pourrait éventuellement être qualifié de crise. Mais il s'agit, certes, d'un sujet de conversation.

Il y a eu certaines discussions, très peu avec moi, mais les représentants d'au moins une station qui envisage de se désaffilier de Radio-Canada et de devenir une station pleinement indépendante sont venus discuter un peu avec moi et avec mes subalternes. Mais il n'y a pas beaucoup de cas comme celui-là. Je n'en connais d'ailleurs qu'un seul pour l'instant.

M. Bockstael: Je vois. Merci.

Vous dites dans votre mémoire, et je suis certain que c'est un fait, qu'un grand nombre de citoyens perçoivent Radio-Canada comme étant une seule entité. Or, la Société offre une diversité des plus étonnantes. Elle offre une gamme de services si diversifiés. À cause de cela, je vois un certain parallèle entre votre société et d'autres sociétés de la Couronne. Si l'on prend Air Canada, par exemple, les citoyens canadiens s'étaient attendus à ce que la société maintienne certains services et certains trajets qui rapportaient moins que d'autres. Nous pourrions dire la même chose du CN, avec ses trains pour passagers, ses trains de marchandises, ses lignes secondaires, etc. Vous dites à la page 10 de votre rapport que le conseil d'administration a affirmé pleinement l'imputabilité globale de la Société à l'égard du Parlement, tout en garantissant l'indépendance du secteur de leur programmation, et nous devons avouer avoir déjà été témoins d'exemples de cela. Vous avez parlé de votre plan de dépenses en capital quinquennal et, si j'ai bien compris ce que vous avez dit mardi, ce plan devra être publié sous peu. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Juneau: Je n'ai pas dit qu'il allait être publié.

M. Bockstael: Mais qu'il serait terminé ou . . .

M. Juneau: Oui, il sera terminé cet été.

M. Bockstael: Je vois. Vous avez parlé, entre autres, de réduire les frais d'exploitation. Je suppose qu'aujourd'hui on parle un peu partout dans le monde d'augmenter la productivité, de réduire les coûts et les déficits et de devenir plus concurrentiels. Lorsque vous expliquiez votre budget, vous

[Text]

difficulty, unless there were more funding, in carrying out the replacement of equipment on a planned basis, and of course, replacing equipment on a planned basis is sound business.

One of the remarks was that you wanted to put aside the myth that CBC operates in a Cadillac form of operation. I guess I cannot qualify that when you compare it with American corporations, but the perception in my riding and of a lot of Canadian people is that it always takes more personnel, more equipment and more time to get things done by the CBC as compared with other... There is no other truly national TV; I am talking only about TV. When we are here on the Hill, we see a great deal more personnel, more trucks, more trailers and things for the same production, and when we are in our regions, the same applies. When you go to a production, there is more of CBC to put out the same kind of reporting. You can then turn to CTV and see the same program, or somewhat the same. Now, specialists will tell you the lighting on the CBC was better; the angles were better; maybe the production was better. But this is a perception, and I want to know so I can tell my electors what justifies this or that they are wrong in this perception.

We recently had a report that when we talk about special events—and you have a whole list of very important special events—those who are preparing the logistics for these special events say: Well, there were five people from Global who came, and there are three or four other small stations that appeared to make the arrangements, but there were 30 from CBC who came. When we decided to allocate space, CBC had to have three times as much space in the arena, the stadium or auditorium than the others.

So I am just trying to put this into perspective when you say you are not operating a Cadillac operation, but by contrast with the other Canadian operations... Maybe it is because more is expected of you. If you will recall, my preface said Air Canada, CN and many others are expected to do more, but could you elaborate on that?

Mr. Juneau: Yes. I cannot give you a total report, an exhaustive picture or response, but I can give you a few facts related to this question, which is certainly a problem for the president of the CBC.

First, I would say I would never attempt to demonstrate that the CBC is never excessive in anything it does. There are obviously cases where we should be doing better. However, I guess the first thing to take into account is that, if you take the CTV network, for instance, it operates only in one language: English. It does not operate in radio. The CBC operates in English and in French in television; it operates in English and

[Translation]

disiez que vous auriez encore davantage de mal, à moins qu'on vous fournisse davantage de fonds, à remplacer votre matériel de façon planifiée, et le remplacement de matériel de façon planifiée est bien sûr une bonne pratique de gestion.

Vous avez dit de votre part que vous vouliez effacer ce mythe selon lequel Radio-Canada est une société Cadillac. Je suppose que cela ne tient pas si l'on compare la situation de votre société avec celle de sociétés américaines semblables, mais l'idée qu'ont beaucoup de gens dans ma circonscription et de beaucoup de Canadiens, c'est qu'il faut toujours plus de personnel, plus de matériel et plus de temps pour faire faire quelque chose par Radio-Canada plutôt que par une autre... Il n'existe aucune autre télévision qui soit véritablement nationale, et je ne parle ici que de la télévision. Lorsque nous sommes ici sur la Colline, nous voyons beaucoup plus de personnel, de camions, de remorques, etc., qui sont là pour la même émission, et il en est de même lorsque nous sommes dans nos régions. Lorsqu'une émission est produite par Radio-Canada, il y a tellement plus de choses sur place. Vous pouvez ensuite changer votre poste pour suivre la même émission, ou à peu près la même, mais cette fois-ci produite par CTV. Les spécialistes vous diront bien sûr que l'éclairage, les mouvements de caméra et peut-être même la production étaient meilleurs dans l'émission de Radio-Canada. N'empêche, les gens se font une idée de Radio-Canada, et j'aimerais savoir ce qu'il en est exactement, afin que je puisse dire à mes électeurs que c'est exact, mais que c'est tout à fait justifié, ou alors qu'ils ont tout à fait tort.

Nous avons récemment vu un rapport où il a été dit que dans le cas d'événements spéciaux—et vous avez toute une liste d'événements très spéciaux—ceux qui sont chargés de l'aspect logistique disent: On a eu cinq personnes de Global, et trois ou quatre représentants d'autres petites stations, mais il y en a bien une trentaine qui sont venus pour Radio-Canada. Lorsqu'on doit distribuer les espaces, Radio-Canada doit disposer de trois fois plus de place que les autres dans le stade ou l'auditorium.

Vous dites que votre Société n'est pas une société Cadillac, mais j'essaie de mettre les choses en perspective, car si l'on vous compare à d'autres sociétés canadiennes... peut-être est-ce parce que l'on attend beaucoup plus de vous. Vous vous souviendrez que j'ai dit tout à l'heure, en guise de préface à ma question, que les Canadiens s'attendaient à ce qu'Air Canada, le CN et beaucoup d'autres fassent davantage eux aussi. Mais qu'en pensez-vous?

M. Juneau: Je ne puis pas vous donner un rapport d'ensemble, ni une réponse ou un tableau exhaustif. Je puis cependant vous relater un certain nombre de faits portant sur cette question, qui constituent évidemment un problème pour le président de Radio-Canada.

Tout d'abord, je dirais que je n'essaierais jamais de démontrer que Radio-Canada ne s'adonne jamais à des excès dans le cadre des projets que la Société entreprend. Il y a évidemment certains cas où nous devrions essayer de faire mieux. Quoi qu'il en soit, si vous prenez le réseau CTV, par exemple, il ne faut pas oublier que celui-ci ne fonctionne que dans une seule langue, notamment l'anglais. Par ailleurs, ce réseau ne fait rien

[Texte]

in French in radio. CTV does have, as such, regional stations; it is a relatively small operations on Charles Street in Toronto. All the members of the CTV network are independent companies and they operate under their own names.

• 1620

So, for instance, when it is said that the CBC has so many people at a convention—take the last Conservative convention or the upcoming Liberal convention—I would suggest that sometimes to be fair to the CBC when people hear things like the number of CBC people at a convention, that they go a little further and inquire about the people, besides those who represent CTV, how many people there are for CJOH in Ottawa, how many people are there for BCTV in Vancouver, how many people there are from CFTO in Toronto, how many people there are for all the other CTV stations across the country. Once you have done that little inquiry—I guess this is not the proper circumstance to take any bets—but it would be a big risk to bet that there would be at least as many people representing all those stations than there would be to represent the whole of the CBC, including the four radio networks operating in English and French and the two television networks, Radio Canada International which broadcasts in—I do not know—50 countries or so and in 11 languages, and the north which broadcasts in seven native languages.

I do not think we have more people or not many more people than would be there to represent all the CTV complex with all their . . . We have all those local stations to ourselves. As a matter of fact, we have more than CTV, again, operating in two languages.

Let me give you another fact which would prompt some more attentive investigation when this matter comes up. Now, the attitude on the CBC when this matter comes up is to be a bit careful about volunteering the information as to how many CBC people there are, because we have been knocked on this so often and we constantly are knocked on this; but I have come to the point now whether I should not boast about the service that the CBC is providing, because that is what some of the other media are doing.

In this instance, at the Conservative convention *The Citizen* in Ottawa boasted that it had something like 76 representatives there. It was on the first page of *The Citizen*. So I am not prepared to say that we are always as careful and productive as we should be. We are trying to be, but I think there should be an attempt to be a bit more fair to the CBC and to look at the difference between the CBC and other media and also compare really . . .

Now there is one case that we have got to look into. It is the size of our crews; it is a problem that is particularly threatening to the CBC, because all Members of Parliament are constantly interviewed by CBC crews, and I guess there are sometimes occasions where our crews do seem a little larger than they need to be, but I think there is an effort that is going on in that respect too.

[Traduction]

du côté de la radio. La société Radio-Canada, quant à elle, travaille en anglais et en français tant pour la télévision que pour la radio. La société CTV a des stations régionales. Son siège, rue Charles à Toronto, est assez petit. Tous les membres du réseau CTV sont des sociétés indépendantes qui travaillent sous leur propre nom.

Par conséquent, lorsque d'aucuns disent que Radio-Canada a envoyé X nombre de personnes à un congrès—et il suffit de prendre le dernier congrès des Conservateurs ou le prochain congrès des Libéraux—je pense que pour être juste envers Radio-Canada, lorsque les gens parlent par exemple du nombre de représentants de Radio-Canada à un congrès, on ferait mieux d'aller un peu plus loin et de se renseigner sur le nombre de personnes qui y étaient pour le compte du réseau CTV, de CJOH, à Ottawa, de BCTV de Vancouver, de CFTO de Toronto, et de toutes les autres stations du réseau CTV éparpillées dans le pays. Une fois terminée, cette petite enquête—je suppose que ce n'est pas ici l'endroit idéal pour faire des paris, mais ce serait très risqué de parier qu'il n'y aurait pas au moins autant de représentants de toutes ces stations que l'ensemble de Radio-Canada, y compris les quatre réseaux radiophoniques en anglais et en français et les deux stations de télévision, Radio-Canada international qui diffuse dans—je ne sais pas exactement—peut-être 50 pays et dans 11 langues, ainsi que le réseau du nord qui diffuse dans sept langues autochtones.

Je ne pense pas qu'il y aurait plus ou beaucoup plus de gens pour le compte de Radio-Canada que pour l'ensemble du réseau CTV avec tous ces . . . Nous avons toutes ces stations locales. D'ailleurs, nous en avons plus que le réseau CTV, et là encore, nous travaillons dans les deux langues.

Permettez-moi de vous fournir encore une autre donnée qui mériterait que vous vous y penchiez si jamais vous faites enquête là-dessus. Lorsque cette question est soulevée, les gens de Radio-Canada hésitent beaucoup à dire combien d'employés de Radio-Canada il y a, car on nous critique souvent à ce sujet. Mais j'en suis arrivé à me demander si je ne devrais pas me vanter du service qu'assure Radio-Canada, car c'est ce que font un certain nombre des autres média.

Le Citizen, d'Ottawa, s'est vanté d'avoir envoyé quelque 76 représentants au congrès des Conservateurs. La nouvelle a fait la une du journal. Et c'est pourquoi je ne suis pas prêt à dire que nous sommes toujours aussi prudents et productifs que nous devrions l'être. Nous faisons notre possible, mais je pense qu'il faudrait que les gens essaient d'être un peu plus justes envers Radio-Canada et voient un peu ce qui différencie Radio-Canada des autres média . . .

Il y a une question sur laquelle nous devons nous pencher, soit la taille de nos équipes. Il s'agit là d'un problème qui menace tout particulièrement Radio-Canada, car tous les députés se font sans cesse interviewer par des équipes de Radio-Canada, et je suppose qu'il arrive que nos équipes soient plus nombreuses qu'elles ne devraient l'être. Mais je pense qu'on est en train de faire des efforts sur ce plan-là également.

[Text]

Mr. Bockstael: Just supplemental to that, Mr. Chairman and Mr. President. Is it due to employment agreements? I can recall back in Winnipeg being at a form of an interview and everyone was waiting around because an extension had to be moved, but they had to wait for the electrician to move it because no one else could pick up an extension and move it over three feet. Is that part of the union agreements or employment agreements with people?

Mr. Juneau: Well, I do not want to use such an occasion to put the blame on unions, but I guess we have to look at our union agreements very carefully and see whether we could come to some more reasonable arrangements with the unions. We have the problem now of converting our film crews to ENG crews. You may not be familiar with the fact that it takes fewer people to operate an ENG unit than a film unit, a film crew. So that does represent a bit of a problem because it does mean a reduction in crews and also a change from one union to another union. There are problems of that kind.

Mr. Bockstael: I want to leave some time for Mr. Kelly, but at the risk of being very local, you gave up the Winnipeg site, the old St. Paul's College site so, that the National Research could build there. Is the CBC planning to find another location, because the present site on Portage Avenue is gradually being overtaken for parking, and the old church they use for producing is being overtaken by the growth of the University of Winnipeg? Is there any program for developing regional facilities in Winnipeg?

• 1625

Mr. Juneau: We sold our site to the National Research Council because our preference is to stay where we are. Our television accommodation, studios, and so on in Winnipeg are really inadequate, but we have enough space on the studios on that site, and we think it would be more economical than moving the whole operation somewhere else. That is why we accepted the proposal to sell the other site which we had.

Mr. Bockstael: I see. Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Bockstael. We have approximately four minutes, Mr. Kelly, if you would like to begin—four minutes and fifteen seconds.

Mr. Kelly: An hour and a half ago he leaned over and said to me, I will just be five minutes.

Mr. Chairman, on behalf of all the people who live in those 40-odd ridings that do not receive televised sittings of the House, may I urge you to proceed cautiously with the introduction of such a service.

Mr. Juneau: I would like to understand better . . .

Mr. Kelly: At least from the comments from my constituents, question zoo is not exactly the most popular program on television these days. I am looking at—is it the summary of the Main Estimates? Mr. Chairman, do you have this in front of you? Let us talk money for a while. Vote 30 on the first page,

[Translation]

M. Bockstael: Une question supplémentaire. Cela est-il imputable aux accords que vous négociez avec vos employés? Je me souviens d'une entrevue à Winnipeg: une rallonge devait être déplacée, mais tout le monde attendait l'arrivée de l'électricien, car personne d'autre ne pouvait ramasser la rallonge et la déplacer de trois pieds. La taille des équipes relève-t-elle d'ententes avec les syndicats ou de contrats d'embauche?

M. Juneau: Je ne voudrais pas utiliser pareille tribune pour jeter le blâme sur les syndicats, mais je pense que nous devrions examiner de très près les accords que nous négocions avec les syndicats et voir si nous ne pourrions pas en arriver à un accommodement plus raisonnable. À l'heure actuelle, nous avons le problème de recycler nos équipes de caméra en équipes de journalisme électronique ou JE. Vous l'ignorez peut-être, mais une unité de JE demande moins de personnel qu'une unité caméra. Cela crée un petit problème, car il faudra réduire les équipes et changer de syndicat. Il y a donc des problèmes de ce genre-là également.

M. Bockstael: J'aimerais laisser un peu de temps à M. Kelly, mais, au risque de faire très esprit de clocher, il me semble que vous avez cédé l'emplacement à Winnipeg, au vieux collège Saint-Paul, afin que le Conseil national des recherches puisse s'y faire construire des locaux. La Société Radio-Canada envisage-t-elle de trouver un autre endroit, étant donné que l'emplacement actuel, sur l'avenue Portage, est utilisé de plus en plus comme stationnement et que la vieille église qui servait auparavant à la production d'émissions doit être cédée à cause de l'expansion de l'Université de Winnipeg? Envisage-t-on d'avoir des installations régionales à Winnipeg?

M. Juneau: Nous avons vendu notre emplacement au Conseil national de recherches parce que nous préférons rester où nous sommes. Nos studios de télévision à Winnipeg ne suffisent pas vraiment, mais nous avons assez d'espace sur cet emplacement et nous pensons qu'il est préférable d'y rester que de déménager. Voilà pourquoi nous avons accepté de vendre ce que nous possédions ailleurs.

M. Bockstael: Je vois. Merci.

Le vice-président: Merci, monsieur Bockstael. Monsieur Kelly, il reste environ quatre minutes 15 secondes, dont vous disposez.

M. Kelly: Il y a une heure et demie, il s'est tourné vers moi pour me dire qu'il n'en avait que pour cinq minutes.

Monsieur le président, au nom des gens qui vivent dans les quelque 40 circonscriptions qui ne reçoivent pas la retransmission des débats de la Chambre des communes, je vous exhorte à être prudent si vous envisagez de leur offrir ce service.

M. Juneau: Je comprends mal . . .

M. Kelly: D'après les remarques que me font mes électeurs, on parle d'un zoo qui n'est pas l'émission la plus populaire ces temps-ci. J'ai sous les yeux le document que vous avez distribué. S'agit-il du résumé du budget principal? Monsieur le président, l'avez-vous sous les yeux? Je voudrais discuter de

[Texte]

your operating expenditures have risen by 8.2%, and you note that the actual increases in operating expenditures fall within the 6% and 5% inflation guidelines, is that correct? The difference between 6% and 5%, and the 8.2%, may be attributed to revenue shortfall. Is that also correct?

Mr. Juneau: That is true, yes, not only to that though. I would say it is also attributable to other factors. Perhaps I could ask our Vice-President of Finance to comment on your question. Or, maybe you want to complete your question, and then we can comment.

Mr. Kelly: Essentially, the estimates were prepared in accordance with the 6% and 5% inflation guidelines, and I assume that any increases in your expenditures fell within the 6% and 5%. Is that correct?

Mr. R. Fournier (Vice-President, Finance, Canadian Broadcasting Corporation): Yes.

Mr. Kelly: And the difference then between 6% and 5% and 8.2% flows from the revenue shortfall?

Mr. Fournier: That is right.

Mr. Kelly: Why? Why do you have a revenue shortfall?

Mr. Fournier: The revenue shortfall was a special appropriated amount that was given to us in light of the fact that we were experiencing the downturn in the economy... We were losing substantial revenues because of decreasing advertising, because of lack of moneys in the private sector. So the Treasury Board felt that, given the decrease in revenues, they had to give us a special allocation for that particular purpose, which we now have to repay, now that we are on the upswing again.

Mr. Kelly: Was the advertising income based on the market share of the audience? Did your market share drop as well?

Mr. Juneau: I do not think the market share dropped, but when business is slower, advertisers reduce their advertising budgets, and so they buy less. In 1982-1983, all the broadcasters experienced a considerable loss in revenue.

• 1630

Mr. Kelly: So this is a characteristic of all television, radio stations and networks across Canada was it not?

Mr. Fournier: I guess it is what was being experienced in the economy at that time. All companies were suffering from revenue shortfalls, sale shortfalls; the CBC was not protected from that downturn.

Mr. Kelly: Was there no effort to trim your sales accordingly then, to keep your operating expenditure increases down around 2% or 3% so that the total fell within the 6 and 5 guidelines?

Mr. Fournier: There certainly was.

[Traduction]

quelques chiffres. À la première page, on constate que le crédit 30, vos dépenses d'exploitation, a augmenté de 8.2 p. 100, mais vous faites remarquer que cette augmentation respecte la limite des 6 et 5 p. 100 imposée pour combattre l'inflation, n'est-ce pas? La différence entre les 6 et 5 p. 100, et ces 8.2 p. 100, s'expliquerait par une baisse de recettes. Est-ce que je me trompe?

M. Juneau: Non. Mais ce n'est pas tout. Il y a d'autres facteurs, et je vais demander à notre vice-président des finances de répondre à votre question. Peut-être voulez-vous cependant poser encore quelques questions, et ensuite nous y répondrons.

M. Kelly: On a donc préparé ces prévisions budgétaires en respectant les directives des 6 et 5 p. 100 pour lutter contre l'inflation, et je présume donc que cette augmentation de dépenses les respecte. C'est cela, n'est-ce pas?

M. R. Fournier (vice-président, Finances, Société Radio-Canada): Oui.

M. Kelly: La différence entre les 6 et 5 p. 100 et les 8.2 p. 100 que nous constatons ici s'expliquerait par une baisse de recettes, n'est-ce pas?

M. Fournier: C'est cela.

M. Kelly: Et pourquoi en est-il ainsi?

M. Fournier: Nous avons reçu, de façon tout à fait extraordinaire, une somme qui a été affectée à cause du recul que subissait l'économie. En effet, nous avons des pertes de revenus importantes parce que les publicitaires, le secteur privé, dépensaient moins. Constatant cela, le Conseil du Trésor a estimé qu'il nous fallait une affectation de crédits spéciale qu'il nous faut maintenant rembourser, étant donné que nous sommes en période de reprise.

M. Kelly: Est-ce que vos revenus tirés de la publicité étaient tributaires de votre part de l'auditoire? Est-ce que votre part du marché a subi un recul également?

M. Juneau: Je ne pense pas, mais quand les affaires tournent plus lentement, les commanditaires réduisent leur budget de publicité, et c'est ainsi qu'en 1982-1983, tous les radiodiffuseurs ont subi d'énormes pertes de revenus.

M. Kelly: Est-ce que cela est général? Tous les réseaux, toutes les stations de radiotélévision au Canada étaient logés à la même enseigne n'est-ce pas?

M. Fournier: Je suppose que c'était la conjoncture à l'époque. Tous les radiodiffuseurs faisaient face à des diminutions d'un revenu, à une baisse des ventes. La Société Radio-Canada n'a pas fait exception.

M. Kelly: N'avez-vous pas essayé de réduire vos dépenses d'exploitation, de maintenir l'augmentation à 2 ou 3 p. 100 si bien qu'au total vous respectiez les directives de 6 et 5 p. 100?

M. Fournier: Effectivement, nous avons essayé.

[Text]

Mr. Kelly: The major critics of Crown corporations argue that this is one of the weaknesses of Crown corporations; that they do not respond, in the same way that their counterparts would in private industry, by cutting back on services or expenses; that they can go to the public treasury and compensate for those shortfalls.

Mr. Juneau: Yes, if we compensated revenue shortfalls, we would reduce our operations to about \$150 million a year from where they are now, if we limited ourselves to our commercial earnings.

Mr. Kelly: What would that have meant in terms of the delivery of services?

Mr. Juneau: It would mean the destruction of the CBC. The CBC has never been financed from commercial revenue and certainly could not be financed from commercial revenue.

Mr. Kelly: In Vote 35 . . .

The Vice-Chairman: Excuse me, Mr. Kelly, your time is just about used up. I will allow you one last question.

Mr. Kelly: Okay. In Vote 35 I notice the estimates are \$4.7 million for 1984-1985, and in 1983-1984 those same estimates for working capital were \$12 million plus, so there has been a sizable decline. Is that correct?

Mr. Fournier: Yes, but it is accumulative. The working capital is a very mathematical calculation. It is the difference once one subtracts current liabilities from current assets. It is an accumulative pot that you either build up or decrease from a given base. Another way of looking at it is short-term financing. If you were purely a private sector type operation, it is a line of credit on a bank.

Mr. Kelly: Are you are saying that you do not need as much this year?

Mr. Fournier: No, what this says is that our line of credit has gone up by \$4.7 million. I believe our total base now is in the order of \$60 million or so. This is strictly in addition.

Mr. Juneau: It is really an account, Mr. Kelly.

Mr. Kelly: Well, I do not handle the family finances.

Mr. Juneau: It is an account to which we can charge productions while they are being produced, and after they have been produced, until they are actually used. When they are actually used on the network, French or English, then this revolving account is paid back and the production is charged to our operating budget. So it is really a revolving fund.

Mr. Kelly: Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you. Perhaps we can pursue that on the second round.

Mr. Orlikow, for the New Democratic Party please.

Mr. Orlikow: Mr. Juneau, you talked about the CBC's plans to increase Canadian content on prime time. Do you have any estimates of what that will mean in terms of local or regional

[Translation]

M. Kelly: Quand on critique les sociétés de la Couronne on dit que c'est là une de leur faiblesse. Ces sociétés ne répondent pas de la même façon que les sociétés du secteur privé en réduisant les services ou les dépenses quand il le faut. Elles ont toujours la possibilité de compter sur les deniers publics pour compenser.

M. Juneau: C'est un fait, mais pour compenser nos baisses de revenu, il nous aurait fallu réduire notre exploitation de 150 millions de dollars par année et cela du seul point de vue de nos gains commerciaux.

M. Kelly: Qu'est-ce que cela aurait significé pour les services?

M. Juneau: Pour la Société Radio-Canada, cela aurait été le coup de grâce car jamais elle n'a compté sur ces recettes commerciales pour son financement; ce serait impossible de toute façon.

M. Kelly: Au crédit 35 . . .

Le vice-président: Monsieur Kelly, votre temps est pour ainsi dire écoulé, mais vous avez droit à une dernière question.

M. Kelly: Merci. Au crédit 35, je remarque qu'on prévoit 4,7 millions de dollars en 1984-1985 alors qu'en 1983-1984, on imputait au Fonds de roulement plus de 12 millions de dollars, ce qui signifie une baisse appréciable.

M. Fournier: Ce poste est cumulatif. Le Fonds de roulement est calculé selon une formule mathématique. On fait la différence entre le passif courant et l'actif courant. Il s'agit donc d'un poste cumulatif qui est extensible à partir d'une certaine base. Il s'agit de financement à court terme. Si notre société était une société privée, cela pourrait être considéré comme une marge de crédit à la banque.

M. Kelly: Voulez-vous dire que cette année vous n'aurez pas besoin d'autant d'argent?

M. Fournier: Non, cela signifie que notre marge de crédit a augmenté de 4,7 millions de dollars cette année, et je pense qu'au total nous pouvons compter sur quelque 60 millions de dollars. C'est purement cumulatif.

M. Juneau: Il s'agit d'un compte tout simplement, monsieur Kelly.

M. Kelly: Ce n'est pas moi qui m'occupe des finances de la famille.

M. Juneau: Il s'agit d'un compte auquel on peut imputer des productions en cours et par la suite, tant qu'elles ne sont pas utilisées. Quand les réseaux français ou anglais les utilisent, nous remboursons cet argent à ce fonds renouvelable et les coûts de production sont imputés à notre budget d'exploitation. Il s'agit d'un fonds renouvelable.

M. Kelly: Merci.

Le vice-président: Nous pourrions continuer au deuxième tour.

Monsieur Orlikow, du parti néo-démocrate, allez-y.

M. Orlikow: Monsieur Juneau, vous avez dit que la Société Radio-Canada envisageait d'augmenter le contenu des émissions canadiennes présentées aux heures de grande écoute.

[Texte]

production as compared to production at the main centres, which are Montreal and Toronto? There is a feeling in many parts of Canada, outside of Montreal and Toronto, that they are increasingly getting the short end of the stick, both in radio and TV.

• 1635

Mr. Juneau: I would like to refer you to the list of services at the beginning of my presentation yesterday, where you have the cost of the network, English and French, and the cost of the regional operations in radio and television, English and French. I think if you look at the figures there, you will notice that the cost of our regional operations, at the moment, is quite high and represents about a third of what the networks are costing us. So I do not think Canada, as a country, is not performing well in this respect. I think if you go to Great Britain or France, or countries like that, you will see that we are doing more, I think, in terms of regional operations in radio and television than they are doing in almost any other country. I would welcome a very precise comparison.

The next thing is that we are making an effort to increase the participation of the regions in network programming—as you know, there are two forms of regional broadcasting, there is regional production for regional programming and there is regional production for network programming. In radio, I think well over 50% of network programming comes from the regions across the country. In television, of course, it is not as high, but there are important productions that are coming from the regions—*The Beachcombers* is produced out of Vancouver, for instance—and we are trying to increase regional participation in network programming.

Mr. Orlikow: I recognize the difficulties in terms of television. The question I am going to ask you now is not based on any complaints I have had from people in Winnipeg. I am mostly here, I am only in Winnipeg on the weekends, but I note, for example, that the CBC symphony orchestra, in Winnipeg, has been discontinued, and I have heard some questions about there being less drama produced—I am talking about radio—in Winnipeg. I am just wondering whether those are aberrations or whether that is part of a trend across the country.

Mr. Juneau: I can promise you that that is not part of a trend. If there is a trend, it will be in the other direction. If you like, we can provide you with a detailed report, so let me do that.

Mr. Orlikow: As I say, I have not had any complaints, but as to the CBC orchestra in Winnipeg, which operated for many, many, many years, within the last year certainly it has been announced that it is finished. I am sure that that is a pretty big blow to serious music in Winnipeg, because I assume that many of the musicians in the Winnipeg Symphony Orchestra also were involved in the CBC orchestra.

Mr. Juneau: I am afraid I am not totally familiar with the question of the relationship between the CBC and the Win-

[Traduction]

Savez-vous ce que cela signifiera en matière de production locale ou régionale par rapport à la production des grands centres, Montréal et Toronto, par exemple? Dans de nombreuses régions du Canada, à l'extérieur de Montréal et de Toronto, beaucoup pensent qu'en matière de radio et de télévision ils sont mis de plus en plus à la portion congrue.

M. Juneau: J'aimerais vous renvoyer à la liste de services énumérés au début de mon exposé d'hier où figurent le coût du réseau, anglais et français, et le coût des opérations régionales de la radio et de la télévision en anglais et en français. Si vous regardez ces chiffres, vous remarquerez que le coût de nos opérations régionales, pour le moment, est très élevé et représente environ un tiers de ce que les réseaux nous coûtent. Je ne pense donc pas que la performance du Canada en tant que pays à cet égard soit mauvaise. Si vous allez en Grande-Bretagne ou en France ou dans des pays de ce genre, vous constaterez que nous faisons plus que pratiquement tout autre pays en matière de radio et de télévision régionales. Une comparaison précise ne me déplairait pas.

Ensuite, nous faisons un effort pour accroître la participation des régions à la programmation du réseau—comme vous le savez, il y a deux formes de radiodiffusion régionale, il y a la production régionale pour la programmation régionale et il y a la production régionale pour la programmation du réseau. Dans le secteur de la radio, je crois que plus de 50 p. 100 de la programmation du réseau vient des régions. Dans le secteur de la télévision, bien entendu, ce n'est pas aussi élevé, mais il y a d'importantes productions qui viennent des régions—*The Beachcombers* est produit à Vancouver, par exemple—et nous essayons d'accroître la participation régionale à la programmation du réseau.

M. Orlikow: J'admets les difficultés pour la télévision. La question que je vais maintenant vous poser ne découle pas de plaintes m'ayant été communiquées par des Winnipegois. Je suis pour la plupart du temps ici, je ne passe à Winnipeg que les weekends, mais je remarque, par exemple, qu'il n'y a plus d'orchestre symphonique de Radio-Canada à Winnipeg, et j'ai entendu parler de l'éventualité d'une réduction de la production de pièces de théâtre—je parle de la radio—à Winnipeg. Je me demande simplement s'il s'agit d'une aberration ou si c'est une tendance.

M. Juneau: Je peux vous assurer que ce n'est pas une tendance. S'il y a une tendance, elle va dans l'autre sens. Si vous le voulez, nous pourrions vous fournir un rapport détaillé.

M. Orlikow: Je le répète, je n'ai pas entendu de plaintes, mais en ce qui concerne l'orchestre de Radio-Canada à Winnipeg qui existait depuis de très nombreuses années, il a été annoncé que ce serait sa dernière année. Je suis certain que c'est un très dur coup pour la musique sérieuse à Winnipeg, car je suppose que nombre des musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg jouaient également dans l'orchestre de Radio-Canada.

M. Juneau: Je crains n'être pas très très au fait des rapports entre Radio-Canada et l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

[Text]

nipeg Symphony Orchestra. I can look into it, if you want me to. Again, I would like to repeat that there will not be a reduction in our regional operations, either for regional consumption or for network consumption. I cannot promise, for the same reasons that we were discussing Tuesday, that there will be a large increase, but there should not be any decrease. There may be individual programs that will be discontinued but, on the whole, there will not be a decrease in our regional operation.

Mr. Orlikow: Could I ask you to look into the question of whether there could be more flexibility at the regional centres?

• 1640

I nearly always watch the CBC national television news, but on occasion I have watched the CTV news, and I have noticed that not on the national but on their local in Winnipeg—I can only talk about Winnipeg—which follows their national very frequently they will carry a clip from Ottawa. If a Manitoba Member of Parliament has raised a question or something, they will carry that on their local news in Winnipeg. I have never seen that on the CBC network. I do not know whether that is specifically . . .

Mr. Juneau: On the regional news program?

Mr. Orlikow: The news that follows *The National* . . .

Mr. Juneau: Yes, the regional news afterwards.

Mr. Orlikow: —after 10.00 p.m.

Mr. Juneau: We will look into that.

Mr. Orlikow: I know there are other members who want to ask questions so let me just ask once more whether you have anything more hopeful that you can tell me about the CBC transmitter so the loyal listeners in Winnipeg to CBC AM Radio will have less reason to complain about the too-frequent outages when suddenly a program is gone for anywhere from 30 seconds to two or three minutes. I am not talking about the time when the ice knocked the station out for a day some time ago, but this goes on quite frequently.

Mr. Juneau: I think the temporary measures, the emergency power and so on, should provide an immediate improvement. As far as the building of a new FM transmitter is concerned, that will take more time. I can undertake to exert as much pressure as we can to reduce the amount of time. As you know, at least a year in that process is really in the Department of Communications and in the CRTC, but we will do our best to try and see whether there can be any short cuts.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Orlikow.

We will continue, I guess, with a second round of questioning.

Mr. Vankoughnet.

Mr. Vankoughnet: Thank you very much, Mr. Chairman.

[Translation]

Je peux m'informer, si vous le voulez. Je tiens à le répéter, il n'y aura pas de réduction de nos opérations régionales tant sur le plan de la production destinée à la consommation régionale que sur celle destinée à la consommation du réseau. Je ne peux promettre, pour les mêmes raisons invoquées mardi, qu'il y aura forte augmentation, mais il ne devrait pas y avoir de réduction. Il se peut que certains programmes individuels soient supprimés mais, dans l'ensemble, il n'y aura pas réduction de nos opérations régionales.

M. Orlikow: Pourrais-je vous demander de voir s'il serait possible d'avoir un peu plus de souplesse au niveau des centres régionaux.

Je regarde presque toujours les émissions d'actualité du réseau CBC, mais il m'arrive parfois de regarder celles de CTV, et j'ai constaté que, non pas sur le réseau national, mais à la station locale à Winnipeg, après l'émission nationale, on y passe très souvent un reportage d'Ottawa. Ainsi, si un député fédéral du Manitoba a posé une question ou a fait quoi que ce soit, il en sera fait un reportage aux nouvelles locales à Winnipeg. Or, je n'ai jamais vu cela sur le réseau CBC. Je ne sais pas si c'est . . .

M. Juneau: Vous parlez des actualités régionales?

M. Orlikow: Oui, celles qui suivent *The National* . . .

M. Juneau: C'est bien cela, les actualités régionales.

M. Orlikow: . . . après 22 heures.

M. Juneau: Nous examinerons la question.

M. Orlikow: Comme je sais que d'autres députés désirent vous poser des questions, je ne vous demanderai plus qu'une chose, à savoir si vous avez autre chose de plus encourageant à me dire au sujet de l'émetteur de Radio-Canada, afin que les auditeurs fidèles de la station de radio AM de CBC, à Winnipeg, aient moins de raisons de se plaindre des interruptions d'émissions beaucoup trop fréquentes, qui peuvent durer de 30 secondes à deux ou trois minutes. Et je ne parle pas de la tempête de neige qui, il y a quelque temps, a fermé la station pendant une journée entière. Ce genre d'interruption des émissions se produit beaucoup trop souvent.

M. Juneau: Les équipements temporaires, ou plutôt les équipements d'urgence, devraient permettre la reprise immédiate des émissions. En ce qui concerne la construction d'un nouvel émetteur FM, il faudra encore attendre. Je peux m'engager à faire le maximum pour réduire ces délais, mais comme vous le savez, c'est surtout le ministère des Communications et le CRTC qui s'en occupent. Cependant, nous ferons notre possible pour réduire ces délais.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Orlikow.

Nous allons maintenant passer au second tour.

Monsieur Vankoughnet.

M. Vankoughnet: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Texte]

I would like to refer to CBC Radio. In eastern Ontario there are areas between Ottawa and Toronto which do not seem to get good coverage of CBC. In rural areas, particularly farmers and tourist operators and tourists themselves certainly depend on this very much for weather reports and certainly news from the urban centres and so on.

I would like to know, from your report, whether or not you plan on spending any sums of money—I did not see any in your report specifically for eastern Ontario—concerning new transmitters for that particular area in order better to cover that English area.

One of the complaints I get is the fact that we have a transmitter of French stations in the Cobourg area and that seems to come in much more strongly than the English. Of course, eastern Ontario is predominantly English. I am wondering why that is and if we could not get the same signal on the English CBC as the French CBC.

Mr. Juneau: Well, there are strange technical phenomena like that. I travel during the nicer part of the year, the warmer part of the year, from Ottawa to the Laurentians north of Montreal, and as I go from Montebello to St-Jovite, which is, I would think, about 85% French, I cannot get any French signal. Sometimes it is the other way around.

I guess the best way to handle your question is to give you a written report on it and tell you what we can do to try and improve the situation because I really do not know offhand.

• 1645

Mr. Vankoughnet: One other question, Mr. Chairman, before I defer to my colleague. In comparison to broadcasting services in other countries, such as the BBC, I am wondering what your ratio of expenditure is. Are they comparable with other countries with comparable service and programming? Does the CBC, for example, compare with the BBC, and broadcasting services perhaps in other countries?

Mr. Juneau: In terms of cost do you mean?

Mr. Vankoughnet: Costs, yes.

Mr. Juneau: The most recent figures I heard were in a speech made by the French Minister of Communications who was comparing the cost of French television with the cost of German television. He was saying that German television costs \$3 billion and he was saying that their television only cost \$1 billion. So I was interested in seeing the reference to the German figure. As you know, our television costs go something like . . . you must take this document that I think was given to you. Our television costs about \$540 million, that is English and French. And then you must include part of the distribution costs that are \$144 million, but some of that goes to radio. So all together . . . English and French—television costs about

[Traduction]

J'aimerais parler des stations radio de Radio-Canada. Certaines régions de l'est de l'Ontario, notamment entre Ottawa et Toronto, ne semblent pas très bien capter les émissions de Radio-Canada. Dans des zones rurales, les agriculteurs, les hôteliers, et les touristes eux-mêmes ont pourtant besoin de connaître les prévisions météorologiques ainsi que les actualités qui leur sont retransmises par les centres urbains.

J'aimerais donc savoir si vous avez l'intention de consacrer des crédits à l'est de l'Ontario, mais rien dans votre rapport ne laisse prévoir la construction de nouveaux émetteurs dans cette région de façon à mieux la desservir.

J'ai notamment entendu dire que l'émetteur des stations françaises qui se trouve dans la région de Cobourg était beaucoup plus puissant que l'émetteur anglais. Or, l'est de l'Ontario est essentiellement anglophone. J'aimerais donc savoir pourquoi il en est ainsi et pourquoi le signal de CBC ne pourrait pas être au moins aussi puissant que le signal de Radio-Canada.

M. Juneau: Vous savez, il y a toute sorte de phénomènes techniques aussi étranges que celui-là. En été, lorsque je me rends d'Ottawa dans les Laurentides, au nord de Montréal, je constate que, entre Montebello et Sainte-Jovite, on ne peut capter aucun signal francophone, alors que la population est francophone à 85 p. 100. Donc, la situation inverse se produit parfois.

La meilleure façon de vous répondre serait de vous faire parvenir un rapport sur la question et de vous indiquer ce que nous avons l'intention de faire pour améliorer la situation, car je ne pourrais pas le faire de but en blanc.

M. Vankoughnet: Une dernière question, monsieur le président, avant de céder la parole à mon collègue. Je me demande quelles sont vos dépenses par rapport aux mêmes services offerts par d'autres pays, comme la BBC. Vos coûts sont-ils comparables à ceux d'autres pays offrant des services et une programmation comparables? Peut-on, par exemple, comparer la Société Radio-Canada à la BBC et à d'autres services du même genre dans d'autres pays?

M. Juneau: Vous parlez des coûts?

M. Vankoughnet: Oui.

M. Juneau: Les chiffres les plus récents dont j'ai eu vent figuraient dans un discours prononcé par le ministre français des Communications qui comparait les coûts à la télévision française à ceux de la télévision allemande. Il disait qu'en Allemagne, la télévision coûtait 3 milliards de dollars alors que la française ne coûtait que 1 milliard de dollars. Ce qui m'intéressait c'était de voir la comparaison faite avec la télévision allemande. Comme vous le savez, notre télévision coûte, et vous devriez vous reporter à ce document qui vous a été distribué, environ 540 millions de dollars, anglais et français combinés. Il faut ensuite inclure une partie des coûts de distribution qui sont de l'ordre de 144 millions de dollars, dont une partie va à la radio. Ainsi, au total, la télévision

[Text]

\$640 million. I think it would compare very well with the BBC or French television or German television.

I gave you the comparison on Tuesday with the PBS system in the United States, which we estimate is costing close to \$1 billion for one service in English. Admittedly they have a large number of individual stations. But we have a large number of stations; not as many as they have, of course, but we have a large number of stations. As I said, they do a lot of programming, more than the PBS stations I think, and they also operate in two languages, for \$640 million. I think that any comparison... I insist it does not mean that we think we cannot be perhaps more productive. But I think that if we compare the CBC with the performance of any other service in a similar country we would find that our costs are lower.

Mr. Vankoughnet: I can appreciate, Mr. Chairman, there would be a difference between Britain, for example, and Canada, because of the diversity in topography and the size of the countries, and so on. But I am very concerned, because of what I mentioned about radio also, in that there are pockets within areas, such as eastern Ontario, that do not seem to get the coverage that perhaps some people get in the far north.

Mr. Juneau: Yes.

Mr. Vankoughnet: It is a problem, and I am sure you are addressing it. This is why I asked that particular question, if there are comparisons made with other countries. But the BBC is certainly not a good comparison because of the size of that country.

Mr. Juneau: The size, of course, yes.

Mr. Vankoughnet: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Juneau: Mr. Chairman, what is the proper procedure? Should I write to the member, or should I write to the secretary of the committee on this matter?

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): If you would write to the clerk of the committee, then all members would have it.

Mr. Juneau: We will do that.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Mr. Scott.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman. Just one last question, Mr. President. We have heard through my colleague, Mr. Vankoughnet, about the Queen's visit, as the CBC plans its coverage. I wonder if we could talk about the Pope for a minute? Have you any ballpark figure on the budget for the papal visit?

Mr. Juneau: There is no official figure yet, Mr. Scott. We are talking about the role of host broadcaster which, contrary to the impression that was given in that article in the press, is not really a request of the CBC for more money. It is a job that the CBC is doing for the government, really, because it is the government that is the host, in a way, and we are asked to provide services to all the broadcasters in the country. I guess you are familiar with that kind of situation. We do the same

[Translation]

anglaise et française coûte environ 640 millions de dollars. Cela se compare avantageusement à la télévision britannique, française ou allemande.

Mardi dernier, j'ai comparé la télévision canadienne au système PBS (Service de diffusion publique) aux États-Unis qui, d'après nos prévisions, absorbe environ 1 milliard de dollars pour des émissions diffusées uniquement en anglais. Je vous concède qu'ils ont un nombre important de stations individuelles. Mais nous en avons également un nombre important bien qu'inférieur au leur. Comme je l'ai dit, notre télévision réalise beaucoup d'émissions, plus que ne le font les stations PBS, et elles le font dans les deux langues, pour un coût total de 640 millions de dollars. J'insiste, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas être plus productifs. Mais si nous comparons la Société Radio-Canada au service semblable qu'offre un autre pays, nous constaterions que nos coûts sont moins élevés.

M. Vankoughnet: Je comprends, monsieur le président, qu'il existe une différence entre le Royaume-Uni, par exemple, et le Canada, en raison de la topographie, de l'importance géographique des pays, et ainsi de suite. Mais ce qui m'inquiète, et je fais allusion à la radio également, c'est que certaines régions, l'est de l'Ontario, par exemple, ne semblent pas obtenir les mêmes services que certaines régions du Grand Nord, par exemple.

M. Juneau: Oui.

M. Vankoughnet: Ce problème existe et je suis sûr que vous l'étudiez. C'est pourquoi j'ai posé cette question et voulu comparer la situation par rapport à d'autres pays. Mais la BBC n'est pas un bon exemple en raison de l'importance de ce pays.

M. Juneau: Oui, évidemment.

M. Vankoughnet: Merci, monsieur le président.

M. Juneau: Monsieur le président, comment dois-je procéder? Devrais-je adresser ma réponse au député ou au greffier du Comité?

Le président suppléant (M. Burghardt): Si vous écrivez au greffier du Comité, tous les députés la recevront.

M. Juneau: C'est ce que nous ferons.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Scott.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président. Je n'ai qu'une question à poser. Mon collègue, M. Vankoughnet, a parlé de la visite de la Reine et de la programmation prévue par la Société Radio-Canada. Pourrait-on parler du pape un instant? Quel budget entendez-vous consacrer à l'occasion de la visite?

M. Juneau: Nous n'en avons pas encore arrêté le budget, monsieur Scott. Nous faisons allusion à notre rôle de diffuseur hôte et, contrairement à l'impression créée par cet article publié dans la presse, la Société Radio-Canada ne demandait pas de crédits supplémentaires. C'est un travail que la Société Radio-Canada effectue pour le compte du gouvernement, car le gouvernement en est l'hôte, d'une certaine façon, et il nous demande d'offrir nos services à tous les diffuseurs du pays. Je

[Texte]

thing for the Olympics and for Expo '86. The figure, as a ballpark figure mentioned in the paper, is not wrong. Now, mind you, it depends on what the government will . . .

• 1650

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Excuse me, sir. What figure was that?

Mr. Juneau: A figure was mentioned in the paper of \$11 million for the host broadcaster function. Now, it is not an amount we are asking the government to give the CBC. It is the price we are quoting for the job if the government wants the job done. A lot of that money will be going to private enterprise and private broadcasters, because the CBC will need a contribution from private broadcasters—in services, I mean—which will be at least as large as that of the CBC. For instance, out of the 45 mobile units which will be required, 25 of them will be rented from private broadcasters. It will be a very large co-operative effort between the CBC and the private broadcasters and the telephone companies and Telesat. Most of the money will really be in buying services from private broadcasters. For instance, I think the figure I have for the rental of lines from the carriers is close to \$3 million. The rental of equipment from private broadcasters is \$3.1 million and so on. So it is going to be a very large co-operative effort.

Now, we do not know what the government will want to spend. The government may decide it does not want to spend that much money and therefore the services should be reduced. That is very difficult, because of course, as you may have heard, there will be about 5,000 media people—5,000—coming from other countries. We are the host so we have to provide those services, just as we have to provide, I suppose—fortunately, it is not our job—security services.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): All I can say as a good Protestant, Mr. Juneau, is good luck with it.

Mr. Juneau: We will need lots of luck.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Scott.

We will go to the government side now for a final wrap-up, with Mr. Kelly or Mr. Bockstael.

Mr. Kelly.

Mr. Kelly: Can I ask to what extent it is possible to recover . . . ?

Mr. Juneau: No, I do not think they can be recovered unless Canada—and again, that is not a CBC decision—said to the Japanese or Italian broadcasters or Brazilian or British broadcasters: Every service you get from us you will have to pay for. That is not the tradition around the world. When we

[Traduction]

crois que cette situation ne vous est pas étrangère. Nous en faisons de même pour les Jeux Olympiques et pour Expo 1986. Le chiffre indiqué comme approximatif dans le document n'est pas faux, mais cela dépendra, ne l'oubliez pas, de ce que le gouvernement . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Excusez-moi, monsieur, de quels chiffres parlez-vous?

M. Juneau: Le document avançait 11 millions de dollars pour la fonction d'animation des émissions de radio et de télévision. Il ne s'agit pas là, remarquez bien, de la somme que nous demandons au gouvernement d'octroyer à Radio-Canada. C'est la somme à laquelle nous évaluons le travail si le gouvernement veut que celui-ci soit fait. Une grande partie de cet argent ira à l'entreprise privée et aux télédiffuseurs privés, car Radio-Canada aura besoin de l'apport en services de ces derniers, apport qui sera pour le moins égal à celui de Radio-Canada. C'est ainsi que sur les 45 unités mobiles qui seront nécessaires, 25 seront louées à des radiodiffuseurs privés. Il faudra un vaste effort de coopération entre Radio-Canada, les télédiffuseurs privés, les sociétés de téléphone et Télésat. La plus grande partie de cet argent servira à l'achat des services des télédiffuseurs privés. Ainsi on m'a parlé, par exemple, de 3 millions de dollars pour la location de lignes des diffuseurs. La location de matériel auprès des télédiffuseurs privés revient à 3.1 millions de dollars, et ainsi de suite. Cette tâche exigera donc une mobilisation concertée des énergies.

Mais nous ne savons pas ce que le gouvernement entend dépenser. Il peut décider, par exemple, qu'il n'engagera pas des sommes aussi considérables, entraînant ainsi la réduction des services. Cela soulèverait de grandes difficultés, car comme vous l'avez sans doute entendu, les gens de la presse venus d'autres pays seront au nombre de 5000, oui, j'ai bien dit 5000. Nous sommes chargés de l'accueil et nous avons donc à assurer ces services, de même que nous devons, du moins je le suppose, assurer les services de sécurité qui, heureusement, ne relèvent pas de nous.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Tout ce que je peux vous dire comme bon protestant, monsieur Juneau, c'est que je vous souhaite bonne chance.

M. Juneau: Nous en aurons bien besoin!

Le président suppléant (M. Burghardt): Je vous remercie, monsieur Scott.

Nous allons maintenant céder la parole à MM. Kelly ou Bockstael, qui représentent le gouvernement, pour mettre un point final aux questions.

Monsieur Kelly.

M. Kelly: Puis-je demander dans quelles mesures il est possible de récupérer . . . ?

M. Juneau: Non, je crains qu'il ne soit pas possible de recouvrer ces sommes à moins que le Canada—et là encore, ce n'est pas Radio-Canada qui peut en prendre la décision—ne déclare aux télédiffuseurs japonais, italiens, brésiliens ou britanniques: vous allez devoir payer tous les services que nous

[Text]

go to other countries for similar events—Olympics, for instance—we get the same kind of service. So one hopes that over a number of years each country benefits from this system.

Mr. Kelly: The quid equals the pro.

Mr. Juneau: Yes. To be precise, the people who are organizing the Olympics in Los Angeles are trying to break that pattern and to recover all their costs from their guests. I think we should all join with Mr. Scott and wish them good luck.

Mr. Kelly: In Vote 40, it appears as if there is a 25% to 30% increase in capital expenditures between the 1983-1984 Estimates and those Estimates of 1984-1985. Can that be right?

Mr. Juneau: That is in the SRCP Program.

Mr. Kelly: In what program?

Mr. Juneau: There is a government program I am sure you have heard about. I am sure I cannot remember the name of the program. What is it called? Yes, the Special Recovery Capital Projects Program. Under that program, we have been allotted \$30-odd million to help with the financing of the new Toronto centre. In a rather complicated way we have been given that money to enable the CBC to buy some technical equipment more rapidly than we would otherwise have done. In return, however, we will use the same amount of money in the years to come to pay for some of the equipment for the Toronto centre. That boosts our capital budget at the moment, but really we have to absorb some expenses in the years to come. I guess that is the explanation.

• 1655

Mr. Fournier: Yes. There is about \$20 million in Vote 40 this year for that particular purpose and that is what causes the big increase.

Mr. Kelly: How is the Toronto Centre project coming along?

Mr. Juneau: It is coming along well. I do not think you were here Tuesday when I referred to it. There was some rumour that it was delayed in a very important way; that there were road blocks and so on. It is coming along well. We have just hired a general manager for the project, Mr. John McIntyre who is Vice-President, Development for The Bay, who is joining us this week, a very experienced, very capable gentleman, who has decided to leave a very important job to handle the CBC project. So we are quite hopeful.

Mr. Kelly: Earlier you have been questioned about affirmative action programs with respect to females in your executive ranks. I would like to ask you the same type of question, but from another perspective—that of visible minorities. I spent

[Translation]

vous assurons. Mais ce n'est pas ainsi que le veut la coutume dans le monde. Lorsque nous nous rendons dans d'autres pays à l'occasion de manifestations de ce genre—les Jeux Olympiques, par exemple—on nous fournit le même genre de services. Il est donc normal d'espérer qu'au bout d'un certain nombre d'années, chaque pays puisse tirer avantage de ce système.

M. Kelly: C'est un prêt pour un rendu.

M. Juneau: Oui, c'est bien cela. Il faut toutefois préciser que les organisateurs des Jeux Olympiques, à Los Angeles, dérogent à la tradition en essayant de recouvrer tous leurs frais sur leurs hôtes. Je crois que nous devrions tous nous joindre à M. Scott pour leur souhaiter bonne chance.

M. Kelly: Le crédit 40 semble indiquer une augmentation de 25 à 30 p. 100 en dépenses en capital entre les prévisions budgétaires 1983-1984 et celles de 1984-1985. Est-ce que c'est possible?

M. Juneau: C'est pour le programme PSR.

M. Kelly: De quel programme parlez-vous?

M. Juneau: C'est un programme gouvernemental dont vous avez certainement entendu parler, mais je ne suis pas sûr de bien me souvenir de son nom. Comment s'appelle-t-il? Ah oui, c'est le Programme des Projets spéciaux de relance. Nous avons reçu une affectation de crédits de l'ordre de 30 millions de dollars dans le cadre de ce programme pour aider au financement du nouveau centre de Toronto. Nous avons obtenu cet argent, ça n'a pas été simple, pour permettre à Radio-Canada d'acheter du matériel technique plus rapidement que ce n'eût été autrement possible. Par contre, nous disposerons de la même somme au cours des années à venir pour payer une partie du matériel destiné au centre de Toronto. C'est un relèvement de notre budget actuel, et cela signifie, en réalité, que nous devons absorber certaines dépenses au cours des prochaines années. Je crois que c'est là l'explication.

M. Fournier: C'est cela. Il y a pour cela une affectation de crédit d'environ 20 millions de dollars au Crédit 40 de cette année, et c'est la cause de cette grande augmentation.

M. Kelly: Où en est le projet du centre de Toronto?

M. Juneau: Les progrès sont satisfaisants. Vous n'étiez probablement pas présent, mardi, lorsque j'en ai parlé. Il avait été question de retards considérables, de barrages sur les routes, etc, mais les progrès sont satisfaisants. Nous venons d'engager un directeur général de ce projet, M. John McIntyre, vice-président du Développement pour la Baie; M. McIntyre, qui possède une vaste expérience et qui est très compétent, s'est décidé à quitter un poste très important pour s'occuper du projet de Radio-Canada. Il entrera en fonctions cette semaine. Nous sommes donc très optimistes.

M. Kelly: On vous a posé tout à l'heure des questions sur les programmes d'action positive en faveur des femmes cadres de votre entreprise. Je voudrais vous poser le même genre de question qui porterait, cette fois, sur les minorités visibles. J'ai

[Texte]

some time on the parliamentary task force studying that issue. I know a number of recommendations were made involving the CBC. I would like to ask you whether your staff has read the recommendations and what sort of response you might give us this afternoon?

Mr. Juneau: I guess the task force—I would not want to put words in your mouth—was, I think, was relatively satisfied with the performance of the CBC in programming and staffing. Our main project in the field of staffing, as you may remember, was the recruiting of eight people, I think it was, from the visible minorities, who have been recruited by the CBC very carefully and have now been put in eight different locations in the CBC for a period of one year to train them to become professionally competent.

Mr. Kelly: That was a laudible exercise. One wonders whether that was a unique experiment, or whether in fact recruiting practices have changed permanently in the CBC, so there is now a multicultural or visible minority dimension to your hiring practise.

Mr. Juneau: I do not think the CBC has ever been accused of discriminating against capable people, whatever their background may be. We certainly do not do that. I think we will continue to recruit competent people whatever their race, religion, colour or sex may be.

Mr. Kelly: One of the recommendations, I think, from the report was to redefine our concept of ourselves, our Canadian identity, in such a way that it reflected multicultural dimensions of the country. I would like to get your reflections on that recommendation. We talk about English language programming and we talk about French language programming. I am just wondering to what extent the CBC in its mainstream operations is prepared to carry multicultural programming that hitherto has been ghettoized in specialized stations or cable companies.

• 1700

Mr. Juneau: Well, I guess what I personally would like to see is that the programming of the CBC in general, whether it is news or other information programs, or whether it is entertainment programs or drama, or sports, reflect as accurately as possible every aspect of the country regionally, culturally, in terms of languages, etc., and also that various aspects of society be looked at from an economic point of view, not only the well-off people but all the . . . , and the various trades and professions. I would like the CBC to be as accurate and as fair as possible in all its programming in representing various parts of the country.

It is not the policy of the corporation, and I do not think it would be desirable, to parcel out the air time in proportion to the number of people coming from various parts of the

[Traduction]

été membre, pendant un certain temps, du groupe d'étude parlementaire qui s'est penché sur cette question et je sais que certaines recommandations ont été faites à l'adresse de Radio-Canada. J'aimerais savoir si votre personnel a pris connaissance des recommandations et si vous pouvez nous faire part, cet après-midi, des mesures que vous auriez prises à la suite de celles-ci?

M. Juneau: Je crois, sans vouloir vous faire dire certaines choses, que le groupe d'étude a été relativement satisfait de la programmation et du recrutement de Radio-Canada. En matière de recrutement, nous avons comme objectif principal, vous vous en souvenez sans doute, le recrutement de huit personnes appartenant aux minorités visibles, recrutement auquel nous avons procédé avec le plus grand soin. Ces personnes se trouvent à l'heure actuelle dans huit stations différentes de Radio-Canada et recevront pendant une année une formation qui leur permettra de devenir compétentes au plan professionnel.

M. Kelly: C'est fort bien certes, mais on peut se demander s'il s'agit d'une initiative unique ou s'il y a un changement permanent dans les modes de recrutement de Radio-Canada, afin que ce dernier soit marqué de la présence des minorités visibles et des cultures multiples.

M. Juneau: Je ne crois pas qu'on ait jamais accusé Radio-Canada de discrimination envers des gens compétents, quelles que soient leurs origines. Ce n'est certes pas notre façon de procéder. Nous continuerons, je pense, à recruter des personnes compétentes, quels que soient leur sexe, race, couleur ou religion.

M. Kelly: Dans l'une de ces recommandations, le groupe d'étude souhaitait, je crois, que nous modifiions la façon dont nous nous percevons, dont nous envisageons notre identité canadienne, de telle sorte que celle-ci porte en soi les dimensions multiculturelles du pays. Je voudrais connaître votre opinion sur cette recommandation. Nous parlons de programmes en langue anglaise et de programmes en langue française. Dans quelle mesure la Société Radio-Canada est-elle disposée à présenter des émissions de nature multiculturelle dans le cadre de ses émissions principales, étant donné que, par le passé, ce genre d'émissions a été présenté surtout par des stations spécialisées ou les sociétés de câble.

M. Juneau: Personnellement, je souhaiterais que la programmation de Radio-Canada en général, qu'il s'agisse de nouvelles, d'autres programmes d'information, de divertissements, de dramatiques ou de sports, produisent aussi fidèlement que possible les différentes régions, cultures et langues de notre pays. Je souhaite également que les émissions ne soient pas présentées uniquement du point de vue des gens bien nantis. Je souhaite également que les émissions reflètent toute une gamme de métiers et de professions. Je souhaiterais que Radio-Canada soit aussi fidèle et juste que possible dans sa présentation des différentes régions du pays.

La société n'a pas pour politique, et à mon avis une telle politique ne serait pas souhaitable, de partager les heures d'écoute selon la représentation des différents groupes

[Text]

world . . . I mean, 1.5% from the people coming from Iceland, and now more and more coming from Southeast Asia—and have programs dedicated that way to every portion composing the country. I do not think that would be the right way to go about it. I think all our programming—whether it is *The National* or *The Journal*, or our entertainment program reflecting the life of the country as it is, people are not segregated in their day-to-day life. I do not think they should be. Fortunately they are not; and I hope they are not. Therefore they should not be segregated in programming either. In other words, you referred to ghettos represented perhaps . . . I am not sure I would agree with that, but anyway some people say there are stations that are characterized as ghettos. I do not think our programming should be ghettoized either.

Mr. Kelly: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting-Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Kelly.

Mr. Bockstael, one more question.

Mr. Bockstael: Mr. Chairman, Mr. Juneau, when we talk about the diversity of two networks, English and French, 46 radio centres, 31 English, 15 French, and 30 regional TV, 18 English, 12 French, your northern division, your multilingual divisions and so forth, it gives me the idea that what I am going to say now could be compounded. And you, yourself, have not been with the CBC very long, and maybe your . . . I would not dare guess whether you have as good a holiday and retirement settlement that we hear of in regions.

I know of one region, radio, and one region, television; and it came up when people of CBC complained about the imposition of 6 and 5 and the adverse effect it was going to have on their pensions which are based on the best of their last five years with the corporation.

I ran into a CBC man, radio, 64 years of age, who had come back from two months' holidays in the winter, and I said: How can you have that much holidays? Oh, he said, we have a policy; I get 14 weeks in my last year, at age 64. At age 62 I have reached six weeks holidays, and then they increase it by three and three and four, so I get 14 weeks in my last year. I do not know what other networks or other Crown corporations like Air Canada and the CNR do, but I have not encountered the same thing in industry.

Then I was asked to attend a retirement dinner of a television director and he had come back from a winter vacation down south with a nice tan.

• 1705

They had his retirement dinner at the end of March, and he said he did not really retire until next November; he is on the payroll until November and that is when his pension starts, but

[Translation]

ethniques, soit consacrer, par exemple, 1,5 p. 100 du temps aux immigrants de l'Islande, et davantage aux immigrants du sud-est de l'Asie, etc. À mon avis, ce n'est pas comme cela qu'il faut procéder. Aucune de nos émissions, qu'il s'agisse de *The National*, ou de *The Journal*, ou des divertissements, ne fait de distinction entre la vie quotidienne des canadiens. À mon avis, une telle distinction ne devrait pas se faire. Heureusement, cela n'existe pas; du moins j'espère que non. Par conséquent, une telle distinction ne devrait pas exister dans notre programmation. Autrement dit, vous avez parlé des ghettos qui sont représentés par . . . je ne suis pas sûr d'être d'accord, mais quoiqu'il en soit, certains prétendent qu'il existe des stations qui sont des ghettos. À mon avis, nos émissions ne devraient pas créer un tel cantonnement.

M. Kelly: Merci, monsieur le président.

Le président-suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Kelly.

Monsieur Bockstael, encore une question.

M. Bockstael: Monsieur le président, vous avez parlé, monsieur Juneau, de la diversité des deux réseaux, anglais et français, des 46 centres de radio, dont 31 anglais, et 15 français, et 30 centres régionaux de télévision, dont 18 anglais et 12 français, la division d'une heure, les divisions multilingues, etc. Tout cela me fait dire que mon commentaire pourrait s'appliquer à tous ces services, et comme vous êtes à Radio-Canada depuis peu, se pourrait-il que votre . . . je n'oserais pas imaginer que vous avez des conditions de congés et de retraite aussi avantageuses que certaines dont nous entendons parler dans les régions.

Je ne connais que les services de radio et les services de télévision. Au moment de l'imposition du programme de 6 p. 100 et de 5 p. 100, les employés de Radio-Canada se sont plaints de l'effet néfaste que ce programme allait avoir sur leurs pensions, qui sont calculées d'après les meilleures de leurs 5 dernières années de travail au sein de la société.

J'ai fait la connaissance d'un homme âgé de 64 ans qui travaille pour Radio-Canada, à la radio. Il revenait de 2 mois de congé en hiver. Je lui ai demandé à quel titre il avait droit à tant de congés. Il m'a répondu que selon la politique en vigueur, il avait droit à 14 semaines de congé dans sa dernière année de travail, à 64 ans. À 62 ans, nous avons droit à 6 semaines de congé. Par la suite, le nombre de semaines augmente de 3, et ensuite de 4, et donc nous avons droit à 14 semaines de congé au cours de la dernière année de travail. Je ne sais pas ce que font les autres réseaux de radio et de télévision, ou d'autres sociétés de la Couronne comme Air Canada, ou CN, mais je n'ai jamais entendu parler d'une situation semblable.

On m'a invité à assister à un dîner offert à l'occasion de la retraite d'un réalisateur à la télévision, et il rentrait de vacances d'hiver dans le Sud et il avait un hâle de luxe.

Ils ont fêté sa retraite à la fin de mars et il a dit qu'en réalité il la prenait seulement en novembre suivant. Il est donc payé jusqu'en novembre au moment où il commencera à recevoir ses

[Texte]

he gets paid and does not have to work anymore, from now until November.

So, I cite these two examples. Maybe they are unique, but if this is repeated in every region, in every sector, I just think that that makes a fabulous bill, and if we are going to look at where we can cut costs . . . I know some will tell me, oh, you cannot do that; that has been an agreement that we have worked out over the years, the gains we have made in negotiations . . . But I just think that that is a very lucrative settlement and I do not know that it exists in the private sector before age 65.

Mr. Juneau: Well, I would have to look at each case individually. The last one that you quoted sounds like an illustration of a problem we are trying to deal with. It is a problem of accumulated leave. As you know—and I suppose the CBC is not unique in this—people are entitled, if they do not use their leave credits, to accumulate them and then in a given year they use all their leave credits at one time; that can create some disturbing situations because for all the time they are away, their services may be needed, but they are on leave for a long time. The other way it affects the corporation is when people retire, they may be entitled to a lot of leave, which they either take, the way you have described, or they get a cash payment. We have, in the last year and a half, made very important efforts to get people to use their leave in the year in which it is earned. So, that is one case.

In my remarks, I have said that we are attempting to be more productive and reduce costs. Those are always difficult figures to play with, but I think we have reduced costs in the last couple of years, considerably. Otherwise, we just would not have been able to add to our programming, which we have done. We would not have been able to add some services without getting any additional appropriation and we did not have the services without getting any additional appropriation—as a matter of fact, as I have indicated, with lower appropriation in constant dollars. So that would not have been possible if costs had not been cut somewhere. But I would not tell you that we have reached the maximum we can do in that respect. We will keep at it.

Mr. Bockstael: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Bockstael. Just before we wrap up, Mr. Juneau, I would like to make a comment, in the form of a question as well. Recently I had the opportunity of attending an awards ceremony sponsored by the Ontario region of the CBC, called *Telefest '84*. This ceremony involved awards for radio and TV art students from across the province who attend community colleges or schools of journalism, this type of institution, and the students participated by submitting radio and television programs to be judged, which they were, and then the winners of course appeared at this *Telefest '84*.

[Traduction]

prestations de pension, mais il touche son salaire et il n'a pas à travailler d'ici novembre.

Je vous cite donc ces deux exemples. Ce sont peut-être des cas uniques, mais si la chose se reproduit dans chaque région, dans chaque secteur, cela peut constituer une note énorme et si nous cherchons des endroits où réduire les coûts . . . Je sais que certains me répondront que cela est impensable, qu'il s'agit d'une entente que nous concluons au fil des années, des avantages obtenus par le biais de négociations . . . Mais je pense qu'il s'agit là d'un règlement très généreux et, à ma connaissance, on ne retrouve pas cela avant l'âge de 65 ans.

M. Juneau: Ma foi, il me faudrait étudier chaque cas individuellement. Le dernier que vous avez cité semble illustrer un problème auquel nous essayons de nous attaquer, soit le problème des congés accumulés. Comme vous le savez . . . et je présume que ce n'est pas unique à Radio-Canada . . . les gens ont le droit d'accumuler les crédits de congés non écoulés et, au cours d'une année donnée, ils utilisent tous ces crédits de congé d'un coup. Une telle pratique crée de la distorsion car leurs services sont nécessaires pendant toute leur absence, mais ils sont en congé pour une longue période de temps. L'autre façon dont cela affecte la société, c'est lorsque les gens prennent leur retraite. Ils ont peut-être droit à beaucoup de congés qu'ils ont le choix de prendre, comme vous l'avez décrit, ou d'accepter une compensation en espèces. Depuis un an et demi, nous avons fait beaucoup d'efforts pour amener les gens à écouler leurs congés pendant l'année où ils les ont gagnés. Voilà donc un cas.

Dans mes commentaires, j'ai dit que nous tâchons d'être plus productifs et de réduire les coûts. Il est toujours difficile de jouer avec ces chiffres, mais je pense qu'au cours des dernières années nous avons réduit les coûts considérablement. Autrement, il nous aurait été tout simplement impossible d'ajouter à notre programmation comme nous l'avons fait. Nous n'aurions pas pu créer certains services sans obtenir des crédits additionnels, et nous n'aurions pas de services sans obtenir des crédits additionnels, ce que nous avons réussi à faire, en fait, je le répète, avec des crédits inférieurs en dollars constants. Cela aurait été impossible sans réduire les coûts quelque part. Mais je ne vous dirai pas que nous avons fait le maximum à cet égard. Nous continuerons de faire des efforts dans ce sens.

M. Bockstael: Merci.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Bockstael. M. Juneau, avant de terminer, j'aimerais faire un commentaire sous forme de question également. Récemment j'ai eu l'occasion de participer à une cérémonie de remise des trophées parrainée par Radio-Canada pour la région de l'Ontario et appelée *Telefest 84*. Cette cérémonie comprend la remise de trophées destinés aux étudiants dans l'art de la radio et de la télévision, partout dans la province, qui fréquentent des collèges communautaires ou des écoles de journalisme et des institutions du genre. Pour y participer, les étudiants soumettent des émissions de radio et de télévision qui seront jugées, ce qui fut le cas, et les gagnants ont bien sûr participé à *Telefest 84*.

[Text]

I want to say, first of all, that it was, I think, an outstanding ceremony, and the Ontario region, I feel, should be congratulated for sponsoring this and organizing it. It was well attended by not only the students but the teachers and professors and presidents of the community colleges and universities as well. I am wondering, is this unique to Ontario, or is this something that the CBC does across the country? If not, why not?

Mr. Juneau: Excuse me, I will enquire of a colleague. Do we do the same kind of thing in Quebec, because there are schools of communication in Quebec too?

• 1710

In the strict field of students and communications, we do not seem to be familiar with any other case.

We do have awards for performers or composers of music, for instance, in various parts of the country. Certainly in Quebec we support . . . But for students in broadcasting and communications . . . mind you, Ontario probably has more of those schools than any other part of the country.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I thought it was a commendable effort, anyway, and I wanted to mention that.

If there are no further questions, Mr. Juneau and your officials, we thank you very much for not only today's appearance but that of Tuesday of this week. We have had you on two occasions, and no doubt we will be having this opportunity again as things develop in the broadcasting industry. We thank you very much for your time and your answers.

Our next meeting will be on Tuesday of next week, May 22, at 11.00 a.m., and we will have the Secretary of State appearing before us. Until then, the meeting is adjourned.

[Translation]

Je tiens tout d'abord à dire que d'après moi c'était une cérémonie remarquable et qu'il faut féliciter la région de l'Ontario d'avoir parrainé et organisé une telle manifestation. Il n'y a pas que les étudiants qui ont participé à cette cérémonie, mais également les enseignants, les professeurs et les présidents des collèges communautaires et des universités. Je me demande si cela est unique à l'Ontario ou si c'est quelque chose que Radio-Canada fait partout au pays? Sinon, pourquoi pas?

M. Juneau: Excusez-moi, je vais demander à un collègue. Faisons-nous la même chose au Québec, car il y a des écoles de communication au Québec également?

Si l'on s'en tient aux étudiants et aux communications, c'est apparemment le seul cas que nous connaissons.

Nous avons des prix à l'intention des artistes ou des compositeurs de musique, par exemple, qui sont décernés dans diverses régions. Au Québec, nous . . . mais pour les étudiants en radiodiffusion et en communication . . . remarquez que l'Ontario est probablement la province qui a le plus d'écoles dans cette spécialité.

Le président suppléant (M. Burghardt): Il m'avait semblé que cela méritait d'être mentionné.

S'il n'y a pas d'autres questions, monsieur Juneau, nous vous remercions, ainsi que vos collègues, non seulement d'avoir comparu aujourd'hui, mais également mardi de cette semaine. Nous vous avons accueilli à deux reprises et nous aurons sans doute l'occasion de vous revoir au fur et à mesure que les choses évolueront dans l'industrie de la radiodiffusion. Merci beaucoup pour le temps que vous nous avez consacré et pour vos réponses.

Notre prochaine séance aura lieu mardi prochain, le 22 mai, à 11 heures. Nous recevrons alors le secrétaire d'État. La séance est levée.



**Book Tarif
rate des livres**

**K1A 0S9
OTTAWA**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

[Transl.]
I want to know... I don't understand
ceremony... I don't think should be
... It was well
... for the teachers and
... the university colleges and
... the unique to Ontario,
... the same for every? If

... a colleague. Do we
... there are others
...

...

... and communications, we do not
...

... or composers of music;
for instance, the various parts of the country. Certainly in
Quebec we have... But for students of broadcasting and
communication... Ontario probably has more of
these... part of the country.

The... I thought I was a
commentator of... and I wanted to mention that.

If there are no further questions, Mr. Juneau and your
colleagues, we thank you very much for not only today's
appearance but that of Tuesday of this week. We have had you
on two occasions, and no doubt we will be having you
again as things develop in the broadcasting
... thank you very much for your time and your answers.

From the Canadian Broadcasting Corporation:
Mr. Pierre Juneau, President;
Mr. Ron Fournier, Vice-President, Finance.

[Translation]
-Je tiens tout d'abord à dire que...
cérémonie...
l'Ontario d'avoir...
Il n'y a pas que...
nic, mais égale...
présidents des...
me demande si...
chose que Radio...
pas?

M. Jacques...
Faisons-nous la même chose au Québec, car il y a des écoles de
communication au Québec également?

...

Si l'on s'en tient aux étudiants et aux communications, c'est
apparemment le seul cas que nous considérons.

Nous avons des prix à l'intention des artistes ou des
compositeurs de musique, par exemple, qui sont décernés dans
diverses régions. Au Québec, nous... mais pour les étudiants
ou radiodiffusion... remarquez que
l'Ontario est probablement la province qui a le plus d'écoles
dans cette spécialité.

Le président... Il m'avait semblé
que cela méritait...

S'il n'y a pas d'autres questions, monsieur Juneau, nous vous
remercions, mais également vos collègues, non seulement d'avoir
comparu aujourd'hui, mais également mardi de cette semaine.
Nous vous remercions à deux reprises et nous aurons très
hâte de vous revoir au fur et à mesure que les
choses évoluent dans l'industrie de la radiodiffusion. Merci
beaucoup et nous vous avons consacré et pour
mardi prochain, le 22 mai.

De la Société Radio-Canada:
M. Pierre Juneau, Président;
M. Ron Fournier, Vice-président des Finances.

WITNESSES—TÉMOINS

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Tuesday, May 22, 1984

Le mardi 22 mai 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

Président: M. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications and Culture

Communications et de la culture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Main Estimates 1984-85: Vote 1—Administration and
Regional Operations Program under SECRETARY OF
STATE.

Budget principal 1984-1985: Crédit 1—Programme
d'administration et des opérations régionales sous la
rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

APPEARING:

COMPARAÎT:

The Honourable Serge Joyal,
Secretary of State of Canada.

L'honorable Serge Joyal,
Secrétaire d'État du Canada.

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 22, 1984

(9)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:05 o'clock a.m. this day, Mr. Burghardt, Acting Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Gingras, McLean and Orlikow.

Alternate present: Mr. Vankoughnet.

Other members present: Mr. Baker and Mr. Halliday.

Appearing: The Honourable Serge Joyal, Secretary of State of Canada.

Witnesses: From the Secretary of State of Canada: Mrs. Huguette Labelle, Under Secretary of State and Mrs. Lyse Blanchard, Director, Women's Programme.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

The Chairman called Vote 1—Administration and Regional Operations Program under SECRETARY OF STATE.

The Honourable Serge Joyal, made an opening statement and with the help of the witnesses, answered questions.

It was agreed,—That the Honourable Serge Joyal will appear for another meeting.

In accordance with the motion of Tuesday, February 7, 1984, the Chairman authorized:

—The printing as an Appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence of the document entitled: "Notes for the Preliminary Statement by the Secretary of State". (See Appendix "COMM-1").

At 12:00 o'clock p.m., Mr. Burghardt left the Chair and then Mr. Baker took the Chair.

At 12:39 o'clock p.m., Mr. Baker left the Chair and then Mr. Burghardt took the Chair.

At 1:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 22 MAI 1984

(9)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 11 h 05, sous la présidence de M. Burghardt (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Gingras, McLean, Orlikow.

Substitut présent: M. Vankoughnet.

Autres députés présents: MM. Baker, Halliday.

Comparaît: L'honorable Serge Joyal, Secrétaire d'État du Canada.

Témoins: Du Secrétariat d'État du Canada: M^{me} Huguette Labelle, sous-secrétaire d'État; M^{me} Lyse Blanchard, directeur, Programme de la femme.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (Voir *Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)*).

Le président met en délibération le crédit 1 relatif au Programme d'administration et des opérations régionales, inscrit sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

L'honorable Serge Joyal fait une déclaration préliminaire puis, avec l'apport des témoins, répond aux questions.

Il est convenu,—Que l'honorable Serge Joyal comparaitra de nouveau devant le Comité.

Conformément à la motion adoptée le mardi 7 février 1984, le président permet:

—Que le document intitulé «Notes for the Preliminary Statement by the Secretary of State» figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* de ce jour. (Voir *Annexe «COMM-1»*).

A 12 heures, M. Burghardt quitte le fauteuil et M. Baker assume la présidence du Comité.

A 12 h 39, M. Baker quitte le fauteuil et M. Burghardt assume alors la présidence du Comité.

A 13 h 10, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 22, 1984

• 1105

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I call this meeting of the Standing Committee on Communications and Culture to order.

As the committee members know, we have appearing before us today the Hon. Serge Joyal, Secretary of State, and his officials.

Mr. Minister, we welcome you to our committee meeting. I understand that you have some opening remarks to make, and we would be pleased to hear them at this time.

Hon. Serge Joyal (Secretary of State): Thank you very much, Mr. Chairman.

I would like first to introduce the officers from the department who are with me this morning.

Voici d'abord M^{me} Huguette Labelle, sous-secrétaire d'État; M. Gerry Rayner, sous-secrétaire d'État adjoint et M^{lle} Ginette Cloutier, du Secrétariat du Ministère. Il y a également dans la salle plusieurs représentants des divers services et directions du ministère qui pourront venir à la table, à votre invitation, pour donner davantage d'information si besoin est.

Il est exact, monsieur le président, que j'ai préparé une déclaration préliminaire. Elle est relativement longue: elle comprend plus d'une vingtaine de pages. À mon avis, la meilleure chose serait de la faire circuler. Je crois que c'est déjà fait d'ailleurs, et je ne voudrais pas en reprendre le mot à mot . . .

I would like in fact to ask you, with the agreement of the Hon. Members, to have it printed as an appendix to our deliberations this morning. Certainly I would not like to use up the time of the committee members to read it.

I will, with your permission, just outline what I consider the essential points of it, and certainly following that there will be many questions that members would like to ask.

Comme vous le savez, monsieur le président, le mandat du Secrétariat d'État consiste à assurer et à encourager la participation du plus grand nombre possible de Canadiens à la vie canadienne, et à s'assurer que les Canadiens puissent participer d'une manière plus directe au devenir et à l'avenir de notre pays. Voilà pourquoi notre mandat retouche ou recouvre quatre objectifs particuliers. Le premier est celui des langues officielles au pays; vous connaissez le programme de soutien aux communautés de langues officielles au Canada; vous connaissez également le programme de promotion des langues officielles au pays. C'est un programme qui a été renouvelé en avril 1983 pour une durée de cinq ans. Le programme a amené une consultation nationale à travers toutes les provinces du pays en vue de tenter de redéfinir les objectifs de participation des communautés de langues officielles aussi bien dans les provinces à majorité francophone qu'à majorité anglophone. Le programme sur les langues

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 22 mai 1984

Le président suppléant (M. Burghardt): La séance du Comité permanent des communications et de la culture est ouverte.

Comme les membres du Comité le savent déjà, c'est l'honorable Serge Joyal, secrétaire d'État, ainsi que ses hauts fonctionnaires qui comparaissent aujourd'hui.

Bienvenue au Comité, monsieur le ministre. Si je comprends bien, vous avez des observations liminaires à faire. Nous sommes prêts à vous entendre.

L'honorable Serge Joyal (secrétaire d'État): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais d'abord vous présenter les hauts fonctionnaires de mon ministère qui m'accompagnent ici ce matin.

First, Mrs. Huguette Labelle, Under-Secretary of State; Mr. Gerry Rayner, Assistant Under-Secretary of State, and Miss Ginette Cloutier of the secretariat. Then there are a number of representatives of different branches and directorates of the department who will be ready to come to the table if they are called upon to do so.

I did prepare an opening statement, Mr. Chairman. It is somewhat long since it has some 20 pages. I think the best thing to do would be to have it circulated. As a matter of fact, I think it already has been done, I would not like to read it to you in its entirety . . .

Je me bornerais à vous demander, si vous êtes d'accord, à l'annexer au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas prendre plus du temps des membres du Comité qu'il n'en faut.

Donc, je vais simplement en relever les faits saillants, après quoi je me ferai évidemment un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité.

As you know, Mr. Chairman, the mandate of the Secretary of State is to foster the participation of the greatest number possible of Canadians in our national life and to ensure that all Canadians play a direct role in our present and in our future. This mandate has four particular objectives. The first deals with the official languages of the country; you all know the support program of the official language communities in the country; and you are aware of the official languages promotion program. In April 1983 this program was renewed for a period of five years. It has brought about a national consultation in all the provinces with a view to redefining the objectives of the official language communities' participation in predominately French-speaking provinces as well in predominately English-speaking provinces. The official languages program has an extension which provides for financial help to court tests as is well known by the hon. members. I will be in a position to further develop that subject this morning if necessary. And the

[Texte]

officielles contient un pendant d'appui financier aux contestations judiciaires qui est également bien connu des honorables députés. Je pourrai, au fur et à mesure de nos délibérations ce matin, donner davantage d'explications s'il y a lieu. De plus, le programme est doublé d'un important appui financier aux provinces pour l'enseignement des langues officielles.

Vous savez également que, le 23 décembre dernier, j'ai procédé à la signature d'une entente s'échelonnant sur trois années, selon laquelle on remettrait aux provinces plus de 600 millions de dollars pour permettre l'enseignement des langues officielles au Canada, aussi bien la langue seconde à la majorité anglophone que la langue française à la communauté francophone et vice versa la langue anglaise à la majorité francophone. C'est un programme qui, à mon avis, est extrêmement utile dans le contexte actuel, puisqu'il vise à permettre aux Canadiens de l'une et l'autre langues officielles de se doter des outils linguistiques nécessaires pour participer à la vie du pays.

Vous savez également que notre programme bénéficie d'un programme de soutien à l'administration de la justice dans les deux langues officielles. C'est un programme qui est en application au Manitoba, en Ontario et en grande majorité au Nouveau-Brunswick grâce à l'appui des universités d'Ottawa, de Moncton et de McGill. C'est un programme extrêmement important puisqu'il vise à permettre aux provinces où le statut d'égalité des langues a toute son application d'avoir la capacité de traduction et de législation dans les deux langues officielles de même que, naturellement, la capacité de s'assurer que l'administration de la justice se fasse dans les deux langues officielles.

Il y a également, bien sûr, l'aspect complémentaire de l'égalité linguistique au Canada, à savoir les activités du Bureau de traduction.

• 1110

Le Bureau des traductions, je le répète, monsieur le président, est un des plus importants au monde, puisque notre banque de terminologie dispose de 1.2 millions de fiches, qu'il traduit plus de 284 millions de mots par année et qu'il traduit également environ 20 millions de mots dans d'autres langues que le français et l'anglais.

Le Bureau des traductions est présentement en train d'obtenir, sur le plan international, la reconnaissance pratique qui justifie l'importance qu'il a pour le Canada. En effet, nous avons donné un accès terminologique aux Nations Unies, à la Belgique, à la France, à la Grande-Bretagne et à plusieurs agences internationales des Nations Unies qui utilisent les services de la banque de terminologie.

Ce que je voudrais dire, monsieur le président, en deux mots, c'est qu'il y a une industrie de la langue à travers le monde et que le Canada joue dans ce domaine le rôle de chef de file.

La semaine dernière, les honorables députés ont pu prendre connaissance dans les journaux du fait que le Japon met au point un système de traduction automatique de l'anglais au japonais et vice versa, mais leur capacité de traduction dans ce

[Traduction]

program offers substantial financial help to provinces for the teaching of official languages.

You also note that on December 23 last, I signed a three-year agreement which will provide the provinces with more than \$600 million for the teaching of the official languages in Canada, including the teaching of French to the English-speaking majority and the teaching of English to the French-speaking majority. I think it is a very important and useful program in the present context since it allows Canadians of either official language to give themselves the necessary tools to really participate in our national life.

You also know that our program offers support to the administration of justice in both official languages. It applies to Manitoba, Ontario and New Brunswick to a large extent, thanks to the co-operation of the Ottawa, Moncton and McGill Universities. It is also a very important program since it allows the provinces where the quality of languages has its full meaning to have a translation and legislation capacity in both official languages and to ensure that the administration of justice is done in both official languages.

There is another component to our language equality mandate in Canada, and it is of course a translation bureau.

Our Translation Bureau, Mr. Chairman, is one of the largest in the world, since its terminology bank has 1.2 million entries, it translates more than 284 million words per year, to which have to be added approximately 20 million words in other languages than French or English.

The Translation Bureau is currently getting a recognition on the international level equal to its importance to Canada. We have granted access to our terminology bank to the United Nations, Belgium, France, England, and many international agencies of the United Nations.

What I want to underline, Mr. Chairman, is that there is a language industry in the world and that Canada has a leadership role in it.

Last week, the hon. members probably saw in the newspapers that Japan is currently developing a system of automatic translation from English to Japanese and vice versa, but Japan's capacity in the field of translation is far less than Canada's to this point.

[Text]

domaine est bien en deçà de ce que le Canada a réussi à atteindre jusqu'à maintenant.

The second objective of the department is in relation to education support. You know that the House of Commons adopted Bill C-12 in early April, which is a first step in the definition of the policies that the federal Parliament will be called to consider in the forthcoming months in its successive legislation through the EPF arrangement. You know that the Canadian Parliament will be giving more than \$4.2 billion to the provinces this year in support of higher education.

The members are all aware that there is a great concern among universities and among the student population over the fact that money cannot essentially find its way through the system. The situation in British Columbia is well known around the table. There is no doubt that the mandate that Mr. Al Johnson has received from us, to consider the policy alternatives that could be brought forward in Parliament in the forthcoming months, is a subject of major importance. It is not important by essentially the amount of money, but it is important by essentially the amount of money, but it is important by the serving of the four principles that guide the action of the federal government in the field of support of higher education.

Those principles are well known by the members. The first one is of course to maintain a strong post-secondary capacity across the country. The second one is the principle of accessibility to make sure that all students in Canada, those essentially who have the capacity and talents and knowledge and will to continue their higher education, should have the capacity of joining that stream of profession. The third principle is increased accountability, which of course is a great concern on all sides of the House of Commons.

You will remember that in discussions on Bill C-12 there was an amendment brought forward by the Official Opposition that has been accepted unanimously in the House of Commons. Through this amendment the Secretary of State will have to report on an annual basis on the amount of money the federal government is sending to the provinces, on the level of expenses by the provinces, and on the serving of the national objectives of the federal Parliament in relation to higher education. It is a major step and milestone in the improvement of financial support of the federal Parliament to higher education in Canada.

You will also remember that when I had the opportunity and privilege to appear at this committee some months ago I mentioned the intention of the Government of Canada to bring additional increases to the capacity of universities in Canada to meet future challenges. It is with pleasure, Mr. Chairman, that this morning I can table the letters I sent to education ministers and university presidents at the beginning of April outlining a new program of centres of specialization.

The centres of specialization program is endowed with \$25 million. It is a program that has already received very enthusiastic support and response by the milieu. I have in form, and I will table it this morning, an information sheet that was sent to all presidents of universities in Canada. We have received, at this point, more than 40 proposals to

[Translation]

Le deuxième objectif du ministère a trait à l'aide à l'éducation. Vous savez tous qu'au début d'avril, la Chambre des communes a adopté le projet de loi C-12 qui représente la première étape de la définition des politiques du Parlement fédéral au cours des mois à venir dans le cas de la révision des arrangements sur le financement des programmes établis. Le Parlement canadien accordera plus de 4.2 milliards de dollars aux provinces cette année au titre de l'aide à l'éducation supérieure.

Les députés n'ignorent pas que les universités et la population étudiante craignent que ces fonds n'atteignent pas leurs destinataires. La situation en Colombie-Britannique est bien connue de ceux qui se trouvent à cette table. Nul doute que le mandat que M. Al Johnson a reçu de nous, en vue d'étudier les diverses politiques qui pourraient être présentées au Parlement au cours des prochains mois, est un événement très important à cet égard. Il n'y a pas que ces montants d'argent qui sont en cause, mais également les quatre principes qui guident l'action du gouvernement fédéral relativement à son aide à l'éducation supérieure.

Ces principes sont bien connus. Le premier consiste à maintenir une très forte capacité postsecondaire au pays. Le deuxième a trait à l'accessibilité, de façon que tous les étudiants au Canada qui ont la capacité, le talent, la volonté et les connaissances nécessaires aient accès à l'éducation supérieure et aux professions. Le troisième principe a trait à une meilleure imputabilité, un sujet qui intéresse au plus haut point tous les députés à la Chambre des communes.

Lors des discussions sur le projet de loi C-12, l'Opposition officielle a présenté un amendement qui a été adopté à l'unanimité par la Chambre des communes. Cet amendement exige du secrétaire d'État qu'il fasse rapport annuellement sur les montants d'argent que le gouvernement fédéral verse aux provinces, sur le niveau des dépenses des provinces et sur le progrès des objectifs nationaux du Parlement fédéral en matière d'éducation supérieure. C'est une grande amélioration dans l'aide financière qu'accorde le Parlement fédéral à l'éducation supérieure au Canada.

Par ailleurs, lorsque j'ai eu l'honneur et le privilège de comparaître devant ce Comité la dernière fois, j'ai fait allusion à l'intention du gouvernement du Canada d'accroître la capacité des universités du pays de relever les défis futurs. Ce matin, je me ferai un plaisir de déposer les lettres que j'ai envoyées à ce sujet au début d'avril aux ministres de l'Éducation et aux présidents d'université pour leur faire part d'un nouveau programme de centres de spécialisation.

Le programme des centres de spécialisation a reçu un montant de 25 millions de dollars. Et il a été fort bien accueilli jusqu'ici dans tous les milieux. J'ai ici, et je suis prêt à le déposer, un document explicatif qui a été envoyé à tous les présidents d'université du Canada. Nous avons reçu jusqu'à présent, de toutes les provinces, plus de 40 propositions en vue

[Texte]

establish centres of specialization across the land, from all provinces. For many provinces who have received proposals, we have asked for presidents of universities to list their priorities so that we are not put in the position of deciding for the universities. On the contrary, we have invited presidents to list their own priorities. I will certainly have an opportunity to speak at greater length later on this morning, but that is a very essential element of maintaining a strong capacity of our education system in Canada to meet the future challenges of professionalism needed, to maintain the capacity of Canada to maintain the fair level of economic growth.

• 1115

In the same context, the program of Canadian studies has been renewed by the government in the last month for a three-year period, and down with \$11 million, is quite a substantial increase in the context of budgetary restraints which, of course, we all know. I will have an opportunity certainly to speak at greater length on that. Let me just say that the need of Canadian materials in the education system has been well outlined by the *Simon Page Report* which was published earlier this spring, and there is no doubt that the money will be more than used up by the number of requests that we receive each year, which is of course in quite greater numbers than our capacity to fund proposals.

The third objective of the department, of course, is the citizenship and cultural participation of Canadians in Canada. I will not spend too much time on the youth aspect of it. My colleague, the Minister of State for Youth, could be invited to testify at this committee. I would certainly be in a position to answer as far as there might be questions on that. But just let me outline that next year is the International Year of Youth and my colleague, Madam Hervieux-Payette, will have an opportunity at the end of this month—which, of course, will be next week—to outline the various initiatives the Canadian government will be proposing to Canadians to sustain youth participation in the three teams of the international year; that is, development, peace and participation.

There is, of course, in the announcement was made by Madam Hervieux-Payette last week, a very important component of a new program, the Canadian Young Entrepreneurs Program. It is an important idea because it links directly young Canadians to the fabric of the Canadian economy, and there is no doubt that members will certainly like to concentrate on that aspect.

L'autre aspect du programme de participation des Canadiens à la vie de notre pays est, bien sûr, le Programme de promotion du statut de la femme. Les députés sont certainement au courant que ce programme a été globalement enrichi de manière importante au début de la présente année. Plusieurs groupes féminins verront la participation financière du gouvernement augmenter au cours des prochains mois, alors qu'au moins sept nouveaux groupes seront subventionnés, lesquels viendront s'ajouter à la liste initiale des associations qui recevaient déjà l'appui financier du Ministère.

Je n'insiste pas non plus pour rappeler l'établissement de chaires d'études féminines à travers le pays. Les députés savent

[Traduction]

de la création de centres de spécialisation. Dans le cadre de ces propositions, nous avons demandé aux présidents d'université d'indiquer leurs priorités. Nous ne voulons pas imposer nos décisions aux universités à cet égard. J'aurai l'occasion d'y revenir plus longuement ce matin, mais ce programme est un élément essentiel du maintien de la forte capacité de notre réseau d'éducation au Canada en vue de relever les défis futurs du professionnalisme et de permettre au Canada de soutenir sa croissance économique.

Dans le même contexte, le programme des études canadiennes a été renouvelé le mois dernier par le gouvernement pour une période de trois ans et doté d'un montant de 11 millions de dollars, ce qui représente une augmentation considérable dans le contexte des restrictions budgétaires auxquelles nous sommes habitués. J'y reviendrai également. Je noterai simplement que l'importance des manuels canadiens dans le réseau d'éducation a été très bien expliqué dans le rapport Simon Page, publié plus tôt au cours du printemps. Il ne fait aucun doute que ces fonds seront rapidement écoulés. Le nombre de demandes que nous recevons chaque année dépasse notre capacité de les financer toutes.

Le troisième objectif du ministère a trait à la citoyenneté et à la participation culturelle des Canadiens à la vie canadienne. Je ne m'étendrai pas trop sur les questions qui concernent la jeunesse. Mon collègue le ministre d'État à la Jeunesse peut venir devant le Comité. Je suis prêt à répondre aux questions sur ce sujet, mais je rappelle que l'an prochain sera l'Année internationale de la jeunesse et que mon collègue M^{me} Hervieux-Payette aura l'occasion, à la fin du mois, c'est-à-dire la semaine prochaine, d'annoncer les diverses mesures que le gouvernement canadien entend prendre en vue de susciter l'intérêt de la jeunesse à l'égard des trois thèmes de cette année internationale; le développement, la paix et la participation.

Le nouveau programme des jeunes entrepreneurs canadiens, qu'a annoncé M^{me} Hervieux-Payette la semaine dernière, en constituait déjà un élément important. Il permet directement aux jeunes Canadiens de s'intégrer dans la structure de l'économie canadienne et je suis sûr qu'il intéresse à ce titre tous les membres du Comité.

Another aspect of the effort to promote participation of all Canadians to our national life is of course our women's program. The members will no doubt recall that this program was increased considerably at the beginning of the year. Many women's groups will benefit from an increased financial participation of the government in the coming months while at least seven new groups will be subsidized. They will be added to the list of groups which already receive financial help from the department.

I will not deal in detail with the creation of chairs of women's studies across the country. The members already

[Text]

déjà qu'une chaire a été établie dans la province de la Nouvelle-Écosse et que quatre autres devraient être créées au cours des quatre prochaines années. Un comité consultatif a été mis sur pied et il se réunira le 18 juin prochain, donc dans moins d'un mois, pour aviser sur le choix à prendre quant aux chaires qui devraient normalement être formées, soit dans l'Ouest du pays, en Ontario, dans la province de Colombie-Britannique et également au Québec.

J'insiste également pour souligner le fait que l'une des préoccupations majeures du Programme de promotion de la femme est de rejoindre la jeune population féminine. Aucune association n'est orientée directement au service de ce secteur de la population féminine au Canada. Il n'y a aucun doute que c'est une des priorités auxquelles nous voudrions nous attarder dans le contexte de l'Année internationale de la femme.

So far as the native citizens of Canada are concerned, you all know of course the financial support that the Federal Government is bringing to the native population to foster their participation in the constitutional discussion—more than \$3.5 million this year will be allocated to various Indian groups and native women, in order to make sure that the next constitutional conference be one whereby the objective of self government and equality of rights be entrenched in our constitution. We have renewed the program for three years, the programs of native representative organizations. It is a very important program, to make sure that the level of leadership among the Indian population reaches a level whereby the objective of self government could be met by the native population. As you know, the core funding program will give to the Indian population the capacity to in fact conduct the enumeration of census of the Métis and non-status Indian people, which is, of course, a major point in establishing the basis for the self-government objective. The Native Social and Cultural Development Program has been renewed until 1988, with an increased level of funding, to make sure that the objective of developing native languages in Canada is met by the native groups. There are more than 58 native languages spoken today in Canada, and only three are not in danger of extinction, which means a dramatic loss for the Canadian culture as a whole, and there is no doubt that the objective of that program and its renewal by the government will give priority to the capacity of the native population and the capacity of Canadians, in general, to maintain the level of growth of native languages in Canada.

• 1120

The Native Friendship Centre's programs too have been renewed for five years, and there are more than 90 Native Friendship Centres across Canada, and for the first time there has been one opened for the Inuit population. That too is an important program, because it is in fact the program that facilitates the participation of the native population to the general levels of social services of Canada and their capacity to join the mainstram of Canadian life.

The Nativen Women's Programs too have been renewed up to 1987, with a budget of more than \$2.2 million, and there again the last discussions we had at the Constitutional

[Translation]

know that a chair was created in the Province of Nova Scotia and that four others are due in the next four years. An advisory committee has been created and will meet on June 18, that is less than a month, to advise on the choice of those chairs which should normally be established in western Canada, Ontario, British Columbia and Quebec.

One of the major concerns of the women's program is to reach young women. No association is directly concerned with this sector of the women's population. It is one of the priorities we have set up ourselves in the context of the international women's year.

En ce qui concerne les autochtones du Canada, vous êtes tous au courant de l'aide financière que le gouvernement fédéral leur accorde pour favoriser leur participation aux pourparlers constitutionnels. Plus de 3,5 millions de dollars seront versés cette année aux divers groupes d'autochtones et de femmes autochtones en vue de la prochaine Conférence constitutionnelle qui doit porter sur l'opportunité d'entériner dans la Constitution l'objectif de l'autonomie politique et de l'égalité des droits. Nous avons renouvelé le programme des organismes représentatifs autochtones pour une période de trois ans. C'est un programme très important puisqu'il doit permettre aux dirigeants autochtones d'être en position de réaliser leur objectif d'autonomie politique pour la population autochtone. Comme vous le savez, le programme de financement de base doit permettre à la population autochtone de procéder au recensement des Métis et des Indiens non inscrits, ce qui est une condition importante en vue de l'objectif de l'autonomie politique. Le Programme de développement social et culturel des autochtones a été renouvelé pour une période s'étendant jusqu'en 1988, ses fonds ont été augmentés, en vue de promouvoir le développement des langues autochtones chez les autochtones au Canada. Il y en a plus de 58 qui sont utilisées aujourd'hui au pays. Seulement trois ne sont pas en danger d'extinction. Si elles disparaissaient, ce serait une lourde perte pour la culture canadienne tout entière. Le renouvellement de ce programme par le gouvernement permettra sans doute de maintenir chez les autochtones et chez l'ensemble des Canadiens un intérêt marqué pour les langues autochtones.

Le programme des centres d'accueil autochtones a également été renouvelé pour une période de cinq ans. Il y en a plus de 90, répartis un peu partout dans le pays. Et il y en a maintenant un qui dessert la population inuite. C'est également un programme très important puisqu'il est destiné à promouvoir la participation des autochtones à tous les niveaux de services sociaux au Canada et à faciliter leur intégration dans la vie nationale.

Le Programme des femmes autochtones a été renouvelé pour une période s'étendant jusqu'en 1987 et son budget a été porté à plus de 2,2 millions de dollars. Lors des derniers pourparlers

[Texte]

Conference outlined the importance of making sure that the native women's groups, the native women in general join the capacity of the native population to participate in the Canadian fabric.

So far as the multicultural dimension of the department is concerned, Members are aware that my colleague will be testifying at this committee next week probably. I will not discuss in depth the responsibility of the department, in relation to the handicapped Canadians. I understand that your steering committee has come to an agreement to establish a subcommittee on the handicapped. Of course, I will testify, with great pleasure, at this special subcommittee any time you would like to invite the department or officers. Therefore, I will reserve that aspect for a further appearance.

I hope, Mr. Chairman, that you will invite me in the forthcoming months. It has been a year since I have been appointed by the Prime Minister of Canada Minister responsible for the status of handicapped Canadians. I would certainly be glad to give outlines of the priorities and the future of the programs in relation to handicapped Canadians.

Of course, in the general context of the citizenship participation next year . . . I have outlined the International Year of the Youth, but this year too is the year of the bicentennial of Ontario, the bicentennial of the Province of New Brunswick. It is the 450th Anniversary too of the exploration of Canada by Jacques Cartier. We have put together a list of initiatives. Members are already aware of the participation and financial support in Ontario, New Brunswick, Quebec, Nova Scotia and Prince Edward Island through the initiatives that have been taken by various groups, citizens, municipalities, school boards, provinces, in order to make sure that Canadians have the greatest level of possibility to participate in the celebration of those years.

As far as Canada Day is concerned, the group of volunteers is already at work—as a matter of fact, since last fall. The advisory group was re-established almost the day following the tabling of their report and we are certainly in a position to make sure that the greatest number of Canadians this year will participate in those anniversaries.

So, Mr. Chairman, in a nutshell, these are the various points on which we have been concentrating for the last year, and these are the points we will make sure we will be able to meet in the forthcoming months. It is certainly with great pleasure that the officers of the department and myself will make ourselves available this morning to bring forward all the information needed by the Hon. Members.

Merci, Monsieur le président.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): *Merci beaucoup, Monsieur le ministre. We appreciate . . .*

Mr. Bockstael: Mr. Chairman, at this point I thought it would be in order to propose that the statements submitted by the Minister, in both official languages, be appended to today's proceedings and become part of the record.

[Traduction]

à la conférence constitutionnelle, l'importance qu'il y a d'intégrer les groupes de femmes autochtones et les femmes autochtones de façon générale dans la vie nationale est encore apparu très clairement.

Pour ce qui est de la dimension multiculturelle du ministère, les députés savent que mon collègue témoignera probablement la semaine prochaine à ce sujet devant le Comité. Quant aux Canadiens handicapés, je ne reviendrai pas non plus en détail sur la responsabilité de mon ministère à leur égard. Je crois savoir que le comité directeur du Comité en est venu à une entente en vue de la création d'un sous-comité sur les handicapés. Les hauts fonctionnaires et moi-même nous ferons évidemment un plaisir de comparaître devant ce sous-comité spécial au moment opportun. J'attendrai cette occasion.

J'espère que vous me ferez parvenir une invitation au cours des prochains mois, monsieur le président. Il y a maintenant un an que j'ai été nommé par le premier ministre comme ministre responsable des Canadiens handicapés. Lorsque l'occasion s'y prêtera, je me ferai un plaisir d'indiquer les priorités et les perspectives des programmes qui ont été mis sur pied pour les Canadiens handicapés.

En ce qui concerne la participation des citoyens de façon générale . . . J'ai déjà parlé de l'Année internationale de la jeunesse qui s'en vient, mais cette année est l'année du bicentenaire de l'Ontario, du bicentenaire de la province du Nouveau-Brunswick également. C'est le 450^e anniversaire de l'exploration du Canada par Jacques Cartier. Le ministère a mis sur pied un certain nombre de projets. Les membres du Comité n'ignorent pas notre participation et notre contribution financière en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, en faveur des programmes entrepris par les groupes, particuliers, municipalités, commissions scolaires, provinces. Le plus grand nombre possible doit participer aux célébrations prévues.

En ce qui concerne la Journée du Canada, il y a déjà un groupe de volontaires à l'oeuvre. De fait, il s'est mis au travail dès l'automne. Le groupe consultatif a été reconstitué presque le lendemain du dépôt de son rapport. Nous sommes mieux placés que jamais pour nous assurer que le plus grand nombre possible participe aux célébrations de cette année.

En résumé, monsieur le président, ce sont les divers points sur lesquels ont porté nos efforts cette année. Ce sont les projets que nous avons pour les mois qui viennent. Mes proches collaborateurs et moi-même nous ferons un plaisir de donner quelques suppléments d'information que voudront obtenir les honorables députés à ce sujet.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président suppléant (M. Burghart): *Thank you, Mr. Minister. Nous sommes reconnaissants . . .*

M. Bockstael: Monsieur le président, je proposerais que la déclaration du ministre, dans les deux langues officielles, soit annexée au compte rendu des délibérations et des témoignages d'aujourd'hui.

[Text]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I was just going to ask that. Thank you, Mr. Bockstael. Is that agreed by the committee?

• 1125

Mr. McLean: Mr. Chairman, before agreeing to that, I would like to say, in the light of the information that has suddenly been dropped on us that the Minister might appear again before the committee. The Minister has now dropped a statement of some 22 pages on us and spoken for 20 minutes, and we are invited to question an entire department's estimates and I find myself somewhat frustrated by that procedure. So subject to the agreement from Mr. Bockstael that we would seek to invite the Minister again to appear before the committee so that we can deal with a number of the issues, I would be happy to do that.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): If I may, Mr. McLean, we do have a number of other ministers scheduled to appear before the entire committee. Would you agree that you could leave this suggestion with the steering committee of our committee to see what arrangements might be able to be made. We do have a bit of a scheduling problem in the next couple of weeks. I just bring that to your attention.

Mr. McLean: Yes, but with respect, the Secretary of State answers for the estimates from this department; the other ministers do not. We are dealing with estimates and I have in front of me about nine areas that, as the critic, I would like to raise, plus new information and developments which I am just now becoming aware of. I think the Minister himself has been in the committee and understands the dilemma. I am not trying to be adversarial in it; I am merely saying that, if you are serious about raising questions and securing information, I do not think we can deal with it in this format.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I would just like to support the suggestion made by Mr. McLean. The Secretary of State is responsible for so many different aspects of services provided to the people of Canada, that surely it is going to take more than one short meeting to try to find out from him some of the things which are being done and some of the things which some of us may think are not being done as well as they could be done. So I would certainly support the idea that we need to get the Minister back for at least one more session regardless of the scheduling difficulties.

Mr. Bockstael: Mr. Chairman, the Honourable Secretary of State has indicated that he is quite willing to return subject, of course, to scheduling that suits both him and the committee. I would think it is a matter referred to the steering committee to make sure that some time allocation is provided before the end of the month for the Secretary of State.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Is it agreed then?

Some hon. Members: Agreed

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): All right; fine.

[Translation]

Le président suppléant (M. Burghardt): J'allais justement poser la question. Merci, monsieur Bockstael. Le Comité est-il d'accord?

M. McLean: Monsieur le président, avant d'en convenir, j'aimerais bien savoir si le ministre reviendra au Comité car il vient de nous surprendre avec une somme d'informations assez considérable. Le ministre nous arrive avec une déclaration de quelque 22 pages; il nous parle pendant 20 minutes et on nous demande de poser des questions sur la totalité du budget du ministère en très peu de temps. Donc, sous réserve de l'approbation de M. Bockstael, j'aimerais bien que le ministre revienne au Comité pour que nous puissions aborder un certain nombre de questions.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur McLean, n'oublions pas que nous avons plusieurs autres ministres qui doivent comparaître devant le Comité. Nous pourrions confier cette question à notre comité directeur qui verra ce qui peut être fait. Je crains que nous n'ayons un problème de calendrier pour les deux semaines à venir. Je veux seulement porter cela à votre attention.

M. McLean: Oui, mais c'est le secrétaire d'État qui est responsable du budget de son ministère; les autres ministres ne le sont pas. Nous sommes saisis du budget et j'ai sous les yeux une liste de neuf sujets dont j'ai l'intention de parler en ma qualité de critique de l'Opposition, sans compter toutes les informations et les choses nouvelles dont on vient de nous parler. Le ministre a déjà travaillé en comité et doit comprendre ce dilemme. Je n'essaie pas de faire des difficultés, je dis seulement que si vous voulez poser des questions sérieusement et recueillir des informations utiles, il est impossible de le faire en si peu de temps.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Je suis d'accord avec la suggestion de M. McLean. Le secrétaire d'État est responsable de tellement de services à la population du Canada qu'il va nous falloir plus d'une séance très courte pour nous familiariser avec ce qui se fait dans ce ministère, ce qui ne se fait pas d'après certains d'entre nous et ce qui pourrait être fait. De toute façon, je suis tout à fait d'accord, nous devons rencontrer le ministre encore une fois au moins, indépendamment de tout problème de calendrier.

M. Bockstael: Monsieur le président, l'honorable secrétaire d'État nous a annoncé qu'il était tout à fait disposé à revenir à condition, évidemment, que nous trouvions une date qui nous convienne à tous. Je pense que la question peut être confiée au comité directeur qui prendra rendez-vous avec le secrétaire d'État avant la fin du mois.

Le président suppléant (M. Burghardt): Nous sommes d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Burghardt): Très bien, parfait.

[Texte]

Thank you for the opening statement; the printed statement will be officially recorded in the Minutes of this committee.

We will begin our questioning now. The usual routine with this committee is that we have 20 minutes for each party and we begin with the Official Opposition. Before we hear from Mr. McLean, I want to apologize for the chairman, Robert Gourd who, unfortunately, cannot be with us this morning. I am going to have to leave in a little while and we will have, with the permission of the committee, one of the other members take the Chair.

We will hear now from the Official Opposition, Mr. McLean.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman.

I wonder, just before going to questions, looking at the clock, whether I can determine until what time the Minister is available. I know at least three of us here would like to pose questions. I just wonder what time we have.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): We will probably be going until 12:30 p.m. with 20 minutes for each party. Now, beyond that, perhaps that could be carried over to the second appearance of the Minister.

Mr. Joyal: Well, Mr. Chairman, I will make myself available as long as the member would like to ask questions. I know we will have to adjourn at 2 p.m. for Question Period.

Mr. McLean: With the Minister's permission, we could go perhaps to 12.45 p.m. If we are going to have the possibility of a second round, all right; if not, then we have to make the adjustment accordingly. I know that both the government and Mr. Orlikow will have questions they want to pose.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Okay.

• 1130

Mr. McLean: I would like to join in welcoming the Minister and also say to his staff that I have appreciated the co-operation I have received from his Under-Secretary and officials in relation to securing information. As the Minister's report has indicated, the department has a wide mandate and a wide variety of programs, and the question of securing information and background is time-consuming, but I appreciate the co-operation that he and others have shown.

Possibly later we can touch on questions on the whole voluntary centre, but there are a number of other areas in the estimate that cry out for some answers.

First of all, I would like to raise the whole question which the Minister concluded on, Canada's birthday and the July 1 celebration, particularly as they relate to the national celebration here in the capital—the question of the committee of volunteers which has organized that since 1966 and which was dismissed by the Secretary of State and then the responsibility was handed over to the National Capital Commission. The

[Traduction]

Merci pour cette déclaration liminaire; la déclaration écrite sera imprimée officiellement dans le procès-verbal de cette séance.

Nous allons maintenant commencer nos questions. Comme d'habitude, nous donnons 20 minutes à chaque parti et nous commençons par l'Opposition officielle. Mais avant de donner la parole à M. McLean, je veux vous transmettre les excuses de votre président Robert Gourd qui n'a malheureusement pas pu assister à cette séance. Je vais moi-même devoir partir dans peu de temps et, avec la permission du Comité, je demanderai à un autre député de prendre la présidence.

Nous écoutons maintenant le représentant de l'Opposition officielle, M. McLean.

M. McLean: Merci, monsieur le président.

Avant de commencer les questions, je regarde la pendule et je me demande jusqu'à quelle heure le ministre peut rester là. Je sais que nous sommes trois au moins à vouloir poser des questions. Je me demande de combien de temps nous disposons.

Le président suppléant (M. Burghardt): Nous siégerons probablement jusqu'à midi et demi, et nous donnerons 20 minutes à chaque parti. Pour le reste, nous pourrions attendre que le ministre revienne.

M. Joyal: Monsieur le président, je serai à la disposition des députés tant qu'ils auront des questions à poser. Je sais que nous devons lever la séance à 14 heures pour la période de questions.

M. McLean: Avec la permission du ministre, peut-être pourrions-nous prolonger la séance jusqu'à 12h45. Si cela nous donne le temps d'un second tour, parfait; sinon, il faudrait nous en accommoder. Je sais que les députés de la majorité et M. Orlikow ont des questions à poser.

Le président suppléant (M. Burghardt): D'accord.

M. McLean: Moi aussi, je veux souhaiter la bienvenue au ministre et également remercier le sous-secrétaire et les autres membres du personnel, et leur dire à quel point j'ai apprécié leur coopération chaque fois que j'ai demandé des informations. Comme le ministre l'a expliqué dans son rapport, le mandat du ministère est particulièrement large, il comprend toute une série de programmes et il est toujours très long d'obtenir des informations sur toutes ces questions. Cela dit, j'apprécie beaucoup la coopération dont on a fait preuve à mon égard.

Tout à l'heure, nous aborderons peut-être la question des organismes bénévoles, mais pour l'instant, il y a des questions qui s'imposent à propos du budget.

Pour commencer, j'aimerais aborder la question de la fête nationale du Canada, les festivités du 1^{er} juillet, et en particulier celles qui se dérouleront dans la capitale, ici même. Depuis 1966, c'était un comité de bénévoles qui organisait ces festivités et le secrétaire d'État les a congédiés pour confier cette responsabilité à la Commission de la Capitale nationale. Chaque fois que le gouvernement a repris la responsabilité du

[Text]

history of this celebration has seen costs increase five times for the Parliament Hill show alone whenever the government has taken it over. With only six weeks to go before this year's celebrations, there are a number of questions which I think cry out for some answer.

In terms of the voluntary action involved through the years and the cost effectiveness, did the Minister take a decision to tarnish this national event by what appears, to outside observers, to be political manipulation? The second aspect of this is: Is the Minister responsible for the NCC now controlling this event? Where is the philosophy about the type of celebration we will have coming from? I would like to know who is chairing this national co-ordinating committee. What amounts will be spent in Ottawa? How will that relate to the rest of the country? Also, the Minister made reference to the enthusiasm in the rest of the country. Having directed centennials and had a part in them, I am always sensitive to these things and I do not sense it where I live, but I may be just not reading the right papers or seeing the right information. Further, I would like to know: Are these moneys coming from the budget of the Secretary of State department? What kinds of funds are coming from the Canadian Unity Information Office? How is the CBC involved in this whole operation?

Mr. Joyal: Mr. Chairman, the first question is: Why was the decision taken? I should probably outline first how we operated it in the past and see the kind of changes that were brought into effect for this year. As the Hon. Member will know, there is a national committee composed of representatives of the 10 provinces plus the 2 territories, and traditionally your representative of the National Capital, the National Capital having, for the benefit of the national committee, the status of one small territory, if I could use that word. This year we have suggested that the celebrations in Ottawa, in the National Capital Region, be under the responsibility of the NCC for two main reasons. The first reason is a question of economy because, as you might see from the estimates, the budget of Canada Day has been maintained at the same level as last year, which is in fact in real terms a decrease by the inflation factor. It is a question of economy in the sense that the celebration this year in Ottawa, the forecast budget is \$150,000, while it was \$250,000 in the previous year. So there is \$100,000 that will be used at the national level, probably located in the various provinces, to make sure that the level of budget in the various regions is maintained at the same level, or as close as possible, as last year.

• 1135

Secondly, there is within the NCC a capacity for initiative and action that should not be underestimated. You know that there is Winterlude, a festival during wintertime in the National Capital Region which, too, appeals to the voluntary sector for support to promote the organization of various activities and initiatives. What we have done is make sure that on the National Committee of Canada Day there is a representative of the National Capital Region, through the representative in the Ontario province, Of course, the National

[Translation]

spectacle sur la colline, on a vu les coûts se multiplier par cinq. Il ne reste que six semaines avant les fêtes de cette année et il devient urgent de répondre à certaines questions.

A propos de la participation des organismes bénévoles et de la rentabilité de cette méthode, est-ce que le ministre a soudain décidé de ternir cette manifestation nationale par ce que des observateurs indépendants considèrent comme de la manipulation politique? Une deuxième chose: est-ce que le ministre responsable de la CCN contrôle maintenant ces manifestations? Qui décidera de l'orientation des fêtes? J'aimerais savoir qui préside ce comité national de coordination. Quelles sommes seront dépensées à Ottawa? Comment cela se compare-t-il aux sommes dépensées dans le reste du pays. Egalement, le ministre a parlé de l'enthousiasme du reste du pays. J'ai déjà eu l'occasion de diriger des fêtes de centenaire, d'y participer, je suis toujours très sensible à ce genre de choses et je n'ai pas constaté cet enthousiasme dans ma région, mais peut-être que je ne lis pas les bons journaux ou que je n'ai pas eu les bonnes informations. De plus, j'aimerais savoir si l'argent disponible vient du budget du secrétariat d'État? Quelle est la contribution du Bureau d'information sur l'unité canadienne? Dans quelle mesure Radio-Canada participe-t-elle?

M. Joyal: Vous m'avez demandé d'abord pourquoi on avait pris cette décision. Je vais commencer par vous expliquer comment les choses fonctionnaient par le passé pour vous montrer les changements apportés cette année. Comme l'honorable député le sait, nous avons un comité national composé de représentants des dix provinces et des deux territoires et également, c'est la tradition, d'un représentant de la capitale nationale qui, aux fins du comité national, est considérée comme un petit territoire, si l'on peut dire. Cette année, nous avons pensé que les fêtes de la Région de la Capitale nationale, d'Ottawa, devraient être confiées à la CCN pour deux raisons principales. Premièrement, c'est une question d'économie car, comme vous pouvez le constater dans le budget, le budget de la fête nationale reste inchangé par rapport à l'année dernière, ce qui, compte tenu de l'inflation, le fait diminuer en réalité. Il y a donc une question d'économie en ce sens que le budget prévu pour les fêtes à Ottawa est cette année de 150,000\$, alors que l'année dernière il était de 250,000\$. Autrement dit, il y a 100,000\$ qui seront utilisés dans le reste du pays, probablement dans plusieurs provinces, pour que le budget de ces régions soit maintenu, autant que possible, au même niveau que l'année dernière.

Deuxièmement, la CCN a des possibilités d'initiative et d'action qu'il ne faut pas sous-estimer. Vous savez que nous avons également un festival d'hiver, le Bal de neige, dans la Région de la capitale nationale et, là encore, on fait appel au secteur bénévole pour organiser les activités. Cela dit, le Comité national chargé des fêtes du Canada compte un représentant de la Région de la capitale nationale, c'est le représentant de la province de l'Ontario. La Région de la capitale nationale se partageant entre le Québec et l'Ontario, il

[Texte]

Capital Region being split in Ontario and Quebec has such. In the Ontario committee there is a representative of the Ottawa region, and in the Quebec committee there is a representative of the Hull region, so that in fact, the region has two representatives more than it had in the past.

The level of preparation of activities in the Ottawa-Hull area at this point will concentrate in five different sites, instead of having just a major picnic on the Hill and nothing else in the other areas of the region. In fact, this morning I was reading a transcript of an interview given by a representative of the NCC earlier last week, outlining the various points of interests, where the NCC will be organizing festivities, plus, of course, the usual initiatives on the Hill. So in fact there will be a deconcentration of activities from the Hill to the various areas of the capital. No funds come from the Canadian Unity Information Office. The only funds that come to the NCC for the preparation of the celebrations, come through the Canada Day budget which, as I said earlier, is maintained at the same level as last year. The idea underlying that initiative, is to make sure that the NCC network of volunteers is brought into play in the preparation of the celebrations. There is no doubt that in the years to come, it is not the intention of the government to increase the budgetary envelope of Canada Day, but to try to maintain it at the same level and try to use all the government agencies, be it the NCC or Air Canada or the CN or all the Crown agencies that could be brought into operation that day; to make sure that through their own initiatives and network, they could complement and supplement the initiative of the private sector. So in fact, the NCC has a major role to play in organizing the celebration through a budget that is lower than the budget of the previous years, and to bring into play the volunteer networks in Ottawa, which the NCC already calls into action to organize the various other activities that the NCC has a responsibility to plan in the regular annual operation. There is no doubt that the initiative was not one that, we thought, would in fact reduce the level of participation in the Ottawa-Hull region. On the contrary, we thought it would be an improvement at lower cost. We will see after a year the kind of benefit that will have flowed from it, and make adjustments if needed, but at this point in time I have to report to you that we are very satisfied with the level of participation of various volunteer groups that could be brought into action, to make sure that that day is an important day for all Canadians, and especially those living in the Ottawa-Hull area.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Minister. I would like to turn for a moment to the estimates for the Status of Women and ask the Secretary to explain the 1984-1985 Estimates for the Office of the Co-ordinator of the Status of Women. The scientific and professional person-years have been cut from 10 to 6, but the overall person-years are up by seven. An essential research element is cut in favour of what the estimates describe as an expansion of public information functions. I wonder whether the Secretary would clarify the budget increase from \$33,000 to \$252,000, including salaries and wage increases of 20.9%, in the light of the decrease in research capacity. I wonder whether there is any other explanation than the pending election, and is this really going

[Traduction]

y a bien sûr dans le comité de l'Ontario un représentant de la région d'Ottawa, et dans le Comité du Québec, un représentant de la région de Hull; autrement dit, la région est représentée par deux personnes de plus que par le passé.

Cette année, les activités dans la région d'Ottawa-Hull se répartiront sur cinq sites différents, et nous n'aurons plus un seul grand pique-nique sur la Colline sans qu'il y ait aucune autre activité ailleurs dans la région. En fait, ce matin encore, je lisais une transcription d'une entrevue avec un représentant de la CCN où il expliquait quels seront les différents centres d'intérêt, les endroits où la CCN organisera les festivités, sans parler des manifestations habituelles sur la Colline. Donc, il y aura déconcentration dans plusieurs endroits de la capitale. Le Bureau d'information sur l'unité canadienne ne fait aucune contribution financière. Les seuls fonds dont disposera la CCN pour la préparation des fêtes seront tirés du budget des fêtes du Canada qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, reste inchangé par rapport à l'année dernière. Si nous avons décidé de procéder de cette façon, c'est pour nous assurer que le réseau de bénévoles de la CCN aurait un rôle à jouer dans la préparation des célébrations. Sans aucun doute, au cours des années à venir, le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter l'enveloppe budgétaire de la fête du Canada, mais plutôt d'essayer de la maintenir à son niveau actuel tout en faisant appel à des organismes gouvernementaux, qu'ils relèvent de la CCN, d'Air Canada, du CN ou de toutes les autres sociétés de la Couronne. En effet, il convient de faire appel à ce réseau qui existe pour compléter et renforcer les initiatives du secteur privé. Ainsi, la CCN joue un rôle majeur dans l'organisation des célébrations avec un budget inférieur à celui des années passées, mais il doit faire appel aux réseaux de bénévoles qui existent à Ottawa et qui sont déjà conviés à l'action par la CCN dans le cas de plusieurs autres activités. De toute façon, nous n'avons jamais pensé que cette décision réduirait le niveau de participation bénévole dans la région d'Ottawa-Hull. Au contraire, nous avons pensé que ce serait une amélioration à moindres frais. Après cette année, nous verrons quels avantages cette solution aura présenté et, le cas échéant, nous pourrions faire des ajustements. Mais pour l'instant, je peux vous dire que nous sommes très heureux de la participation des différents groupes de bénévoles qui vont tout faire pour s'assurer que cette journée importante sera réussie pour tous les Canadiens et en particulier pour ceux de la région d'Ottawa-Hull.

M. McLean: Merci, monsieur le ministre. Je veux revenir un moment sur le budget de la condition féminine et demander au secrétaire de nous expliquer le budget de 1984-1985 du Bureau de la coordinatrice de la condition féminine. Le nombre d'années-personnes professionnelles et scientifiques a été réduit de dix à six, mais le nombre total d'années-personnes a augmenté de sept. Autrement dit, on fait des coupures dans les activités de recherche essentielle pour favoriser ce que le budget appelle l'expansion de l'information publique. Le secrétaire peut-il nous expliquer comment le budget est passé de \$33,000 à \$252,000, y compris des augmentations de salaire de 20.9 p. 100 alors que les activités de recherche ont diminué. Y aurait-il une explication autre que les élections prochaines,

[Text]

into government advertising about the wonderful things that are being done for women?

• 1140

M. Joyal: Monsieur le président, M^{me} Lyse Blanchard m'accompagne ce matin et elle est la directrice du Programme de promotion du statut de la femme. Avec votre permission, je lui demanderai de se joindre à nous à la table pour qu'elle réponde en détail à la question de l'honorable député.

Madame Blanchard.

Ms Lyse Blanchard (Director, Women's Programme, Department of the Secretary of State): I think what you are referring to is the Office of the Co-ordinator, Status of Women, which falls under the jurisdiction of Mrs. Erola, not Mr. Joyal.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Perhaps I should mention, if you will excuse me, Mr. McLean . . . you know that the Minister responsible for the Status of Women will be appearing before the committee.

Mr. McLean: With respect, the Secretary of State reports under the estimates for the office and the Office of the Co-ordinator comes along with the Advisory Council on the Status of Women and the Public Service Commission under the Secretary of State.

Mr. Joyal: There is no doubt about that, but, as Mrs. Blanchard has mentioned, if the the Hon. Member would like to have a full explanation of the philosophy behind the decision the Minister responsible for the Status of Women has thought appropriate to make, I think, taking into account that she will have an opportunity to appear at this committee, that question could be kept by you, Mr. Chairman, and brought forward at the first opportunity when Mrs. Erola will be here.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I would suggest that, Mr. McLean.

Mr. McLean: Fine.

I may ask one other question, and then I want Mr. Vankoughnet to take the last five minutes of this section.

I would like to raise a question regarding the UN International Year of the Youth. It comes out of the fact that I have had another urgent funding inquiry, this one on the International Youth Year which begins just seven months from now. Government has allocated \$30 million for IYY funding and my question is how much of that \$30 million is to be delivered through the Secretary of State's secretariat. CIDA and External officials have already made commitments to fund some IYY projects. Are these separate moneys from CIDA and External Affairs, or included in the \$30 million, and does the Secretary of State's secretariat have final authority over the spending of these funds? What is the role of the Employment Minister in this. The Minister of State for Youth also is related. Who is co-ordinating, for example, NGO communications in the field? This is not clear to people, despite the consultations. What sorts of projects are being invited and on what basis will these projects be assessed?

[Translation]

est-ce que cela va vraiment servir à faire de la publicité pour ce que le gouvernement fait de merveilleux pour les femmes?

Mr. Joyal: Mr. Chairman, Mrs. Lyse Blanchard is here to today and she is in charge of the Status of Women Promotion Program. With your permission, I will ask her to join us at the table and to answer in detail the question of the hon. member.

Mrs. Blanchard.

Mme Lyse Blanchard (directeur, Programme de promotion du statut de la femme, Secrétariat d'État): Je crois que vous parlez du Bureau de la coordonnatrice, condition féminine, qui relève de M^{me} Erola et non pas de M. Joyal.

Le président suppléant (M. Burghardt): Peut-être pourrais-je ajouter, si vous le permettez, monsieur McLean . . . Vous savez que le ministre responsable de la condition féminine doit comparaître devant le Comité.

M. McLean: Le secrétaire d'État est responsable du budget du bureau, et le bureau de la coordonnatrice, ainsi que le conseil consultatif de la situation de la femme et la Commission de la fonction publique, relève du Secrétariat d'État.

M. Joyal: Cela ne fait aucun doute, mais comme M^{me} Blanchard vous l'a dit, si l'honorable député veut une explication détaillée de la décision prise par le ministre responsable de la condition féminine, étant donné qu'elle va avoir l'occasion de comparaître devant ce Comité, je pense, monsieur le président, qu'on pourrait lui poser cette question quand elle sera là.

Le président suppléant (M. Burghardt): C'est ce que je dirais moi-même, monsieur McLean.

M. McLean: Parfait.

J'ai encore une autre question à poser, puis je céderai la parole à M. Vankoughnet qui prendra les cinq dernières minutes.

Je veux parler de l'Année internationale de la jeunesse des Nations Unies. En effet, on a sollicité des fonds d'une façon urgente pour cette Année internationale de la jeunesse qui commence dans sept mois seulement. Le gouvernement a réservé 30 millions de dollars pour le financement de l'Année internationale et j'aimerais savoir quelle proportion de ces 30 millions de dollars passera par le secrétariat d'État. L'ACDI et les gens des Affaires extérieures se sont déjà engagés à financer certains projets de l'Année internationale. Est-ce que ces fonds de l'ACDI et des Affaires extérieures sont à part ou bien font-ils partie des 30 millions de dollars? Est-ce que le secrétariat du secrétaire d'État prend la décision finale sur la façon de dépenser ces fonds? Quel est le rôle du ministre de l'Emploi là-dedans? Le ministre d'État chargé de la jeunesse a également un rôle à jouer. Qui est chargé de la coordination des communications des ONG dans ce domaine? En dépit des

[Texte]

I ask because as recently as last week major youth organizations of Canada have yet to receive clear signals on the funding guidelines with seven months to go and a series of consultations and a lot of propaganda about the year that is coming.

Mr. Joyal: Thank you for such an important question because I understand that Mrs. Payette will be making an announcement next Thursday on May 31 to outline the details of the participation of the youth groups and youth in general in the celebration of the year.

Let me just outline some specifics about those details because the question was very clear in its scope.

What amount of money will come under the responsibility of the Secretary of State? There is first the program of the participation of youth groups themselves in the year, which is around \$12 million. That program will come under the responsibility of the Secretary of State, through, of course, the Minister of State for Youth because according to her appointment she is responsible for the participation of Canada in the International Year of the Youth. So there will be a \$12-million envelope that will be focused essentially on bringing financial support to youth groups in Canada and youth in general to make sure that their participation is at the level of the commitment of Canada in the celebration of that year. So that money is essentially devoted to financial support to groups themselves.

There is another component, though, to the programs of the International Year of the Youth. It is the program as the Hon. Member mentioned it, Peace 85, which will in fact bring to Canadians awareness of their responsibility at the international level to participate with other groups, other associations, other countries to make sure that they will be in a position to exchange the level of commitment of various countries to foster youth participation around the world. That program has an envelope of \$5.6 million and that one, too, will be administered by the Secretary of State, as such, through of course CIDA and other federal agencies that have the experience in communications at the international level.

• 1145

There is another \$12 million, too, that has been allocated to the department for job creation. I have mentioned the programs of young entrepreneurs and other programs that are directed essentially to bringing into the mainstream of Canadian life the groups from the youth sector in their capacity to innovate and create and open new avenues to the definition of youth participation in the Canadian fabric.

That will give you the essential elements of the announcement that Madam Hervieux-Payette will be making by next Thursday.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Mr. Vankoughnet.

[Traduction]

consultations, cela n'est pas clair. Quel genre de projets sont envisagés et comment ces projets seront-ils évalués?

Je pose cette question parce que la semaine dernière, les principales organisations de la jeunesse au Canada n'avaient pas toujours pas reçu d'indication sur le financement et il ne reste que sept mois qui seront occupés par une série de consultations et par beaucoup de propagande sur l'année qui vient.

M. Joyal: Merci d'avoir posé une question si importante, car je crois que M^{me} Payette doit faire une déclaration jeudi prochain, le 31 mai, et donner les détails de la participation des groupes de jeunes et de la jeunesse en général aux célébrations de cette année.

Je vais vous donner quelques détails car la question que vous avez posée était très précise.

De quelle somme d'argent le secrétaire d'État sera-t-il responsable? Pour commencer, il y a le Programme de participation des groupes de jeunes qui doit disposer d'environ 12 millions de dollars. Ce programme sera confié au secrétaire d'État mais passera, bien sûr, par l'entremise du ministre d'État chargé de la jeunesse qui, à ce titre, est responsable de la participation du Canada à l'Année internationale de la jeunesse. Il y aura donc une enveloppe de 12 millions de dollars qui sera consacrée essentiellement au soutien financier des groupes de jeunes du Canada et des jeunes en général pour leur permettre de participer pleinement aux activités prévues par le Canada. Cet argent servira donc essentiellement au soutien financier des groupes proprement dits.

Cela dit, il y a un autre élément du programme de l'Année internationale de la jeunesse. Comme l'honorable député l'a dit, il s'agit du Programme Paix 85 qui doit sensibiliser les Canadiens à leurs responsabilités internationales, et les convaincre de participer avec d'autres groupes, d'autres associations, d'autres pays à des échanges destinés à encourager la participation de la jeunesse dans le monde. Ce programme a une enveloppe de 5.6 millions de dollars et sera également administré par le secrétaire d'État mais évidemment, par l'entremise de l'ACDI et d'autres organismes fédéraux qui ont l'expérience voulue en matière de communications internationales.

Il y a également 12 millions de dollars qui ont été réservés au ministère pour la création d'emplois. J'ai parlé du Programme des jeunes entrepreneurs et d'autres programmes qui serviront essentiellement à mobiliser les groupes de jeunes et à leur permettre de participer à la vie active du Canada tout en leur utilisant leur don d'innovation et de création.

Voilà donc les éléments essentiels de la déclaration que M^{me} Hervieux-Payette doit faire jeudi prochain.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Vankoughnet.

[Text]

Mr. Vankoughnet: Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to certainly welcome the Minister and his officials here this morning. I would like the Minister's comments on what is considered a splintering of the arts and culture in government. Pieces of it exist with the Secretary of State, more with Communications, and again Multiculturalism. I know this criticism has been made before, as I understand it, even though I am a relatively new member of this committee. The phrase that has been used is that you need a roadmap to find one's way through cultural and heritage programs within the government. I would certainly like the Minister's comment on this, on the duplication of effort in the different departments because of this, and so on. Do you feel there will be a co-ordinated ministry at some point in time that will co-ordinate all these cultural activities?

Mr. Joyal: There is no doubt Mr. Chairman, as the Hon. Member has mentioned, that when there is a redistribution of responsibility between one department that has traditionally assumed a responsibility in the broadest field of culture and there is a reallocation of responsibility, for instance, between what one can call the traditional, classical culture, in relation for instance to museums or Canada Council or National Library or National Archives or even CBC, and the redistribution of responsibility that will focus more on the essential character of the Canadian society in the context of promotion of equality between women and men, youth participation, the participation of handicapped Canadians to the Canadian society, the enhancement of the status of the Indian population, equality of languages, participation in the national celebration, there is no doubt that for a time it creates perhaps some difficulty in adjustment.

We continue to receive requests from Canadians who would like to have a grant from Canada Council, or Canadians who would like to receive a grant to improve local facilities of regional museums, for instance; programs that are now under the responsibility of the Minister of Communications. We certainly share the concern of Hon. Members. After a certain period of time we try to draw some conclusions as to what the benefits are and what is the greatest impact brought on the overall communication capacity of Canada—communication in the sense not of advertising, but the content of the communication tools that we have as a country... and the closeness of the message of the Canadian culture in that channel. It is not an answer that could be given once and for all. Any one of us can entertain different conclusions on that. We are certainly, too, reassessing it in the context of our daily implementation of programs and we think there is a great need for making sure that those cultural agencies under the responsibility of the federal Parliament receive the signals of what the Canadian dynamism is; what is the character of the Canadian society and how that should be reflected through the traditional cultural agencies. There is no doubt about that. And up to now I certainly can tell you that we have had a very good relationship with the Department of Communications.

[Translation]

M. Vankoughnet: Merci beaucoup, monsieur le président. Moi aussi, je tiens à souhaiter la bienvenue au ministre et à ses collaborateurs. J'aimerais savoir ce que le ministre pense du morcellement des arts et de la culture au sein du gouvernement. Il y en a des morceaux au secrétariat d'État, d'autres aux Communications et d'autres au Multiculturalisme. Je suis un membre relativement nouveau de ce Comité, mais je crois comprendre que cette critique n'est pas nouvelle. On a dit qu'il fallait une carte routière pour s'y retrouver dans les programmes culturels et les programmes consacrés au patrimoine historique. J'aimerais savoir ce que le ministre pense de ce chevauchement des efforts effectués dans différents ministères. Faut-il nous attendre un jour ou l'autre à ce qu'on crée un ministère qui coordonnera toutes ces activités culturelles?

M. Joyal: Monsieur le président, comme l'honorable député l'a dit, il est certain que lorsque certains éléments, que l'on pourrait appeler la culture traditionnelle classique, sont enlevés à un ministère qui a toujours eu la responsabilité de la culture en général, pour être confiés à des entités spécialisées comme les musées, le Conseil des arts, la Bibliothèque nationale ou les Archives nationales ou même Radio-Canada, les responsabilités se centrent plus précisément sur les caractéristiques de la société canadienne dans le contexte de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la participation de la jeunesse, de la participation des Canadiens handicapés à la société canadienne, la promotion du statut des populations autochtones, l'égalité des langues, la participation aux fêtes nationales, etc. Evidemment, en attendant que les ajustements se fassent, il y a parfois des problèmes.

Nous recevons sans cesse des demandes de Canadiens qui voudraient une subvention du Conseil des arts ou bien de Canadiens qui voudraient une subvention pour améliorer les installations locales ou des musées régionaux, par exemple. Ces programmes relèvent actuellement du ministre des Communications. Evidemment, cette situation nous préoccupe comme elle préoccupe l'honorable député. Après un certain temps, nous essayons de tirer des conclusions sur les avantages d'un système donné, sur ses répercussions pour l'ensemble des communications au Canada. Quand je parle de communications, je ne parle pas de publicité, mais de l'essentiel de ces outils de communication qui appartiennent à notre pays et sur la façon dont ils servent le message de la culture canadienne. Il n'y a pas de réponse définitive. Nous pouvons tous parvenir à nos conclusions personnelles. En tout cas, nous remettons tout cela en question dans le contexte de l'application quotidienne de nos programmes et pour nous, il est important que ces organismes culturels qui sont la responsabilité du Parlement fédéral comprennent bien les signaux du dynamisme canadien, les caractéristiques de la société canadienne et la façon dont tout cela doit se refléter sur les organismes culturels traditionnels. Il n'y a aucun doute là-dessus. D'ailleurs, je peux vous assurer que, jusqu'à présent, nous avons de très bons rapports avec le ministère des Communications.

[Texte]

• 1150

We have made sure that in many aspects of our own responsibility we have been in touch with them to make sure their role, as being responsible for the cultural agencies, benefits from our own input and knowledge of the mainstream and the forces and dynamism of the Canadian society. We know what they are, because we are the department in touch with the variety and the greatest number possible of Canadian groups, be it through the voluntary sector, be it through the representatives of the Official Languages community, be it through the representatives of women's associations, handicapped or native or the usual groups of interests that characterize the diversity of Canadian society.

We administer more than 5,400 grants a year, and that means that we are in contact with people. We are the department that is most regionalized in terms of its accessibility at the local level, at the regional level, not only in the capital of Ottawa, but in all the provincial capitals and in many subregions within each province. So there is no doubt we have that sensitivity of what is going on in the Canadian society; and that, too, should be passed on and brought about through the traditional cultural agencies.

I can certainly quote one example of difficulty of understanding between our services and the one of the Minister of Communication, but, as I say, it is not a subject for which you have one answer. It depends, of course, on the perspective one has.

The other lines of organization have had some benefit. There is no doubt that this one has, too. I think, with time, one will be in a position to draw, I would say, more final conclusions than we might have now, taking into account the short period of time we have managed that way of operating.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Vankoughnet.

We will go to the government side now. Mr. Gingras.

M. Gingras: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je m'intéresse à plusieurs domaines dont vous avez parlé dans votre énoncé, comme l'enseignement postsecondaire, les centres de spécialisation, les programmes d'études canadiennes. Ce matin, j'aimerais aborder un domaine particulier dont il est question aux pages 18, 19 et 20 de vos commentaires.

Comme vous le savez, à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'aurais besoin de renseignements supplémentaires au sujet des programmes pour les autochtones. Lorsque je suis arrivé à mon poste, j'ai été surpris de voir comment le Secrétariat d'État était présent, au moyen de ses budgets pour la communauté autochtone.

Premièrement, j'aimerais savoir comment se fait la coordination pour l'accréditation des organismes autochtones. Est-ce fait conjointement avec plusieurs ministères? Comment se fait le choix des organismes représentatifs?

[Traduction]

Nous nous sommes efforcés de rester en contact avec ce ministère qui est responsable des organismes culturels pour nous assurer qu'il profitera de notre connaissance des forces et du dynamisme de la société canadienne. Nous connaissons les points forts de la société, car c'est notre ministère qui a le plus grand contact avec le plus grand nombre de groupes au Canada, qu'il s'agisse d'organisations de bénévoles, de représentants de communautés de langue officielle, de représentants d'associations féminines, d'associations de handicapés ou d'autochtones ou simplement des groupes d'intérêts qui traduisent la diversité de notre société.

Notre ministère est chargé de l'administration de plus de 5,400 subventions par an, ce qui veut dire que nous sommes en contact avec la population. Notre ministère a la plus grande présence régionale, est le plus accessible non seulement ici dans la capitale mais dans toutes les capitales provinciales et dans les régions. Donc, il ne fait aucun doute que nous sommes sensibles à l'évolution de la société canadienne et que notre connaissance devrait être communiquée par le travail des organismes culturels traditionnels.

Je peux certainement vous citer des cas de méprise entre mes services et le ministère des Communications mais il ne s'agit pas d'un problème pour lequel il n'existe qu'une seule solution. Tout dépend de la perspective dans laquelle on se place.

Les autres types d'organisation ont eu certains avantages dont celui-ci n'est pas le moindre. Je crois qu'au fur et à mesure, il sera possible de tirer des conclusions beaucoup plus définitives qu'à l'heure actuelle, puisque ce mode de fonctionnement n'est en vigueur que depuis peu.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Vankoughnet.

Nous allons maintenant passer au parti ministériel et donner la parole à M. Gingras.

Mr. Gingras: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, there are several areas in your brief that are of interest to me, notably, post-secondary education, the specialization centres and the Canadian studies programs. This morning, I would particularly like to deal with one of those areas which you discuss on pages 15, 16 and 17 of your brief.

You will appreciate that as Parliamentary Secretary to the Minister for Indian and Northern Affairs, I need additional information about Native programs. When I took over this position, I was surprised to see how present the Secretary of State, through the budget available for Native citizens.

I would first like to know how Native organizations are accredited. Is it done through the co-ordinated efforts of several departments? How are the representative organizations chosen?

[Text]

M. Joyal: Eh bien, l'identification des organismes responsables ne pose pas de difficultés. D'une part, comme vous le savez, il y a le ministre responsable des Affaires indiennes qui, lui, a une responsabilité extrêmement bien définie à l'égard des Indiens avec statut, les Indiens vivant à l'intérieur des limites territoriales qui leur sont définies dans la Loi sur les Indiens. D'autre part, nous avons, nous, la responsabilité pour ce qui est de toutes les autres populations autochtones, que ce soit les populations sans statut ou les populations métis.

Ces populations, vivant dans des régions très diversifiées et très distantes les unes des autres au Canada, se sont, au cours des années, donné un leadership représentatif. Elles se sont regroupées, elles se sont établies des associations représentatives, et ces associations évoluent avec le temps. Vous n'êtes pas sans savoir que lors de l'avant-dernière conférence constitutionnelle, le Conseil des Indiens du Canada s'est scindé, car il a connu des difficultés internes—ici je ne veux pas poser de jugement quant à son évolution—pour donner naissance à une autre association, le Conseil national des Métis du Canada. Eh bien, lorsqu'un événement comme celui-là survient, nous nous trouvons dans une situation difficile. Pouvons-nous refuser de reconnaître une association qui se présente avec des leaders et qui réclame le droit et la prérogative de représenter une certaine population d'une région du pays?

• 1155

Il est évident que le phénomène auquel nous assistons, depuis deux ans en particulier, est un phénomène de multiplication des associations qui, traditionnellement, étaient uniques. Il y a le cas du *Native Council of Canada*, que je mentionnais tout à l'heure, au niveau national, mais il y en a d'autres au niveau provincial. Il y a une situation analogue, sur le plan provincial, à Terre-Neuve, par exemple. Il y a une association qui, traditionnellement, recevait un appui financier du Secrétariat d'État et une autre qui s'est recréée au cours de la dernière année. Une situation analogue s'est produite en Colombie-Britannique. Il y a des difficultés presque du même genre en Ontario. En somme, on assiste à une multiplication ou à une division des associations provinciales et nationales, compte tenu de l'évolution de la perception que les autochtones peuvent avoir de leurs priorités. Ce qui, auparavant, formait la base d'un consensus sur le plan provincial n'est plus perçu de cette manière avec l'évolution et les années.

Cela nous pose des problèmes réels, parce que l'enveloppe budgétaire dont nous disposons ne croît pas à l'infini. Par conséquent, il nous faut la rediviser selon le nombre d'associations requérantes et, forcément, il faut à ce moment-là redistribuer des fonds qui ne croissent pas de manière indéfinie entre un plus grand nombre de participants. Par conséquent, la part relative des associations tend à diminuer selon la multiplication des associations qui peuvent prétendre avoir le droit d'obtenir une partie des fonds. C'est un nouveau phénomène que nous n'avons pas provoqué nous-mêmes. C'est un phénomène avec lequel nous avons à composer présentement et qui pose des difficultés sur le plan du leadership. On l'a vu autour de la table constitutionnelle. Il est naturel, normal et légitime, en démocratie, que plus vous multipliez les intervenants, plus il peut être difficile d'arriver à un consensus. Mais par ailleurs,

[Translation]

Mr. Joyal: Well, identifying the organizations responsible poses no problem. As you know, there is a minister responsible for Indian affairs and he has very clear responsibilities regarding status Indians, Indians living within the territorial limits defined under the Indian Act. Also, we have responsibility over all the other Native peoples whether they be non-status or Métis.

These people who are spread out and who live in regions of Canada that are far away from one another have chosen leaders to represent them over the years. They have come together to establish representative associations and these associations develop over time. You are undoubtedly aware that at the next to last constitutional conference, the Native Council of Canada was divided because of internal difficulty from which was born another association entitled the National Metis Council of Canada. I might point out here that I am not expressing any opinion about that division. When something like this happens, we find ourselves in a touchy situation. Can we refuse to recognize an association with leaders who are claiming the right and the prerogative to represent a certain part of the population in a given region?

Particularly in the past two years, we have witnessed a growth in the number of associations which, in the past, had been unique. This is the case of the Native Council of Canada which I mentioned earlier. That is a national body but there are provincial ones as well. There is a similar situation in Newfoundland where there is an association that received financial support from the Secretary of State and another that has sprung up in the past 12 months. There is also a similar case in British Columbia. There are the same kind of difficulties in Ontario as well. Basically, the changing priorities of Native people have led to a multiplication or a division of the provincial and national associations. With changing perceptions and with time, what used to meet with consensus on a province-wide basis no longer does.

This does cause a problem because the budgetary envelope we have is not bottomless. Consequently, we have to divide it up according to the number of applicants, which necessarily implies distributing funds that do not increase indefinitely among an increasing number of associations. Consequently, the relative share of the associations tends to decrease as the associations multiply. This is a new phenomenon that we did not bring on ourselves. It is a phenomenon we have to deal with at the moment and which causes leadership problems. We saw that at the constitutional talks. In a democracy, it is natural, normal and legitimate that the more players you have, the more difficult it will be to reach a consensus. On the other hand, the discussion will be more complete as the different shades of opinion are expressed around the table.

[Texte]

la discussion est plus complète en ce sens que plus de nuances de perception peuvent être exprimées autour de la table.

Alors, il y a à la fois des avantages et des inconvénients. C'est une situation que nous vivons présentement, qui est difficile. Nous avons des contacts avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, avec le Bureau du Conseil privé, qui est également responsable du Secrétariat pour la conférence constitutionnelle permanente, de manière à nous adapter à ce phénomène, mais tout en informant les populations autochtones que le fait d'avoir accès à un financement ne doit pas être perçu comme un incitatif à la division, puisqu'il suffirait de se retirer d'une association pour en former une autre et prétendre avoir droit au même montant d'argent que l'association mère à laquelle on pouvait être rattaché antérieurement.

Alors, il y a un phénomène de juste équilibre qui est très important. Par ailleurs, nous ne voulons pas non plus avoir une attitude paternaliste et dire aux autochtones: Nous remettons en cause votre représentativité. Vous savez que nous ne l'avons jamais fait dans la législation canadienne à l'égard des syndicats, et nous serions mal fondés d'adopter une attitude paternaliste à l'égard des autochtones et de refuser des fonds tant et aussi longtemps que nous ne serions pas sûrs que les leaders qui se présentent au Secrétariat d'État sont vraiment des leaders représentatifs, puisque nous aurions à intervenir dans le processus démocratique de la définition du leadership. Je ne suis pas sûr que c'est le sens de l'évolution. Au moment où l'on parle de gouvernement autonome, de *self-government*, ce n'est certainement pas l'évolution que nous voudrions vivre au cours des prochains mois. C'est une situation très difficile, je ne vous le cache pas, mais qui, comme je vous le souligne, a ses avantages et ses inconvénients dans la poursuite de nos objectifs actuels.

M. Gingras: Depuis 1980, on parle beaucoup d'affaires autochtones. Vous présidez le Comité sur la Constitution, et il y a eu beaucoup de travail de fait par ces associations. Depuis ce temps, on voit que ces associations nationales sont en pleine ébullition; elles travaillent avec acharnement à l'article 12(1)(b) pour les femmes et au projet-cadre sur l'autonomie politique. Il ne s'agit pas vraiment d'années ordinaires, me semble-t-il, dans le cas de ces associations si on se reporte à l'étendue du pays et au processus de consultation auquel ces gens-là font face.

• 1200

Vous dites, à la page 19 de votre mémoire, que vous êtes en train de réviser le financement de base afin de justifier l'octroi de fonds supplémentaires. Pourriez-vous me dire quand cette politique de révision de financement de base va paraître?

M. Joyal: Il n'y a aucun doute, comme vous le souligniez plus tôt, que c'est un milieu en pleine évolution au Canada. Ce mouvement a vraiment débuté avec le processus de réforme constitutionnelle, ainsi que vous l'avez souligné. J'en ai fait mention dans mes remarques préliminaires également. Cette année, le gouvernement du Canada contribuera plus de 3.5 millions de dollars aux associations nationales représentatives pour assurer leur participation au processus constitutionnel.

[Traduction]

So, there are both advantages and disadvantages. That is the situation at the moment and it is a fairly difficult one. We are in contact with the Department of Indian and Northern Affairs as well as with the Privy Council Office who provides the secretariat for the constitutional conference, in an effort to adjust to this new phenomenon. At the same time, we are trying to make it known to the Native peoples that access to funds should not be construed as a reason for division, that it is not enough to withdraw from one association to form another in order to lay claim to the same amount of money as the parent association.

It is important to strike a balance here. In addition, we do not want to be paternalistic toward the Natives and question their methods of representation. We never adopted that attitude toward unions through Canadian legislation in the past and we would be unjustified in adopting such an attitude toward the Native people by refusing them funds as long as we were not sure that the leaders who come to the Secretary of State are their true representatives. Otherwise, we would be intervening in the democratic process of choosing a leader. I am not sure that that is the way the situation should evolve. At a time when self-government is in the wind, this is certainly not the course we would like to see things take in the coming months. It is a very touchy situation, I make no bones about that, but as I have pointed out, it has its advantages and disadvantages in the pursuit of our objectives at the moment.

Mr. Gingras: There has been a lot of talk about Native affairs since 1980. You chaired the committee on the constitution and there was a lot of work done by those associations on that question. Since then, the national associations appear to be in full swing. They are working arduously on Section 12(1)(b) concerning women and on the framework policy for self-government. These are not ordinary times when one thinks of these associations across the country and of the consultation these people face.

On page 15 of your brief, you state that you are exploring the idea of a major policy review of the core program to justify additional funding. Can you tell me when this major policy review will happen?

Mr. Joyal: Doubtless to say, this whole area is constantly changing at the moment in Canada as you pointed out earlier. This movement really began with the constitutional reform process, as you also pointed out. I also mentioned it in my opening statement. This year the federal government will contribute more than \$3.5 million to national representative associations to ensure their involvement in the constitutional process. \$420,000 will be given to Native women's associations

[Text]

Une somme de 420,000 dollars sera accordée aux associations féminines représentatives des autochtones, afin de nous assurer qu'à tous les aspects de la réforme qui a trait aux intérêts particuliers des femmes, il y ait, si je peux employer cette expression, un *input* ou une contribution des groupes féminins.

Par conséquent, on est dans un contexte d'évolution rapide et le phénomène auquel vous vous référez plus tôt est celui de la multiplication des associations. Il rend donc cette démarche encore plus complexe, parce qu'il y a non seulement une capacité de revendication au niveau des autochtones contre les autres éléments qui composent la société canadienne, mais également, à deux niveaux, au sein même du milieu autochtone, une très grande évolution. Par conséquent, lorsque nous arrivons à l'étape de la réévaluation du rapport financier dans le milieu autochtone, nous devons tenir compte de ces deux phénomènes.

Il est toujours très difficile, comme je vous le disais, de définir des critères qui soient fixes dans le temps, parce que la situation actuelle, c'est-à-dire en mai 1984, n'est pas du tout comparable à celle que nous vivions en mai 1983. D'autres associations sont apparues dans le milieu autochtone et certaines revendications que nous ne connaissions pas antérieurement doivent être formulées. La question de l'autonomie politique par exemple, le *self-government*, a beaucoup d'implications sur le plan public, le plan organisationnel et également le plan du financement du leadership autochtone. A partir du moment où cette notion d'autonomie politique sera consacrée dans des faits, à partir du moment où une association comme l'*Assembly of First Nations*, soit l'Assemblée des Premières nations du Canada aura eu la responsabilité de mettre en place un gouvernement autochtone, notre relation de financement du leadership autochtone ne sera plus du tout la même. Nos critères de financement ne seront plus les mêmes et, par conséquent, nous allons devoir redéfinir ces critères de manière à pouvoir nous assurer que nous ne sommes pas en retard sur la dynamique qui se joue présentement dans le milieu autochtone.

Nous avons des consultations continues avec les représentants autochtones pour une très bonne raison et c'est que, comme je vous le souligne, nous ne voulons pas adopter une attitude paternaliste où nous imposons nos vues sur les associations. Nous tentons plutôt d'en arriver à un consensus avec les représentants de ces associations, et j'espère qu'avant la fin de la présente session, nous serons en mesure de définir des critères ou une procédure de redéfinition des critères qui satisfera les représentants autochtones.

Nous avons obtenu beaucoup de succès, j'oserais dire, l'an dernier lorsque nous avons renouvelé le Programme des centres d'accueil autochtones pour une période de cinq ans. Cela n'a pas été facile; les discussions et les négociations ont été longues mais un consensus s'en est dégagé et il sert en somme de moteur à l'évolution. C'est un peu ce que nous voulons faire au sujet des autres aspects de nos programmes, soit en arriver à définir une base de consensus qui servira de dynamique à l'intérieur du milieu même si nous ne pouvons pas atteindre une unanimité de vues sur tous les aspects et dans toutes les implications.

[Translation]

to make sure that women's groups will have an input in any aspects of the reform that deal specifically with women's issues.

So, this is a rapidly evolving situation. Earlier, you mentioned the phenomenon of multiplication of associations. This phenomenon makes the process that much complicated because not only are the Native peoples able to make claims against the other elements of the Canadian society, but the whole Native milieu itself is rapidly changing on two levels. Consequently, when we come to the re-evaluation of the core program for Native organizations, we will have to take both these phenomena into account.

As I was saying, it is very difficult to define criteria that remain static because the situation as we know it now, in May 1984, can in no way be compared to that which prevailed in May 1983. In the meantime, other Native associations have appeared and they are making claims that we have never had to deal with in the past. For instance, the matter of self-government has any number of implications for the public, organizational structures and the funding of Native leadership. Once this notion of self-government has become a fait accompli, once the Assembly of First Nations of Canada has had the responsibility for establishing a Native government, our financial relationship with the Native leaders will be completely different. Our funding criteria will no longer be the same and, consequently, we will have to redefine those criteria in order to make sure that we have caught up with the dynamics that is happening in the Native world these days.

We are in continuous consultation with Native representatives for one very good reason and that is, as I say, that we do not want to adopt a paternalistic attitude and start imposing our views on the associations. Rather, we are trying to reach a consensus with the representatives of these associations and I hope that by the end of this session, we will be in a position to define the criteria or redefine the criteria so as to satisfy the Native representatives.

I dare say that we were quite successful last year when we renewed the Native Friendship Centre Program for five years. It was not easy. There were lengthy discussions and negotiations, but we finally reached a consensus and this has been the driving force for change. That is what we would like to do in the other programs. We would like to define a basis for consensus that would serve as a catalyst even though we may not be able to get everyone to agree on all aspects of the question and on all the consequences.

[Texte]

Vous n'êtes pas sans savoir non plus que lorsque nous contribuons financièrement au soutien d'une association, nous devons retransmettre les conditions et les critères imposés par le Conseil du Trésor. Le fait qu'une association ne voudrait pas ou ne pourrait pas satisfaire aux conditions minimums du Conseil du Trésor, dans le cas de toute association qui reçoit des fonds du gouvernement canadien, nous obligerait à renégocier l'entente avec l'association concernée. Et cela arrive à l'occasion, je ne cache pas ces problèmes. Je pourrais mentionner des associations avec lesquelles nous avons des difficultés de ce genre. Mais je pense que l'important dans l'ensemble, comme je le souligne, c'est de définir une base de consensus qui maintient la dynamique à l'intérieur du milieu, quitte à poursuivre les négociations sur les aspects ou avec l'une ou l'autre des associations qui ne peut pas répondre à tous les objectifs du programme à un moment ou l'autre de son existence.

• 1205

Mais je dois vous assurer à cet égard que nous sommes extrêmement enracinés dans les préoccupations du milieu autochtone. Et je suis heureux de vous dire que si nous avons atteint ce point d'évolution au Canada c'est, à mon avis, grâce au programme mis de l'avant par le Secrétariat d'État, non pas depuis deux ans, non pas depuis que j'y suis, mais depuis plusieurs années. Car il y a déjà quelques années, comme vous le savez, le programme d'appui au leadership autochtone n'existait pas. Le programme d'appui, par exemple, au groupe féminin autochtone pour participer à la réforme constitutionnelle n'existait pas il y a trois ans au moment où nous avons rapatrié la Constitution. Ce n'est que depuis un an et demi que nous avons identifié une enveloppe précise au soutien des groupes féminins autochtones.

C'est donc vous démontrer jusqu'à quel point notre approche évolue au cours des mois... et il ne s'agit pas d'une situation que nous pouvons définir une fois pour toutes. Si nous avions cette attitude, nous serions en retard sur les événements et l'on nous accuserait, probablement avec raison, de ne pas vraiment faire droit aux aspirations et à l'évolution à un rythme accéléré que l'on remarque présentement dans ce milieu.

M. Gingras: Merci, monsieur le ministre.

The Acting Chairman (Mr. Baker): Mr. Bockstael.

M. Bockstael: Monsieur le ministre, dans votre déclaration préliminaire vous nous avez fait part de plusieurs points fort intéressants. De plus, le ministre d'État (Jeunesse) compte annoncer, avant la fin de la semaine, son programme sur l'Année internationale de la jeunesse. Mais j'aimerais tout d'abord vous demander de préciser votre pensée sur le programme ayant trait aux jeunes entrepreneurs. On le trouve à la page 14 de votre déclaration en français: on vise à accorder une aide financière, ou technique, ou professionnelle à des jeunes. Y a-t-il une limite d'âge? Est-ce que, par exemple, un diplômé professionnel architecte, ou ingénieur, ou avocat pourrait ouvrir une étude avec de l'aide financière? Ou est-ce que c'est pour quelqu'un qui veut ouvrir un commerce, un centre commercial ou un dépanneur ou un centre de

[Traduction]

You, of course, know that when we support an association financially, we must convey to that association the terms and conditions applied by Treasury Board. In the case of an association which will not or cannot meet those minimal conditions set by Treasury Board, we must renegotiate the agreement with the association concerned and this does happen from time to time. Sometimes we are asked to renegotiate an agreement with the association concerned. And I cannot hide the fact that sometimes there are difficulties. I could mention the associations with whom we have had difficulties of this nature but I think that it is more important, as I have said, that we define a basis for consensus with a view to creating a catalyst among the Native associations. Either that or pursue negotiations with the individual associations who are unable to meet all the objectives of the program at one time or another during its existence.

In this regard, I can assure you that we are extremely involved with Native concerns. I am happy to tell you that if we have reached that point it is thanks to the program that has been brought by the Secretary of State not in my time, but for many years now. Many years ago, as you know, the Native leadership support program was not around. The Native women's support program to encourage participation in the constitutional process did not exist three years ago when we patriated the constitution. It is only in the last year and a half that we have set aside funding specifically for Native women's groups.

Just to demonstrate the extent to which our approach evolves over time... We could never attempt to define this situation once and for all. If we did, we would be behind the times and we would, probably, be accused and rightly so, of not recognizing the aspirations and the evolution that is rapidly taking place in the area of Native affairs.

Mr. Gingras: Thank you, Mr. Minister.

Le président suppléant (M. Baker): Monsieur Bockstael.

Mr. Bockstael: Mr. Minister, your opening statement includes some very interesting points. I realize that the Minister of State for Youth intends to announce her program for National Youth Year later on this week. However, I would like you to elaborate on the Canadian Young Entrepreneur Program which you discuss on page 12 of the brief. This program is designed to provide financial, technical and professional assistance to young people. Is there an age limit? Can an architecture graduate, an engineer or a lawyer be eligible for this assistance to budding young businesses? Or is this for someone who wants to start a business, a shopping centre, a corner store, a car repair shop, or a radio and television sales business? Could you please elaborate?

[Text]

réparation d'automobile, ou de radio ou de téléviseur? Pourriez donner quelques précisions à ce sujet?

M. Joyal: Il s'agit d'un programme auquel nous avons songé au Secrétariat d'État avant même la nomination d'un ministre en titre responsable de la jeunesse au Canada. Je devrais dire que nous y avons pensé, si vous voulez, il y a déjà près d'un an et demi. Et nous avons tenté, à travers les services du gouvernement canadien, que ce soit auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, auprès de la Banque fédérale de développement, auprès d'autres agences gouvernementales qui avaient une sorte de connaissance intime du milieu des affaires, de savoir comment nous arriverions à, en somme, canaliser le dynamisme qu'il peut y avoir chez les jeunes au pays; dynamisme «d'entrepreneurship», dynamisme d'initiative des affaires, et de savoir comment nous pourrions apporter une sorte d'appui limité, mais néanmoins réel, aux jeunes qui voulaient mettre à profit leur imagination et leur volonté de créer quelque chose de durable. Et c'est un peu ce qui explique la base ou la genèse de cette idée du programme des jeunes entrepreneurs. M^{me} Hervieux-Payette et moi-même rendrons public, au cours des prochains jours, le détail de ce programme. L'enveloppe réservée par le gouvernement, par le ministre des Finances dans son Budget du mois de février est de 10 millions de dollars. Il est évident que nous tenterons de faire en sorte que le plus grand nombre possible de jeunes participent à ce programme. Nous avions donc pensé à un montant maximum de 5,000\$. D'autre part, la population jeune qui devrait y avoir accès, par définition, devrait être une population, si vous voulez, qui traditionnellement se situe dans le cadre des groupes d'âges qui caractérisent la jeunesse. Donc une population qui a entre 15 et 25 ans. Mais il est évident que si l'on veut faire droit sérieusement à une proposition, on tiendra compte certainement de la capacité de gestion, ou de l'expérience ou de la préparation que l'un ou l'autre des jeunes peut avoir à faire valoir lorsqu'il ou elle met de l'avant une idée d'entreprise.

• 1210

Ce montant d'argent, comme vous le constatez, est limité. Vous mentionniez dans votre question l'idée d'établir un centre commercial. Je doute que l'on puisse projeter d'en établir un avec 5,000\$. Cependant, il y a plusieurs petits projets qui pourraient voir le jour, avec une sorte de mise de départ. Souvent, une banque sera disposée à avancer de l'argent supplémentaire s'il y a au moins une première mise de fonds, une première liquidité.

C'est donc dans un contexte modeste, raisonnable, que le programme pourrait prendre racine. Nous sommes présentement en train de compléter des échanges avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Banque fédérale de développement; nous voulons bénéficier de leur compétence dans l'évaluation des propositions. Ils ont déjà une sorte d'expérience des critères d'évaluation de la solvabilité, de la capacité de gestion. Dans certains cas, l'aide qui sera apportée ne sera pas uniquement financière, mais aussi technique. Ces agences gouvernementales ont déjà l'expérience des divers marchés, et il est entendu qu'il n'est pas dans l'intérêt du programme de financer des projets sur des marchés déjà saturés ou qui ont

[Translation]

Mr. Joyal: We at Secretary of State thought of this program before a Minister of State for Youth was appointed. We had already begun thinking about this program a year and a half ago. We were trying to determine how, through the various services of the federal government, either through the Department of Industry, Trade and Commerce, the Federal Business Development Bank and other government agencies with an intimate knowledge of the business world, we could channel the dynamism of the youth in Canada. How we could channel their entrepreneurship, their business initiatives and how we could offer limited but very real support for young people who want to put their imagination, their desire to create something durable to work. So that is how this idea for the Canadian Young Entrepreneur Program came about. In the next few days, Mrs. Hervieux-Payette and myself will be publicly announcing the details of the program. The government set aside \$10 million for this purpose in its February budget. Obviously, we will try to have as many youth as possible involved in the program. So, that will mean \$5,000. Also, the candidates should by definition, be from the age group that is traditionally considered youth. So, people from between 15 and 25 years of age. Obviously, to give a proposal serious consideration, we will take management capabilities into account as well as the experience or preparation that the young entrepreneur has put into his or her proposal before submitting it.

As you can see, this sum of money is limited. You mentioned in your question the idea of setting up a shopping centre, for instance. I very much doubt that one could expect to set up a shopping centre with \$5,000. However, there are a number of small projects that might be feasible with an initial outlay of funds. Very often, a bank is willing to provide additional funding if there is an initial outlay on the part of the borrower.

So the program could take root in a relatively modest, reasonable context. We are currently finalizing exchanges with the Department of Industry, Trade and Commerce and the Federal Business Development Bank; we would like to benefit from their expertise in assessing proposals. They already have a certain amount of experience with evaluation criteria as regards credit worthiness and management capability. In some cases, we will be receiving not only financial assistance, but technical assistance. These government agencies are already familiar with various markets and, of course, it would not be appropriate for the program to finance projects in markets which are already saturated or are already having some

[Texte]

déjà de la difficulté à retrouver leur efficacité perdue à la suite des difficultés économiques que nous avons connues au cours des deux ou trois dernières années.

Alors, il n'est pas uniquement question d'envoyer un chèque de 2,000, 3,000 ou 5,000 dollars. Il faut s'assurer que le projet qui peut être mis de l'avant par une personne ou un groupe de personnes, a vraiment de l'avenir. Il faut donc leur apporter une sorte de soutien technique, d'expertise, au-delà du soutien financier immédiat. C'est ce que nous allons préciser dans les critères du programme que nous allons rendre public. Nous croyions qu'il y avait chez les jeunes Canadiens un potentiel qui méritait d'être activé, et le but du programme est, en somme, de leur permettre de démarrer. Voilà donc pourquoi nous ne substituerons pas les objectifs du programme à ceux des agences fédérales qui ont pour mandat d'aider les gens d'affaires à prendre de l'expansion ou encore à faire démarrer une entreprise de plus grande envergure que celles que nous pensons pouvoir mettre sur pied grâce à un tel programme.

Mr. Bockstael: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Baker): Thank you.

Mr. McLean: I wonder if I could add just a supplementary to that question. Why is this program in the Secretary of State's department and not in CEIC since the expertise for job-creation is in CEIC? Many people looking at that wonder what type of empire is being built. Why is it in this department and not where the expertise is?

The Minister has just gone to great lengths to tell us that they have now to look for expertise in other areas. CEIC is doing this.

The Acting Chairman (Mr. Baker): Mr. Minister, could you answer that question?

Mr. Joyal: That is very true. It is one of our concerns. There is no doubt about it, but I must say that the genius of the idea came within the Secretary of State. So I do not want to claim that Mrs. Payette will remain the godmother and myself the godfather of that program.

What I mean is that our sensitivity with the youth community during the months we have had the consultation in the preparation of the International Year of the Youth has opened our eyes to that need and we have tried to put together the various elements of that program. As I said earlier, it is not definite that we will keep the administration of the program forever. On the contrary . . .

Mr. McLean: Within that program I see a special program that is with CEIC dealing with, I think, language. I have not the document with me, but it is dealing with languages and dealing with things I perceive the Secretary of State to have an expertise in, which is now going to the other department.

[Traduction]

difficulty recovering due to the hard economic times we have experienced over the past two or three years.

So it is not only a question of sending a cheque for \$2,000, \$3,000 or \$5,000. We must first be sure that the project, which could be launched by one person or a group of people, really has some future. Accordingly, we must be able to provide some sort of technical support or expertise, beyond the immediate financial assistance we will be offering. This is exactly what we intend to specify in the program criteria which will soon be made public. We believe that young Canadians have potential which is worth developing, and the purpose of the program is indeed to provide them with a first opportunity for development. That is why we will not replace our program objectives with those of federal agencies whose mandate it is to help men and women in business to expand or launch a business project on a larger scale than those we feel will be possible under such a program.

M. Bockstael: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Baker): Merci.

M. McLean: Si vous me le permettez, je voudrais poser une question qui découle de la vôtre. Pourquoi ce programme existe-t-il au ministère du Secrétariat d'État plutôt qu'au CEIC, puisque c'est là que se trouvent les connaissances dans le domaine de la création d'emplois. Bien des gens se demandent si l'on n'est pas en train de créer une sorte d'empire. Pourquoi ce programme a-t-il été établi chez vous plutôt que dans un ministère où les connaissances existent déjà?

Le ministre vient de nous expliquer en long et en large pourquoi son Ministère a maintenant besoin de connaissances spécialisées dans différents domaines. En fait, les CEIC ont déjà ces connaissances.

Le président suppléant (M. Baker): Monsieur le ministre, pourriez-vous répondre à cette question?

M. Joyal: C'est exact. C'est justement l'une de nos inquiétudes. Cela ne fait aucun doute, mais je dois dire que l'idée émane du Secrétariat d'État. Mais je ne prétends tout de même pas que M^{me} Payette restera la marraine et moi-même le parrain du programme.

Par contre, le fait que nous avons eu des rapports très suivis avec les jeunes au cours des mois pendant lesquels nous tenions des consultations en prévision de l'Année internationale de la jeunesse nous a permis justement d'être sensibles à leurs besoins, et nous avons donc essayé de mettre sur pied un programme qui tienne compte de diverses choses. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il n'est pas sûr que nous continuions d'administrer le programme. Au contraire . . .

M. McLean: Je crois qu'il y aurait lieu d'inclure un programme linguistique spécial, maintenant offert par les CEIC, dans le cadre de ce programme. Je n'ai pas le document avec moi aujourd'hui, mais je crois qu'il s'agit d'un programme linguistique qui va maintenant passer à l'autre ministère, bien que le Secrétariat d'État ait davantage de connaissances dans ce domaine.

[Text]

Mr. Joyal: It is true that there are some programs whereby the responsibilities overlap. There is no doubt about it. But in that one essentially, as I said earlier, the idea and the effort of reflection and thinking was realized or done through the Department of the Secretary of State. But there is no final decision at this point in time that the administration of the program and the implementation of it will not call into effect the Federal Business Development Bank or the CEIC or the other agencies of the federal government that might integrate that program in the course of their usual operations—on the contrary.

But what I thought was essential was that the sensitivity, the perception and priorities of the milieu came through the Secretary of State, for the reason I mentioned earlier, because we are, among all the departments and agencies of the federal government, the one that has the closest contact with the population where it lives and where it meets the problems. So at the point in time we are more or less like *une courroie de transmission*. We are more or less the door or the ears or the eyes of the government in a milieu where there is a need to initiate a new approach to things to make sure that we give way to the preoccupation and talents of Canadians.

• 1215

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Minister, Mr. McLean.

Before I call on Mr. Orlikow, I wonder, Mr. Minister, if you could keep your answers a bit shorter so that we can get in more questions. We know you have a wealth of information, but I am sure Mr. Orlikow wants to ask several questions. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, you know the difficulties we have experienced in the last year in Manitoba with the proposal of the government to extend bilingual services and so on. I do not want to discuss the difficulties, but one of the big successes in Manitoba, and I think in other provinces, but I will just speak about Manitoba, is the very rapid expansion of the number of young people's attending schools who are learning the second language. I did not bring the figures with me, but in Manitoba there are about 8,000 anglophone students now attending total immersion French schools. More anglophone students, I understand, than there are francophone students. I am very happy that my grand-daughter is one of those. I understand that the numbers have been increasing by 20% a year.

Yet I am told, and again I speak from memory, but I think I am pretty close to figure, that the funding this year from your department to the Province of Manitoba for those kind of programs will only increase by 5% and that the projection for the next couple of years is for the same kind of diminution in the increase in funding. Now, given the fact that the provinces were encouraged to do what they are doing, and I think quite properly, by the federal government, and given the fact that the provinces, and Manitoba is no exception, are having the financial difficulties they are, brought on by the recession we

[Translation]

M. Joyal: Il est vrai qu'il existe certains programmes où il y a un chevauchement des responsabilités. C'est sûr. Mais en ce qui concerne celui-là, comme je l'ai dit plus tôt, les efforts de création et de réflexion ont été déployés au sein du ministère du Secrétariat d'État. Mais aucune décision finale n'a été prise jusqu'ici quant à l'administration du programme et il est fort possible que la Banque fédérale de développement, le CEIC ou d'autres agences du gouvernement fédéral soient appelés à incorporer ce programme à leurs opérations usuelles—tout au contraire.

Mais je jugeais essentiel que le Secrétariat d'État soit chargé de chercher à connaître les problèmes, d'établir des priorités en collaboration avec les intéressés et de faire preuve de sensibilité vis-à-vis de leurs besoins pour les raisons que j'ai mentionnées plus tôt. De tous les ministères ou agences du gouvernement fédéral, c'est le nôtre qui entretient les rapports les plus suivis avec les Canadiens et qui connaît mieux ces problèmes. Donc, pour l'instant, nous ne jouons que le rôle d'une courroie de transmission. Nous constituons, en quelque sorte, la voie d'accès du gouvernement à un milieu où il faut innover si l'on se soucie de faire place aux talents des Canadiens et à leurs préoccupations.

Le président suppléant (M. Burghardt): Je vous remercie, monsieur le ministre et monsieur McLean.

Avant de donner la parole à M. Orlikow, j'aimerais vous demander, monsieur le ministre, de condenser un peu vos réponses afin que nous puissions vous poser davantage de questions. Nous savons combien vous êtes bien informé, mais M. Orlikow de son côté, voudrait vous poser plusieurs questions. Monsieur Orlikow je vous donne la parole.

M. Orlikow: Monsieur le ministre, vous n'ignorez pas les difficultés causées au Manitoba l'an dernier, par la proposition du gouvernement d'élargir, entre autres, les services bilingues. Ce n'est pas de cela que j'ai l'intention de discuter, mais je voulais rappeler une des réussites que nous avons connue au Manitoba, comme d'ailleurs dans d'autres provinces, je crois, soit l'augmentation en flèche du nombre d'écoliers qui apprennent la deuxième langue officielle. Je n'ai pas les chiffres sur moi, mais au Manitoba il y a environ 8,000 écoliers anglophones qui fréquentent des écoles où le français est enseigné dans des programmes d'immersion totale. Le nombre des Anglophones, me dit-on dépasse celui des francophones. et je suis très fier que ma petite fille y participe. Le nombre de ces écoliers augmente de 20 p. 100 par an.

On m'assure pourtant, là encore je parle de mémoire, mais je ne crois pas me tromper de beaucoup, que les crédits accordés cette année par votre ministère à la province du Manitoba pour ce genre de programme n'augmenteront que de 5 p. 100 et qu'on prévoit, pour les prochaines années, une diminution du même ordre dans l'augmentation des crédits. Or, compte tenu de l'encouragement donné aux provinces, et à juste titre, par le gouvernement fédéral et compte tenu également des difficultés financières que connaissent les provinces—le Manitoba ne constitue pas d'exception—

[Texte]

have experienced in the last couple of years, I suggest to you, and I would like your comments on it, that it does not seem quite fair. The program really started at the suggestion of the federal government, and the program started because of a belief of the provinces that a very high percentage of the cost would be carried by the federal government. Now they see the percentage for funding those programs by the federal government being reduced. They think, and I think, that is not quite fair.

Mr. Joyal: Mr. Chairman, the question of the Hon. Member is a very important one. He knows it is one I have spent a great amount of time in coming to grips with. I mentioned in my opening statement that we have signed with the Council of Ministers of Education, Canada last December an agreement whereby more than \$600 million will be transferred to the provinces in the next three years, which represents, in fact, \$15 million more on the first year and 5% on the next two years on the total amount of the money.

In Manitoba, in fact, that increase represents a higher level than 5%. I think, if I remember well, I signed the agreement with the Manitoba government two weeks ago. I think in the three years the programs will be financing costs in Manitoba. Manitoba and New Brunswick are among the provinces that will receive the highest increase, because of that success you just described in your question. The Manitoba government, through the Minister of Education, has been most co-operative in the last two years to identify priorities within the four components of the agreements on official languages. If I remember well—and I will check that, Mr. Orlikow, and will pass later on to you the exact figures... the increase of funding for the immersion components of the program has been 12% or 13%, in comparison with previous years.

There is no doubt that the tremendous success of immersion, almost all over Canada, would command, I would say, doubling the amount of money. We have already increased it by \$35 million for the next three years, which is a fair increase, of course, of the level of financial support.

• 1220

In some provinces the effort has been higher to give way to the increase of the needs as considered and accepted by the provincial governments. In specific reference to that I am quite sure—and I will check those figures—that it is much higher than 5% insofar as that aspect of the program is concerned.

Mr. Orlikow: On page 3 of your report you say, and I quote: ... supporting the provinces' effort to make their legislation and municipal services bilingual, such as Manitoba.

One of the most vigorous opponents of what the Manitoba government was proposing to do—and I am sure Mr. Bockstael will confirm this—was the Union of Manitoba Municipi-

[Traduction]

difficultés qui tiennent à la conjoncture des dernières années, une telle décision me paraît injuste, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Le programme a été lancé à l'invitation du gouvernement fédéral, les provinces étant persuadées qu'une grande partie du coût serait à la charge de ce dernier et elles constatent à présent que la part du gouvernement fédéral va se réduisant. C'est ce qui explique qu'elles ressentent un sentiment d'injustice.

M. Joyal: Monsieur le président, monsieur le député pose là une question très importante et il sait que je me suis attentivement penché sur cette question, à laquelle j'ai consacré beaucoup de temps. J'ai mentionné dans ma déclaration d'ouverture que nous avons signé en décembre dernier un accord avec le Conseil des ministres de l'éducation aux termes duquel plus de 600 millions de dollars seront transférés aux provinces au cours des trois prochaines années, ce qui représente, en fait, une augmentation de 15 millions de dollars pour la première année et de 5 p. 100 de l'ensemble des crédits pour les deux prochaines années.

Au Manitoba, en réalité cette augmentation représente plus que 5 p. 100. si j'ai bonne mémoire, cet accord avec le gouvernement du Manitoba a été signé par moi il y a deux semaines. Pendant trois ans, je crois, les programmes couvriront les coûts du Manitoba. De toutes les provinces, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont celles qui bénéficieront de l'augmentation la plus élevée, précisément en raison du succès que le programme y a connu et dont vous venez de parler. Le gouvernement du Manitoba, par l'intermédiaire de son ministre de l'éducation, nous a prêté tout son concours au cours des deux dernières années pour assigner les priorités entre les quatre composantes des accords sur les langues officielles. L'augmentation du financement pour les éléments d'immersion du programme a été de 12 ou de 13 p. 100, par rapport aux années précédentes, mais je dois vérifier cela, monsieur Orlikow, et vous communiquerai les chiffres exacts.

Il est indiscutable que l'extraordinaire succès connu par les cours d'immersion dans l'ensemble du Canada justifierait, à mon avis, que l'on double ces crédits. Nous les avons déjà augmentés de 35 millions de dollars pour les trois prochaines années, ce qui représente quand même une augmentation assez considérable du niveau de soutien financier.

Certaines provinces ont consenti un effort plus grand pour répondre à l'augmentation de la demande que reconnaissent les gouvernements provinciaux. Cette augmentation est beaucoup plus élevée, j'en suis sûr, que 5 p. 100 en ce qui concerne cet aspect du programme, mais je vérifierai encore ces chiffres.

M. Orlikow: À la page 3 de votre rapport vous dites:

... un appui aux provinces pour bilinguifier leurs lois et services municipaux (comme pour le Manitoba).

M. Bockstael ne me démentira certainement pas si je dis que l'Union des municipalités du Manitoba a compté parmi les plus vigoureux adversaires de ce programme. L'une de ses

[Text]

palities. My impression is that one of the big reasons they opposed what the government wanted to do was that they believed that implementation of the Manitoba government's program would put new burdens and therefore new costs on them. They were not prepared to accept that. I think they would be much more prepared to accept it if they thought that either the federal or the provincial government would help pay for the increased costs they might incur.

I am wondering whether you can look at that problem, because the divisions that have occurred in the thinking or feelings of the Manitoba people need to be addressed. Their legitimate concerns need to be met if they are going to accept an expansion of bilingualism, which is the objective and commitment of all three federal parties.

Mr. Joyal: There is no doubt that it is our intention to maintain an increased level of financial support to the Manitoba government. Last year, for instance, we transferred \$500,000 in additional support to make sure that the Manitoba government is in a position to honour a judgment that was already made public, as you know, in 1980.

There is no doubt too that the forthcoming opinion of the Supreme Court of Canada in reference to Section 23 of the Manitoba Act and Section 133 of the Canadian Constitution of 1867 will certainly command an additional level of support, be it through the provision of expertise or through the shared costs of the translation of it. We have been supporting the Manitoba government for the last three years. I think last year it was, as I mentioned, \$500,000; the year before it was something around \$400,000 and the year before it was \$200,000 or \$300,000.

Since the Manitoba government has expressed the will to satisfy its constitutional obligations, we have participated. As you will remember, I negotiated an agreement last year with the Manitoba government through which we agreed to assume 50% of the translation cost. This was a fair share, which we have agreed to honour. There is no doubt now, with the opinion coming from the Supreme Court—I hope in the forthcoming months—that we will have certainly to rediscuss with the Manitoba government how we could help them meet those requirements.

As I said, it has always been through the request of the Manitoba government that we have agreed and defined a fair level of financial responsibility. We have never imposed on any municipality the burden of translating if the municipality did not want to do it. As soon as the municipality or local authority wanted to give way to equality of languages, we always did our utmost to make sure that we brought our support—not only financially, but through the expertise that the Translation Bureau of the Secretary of State has—to make sure that the objectives are met by either the provincial or the local government.

Mr. Orlikow: If I could turn to the problems of native organizations, which you deal with—in part, at least—on page 15 of your report. I had some discussions with representatives

[Translation]

principales objections, je crois, c'était la charge, financière entre autres, qu'elle craignait de voir ce nouveau programme lui imposer, ce à quoi elle n'était pas disposée. Elle le serait bien davantage, je crois, si c'était le gouvernement fédéral ou provincial qui contribuerait à assumer l'augmentation de ces coûts.

Je me demande s'il vous serait possible d'examiner cette question, car nous devons nous préoccuper des heurts qui se sont produits entre les habitants du Manitoba, dans leurs pensées et dans leurs sentiments. Si l'on veut leur faire accepter un élargissement du bilinguisme, ce à quoi se sont engagés les trois partis fédéraux, nous devons répondre à ces préoccupations légitimes.

M. Joyal: Il est tout à fait certain que nous avons l'intention de continuer à augmenter notre soutien financier au gouvernement du Manitoba. C'est ainsi que l'an dernier, nous avons transféré 500,000\$ en fonds supplémentaires pour permettre au gouvernement du Manitoba d'honorer un engagement qui avait été déjà rendu public en 1980, comme vous le savez.

Il est également certain que l'opinion que va donner la Cour suprême du Canada sur l'article 23 de la Loi du Manitoba et sur l'article 133 de la Constitution canadienne de 1867 permettra d'élargir encore ce soutien, que ce soit en fournissant les spécialistes ou en assumant le partage des frais de traduction. Au cours des trois dernières années le gouvernement du Manitoba a bénéficié de notre appui, à la hauteur de 500,000\$ l'an dernier, je crois comme je l'ai mentionné, d'approximativement 400,000\$ l'année précédente et de 200,000\$ ou de 300,000\$ l'année d'avant.

Puisque le gouvernement du Manitoba a exprimé son intention de respecter ses obligations constitutionnelles, nous y avons participé. Vous vous rappelez certainement que j'ai négocié l'an dernier un accord avec le gouvernement du Manitoba par lequel nous consentions à assumer la moitié des coûts de la traduction. C'était une part équitable à laquelle nous nous sommes engagés. Avec le jugement de la Cour suprême qui est maintenant imminent—au cours des prochains mois, j'espère—nous aurons certainement à réengager des discussions avec le gouvernement du Manitoba sur la façon dont nous pouvons les aider à répondre à ces exigences.

Comme je l'ai dit, c'est toujours le gouvernement du Manitoba qui s'est adressé à nous pour nous demander d'assumer une part équitable de la responsabilité financière. Nous n'avons jamais imposé la charge de la traduction à une municipalité si celle-ci n'en manifestait pas la volonté, mais lorsqu'une municipalité ou des autorités locales voulaient faire respecter l'égalité des langues, nous avons toujours fait de notre mieux pour lui prêter notre concours non seulement financier, mais en mettant à sa disposition des spécialistes du Bureau des traductions du Secrétariat d'État pour permettre au gouvernement provincial ou aux autorités locales de réaliser leurs objectifs.

M. Orlikow: Permettez-moi maintenant d'aborder les problèmes des organisations autochtones, dont vous parlez—en partie tout au moins—à la page 15 de votre rapport. J'ai eu des

[Texte]

of the Manitoba Métis federation. I presume their problems are similar to the problems of other provincial organizations. What they tell me, and you mention it here, is that your department is funding them for their core programs. But they say that they have not been able to get any money from your department for developmental programs. For example, they want to work on the problems of education for native children, they want to work on the problems with child welfare, health services, and for those kinds of programs your department—and that means nobody, no other department, as far as I know . . . has been prepared to fund them. Yet, here we have a group of people who are in many ways are the most disadvantaged of any group in Canada because because no government, federal or provincial, has for them, the Métis, the non-status people, the kind of legal responsibility which, in theory at least, the federal government has through the Indian Affairs department. They are very concerned about the failure of federal government to help them begin to study and to come up with proposals for the very important needs in education, child welfare and health services.

• 1225

Mr. Joyal: Mr. Chairman, I mentioned in my statement that we have renewed the native social and cultural development programs for the next five years, with an increase of the envelope that in fact more than doubles the funds allocated for that aspect of our responsibility.

There is no doubt that it is an element or a component of our priorities that will be more and more acute in the years to come, especially as long as the notion of self-government will be entrenched in an Act of Parliament which we hope will come forward in the forthcoming weeks.

There is no doubt that the level of awareness of improvement in the social field and especially the cultural field of the native population will command other initiatives. But so far as the Manitoba native groups are concerned, as I said earlier, we have a program that addresses the specific social and cultural needs of the Indian population, and of course there are always more requests than we have money available. It is almost the same in any program of the department. But besides the core funding which the association has been receiving from us, we are certainly ready to consider any new projects or any other projects the association might have in order to alleviate the social conditions which, as the Hon. Member has described, are certainly not those the average Canadian citizens are enjoying in Canada.

If the Hon. Members would like to bring more details about any proposals of that kind, I would be happy to consider them. It is a responsibility we share with provincial government. I do not want to just send the ball in the other court, but there is no doubt that it is a jointly shared responsibility in so far as social services are concerned, as long as, of course, we are dealing with non-status and Métis population.

[Traduction]

entretiens avec des représentants de la Fédération des Métis du Manitoba et je pense que leurs problèmes présentent beaucoup d'analogie avec ceux d'autres organisations provinciales. Ils m'assurent—et vous en faites mention dans votre allocution—que votre ministère finance leurs programmes de base. Mais ils disent qu'ils n'ont pas été en mesure d'obtenir de votre ministère des crédits pour les programmes de développement. C'est ainsi qu'ils voudraient, par exemple, améliorer les programmes d'enseignement des enfants autochtones, ceux d'assistance à l'enfance, les services d'hygiène et autres programmes de ce genre et votre ministère—et vous êtes le seul à entrer en ligne de compte, pour autant que je sache—ne s'est pas montré disposé à les financer. Nous nous trouvons pourtant devant un groupe qui, à bien des points de vue, est le plus désavantagé de tous parce qu'aucun gouvernement fédéral ou provincial n'a à l'égard des Métis, des Indiens non inscrits, le genre de responsabilité légale qu'en théorie tout au moins le gouvernement fédéral a par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes. Ils sont vivement préoccupés par le fait que le gouvernement fédéral refuse de les aider à s'attaquer à leurs problèmes et à présenter des solutions à leurs besoins criants en matière d'éducation, d'hygiène et d'aide à l'enfance.

M. Joyal: Monsieur le président, j'ai mentionné dans ma déclaration que nous avons reconduit pour les cinq prochaines années les programmes sociaux et culturels destinés aux autochtones, et avons augmenté l'enveloppe de telle sorte que les crédits affectés à cette fin sont plus que doublés.

Ces programmes constituent indubitablement un élément intrinsèque de nos priorités, un élément qui gagnera en importance au fil des années, en particulier aussi longtemps que la notion de gouvernement autochtone sera codifiée par une loi parlementaire que nous espérons voir promulguée au cours des semaines à venir.

Le désir d'améliorer la situation sociale et culturelle de la population autochtone primera certainement toutes les autres initiatives. Mais en ce qui concerne les groupes autochtones du Manitoba, nous avons, je l'ai déjà dit, un programme qui répond aux besoins sociaux et culturels spécifiques de la population indienne, et les demandes, c'est bien vrai, dépassent toujours nos crédits. C'est le cas de presque tous les autres programmes du ministère. Mais outre le financement de base que nous avons octroyé à l'association, nous sommes certainement disposés à étudier tout nouveau projet ou tout autre projet que l'association proposerait en vue d'améliorer les conditions sociales qui, comme le disait l'honorable député, ne correspondent pas à celles dont bénéficie le citoyen canadien moyen.

J'étudierai avec intérêt toute nouvelle proposition de cet ordre que pourraient me soumettre les députés. C'est une responsabilité que nous assumons de concert avec le gouvernement provincial. Non pas que je désire simplement renvoyer la balle, mais pour ce qui est des services sociaux, la responsabilité est partagée dans la mesure où nous traitons, bien entendu, de la population métis et des Indiens non inscrits.

[Text]

Mr. Orlikow: I will mention another group which is becoming increasingly important, and that is the movement of native people—I am talking about status people—from the reserves to a number of cities, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary and Vancouver, to mention just a few. The Indian Affairs department takes the view—I think a much too legalistic view—that once native people move from the reserves to the cities or to other communities they cease to be the responsibility of the department. But I will just talk about the city I know best.

In a city like Winnipeg, the native population, both status and non-status, has the highest rate of unemployment, the poorest housing, the highest rate of problems for child welfare—I could go on and on. They are trying to establish some organizations which will represent those people. I am thinking, for example, of the newly formed Winnipeg Urban Indian Association. They cannot get assistance from Indian Affairs. I understand that they applied for assistance to your department.

• 1230

I am not quite sure what has happened, but this is a relatively new problem which is going to have to be addressed, and I do not see any department except yours which can at least begin. I want to know what thought has been given to it and what conclusions, if any, you have come to so far.

Mr. Joyal: There is no doubt that it is one very important aspect of the native reality in Canada. The Department of Secretary of State has had a program since 1972 for what was called then the Migrating Native Peoples' Program, to give weight to that reality of a native population leaving their reserve and moving into town or urban areas and having the difficulty of participating in the social milieu they had chosen to tackle.

There is no doubt, too, that it is one of the native programs we have had the greatest level of success in. Today there are more than 90 native friendship centres across Canada. One of the most important ones in fact is in Winnipeg. The largest concentration of the migrating native population is in your own capital. There is no doubt either that that program, which we adjusted last year and renewed for a five-year period, is a program that is an expansion, in the sense that we foresee that in future years the trend of migration will not decrease. It will certainly maintain itself, if not increase importantly. There is no doubt that in the friendship centre programs we have to make sure that when there is an additional need, we can answer and respond to it as soon as possible, because it creates social pressures in a way that is intolerable for the level of social services available in those areas.

But we are in almost continuous consultation with the National Association of Friendship Centres, which we fund. We bring core funding to make sure that its operation is being

[Translation]

M. Orlikow: Je voudrais mentionner un autre groupe qui gagne en importance, à savoir l'exode des autochtones des réserves—je parle ici des Indiens inscrits—vers un certain nombre de villes, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary et Vancouver, pour n'en mentionner que quelques-unes. Le ministère des Affaires indiennes considère—en faisant preuve d'un esprit un peu trop juridique à mon avis—que lorsque les autochtones quittent les réserves pour les villes ou pour tout autre collectivités, ils ne relèvent plus de la responsabilité du ministère. Mais je voudrais m'attacher en particulier à la ville que je connais le mieux.

Dans une ville comme Winnipeg, la population autochtone—c'est-à-dire les Indiens inscrits et non inscrits—a le taux le plus élevé de chômage, les conditions de logement les plus lamentables, le taux le plus élevé de difficultés en matière d'aide à l'enfance, et je veux m'arrêter, mais cette liste n'a en réalité pas de fin. Les autochtones essaient de mettre sur pied des organisations qui les représenteront et je pense, en particulier, à la *Urban Indian Association* qui vient de se constituer à Winnipeg. Elle n'a pas d'aide à attendre du ministère des Affaires indiennes et je crois savoir que cette association a sollicité une aide auprès de votre ministère.

Je ne sais au juste ce qui s'est passé, mais il s'agit d'un problème relativement nouveau dont nous allons devoir nous occuper, et à l'exception du vôtre, je ne vois aucun autre ministère en mesure de s'y attaquer. J'aimerais savoir si vous avez songé à cette question et quelles sont vos conclusions éventuelles.

M. Joyal: Il s'agit là indubitablement d'un aspect très important de la situation des autochtones au Canada. Et depuis 1972, le Secrétariat d'État a mis en place un programme à l'intention des Migrants autochtones, pour tenir compte de cet état de choses, à savoir une population autochtone qui quitte ses réserves et afflue vers les villes et centres urbains et qui trouve très difficile de s'y implanter.

Il est certain également que c'est l'un des programmes pour autochtones où nous avons connu le plus de succès. Il existe à l'heure actuelle, au Canada, plus de 90 centres d'accueil des autochtones, l'un des plus importants se trouvant justement à Winnipeg. Votre capitale connaît la plus grande concentration de population de migrants autochtones. Ce programme, que nous avons adapté l'an dernier et reconduit pour une période de cinq ans, est certainement un programme en expansion, en ce sens que nous ne prévoyons pas, dans les prochaines années, que ce mouvement de migration se ralentira. Il se maintiendra certainement, et se renforcera peut-être. Dans ces programmes de centres d'accueil, nous devons nous préparer, c'est certain, à répondre aux besoins lorsque ceux-ci deviennent plus pressants et ce dans les plus brefs délais, car les pressions sociales auxquelles ils donnent lieu pesent de façon intolérable sur les services sociaux qui existent dans ces localités.

Nous sommes en consultation presque constante avec l'Association nationale des centres d'accueil, que nous finançons. Nous lui assurons un financement de base, de façon

[Texte]

maintained at a fair level. We have permanent consultation with them. As a matter of fact, I think today they have meetings with representatives of the Secretary of State. We do it regularly to make sure we could adjust to new situations. We have in that envelope program a level of funding to establish new centres when there is such a need mutually agreed on in one region or the other of Canada.

So it is a very dynamic program. We renewed the agreement, with consensus, last year. I went myself to British Columbia to sign the agreement with the National Association of Friendship Centres. It is certainly a very dynamic program, for which I think we have the tools to meet the new needs at this point in time, working in close relationship with the representative of the national association.

Mr. Orlikow: I think what is needed is more than support for friendship centres. We need support for many new organizations which are going to be created to deal with the specific problems of these people.

I have one question on a different subject. We have in Winnipeg—to a lesser extent than, say, Vancouver or Toronto... we have had the movement into Winnipeg in recent years of a fairly substantial number of people who have come from countries where the language spoken is neither English or French. We have Philipppines, Vietnamese, Koreans, Portugese, Italian—I could go on and on. They come to Canada. They try to find work. Most of them do find work. But they do not know the language, or they are certainly not very proficient in the language. There are a number of organizations, both in the regular educational system and in some of the volunteer organizations, which are trying to help them learn or get a better knowledge of the English language, but I understand that—to use a specific case, for example—the International Centre, which is one of the main organizations in Winnipeg doing this kind of work, has had continuous—not only do they not have enough money to do the job which is so necessary, but they have not been able to get any kind of multi-year agreement. The result is that it is very difficult for them to recruit and to keep the kinds of teachers they need, yet unless we do a much better job than we have done, these people, whom we have permitted, we have encouraged to come to Canada, will be fated for the rest of their lives to be second- or third-class citizens. Because they do not know English, or French—in a city like Montreal, for example... they are really never going to be able to integrate, to be full-fledged, first-class citizens. It will not be their fault, it will be our fault.

• 1235

Mr. Joyal: We have two ways, two avenues through which to tackle that objective. The first one is through the agreements we have with the provinces, through which we provide 50% of the cost of the equipment, the materials, plus half the

[Traduction]

à veiller à ce que son fonctionnement soit satisfaisant et nous sommes en consultation permanente avec elle. Je crois qu'aujourd'hui même, leurs porte-parole ont une entrevue avec des représentants du Secrétariat d'État. Ces entretiens ont lieu régulièrement, afin que nous puissions réagir rapidement devant une situation nouvelle. Ce programme d'enveloppe prévoit le financement de nouveaux centres lorsque la nécessité s'en fait sentir et qu'il y a accord mutuel sur la question dans l'une ou l'autre des régions du Canada.

Ce programme est donc constamment en voie d'élaboration et nous avons renouvelé l'entente l'an dernier avec le consentement unanime. Je me suis moi-même rendu en Colombie-Britannique pour y signer l'entente avec l'Association nationale des centres d'accueil. C'est certainement un programme très dynamique, qui nous met en mesure de faire face aux besoins actuels et d'oeuvrer en collaboration étroite avec le représentant de l'Association nationale.

M. Orlikow: Et les besoins ne s'arrêtent pas en l'occurrence, au soutien donné aux centres d'accueil. Nous avons besoin d'aide pour les nombreuses organisations nouvelles ou sur le point d'être fondées pour traiter des problèmes spécifiques de ces gens.

Il me reste une question sur un autre sujet: à Winnipeg—dans une moindre mesure, dans des villes comme Vancouver ou Toronto—nous connaissons dans les dernières années un afflux assez considérable de gens originaires de pays dont la langue n'est ni l'anglais ni le français, à savoir des Philipppines, des Vietnamiens, des Coréens, des Portugais, des Italiens et j'en passe. Ils viennent au Canada, essaient de trouver du travail, ils y parviennent pour la plupart, mais ils ne connaissent pas la langue, ou en tout cas pas suffisamment. Il existe un certain nombre d'organisations, dans le système traditionnel d'enseignement et dans certaines des organisations de bénévoles, qui essaient de les aider à acquérir les rudiments de l'anglais ou à améliorer leurs connaissances de cette langue, et je sais que, par exemple, le Centre international, l'une des principales organisations de Winnipeg qui s'est donnée cette mission, non seulement n'a pas suffisamment de fonds pour faire ce travail si indispensable, mais n'a pas été en mesure de signer aucune entente annuellement renouvelable. Aussi est-il très difficile à cette organisation de recruter et de conserver le genre d'enseignants dont elle a besoin, mais si nous échouons dans la tâche que nous avons entreprise, ces gens auxquels nous avons permis de venir s'établir au Canada, voire que nous avons encouragés, seont condamnés pour le restant de leur vie à être des citoyens de deuxième ou de troisième ordre. Leur manque de connaissance de l'anglais ou, dans une ville comme Montréal, par exemple, du français, les empêchera à tout jamais de s'insérer dans la société, de devenir des citoyens à part entière. Ce ne sera pas de leur faute, ce sera la nôtre.

M. Joyal: Deux moyens s'offrent à nous de réaliser notre objectif: le premier fait appel aux provinces avec lesquelles nous concluons des ententes aux termes desquelles nous assurons 50 p. 100 du coût du matériel et la moitié du coût de

[Text]

cost of teaching the official languages. All the provinces have signed those agreements.

We are in the process of reviewing, with the Department of Employment and Immigration, the impact of those agreements that we have with the provinces. We would like, certainly, to have them meet in a better way the objectives we have to share, especially in areas where there is a great diversity of origin of the new citizens who, of course, knocked at our door and want to integrate into the workplace. So those agreements, presently, are under review with my colleague, the Minister of Employment and Immigration. It is through that main avenue that we have been able, in the past, at least to meet the essential needs of those populations that would like, certainly, to integrate as much as possible into the Canadian streams of life.

On the other hand, the multicultural program has a component of citizenship participation. The centre to which I think you have referred, I understand, receives funding of up to \$60,000 to maintain its level of services. I am aware of the great achievement of that centre. I met some of the representatives the last time I went to Winnipeg. I have been made aware of the potential they could develop if the funding were at the level at which they think it should be to meet their needs and the requests they receive.

It certainly will be part of the element that we will be renegotiating with the provinces. There is no doubt that if we are to achieve a fair level in mastering of one or the other language in Canada, it will be not only through the provision of services, through the traditional educational system, but through the volunteer groups, too, which in some areas of Canada, especially in Winnipeg, can rely on very important and very responsible associations. I want certainly to reassure the Hon. Member that that will be part of our negotiations with the provinces, through the Minister of Employment and Immigration; that is, to make sure that the highest level of funding could be brought to those groups to maintain the fair level of services and answer the increased needs that they might have to face through the increase of immigration in Canada.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, there are other organizations. I understand that Frontier College has a program with the International Ladies' Garment Workers' Union and the garment manufacturers.

I raise this because I think the problems... and I am talking about not just Winnipeg... are tremendous. We have had a very vigorous immigration policy. We have encouraged, or permitted, tens of thousands, hundreds of thousands of people to come to Canada, people whose language is not English or French. Unless we move very quickly, for many, many years we are going to have people who just cannot be fitted into our society as they should be. I would hope that a real look, in depth, in co-operation with the provinces is being worked on so that we can see the dimensions of the problem and try to deal with it.

[Translation]

l'enseignement des langues officielles. Toutes les provinces ont signé ces ententes.

Nous procédons actuellement, avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, à une étude des résultats de ces ententes. Nous aimerions, c'est certain, qu'elles répondent mieux aux objectifs que nous nous sommes conjointement fixés, en particulier dans les régions où les nouveaux arrivants présentent une grande diversité d'origines et s'adressent à nous pour se tailler une place sur le marché du travail. Ces ententes font donc à l'heure actuelle l'objet d'une révision avec mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. C'est de cette façon que nous avons été en mesure, autrefois tout au moins, de répondre aux besoins essentiels de ces populations désireuses de trouver leur place dans la société canadienne.

D'autre part, le programme de multiculturalisme comprend un volet de participation des citoyens. Le Centre dont vous avez parlé, je crois, bénéficie d'une affectation qui atteint \$60,000 pour maintenir le niveau de ses services. Je sais combien ce Centre a eu du succès car la dernière fois que je me suis rendu à Winnipeg, j'ai rencontré certains de ses représentants. On m'a parlé de l'oeuvre qui pourrait être accomplie si l'on pouvait disposer pour ce Centre des crédits jugés nécessaires pour répondre aux demandes dont il est saisi.

Cette question fera certainement part de celles qui seront de nouvelles négociées avec les provinces. Je suis persuadé que si nous voulons assurer qu'il y ait une bonne connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, le système d'enseignement traditionnel n'y suffira pas et qu'il faut faire appel aux groupes de bénévoles qui, dans certaines régions du Canada et en particulier à Winnipeg, peuvent compter sur des associations très importantes et pénétrées du sens de leurs responsabilités. Je voudrais assurer l'honorable député que cette question sera discutée dans nos négociations avec les provinces, par l'intermédiaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et que nous nous efforcerons d'attribuer les crédits les plus importants à ces groupes, afin de maintenir le niveau de leurs services et de répondre aux besoins accrus qui peuvent se manifester en raison de l'augmentation de l'immigration.

M. Orlikow: Monsieur le président, il y a encore d'autres organisations, et je crois savoir que le *Frontier College* a mis sur pied un programme en collaboration avec l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et le secteur de la confection.

Je soulève cette question parce que les difficultés—je ne parle pas seulement de Winnipeg—sont écrasantes. Nous avons eu une politique d'immigration très vigoureuse et avons encouragé ou autorisé des dizaines voire des centaines de milliers de gens dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français à venir au Canada. Si nous n'intervenons pas très rapidement, nous allons nous trouver pendant de nombreuses années devant une population qui ne pourra tout simplement pas s'intégrer à notre société comme elle le devrait. J'espère qu'en collaboration avec les provinces, nous allons étudier cette question de près afin que nous puissions prendre la mesure de ce problème et que nous tentions de le surmonter.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Orlikow. That is the last question.

I think the committee has agreed that we will sit until 1 p.m., so there will be time for a second round and we will divide the time remaining accordingly. We will hear now again from Mr. McLean.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman. I would like, for a moment, to follow up on the Minister's release of April on the announcement of the creation of the Centres of Specialization Fund—part of the support for post-secondary education in Canada.

• 1240

My concern is over the criteria and the timing involved in assessing applications for these funds. The announcement states:

... a special fund to assist universities in establishing or expanding centres of specialization in areas related to the interests and responsibilities of the Government of Canada.

The Secretary of State has written to university presidents soliciting applications, and my questions are: How has he communicated his government's interests and responsibilities? How has his review committee overseeing these applications been directed to relate these interests to the priorities of the universities? This matter of criteria is especially important since the fund is offered for one year only. In essence, my question is: Is the Government of Canada asking universities to create new programs to meet the government's own goals only to drop government support for these programs after just one year, and why are community colleges and CEGEPs being excluded?

Mr. Joyal: There are many questions raised by the Hon. Member. On the first one, let me reassure him that it is not our intention at all to list priorities or direct research in universities. Essentially, we invited universities to come forward with proposals they might already have within their own faculties or schools or to come about with a need which might not have been fulfilled in their regular budgets or through the other granting councils operating in Canada because of the peculiarities or originality of their requests.

Let me give an example. In Newfoundland, for instance, there has been a project of a school of music for years, and according to what we have received from the Chancellor of Memorial University, Dr. Harris, it is their first priority. That priority cannot be met through the regular granting council of the operation of Canada Council or through the traditional grant programs of the Communications department. But according to the assessments of the senate of the university, it is the priority.

So when we invite university presidents to come forward and list their priorities, we are receiving the priorities they devise for themselves. We are not telling Memorial they should

[Traduction]

Le président suppléant (M. Burghardt): Je vous remercie, monsieur Orlikow. C'était votre dernière question.

Le Comité a consenti à siéger jusqu'à 13 heures, de sorte qu'il reste du temps pour un second tour et que nous répartirons ce temps en conséquence. Je donne donc de nouveau la parole à M. McLean.

M. McLean: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais revenir quelques instants sur le communiqué d'avril du ministre, dans lequel ce dernier annonçait la création d'un fonds pour les centres de spécialisation qui constituent une partie de l'aide à l'enseignement postsecondaire au Canada.

J'aimerais savoir sur quels critères ces demandes de fonds sont évaluées et quels sont les délais. D'après la déclaration:

... un fonds spécial pour aider les universités à créer ou à agrandir des centres de spécialisation dans les secteurs liés aux intérêts et aux responsabilités du gouvernement du Canada.

Le Secrétaire d'État a écrit aux présidents des universités pour solliciter les demandes et je vous pose ces questions: comment a-t-il expliqué les intérêts et les responsabilités de son gouvernement? Selon quelles directives son comité de révision fait-il le lien entre ces intérêts et les priorités du gouvernement? Cette question de critères est particulièrement importante puisque le fonds ne sont débloqués que pour une année seulement. Autrement dit: est-ce que le gouvernement du Canada demande aux universités de créer de nouveaux programmes conformes aux objectifs du gouvernement quand il a l'intention d'abandonner ces programmes après une seule année? Pourquoi les collèges communautaires et les cégeps sont-ils exclus?

M. Joyal: L'honorable député a posé plusieurs questions. Pour commencer, que je le rassure, nous n'avons absolument pas l'intention d'imposer aux universités des priorités ou des directives relatives à la recherche. En fait, nous avons invité les universités à nous soumettre des projets qui existent peut-être déjà dans leurs facultés et dans leurs écoles mais qu'elles ne sont peut-être pas en mesure de financer à même leur budget ou à même les subventions d'autres organismes canadiens parce que ces projets sortent de l'ordinaire ou sont particulièrement originaux.

Je vous donne un exemple; à Terre-Neuve, il y a une école de musique depuis des années et d'après ce que nous a dit le chancelier de l'Université Memorial, le Dr Harris, pour eux c'est une priorité absolue. Or, il est impossible de faire financer cette priorité par le Conseil des arts ou grâce à d'autres programmes classiques de subventions du ministère des Communications. Cela dit, d'après le sénat de l'université, c'est une priorité absolue.

Nous invitons donc les présidents d'université à nous soumettre la liste de leurs priorités, une liste qu'ils préparent eux-mêmes. Nous ne forçons pas l'Université Memorial à se

[Text]

develop a capacity in the medical field in relation to heart sickness, for instance.

Mr. McLean: But when you receive all these requests, then somebody has to sit down and apply your criteria to those.

Mr. Joyal: True. There is no doubt that, as I said to the presidents of the universities in April . . . Of course, I can read the extract. It is a short one:

Proposals will be assessed by a departmental review committee, which will seek the expert advice of the academic community and that of other federal departments and agencies and of consultants, as required.

In other words, if we do not have the capacity within the federal government to evaluate the impact of one proposal, we will go where the expertise lies, either within the university community or within the other sector.

Mr. McLean: But with respect, you beg the question, Mr. Minister. You have listed three criteria. One is the universities and academic expertise, but then you go on to suggest you will also have criteria from departments and you will have criteria from consultants. Now, quite clearly, the criteria from the consultants which you engage or from the departments are governmental criteria as against academic criteria.

Mr. Joyal: No, no, I am not talking of criteria; I am talking of advice. That is quite a different kind of thing. The criteria are listed in the information sheet I have been sending; that is, on page 2, paragraph 3, of the information sheet dated April 1984. Those are the criteria. They are not criteria which will be imposed by either a consultant or by a university community. The opinion we will seek from those communities or outside the government field will essentially be on the evaluation of the impact of the proposals, not on new criteria which might change the content of the application.

Mr. McLean: I see. Thank you. I wonder, just in . . .

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Just a very short question.

• 1245

Mr. Joyal: Unless you have not received it, Mr. Chairman, I could certainly cable the information sheet which was sent with the letter to the presidents of the universities.

Mr. McLean: I have seen that. It has not allayed fears within the university community or on the part of the presidents I have spoken with that the kind of objectivity about decision-making which they would like to see is still there. Obviously all universities need funding; all university presidents are putting in far more than \$25 million worth of proposals.

The question then is, coming into an election year, have we got yet another directed kind of funding to suit strictly political circumstances, or have we got one which has in it a level of objectivity from the community? You and I understand why that concern is being raised.

[Translation]

lancer dans la recherche médicale sur les maladies du coeur, par exemple.

M. McLean: Mais lorsque vous recevez toutes ces demandes, il faut que quelqu'un les compare à vos critères.

M. Joyal: C'est exact. Aucun doute. Comme je l'ai dit aux présidents des universités en avril . . . Evidemment, je peux vous lire un extrait, c'est très court:

Les propositions seront évaluées par un comité de révision du ministère qui prendra conseils d'experts du milieu universitaire et d'autres ministères et organismes fédéraux, le cas échéant.

Autrement dit, si le gouvernement fédéral n'a pas les compétences nécessaires pour évaluer les effets d'une proposition, il s'adressera à ceux qui possèdent cette compétence, que ce soit dans le secteur universitaire ou ailleurs.

M. McLean: Mais monsieur le ministre, je vous ferai remarquer que vous évitez la question. Vous nous avez donné trois critères, le premier, les universités et les experts universitaires, mais vous dites ensuite que les ministères et les experts du secteur privé seront également appelés à appliquer des critères. De toute évidence, les critères des experts que vous embaucherez ou des ministères sont des critères gouvernementaux par opposition aux critères universitaires.

M. Joyal: Non, pas du tout. Je ne parle pas de critères mais bien de conseils. C'est tout à fait différent. Les critères figurent dans la feuille d'information que nous avons envoyée, vous les trouverez à la page 2, paragraphe 3, cette feuille est datée d'avril 1984. Voilà les critères. Ils ne seront imposés ni par un expert ni par les universitaires. Les opinions que nous demanderons à ces gens-là ou à l'extérieur du gouvernement porteront essentiellement sur l'évaluation des effets des propositions et non pas sur les nouveaux critères qui pourraient modifier le contenu des demandes.

M. McLean: Je vois. Merci. Je me demande . . .

Le président suppléant (M. Burghardt): Une question très courte.

M. Joyal: À moins que vous ne l'avez déjà reçue, monsieur le président, je peux vous communiquer cette feuille d'information qu'accompagnait la lettre envoyée aux présidents d'universités.

M. McLean: Je l'ai vue. Cela n'a pas pour autant rassuré les universitaires ou les présidents auxquels j'ai parlé et qui se demandent si leur objectivité et leur pouvoir de décision est toujours intact. De toute évidence, toutes les universités ont besoin de financement, et tous les présidents d'universités soumettent des propositions qui dépassent de loin 25 millions de dollars.

Dans ces conditions, et puisque nous nous approchons d'une année d'élection, est-ce que nous allons voir une fois de plus un type de financement adapté précisément aux circonstances politiques ou bien tiendra-t-on compte des besoins d'objectivité de la communauté? Vous et moi comprenons le pourquoi de ces préoccupations.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): You have used up your time, Mr. McLean. We will have to get you the next time around. We will hear from Mr. Baker now.

Mr. Baker: Yes, Mr. Chairman. I will be very brief. I just have a couple of questions to ask the Minister.

The Minister says in his statement that the translation workload will be 284 million words, not 285 million or 283 million—284 million words. I am wondering, is that a projection based on last year? I mean, supposing John Crosbie got laryngitis? Or is that taken from the official records that you had in place for 1983?

Mr. Joyal: Yes. There is no doubt that we have a very clear assessment of the workload that we are called to perform, because first, as I have already said, we have to perform it in a very short period of time. We have not only to have the capacity but also to have the possibility of answering the requests that we receive from all the government departments and agencies.

We can measure it because we have the capacity of knowing in advance the workload that each government department or each government agency will be requiring of the Secretary of State. This is done through our appraisals of work done on a regular basis, through the contact we maintain with the departments which are the biggest or most important customers of Secretary of State.

Mr. Baker: My main question, Mr. Minister, involves student loans. You say in your statement:

... the extension of loans to part-time students ...

I am wondering if that means a student doing, say, two courses during a university semester instead of the normal five would be eligible for the standard student loan. I can see some difficulty in that a full-time student would be needing more money than a part-time student. Is that a blanket policy? If a student were eligible for \$1,900 for two semesters, would the part-time student also be eligible for that?

You mention new interest-relief provisions for students who are unemployed after leaving school and have difficulty in repaying their student loans. Then you say the total cost of the government program, 1984-1985, would be \$229 million.

When a student goes from one province to another, he sometimes is not eligible for the total amount of money available to the student who is from that province going to university there.

Something that has irked me for a long time, and I have many complaints about it, is the use of collection agencies. It is my personal belief that collective agencies should be outlawed in this country; that is my personal belief. But anyway, they are there and they are made use of by businesses and, in this case, government.

I am wondering, Mr. Minister, whether, on the bottom line, the government actually loses any money through the Canada

[Traduction]

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur McLean, votre temps est écoulé. Vous allez devoir attendre le tour suivant. Je donne maintenant la parole à M. Baker.

M. Baker: Oui, monsieur le président, je serai très bref, je n'ai que deux questions à poser au ministre.

Dans sa déclaration, le ministre déclare qu'on traduira 284 millions de mots, non pas 285 ou 283, mais bien 284 millions de mots. Est-ce que cette projection est fondée sur les chiffres de l'année dernière? Après tout, il se pourrait que John Crosbie attrape une laryngite. Est-ce que cela se fonde sur le bilan officiel pour 1983?

M. Joyal: Oui. C'est exact, nous évaluons assez précisément la charge de travail de traduction que nous serons appelés à effectuer, car, comme je l'ai dit, nous avons très peu de temps pour l'effectuer. Non seulement nous en avons la possibilité, mais nous pouvons également répondre aux demandes qui nous parviennent des autres ministères et organismes gouvernementaux.

Si nous pouvons mesurer cette charge avec tant de précision, c'est que nous savons d'avance quelles seront les demandes de chaque ministère ou de chaque organisme gouvernemental au Secrétariat d'État. Pour y parvenir, nous évaluons régulièrement le travail accompli grâce aux contacts que nous entretenons régulièrement avec les ministères qui sont les clients les plus importants du Secrétariat d'État.

M. Baker: Monsieur le ministre, ma question principale porte sur les prêts aux étudiants. Vous dites dans votre déclaration:

... les prêts aux étudiants à temps partiel ...

S'agit-il d'un étudiant qui, par exemple prend deux cours pendant un semestre universitaire au lieu des cinq cours qui font la norme; est-ce qu'un étudiant dans cette situation aurait droit à un prêt standard? Cela ne semble pas très normal car un étudiant à temps plein a sûrement besoin de plus d'argent qu'un étudiant à temps partiel. Est-ce une politique générale? Si un étudiant a droit à 1,900\$ pour deux semestres, est-ce que l'étudiant à temps partiel a droit à la même somme?

Vous avez parlé de nouvelles dispositions à l'intention des étudiants qui sont au chômage après avoir quitté l'école et qui ont du mal à rembourser leurs prêts d'étudiant. Vous dites que pour 1984-1985, le coût total du programme du gouvernement s'élèvera à 229 millions de dollars.

Lorsqu'un étudiant passe d'une province dans une autre, il n'a pas toujours le droit au prêt maximum auquel a droit un étudiant qui va à l'université dans sa province d'origine.

Il y a une pratique qui me hérisse depuis longtemps, je m'en suis plaints très souvent, c'est le recours aux agences de recouvrement. Personnellement, je crois que les agences de recouvrement devraient être illégales dans ce pays. C'est une conviction personnelle. De toute façon, elles existent et les entreprises et dans ce cas-là, le gouvernement, font appel à elles.

Monsieur le ministre, en fin de compte, est-ce que le gouvernement perd vraiment de l'argent sur les prêts aux

[Text]

Students Loan Policy. When you go out and you ask for a student loan, it is guaranteed by the federal government and eventually all of that money is collected. Is there a minus on the bottom line because of this policy, which has been in effect for years and years, of using these outrageous collection agencies across the country?

• 1250

Mr. Joyal: I think we have to meet the two hands of both worlds. The vast majority of students repay their loans. In fact, more than 80% of the students repay their loan without any problem. So the level of success of the program is certainly very acceptable.

The problem is with the remaining 20%. Of the remaining 20%, at least, usually 10 to 12% of those who are in default, at a point in time, will repay their debt. Sometimes a student is uncaring about the obligation, for instance, of informing us about what he or she is doing after leaving university or graduating. Sometimes it is merely, I should say, through carelessness that the default has happened. Through the years, we have noticed that some of them were not able to repay because of a difficult economic environment. They cannot find a job. They apply for a job but they do not maintain it for a period of time necessary to repay their debt. This is why we have brought flexibility into the system whereby for up to two years, if a student can prove that he or she is unable to repay the debt, we will assume, as the Government of Canada, the burden of repaying the interest for that period of time. Those were the amendments that were brought in last June in the House of Commons through the support of all parties in the House.

Essentially, the problems we have are with those bad debtors, and they exist for whichever lending institution exists in Canada. They exist for the Federal Development Bank; they exist for any private bank or any credit institution. What do you do with the 5 or 6% of those debtors that always want to skip away from their own responsibility. In fact our level of default is not higher than the level of default of the private sector. It is average.

Of course if we want to make sure that the money is recycled in the system, we cannot just leave the strings on the back of the horse and let it run in the field by saying that we do not like the collection agencies so let us abolish them or let the debt remain unpaid. We did not want to maintain a very big bureaucracy to run after the defaulters and we want to have the cheapest way of recouping that money. The proof has always been the collection agency. There have been, though, some cases, of which I have been made aware through complaints by students, of undue pressure. But now that we have the flexibility within the program to adjust to the economic difficulties that one student might have or might face at a point in time, I think that we are in a position to alleviate the hardship the collection agencies might be representing when a student is not in a position to work and repay the financial obligation he has sustained when he applied for the grant.

[Translation]

étudiants? Quand vous demandez un prêt d'étudiant, il est garanti par le gouvernement fédéral et, il finit un jour par être remboursé. Est-ce qu'en fin de compte, cette politique se traduit par un déficit, une politique qui existe depuis des années et des années, et est-ce que l'intervention de ces honteuses agences de recouvrement sert vraiment à quelque chose?

M. Joyal: Nous devons faire le lien entre deux mondes. La grande majorité des étudiants rembourse leurs prêts. En fait, plus de 80 p. 100 des étudiants remboursent leurs prêts sans aucun problème. Le programme est donc très satisfaisant.

Le problème, ce sont les 20 p. 100 qui restent. Sur les 20 p. 100 qui restent, environ 10 à 12 p. 100 finissent, un jour ou l'autre, par rembourser leurs dettes. Il y a des étudiants qui sont tout simplement négligents, qui ne nous avertissent pas de leurs projets après l'université ou après leur diplôme. Parfois, s'ils ne remboursent pas, c'est par simple négligence. Au cours des années, nous avons constaté que certains étaient dans l'impossibilité de rembourser pour des raisons économiques. Ils ne trouvent pas d'emploi, ou bien ils en trouvent un mais ne le conservent pas suffisamment longtemps pour pouvoir rembourser leurs dettes. C'est la raison pour laquelle le système a une certaine souplesse et permet à un étudiant qui peut prouver qu'il est dans l'impossibilité de rembourser sa dette de se décharger du remboursement des intérêts sur le gouvernement du Canada pour une période de deux ans. Ces amendements ont été adoptés en juin dernier par la Chambre des communes et tous les partis à la Chambre ont voté en faveur.

Le problème qui reste, c'est celui des récalcitrants qui sont un problème pour toutes les institutions de prêts au Canada, quelles qu'elles soient. La Banque fédérale de développement en a, toutes les banques privées et les institutions de crédit en ont. Que faites-vous avec ces 5 ou 6 p. 100 qui cherchent toujours à échapper à leurs responsabilités? En fait, la proportion des prêts non remboursés n'est pas plus élevée chez nous que dans le secteur privé. C'est la moyenne.

Evidemment, pour que l'argent soit recyclé dans le système, nous ne pouvons pas laisser la bride sur le cou du cheval en déclarant que nous n'aimons pas les agences de recouvrement et qu'il faut les abolir même si les dettes ne sont jamais remboursées. Comme nous n'avons pas voulu entretenir une grosse administration pour courir après les récalcitrants, nous avons trouvé que le moyen le plus économique de récupérer cet argent était toujours de faire appel aux agences de recouvrement. Cela dit, il est arrivé qu'elles exercent des pressions injustifiées, et les étudiants s'en sont plaints. Mais le programme est suffisamment souple pour s'adapter aux difficultés économiques de certains étudiants à un moment donné; nous sommes en mesure de tempérer l'intervention brutale des agences de recouvrement lorsqu'un étudiant n'est vraiment pas en mesure de travailler et d'honorer les obligations financières qu'il a contractées lorsqu'il a demandé une subvention.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you very much, Mr. Baker. The time is used up.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, on page 6 you discuss your efforts in post-secondary education. You talk about the problems of women, older and unskilled workers, natives, immigrants, visible minorities and youth and the problems they will face. Post-secondary educational institutions, the community colleges and, particularly, the universities, are really finding themselves in tremendous financial difficulties partly because the provinces, almost without exception, are facing huge deficits and partly because of the six and five limit that the federal government put on them. What I am hearing is that some of the universities, in their necessity to live with the finances they have, are cutting back on particularly those kinds of programs, partly as a result of agreements negotiated with their academic staff. For example, they have to keep their tenured professors, so it is the academic staff, the younger, the newer staff and the newer programs for these particular groups which are being hit very hard. I am wondering what your department can do to ensure that the universities do not, for good or bad reasons, cut back particularly on those programs which have been established in recent years to meet the needs of these minority groups.

• 1255

Mr. Joyal: Thank you, Mr. Chairman, for allowing such a question. It is at the core of the difficulty we will be facing, as parliamentarians, in the forthcoming months when we will have to address successful legislation to the present EPF arrangement.

The first question is: How far should we maintain a higher level of financing, when we have no capacity to follow up if the money is not used for the purpose for which the Parliament of Canada has voted it? The case of British Columbia has a tremendous amount of, I should say, "teaching" about it. Not only will the present British Columbia government not pass the 5% or 6% increase, according to the increase in population, but they will subtract 3% of the budget of last year in colleges and 5% in the universities. So even though we would have increased by 10% the level of funding transferred to British Columbia this year, there is nothing that tells us that that 10% would have been passed on to the university community. And that is a decision of the British Columbia government for a very specific reason: It is because the money is sent by a cheque that does not even have the word "education" on it. At least through Bill C-12 we will know the amount of money that the federal Parliament will be transferring to the provinces and will be directed to education.

There is more to it than just transferring money, though. There is the context in which the money is transferred and

[Traduction]

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci beaucoup, monsieur Baker. Votre temps est écoulé.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le ministre, à la page 6 vous discutez de vos efforts dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Vous parlez des problèmes des femmes, des travailleurs vieillissants et des travailleurs non qualifiés, des autochtones, des immigrants, des minorités visibles et de la jeunesse et de tous leurs problèmes. Les institutions d'éducation postsecondaire, les collèges communautaires, et, plus particulièrement, les universités, traversent actuellement des difficultés financières considérables, en partie parce que les provinces, pratiquement sans exception, se heurtent à des déficits énormes et en partie également à cause de la restriction des 6 et 5 p. 100 imposée par le gouvernement fédéral. J'entends dire que certaines universités, forcées de vivre dans des limites financières très étroites, effectuent des coupures dans ses programmes, parfois dans le cadre d'accords signés avec leur corps enseignant. Par exemple, ils sont obligés de garder leurs professeurs titulaires, et, par conséquent, c'est toujours les jeunes professeurs et les nouveaux programmes destinés à ces groupes-là qui sont le plus touchés. Je me demande si votre ministère peut faire quelque chose pour que les universités ne décident pas de réduire ou de limiter, que leurs raisons soient bonnes ou mauvaises, des programmes qui ont été établis justement pour répondre aux besoins de ces groupes minoritaires.

M. Joyal: Merci, monsieur le président, d'avoir permis cette question. C'est au coeur même des difficultés auxquelles, nous, en tant que parlementaires, devons faire face au cours des mois à venir quand viendra le moment de préparer un projet de loi pour aborder la question des ententes prévues dans le cadre des programmes établis.

La première question que nous devons nous poser est celle-ci: Jusqu'à quel point devons-nous augmenter le degré de financement s'il nous est impossible de prendre des mesures au cas où les fonds ne serviraient pas aux fins prévues expressément par le Parlement du Canada? Je dois dire que nous avons appris bien des choses grâce à l'exemple de la Colombie-Britannique. Non seulement le gouvernement actuel de la Colombie-Britannique n'accordera pas d'augmentation de 5 ou de 6 p. 100, selon l'augmentation de la population, mais il a l'intention de réduire de 3 p. 100 le budget des collèges par rapport à l'année dernière et de 5 p. 100 celui des universités. Donc, même si nous aurions voulu augmenter de 10 p. 100 le niveau de financement accordé à la Colombie-Britannique cette année, rien ne prouve que ces 10 p. 100 seront bel et bien transmis au milieu universitaire. Et la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique a été prise pour une raison bien particulière: le chèque qu'on lui transmet ne mentionne même pas que c'est aux fins de l'éducation. Au moins le projet de loi C-12 nous permettra de savoir quelles sommes sont transférées par le Parlement fédéral aux provinces aux fins de l'éducation.

Mais il ne s'agit pas d'un simple transfert de fonds. Il y a également la question du contexte dans lequel ces fonds sont

[Text]

there is as well the responsibility of the provinces to decide upon the choices and the quality of education and the priority that their own system of education should be servicing. That is why we have been discussing at this committee, and that my predecessor has discussed and that the Canadian Association of University Teachers two weeks ago tabled a bill containing national objectives as the basis and as a fundamental principle, for the financial responsibility of the federal Parliament in relation to the university community. There is no doubt, sir, that in the forthcoming months this committee will be called upon to reflect on some policy alternatives on which the Parliament of Canada will have to make a decision in the forthcoming year when we will have to address the successful legislation to the present EPF formula. But up to now it has been very difficult to intervene in provincial affairs, because the framework legislation that would give us a better assurance of the use of the funds, does not exist.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you.

Mr. Orlikow: If I could just suggest this last thing, Mr. Chairman, and that is that the Minister and the government should give consideration to the fact that experience has taught us that the block funding has not worked and that maybe we should go back, as some of us said at the time, to specific allocations, so that there are joint programs and the federal money, the grants, are based on the provinces meeting or matching the grants given from the federal government, as it was before we got into the block funding system.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Orlikow.

You can have a very brief question, Mr. Gingras.

M. Gingras: J'aimerais, monsieur le ministre, vous signaler l'existence d'un mouvement qui ne répond à aucun critère de financement de votre ministère, du Conseil des arts ou . . .

Nous avons, en Abitibi, le Camp musical du Nord-Ouest qui célèbre son 10^e anniversaire cette année. Ce camp est situé à 400 milles au nord de Montréal. Des gens ont décidé, à un moment donné, de donner des notions de musique aux jeunes dans un camp d'été. Le succès de l'entreprise a été prouvé, car pratiquement tous les moniteurs étudiants en musique, à l'université ou au Conservatoire, sont des élèves qui ont fait leurs premiers pas à ce camp musical. Ce camp-là a été maintenu en existence grâce au programme Eté Canada et, lentement, il devient inadmissible à ces autres programmes, parce qu'il dépend complètement du programme Eté Canada. Le camp embauche 16 ou 17 étudiants en musique. Vous savez que les étudiants en musique ont beaucoup de difficulté à se trouver de l'emploi durant l'été.

• 1300

J'aimerais savoir si votre ministère peut effectuer une étude particulière de ces cas en milieu éloigné pour voir si on ne

[Translation]

transférés ainsi que la responsabilité des provinces en ce qui concerne la qualité de l'éducation et les priorités qu'elles doivent se fixer pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Voilà pourquoi nous en parlons devant de Comité, que mon prédécesseur en a parlé et que l'Association canadienne des professeurs d'universités a déposé un projet de loi il y a 15 jours précisant certains objectifs nationaux qui pourraient représenter éventuellement les principes fondamentaux de la responsabilité financière du Parlement fédéral envers le milieu universitaire. D'ailleurs, au cours des mois à venir, on demandera aux membres de ce Comité de réfléchir à des solutions de rechange en matière de politiques sur lesquelles le Parlement du Canada devra prendre une décision au moment d'aborder la question de changements législatifs à la formule actuelle prévue pour le financement des programmes établis. Mais jusqu'ici, il a toujours été très difficile d'intervenir lorsqu'il s'agit d'une compétence provinciale, car le cadre législatif qui nous permettrait d'assurer l'usage approprié des fonds n'existe pas à l'heure actuelle.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci.

M. Orlikow: J'aimerais faire une dernière suggestion, monsieur le président, et c'est la suivante: que le ministre et le gouvernement tiennent compte de notre expérience vis-à-vis du financement global, à savoir qu'il n'a pas bien fonctionné et qu'il faudrait peut-être revenir, comme certains d'entre nous l'ont proposé à l'époque, à l'affectation de sommes précises en vertu desquelles il existera des programmes conjoints obligeant les provinces à prévoir une somme équivalente à la subvention du gouvernement fédéral, comme c'était la pratique avant l'instauration du système du financement global.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Orlikow.

Je vous permettrai de poser une toute petite question, monsieur Gingras.

Mr. Gingras: Mr. Minister, I would just like to make you aware of the existence of a movement which does not seem to meet any financial criterion either in your department, the Canada Council or . . .

In Abitibi, we have the Northwest Musical Camp which is celebrating its tenth anniversary this year. The camp is located 400 miles north of Montreal. At one point, people came up with the idea of providing young people with a chance to learn about music in a summer camp setting. The success of this enterprise has been proven, as practically all of the student monitors studying music at the university or the conservatory got their first taste of music in this camp. The camp has been maintained through the Summer Canada Program and now, it is becoming ineligible for these other programs, because it is completely dependent on the Summer Canada Program. The camp hires 16 or 17 music students. You know that music students often have a very hard time finding summer jobs.

I would like to know whether your department could conduct a study of cases such as this in remote areas, perhaps

[Texte]

pourrait pas changer certains critères du Conseil des arts: par exemple, il faut que le camp musical embauche strictement des professionnels pour être financé. N'y aurait-il pas lieu d'étudier cette expérience valable en milieu éloigné qui, tout de même, donne une initiation musicale à 250 ou 300 enfants par année?

M. Joyal: Il y a dans cette question un élément très important, et c'est le suivant: jusqu'à quel point les agences canadiennes ou fédérales d'appui aux arts classiques réussissent-elles à satisfaire à l'ensemble des besoins culturels des Canadiens dits non professionnels? C'est là tout le problème de la clientèle du Conseil des arts. Je vais vous donner un exemple. Le Conseil des arts vous finance la publication d'un ouvrage à condition que vous en ayez déjà publié un. C'est comme l'employeur qui vous dit: Je vais vous engager à condition que vous ayez déjà travaillé. Mais quand vous n'avez jamais travaillé, à quel degré de concurrence êtes-vous soumis quand vous vous mesurez à une personne ou à un groupe dont le mérite professionnel a déjà été constaté dans le milieu dans lequel il ou elle travaille? C'est le problème extrêmement important de l'adéquation, si je puis dire, de nos objectifs de politique culturelle par rapport aux besoins de la population au sens le plus large possible.

Le rapport Applebaum-Hébert, qui a été déféré à ce Comité-ci, contenait un chapitre intitulé *Culture populaire*. Il me semble que dans la révision de l'impact des programmes administrés par le gouvernement canadien, on devrait faire une plus large part aux besoins d'appui financier dans ce domaine de la culture populaire, c'est-à-dire cette culture qui n'est pas essentiellement l'apanage des professionnels de la culture, mais qui est néanmoins vécue par le plus grand nombre de Canadiens. La plupart des personnes qui apprennent la musique ne se retrouvent pas dans les orchestres symphoniques. La plupart des personnes qui apprennent la danse ne se retrouvent pas aux Grands ballets canadiens ou au *Royal Winnipeg Ballet*. Il y en a plusieurs autres qui travaillent dans une multitude de troupes à travers le Canada.

Il est évident que ce n'est pas une responsabilité que le gouvernement canadien assume seul, puisque les provinces en ont aussi une part importante à cet égard. Mais la question est posée: Comment pourrions-nous le mieux répondre au besoin de culture populaire qui existe chez les Canadiens, qui est ressenti par le plus grand nombre, concurremment avec les agences traditionnelles qui, elles, s'adressent plutôt au milieu professionnel?

Je suis tout à fait d'accord avec vous: c'est un problème de fond que ce Comité-ci aura à étudier au moment où il fera des recommandations sur ce chapitre particulier du rapport de la Commission Applebaum-Hébert.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you very much. We have run over, but I will allow one final question from Mr. McLean.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman. There is just one aspect of the whole voluntary action I would like to pose to the Minister today. I will save the others for a possible next meeting. That comes out of his speech and dialogue with the leaders of the national voluntary organizations at Consultation

[Traduction]

with a view to changing some of the Canada Council's criteria: for instance, a music camp must hire only professionals in order to receive funding. Might it not be worthwhile to take a closer look at what has turned out to be a very worthwhile experiment in a remote area whereby 250 or 300 children every year are given an introduction to music?

Mr. Joyal: There is a very important element in your question, and it is this: to what degree federal agencies responsible for supporting the arts are successful in meeting the cultural needs of so-called nonprofessional Canadians as a whole? That is the problem that arises with respect to the groups the Canada Council supports. I would just like to give you an example. The Canada Council agrees to finance the publication of a book provided you have already published one. It is just like the employer who says he will hire you provided you have already worked. But if you have never worked, what kind of competition must you face if you are compared to a person or group whose professional credentials are already proven in the field in which he or she works? That is the extremely important problem which exists with respect to the adequacy of our cultural policy objectives in meeting the needs of the Canadian population at large.

The Applebaum-Hébert Report, which was referred to this committee, contained a chapter on government and culture. I feel that in reviewing the impact of problems administered by the Canadian government, we should give greater weight to the need for financial support of forms of popular culture, in other words, those which are not practised by cultural professionals, but are nevertheless part of the everyday culture of most Canadians. Most people who study music do not end up in a symphonic orchestra. Most people who study dance do not become members of the *Grands ballets canadiens* or the *Royal Winnipeg Ballet*. Some find work in a multitude of dance troupes across Canada.

Also, there is no doubt that this is a responsibility which the Canadian government shares with the provinces, as they have an important role to play in this respect. But the question is this, how can we best meet the need felt by most Canadians for forms of popular culture and still meet those of traditional agencies which are primarily aimed at professionals?

I think you are absolutely right but this is a fundamental problem the committee will have to study before making recommendations on that particular chapter of the Applebaum-Hébert Commission's report.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci beaucoup. Nous avons déjà dépassé l'heure, mais je permettrai à M. McLean de poser une dernière question.

M. McLean: Merci, monsieur le président. Il y a un aspect particulier de la question de l'action bénévole que je voudrais soulever avec le ministre aujourd'hui. Je garderai mes autres questions pour une prochaine séance. Ma question découle de son discours et du dialogue qu'il a eu avec les dirigeants des

[Text]

'84. At that point, the Minister will recall, there were two areas of concern raised by national leaders. The first one had to do with the reference to the proposed joint task force in government motion 18, which he tabled on April 8. There is, of course, no reference to fiscal concerns, despite the representations of national voluntary leaders.

My first request for an update is: Can he tell the committee—and through the committee to the leaders—why the Ministers of Finance and Revenue have blocked the NVOs' request that the mandate of the special joint committee be broad enough to assure that this is there. The second concern raised was the whole harassment of the sector by Revenue Canada. At that point, the Minister will recall that he said he would take it upon himself to extend those concerns to the Minister, and we are now . . . The matter was raised that the infamous 1978 Revenue Canada circular, laying out prohibitions against virtually all kinds of political activities by charitable agencies, was now being reintroduced and circulated with materials from the Department of National Revenue in relation to newly applying or registered charities. My question is this: Has he obtained assurances from the Minister of National Revenue that a moratorium will be honoured? Will there be some written assurance to voluntary agencies, particularly as we are going into this election period? Also, around that theme—a written assurance along with a copy of a directive to Revenue Canada—will there be a statement issued by the Secretary to this effect, so that we are not going along with more hearsay around this particular issue, so that these agencies will feel free to bring their testimony to the joint committee? Because, whatever we may say here, they are a highly sensitive group, very fearful and distrustful of government at all levels and, in many cases, relatively inexperienced in dealing with government and very easily intimidated. Those two questions are still in the minds of the leadership of the NVO.

• 1305

Mr. Joyal: Very quickly, Mr. Chairman, I have written twice to the Minister of National Revenue. I have received a formal answer from him and, as far as the participation of voluntary groups in the work of the Special Joint Committee on Voluntary Action is concerned, I could certainly table those letters and make sure that that is passed on. I have always thought the proposals of the special task force would meet with the immediate support of the House, so I could have tabled those letters as a first witness at the session, or sitting, of the committee.

Insofar as the moratorium is concerned, I have passed on the recommendations of the consultation in April. The Minister of National Revenue answered that he would take notice of that request and would make sure that good judgment and common

[Translation]

organismes bénévoles nationaux lors de Consultation 84. À ce moment-là, le ministre se souviendra que les dirigeants nationaux ont mis l'accent sur deux domaines de préoccupations. Le premier concernait la possibilité de créer un groupe de travail mixte, tel qu'il a été précisé dans la motion n° 18 du gouvernement, qu'il a déposée le 8 avril. Aucune mention n'y est faite de questions d'ordre financier, malgré les démarches des dirigeants bénévoles nationaux.

Donc, je vous demande d'abord de nous mettre à jour sur cette situation: le ministre peut-il expliquer aux membres du Comité, et par le biais du Comité, aux dirigeants eux-mêmes, pourquoi les ministres des Finances et du Revenu national ont refusé d'accéder à la demande des dirigeants pour que le mandat du Comité spécial mixte soit suffisamment large pour permettre l'étude de cette question. Ma deuxième question concerne le harcèlement de ce secteur par Revenu Canada. Le ministre se souviendra qu'il s'est engagé à transmettre ses inquiétudes au ministre et nous sommes maintenant . . . Il était question de la fameuse circulaire de Revenu Canada de 1978, précisant toutes sortes de restrictions qui s'appliqueraient aux agences bénévoles en matière d'activités politiques, et de la possibilité que cette circulaire soit de nouveau distribuée avec d'autres documents du ministère du Revenu national aux nouveaux organismes bénévoles qui viennent d'être créés. Ma question est la suivante: Le ministre a-t-il reçu l'engagement du ministre du Revenu national pour qu'un moratoire soit maintenu? Va-t-il donner une garantie par écrit aux agences bénévoles, surtout s'il va bientôt y avoir des élections? De plus, sur le même sujet—d'ailleurs il faudrait non seulement une garantie par écrit mais un exemplaire de la directive qui serait transmis à Revenu Canada à ce sujet—le secrétaire d'État a-t-il l'intention de faire une déclaration formelle pour confirmer cela, pour que nous ne soyons pas obligés de compter sur des oui-dire et pour que les agences bénévoles se sentent libres de venir témoigner devant le Comité mixte? Car, quoi que nous disions ici, il s'agit d'un groupe très sensible, très craintif et très méfiant du gouvernement à tous les paliers et, dans bon nombre de cas, à cause de son manque d'expérience du gouvernement, il est facilement intimidé. Voici les deux questions qui restent toujours en suspens du point de vue des dirigeants des organismes bénévoles nationaux.

M. Joyal: Très brièvement, monsieur le président, je voudrais informer le Comité que j'ai écrit deux fois au ministre du Revenu national. J'ai reçu une réponse officielle et en ce qui concerne la participation des groupes bénévoles aux travaux du Comité spécial mixte de l'action bénévole, je me ferai un plaisir de déposer ces lettres auprès du greffier pour que vous soyez au courant de la situation. J'ai toujours pensé que les propositions du groupe de travail spécial obtiendraient tout de suite l'appui de la Chambre et je pourrai donc déposer ces lettres à titre de premier témoin lors d'une première séance du Comité.

En ce qui concerne le moratoire, j'ai transmis les recommandations qui m'ont été données dans le cadre de nos consultations en avril. Le ministre du Revenu national m'a répondu qu'il tiendrait compte de cette demande et s'assurerait que ses

[Texte]

sense are exercised, as long as the legislation is pending, in the way that it is written now. There is no doubt that, if the sessions of the committee were on, that would alleviate a large segment of the fear there is. Pending the work of the committee, the Department of National Revenue should exercise wisdom in implementing the legislation as it stands now. Of course, as I say, sittings of that special committee would certainly help to alleviate a lot of those fears that still exist in the minds of some leaders of the voluntary sector.

To come to the first question: Insofar as the review of the fiscal framework for the voluntary sector in Canada is concerned, I am aware that the Minister of Finance is preparing a document, or a discussion paper, that could be made public and, of course, be debated and discussed by the voluntary groups in Canada, as soon as the committee starts sitting. The Hon. Member knows that I wrote to him in April urging that . . . in my first appearance as a witness on that special committee, I would urge the chairperson of the committee to take into consideration the financial context in which the voluntary sectors operate in Canada in dealing with the definition of charity. In my mind, it was very difficult not to relate to the financial or economic context when you tried to debate the kind of "political" activity any group should be entitled to have in the performing of its objectives. I maintained the same kind of commitment. As I said to him, the Minister of Finance is much aware of the concern of the voluntary groups on the fiscal framework, and the paper he is preparing would certainly be seen as a milestone . . . opening the debate in the context in which he would like to see its happening.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. McLean and Mr. Minister.

Mr. McLean: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): We thank you and your officials for your time this morning. You have been more than generous with your answers. We will look forward to trying to arrange a second meeting with you that will be mutually acceptable to you and to the committee.

Until our next meeting, this meeting is adjourned.

[Traduction]

fonctionnaires fassent preuve de jugement et de bon sens tant que la question de la loi n'aura pas été réglée. Il n'y a pas de doute que si le Comité pouvait commencer à siéger, cela permettrait d'éliminer, dans une large mesure, les craintes qui existent actuellement. En attendant que le Comité commence ses travaux, le ministère du Revenu national devra faire preuve de sagesse en appliquant la loi telle qu'elle est rédigée actuellement. Bien entendu, comme je viens de vous le dire, s'il devait commencer à tenir des séances, le Comité spécial aiderait à éliminer la plupart des craintes qui existent maintenant parmi les dirigeants du secteur bénévole.

Mais pour revenir à votre première question, quant à la révision du cadre fiscal applicable au secteur bénévole au Canada, je sais que le ministre des Finances est en train de préparer un document ou un énoncé de politique qui sera présenté au public et discuté, bien sûr, par les groupes bénévoles au Canada dès que le Comité commencera à siéger. L'honorable député sait que dans une lettre que je lui ai transmise en avril, je lui ai fait part de mon intention d'encourager le président du Comité, lors de ma première comparution devant le Comité spécial à titre de témoin, de tenir compte du contexte financier dans lequel les organismes bénévoles doivent agir au Canada. À mon sens, il serait extrêmement difficile de ne pas tenir compte du contexte économique ou financier en examinant le genre d'activité «politique» auquel n'importe quel groupe devrait avoir le droit de participer pour la réalisation de ses objectifs. Et à cet égard, mon opinion reste inchangée. Comme je l'ai signalé à l'honorable député, le ministre des Finances connaît les craintes des groupes bénévoles au sujet du cadre fiscal, et le document qu'il est actuellement en train de préparer serait certainement perçu comme un tournant décisif—il placerait le débat dans le contexte que lui juge approprié.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur McLean et monsieur le ministre.

M. McLean: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Burghardt): Nous vous remercions monsieur le ministre ainsi que vos fonctionnaires de votre comparution ce matin. Vos réponses ont été très complètes. Nous nous efforcerons d'organiser une deuxième séance avec vous qui convienne à vous-même ainsi qu'aux membres du Comité.

La séance est levée jusqu'à la prochaine séance.

SECRETARIAT DU PARLEMENT DU CANADA
SECRETARY OF STATE

Canada

APPENDIX "COMM-1"



Secretary of State

Secrétariat d'État

NOTES FOR THE PRELIMINARY STATEMENT
BY THE SECRETARY OF STATE
TO THE STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE
MAY 22, 1984



SECRETARY OF STATE SECRETARIA
ARIAT D'ÉTAT SECRETARY OF STATE
AT SECRETARY OF STATE SECRETAR
ATE SECRETARIAT D'ÉTAT SECRETAR
SECRETARY OF STATE SECRETARIA

MR. CHAIRMAN, HONOURABLE MEMBERS, MESDAMES ET MESSIEURS, IT HAS BEEN A YEAR SINCE I APPEARED BEFORE THIS COMMITTEE AND THE DEPARTMENT OF THE SECRETARY OF STATE HAS BEEN EXTREMELY BUSY IN THAT PERIOD. AS YOU KNOW, THE PRIMARY MANDATE OF MY DEPARTMENT IS TO FOSTER THE PARTICIPATION OF DISADVANTAGED GROUPS IN ALL ASPECTS OF OUR NATIONAL LIFE AND TO ENCOURAGE A SENSE OF BELONGING AMONG ALL CANADIANS. THIS MANDATE IS A PARTICULARLY CRITICAL ONE IN TODAY'S OFTTIMES TURBULENT SOCIAL, ECONOMIC AND TECHNOLOGICAL ENVIRONMENT.

THE DEPARTMENT ASSISTS CANADIANS IN ADAPTING TO AND DEVELOPING WITHIN THIS CHANGING CLIMATE THROUGH FOUR MAJOR PROGRAMS - OFFICIAL LANGUAGES, EDUCATION, CITIZENSHIP AND CULTURE, AND ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS. PART III OF THE MAIN ESTIMATES HAS INCLUDED AN ACCURATE DESCRIPTION OF THE OBJECTIVES OF THESE FOUR PROGRAMS SO I WILL NOT REPORT ON THESE FURTHER. HOWEVER, IN THE CONTEXT OF THESE FOUR PROGRAMS, I WOULD LIKE TO OUTLINE TO YOU SOME OF THE MAJOR ACCOMPLISHMENTS AND ACTIVITIES OF THE DEPARTMENT THIS PAST YEAR, AND OUR MAJOR AREAS OF CONCERN FOR THE FUTURE.

ONE OF THE MOST SENSITIVE PORTFOLIOS OF THE SECRETARY OF STATE IS THE OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM. YOU ARE ALL WELL AWARE

OF MY COMMITMENT TO ENSURE THE EQUALITY OF OUR TWO OFFICIAL LANGUAGES IN THIS COUNTRY.

THE TURMOIL GENERATED OVER THE MANITOBA LANGUAGE DEBATE HAS BEEN OF PARTICULAR CONCERN TO US. I AWAIT THE SUPREME COURT OF CANADA'S DECISION TO RESOLVE THE CONFRONTATION BETWEEN THE CONSTITUTIONAL OFFICIAL LANGUAGE RIGHTS OF MANITOBANS AND THE LEGAL CONSEQUENCES OF FAILING TO ENFORCE THESE RIGHTS.

IN ORDER TO FOSTER A BETTER APPRECIATION AMONG CANADIANS OF OUR OFFICIAL LANGUAGES, NEW PROGRAM OBJECTIVES AND SUB-OBJECTIVES FOR OUR OFFICIAL LANGUAGES MANDATE WERE APPROVED BY GOVERNEMENT LAST YEAR. OUR TWO MAIN PROGRAMS - THE OFFICIAL LANGUAGE COMMUNITIES PROGRAM AND THE OFFICIAL LANGUAGES PROMOTION PROGRAM BOTH WERE RENEWED FOR A PERIOD OF FIVE YEARS.

THE OFFICIAL LANGUAGES COMMUNITIES PROGRAM ENCOURAGES AND ASSISTS OFFICIAL LANGUAGE MINORITIES, AT THE NATIONAL, PROVINCIAL AND COMMUNITY LEVELS, TO ESTABLISH AND MAINTAIN THEIR INSTITUTIONS, TO DEVELOP EFFECTIVE ORGANIZATIONS, AND TO PARTICIPATE IN THE SOCIAL, EDUCATIONAL, CULTURAL AND ECONOMIC LIFE IN CANADA IN THEIR OWN LANGUAGE. THE DEVELOPMENT OF INSTITUTIONS, WITH PRIORITY ON THOSE CONCERNED WITH POST-SECONDARY EDUCATION, TELECOMMUNICATIONS, CULTURE AND COOPERATION, WILL TAKE UP A GROWING PROPORTION OF THE PROGRAM'S RESOURCES. AS IN THE PAST, THE PROGRAM WILL CONTINUE TO AWARD GRANTS TO NATIONAL, PROVINCIAL AND

COMMUNITY ORGANIZATIONS WHICH PROVIDE DIRECT SERVICES FOR, AND IN, THE LANGUAGE OF THE MINORITY GROUP WHEN SUCH SERVICES ARE NOT ALREADY AVAILABLE. HOWEVER, THE PROGRAM PLANS TO PROVIDE PROPORTIONALLY DECREASING FINANCIAL ASSISTANCE TO THE MAINTENANCE OF SUCH ORGANIZATIONS AS THE NETWORK OF INSTITUTIONS (WHICH I HAVE JUST MENTIONED) IS DEVELOPED. ALSO, IT HAS BECOME INCREASINGLY CLEAR THAT FINANCIAL ASSISTANCE IS NOT ALWAYS ENOUGH. THEREFORE, IN THE AREA OF TECHNICAL ASSISTANCE, WE HAVE BEEN CONSULTING WITH TREASURY BOARD TO IDENTIFY A MECHANISM SIMILAR TO THE INTERCHANGE CANADA PROGRAM THROUGH WHICH PUBLIC SERVANTS AND OTHER ADVISORS COULD BE SECONDED FOR SHORT PERIODS TO OFFICIAL LANGUAGE MINORITY ORGANIZATIONS.

UNDERSTANDING OF THE SPIRIT OF OUR OFFICIAL LANGUAGES POLICY VARIES FROM REGION TO REGION. IN LIGHT OF THIS, WE WILL ATTEMPT THROUGH OUR OFFICIAL LANGUAGES PROMOTION PROGRAM, TO DEVELOP A PUBLIC INFORMATION PLAN TAILORED TO THE NEEDS AND CHARACTERISTICS OF EACH PROVINCE AND TERRITORY. SUPPORT TOWARDS INSTITUTIONAL BILINGUALISM ALSO WILL CONTINUE TO NON-FEDERAL PUBLIC ADMINISTRATIONS, PRIVATE ENTERPRISES AND VOLUNTARY ORGANIZATIONS IN THEIR EFFORTS TO SERVE THE PUBLIC IN THE TWO OFFICIAL LANGUAGES. EFFORTS IN THE AREA RANGE FROM STIMULATING THE FORMATION OF GROUPS OF CANADIANS FAVOURING SECOND LANGUAGE LEARNING (SUCH AS CANADIAN PARENTS FOR FRENCH); SUPPORTING THE PROVINCES' EFFORTS TO MAKE THEIR LEGISLATION AND MUNICIPAL SERVICES BILINGUAL (SUCH AS MANITOBA); INCREASING EFFORTS TO MAKE THE FEDERAL GOVERNMENT'S

EXPERTISE IN OFFICIAL LANGUAGES AVAILABLE TO THE NON-FEDERAL PUBLIC SECTOR; ACQUAINTING INDUSTRIES AND BUSINESS WITH INSTANCES OF COMMERCIAL SUCCESS IN MARKETS WHERE THE OTHER OFFICIAL LANGUAGE IS SPOKEN; TO IMPROVING ACCESS TO OUR TERMINOLOGY BANK; TO DEVELOPING FURTHER OUR BILINGUAL TERMINOLOGY IN THE AREA OF HIGH TECH; TO THE DEVELOPMENT OF A REGIONAL NETWORK OF LINGUISTIC SERVICES; TO SUPPORT OF SPECIAL PROJECTS CONCERNED WITH THE ADMINISTRATION OF JUSTICE; PUBLIC ADMINISTRATION, SPORTS, RECREATION, TOURISM, HEALTH AND SOCIAL SERVICES.

MONIES ALSO HAVE BEEN ALLOCATED TO MANITOBA, ONTARIO AND NEW BRUNSWICK FOR THE TRANSLATION OF COMMON LAWS THROUGH THE ADMINISTRATION OF JUSTICE COMPONENT OF THE OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM. I ALSO AM PLEASED ABOUT THE PROGRESS WHICH HAS BEEN MADE ON THE SPECIAL NATIONAL PROJECT WHICH WE ARE FUNDING AT THE UNIVERSITY OF OTTAWA, UNIVERSITY OF MONCTON, AND MCGILL UNIVERSITY TO DEVELOP TOOLS AND AIDS FOR PRACTITIONERS OF LAW IN BOTH OFFICIAL LANGUAGES. I SPOKE TO YOU ABOUT THIS PROJECT LAST YEAR.

FOLLOWING THE AMENDMENTS TO THE NORTH WEST TERRITORIES AND YUKON ACTS AND IN ORDER TO SUPPORT THE GOVERNMENTS OF THE TERRITORIES, TOGETHER WITH THE MINISTER OF JUSTICE AND THE MINISTER OF INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS, I WILL BE PROVIDING FUNDS TO TRANSLATE ALL ESSENTIAL DOCUMENTS INTO CANADA'S TWO OFFICIAL LANGUAGES. THERE WILL BE NO COSTS INCURRED BY THE TERRITORIAL GOVERNMENTS FOR THIS INITIATIVE. FURTHER, I WANT TO REITERATE

THE FEDERAL GOVERNMENT'S SUPPORT FOR NATIVE LANGUAGES AND CULTURE: SUPPORT FOR OFFICIAL LANGUAGE INITIATIVES IN THE TERRITORIES WILL NOT ENCROACH IN ANY WAY ON OUR SUPPORT FOR NATIVE LANGUAGES.

WITH RESPECT TO OTHER COMPONENTS OF OUR OFFICIAL LANGUAGES MANDATE, IN THE AREA OF TRANSLATION SERVICES, ONGOING AUTOMATION AND INNOVATIVE TECHNOLOGIES HAVE INCREASED OUR CAPACITY AND EFFICIENCY TO HANDLE TRANSLATIONS OF WORDS AND MATERIALS ACROSS THE GOVERNMENT, AND, IN PARTICULAR, FOR PARLIAMENT. ALSO, THE TURN-AROUND TIME FOR HOUSE OF COMMONS AND SENATE DEBATES NOW IS NO MORE THAN THREE HOURS, AND PARLIAMENTARY COMMITTEES CAN COUNT ON A TURNAROUND TIME OF 12 TO 72 HOURS.

THE OVERALL TRANSLATION WORKLOAD PROJECTED FOR THIS YEAR IS 284 MILLION WORDS. SOME ADDITIONAL 20 MILLION WORDS WILL BE TRANSLATED MULTILINGUALLY. ALSO THE NUMBER OF RECORDS IN OUR TERMINOLOGY BANK WILL INCREASE TO 1,020,000 THIS YEAR.

AS YOU ARE ALL AWARE, CANADA HAS BECOME A WORLD LEADER IN THESE AREAS AND OUR ONGOING EFFORTS CONTINUE TO RECEIVE INTEREST IN AND SUPPORT FROM MANY COUNTRIES AND INTERNATIONAL ORGANIZATIONS.

THE PROVISION OF FINANCIAL ASSISTANCE TO THE PROVINCES TO ENCOURAGE AND DEVELOP EDUCATION IN BOTH OFFICIAL LANGUAGES IS ALSO A KEY RESPONSIBILITY OF THE DEPARTMENT UNDER THE OFFICIAL

LANGUAGES PROGRAM. ON DECEMBER 20, 1983, THE CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF EDUCATION CANADA AND I SIGNED A NEW THREE YEAR UMBRELLA AGREEMENT TO FACILITATE AND SUPPORT MINORITY LANGUAGE EDUCATION IN EACH PROVINCE AND TO PROVIDE OPPORTUNITIES FOR CANADIANS TO LEARN ENGLISH OR FRENCH AS A SECOND LANGUAGE. THIS AGREEMENT ESTABLISHES THE FRAMEWORK FOR BILATERAL AGREEMENTS WITH EACH PROVINCE AND TERRITORY WHICH WILL PROVIDE \$600 MILLION OVER THE THREE YEAR PERIOD.

THE NEW PROTOCOL CONSTITUTES A VAST IMPROVEMENT OVER THE PAST AGREEMENTS AND ARRANGEMENTS. IT CONTAINS A NEW PROGRAM STRUCTURE WITHIN WHICH THE FEDERAL GOVERNMENT'S CONTRIBUTIONS ARE MADE UNDER FOUR BROAD PROGRAM EXPENDITURE CATEGORIES, THESE BEING: INFRASTRUCTURE SUPPORT, PROGRAM EXPANSION AND DEVELOPMENT, TEACHER TRAINING AND DEVELOPMENT, AND STUDENT SUPPORT.

NOW TURNING TO POST-SECONDARY EDUCATION, ITS QUALITY AND VALUE ARE OF GRAVE CONCERN TO ME. WE ALL KNOW THE CONTRIBUTION THAT HIGHER EDUCATION CAN MAKE TO OUR NATIONAL WELL-BEING IF ACCESS IS NOT RESTRICTED. WITH THE SLOW RATE OF EMPLOYMENT GROWTH, EDUCATION MUST BE ABLE TO ADAPT TO AND MEET THE DEMANDS OF GROUPS WHICH WILL BE PARTICULARLY AFFECTED BY STRUCTURAL AND TECHNOLOGICAL CHANGES IN OUR SOCIETY - WOMEN, OLDER AND UNSKILLED WORKERS, NATIVES, IMMIGRANTS, VISIBLE MINORITIES AND YOUTH WILL FACE SOME OF THE MOST DIFFICULT ADJUSTMENTS. ACCESSIBILITY FOR ALL CANADIANS NEEDS TO BE ENSURED. POST-SECONDARY EDUCATION IS A

MAJOR STABILIZING FORCE IN OUR SOCIETY AND WE CAN NOT AFFORD INTELLECTUAL STAGNATION.

THE PASSAGE, BY THE HOUSE OF COMMONS, OF BILL C-12 CONSTITUTES A MODEST BUT NONETHELESS SIGNIFICANT CHANGE IN THE ARRANGEMENTS BY WHICH THE GOVERNMENT OF CANADA SUPPORTS POST-SECONDARY EDUCATION. IT PROVIDES FOR STEADY GROWTH IN FEDERAL TRANSFER PAYMENTS FOR THIS SECTOR; A CLARIFICATION OF THE NATURE AND EXTENT OF THAT SUPPORT; AND A REVIEW PERIOD PERMITTING CONSIDERATION OF THE LONGER TERM DIRECTIONS FOR FEDERAL SUPPORT OF HIGHER EDUCATION. IN 1984-85, THE BILL PROVIDES FOR TRANSFERS TO THE PROVINCES AMOUNTING TO \$4.2 BILLION DOLLARS, AN INCREASE OF OVER \$239 MILLION.

ONE ASPECT OF THE DEBATE ON BILL C-12 THAT I FOUND TO BE PARTICULARLY POSITIVE RESULTED IN THE ALL-PARTY AMENDMENT REQUIRING THE SECRETARY OF STATE TO REPORT TO PARLIAMENT ON THE WHOLE RANGE OF FEDERAL SUPPORT FOR POST-SECONDARY EDUCATION. THIS DEVELOPMENT INDICATES THE IMPORTANCE WHICH ALL PARLIAMENTARIANS ATTACH TO ENSURING THE STRENGTH OF CANADA'S UNIVERSITIES AND COLLEGES, AND THEIR DESIRE TO BE FULLY INVOLVED IN QUESTIONS OF FEDERAL SUPPORT TO HIGHER EDUCATION.

OUR FIRST PRIORITY IN THE TRANSFER ARRANGEMENTS WITH THE PROVINCES IS TO MAINTAIN A STRONG POST-SECONDARY CAPACITY ACROSS THE COUNTRY. INCREASED ACCOUNTABILITY IS OUR SECOND PRIORITY.

MANY MEMBERS OF PARLIAMENT HAVE EXPRESSED DISSATISFACTION WITH THE PRESENT ESTABLISHED PROGRAMS FINANCING (EPF) ARRANGEMENTS ON THE GROUNDS THAT NO ADEQUATE PROVISION IS MADE TO EVEN ACKNOWLEDGE THE FEDERAL CONTRIBUTION. NOR CAN WE ENSURE THAT THE MASSIVE AMOUNTS OF MONEY WHICH THE PARLIAMENT OF CANADA VOTES FOR THE PURPOSE OF SUPPORTING HIGHER EDUCATION ARE SPENT FOR THAT PURPOSE, SPECIFICALLY TO MAINTAIN AND STRENGTHEN OUR SYSTEM OF HIGHER EDUCATION. THIS CONCERN IS UNDERSTOOD AND SHARED INCREASINGLY BY MANY REPRESENTATIVES OF UNIVERSITIES AND COLLEGES AS WELL, AND IT IS AN ISSUE WHICH WE WILL WISH TO ADDRESS IN THE MONTHS AHEAD.

RECENTLY, EXPERIENCE HAS DEMONSTRATED THAT THIS IS MORE THAN A THEORETICAL PROBLEM. IT IS CLEARLY INTOLERABLE THAT SUBSTANTIAL INCREASES IN FEDERAL SUPPORT FOR HIGHER EDUCATION, TRANSFERRED VIA THE PROVINCES, ARE UNMATCHED BY INCREASES IN THE SUPPORT THAT A GIVEN PROVINCE ACTUALLY PAYS TO ITS UNIVERSITIES AND COLLEGES. THE PROVINCE OF B.C., FOR EXAMPLE, FROZE ITS LEVEL OF SUPPORT TO THE SECTOR LAST YEAR AND HAS REDUCED IT FOR 1984-85. IT IS APPARENT THAT WE MUST DEVELOP WAYS TO ENSURE THAT MONEY WHICH THIS PARLIAMENT VOTES FOR POST-SECONDARY EDUCATION ACTUALLY REACHES AND BENEFITS THAT SECTOR.

WITH RESPECT TO OUR THIRD PRIORITY - ENSURING AND ENCOURAGING ACCESSIBILITY - THE CANADA STUDENT LOANS PROGRAM UNDERWENT REVISIONS IN 1983-84. KEY ELEMENTS INCLUDE AN INCREASE IN THE

AMOUNT OF LOANS PROVIDED TO STUDENTS FROM \$56 A WEEK TO \$100; THE EXTENSION OF LOANS TO PART-TIME STUDENTS; AND NEW INTEREST RELIEF PROVISIONS FOR BOTH THE HANDICAPPED STUDENTS AND FOR STUDENTS WHO ARE UNEMPLOYED AFTER LEAVING SCHOOL AND HAVE DIFFICULTY IN REPAYING THEIR STUDENT LOANS. THE TOTAL COST TO THE GOVERNMENT FOR THIS PROGRAM FOR 1984-85 WILL BE \$229 MILLION.

IN TERMS OF THE DEPARTMENT'S OTHER NATIONAL PROGRAMS FOR EDUCATION, A SPECIAL FUND RECENTLY WAS ESTABLISHED TO ASSIST UNIVERSITIES IN CREATING OR EXPANDING CENTRES OF SPECIALIZATION IN AREAS RELATED TO THE INTERESTS AND RESPONSIBILITIES OF THE CANADIAN GOVERNMENT. THE FUND OF UP TO \$25 MILLION WILL BE ADMINISTERED BY THE DEPARTMENT OF THE SECRETARY OF STATE. THE INITIATIVES WHICH WILL BE SUPPORTED BY THIS FUND ARE THOSE WHICH WOULD HELP CANADIAN UNIVERSITIES BECOME MORE ACTIVELY INVOLVED IN AREAS WHERE CANADA NEEDS ADVANCED RESEARCH AND HIGHLY SKILLED MANPOWER TO ENABLE IT TO SUCCESSFULLY MEET SOCIAL, ECONOMIC AND TECHNOLOGICAL CHALLENGES. ON MARCH 7, I WROTE TO UNIVERSITY PRESIDENTS AND RECTORS INVITING THEM TO SUBMIT PROPOSALS FOR CENTRES OR TO NOTIFY ME OF THEIR PLANS IN THIS REGARD.

TO DATE, 35 UNIVERSITIES CONTACTED THE DEPARTMENT CONCERNING THE CENTRES OF SPECIALIZATION FUND. UNIVERSITY PRESIDENTS HAVE NOT YET SENT THEIR PRIORIZED LIST OF PROPOSALS BUT MORE THAN 20 PROJECTS HAVE ALREADY BEEN SUBMITTED FOR AN AMOUNT TOTALLING AROUND \$53M.

FOLLOWING OUR MEETINGS WITH REPRESENTATIVES OF INSTITUTIONS, WE EXPECT TO RECEIVE 40 NEW PROPOSALS THAT WILL AMOUNT TO AT LEAST \$25M. THE FINAL LIST WILL BE MUCH MORE EXTENSIVE.

I ALSO RECENTLY ANNOUNCED A NEW CANADIAN STUDIES PROGRAM TOTALLING \$11 MILLION FOR A THREE YEAR PERIOD. THIS PROGRAM WILL ASSIST CANADIANS TO LEARN ABOUT THEIR HISTORY, CULTURE AND HERITAGE. I AM CONVINCED OF THE NEED FOR THIS KIND OF PROGRAM AND I HOPE IT WILL HAVE A POSITIVE IMPACT ON OUR EFFORTS TO KNOW OURSELVES BETTER AS A PEOPLE. THIS IS PARTICULARLY CRITICAL FOR OUR YOUTH.

THE THIRD PROGRAM, THE CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM, HAS PARTICULAR RESPONSIBILITY FOR INCREASING CANADIANS' AWARENESS, KNOWLEDGE AND APPRECIATION OF OUR SOCIETY. UNDER THIS PROGRAM, WE FUND PROJECTS RELATING TO SPECIAL NEEDS OF WOMEN, NATIVES, MINORITIES AND THE DISABLED, AS WELL AS FOR VOLUNTARY ACTION AND HUMAN RIGHTS INITIATIVES.

ONE OF OUR PRIORITY AREAS IS YOUTH. THE UNITED NATIONS HAS DESIGNATED 1985 AS INTERNATIONAL YOUTH YEAR (IYY) AND HAS ADOPTED THE THEMES "PARTICIPATION, DEVELOPMENT, PEACE" AS A FOCUS FOR ACTIVITIES OF PARTICIPATING COUNTRIES AND ORGANIZATIONS. IN CANADA, THE MINISTER OF STATE FOR YOUTH IS RESPONSIBLE FOR COORDINATING CANADA'S OBSERVANCE OF THE YEAR. AN INTERNATIONAL YOUTH YEAR SECRETARIAT HAS BEEN ESTABLISHED WITHIN THE DEPARTMENT OF THE SECRETARY OF STATE TO UNDERTAKE THIS PROJECT.

IN DEVELOPING THE FEDERAL PROGRAM, THE SECRETARIAT HAS CONSULTED WITH PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENTS, OTHER FEDERAL DEPARTMENTS AND AGENCIES AND INTERESTED VOLUNTARY ORGANIZATIONS AND INDIVIDUALS. DURING THE SECRETARIAT'S CONSULTATIONS, YOUNG PEOPLE STRESSED THAT IYY BE A YEAR BY AND FOR YOUTH AND THAT IT HAVE A LASTING IMPACT ON THE APPROACH OF SOCIETY AND ITS VARIOUS INSTITUTIONS AND ORGANIZATIONS TO YOUNG PEOPLE.

WHILE THE GOVERNMENT OF CANADA'S PROGRAM FOR INTERNATIONAL YOUTH YEAR HAS NOT YET BEEN ANNOUNCED, I CAN TELL YOU THAT IT WILL RESPOND TO BOTH THE THEMES AND OBJECTIVES OF THE YEAR AND THE IDEAS PUT FORWARD BY CANADIAN YOUNG PEOPLE. BRIEFLY, THE PROGRAM WILL INCLUDE A VARIETY OF SPECIAL EVENTS, PUBLIC AWARENESS AND INFORMATION PROGRAMS AND FINANCIAL ASSISTANCE TO PRIVATE NON-PROFIT ORGANIZATIONS IN SPECIAL IYY PROJECTS. IT ALSO WILL INCLUDE THE APPOINTMENT OF AN INTERNATIONAL YOUTH YEAR COMMITTEE COMPOSED LARGELY OF YOUNG PEOPLE TO ADVISE ON THE ORIENTATION OF THE YEAR IN CANADA. THE DEPARTMENT IS ALSO CARRYING OUT RESEARCH IN SEVERAL KEY AREAS SUCH AS EDUCATION, HEALTH, AND THE ECONOMIC AND SOCIAL ACTIVITIES OF YOUTH.

INTERNATIONAL YOUTH YEAR OFFERS A PRACTICAL OPPORTUNITY FOR ALL OF US IN GOVERNMENT, BUSINESS AND VOLUNTARY SECTORS, TO HELP YOUNG PEOPLE MEET THEIR CHALLENGES, TO ACKNOWLEDGE THE CONTRIBUTIONS THEY MAKE TO OUR SOCIETY AND TO CONSIDER HOW THE INSTITUTIONS IN WHICH WE WORK CAN BETTER INTEGRATE THEIR CONCERNS AND BETTER RESPOND TO THEIR ASPIRATIONS.

PLEASE NOTE THAT THE MINISTER OF STATE FOR YOUTH EXPECTS TO ANNOUNCE THE FEDERAL IYY PROGRAM AT THE END OF MAY.

THE GOVERNMENT ALSO APPROVED A NEW PROGRAM FOR YOUNG PEOPLE: THE CANADIAN YOUNG ENTREPRENEUR PROGRAM. THIS PROGRAM IS DESIGNED TO PROVIDE FINANCIAL, TECHNICAL AND PROFESSIONAL ASSISTANCE TO YOUNG PEOPLE INTERESTED IN STARTING SMALL BUSINESSES. A TOTAL OF \$10 MILLION HAS BEEN GRANTED FOR THIS INITIATIVE.

UNDER MY MANDATE, AS WELL, ONE PROGRAM WHICH DOES DIRECTLY PROVIDE YOUNG CANADIANS WITH AN OPPORTUNITY TO FURTHER THEIR PERSONAL DEVELOPMENT AND TO DISCOVER THEIR COUNTRY IS THE KATI-MAVIK PROGRAM. FOR 1984-85, BECAUSE OF AN ADDITION OF SPECIAL EMPLOYMENT FUNDS, THE BUDGET FOR THIS PROGRAM WILL MORE THAN DOUBLE TO \$49.7 MILLION. BECAUSE OF THIS INCREASE, THE PROGRAM WILL EXPAND ITS FIELD OF PROJECT OPERATIONS FROM ISOLATED RURAL AREAS TO ALSO INCLUDE MORE URBANIZED DISTRICTS. THIS YEAR WE ANTICIPATE THE PARTICIPATION OF 4,800 YOUNG PEOPLE.

OUR WOMEN'S PROGRAM THIS YEAR, WHOSE MANDATE IS TO ENCOURAGE THE PARTICIPATION OF WOMEN IN ALL ASPECTS OF CANADIAN LIFE, IN PARTICULAR IN THE DECISION-MAKING PROCESSES OF SOCIETY, AS WELL AS TO PROVIDE SUPPORT AND OPPORTUNITIES TO WOMEN'S GROUPS WHO ARE CONCERNED WITH IMPROVING THE STATUS OF WOMEN, SAW A CONSIDERABLE INCREASE IN ITS BUDGET. IN FACT, THE PROGRAM WILL MORE THAN QUADRUPLE ITS BUDGET TO \$15.3 MILLION BY 1987-88.

IN LIGHT OF THE INCREASES APPROVED AT THE BEGINNING OF THIS YEAR, THE WOMEN'S PROGRAM HAS BEEN ABLE TO INCREASE ITS SUPPORT TO WOMEN'S GROUPS IN CANADA AND TO PROVIDE THEM WITH AN INCREASED LEVEL OF TECHNICAL AND PROFESSIONAL SERVICES. THE PROGRAM NOW IS ABLE TO SERIOUSLY ADDRESS THE MAJOR PROBLEMS CONFRONTING WOMEN TODAY SUCH AS THE EXPLOITATION OF WOMEN AND VIOLENCE AGAINST WOMEN, AS WELL AS TO PREPARE THEM THROUGH INFORMATION AND TRAINING PROGRAMS TO MEET HEAD ON THE TECHNOLOGICAL CHANGES OF TODAY'S SOCIETY. OUR TWO PRIORITY AREAS FOR FUNDING REMAIN ISSUES RELATING TO VIOLENCE AGAINST WOMEN AND THE ECONOMIC INDEPENDENCE OF WOMEN. THROUGH COLLOQUIUMS, FILMS, PUBLICATIONS AND RESEARCH, MANY KEY QUESTIONS WILL BE ADDRESSED, SUCH AS ACCESS TO DAY-CARE SERVICES, EMPLOYMENT GHETTOS, PORNOGRAPHY, AND THE IMAGE OF WOMEN IN THE MEDIA.

IN ORDER TO PROMOTE A BETTER UNDERSTANDING OF THE CONTRIBUTIONS OF WOMEN IN CANADA AND WORLDWIDE, THE WOMEN'S PROGRAM OF THE SECRETARY OF STATE PROVIDES OUTRIGHT FINANCIAL ASSISTANCE OF UP TO \$500,000 TO CANADIAN POST-SECONDARY INSTITUTIONS WISHING TO ESTABLISH CHAIRS OF WOMEN'S STUDIES WHICH WILL BE REGIONALLY DISTRIBUTED AS FOLLOWS: ATLANTIC PROVINCES (THE FIRST CHAIR OF WOMEN'S STUDIES ALREADY HAS BEEN ESTABLISHED AT MOUNT SAINT VINCENT UNIVERSITY IN MARCH OF 1984), QUEBEC, ONTARIO, THE PRAIRIE PROVINCES AND THE NORTHWEST TERRITORIES, BRITISH COLUMBIA AND THE YUKON.

ESTABLISHMENT OF THE ABOVE-MENTIONED FIVE REGIONAL CHAIRS REQUIRES A RIGOROUS SELECTION PROCESS TO ENSURE THAT THE RECIPIENT INSTITUTIONS WILL PROVIDE TOP ACADEMIC RETURN OF THE DEPARTMENT'S MONIES. IN VIEW OF THIS, THE DEPARTMENT HAS CREATED THE CANADIAN WOMEN'S STUDIES ADVISORY COMMITTEE - A PANEL OF SEVEN EXPERTS IN CANADIAN FEMINIST STUDIES WHO WILL REVIEW, ASSESS AND RECOMMEND CHAIR PROPOSALS AND RELATED RESEARCH PROJECTS. COMMITTEE MEMBERS WERE SELECTED ON THE BASIS OF SUGGESTIONS MADE BY NATIONAL WOMEN'S GROUPS, THE CANADIAN ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN AND STATUS OF WOMEN CANADA. IN CHOOSING COMMITTEE MEMBERS, SPECIAL ATTENTION WAS GIVEN TO DISCIPLINE, LANGUAGE AND REGIONAL REPRESENTATION.

THE WOMEN'S PROGRAM WILL ALSO UNDERTAKE THIS YEAR A NUMBER OF SPECIAL PROJECTS DEALING WITH YOUNG WOMEN AND DISABLED WOMEN.

INITIATIVES UNDERTAKEN BY YOUNG PEOPLE IN THIS COUNTRY, IN PARTICULAR FOR THE UPCOMING INTERNATIONAL YOUTH YEAR, HAVE SHOWN THAT YOUNG WOMEN ARE NOT ADEQUATELY REPRESENTED OR INVOLVED. STATISTICS HAVE SHOWN THAT MANY YOUNG WOMEN STILL ENGAGE IN VERY TRADITIONAL AREAS OF ACTIVITY WHICH ARE USUALLY POORLY PAID AND RUN THE SHORT-TERM RISK OF OBSOLESCENCE. IN LIGHT OF THESE FACTS, IT IS CRITICAL THAT PARTICULAR ATTENTION BE PAID TO THIS CLIENT GROUP TO, FIRST, DOCUMENT THE ACTUAL STATUS OF THESE YOUNG WOMEN IN ORDER TO ASCERTAIN THEIR NEEDS, AND TO DISCUSS WITH THEM STRATEGIES FOR BOTH AWARENESS-RAISING AND EDUCATION.

DISABLED WOMEN CONSTITUTE THE MAJORITY OF DISABLED PERSONS IN CANADA. THEIR PARTICULAR NEEDS AND CONCERNS REFLECT THEIR STATUS: DISABLED WOMEN, FOR EXAMPLE, ARE UNDER-REPRESENTED IN DISABLED ASSOCIATIONS AND NO DISABLED WOMEN'S GROUP EXISTS IN THIS COUNTRY. THE WOMEN'S PROGRAM IS ATTEMPTING TO DEVELOP VIABLE, LONG-TERM STRATEGIES TO ASSIST DISABLED WOMEN IN ADDRESSING THESE CONCERNS.

INCREASES ALSO WERE IDENTIFIED FOR THE NATIVE CITIZEN'S COMPONENT OF THE CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM. IN 1984-85, FOUR NATIONAL ASSOCIATIONS AND TERRITORIAL ABORIGINAL ORGANIZATIONS WILL RECEIVE A TOTAL OF \$3,520,000 FOR THE CONSTITUTIONAL REVIEW PROCESS. WE HAVE EARMARKED AN ADDITIONAL \$420,000 FOR NATIVE WOMEN'S GROUPS WHO REQUIRED PARTICULAR ASSISTANCE IN DEVELOPING STRATEGIES AND POLICIES IN THIS PROCESS.

ON MAY 13, 1983 THE DEPARTMENT GAINED APPROVAL FOR THE RENEWAL OF A THREE YEAR ABORIGINAL REPRESENTATIVE ORGANIZATIONS PROGRAM. AT PRESENT, CORE FUNDING IS ALLOCATED TO A TOTAL OF 52 ORGANIZATIONS (4 AT THE NATIONAL LEVEL AND 48 AT THE PROVINCIAL/TERRITORIAL AND REGIONAL LEVELS) WHICH ENABLES THESE GROUPS TO FORMULATE POLICIES AND PROGRAMS ON BEHALF OF THEIR RESPECTIVE CONSTITUENCIES.

A MEMORANDUM IS CURRENTLY BEING PREPARED TO EXPLORE THE IDEA OF A MAJOR POLICY REVIEW OF THE CORE PROGRAM PRIOR TO SUBMITTING A REQUEST TO GOVERNMENT FOR AUTHORITY AND RESOURCES; TO

JUSTIFY ADDITIONAL FUNDING FOR THE ORGANIZATIONAL SUPPORT OF THE NATIVE COUNCIL OF CANADA AND THE METIS NATIONAL COUNCIL; AND TO DISCUSS OPTIONS FOR THE CONDUCT OF AN ENUMERATION OR CENSUS OF THE METIS AND NON-STATUS INDIAN PEOPLE.

THE RESULTS OF THIS MEMORANDUM AND ITS SUBSEQUENT RECOMMENDATIONS WILL HAVE A PROFOUND EFFECT ON FUTURE FUNDING OF NATIVE ORGANIZATIONS.

ON JULY 9, 1983 THE NATIVE SOCIAL AND CULTURAL DEVELOPMENT PROGRAM WAS RENEWED UNTIL 1988. WHILE THE PREVIOUS SOCIAL AND CULTURAL DEVELOPMENT PROGRAM FOCUS WAS RETAINED, A SUB-PROGRAM WAS ADDED TO ENCOURAGE AND ENHANCE NATIVE LANGUAGE DEVELOPMENT AND RETENTION. OF THE 58 NATIVE LANGUAGES SPOKEN TODAY ONLY 3 ARE NOT IN DANGER OF EXTINCTION.

THE NATIVE FRIENDSHIP CENTRE PROGRAM WHICH WAS RENEWED IN 1983 FOR FIVE YEARS, WAS ORIGINALLY ESTABLISHED IN 1972 AS THE MIGRATING NATIVE PEOPLES' PROGRAM TO ASSIST NATIVE PEOPLE WHO FOUND THEMSELVES HAVING TO ADJUST TO CANADIAN URBAN MAINSTREAM SOCIETY. THERE ARE NOW 90 NATIVE FRIENDSHIP CENTRES ACROSS CANADA IN EITHER LARGE URBAN CENTRES OR RELATIVE URBAN ENVIRONMENTS. THE NATIONAL ASSOCIATION OF FRIENDSHIP CENTRES ALSO RECEIVES FUNDING FOR ITS OPERATIONS.

IN 1983-84 THE SAPPUIJYIT FRIENDSHIP CENTRE WAS THE FIRST INUIT FRIENDSHIP CENTRE TO RECEIVE FUNDING. LOCATED IN THE INUIT

COMMUNITY OF RANKIN INLET ON THE WEST COAST OF HUDSON BAY, IT IS ACCESSIBLE ONLY BY AIR.

THE RENEWED ABORIGINAL WOMEN'S PROGRAM STARTED ON APRIL 1, 1984 AND WILL CONTINUE UNDER ITS PRESENT TERMS UNTIL MARCH 31, 1987. THE BUDGET WILL INCREASE FROM ITS CURRENT LEVEL OF \$1.2 MILLION TO \$2.2 MILLION IN 1984-85. THE OBJECTIVES OF THE PROGRAM ARE TO MULTIPLY OPPORTUNITIES FOR INTRACULTURAL AND INTERCULTURAL CONTACTS OF ABORIGINAL WOMEN, UPGRADE TECHNICAL AND MANAGEMENT SKILLS THROUGH DEVELOPMENT OF LEADERSHIP ABILITIES; CREATE OPPORTUNITIES TO INITIATE AND INFLUENCE POLICIES AND PROGRAMS DEVELOPED BY GOVERNMENTS AND TO PROVIDE OPPORTUNITIES TO INITIATE ACTIVITIES AND PROJECTS WHICH AID THEM IN THE RETENTION OF THEIR COMMUNITIES' CULTURAL IDENTITY.

ALL THESE INITIATIVES WE FEEL ARE IMPORTANT AND VISIBLE DEMONSTRATIONS OF OUR KEEN INTEREST IN AND COMMITMENT TO THE CONCERNS CENTERING ON THE PARTICIPATION OF THE ABORIGINAL PEOPLES IN CANADIAN SOCIETY.

CULTURE AND LANGUAGE ISSUES AND THE REMOVAL OF BARRIERS FOR FULL PARTICIPATION IN CANADIAN SOCIETY ARE ALSO A PRIORITY OF THE DEPARTMENT THROUGH ITS MULTICULTURALISM PROGRAM. THE MINISTER OF STATE FOR MULTICULTURALISM WILL BE MEETING WITH YOU NEXT WEEK TO MORE FULLY DESCRIBE THE ACTIVITIES OF THIS PROGRAM AREA.

HOWEVER, AS MINISTER WITH RESPONSIBILITY FOR CITIZENSHIP, SUCH ISSUES ALSO CONCERN ME. FOR INSTANCE, WE ARE CURRENTLY REVIEWING THE ISSUES SURROUNDING THE RENEGOTIATION OF THE CITIZENSHIP AND LANGUAGE INSTRUCTION/TEXTBOOK AGREEMENTS IN ORDER TO ENSURE THEY EFFECTIVELY MEET THE NEEDS OF OUR CLIENT GROUPS IN BECOMING CITIZENS AND IN ACQUIRING TRAINING IN OUR OFFICIAL LANGUAGES.

IN THE AREA OF CITIZENSHIP REGISTRATION, AS PROMISED IN THE SPEECH FROM THE THRONE, PROCEDURES WERE PUT INTO PLACE TO EASE CERTAIN CITIZENSHIP REQUIREMENTS FOR PERSONS AGED 65 AND OVER. ALSO, I INTEND TO TABLE A SERIES OF AMENDMENTS TO THE CITIZENSHIP ACT IN THE COMING YEAR.

TOO, IN 1984-85, ON THE BASIS OF RESEARCH CONDUCTED LAST YEAR, THE DEPARTMENT WILL BE UNDERTAKING PROMOTIONAL ACTIVITIES TO INFORM CITIZENS OF THEIR RIGHTS AND RESPONSIBILITIES AND TO ENCOURAGE ELIGIBLE INDIVIDUALS TO BECOME CANADIAN CITIZENS. OUR PRIMARY TARGETS FOR SUCH INFORMATION WILL BE THE YOUNG AND THE ELDERLY.

IN MY ROLE AS COORDINATOR OF THE FEDERAL GOVERNMENT'S RESPONSE TO THE OBSTACLES REPORT, IN JUNE OF 1983, I TABLED TWO REPORTS TITLED SURMOUNTING OBSTACLES: THIRD REPORT AND SURMOUNTING OBSTACLES: 1981-1983 REVIEW. THESE REPORTS REPRESENT THE

STATUS OF MEASURES TAKEN OR TO BE TAKEN BY MORE THAN 30 DEPARTMENTS AND AGENCIES TO WHOM RECOMMENDATIONS WERE INITIALLY ADDRESSED.

ALSO IN JUNE, THE PRIME MINISTER DESIGNATED ME AS THE MINISTER RESPONSIBLE FOR DISABLED PERSONS WITH THE MANDATE OF LIAISING WITH DISABLED PERSONS AND ORGANIZATIONS AND ACTING AS SPOKESPERSON FOR THEIR CONCERNS BEFORE CABINET; OF COORDINATING AND LIAISING WITH OTHER FEDERAL DEPARTMENTS AND AGENCIES ON ALL ASPECTS RELATING TO DISABLED PERSONS; AND OF INCREASING AWARENESS OF THE RIGHTS OF DISABLED PERSONS ON BOTH A DOMESTIC AND INTERNATIONAL LEVEL. IN ORDER TO FULFILL MY MANDATE, I RECENTLY INVITED THE SPECIAL COMMITTEE ON THE DISABLED AND THE HANDICAPPED TO HOLD PUBLIC HEARINGS AND TO PRESENT THEIR RECOMMENDATIONS AND PRIORITIES WITH RESPECT TO SHORT-TERM ACTIONS THE GOVERNMENT CAN UNDERTAKE AND THE NEED FOR AN ADMINISTRATIVE SUPPORT STRUCTURE.

IN ORDER TO FOLLOW-UP ON OUR REPORT TO THE UNITED NATIONS LEADING UP TO THE WORLD PROGRAM OF ACTION FOR THE U.N. DECADE OF DISABLED PERSONS (1983-1992), WE ARE PRESENTLY ESTABLISHING THE NECESSARY MECHANISMS AT THE MINISTERIAL LEVEL TO COORDINATE OUR ACTIVITIES. SIMILARLY, WE HAVE UNDERTAKEN A SERIES OF CONSULTATIONS WITH THE PROVINCES, THROUGH THE PROVINCIAL MINISTERS RESPONSIBLE FOR HUMAN RIGHTS, AND WITH NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS, THROUGH THE HOSTING OF A NATIONAL COLLOQUIUM LAST

MARCH 30-31, THE ACTION PLAN WHICH EMERGED ENSURED US THAT THERE WOULD BE CONCRETE FOLLOW-UP TO THE RECOMMENDATIONS ARISING FROM THE OBSTACLES REPORT IN ENSURING THE FULL PARTICIPATION OF DISABLED PERSONS IN CANADIAN LIFE.

ENCOURAGEMENT FOR SELF-RELIANT DEVELOPMENT AND SELF-SUSTAINING GROWTH IS ALSO ONE OF THE FOUR PRINCIPLES UPON WHICH THE GOVERNMENT LAST YEAR ENDORSED THE VOLUNTARY ACTION PLAN. OTHER KEY PRINCIPLES ARE AUTONOMY AND INDEPENDENCE OF VOLUNTARY ORGANIZATIONS, COOPERATION BETWEEN THE GOVERNMENT AND THE VOLUNTARY SECTOR IN THE PURSUIT OF CANADIAN SOCIETAL GOALS, AND A RECOGNITION AND ENDORSEMENT OF MUTUAL ACCOUNTABILITY. DURING NATIONAL VOLUNTEER WEEK THIS APRIL, I OUTLINED THE GOVERNMENT STRATEGY FOR VOLUNTARY ACTION WHICH I WILL BE FOCUSING ON THIS YEAR. THIS INCLUDES THE ESTABLISHMENT OF A JOINT HOUSE OF COMMONS AND SENATE COMMITTEE ON VOLUNTARY ACTION, WITH A MANDATE TO EXAMINE THE DEFINITION OF 'CHARITY'; CONSULTATION WITH MY COLLEAGUE, THE MINISTER OF FINANCE, ON THE QUESTION OF FISCAL INCENTIVES FOR CHARITABLE GIVING; CONSULTATION WITH ALL FEDERAL DEPARTMENTS TO PROMOTE GOOD RELATIONS WITH VOLUNTARY GROUPS THEY DEAL WITH; AND, IN COOPERATION WITH THESE DEPARTMENTS, TO EXAMINE OUR DIRECT FINANCIAL ASSISTANCE TO VOLUNTARY ORGANIZATIONS SO THAT WE CAN ENSURE THAT THERE IS A BALANCE BETWEEN AUTONOMY AND ACCOUNTABILITY. THE RIGHTS OF THESE ORGANIZATIONS TO OPERATE FULLY IN OUR SOCIETY, WHILE RECOGNIZING THE NEED FOR ACCOUNTABILITY, IS CRITICAL. VOLUNTARY ORGANIZATIONS ARE ONE OF THE CORNERSTONES OF

OUR SOCIETY AND THE SOCIAL AND ECONOMIC BENEFITS THEY PROVIDE MUST BE PRESERVED.

THE NEED TO OFFER CONTINUED PROTECTION AND SUPPORT TO GROUPS AND INDIVIDUALS WHOSE RIGHTS HAVE BEEN RESTRICTED OR DENIED AND THE NEED TO APPEAL MORE BROADLY TO THE CANADIAN PUBLIC IN ORDER TO INCREASE APPRECIATION AND RESPECT FOR THESE RIGHTS IS A KEY RESPONSIBILITY OF MY ROLE AS SECRETARY OF STATE. WE ARE CURRENTLY IN THE SECOND YEAR OF A TWO YEAR NATIONAL HUMAN RIGHTS ACTION PLAN. THIS YEAR WE WILL SPEND \$1.2 MILLION ON ENSURING OUR RESPONSIBILITIES ARE MET. THIS ENTAILS NOT ONLY PROMOTING CANADA'S DOMESTIC HUMAN RIGHTS BUT ALSO MONITORING OUR ROLE IN INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS CONVENTIONS AND COVENANTS. AS WELL, SECRETARY OF STATE THROUGH ITS HUMAN RIGHTS PROGRAM PROVIDES SECRETARIAT SUPPORT AND SERVICES FOR THE CONTINUING FEDERAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL COMMITTEE OF OFFICIALS RESPONSIBLE FOR HUMAN RIGHTS. TWO OF THE STUDIES CURRENTLY UNDERWAY FOR THIS COMMITTEE DEAL WITH ASSESSING FACTORS WHICH SHOULD BE CONSIDERED IN DEVELOPING PUBLIC AND PRIVATE AFFIRMATIVE ACTION STRATEGIES AND THE DESIRABILITY OF INCLUDING HUMAN RIGHTS TERMS AND CONDITIONS IN GOVERNMENT CONTRACTS.

TOO, WE WILL CONTINUE TO SUPPORT, UNDER OUR COURT CHALLENGES PROGRAM, CASES BASED ON THE EQUAL STATUS OF OUR OFFICIAL LANGUAGES IN CANADA AND MINORITY LANGUAGE EDUCATION RIGHTS UNDER THE CHARTER OF RIGHTS AND FREEDOMS.

THE COURT CHALLENGES PROGRAM, WHICH WAS ORIGINALLY SET UP IN 1978, WILL BE REVIEWED THIS YEAR TO ASSESS RESULTS TO DATE AND TO CONSIDER WHAT CHANGES, IF ANY, SHOULD BE MADE, ESPECIALLY IN LIGHT OF THE COMING INTO FORCE OF THE EQUALITY CLAUSE OF THE CONSTITUTION COMING INTO EFFECT IN 1985.

FINALLY, UNDER THE CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM, WE WILL BE FUNDING A NUMBER OF SPECIAL ANNIVERSARIES OF NATIONAL SIGNIFICANCE: THE 450TH ANNIVERSARY OF THE ARRIVAL OF JACQUES CARTIER, AND THE BICENTENNIAL CELEBRATIONS OF NEW BRUNSWICK AND ONTARIO, AS WELL, THIS SUMMER WILL SEE THE VISIT OF THE QUEEN AND PRINCE PHILIP.

THE FINAL AREA WHICH I WOULD LIKE TO ADDRESS IS WHAT FALLS UNDER THE JURISDICTION OF THE FOURTH PROGRAM COMPONENT: THAT OF ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS. THIS PROGRAM AREA IS CRITICAL TO THE OVERALL MANAGEMENT OF THE DEPARTMENT. NEW INITIATIVES IN THIS AREA OUTLINED IN PART III OF THE MAIN ESTIMATES DEAL PRIMARILY WITH THE ESTABLISHMENT AND MAINTENANCE OF A DEPARTMENTAL RESEARCH INVENTORY; COMPLETION OF A REVIEW OF THE MANAGEMENT INFORMATION REQUIREMENTS OF THE DEPARTMENT; A REGIONAL INFORMATION NETWORK AND A REVIEW OF THE PROCEDURES FOR ALL OF THE DEPARTMENT'S GRANTS AND CONTRIBUTIONS SO THAT WE CAN IMPROVE ON OUR REVIEW OF APPLICATIONS.

I WOULD LIKE TO COMPLIMENT AND THANK THE EMPLOYEES OF THE SECRETARY OF STATE WHO HAVE WORKED DILIGENTLY IN UNDERTAKING THE INITIATIVES I HAVE OUTLINED ABOVE, AS WELL AS THE MANY OTHER ACTIVITIES WHICH HAVE CONTRIBUTED TO THE DEPARTMENT'S OVERALL ABILITY TO FULFILL ITS OBJECTIVES.

APPENDICE "COMM-1"



Secrétariat
d'État

Secretary
of State

NOTES POUR LA DÉCLARATION D'OUVERTURE
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT
DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE
LE 22 MAI 1984



SECRÉTARIAT D'ÉTAT SECRETARY OF STATE
SECRETARIAT D'ÉTAT SECRETARY OF STATE

Canada

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, HONORABLES DÉPUTÉS, MESDAMES ET MESSIEURS, UN AN S'EST ÉCOULÉ DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS OÙ JE ME SUIS PRÉSENTÉ DEVANT VOTRE COMITÉ ET JE PUIS DIRE QUE CE FUT UNE ANNÉE BIEN REMPLIE. VOUS N'ÊTES PAS SANS SAVOIR QUE MON MINISTÈRE A POUR MISSION PREMIÈRE D'ENCOURAGER LES GROUPES DÉFAVORISÉS À PARTICIPER À TOUS LES ASPECTS DE NOTRE VIE NATIONALE ET DE FAIRE CROÎTRE CHEZ TOUS LES CANADIENS UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LEUR PAYS. C'EST UN MANDAT PARTICULIÈREMENT DÉLICAT SI L'ON SONGE AU CLIMAT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE D'AUJOURD'HUI QUI EST SOUVENT TURBULENT.

LE MINISTÈRE AIDE LES CANADIENS À S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ PAR LE TRICHIEMENT DE QUATRE GRANDS PROGRAMMES: LES LANGUES OFFICIELLES, L'ÉDUCATION, LA CITOYENNETÉ ET LA CULTURE, L'ADMINISTRATION ET LES OPÉRATIONS RÉGIONALES. LA PARTIE III DU BUDGET PRINCIPAL VOUS ÉNONCE DE FAÇON DÉTAILLÉE LES OBJECTIFS DE CES QUATRE PROGRAMMES. JE NE M'Y ATTARDERAI DONC PAS. J'AIMERAIS TOUTEFOIS VOUS DONNER UN APERÇU DE CERTAINES DES RÉALISATIONS QUE LE MINISTÈRE A FAITES DANS LE CADRE DE CES QUATRE PROGRAMMES DEPUIS UN AN ET VOUS DIRE QUELLES SONT LES PRINCIPALES AVENUES QUE NOUS COMPTONS EXPLORER À L'AVENIR.

L'UNE DES RESPONSABILITÉS LES PLUS DÉLICATES DU SECRETARIAT D'ÉTAT EST CELLE QUI PORTE SUR LE PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES. VOUS SAVEZ TOUS À QUEL POINT JE ME SUIS ENGAGÉ PERSONNELLEMENT À RÉALISER L'ÉGALITÉ DES DEUX LANGUES OFFICIELLES AU PAYS.

LES TROUBLES QUI ONT MARQUÉ LE DÉBAT SUR LA LANGUE AU MANITOBA NOUS ONT PRÉOCCUPÉS DE FAÇON TOUTE PARTICULIÈRE. J'ATTENDS LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA POUR SAVOIR CE QUI EN EST DES DROITS CONSTITUTIONNELS DES MANITOBAINS À PARLER LEUR LANGUE OFFICIELLE ET POUR CONNAÎTRE LES SANCTIONS JUDICIAIRES AUXQUELLES S'EXPOSENT CEUX QUI REFUSENT DE LEUR RECONNAÎTRE CES DROITS.

AFIN D'AMENER TOUS LES CANADIENS À MIEUX PRENDRE CONSCIENCE DE L'ÉGALITÉ DE STATUT DE NOS LANGUES OFFICIELLES, LE GOUVERNEMENT A MODIFIÉ NOTRE MANDAT L'AN DERNIER, EN APPROUVANT DE NOUVEAUX OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS. AINSI, NOS DEUX PRINCIPAUX PROGRAMMES, SOIT LE PROGRAMME DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE ET LE PROGRAMME DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES, ONT ÉTÉ RECONDUITS POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS CHACUN.

LE PROGRAMME DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE VISE À ENCOURAGER ET À AIDER LES GROUPES MINORITAIRES DE LANGUE OFFICIELLE, AUX NIVEAUX NATIONAL, PROVINCIAL ET COMMUNAUTAIRE, À

ÉTABLIR DES INSTITUTIONS PERMANENTES ET À LES PRÉSERVER, À CRÉER DES ORGANISATIONS EFFICACES, ET À PARTICIPER PLEINEMENT, DANS LEUR LANGUE, AUX ASPECTS SOCIAUX, ÉDUCATIFS, CULTURELS ET ÉCONOMIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE. LA MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS, SURTOUT DANS LES DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA CULTURE ET DE LA COOPÉRATION, ACCAPARERA UNE PART ACCRUE DES RESSOURCES DU PROGRAMME. COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES, LE PROGRAMME SERVIRA À SUBVENTIONNER LES ORGANISATIONS NATIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNAUTAIRES QUI OFFRENT AUX MINORITÉS LINGUISTIQUES DES SERVICES DIRECTS DANS LEUR LANGUE, LORSQUE CEUX-CI NE SONT PAS DÉJÀ DISPONIBLES. PAR CONTRE, LE PROGRAMME PRÉVOIT AFFECTER UNE AIDE FINANCIÈRE PROPORTIONNELLEMENT DÉCROISSANTE AU MAINTIEN DE CES ORGANISATIONS AU FUR ET À MESURE QUE SE DÉVELOPPE LE RÉSEAU D'INSTITUTIONS QUE JE DÉCRIVAIS PLUS TÔT. PAR AILLEURS, COMME IL DEVIENT DE PLUS EN PLUS ÉVIDENT QUE L'AIDE FINANCIÈRE SEULE NE SUFFIT PAS TOUJOURS, EN CE QUI CONCERNE LE SECTEUR DE L'AIDE TECHNIQUE, NOUS AVONS ENTREPRIS DES DISCUSSIONS AVEC LE CONSEIL DU TRÉSOR AFIN D'ÉTABLIR UN MÉCANISME SEMBLABLE À CELUI DU PROGRAMME ÉCHANGE CANADA QUI NOUS PERMETTRAIT DE PRÊTER DES FONCTIONNAIRES ET DES CONSEILLERS POUR DE COURTES PÉRIODES À DES GROUPES MINORITAIRES DE LANGUE OFFICIELLE.

À 321 LE DEGRÉ DE COMPRÉHENSION QU'ONT LES CANADIENS DE L'ESPRIT DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES VARIE

D'UNE RÉGION À L'AUTRE DU PAYS, C'EST POURQUOI NOUS NOUS EFFORCERONS, PAR LE BIAIS DE NOTRE PROGRAMME DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES, D'ÉLABORER À L'INTENTION DU PUBLIC CANADIEN UN PLAN D'INFORMATION SUR LES LANGUES OFFICIELLES ADAPTÉ AUX BESOINS ET AUX PARTICULARITÉS DE CHAQUE PROVINCE ET TERRITOIRE. PAR AILLEURS, NOUS CONTINUERONS AUSSI À APPUYER LE BILINGUISME INSTITUTIONNEL EN OFFRANT UN SOUTIEN AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NON FÉDÉRALES, AUX ENTREPRISES PRIVÉES ET AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES QUI DESSERVENT LE PUBLIC DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES. PLUSIEURS MESURES SONT PRÉVUES À CETTE FIN: UN PLUS GRAND APPUI À LA CRÉATION DE GROUPEMENTS FAVORISANT L'ACQUISITION D'UNE SECONDE LANGUE (COMME LE GROUPE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH); UN APPUI AUX PROVINCES POUR BILINGUISER LEURS LOIS ET SERVICES MUNICIPAUX (COMME POUR LE MANITOBA); DE PLUS GRANDS EFFORTS POUR METTRE À LA DISPOSITION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NON FÉDÉRALES LES CONNAISSANCES ET L'EXPÉRIENCE ACQUISES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LE DOMAINE DES LANGUES OFFICIELLES; FAIRE CONNAÎTRE AUX ENTREPRISES ET AUX HOMMES D'AFFAIRES LES CAS DE RÉUSSITE COMMERCIALE SUR DES MARCHÉS OÙ L'ON PARLE L'AUTRE LANGUE; UN PLUS GRAND ACCÈS À LA BANQUE DE TERMINOLOGIE; L'ÉLARGISSEMENT DE NOS RESSOURCES TERMINOLOGIQUES BILINGUES DANS LE DOMAINE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE; LA CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DE SERVICES LINGUISTIQUES; AINSI QUE L'APPUI DE PROJETS SPÉCIAUX DANS LES DOMAINES DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, LES SPORTS, LES LOISIRS, LE TOURISME, LES SERVICES SOCIAUX ET LA SANTÉ.

PAR AILLEURS, NOUS AVONS ACCORDÉ DES CRÉDITS AU MANITOBA, À L'ONTARIO ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LA TRADUCTION DE LEURS LOIS, PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SERVICE QUI S'OCCUPE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE AU SEIN DU PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES. ET JE SUIS HEUREUX DE CONSTATER LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LE PROJET NATIONAL SPÉCIAL QUE NOUS FINANÇONS À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON ET À L'UNIVERSITÉ MCGILL; CE PROJET CONSISTE À ÉTABLIR DES DOCUMENTS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES À L'INTENTION DES JURISTES. JE ME SOUVIENS DE VOUS AVOIR PARLÉ DE CE PROJET L'AN DERNIER.

POUR FAIRE SUITE AUX AMENDEMENTS DES LOIS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET DU YUKON ET AFIN D'APPUYER LES GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX, JE FOURNIRAI, DE CONCERT AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET LE MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD, LES FONDS NÉCESSAIRES À LA TRADUCTION DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA DE TOUS LEURS DOCUMENTS ESSENTIELS. LES GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX N'AURONT RIEN À DÉBOURSER POUR LES FRAIS DE L'OPÉRATION. EN OUTRE, JE RÉITÈRE L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX CULTURES AUTOCHTONES ET AUX LANGUES ANCESTRALES. LES MESURES QUE NOUS PRENONS POUR APPUYER LES LANGUES OFFICIELLES N'ENTRAÎNERONT AUCUNE DIMINUTION DU SOUTIEN QUE NOUS OFFRONS AUX LANGUES ANCESTRALES.

TOUJOURS DANS LE DOMAINE DES LANGUES OFFICIELLES, NOS SERVICES DE TRADUCTION, GRÂCE À L'AUTOMATISATION RÉGULIÈRE DES INSTALLATIONS ET AU RECOURS DE PLUS EN PLUS POUSSÉ AUX TECHNOLOGIES DE

POINTE, ONT AUGMENTÉ LEUR CAPACITÉ PRODUCTRICE, ET CE, NON SEULEMENT POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DU GOUVERNEMENT MAIS AUSSI, ET SURTOUT, POUR LE PARLEMENT. AINSI, LE DÉLAI DE LIVRAISON POUR LES DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ET DU SÉNAT NE DÉPASSE PLUS TROIS HEURES ET IL FAUT MAINTENANT ENTRE 12 ET 72 HEURES TOUT AU PLUS POUR TRADUIRE LES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS PARLEMENTAIRES.

ON ESTIME QUE, TOUT COMPTE FAIT, NOS SERVICES DE TRADUCTION TRADUIRONT QUELQUE 284 MILLIONS DE MOTS CETTE ANNÉE. IL FAUT AJOUTER À CELA LES 20 MILLIONS DE MOTS QUI SERONT TRADUITS DANS D'AUTRES LANGUES QUE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS. PEUT-ÊTRE AUSSI VOUS INTÉRESSERAIT-IL DE CONNAÎTRE LES NOUVELLES PERCÉES DE NOTRE BANQUE DE TERMINOLOGIE. LE NOMBRE DE FICHES DE LA BANQUE PASSERA À 1 020 000 CETTE ANNÉE.

COMME VOUS LE SAVEZ TOUS, LE CANADA EST À L'AVANT-GARDE DANS CES DOMAINES ET NOS EFFORTS CONSTANTS CONTINUENT D'ÉVEILLER L'INTÉRÊT DE NOMBREUX PAYS ÉTRANGERS ET D'ORGANISMES INTERNATIONAUX.

LE MINISTÈRE A AUSSI L'IMPORTANTÉ RESPONSABILITÉ, DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES, D'AIDER FINANCIÈREMENT LES PROVINCES POUR LES ENCOURAGER À DISPENSER UN ENSEIGNEMENT PLUS ÉTENDU DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES. LE 20 DÉCEMBRE 1983, J'AI SIGNÉ AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DU CANADA UN PROTOCOLE D'ENTENTE DE TROIS ANS POUR

APPUYER ET FAIRE PROGRESSER L'ENSEIGNEMENT, DANS CHAQUE PROVINCE, DANS LA LANGUE DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE ET OFFRIR AUX CANADIENS UNE MEILLEURE CHANCE DE POUVOIR APPRENDRE COMME LANGUE SECONDE LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS. L'ENTENTE ÉTABLIT LE CADRE DES ENTENTES BILATÉRALES AVEC LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES. EN VERTU DE CETTE ENTENTE, NOUS VERSERONS AUX PROVINCES, AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES, UNE SOMME DE 600 MILLIONS DE DOLLARS.

LE NOUVEAU PROTOCOLE CONSTITUE UNE TRÈS GRANDE AMÉLIORATION PAR RAPPORT AUX ACCORDS ET AUX ENTENTES DU PASSÉ. IL CONTIENT UNE NOUVELLE STRUCTURE DE PROGRAMME DANS LE CADRE DE LAQUELLE LE GOUVERNEMENT DU CANADA VERSERA DES CONTRIBUTIONS RÉPARTIES DANS LES QUATRE CATÉGORIES DE DÉPENSES SUIVANTES: LE SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE, L'ÉLABORATION ET L'ÉLARGISSEMENT DES PROGRAMMES, LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS ET L'APPUI AUX ÉTUDIANTS.

QUANT À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE, SA QUALITÉ ET SA VALEUR ME TIENNENT À COEUR. NOUS CONNAISSONS TOUS LES AVANTAGES QUE LE PAYS TOUT ENTIER PEUT RETIRER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SI L'ON N'EN RESTREINT PAS L'ACCÈS. VU LE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT DOIVENT POUVOIR S'ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS ET RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DES GROUPES QUI SERONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR LES TRANSFORMATIONS STRUCTURALES ET TECHNOLOGIQUES DE NOTRE

SOCIÉTÉ - LES FEMMES, LES TRAVAILLEURS ÂGÉS NON SPÉCIALISÉS, LES AUTOCHTONES, LES IMMIGRANTS, LES MINORITÉS VISIBLES, LES JEUNES, TOUS DEVRONT PROCÉDER À DES RAJUSTEMENTS TRÈS DIFFICILES. IL FAUT ASSURER À TOUS LES CANADIENS L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT. L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE REPRÉSENTE L'UNE DES GRANDES FORCES STABILISATRICES DE NOTRE SOCIÉTÉ ET NOUS NE POUVONS NOUS PERMETTRE DE NOUS LAISSER ENTRAÎNER DANS UNE STAGNATION INTELLECTUELLE.

L'ADOPTION DU PROJET DE LOI C-12, PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES, CONSTITUE UNE AMÉLIORATION, PEUT-ÊTRE MODESTE MAIS NÉANMOINS IMPORTANTE, DES ARRANGEMENTS EN VERTU DESQUELS LE GOUVERNEMENT DU CANADA APPUIE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE. CE PROJET DE LOI PRÉVOIT L'AUGMENTATION GRADUELLE DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX À CET ÉGARD; IL PRÉCISE AUSSI LA NATURE ET L'ÉTENDUE DE CE SOUTIEN ET PRÉVOIT ENFIN UNE CERTAINE PÉRIODE AU COURS DE LAQUELLE NOUS POURRONS EXAMINER LA SITUATION ET SONGER AUX ORIENTATIONS À LONG TERME À DONNER À L'APPUI FÉDÉRAL EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. SELON LE PROJET DE LOI, LES TRANSFERTS AUX PROVINCES S'ÉLÈVERONT À 4,2 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1984-1985, SOIT UNE AUGMENTATION DE 239 MILLIONS.

LE DÉBAT QUI A ENTOURÉ LE PROJET DE LOI C-12 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT UTILE, PUISQU'IL A ABOUTI À L'ADOPTION D'UNE MODIFICATION, À LAQUELLE ONT SOUSCRIT TOUS LES PARTIS, VOULANT QUE LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT RENDE COMPTE AU PARLEMENT DE L'ENSEMBLE

DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE. CELA TÉMOIGNE DE L'IMPORTANCE QUE TOUS LES PARLEMENTAIRES ACCORDENT À LA QUALITÉ DES UNIVERSITÉS ET DES COLLÈGES DU CANADA ET DE LEUR DÉSIR DE CONTRIBUER PLEINEMENT AUX QUESTIONS TOUCHANT L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

DANS LES NÉGOCIATIONS QUE NOUS AVONS AVEC LES PROVINCES AU SUJET DES TRANSFERTS, NOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ EST DE MAINTENIR AU PAYS UN SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE QUI SOIT SOLIDE. NOTRE SECONDE PRIORITÉ EST D'ACCROÎTRE L'IMPUTABILITÉ. PLUSIEURS DÉPUTÉS SE SONT DITS MÉCONTENTES DES ARRANGEMENTS ACTUELS AU SUJET DU FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS (FPE) EN CE SENS QU'ILS NE COMPORTENT PAS DE DISPOSITIONS ASSEZ CLAIRES PRÉVOYANT NE FÛT-CE QU'UNE MENTION DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES. NOUS NE POUVONS MÊME PAS ÊTRE CERTAINS QUE LES SOMMES IMPOSANTES QUE VOTE LE PARLEMENT DU CANADA POUR APPUYER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SONT BEL ET BIEN DÉPENSÉES À CETTE FIN, C'EST-À-DIRE POUR MAINTENIR, VOIRE RENFORCER, NOTRE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. LES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS COMPRENENT ET PARTAGENT DE PLUS EN PLUS NOTRE POINT DE VUE À CE SUJET, ET C'EST LÀ UNE QUESTION SUR LAQUELLE NOUS NOUS PENCHERONS DANS LES MOIS QUI VIENNENT.

L'EXPÉRIENCE NOUS A APPRIS DERNIÈREMENT QUE LE PROBLÈME ÉTAIT RÉEL. IL EST NETTEMENT INTOLÉRABLE QUE LES SOMMES CONSIDÉRABLES ET SANS CESSER CROISSANTES QUE LE GOUVERNEMENT DU

CANADA CONSENT À L'APPUI DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET QU'IL VERSE AUX PROVINCES SOUS FORME DE TRANSFERTS NE REÇOIVENT PAS D'ÉCHO EN CONTREPARTIE PAR UNE AUGMENTATION ÉQUIVALENTE DES SOMMES QU'UNE PROVINCE DONNÉE VERSE EN RÉALITÉ À SES COLLÈGES ET À SES UNIVERSITÉS. LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, PAR EXEMPLE, A "GELÉ" L'AN DERNIER LE NIVEAU DU SOUTIEN QU'ELLE ACCORDE À CE SECTEUR ET L'A RÉDUIT POUR L'ANNÉE 1984-1985. NOUS DEVONS NOUS ASSURER, CELA ME SEMBLE ÉVIDENT, QUE LES CRÉDITS QUE LE PARLEMENT VOTE POUR APPUYER L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE SERVENT BEL ET BIEN À APPUYER L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE.

NOTRE TROISIÈME PRIORITÉ EST D'ASSURER AU PLUS GRAND NOMBRE L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT ET DE LES Y ENCOURAGER. EN FAIT, À CE SUJET, LE PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS A SUBI DES MODIFICATIONS EN 1983-1984. TOUT D'ABORD, LE PLAFOND HEBDOMADAIRE DES PRÊTS A ÉTÉ PORTÉ DE 56 \$ À 100 \$. ENSUITE, LE PROGRAMME S'APPLIQUE DORÉNAVANT AUSSI AUX ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL. ET PUIS EST VENU SE GREFFER AU PROGRAMME LE NOUVEAU RÉGIME D'EXEMPTION D'INTÉRÊTS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS ET DES ÉTUDIANTS QUI SE RETROUVENT EN CHÔMAGE APRÈS AVOIR TERMINÉ LEURS ÉTUDES ET QUI ONT PEINE À REMBOURSER LEUR PRÊT. DANS L'ENSEMBLE, CE PROGRAMME COÛTERA 229 MILLIONS DE DOLLARS AU GOUVERNEMENT EN 1984-1985.

LE MINISTÈRE A AUSSI D'AUTRES PROGRAMMES NATIONAUX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION. LE GOUVERNEMENT DU CANADA A CONSTITUÉ RÉCEMMENT UN FONDS SPÉCIAL DESTINÉ À ENCOURAGER, DANS LES

UNIVERSITÉS, LA MISE SUR PIED OU LA CONSOLIDATION DE CENTRES DE SPÉCIALISATION DANS DES DOMAINES RELIÉS À SES INTÉRÊTS ET RESPONSABILITÉS. CE FONDS SERA ADMINISTRÉ PAR LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT ET POURRA ATTEINDRE 25 MILLIONS DE DOLLARS. LES INITIATIVES QUI SERONT APPUYÉES AU MOYEN DE CE FONDS DEVRONT AIDER LES UNIVERSITÉS CANADIENNES À INTERVENIR DE FAÇON ACTIVE DANS DES DOMAINES OÙ LE CANADA DOIT POUVOIR COMPTER SUR L'EXISTENCE D'UNE RECHERCHE DE POINTE ET D'UNE MAIN-D'OEUVRE HAUTEMENT QUALIFIÉE POUR RELEVER AVEC SUCCÈS LES DÉFIS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES. JE FAISAIS PARVENIR LE 7 MARS DERNIER UNE LETTRE AUX RECTEURS ET PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ LES INVITANT À ME SOUMETTRE DES PROJETS DE CENTRES OU ENCORE À ME FAIRE PART DE LEURS INTENTIONS À CE SUJET.

À CE JOUR, 35 UNIVERSITÉS ONT COMMUNIQUÉ AVEC LE MINISTÈRE. LES RECTEURS NE NOUS ONT PAS ENCORE FAIT TENIR LEURS LISTES DE PRIORITÉS MAIS UNE VINGTAINÉ DE PROJETS ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉPOSÉS. LA VALEUR DE CEUX-CI S'ÉLÈVE À QUELQUE 53 MILLIONS DE DOLLARS.

À LA SUITE DE NOS RENCONTRES AVEC LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS, NOUS AVONS COMPTÉ À PEU PRÈS 40 PROJETS À VENIR POUR UN MONTANT D'AU MOINS 25 MILLIONS DE DOLLARS. LA LISTE EST LOIN D'ÊTRE COMPLÈTE.

DE PLUS, J'AI ANNONCÉ RÉCEMMENT L'ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES CANADIENNES AUQUEL SERONT AFFECTÉS, AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES, DES CRÉDITS DE 11 MILLIONS DE DOLLARS. CE PROGRAMME AIDERA LES CANADIENS À MIEUX CONNAÎTRE LEUR HISTOIRE, LEUR CULTURE ET LEUR PATRIMOINE. JE SUIS SÛR DU BIEN-FONDÉ D'UN PROGRAMME DE CE GENRE ET J'ESPÈRE QU'IL ÉTAYERA DE FAÇON DYNAMIQUE LES EFFORTS QUE NOUS DÉPLOYONS AFIN DE MIEUX NOUS CONNAÎTRE EN TANT QUE PEUPLE. CE PROGRAMME EST TOUT PARTICULIÈREMENT IMPORTANT POUR LA JEUNESSE.

NOTRE TROISIÈME PROGRAMME, CELUI DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE, A POUR BUT PREMIER DE FAIRE PRENDRE DAVANTAGE CONSCIENCE AUX CANADIENS QU'ILS SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ET DE LA LEUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX APPRÉCIER. AUX TERMES DE CE PROGRAMME, NOUS FINANÇONS DES PROJETS DESTINÉS À RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIAUX DES FEMMES, DES AUTOCHTONES, DES MINORITÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES. NOUS FINANÇONS AUSSI DES INITIATIVES RELIÉES À L'ACTION VOLONTAIRE ET AUX DROITS DE LA PERSONNE.

NOUS ACCORDONS ICI UNE ATTENTION TOUTE SPÉCIALE À LA JEUNESSE. LES NATIONS UNIES ONT DÉCRÉTÉ QUE 1985 SERAIT L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE, AVEC, POUR THÈME, "PARTICIPATION, DÉVELOPPEMENT ET PAIX". LES PAYS ET ORGANISATIONS PARTICIPANTS ORGANISERONT DONC DES ACTIVITÉS QUI S'INSPIRERONT DE CE THÈME. AU CANADA, C'EST LE MINISTRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE QUI AURA LA CHARGE DE COORDONNER LES DIVERSES INITIATIVES QUI SERONT PRISES À

CETTE OCCASION-LÀ, UN SECRÉTARIAT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE A ÉTÉ ÉTABLI AU SECRÉTARIAT D'ÉTAT POUR ENTREPRENDRE CE PROJET.

POUR ÉLABORER LE PROGRAMME FÉDÉRAL, LE SECRÉTARIAT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE A CONSULTÉ LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX, D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX, AINSI QUE CERTAINS PARTICULIERS ET CERTAINES ORGANISATIONS BÉNÉVOLES. AU COURS DES CONSULTATIONS MENÉES PAR LES GENS DU SECRÉTARIAT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE, LES JEUNES ONT INSISTÉ POUR QUE LEUR ANNÉE SOIT ORGANISÉE PAR EUX ET POUR EUX POUR QU'ELLE PUISSE LAISSER UNE EMPREINTE DURABLE ET QUE LA SOCIÉTÉ, PAR LE BIAIS DE SES DIVERSES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS, ENTREVOIT DÉSORMAIS LES JEUNES DANS UNE TOUTE NOUVELLE PERSPECTIVE. LE PROGRAMME FÉDÉRAL A ÉTÉ CONÇU EN FONCTION DE CES SUGGESTIONS.

BIEN QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA N'AIT PAS ENCORE ANNONCÉ SON PROGRAMME POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE, JE PUIS VOUS DIRE D'ORES ET DÉJÀ QU'IL S'INSPIRERA DES THÈMES ET DES OBJECTIFS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE ET QU'IL TIENDRA COMPTE DES IDÉES QUE NOUS ONT PRÉSENTÉES LES JEUNES CANADIENS. IL Y AURA TOUTE UNE GAMME D'ACTIVITÉS SPÉCIALES, DES PROGRAMMES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE À DES ORGANISATIONS PRIVÉES SANS BUT LUCRATIF DANS LE CADRE DE CERTAINS PROJETS SPÉCIAUX DE L'ANNÉE INTERNATIONALE. DE PLUS, NOUS FORMERONS UN COMITÉ POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA

JEUNESSE ET CE COMITÉ COMPOSERA EN MAJORITÉ DE JEUNES QUI NOUS CONSEILLERONT SUR L'ORIENTATION À DONNER À L'ANNÉE INTERNATIONALE AU CANADA. EN OUTRE, LE MINISTÈRE ENTREPREND DES RECHERCHES DANS CERTAINS DOMAINES CLÉS, TELS L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET L'ACTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA JEUNESSE.

L'ANNÉE INTERNATIONALE NOUS OFFRE À TOUS, AU GOUVERNEMENT, AUX ENTREPRISES, AUX SECTEURS BÉNÉVOLES, L'OCCASION D'AIDER LES JEUNES À RELEVER LES DÉFIS QUI SE PRÉSENTENT À EUX, DE CONNAÎTRE L'APPORT PRÉCIEUX QUE LEUR DOIT LA SOCIÉTÉ ET DE NOUS INTERROGER SUR LES MOYENS À PRENDRE POUR QUE NOS INSTITUTIONS TIENNENT DAVANTAGE COMPTE DE LEURS PRÉOCCUPATIONS ET DE LEURS ASPIRATIONS.

À NOTER QUE LE MINISTRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE COMPTE ANNONCER VERS LA FIN DE MAI LE PROGRAMME FÉDÉRAL DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE.

LE GOUVERNEMENT A ÉGALEMENT APPROUVÉ UN NOUVEAU PROGRAMME QUE S'ADRESSE AUX JEUNES: LE PROGRAMME DES JEUNES ENTREPRENEURS CANADIENS. CE PROGRAMME VISE À ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AUX JEUNES QUI VEULENT DÉMARRER DES ENTREPRISES DANS DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE; 10 MILLIONS DE DOLLARS Y SERONT AFFECTÉS.

IL Y A UN AUTRE PROGRAMME QUI RELEVÉ DE MON MANDAT ET QUI FOURNIT DIRECTEMENT AUX JEUNES CANADIENS L'OCCASION DE PARFAIRE LEUR DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET DE DÉCOUVRIR LEUR PAYS, C'EST LE

PROGRAMME KATIMAVIK. EN 1984-1985, EN RAISON D'UNE INJECTION DE CRÉDITS SPÉCIAUX DESTINÉS À MOUSSER L'EMPLOI, LES FONDS AFFECTÉS À CE PROGRAMME VONT PLUS QUE DOUBLER ET ATTEINDRONT 49,7 MILLIONS DE DOLLARS. PAR SUITE DE CETTE AUGMENTATION DES CRÉDITS, LES PROJETS NE SE LIMITERONT PAS AUX CENTRES RURAUX ÉLOIGNÉS MAIS POURRONT AUSSI SE SITUER DANS DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES. ON PRÉVOIT QUE, CETTE ANNÉE, 4 800 JEUNES Y PARTICIPERONT.

NOTRE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME, DONT LA RAISON D'ÊTRE EST DE PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES À TOUS LES ASPECTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE, À LA PRISE DE DÉCISION ET À L'EXERCICE DU POUVOIR, ET D'ACCROÎTRE LES MOYENS D'ACTION ET L'EFFICACITÉ DES GROUPES DE FEMMES QUI TRAVAILLENT À AMÉLIORER LA CONDITION FÉMININE, A VU SON BUDGET AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT. EN EFFET, LES FONDS DONT DISPOSAIT LE PROGRAMME SERONT QUADRIPLÉS D'ICI L'EXERCICE FINANCIER 1987-1988, POUR ATTEINDRE 15,3 MILLIONS DE DOLLARS.

GRÂCE À L'AUGMENTATION DE SON BUDGET AU DÉBUT DE L'ANNÉE, LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME POURRA ENFIN ACCROÎTRE SON AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISATIONS FÉMININES POPULAIRES ET LEUR FOURNIR DE MEILLEURS SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS. AU TOTAL, SEPT ASSOCIATION FÉMININES BÉNÉFICIERONT D'UN FINANCEMENT ACCRU, TANDIS QUE SEPT NOUVEAUX GROUPES SERONT SUBVENTIONNÉS. CE PROGRAMME SERA PLUS À MÊME DE S'ATTAQUER À DE GRAVES PROBLÈMES, COMME L'EXPLOITATION DES FEMMES ET LA VIOLENCE À LEUR ENDROIT, AINSI QUE DE PRÉPARER LES FEMMES À FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS

TECHNOLOGIQUES AU MOYEN DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION. LES PRIORITÉS DU PROGRAMME CETTE ANNÉE DEMEURENT LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LEUR AUTONOMIE FINANCIÈRE. AU MOYEN DE COLLOQUES, DE FILMS, DE PUBLICATIONS ET DE RECHERCHES, UNE MULTITUDE DE QUESTIONS CLÉS SERONT ABORDÉES, DONT: L'ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE D'ENFANTS, LE DÉCLOISONNEMENT DES GHETTOS D'EMPLOIS, LA PORNOGRAPHIE ET L'IMAGE DES FEMMES DANS LES MÉDIAS.

EN EFFET, AFIN DE PROMOUVOIR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'APPORT DES FEMMES À LA SOCIÉTÉ DU CANADA ET DU MONDE ENTIER, LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT CONTRIBUE JUSQU'À 500 000 \$ AUX ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DU CANADA QUI DÉSIRENT CRÉER DES CHAIRES D'ÉTUDE DES QUESTIONS FÉMININES. CES CHAIRES SERONT RÉPARTIES DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU PAYS: LES PROVINCES ATLANTIQUES (OÙ UNE PREMIÈRE CHAIRE A DÉJÀ ÉTÉ ÉTABLIE À L'UNIVERSITÉ MOUNT SAINT VINCENT EN MARS 1984), LE QUÉBEC, L'ONTARIO, LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LE YUKON.

LE RIGOUREUX PROCESSUS DE SÉLECTION MIS EN PLACE POUR LA CRÉATION DES CINQ CHAIRES RÉGIONALES NOUS PERMETTRA DE VEILLER À CE QUE LES ÉTABLISSEMENTS OÙ ELLES SERONT ÉTABLIES OFFRENT DES PROGRAMMES COMPLETS ET SÉRIEUX. À CETTE FIN, LE MINISTÈRE A CRÉÉ UN COMITÉ CONSULTATIF CANADIEN DES ÉTUDES FÉMININES - UN GROUPE FORMÉ DE SEPT EXPERTS EN LA MATIÈRE QUI EXAMINERONT ET ÉVALUERONT LES DEMANDES D'ÉTABLISSEMENT DE CHAIRES ET LES PROJETS DE RECHERCHE CONNEXES ET QUI SOUMETTRONT DES RECOMMANDATIONS. LES MEMBRES

DU COMITÉ ONT ÉTÉ CHOISIS EN FONCTION DES SUGGESTIONS VENANT DES GROUPEMENTS FÉMININS DU PAYS, DU CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME ET DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA CONDITION FÉMININE. LE CHOIX DES MEMBRES DU COMITÉ S'EST FAIT EN TENANT COMPTE PARTICULIÈREMENT DES DIVERSES DISCIPLINES, DES QUESTIONS LINGUISTIQUES ET DE LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE.

LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME ENTREPRENDRÀ AUSSI CETTE ANNÉE PLUSIEURS PROJETS VISANT LES JEUNES FILLES ET LES FEMMES HANDICAPÉES.

DES INITIATIVES ENTREPRISES PAR DES GROUPES DE JEUNES AU PAYS, PARTICULIÈREMENT DANS LE CADRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE, NOUS ONT FAIT VOIR QUE LES JEUNES FILLES Y SONT PEU PRÉSENTES. LES STATISTIQUES DÉMONTRENT QUE LES JEUNES FILLES S'ENGAGENT ENCORE EN TRÈS GRAND NOMBRE DANS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ TRADITIONNELS, À COURT TERME, MAL RÉMUNÉRÉS ET QUI RISQUENT D'ÊTRE DÉSUETS TRÈS RAPIDEMENT.

DEVANT CES CONSTATS, IL EST ESSENTIEL QU'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SOIT PORTÉE À CETTE CLIENTÈLE; DANS UN PREMIER TEMPS, IL S'AGIRA DE DOCUMENTER LEUR RÉALITÉ AFIN DE CERNER LEURS BESOINS POUR ENSUITE TENTER DE LES REGROUPER ET DÉVELOPPER AVEC ELLES DES STRATÉGIES DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION.

PAR AILLEURS, LES FEMMES HANDICAPÉES CONSTITUENT LA MAJORITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES AU CANADA. ELLES ONT DES BESOINS PARTICULIERS ET SONT AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES QUI LEUR SONT PROPRES. CES FEMMES HANDICAPÉES SONT PEU PRÉSENTES DANS LES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES ET AUCUN GROUPEMENT DE FEMMES HANDICAPÉES N'EXISTE AU PAYS. LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME S'ENGAGE DONC À ACCORDER PRIORITÉ À CETTE CLIENTÈLE. DES STRATÉGIES SERONT DÉVELOPPÉES AFIN DE REJOINDRE CES FEMMES HANDICAPÉES ET DE LES REGROUPER.

PAR AILLEURS, LA COMPOSANTE DES CITOYENS AUTOCHTONES DU PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE DU MINISTÈRE BÉNÉFICIERA ÉGALEMENT D'UN BUDGET ACCRU. EN EFFET, EN 1984-1985, QUATRE ORGANISATIONS AUTOCHTONES NATIONALES ET TERRITORIALES RECEVRONT AU TOTAL 3 520 000 \$ POUR LEUR PERMETTRE DE PARTICIPER AU PROCESSUS DE RÉFORME CONSTITUTIONNELLE. LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT VERSERA EN OUTRE 420 000 \$ À DES GROUPEMENTS DE FEMMES AUTOCHTONES QUI ONT BESOIN D'AIDE POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES ET DES POLITIQUES À CET ÉGARD.

LE 13 MAI 1983, LE MINISTÈRE A OBTENU L'AUTORISATION DE RENOUVELER POUR TROIS ANS LE PROGRAMME DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES AUTOCHTONES. À L'HEURE ACTUELLE, 52 ORGANISATIONS REÇOIVENT UN FINANCEMENT DE BASE (QUATRE ORGANISATIONS NATIONALES ET 48 DANS LES PROVINCES, LES TERRITOIRES ET LES RÉGIONS); CE FINANCEMENT PERMET À CES GROUPES DE FORMULER DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES AU NOM DE CEUX QU'ILS REPRÉSENTENT.

NOUS SOMMES EN TRAIN DE PRÉPARER UN MÉMOIRE POUR EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE FAIRE UNE VASTE RÉVISION DU FINANCEMENT DE BASE, AVANT DE DEMANDER AU GOUVERNEMENT L'AUTORISATION ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES, AFIN DE JUSTIFIER L'OCTROI DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR AIDER À L'ORGANISATION DU CONSEIL DES AUTOCHTONES DU CANADA ET DU RALLIEMENT NATIONAL DES MÉTIS, ET POUR ÉTUDIER DIVERSES OPTIONS RELATIVES AU RECENSEMENT DES MÉTIS ET DES INDIENS NON INSCRITS. CE MÉMOIRE ET LES RECOMMANDATIONS QU'IL PRÉSENTERA AURONT UN EFFET MARQUÉ DANS LE FUTUR SUR LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES.

LE 9 JUILLET 1983, LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DES AUTOCHTONES FUT RECONDUIT JUSQU'EN 1988. BIEN QU'ON CONSERVÂT LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ANCIEN PROGRAMME, ON ÉTABLIT UN NOUVEAU SOUS-PROGRAMME VISANT À ENCOURAGER LES AUTOCHTONES À CONSERVER LEUR LANGUE ET À L'AMÉLIORER. SUR LES 58 LANGUES ANCESTRALES ENCORE PARLÉES AUJOURD'HUI, TROIS SEULEMENT NE SONT PAS MENACÉES D'EXTINCTION.

LE PROGRAMME DES CENTRES D'ACCUEIL DES AUTOCHTONES, QUI FUT RENOUVELÉ EN 1983 POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS ET QUI FUT ÉTABLI EN 1972 SOUS LE NOM DE PROGRAMME DES MIGRANTS AUTOCHTONES, VEUT AIDER LES AUTOCHTONES QUI ONT PEINE À S'ADAPTER AU MILIEU DE VIE DES VILLES CANADIENNES. NOUS COMPTONS MAINTENANT 90 CENTRES D'ACCUEIL DES AUTOCHTONES; ILS SONT SITUÉS DANS LES GRANDES VILLES ET DANS CERTAINES AUTRES AGGLOMÉRATIONS URBAINES. LE

MINISTÈRE VERSE AUSSI DES CRÉDITS POUR AIDER AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CENTRES D'ACCUEIL.

EN 1983-1984, LE CENTRE D'ACCUEIL SAPPUJJYIT A ÉTÉ LE PREMIER CENTRE D'ACCUEIL INUIT À RECEVOIR DES FONDS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT. IL EST SITUÉ DANS LA COMMUNAUTÉ INUIT DE RANKIN INLET, SUR LA CÔTE OUEST DE LA BAIE D'HUDSON, ET N'EST ACCESSIBLE QUE PAR LA VOIE DES AIRS.

LE PROGRAMME DES FEMMES AUTOCHTONES, QUI A ÉTÉ RENOUVELÉ LE 1ER AVRIL 1984, SERA EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS 1987. LE BUDGET DU PROGRAMME, QUI S'ÉLÈVE ACTUELLEMENT À 1,2 MILLION DE DOLLARS, PASSERA À 2,2 MILLIONS DE DOLLARS EN 1984-1985. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME CONSISTENT À ACCROÎTRE LES POSSIBILITÉS DE CONTACTS INTRACULTURELS ET INTERCULTURELS POUR LES FEMMES AUTOCHTONES, À INCULQUER DE PLUS GRANDES COMPÉTENCES EN TECHNIQUE ET EN GESTION PAR L'ACQUISITION DE PLUS GRANDES QUALITÉS DE LEADERSHIP, À OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX ET À OFFRIR DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS DESTINÉS À PRÉSERVER L'IDENTITÉ CULTURELLE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES.

J'ESTIME QUE TOUTES CES INITIATIVES SONT IMPORTANTES ET QU'ELLES DÉMONTRENT DE FAÇON CONCRÈTE L'INTÉRÊT ET L'ENGAGEMENT DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉGARD DE LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE.

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT, PAR LE BIAIS DE SON PROGRAMME DU MULTICULTURALISME, ACCORDE ÉGALEMENT PRIORITÉ AUX QUESTIONS DE CULTURE ET DE LANGUE ET À L'ÉLIMINATION DES OBSTACLES À UNE PLEINE PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE. LE MINISTRE D'ÉTAT AU MULTICULTURALISME, QUI COMPARAITRA DEVANT VOUS LA SEMAINE PROCHAINE, SERA EN MESURE DE VOUS DÉCRIRE DE FAÇON PLUS DÉTAILLÉE LES ACTIVITÉS DE CE PROGRAMME.

CEPENDANT, EN MA QUALITÉ DE MINISTRE RESPONSABLE DE LA CITOYENNETÉ, CES QUESTIONS ME CONCERNENT ÉGALEMENT. AUSSI, NOUS TRAVAILLONS À REVOIR CERTAINES QUESTIONS ENTOURANT LA RENÉGOCIATION DES ACCORDS SUR L'INSTRUCTION ET LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT EN MATIÈRE DE CIVISME ET DE LANGUE, AFIN DE NOUS ASSURER QU'ILS SONT TOUT À FAIT CONFORMES AUX BESOINS DES PERSONNES QUI SOUHAITENT OBTENIR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE ET QUI DOIVENT APPRENDRE LES LANGUES OFFICIELLES DE NOTRE PAYS.

AU CHAPITRE DE L'ENREGISTREMENT DE LA CITOYENNETÉ, COMME PROMIS DANS LE DISCOURS DU TRÔNE, DES PROCÉDURES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE DE FAÇON À ASSOULIR LES EXIGENCES RELATIVES À L'OBTENTION DE LA CITOYENNETÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS. PAR AILLEURS, JE ME PROPOSE DE DÉPOSER AU COURS DE L'ANNÉE UN PROJET DE MODIFICATION À LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ.

GRÂCE AUX TRAVAUX DE RECHERCHE QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉS L'AN DERNIER, LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT ENTREPRENDRA EN 1984-1985 DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DESTINÉES À INFORMER LES CITOYENS DE LEURS DROITS ET RESPONSABILITÉS ET À ENCOURAGER LES PERSONNES ADMISSIBLES À DEMANDER LA CITOYENNETÉ CANADIENNE. NOUS VISERONS TOUT PARTICULIÈREMENT LES JEUNES ET LES PERSONNES ÂGÉES.

EN MA QUALITÉ DE COORDONNATEUR DE LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU RAPPORT OBSTACLES, J'AI DÉPOSÉ EN CHAMBRE, EN JUIN 1983, LES RAPPORTS FRANCHIR LES OBSTACLES: TROISIÈME RAPPORT ET FRANCHIR LES OBSTACLES: RÉTROSPECTIVE 1981-1983. CES RAPPORTS CONSTITUAIENT UN COMPTE RENDU DES MESURES PRISES OU PROJÉTÉES PAR PLUS DE 30 MINISTÈRES ET AGENCES À L'ÉGARD DES RECOMMANDATIONS QUI LEUR AVAIENT ÉTÉ ADRESSÉES.

PAR AILLEURS, C'EST ÉGALEMENT EN JUIN 1983 QUE LE PREMIER MINISTRE M'A DÉSIGNÉ MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES, ME CONFIAIT AINSI LE RÔLE DE PORTE-PAROLE DES CANADIENS ATTEINTS D'UN HANDICAP AUPRÈS DU CABINET. À CE TITRE, J'AI POUR MANDAT D'ASSURER LA COORDINATION ET LA LIAISON INTERMINISTÉRIELLE POUR LES QUESTIONS CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT DE LEURS DROITS ET INTÉRÊTS AUPRÈS DES PROVINCES ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. AINSI, FORT DE CE MANDAT ET AFIN DE LE TRADUIRE EN MESURES CONCRÈTES ET POSITIVES, J'AI INVITÉ LE COMITÉ SPÉCIAL CONCERNANT LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS À TENIR DES AUDIENCES

ET À ME FAIRE PART DE SES RECOMMANDATIONS QUANT AUX PRIORITÉS À COURT TERME ET AU BESOIN D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE SOUTIEN.

PAR AILLEURS, EN RÉPONSE À L'ENGAGEMENT PRIS PAR LE CANADA DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES D'ÉLABORER UN PLAN D'ACTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONDIAL D'ACTION POUR LA DÉCENNIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (1983-1992), LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT, DE CONCERT AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, TRAVAILLE À METTRE EN PLACE DES STRUCTURES DE COORDINATION, UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION A ÉGALEMENT ÉTÉ ENTREPRISE AUPRÈS DES PROVINCES PAR LE BIAIS DES MINISTRES RESPONSABLES DES DROITS DE LA PERSONNE, AINSI QU'AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU MOYEN D'UN COLLOQUE QUI A EU LIEU LES 30 ET 31 MARS DERNIER. LE PLAN D'ACTION QUI ÉMERGERA DE CES DIVERSES DÉMARCHES CONSTITUERA À LA FOIS LE CADRE QUI PERMETTRA DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT OBSTACLES, AINSI QUE LA BASE D'ÉLABORATION DE NOUVELLES MESURES VISANT L'INTÉGRATION ET LA PLEINE PARTICIPATION DES CANADIENS ATTEINTS D'UN HANDICAP.

L'ÉTABLISSEMENT ET LA CROISSANCE EN AUTONOMIE EST L'UN DES QUATRE PRINCIPES SUR LESQUELS LE GOUVERNEMENT S'EST BASÉ LORSQU'IL A SOUSCRIT L'AN DERNIER AU PLAN D'ACTION VOLONTAIRE. LES AUTRES PRINCIPES DE BASE SONT LES SUIVANTS: L'INDÉPENDANCE DES ORGANISMES VOLONTAIRES, LA COLLABORATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR BÉNÉVOLE FACE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ET LA RECONNAISSANCE DE LA RESPONSABILITÉ MUTUELLE. AU COURS DE LA SEMAINE NATIONALE DU BÉNÉVOLAT QUI A EU LIEU EN AVRIL, J'AI EXPOSÉ LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE D'ACTION VOLONTAIRE, SUR LAQUELLE JE ME CONCENTRERAI CETTE ANNÉE. CETTE STRATÉGIE COMPREND LA CRÉATION D'UN COMITÉ MIXTE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ET DU SÉNAT SUR L'ACTION VOLONTAIRE QUI AURA POUR MANDAT D'EXAMINER LA DÉFINITION DE "CHARITÉ"; DES CONSULTATIONS AUPRÈS DE MON COLLÈGUE, LE MINISTRE DES FINANCES, SUR LA QUESTION DES MESURES FISCALES DESTINÉES À ENCOURAGER LES DONS AUX ORGANISMES DE CHARITÉ; DES DISCUSSIONS AVEC DES REPRÉSENTANTS DE TOUS LES MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AFIN DE PROMOUVOIR DE BONNES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES BÉNÉVOLES; ET, DE CONCERT AVEC CES MINISTÈRES, UN EXAMEN DE L'AIDE FINANCIÈRE DIRECTE OFFERTE AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES POUR S'ASSURER D'UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITÉ. IL EST ESSENTIEL DE RECONNAÎTRE LES DROITS DE CES ORGANISMES À FONCTIONNER PLEINEMENT À L'INTÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ, TOUT EN TENANT COMPTE DU BESOIN DE S'ASSURER QU'ILS SOIENT EXPLOITÉS DE FAÇON RESPONSABLE. LES ORGANISMES BÉNÉVOLES SONT UNE PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE SOCIÉTÉ. IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE DE PRÉSERVER LES AVANTAGES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES QU'ILS LUI OFFRENT.

EN MA QUALITÉ DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT, L'UNE DE MES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS EST DE VEILLER À ASSURER UNE PROTECTION ET UN SOUTIEN CONTINU AUX GROUPES ET AUX PERSONNES DONT LES DROITS ONT

ÉTÉ ENFREINTS ET DE MIEUX SENSIBILISER LES CANADIENS À LA COMPRÉ-
HENSION ET AU RESPECT DE CES DROITS. LE PLAN D'ACTION NATIONAL
DES DROITS DE LA PERSONNE EN EST À SA DEUXIÈME ANNÉE. NOUS Y
CONSACRERONS CETTE ANNÉE 1,2 MILLION DE DOLLARS. NOS ACTIVITÉS
DANS CE DOMAINE CONSISTERONT NON SEULEMENT À PROMOUVOIR LES
DROITS DE LA PERSONNE AU CANADA, MAIS AUSSI À CONTRÔLER NOTRE
PARTICIPATION AUX CONVENTIONS ET AUX ACCORDS INTERNATIONAUX EN
MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE. EN PLUS, LE SECRÉTARIAT
D'ÉTAT, PAR LE BIAIS DE SON PROGRAMME DES DROITS DE LA PERSONNE,
FOURNIRA DES SERVICES DE SOUTIEN AU COMITÉ PERMANENT
FÉDÉRAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL DES DROITS DE LA PERSONNE. DEUX
DES ÉTUDES QUI ONT ÉTÉ ENTREPRISES POUR CE COMITÉ ONT POUR BUT DE
DÉTERMINER LES FACTEURS DONT IL FAUDRA TENIR COMPTE POUR ÉLABORER
DES STRATÉGIES D'ACTION POSITIVE DANS LES SECTEURS PUBLICS ET
PRIVÉS ET D'EXAMINER LA POSSIBILITÉ DE FAIRE AJOUTER AUX MARCHÉS
DE L'ÉTAT, DES CLAUSES RELATIVES AUX DROITS DE LA PERSONNE.

EN OUTRE, NOUS CONTINUERONS À APPUYER, PAR LE BIAIS DE NOTRE
PROGRAMME DE CONTESTATIONS JUDICIAIRES, DES CAUSES CONCERNANT
L'ÉGALITÉ DU STATUT DE NOS LANGUES OFFICIELLES ET LES DROITS
D'ENSEIGNEMENT EN LANGUE MINORITAIRE GARANTIS PAR LA CHARTE DES
DROITS ET LIBERTÉS.

LE PROGRAMME DE CONTESTATIONS JUDICIAIRES, QUI A ÉTÉ CRÉÉ EN
1978, SERA RÉEXAMINÉ AU COURS DE L'ANNÉE AFIN D'ÉVALUER LES
RÉSULTATS ATTEINTS JUSQU'À CE JOUR ET D'EXAMINER LE BESOIN D'Y

APPORTER DES CHANGEMENTS, SURTOUT FACE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES DISPOSITIONS SUR LE DROIT À L'ÉGALITÉ DE LA CONSTITUTION. ENFIN, LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT, AUX TERMES DE SON PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE, SUBVENTIONNERA UN CERTAIN NOMBRE D'ANNIVERSAIRES SPÉCIAUX D'IMPORTANCE NATIONALE. IL S'AGIT ENTRE AUTRE DU 450^E ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER, AINSI QUE DES BICENTENAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ONTARIO. PAR AILLEURS, LE CANADA ACCUEILLERA LA REINE ET LE PRINCE PHILIP CET ÉTÉ.

LE DERNIER SECTEUR DONT J'AIMERAIS VOUS ENTRETENIR EST CELUI QUI CONSTITUE LE QUATRIÈME GRAND PROGRAMME DU MINISTÈRE: L'ADMINISTRATION ET LES OPÉRATIONS RÉGIONALES. CE SECTEUR EST ESSENTIEL À LA GESTION GLOBALE DU MINISTÈRE. LES NOUVELLES INITIATIVES PRÉVUES DANS CE DOMAINE, QUI SONT ÉNONCÉES À LA PARTIE III DU BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES, VISERONT PRINCIPALEMENT LA MISE EN PLACE ET LA TENUE D'UN FICHIER DE RECHERCHE MINISTÉRIEL, L'ACHÈVEMENT DE LA REVUE DES BESOINS D'INFORMATION DE GESTION DU MINISTÈRE, ET D'UN RÉSEAU D'INFORMATION RÉGIONALE, AINSI QU'UN RÉEXAMEN DES PROCÉDURES D'OCTROI DES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS DU MINISTÈRE DANS LE BUT D'ACCÉLÉRER L'ÉVALUATION DES DEMANDES.

EN DERNIER LIEU, JE TIENS À FÉLICITER ET À REMERCIER LES EMPLOYÉS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT QUI ONT TRAVAILLÉ AVEC ARDEUR À LA MISE EN OEUVRE DES INITIATIVES QUE JE VOUS AI EXPOSÉES, AINSI QUE TOUTES LES PERSONNES, À L'INTÉRIEUR DES NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS, QUI ONT CONTRIBUÉ DE PRÈS OU DE LOIN À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MINISTÈRE.

LE PROGRAMME DE CONTESTATIONS JUDICIAIRES, QUI A ÉTÉ CRÉÉ EN 1978, SERA RÉEXAMINÉ AU COURS DE L'ANNÉE AFIN D'ÉVALUER LES RÉSULTATS ATTEINTS JUSQU'À CE JOUR ET D'EXAMINER LE BESOIN D'Y

LE PROGRAMME DE CONTESTATIONS JUDICIAIRES, QUI A ÉTÉ CRÉÉ EN 1978, SERA RÉEXAMINÉ AU COURS DE L'ANNÉE AFIN D'ÉVALUER LES RÉSULTATS ATTEINTS JUSQU'À CE JOUR ET D'EXAMINER LE BESOIN D'Y



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Secretary of State of Canada:

Mrs. Huguette Labelle, Under Secretary of State;
Mrs. Lyse Blanchard, Director, Women's Programme.

Du Secrétariat d'État du Canada:

M^{me} Huguette Labelle, Sous-secrétaire d'État;
M^{me} Lyse Blanchard, Directeur, Programme de la Femme.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, May 29, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Votes 25 and 30—Citizenship
and Culture Program under SECRETARY OF STATE

APPEARING:

The Honourable David M. Collette,
Minister of State (Multiculturalism)

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 8

Le mardi 29 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédits 25 et 30—
Programme de la citoyenneté et de la culture sous la
rubrique SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT.

COMPARAÎT:

L'honorable David M. Collette,
Ministre d'État (Multiculturalisme)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 29, 1984
(10)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:09 o'clock a.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Masters, Murta and Orlikow.

Alternates present: Messrs. Malone, Mitges and Vankoughnet.

Appearing: The Honourable David M. Collenette, Minister of State (Multiculturalism).

Witnesses: From the Secretary of State of Canada: Mr. Doug Bowie, Assistant under Secretary of State—Citizenship; Mr. Kerry Johnston, Director General, Multiculturalism; Mr. Manuel da Costa, Chief and Assistant Director, Arts, Culture and Education.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

By unanimous consent, the Chairman called votes 25 and 30—Citizenship and Culture Program under SECRETARY OF STATE.

The Minister made an opening statement and with the help of the witnesses, answered questions.

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 29 MAI 1984
(10)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 11 h 09, sous la présidence de M. Masters (*vice-président*).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Masters, Murta, Orlikow.

Substituts présents: MM. Malone, Mitges, Vankoughnet.

Comparaît: L'honorable David M. Collenette, ministre d'État (Multiculturalisme).

Témoins: Du Secrétariat d'État du Canada: M. Doug Bowie, sous-secrétaire d'État adjoint, Citoyenneté; M. Kerry Johnston, directeur général, Multiculturalisme; M. Manuel da Costa, Chef et directeur adjoint, Arts, culture et éducation.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 25 et 30 relatifs au Programme de la citoyenneté et de la culture, inscrits sous la rubrique SECRETARIAT D'ÉTAT.

Le Ministre fait une déclaration préliminaire, puis avec l'apport des témoins, répond aux questions.

A 12 h 30, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, May 29, 1984

• 1108

The Chairman: Order.

Today we will be discussing the Main Estimates, Votes 25 and 30.

SECRETARY OF STATE

A—Department—Citizenship and Culture Program

Vote 25—Citizenship and Culture—Operating expenditures
\$32,024,000

Vote 30—Citizenship and Culture—The grants listed in the
Estimates and contributions\$145,492,403

The Vice-Chairman: We welcome the Minister of State, the Honourable David Collenette, who has officials with him whom I am sure he will introduce to us.

I believe, Mr. Minister, you have an opening statement.

L'honorable David Collenette (ministre d'État au Multiculturalisme): Oui. Merci, monsieur le président.

• 1110

Monsieur le président, mesdames et messieurs, le ministère d'État au Multiculturalisme a été très actif tout au long de l'année. En effet, plusieurs faits saillants ont marqué les douze derniers mois: le rapport *L'égalité ça presse!*, le programme de formation à l'intention des agents de police, le programme de formation sur les minorités visibles offert aux employés de la Société Radio-Canada, ainsi que d'autres importants programmes de sensibilisation sur lesquels je reviendrai plus tard.

Les horizons du multiculturalisme sont larges et s'élargissent sans cesse. Par exemple, mes collaborateurs et moi travaillons en étroite collaboration avec le secteur de la petite entreprise ainsi qu'avec les médias en ce qui a trait aux défis que pose la diffusion d'émissions à caractère multiculturel.

In the forthcoming year Multiculturalism Canada will be heavily involved in co-ordinating the government's response to the recommendations included in the report of the Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society.

I anticipate also that, as a result of *Equality Now!*, multiculturalism officials will be more involved with the development of training programs within the Public Service to ensure that there is a greater sensitivity to the treatment afforded all Canadians.

Today multiculturalism focuses its activity on four basic initiatives: cultural retention, cross-cultural communication, social justice, multiculturalizing major institutions.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 29 mai 1984

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Nous allons discuter aujourd'hui des crédits 25 et 30 du budget principal.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

A—Ministère—Programme de la citoyenneté et de la culture

Crédit 25—Citoyenneté et culture—Dépenses de fonctionnement\$32,024,000

Crédit 30—Citoyenneté et culture—Subventions inscrites au budget et contributions\$145,492,403

Le vice-président: Il nous fait plaisir d'accueillir aujourd'hui le ministre d'État, l'honorable David Collenette, accompagné de ses adjoints qu'il va sans doute nous présenter.

Je crois savoir, monsieur le ministre, que vous avez une déclaration liminaire à faire.

Hon. David Collenette (Minister of State for Multiculturalism): Yes, thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, the past year has been very active. There have been several highlights over the past twelve months: Equality Now!, the training program for police officers, the visible minorities training program with the CBC, and other significant outreach programs which I will touch upon later.

The horizons of multiculturalism are constantly expanding. For example, my officials and I are working closely with small business, and the media industry and the challenges it is facing in multicultural broadcasting.

Au cours de la prochaine année, le ministère d'État au multiculturalisme sera appelé à coordonner la réaction du gouvernement aux recommandations contenues dans le rapport du Comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne.

Par ailleurs, suite au rapport de ce Comité, je m'attends également à ce que le ministère d'État au multiculturalisme soit appelé à élaborer des programmes de formation à l'intention des employés de la Fonction Publique, afin que tous les Canadiens soient traités et servis de façon équitable.

A l'heure actuelle, le ministère d'État au multiculturalisme vise quatre objectifs: la préservation de la culture, les communications interculturelles, la justice sociale, la sensibilisation des grandes institutions à la réalité du multiculturalisme.

[Texte]

Support to activities in the area of cultural retention has been strengthened over the past year, in particular the cultural enrichment program, which assists heritage language learning, has been significantly increased from \$1.6 million to \$3.3 million in the last fiscal year and this year there will be a further increase of \$1 million.

There is a sense of momentum in the heritage language movement across the country that is elevating the status of our ancestral languages. In my brief to the royal commission on the prospects of the economy, otherwise known as the MacDonald commission, I identified the potential that exists within our multicultural society, a potential in terms of language and cultural understanding that can be of great value in strengthening Canada's position in international trade and diplomacy.

The establishment of the National Resource Centre for Heritage Languages at the Ontario Institute for Studies in Education will provide further stimulus and support to the many Canadians who wish to maintain and use their heritage language while living in a predominately anglophone or francophone society.

Cross-cultural communication becomes increasingly important as our society becomes more culturally and racially diverse. Multiculturalism Canada supports many activities in order to stimulate understanding and sensitivity. Films, festivals, theatre, literature are the main traditional vehicles but, in addition, Multiculturalism Canada is increasingly involved in supporting the development of teaching materials for use in the schools and the development of programs for union members, home and school associations, and other similar organizations.

With the support of my colleagues who have responsibilities in the areas of international trade and economic development, I have commissioned a study to determine the feasibility of establishing, within business management schools, centres that will both maximize the strengths inherent in our cultural diversity and increase our capacity to manage in cross-cultural situations.

Lorsqu'il a adopté la politique sur le multiculturalisme en 1971, le gouvernement avait prévu le besoin de mesures spéciales pour garantir l'équité d'accès et la justice sociale. Une attention particulière a été accordée à ces questions au cours des trois dernières années.

Bien qu'à l'heure actuelle, le ministère d'État au Multiculturalisme s'intéresse particulièrement à l'élaboration de programmes de lutte contre le racisme, il ne limite pas à ce seul domaine ses efforts pour promouvoir la justice sociale. En effet, il a également accordé aux femmes immigrantes et au secteur de l'éducation toute l'attention voulue.

Environ 500,000 dollars ont été octroyés à des organisations de femmes immigrantes pour les aider à surmonter les trois principaux obstacles auxquels elles se heurtent: le sexisme, les préjugés culturels et le racisme. Cette année, outre les formes d'aide offertes par les autres programmes du Ministère, une

[Traduction]

Le soutien accordé aux activités de préservation de la culture a été accru au cours de l'année, par exemple, le budget du programme Langues ancestrales, a été augmenté considérablement, en effet, il est passé de 1,6 à 3,3 millions de dollars l'an passé et bénéficiera d'une nouvelle injection de 1,000,000\$ durant l'année en cours.

Le regain d'intérêt que suscitent les langues ancestrales dans tous le pays en relève le statut. Dans le mémoire que j'ai soumis à la Commission MacDonald, j'ai souligné le potentiel qu'offre le caractère multiculturel de notre société sur le plan de la compréhension de la langue et de la culture, l'exploitation de ce potentiel pourrait grandement aider le Canada à accroître ses capacités dans les domaines du commerce international et de la diplomatie.

Par ailleurs, la création du Centre national de ressources en langues ancestrales à l'Institut ontarien pour les études en éducation servira à encourager et à appuyer les nombreux canadiens d'origine ethnique qui souhaitent conserver et utiliser leur langue, tout en vivant au sein d'une communauté à prédominance francophone ou anglophone.

Les communications transculturelles prennent de plus en plus d'importance, au fur et à mesure que la diversité culturelle et raciale de notre société s'accroît, c'est pourquoi le ministère d'État au multiculturalisme appuie de nombreuses activités destinées à en promouvoir une meilleure compréhension, outre les principaux outils classiques de soutien, tels les films, les festivals, le théâtre et la littérature, le ministère d'État au multiculturalisme accorde un soutien grandissant à la création de matériel pédagogique utilisé dans les écoles et à l'élaboration de programmes de formation à l'intention des syndicats, des associations domestiques et scolaires, ainsi qu'à d'autres groupements de ce genre.

Avec l'appui de mes collègues responsables des secteurs du commerce international et du développement économique, j'ai commandé la réalisation d'une étude visant à déterminer la faisabilité de créer, au sein des écoles d'administration des affaires, des centres ayant comme vocation d'exploiter pleinement les ressources qu'offrent notre diversité culturelle et d'accroître nos capacités sur le plan transculturel.

In the announcement of the multiculturalism policy in 1971, objectives were identified that foresaw the need for particular efforts to ensure equality of opportunity and social justice. Over the past three years, particular emphasis has been given to efforts in this regard.

While the necessity to develop programs to combat racism are currently receiving considerable attention, multiculturalism Canada's efforts to promote social justice have not been restricted to one area. Immigrant women and education also receive the kind of financial support they require to be effective.

Approximately \$500,000, were granted to immigrant women's organizations in order that they may take the necessary steps to overcome what is often a triple disadvantage—sexism, cultural prejudice and racism. This year, \$660,000, will be allocated to address their particular needs, above and beyond their access to the other program areas.

[Text]

somme totale de 660,000 dollars sera accordée à ces organisations.

Education is at the centre of attitudinal and institutional change and we will use \$1.7 million of the 1984-1985 budget to help develop within young Canadians the sensitivities and respect we all want.

In the area of race relations, I have made public a national strategy to combat racism. This strategy, which is the result of extensive community consultation, identifies the key areas of intervention if we are to ensure a racially harmonious nation.

• 1115

Consistent with the strategy, I have provided funds to a wide variety of organizations, groups and professional associations and individuals. The funds have been used to develop a body of Canadian research, to develop demonstration projects and to ensure organizational stability. In the current year, \$2.2 million will be used to promote activities aimed at improving race relations.

Equality Now!, the report of the special parliamentary committee, has in its 80 recommendations identified key areas requiring government attention. The official response of the government, to be tabled shortly, will address these in an appropriate fashion.

In order to strengthen the capacity of ethnic and visible minority communities to develop and organize themselves in such a manner as both to effectively serve the needs of their communities and to participate in the process of public policy formulation, I have increased support regionally and nationally to unicultural organizations. While there is a considerable distance to go to reach a point of true effectiveness, satisfactory progress is being made.

I have also provided support to groups and organizations that are struggling to ensure that their concerns and interests, be they social services or cultural development, are recognized and are given serious consideration by institutions.

The fourth basic initiative is that of encouraging Canadian institutions to reflect and adjust to the cultural and racial diversity that is the Canadian reality. I believe we are being successful in this regard while acknowledging that institutional change rarely occurs overnight. We have been co-operating closely with the advertising industry, in particular the Advertising Advisory Board, to improve the depiction of visible minorities in advertising. I will be providing resources to repeat last year's CBC television training course for visible minorities and expanding it to include Radio-Canada.

Police forces in Vancouver and Ottawa, in co-operation with Multiculturalism Canada, have developed a model intercul-

[Translation]

L'éducation est le meilleur outil pour modifier les attitudes et les institutions; nous dépenserons donc cette année 1,7 million de dollars pour aider à inculquer aux jeunes le respect auquel tous ont droit.

En ce qui a trait aux relations interraciales, j'ai rendu publique une stratégie nationale de lutte contre le racisme. Cette stratégie, qui est issue de vastes consultations auprès de la communauté, cerne les principaux secteurs où il nous faudra intervenir afin d'harmoniser les relations entre les diverses races qui forment notre pays.

Conformément à cette stratégie, j'ai accordé un appui financier à une multitude d'organismes, de groupes, d'associations professionnelles et de particuliers. Les fonds ont servi à créer un conseil de recherche canadienne, à élaborer des projets de démonstration et à assurer une stabilité organisationnelle. Au cours de l'année, 2,2 millions de dollars seront consacrés à promouvoir des activités destinées à améliorer les relations interraciales.

Dans les 80 recommandations qu'il a soumises dans son rapport intitulé *L'égalité, ça presse!*, le Comité parlementaire spécial a cerné les principaux besoins sur lesquels le gouvernement doit se pencher. Celui-ci fera connaître sous peu les moyens qu'il entend prendre pour répondre de façon adéquate à ces besoins.

Afin d'aider les communautés ethniques et les minorités visibles à se regrouper et à s'organiser de façon à mieux répondre à leurs propres besoins et à participer au processus d'élaboration de la politique sociale, j'ai augmenté le soutien offert aux organisations uniculturelles, à l'échelle nationale et régionale. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire pour permettre à ces organisations d'être réellement efficaces, nous sommes bel et bien sur la bonne voie.

J'ai également fourni un appui aux groupes et aux organismes qui luttent pour que leurs préoccupations et leurs besoins, qu'il s'agisse de services sociaux ou de développement culturel, soient reconnus et pris en considération par les institutions.

Le quatrième principal objectif du ministère d'État au Multiculturalisme est d'encourager les institutions à tenir compte de la diversité culturelle et raciale qui caractérise notre pays et à s'y adapter. Tout en reconnaissant que de tels changements ne surviennent pas du jour au lendemain, je juge que nous avons déjà accompli beaucoup à cet égard. Nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur de la publicité, plus particulièrement le conseil consultatif de la publicité, afin d'améliorer la façon dont les minorités visibles sont représentées dans la publicité. Par ailleurs, des ressources seront allouées pour offrir encore une fois cette année le cours de formation sur les minorités visibles à la télévision de Radio-Canada et pour l'étendre au secteur de la radio de cette société.

En collaboration avec le ministère d'État au Multiculturalisme, les corps policiers de Vancouver et d'Ottawa ont mis au

[Texte]

tural training package. Participants received theoretical as well as practical instruction. The course content and evaluation will be made available to police forces across Canada. In cooperation with the National Association of Police Chiefs, I will be announcing shortly a conference to be held this fall dealing with the challenges of policing in a multiracial urban community.

As well, the United Way of Canada has received financial assistance to develop a glossary of terms which will enable immigrants and refugees to access mainstream social service organizations and institutions through the means of volunteer interpreters.

This past year has seen a substantial increase in the financial resources of Multiculturalism Canada. The granting budget has increased from \$8.3 million in 1982-83 to \$14.8 million in 1983-84, and it is presently at the \$17.4 million level. I am tabling financial sheets that will show the breakdown of budget by each activity area.

As you know, the last Speech from the Throne paid particular attention to multiculturalism. Three areas which I would like to underline now have kept me and my officials very active in the last six months.

First, in the area of heritage language development, as mentioned earlier, we continue to make great strides in elevating the quality and quantity of programming. As promised in the Speech from the Throne, I should be in a position to respond to *Equality Now!* in the very near future and, as well, to table the federal Multiculturalism Act. I am confident that such legislation will give multiculturalism its proper place.

I would like at this point to extend my appreciation to all the people who work in the Multiculturalism Directorate. It is through their untiring efforts and commitment that we have been able to come this far in achieving our objectives.

J'aimerais aussi déposer, pour la gouverne du Comité, un certain nombre de documents que nous avons produits cette année, après quoi je me ferai un plaisir de répondre aux questions que les membres du Comité voudront bien me poser.

My officials here this morning include Mr. Douglas Bowie, Assistant Undersecretary of State-Citizenship; Mr. Kerry Johnston, the Director General of Multiculturalism Canada; and the Chief and Assistant Director General, Manuel da Costa.

I would invite your questions, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you very much, and we are pleased to have your officials with us.

The normal course of events dictates that we will have questions from the Official Opposition for 20 minutes,

[Traduction]

point un programme type de formation interculturelle, les participants ont reçu un enseignement théorique et pratique. Le contenu et l'évaluation du programme seront mis à la disposition de toutes les forces policières du pays. Par ailleurs, de concert avec l'Association nationale des chefs de police, j'annoncerai sous peu la tenue d'une conférence à l'automne qui portera sur les défis posés par la surveillance policière au sein des communautés urbaines pluriraciales.

En outre, une aide financière a été accordée à l'organisme Centraide du Canada pour lui permettre de préparer un glossaire de termes qui aidera les immigrants et les réfugiés à communiquer avec les principales institutions et organisations de services sociaux par l'intermédiaire d'interprètes bénévoles.

Les ressources financières du ministère d'État au Multiculturalisme ont été considérablement accrues l'an dernier. Son budget de subventions est passé de 8,3 millions de dollars en 1982-1983 à 14,8 millions en 1983-1984, et s'élève actuellement à 17,4 millions. J'ai le plaisir de déposer les états financiers du ministère qui montrent la ventilation du budget par secteur d'activité.

Comme vous le savez, le gouvernement a porté une attention particulière au multiculturalisme dans le dernier discours du Trône. Au cours des six derniers mois, mes collaborateurs et moi avons été très occupés à donner suite aux trois points qui y ont été soulevés.

Il s'agit d'abord de la promotion des langues ancestrales, où nous avons beaucoup fait pour accroître l'ampleur et la qualité du programme. Ensuite, comme promis dans le discours du Trône, je serai bientôt en mesure de faire connaître la réaction du gouvernement aux recommandations contenues dans le rapport *L'égalité, ça presse!*. Enfin, je compte pouvoir déposer sous peu le projet de loi sur le multiculturalisme. Je suis persuadé que cette législation saura donner au multiculturalisme toute l'importance qui lui est due.

En terminant, j'aimerais exprimer toute ma gratitude aux employés de la Direction du multiculturalisme. Grâce à leurs efforts inlassables et à leur dévouement de tous les instants, nous avons réussi à parcourir tout ce chemin à la poursuite de nos objectifs.

I would also like to table, for the committee's information, a number of documents which we have produced this year, and I would be pleased to then answer any questions which the members of the committee may have.

Les hauts fonctionnaires qui m'accompagnent ce matin sont M. Douglas Bowie, sous-secrétaire d'État adjoint à la citoyenneté, M. Kerry Johnston, directeur général du multiculturalisme et le chef et directeur adjoint général, M. Manuel da Costa.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions, monsieur le président.

Le vice-président: Merci beaucoup. Il nous fait plaisir de souhaiter également la bienvenue aux hauts fonctionnaires.

Nous accordons habituellement 20 minutes de questions à l'opposition officielle suivies de 20 minutes pour le gouverne-

[Text]

followed by the government side for 20 minutes, and then the New Democratic Party.

I believe Mr. Murta will lead off.

Mr. Murta: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you have talked for some time now about the federal Multiculturalism Act. Firstly, when can we expect it to be tabled; and, secondly, is this a forerunner to a full ministry of multiculturalism?

• 1120

Mr. Collenette: Well, Mr. Chairman, I should say to Mr. Murta that I am sure that he realizes, with the uncertainty as to the longevity of this Parliament, the parliamentary timetable is somewhat crowded. However, it is my hope that the Act will be introduced before the June 29th break. The prospect of getting it through, of course, will depend on the co-operation of all parties. Although I am optimistic that we shall have the co-operation of parties, I am sure a lot of members will want to speak on it because of its relevance to Canada, and this may inhibit its passage before the end of this session. If Parliament is dissolved, then it will go to the next Parliament for action.

In any event, I hope to have the Act tabled before the end of June. This will, of course, give the government's response to providing statutory recognition for those programs which have been in place for the last 12 or 13 years and, of course, other programs which could be built upon it. It will, for the first time, underscore the fact that Canada is a multiracial as well as a multicultural country.

On the question of departmental status, this is really a machinery-of-government question which can only be answered by the Prime Minister or a prime minister. However, I have been on public record as saying that I oppose the status of multiculturalism being put into full departmental status. It is rather a complicated reasoning and I do not want to impinge on Mr. Burghardt's time at any great length, but I will try to encapsulate it very, very briefly.

It is my view that multiculturalism has been viewed by many in the country—not just in Parliament, but by many observers—as being almost a cynical kind of policy which has electoral aspects to it and is not regarded in that sphere of sociological and cultural form. In assessing it as such, the impression is always given that multiculturalism represents all those people in the country other than of British, French or native origins. There is a dichotomy that exists. In other words, you are setting up almost an artificial barrier between the so-called mainstream culture of British and French cultural heritage and everybody else.

I want to get away from this lumping of everybody else into the multicultural pot because everyone, irrespective of his origin, is ethnic. Anyone who wants to preserve his heritage is ethnic. It comes from a noble Greek word, *ethnicos*. As an immigrant myself from Great Britain, I consider myself to be as much a part of the multicultural dynamic as anyone of

[Translation]

ment, et les derniers à prendre la parole sont les représentants du Nouveau Parti démocratique.

M. Murta va commencer.

M. Murta: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous nous parlez depuis un certain temps déjà d'une loi fédérale sur le multiculturalisme. J'aimerais savoir quand vous avez l'intention de déposer ce projet de loi et s'il doit précéder la création d'un ministère au multiculturalisme à part entière?

M. Collenette: Monsieur le président, M. Murta, j'en suis sûr, se rend compte que, à cause de l'incertitude sur la longévité de ce Parlement, l'horaire parlementaire est quelque peu chargé. J'espère cependant que la loi sera adoptée avant l'interruption du 29 juin. Bien sûr, cela dépendra de la collaboration de toutes les parties concernées. Je crois que nous obtiendrons leur collaboration, mais je suis sûr que bien des députés voudront prendre la parole à ce sujet vu l'intérêt qu'il présente pour les Canadiens, et cela pourrait empêcher son adoption avant la fin de la présente session. Si le Parlement est dissout, il incombera au prochain parlement de poursuivre les travaux.

De toute manière, j'espère que le projet de loi sera déposé avant la fin de juin. Evidemment, cela constituera la réponse du gouvernement à la demande qui lui a été faite quant à la reconnaissance statutaire de ces programmes qui existent depuis 12 ou 13 ans et, bien sûr, des autres programmes qui pourraient être instaurés. Cela soulignera, pour la première fois, le fait que le Canada est un pays multiracial et multiculturel.

Quant au statut du ministère, il s'agit là d'une question de l'appareil gouvernemental à laquelle seul le premier ministre ou un premier ministre peut répondre. Cependant, on a dit que je m'oppose à la création d'un ministère du multiculturalisme. Mon raisonnement est plutôt compliqué, et je ne veux pas trop empiéter sur le temps accordé à M. Burghardt. Je vais essayer de tout expliquer très, très brièvement.

Je crois que beaucoup de gens dans notre pays—pas seulement au Parlement mais de nombreux observateurs—considèrent le multiculturalisme comme une politique fortement marquée par le cynisme et les considérations électorales. Ils oublient le contexte sociologique et culturel. Ainsi, on a toujours l'impression que le terme «multiculturalisme» s'applique à tous les gens qui ne sont pas nés au pays et qui ne sont pas de souche britannique ou française. C'est la dichotomie. Autrement dit, vous dressez presque un obstacle artificiel entre la prétendue culture principale britannique et française, et tout le reste.

Je ne veux pas confondre tout le reste dans un seul ensemble multiculturel parce que tous les individus, quelle que soit leur origine, appartiennent à une ethnie. La racine du terme est le mot grec *ethnicos*. Moi-même, qui suis immigrant de la Grande-Bretagne, je me considère comme appartenant au multiculturalisme tout autant qu'un Canadien d'origine

[Texte]

Ukrainian or Italian origin. I think that we have to emphasize that as the Bi and Bi Commission stated in 1969 in its report, we do have a multicultural country existing within the context of two official languages which embraces everyone.

Now, to Mr. Murta's point. If we then say, take the multiculturalism directorate out of Secretary of State and give it so-called full departmental status, I think what will happen is that we will ghettoize multiculturalism, and I am trying to break out of that ghetto.

One of the problems we have is trying to access money from the Canada Council and other granting bodies of the federal government because there is this perception that exists, even within the bureaucracy, within government, within Parliament, that the mainstream cultures, ie. English and French, are more important than those works from the multicultural community. If we truly accept the argument that we are all part of the multicultural community, then surely those works that have a non-British, non-French cultural aspect to them should be treated with some equity. I worry that if we put it into a separate department, it will make it even tougher to get at the kind of funding and resources available now.

What I would like to see publicly is something for the next prime minister to do, because this Prime Minister will not be doing it. I feel a little bit more at liberty to express this because of the debate within our own party right now and the anticipation of a general election. I think that in the next Parliament we have to give very great consideration to the establishment of a ministry of culture which, in a sense, would be a full multicultural ministry. Perhaps we are dealing with semantics but I would like to see the Canada Council, which is now under the Department of Communications, I believe, and some other cultural aspects of Secretary of State, put together with Multiculturalism Canada into a cultural department, so that we can get at all of the cultural resource funding that is now available.

I apologize for that long answer but it is rather a complicated subject.

• 1125

The Vice-Chairman: Mr. Murta.

Mr. Murta: Certainly, I would not quarrel at all with what you said. As you may know, we have a fairly major conference in Toronto this weekend on multiculturalism. We are naming it "A Passport to Progressive Canadianism", basically talking about it in the same context you have just described.

But one of the questions I would like to ask you—you say that one of the activities and four basic initiatives of multiculturalism is multiculturalizing major institutions. Now, I have, in the past eight or nine months, done a lot of travelling across the country, speaking with various ethnic groups from one end of the country to the other. If I were to tell any of them that, they would just double over laughing. I mean, that just has not happened; that is just not a statement that would hold water with anybody.

[Traduction]

ukrainienne ou italienne. Il faut insister sur ce point comme l'a fait la Commission B et B dans son rapport, en 1969. Notre pays se caractérise par son multiculturalisme et ses deux langues officielles, qui s'appliquent à tous les individus.

Passons maintenant au point soulevé par M. Murta. Si nous enlevons au Secrétariat d'État le directeur du multiculturalisme et l'élevons au rang de ministère, cela équivaudra, à mon avis, à enfermer le multiculturalisme dans un ghetto, et c'est ce que je veux éviter.

Un de vos problèmes est d'obtenir des fonds du Conseil des Arts et des autres organismes de financement du gouvernement fédéral parce que l'impression subsiste, même au sein de l'administration, du gouvernement et du Parlement, que les réalisations des principales cultures—anglaise et française—sont plus importantes que celles de la communauté multiculturelle. Si nous acceptons vraiment l'argument selon lequel nous appartenons tous à la communauté multiculturelle, il faut considérer sur un pied d'égalité les réalisations culturelles ni britanniques ni françaises. Je crains que si le multiculturalisme devient un ministère distinct il ne soit encore plus difficile d'obtenir le financement et les ressources dont nous disposons maintenant.

J'aimerais que le prochain premier ministre fasse quelque chose parce que l'actuel premier ministre ne le fera pas. Je me sens un peu plus libre de dire cela parce qu'il y a maintenant un débat au sein de notre propre parti et parce que des élections sont prévues. J'estime que le prochain parlement devrait envisager très sérieusement la création d'un ministère de la culture qui, d'une manière, serait un ministère chargé de tout ce qui a trait au multiculturalisme. Peut-être est-ce là une question de sémantique, mais j'aimerais que le Conseil des arts, qui relève actuellement du ministère des Communications, je crois, et que certains éléments du Secrétariat d'État soient regroupés avec Multiculturalisme Canada dans un ministère de la culture pour que nous puissions obtenir tout le financement culturel disponible.

Je m'excuse d'avoir mis tellement de temps à donner une réponse, mais il s'agit d'une question complexe.

Le vice-président: Monsieur Murta.

M. Murta: Je ne mettrai certainement pas en doute ce que vous dites. Comme vous le savez probablement, une conférence assez importante sur le multiculturalisme doit avoir lieu ce weekend à Toronto. Le thème de la conférence est «un passeport pour un canadianisme progressif». Le sujet sera, en fait, traité dans le contexte que vous venez de décrire.

L'une des questions que j'aimerais vous poser est la suivante: vous dites qu'une des activités et des quatre initiatives de base du multiculturalisme est la multiculturalisation des principales institutions. Eh bien durant les 8 ou 9 derniers mois, j'ai beaucoup voyagé d'un bout à l'autre du pays, j'ai parlé à des représentants de divers groupes ethniques. Si je leur disais cela, ils se tordraient de rire. Je ne l'ai pas fait. Personne ne prendrait au sérieux une déclaration de ce genre.

[Text]

One of the great problems, I think, that multiculturalism has had is that the Liberal Party is viewed as using it as a political tool; political in the context that a few months before an election everybody gets very active in the area of multiculturalism and it is largely forgotten afterwards. Show me on any major board in any of the Crown corporations or major institutions at the senior level where you have visible minorities, or people of other than English and French origins primarily, and you are going to have those about 9,000,000 Canadians who are considered other than English and French sitting up and taking notice; but it just does not happen. That is one of the big problems that we have, and it is a perception that they have been used.

I just take major exception to that statement. You may put it as a goal, but certainly you have not done anything over the past, since 1971, to facilitate that goal, I would suggest.

Mr. Collenette: Mr. Chairman, with the greatest of respect, I did not want to be overly partisan here, but I have to defend my Party's record in office. It was our Party, under the Prime Minister, that promulgated the policy in 1971; that appointed the first minister in 1973; that was instrumental in entrenching the principle in the Charter of Rights and Freedoms in 1982. My predecessor, Jim Fleming, developed the race relations strategy in the last couple of years. He was also very successful at doubling the funding. So I reject any implication that one is only interested in multiculturalism just before an election. The fact that I was appointed nine months ago, which may coincide with the last year of our mandate, should not be constituted as somehow politicizing the ministry just before an election. I think our record has been very, very good.

And with the greatest respect, it is the kind of comments we have heard here this morning from Mr. Murta, giving credence to this notion that multiculturalism is a vote-getting mechanism for parties in power, that is picked up by our friends in the media and is given greater credence. I would hope that we could get away from this. If I am to be remembered for one thing as Minister of Multiculturalism, it is trying to break out of this ghettoization.

On the particular point about appointments to boards, I do not think it would be good policy to go through all of the Order in Council appointments and in a sense to run an ethnicity test and then publish that, because inevitably you are going to create irritation in one community or the other—why we only have three Italian appointments from Toronto and none from Vancouver; that kind of thing. It gets into a very dicey area.

But what we have done in the past few years is be conscious that people of various multicultural backgrounds are put forward for Order in Council appointments. Mr. Fleming developed what I would call a ethnic talent bank. While it may have had some political sensitivity, certainly that was not the only criterion. It looked at the best people available from the various communities. And I think we have been very successful

[Translation]

L'un des plus grands problèmes du multiculturalisme, je crois, est le fait qu'on considère que le parti libéral s'en sert comme d'un outil politique, politique en ce sens que quelques mois avant une élection chacun s'occupe beaucoup des questions de multiculturalisme, et le tout est en grande partie oublié après. Indiquez-moi quel conseil important d'une société d'État ou d'une grande institution compte parmi ses cadres supérieurs des membres de minorités visibles ou des gens qui ne sont pas d'origine anglaise ou française, et ces gens... 9,000,000 de canadiens environ, qui ne sont pas considérés comme des anglais ou des français s'empresseront d'en prendre note. Mais cela ne se produit pas. C'est là un de nos problèmes. Ces gens ont été négligés.

Je m'oppose à cette déclaration. Peut-être estimerez-vous qu'il s'agit là d'un objectif, mais vous n'avez certainement rien fait dans le passé, depuis 1971, pour faciliter la réalisation de cet objectif.

M. Collenette: Monsieur le président, avec tout le respect que je vous dois, je n'ai pas voulu sembler trop partisan, mais je dois défendre la réputation de mon parti. C'est notre parti qui, sous la direction du premier ministre, a promulgué la politique en 1971, qui a nommé le premier ministre en 1973, qui a travaillé pour l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982. Mon prédécesseur, Jim Fleming, a élaboré la stratégie des relations entre les races depuis quelques années. Il a aussi réussi à faire doubler le financement. Je rejette donc toute supposition selon laquelle les parlementaires ne s'intéresseraient au multiculturalisme que pendant les campagnes électorales. Ma nomination, qui a eu lieu il y a 9 mois et qui coïncide peut-être avec la dernière année de notre mandat, ne devrait pas être considérée comme une politisation du ministère juste avant une campagne électorale. Nous avons un très, très bon dossier, je crois.

Et, avec tout le respect que je vous dois, c'est le genre de commentaire que nous avons entendu ce matin de la part de M. Murta, qui entretient cette conviction que le multiculturalisme est un moyen d'obtenir des votes pour les partis au pouvoir. Nos amis des médias y font écho et augmentent encore cette croyance. J'aimerais que nous puissions nous débarrasser d'une telle notion. Si je dois laisser dans l'esprit du public l'image d'un ministre du multiculturalisme, c'est bien celle d'un ministre qui veut sortir du ghetto.

Sur la question particulière des nominations aux conseils d'administration, je ne crois pas qu'il serait sage d'examiner la liste des nominations par décret en conseil et, pour ainsi dire, de faire passer un test sur l'ethnie et d'en publier les résultats parce que cela déplairait inévitablement à l'un ou l'autre des groupes; certains se demanderaient pourquoi trois Italiens seulement de Toronto ont été nommés, tandis qu'aucun de Vancouver ne l'a été. Cela devient très risqué.

Mais, depuis quelques années, nous sommes conscients du fait que la nomination par décret en conseil de gens de diverses origines a été proposée. M. Fleming a constitué ce que j'appellerais une banque de talents des groupes ethniques. Bien que cela puisse être une question politique délicate, ce n'était certainement pas là le seul critère. Il s'agissait de choisir les meilleurs dans les diverses communautés. Je crois que le choix

[Texte]

in appointing a number of people. Probably Mr. Johnston could give us a list of some of the more prominent people, if I miss a few; people like George E. Miles on the Canadian Human Rights Commission, a number of Citizenship Court judges across the country of many racial origins, Gene Augustine from the black community in Toronto to the Council on the Status of Women—you know, I could go through the whole list. I am hopeful that before this Parliament, or rather, this session winds down in the next few weeks that we will make some other major appointments to major boards which will reflect the multicultural diversity of Canada.

• 1130

Mr. Murta: Mr. Chairman, Mr. Minister, I would like to move off that topic, because the Minister and I could debate it all day and it has been an ongoing debate since 1971. I would like to get into the area of a concern in the West; in the western region. Once again I am reflecting I guess what I hear from people on the street and meetings I hold, but basically the concern is that there is becoming a clear need for regional priorities. Racism, while it is very important in central Canada, possibly Toronto, for example, does not hold the same importance in some of the cities in the West. It is a different make-up of people. Some of the communities are older. There is a concern in the West that the devotion to a particular area is being spread: if it is good for Toronto, in effect it is good for the rest of the country. Of course that is always the sensitivity we have had to live with.

That is one area. I would like to know whether or not you do have regional priorities in terms of what is needed. For example, the question of languages, heritage languages, is a higher priority generally, I think, in the West than possibly the whole question of racism, although it is still important.

The other area, specifically, is in Manitoba. There is a lot of concern in Manitoba that—in fact, all ethnic groups I know of in Manitoba complain and say they are having trouble getting through to the Minister. He is being cut off or his officials are protecting him or there is a problem in terms of them getting their points and concern to the Minister himself. I would like you to deal with that.

There has been a lot of cutting back, shifting ground, in terms of some of the moneys that have been available. Possibly you could comment on that.

Possibly also you could comment on what I consider probably one of the best programs in Canada, and that is the International Centre in Winnipeg. They cannot get their grant increased at all. It is a one-of-a-kind program, literally; a one-of-a-kind operation, really, in the country. They are continually frustrated by the bureaucratic problems they have to go through to obtain proper financing for what has to be one of the most worthwhile projects in the country.

[Traduction]

de nombreuses personnes a été une réussite. M. Johnston pourrait probablement nous donner une liste des personnes les plus éminentes. Le nom de quelques-unes m'échappe peut-être, George E. Miles de la Commission canadienne des droits de l'homme, plusieurs juges de la cour de la citoyenneté de diverses races dans tout le pays, Gene Augustine du groupement noir de Toronto, qui a été nommée au Conseil du statut de la femme, je pourrais vous lire toute une liste. J'espère qu'avant que ce parlement, ou plutôt la présente session termine ses travaux, d'ici quelques semaines, d'autres personnes seront nommées à des postes clés d'importants conseils, ce qui reflètera la diversité multiculturelle du Canada.

M. Murta: Monsieur le président, monsieur le ministre, permettez-moi de passer à un autre sujet, car nous pourrions poursuivre cette discussion toute la journée; elle dure déjà depuis 1971. J'aimerais aborder une question qui intéresse la région de l'ouest. Encore une fois, je crois exprimer ce que les gens me disent tous les jours et lors des réunions que j'organise, c'est-à-dire qu'il devient de plus en plus essentiel d'adopter des priorités régionales. Le racisme, bien qu'il constitue un problème important dans le Canada central—à Toronto par exemple—est moins répandu dans les villes de l'Ouest. La composition de la population est différente. Certaines collectivités sont moins jeunes. Dans l'Ouest, les gens ont l'impression qu'on étend les préoccupations d'une région aux autres; qu'on se dit que ce qui est bon pour Toronto, est bon pour le reste du pays. Il s'agit évidemment d'une question à laquelle nous avons toujours été sensibles.

Voilà une des questions que je voulais soulever. Je voudrais savoir si vous avez établi des priorités régionales ou non. Par exemple, à mon avis, on attache plus d'importance, en général, dans l'Ouest à la question des langues ancestrales qu'au problème du racisme, encore que celui-ci demeure une préoccupation importante.

L'autre question concerne plus particulièrement le Manitoba. De nombreuses personnes—en fait tous les groupes ethniques du Manitoba que je connais—se plaignent d'avoir du mal à entrer en contact avec le ministre. Ses fonctionnaires semblent l'isoler ou le protéger, ou bien ils ne parviennent pas à faire connaître leurs préoccupations au ministre lui-même. Pourriez-vous nous renseigner là-dessus?

Il y a eu beaucoup de compressions et d'instabilité en ce qui concerne l'aide financière consentie. Avez-vous des observations à faire à ce sujet?

Vous pourriez peut-être nous parler également d'un programme que je considère comme un des meilleurs du genre au Canada, soit le centre international à Winnipeg. Celui-ci s'est vu refuser une augmentation de la subvention qu'il reçoit. Or, il s'agit d'un programme unique en son genre, littéralement. Les responsables se disent constamment frustrés à cause des problèmes bureaucratiques auxquels ils doivent faire face afin d'obtenir une aide financière adéquate pour un programme des plus méritoire.

[Text]

So there are three questions rolled into that one, Mr. Minister, and I would appreciate your giving us some comments.

Mr. Collette: Mr. Chairman, in reply to Mr. Murta, I somewhat regret the first part of the question, about the localization of the potential for discrimination or racism. I think maybe Mr. Murta's words may come back to haunt him this weekend at his own conference, when he gets into Metropolitan Toronto and sees the feeling of people there—but not only for Metropolitan Toronto. Although we have in Toronto—I am speaking as a Toronto Member of Parliament now—the largest multiracial mix in the country, in the West we have a growing multiracialism in Winnipeg; in Regina in particular, with our native population; in Edmonton—the mayor there has just established, I believe, a race relations committee—and of course in the Greater Vancouver area. In Halifax we have had a multiracial mix for quite a while from those of black origin, who came to this country a couple of hundred years ago. So I see the question of multiracialism and any problems that result from it as being far from localized, but national in scope in Canada's largest cities; and most of Canada's population does live in those large cities.

Let us talk about racism. We only have to look at what happened in Alberta over the last year in the famous incident involving Mr. Keegstra. It is a credit to everyone in Alberta, from the government down to the teachers' associations, the local people in the town who voted Mr. Keegstra out of office, that they demonstrated that racism would not be tolerated in Alberta. I think that is a good example to demonstrate how the potential for the problem is in the West as well as it is in central Canada or in eastern Canada.

On heritage languages, I think Mr. Murta makes a good point, that in the West there has been great concern about heritage language training. Indeed, in many respects western Canada was in the forefront of multiculturalism policy development because of the high number of people of East European origin, who have a great desire to protect their culture and especially their language.

• 1135

When we only spend about 10% of our budget, I think, on race relations and 90% on the other folkloric, heritage language, cultural attention aspects, I think we can demonstrate that if there is any imbalance it is in the other direction. Hopefully we can correct this by our response to our visible minorities report.

Mr. Johnston just reminded me that in the past two years heritage language funding has increased from \$1.6 million to \$4.3 million. That is a 100% increase over 2 years, which certainly beats the inflation rate. As you know, in the Throne Speech we announced even more initiatives. The first in that regard was the opening of the heritage language resource centre in metropolitan Toronto.

[Translation]

Ma question comporte donc trois volets, monsieur le ministre, et j'écouterai avec intérêt votre réponse.

M. Collette: Monsieur le président, en réponse à M. Murta, je crains fort qu'il n'ait à regretter ses propos concernant les endroits où la discrimination et le racisme se manifestent ce week-end, lors de sa propre conférence, lorsqu'il arrivera à Toronto et verra l'attitude des gens mais il ne s'agit pas uniquement de Toronto. Si Toronto est la ville la plus hétérogène du Canada du point de vue de la composition raciale—je parle bien sûr en tant que député d'une circonscription torontoise—il ne faut pas oublier que dans l'Ouest, Winnipeg, Régina, qui compte un grand nombre d'autochtones, Edmonton, dont le maire vient de créer un comité des relations interraciales, et le Grand Vancouver, évidemment, deviennent des villes de plus en plus multiraciales. Halifax est une ville multiraciale depuis longtemps, depuis l'arrivée de sa population noire il y a environ deux siècles. Aussi, il me semble que le multiculturalisme et les problèmes qui peuvent en découler ne sont nullement limités à une région donnée et que la question est au contraire d'envergure nationale, étant donné qu'elle concerne les grands centres, où habite la grande majorité des Canadiens.

En ce qui concerne le racisme, il suffit de songer à ce qui s'est produit en Alberta cette année dans l'affaire Keegstra. Tous les Albertains, du gouvernement aux habitants de la ville qui n'ont pas réélu M. Keegstra, en passant par les associations d'enseignants, peuvent être fiers d'avoir montré que le racisme ne serait pas toléré dans leur province. Cependant, cet incident illustre bien le fait que l'Ouest n'est pas plus à l'abri du problème que le Canada central ou les provinces de l'Est.

Pour ce qui a trait aux langues ancestrales, je crois que M. Murta a raison d'affirmer que les habitants de l'Ouest se préoccupent fortement de leur maintien. En fait, à de nombreux égards, l'Ouest a grandement contribué à l'élaboration de la politique de multiculturalisme, étant donné que cette région compte un grand nombre d'habitants originaires de l'Europe de l'Est, qui étaient très soucieux de préserver leur culture, particulièrement leur langue.

Comme nous ne consacrons qu'environ 10 p. 100 de notre budget, je crois, aux relations interraciales et 90 p. 100 aux activités folkloriques, aux langues ancestrales et à la préservation de la culture, s'il y a déséquilibre, c'est plutôt dans l'autre sens. Il est à espérer que nous pourrions remédier à ce problème lorsque nous donnerons suite au rapport sur les minorités visibles.

M. Johnston vient de me rappeler qu'au cours des deux dernières années, les fonds consacrés aux langues ancestrales sont passés de 1,6 million de dollars à 4,3 millions, soit une augmentation de 100 p. 100, ce qui dépasse certainement le taux de l'inflation. Comme vous le savez, nous avons annoncé d'autres initiatives dans le Discours du Trône, notamment l'établissement d'un centre de ressources pour les langues ancestrales à Toronto.

[Texte]

On the third point Mr. Murta made about Manitoba, I have to agree with him that there has been this perception that existed in Manitoba among multicultural groups that there was some question of Manitoba priorities getting to me as the Minister. However, I think it had as much to do with our structural set-up in Winnipeg as it did with any problem in the Ottawa end. We have recently made some changes in the Winnipeg office, which I think will ensure that there will be a better flow of ideas and opinions and a better exchange between the Manitoba region and the national office.

As Mr. Murta probably knows, the former director of multiculturalism policy, Mr. Horst Kruljac, who is now our regional director in British Columbia, has been reassigned on a temporary basis—which may be more than temporary, perhaps for a number of months or even a year—to look into the particular problems to which Mr. Murta alludes. We do not want any one province or region in the country feeling it does not have true access to the Minister.

In terms of the international centre, they applied for \$60,000. They were granted \$60,000 this year. I think the irritation they may have is that we have no funding in Multiculturalism Canada's budget for capital projects. We just do not have that kind of money. I think they want to move out or build a centre of their own. I remember that when I met with the officials there a while ago, I asked our regional director to explore with Public Works to see whether or not there were any government buildings with unused space that could be leased at a reasonable rate to the international centre. An inventory was being made of all government space. I do not know where that has gone from here, but I will have to pursue that.

So I do think the international centre, which does a great job in the greater Winnipeg area, has been fairly treated—as is evidenced by the fact that they got what they asked for.

Mr. Murta: I think I have time for just one question.

The Vice-Chairman: Yes.

Mr. Murta: Mr. Minister, you have indicated that you are going to be making comments on the report *Equality Now* sometime I guess in the month of June. But it seems to me, as an example, that one of the recommendations concerning promotion of hate literature—it is an amendment of Section 281 of the Criminal Code—is pretty straightforward. It does not take two or three months to make a decision on that. To my way of thinking, you could write a letter to your colleague and urge that it be done right away. An amendment could be brought in and very likely passed through the House of Commons very quickly. Have you done that?

Mr. Collenette: Mr. Chairman, the question of hate literature has been before Cabinet for a while. We had more or less made up our minds late last year to move in this area, but felt that it was only proper to wait for the committee's report to see if there were any new areas that should be examined before we actually tabled amendments to the Criminal Code.

[Traduction]

Pour ce qui est du troisième point soulevé par M. Murta au sujet du Manitoba, je dois admettre que les groupes ethniques de cette province semblaient croire qu'en tant que ministre, je n'étais pas informé de leurs priorités. Le problème, toutefois, était attribuable tout autant à l'organisation du bureau de Winnipeg qu'à la situation à Ottawa. Nous avons effectué récemment une certaine réorganisation de ce bureau, et je crois que celle-ci facilitera les échanges entre le bureau régional du Manitoba et l'administration centrale.

M. Murta n'ignore probablement pas que l'ancien directeur de la politique de multiculturalisme, M. Horst Kruljac, qui est actuellement directeur régional du bureau de la Colombie-Britannique, a été affecté temporairement—l'affectation sera peut-être plus que temporaire; elle pourrait durer plusieurs mois ou même un an—à l'étude des problèmes mentionnés par M. Murta. Nous ne voudrions pas qu'une province ou région se sente coupée en quelque sorte du ministre.

En ce qui concerne le centre international, il a demandé une subvention de 60,000\$, et cette demande a été approuvée pour cette année. Je crois que son mécontentement tient peut-être au fait que Multiculturalisme Canada ne dispose pas de crédit pour le versement de fonds d'investissement. Notre budget ne nous permet pas d'accorder ce type d'aide. Je crois que le centre se propose de déménager ou de construire ses propres locaux. Je me souviens d'avoir demandé au directeur régional, à l'issue d'une rencontre avec les fonctionnaires du bureau, de se renseigner auprès de Travaux publics Canada afin de déterminer s'il y avait, dans des immeubles du gouvernement, des locaux libres qui pourraient être loués à un prix raisonnable au centre international. On avait entrepris de dresser la liste de tous ces locaux. J'ignore quelles autres mesures ont été prises, mais je me renseignerai là-dessus.

Par conséquent, je suis d'avis que le centre international, qui accomplit un travail excellent dans la région de Winnipeg, a reçu un traitement équitable; le fait qu'il ait reçu la subvention qu'il demandait le prouve.

M. Murta: Je crois avoir le temps de poser une question.

Le vice-président: Oui.

M. Murta: Monsieur le ministre, vous avez indiqué que vous comptez faire des observations au sujet du rapport *L'égalité, ça presse!* au cours du mois de juin. Mais il me semble qu'une des recommandations concernant la propagande haineuse—il s'agit de la modification de l'article 281 du Code criminel—est assez simple à appliquer. Vous n'avez pas besoin d'attendre deux ou trois mois avant de prendre une décision. Selon moi, vous pourriez écrire à votre collègue et lui demander d'agir tout de suite. Il serait possible de déposer rapidement à la Chambre une modification qui serait fort probablement adoptée. Avez-vous fait une telle démarche?

M. Collenette: Monsieur le président, il y a un certain temps que le Cabinet étudie la question sur la propagande haineuse. Nous étions plus ou moins prêts à adopter certaines mesures à cet égard à la fin de l'année dernière, mais nous avons jugé bon d'attendre le rapport du Comité afin de déterminer s'il y avait

[Text]

Mr. MacGuigan and I have discussed this matter, and I am hopeful that very shortly he will be in a position to table amendments to the Criminal Code of Canada to deal with this particular problem based on ongoing concerns and the representations made in that recommendation of the report. It may very well be that the response may come in the context of the total response to the committee's report, but I am hopeful that we will table our amendments to the Criminal Code certainly before the end of June.

Mr. Murta: Just a final comment on that particular point, because to me it has been I guess the classic example of what a government could do if they really wanted to show good faith in terms of the community. I know of no one who would be against that kind of an amendment. And as I say, if it had to go through the House of Commons I am sure it would do so very very quickly.

• 1140

I guess I find it hard to understand why it has taken so long. You know, the committee report came out, and I could understand the political reason that you would want to wait until the report came down even though I would assume that you knew what the recommendation was going to be before the report was printed. To my way of thinking, you can spend your money on racism right across the country, but boy that is one way to signal without costing an awful lot of money that you really mean business, and I think that you should be pushing harder for it, and I am sure you could get all-party consent to pass something like that very quickly.

Mr. Collenette: Just on that one point. Had we made our decision and tabled the amendments before the publication of the report, we would have been criticized for ignoring the committee or not waiting for the committee. The other point on the Criminal Code amendments is that there is a package before the House at the moment. I understand there are negotiations going on between House Leaders to facilitate the passage and there is some disagreement about the splitting of the existing Bill. This may have entered into Mr. MacGuigan's reluctance in making public the Criminal Code amendments at this particular stage.

I agree with Mr. Murta that it is one way we can show our good faith in this area and we will. Given the fact that they will be tabling our response very shortly it is more likely that the actual tabling of those amendments will coincide with the tabling of the response to the committee, but I will take his point and speak to Mr. MacGuigan and see if we can get those amendments out very quickly.

The Vice-Chairman: Thank you. Inasmuch as we may not have the opportunity for a second round of questioning, with the compliance of the committee, Mr. Mitges did have a question that he wanted to pose. Perhaps we will do that before we go to our side. Agreed? Mr. Mitges.

Mr. Mitges: Thank you very much, Mr. Chairman. Regarding those amendments that were brought up by my

[Translation]

d'autres facteurs à considérer avant de déposer les propositions de modification du Code criminel.

M. MacGuigan et moi avons discuté de cette question et, j'espère qu'il sera très bientôt en mesure de déposer un projet de modification du Code criminel en vue de remédier à ce problème en se fondant sur les préoccupations existantes et la recommandation contenue dans le rapport. Il est fort possible que la modification en question fasse partie de la suite au rapport du Comité. Cependant, j'ai de bonnes raisons d'espérer que le projet sera déposé avant la fin juin.

M. Murta: Permettez-moi de faire une dernière remarque à ce sujet, car, à mon avis, c'est un bon exemple de ce que le gouvernement pourrait accomplir s'il voulait vraiment faire preuve de bonne volonté à l'égard de la collectivité. Je ne connais personne qui serait susceptible à s'opposer à ce genre d'amendement. S'il était présenté à la Chambre des communes, on l'adopterait très rapidement.

Je me demande pourquoi on a mis tant de temps à le formuler. Le rapport du Comité a été publié et je peux comprendre que pour des raisons de politique, vous attendiez la publication du rapport; vous saviez, je suppose, que la recommandation serait formulée avant l'impression du rapport. Vous pouvez dépenser votre argent pour lutter contre le racisme à l'échelle du pays: c'est une façon de prouver, sans pour autant dépenser de fortes sommes, que vous êtes sérieux; vous devriez mettre l'accent sur cette question, car il serait facile, j'en suis convaincu, d'avoir le consentement de tous les partis pour adopter très rapidement une recommandation comme celle-ci.

M. Collenette: J'aimerais parler de cette question justement. Si nous avons pris notre décision et présenté les amendements avant la publication du rapport, on aurait pu nous critiquer de ne pas tenir compte du Comité, de n'avoir pas attendu. Une série d'amendements au Code criminel ont été présentés à la Chambre. Si j'ai bien compris, les leaders de la Chambre ont amorcé des négociations pour en faciliter l'adoption; la division du projet de loi actuel susciterait un désaccord. Ceci pourrait expliquer que M. MacGuigan hésite à publier les amendements du Code criminel à ce moment-ci.

Je suis d'accord avec M. Murta, c'est une façon de prouver notre bonne foi; nous le ferons. Nous allons faire connaître notre réaction sous peu, et il est très probable que la présentation de ces amendements coïncidera avec la présentation de la réponse au Comité; mais je prendrai note de ce qu'on a dit et parlerai à M. MacGuigan pour voir si nous ne pouvons pas publier ces amendements plus tôt.

Le vice-président: Merci. Il se peut que nous ne puissions pas procéder à un deuxième tour de questions; si le Comité est d'accord, je vais demander à M. Mitges de poser une autre question. Nous pourrions le faire avant de laisser la parole aux membres de notre parti. D'accord? Monsieur Mitges.

M. Mitges: Merci beaucoup, monsieur le président. Mon collègue a parlé des amendements; j'avais cru comprendre,

[Texte]

colleague, it was my understanding when Mr. MacGuigan appeared before the Visible Minority Committee that in essence those amendments were ready, but, as you said, Mr. Minister, he was waiting for the report to come out. As soon as the report was tabled then he would actually go to work and get the amendment through. This is the problem. Is that being pursued or not?

Mr. Collenette: Mr. Chairman, it is a little bit out of my hands at the moment. I think that the whole question of the Criminal Code package is really a matter between House Leaders, the Justice critic on your side, the Justice critic on the NDP and the Minister of Justice. I do not have any direct knowledge of this, but it would be unfortunate if there were a lack of co-operation on the general package which would be in effect inhibiting Mr. MacGuigan tabling those amendments at the moment. But in any event, I am hopeful that they will be tabled very shortly, and I share your hopefulness that they will be passed. Whether or not they are passed in a separate package to the rest of the Criminal Code is really out of my domain; it is up to the House Leaders to agree on how to proceed.

Mr. Mitges: The committee was given assurance that the government will be responding to our report by the end of June. Now as far as you are concerned, as far as you know now, is that going to be the case?

Mr. Collenette: Yes. We gave that assurance in the Throne Speech, and I have said it publicly. A number of people in the media felt that we might sweep it under the rug, you know, if an election comes up very soon. I think we can agree from all parties that this is a very important issue for Canadians, and that we must respond. Indeed, as you know, I made some initial responses about ten days after the report which seemed to have been accepted somewhat by the members of the committee. I think we would be somewhat derelict in our duties if we did not table the response before June 29.

Mr. Mitges: One of the main recommendations made by our committee—it was unanimous by every member of the committee—was that we do in fact work towards a full minister of multiculturalism. I would suspect that pretty well every one of those briefs that we heard—some 300 briefs across the country—made this recommendation because they feel right now that the department of multiculturalism is not getting the full response; it is not getting the full support. In other words, they feel that any action that is directed towards multiculturalism is more or less diluted action. They claim that by having a Minister, a full Minister of Multiculturalism, this will be overcome and there will be even greater credence to multiculturalism all across Canada. This is something that the ethno cultures group can more or less pin their hopes on, more than is possible at the present time under the present organizational system.

Mr. Collenette: Well, this, Mr. Chairman, is the same question that Mr. Paproski raised when I appeared before the special committee last Christmas. I do not know whether or not I am a full Minister or a half Minister, or maybe it is a

[Traduction]

lorsque M. MacGuigan a comparu devant le Comité sur les minorités visibles, qu'on les avait déjà formulés, mais, comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, on attendait la publication du rapport. Dès qu'on présenterait le rapport, il se mettrait au travail pour faire adopter l'amendement. Voilà le problème. Est-ce qu'on y a donné suite ou non?

M. Collenette: Monsieur le président, cela dépasse un peu mon domaine de compétence, pour le moment. Il me semble que ces amendements au Code criminel relèvent plutôt des leaders à la Chambre, des critiques en matière de justice tant conservateurs que néo-démocrates, et du ministre de la Justice. Je ne sais pas exactement où en sont les choses, mais il serait malheureux que les diverses parties ne collaborent pas, ce qui aurait pour effet d'empêcher M. MacGuigan de présenter ces amendements à l'heure qu'il est. De toute façon, j'espère, comme vous, qu'on les présentera bientôt, qu'on les adoptera. On peut décider de les adopter en bloc ou séparément: je n'y peux rien; c'est aux leaders de la Chambre de se mettre d'accord sur la façon de procéder.

M. Mitges: On a assuré le Comité que le gouvernement se prononcera sur notre rapport d'ici à la fin de juin. À votre avis, d'après ce que vous savez, le fera-t-on?

M. Collenette: Oui. On l'a dit dans le discours du Trône et je l'ai déclaré publiquement. Certains journalistes ont cru qu'on passerait le rapport sous silence, si des élections étaient tenues bientôt. Tous les partis conviennent qu'il s'agit d'une question très importante pour les Canadiens: nous devons réagir. Comme vous le savez, j'ai donné une première réaction environ 10 jours après la publication du rapport, réaction qui semble avoir plu aux membres du Comité. Ce serait manquer à nos responsabilités de ne pas faire connaître notre réaction avant le 29 juin.

M. Mitges: Une des principales recommandations de notre Comité a suscité l'unanimité: il fallait créer le poste de ministre de Multiculturalisme. Nous avons entendu environ 300 témoignages dans toutes les régions du pays et pratiquement tous les témoins nous ont dit qu'à leur avis la direction du multiculturalisme ne réussissait pas à susciter un intérêt et n'avait pas l'appui dont elle avait besoin. Autrement dit, on croyait que les mesures dans le domaine du multiculturalisme étaient plus ou moins diluées, qu'un ministre à part entière chargé du multiculturalisme pourrait remédier à la situation et ajouter foi aux multiculturalisme partout au pays. Les groupes ethno-culturels comptent beaucoup sur la création de ce ministère, qu'ils estiment plus en mesure de les aider que la structure actuelle.

M. Collenette: Eh bien, monsieur le président, M. Paproski a soulevé la même question lorsque j'ai comparu devant le Comité spécial en décembre l'an dernier. Je ne sais pas si je suis un ministre à part entière ou un demi-ministre, cela doit

[Text]

reflection upon my talents or lack of them. But I thought that I was a Minister of the Crown with equal access to the Cabinet table. No one has told me any differently. I am paid the same salary as everybody else. I have the same right to express my views around the Cabinet table as does Marc Lalonde or Allan MacEachen. Whether or not people listen to me equally is not the point. The fact is that I have the ability to represent multiculturalism in the fullest possible way.

I think it is a bit of a red herring that somewhere it started off, and it seems that in the exchange that Mr. Murta and I had, there appears to be a general meeting of minds. He is on record as saying that there should be a full ministry of multiculturalism, and that is what his party has suggested. I am suggesting that . . .

Mr. Mitges: The committee has suggested it as well.

Mr. Collenette: Yes, the committee has suggested it as well. That is fine if we make sure that it is a full ministry of culture embracing everything. But as I said, without repeating myself, if we are just going to hive off and ghettoize, sort of pluck Mr. Johnson and his boys out and make them into a full department with another deputy minister, I think it would be a disservice to the cause of multiculturalism.

Mr. Mitges: In other words, you do not support a full Ministry of Multiculturalism.

Mr. Collenette: Well, it depends on what you mean by full Ministry of Multiculturalism.

Mr. Mitges: For example, the Ministry of Culture and Communications. That is a full ministry.

Mr. Collenette: Pardon?

Mr. Mitges: A Ministry of Transport, a Ministry of Health, a Ministry of Agriculture . . .

Mr. Collenette: But I thought, Mr. Chairman . . .

Mr. Mitges: —and the power that goes with it.

Mr. Collenette: But I thought, Mr. Chairman, in my answer, I was being very critical of the way the cultural delivery mechanisms of the federal government are now set up, in my view. This is my personal view. I do not know whether my Cabinet colleagues share it but I think there should be some rethinking about delivery of cultural programs in this country. I want to make sure that if there is this kind of rethinking, that the multicultural aspect of the country is fully recognized in any cultural reorganization. In other words, that multiculturalism should be taking over the cultural agencies so that everybody has equal access to the funds that are available.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Mitges.

We will now turn to the government's side, and I cannot resist just one comment from the chair in regards to the activities over the years in that area. It seems to me that the Thunder Bay Multicultural Association and the Multicultural Association of Northwestern Ontario, which is an umbrella

[Translation]

dépendre de mes compétences ou de mon manque de compétence. Mais je croyais être un ministre de la Couronne qui avait tout aussi droit de siéger à la table du Cabinet qu'un autre. Si je me trompe, personne n'a cherché à me détromper. Je reçois le même salaire que tous les autres. J'ai le même droit d'exprimer mes opinions au Cabinet que Marc Lalonde ou Allan MacEachen. Qu'on écoute mes propos avec autant d'attention qu'on porte à ceux de ces derniers, la question n'est pas là. Je peux représenter le multiculturalisme de la façon la plus complète possible.

Il me semble que c'est brouiller les pistes en quelque sorte. D'après la discussion que j'ai eue avec M. Murta, on semblait d'accord. Il dit qu'il faudrait créer un ministère du Multiculturalisme, que son parti en a proposé la création. Quant à moi . . .

M. Mitges: Le Comité l'a également recommandé.

M. Collenette: Oui, le Comité l'a également fait. Je suis d'accord s'il s'agit d'un ministère de la Culture qui englobe tout. Mais s'il s'agit tout simplement de saisir M. Johnson et ses fonctionnaires pour les placer dans un ghetto, les constituer en un ministère doté d'un autre sous-ministre, ce ne serait pas faire avancer la cause du multiculturalisme.

M. Mitges: Autrement dit, vous n'appuyez pas cette idée d'un ministère du Multiculturalisme à part entière.

M. Collenette: Eh bien, cela dépend de ce que vous entendez par à part entière.

M. Mitges: Un exemple en serait le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit d'un ministère à part entière.

M. Collenette: Pardon?

M. Mitges: Le ministère des Transports, le ministère de la Santé, le ministère de l'Agriculture . . .

M. Collenette: Mais, monsieur le président, je croyais que . . .

M. Mitges: . . . avec toutes les attributions et les pouvoirs afférents.

M. Collenette: Monsieur le président, j'avais cru critiquer sévèrement la façon dont le gouvernement fédéral prévoit la prestation de certains services culturels. Voilà ce que j'en pense. Je ne sais pas si mes collègues du Cabinet sont d'accord: il me semble qu'il faudrait réétudier la façon dont on assure certains programmes culturels au Canada. Je veux m'assurer qu'on étudiera cette question, que tout remaniement culturel tiendra compte du caractère multiculturel du pays. Autrement dit, la notion de multiculturalisme devrait imprégner tous les organismes culturels, pour que tous aient également accès aux fonds dont on dispose.

Le vice-président: Merci, monsieur Mitges.

Je cède maintenant la parole à un député du parti gouvernemental; je ne peux m'empêcher de faire une observation concernant les activités dans ce secteur au cours des années. Il me semble que l'Association multiculturelle de Thunder Bay et l'Association multiculturelle du nord-ouest de l'Ontario, qui

[Texte]

operation covering an area the size of France, have been extremely active and have made to the Minister—and his predecessors—many suggestions. I believe, Mr. Minister, that you recently met with groups from that part of the country, which is also a very diverse area when it comes to ethnic groups and races.

Mr. Collenette: I am glad you raised that, Mr. Chairman, as you should have, because you are one of the representatives from that area of Ontario that has already embraced the multicultural dynamic in this country. I did attend one conference put on by the Multicultural Association of Northwestern Ontario back in the Fall, I guess. Both that association and the Thunder Bay Multicultural Association have been very assiduous in pursuing multiculturalism in that area. I think it should serve as a model to other regions in the country.

The Vice-Chairman: Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman. I, too, would like to welcome the Minister and his officials to our meeting this morning.

Usually the Communications and Culture Committee works quite well with very little partisanship, and I cannot help but make comment to what Mr. Murta suggested earlier that perhaps multiculturalism comes to life before an election. On the government's part, I would suggest, Mr. Chairman, with respect—and I know in my own area that Mr. Murta's department is doing the electioneering with the multicultural groups and striving very hard to influence an organization that we have called the "London Folk Arts Council". So if there is any electioneering being done right now, certainly it is on the part of Mr. Murta's party and will come back to haunt the party...

• 1150

Having said that, I would like to follow up on the general discussion that has gone on about the setting up of a distinct ministry of multiculturalism. If I understand the Minister correctly, Mr. Chairman, he is suggesting that to facilitate the entire ethnic population, the multicultural groups—I get this feeling too, that they do not want to be a separate entity as such, that they really want to be totally ingrained into the true Canadian mosaic. I would have to agree, if we are going to set up a separate ministry—a distinct ministry as such—that perhaps that would further the feeling that many of the multicultural groups have now, that they are removed from the mainstream of society; they are a separate body. Yet the feeling I get is that they want to be treated equally. And I feel, from the Minister's statement this morning, this is what he is suggesting and this is what he would like to see take place.

Mr. Collenette: Yes, Mr. Chairman, I think Mr. Burghardt has expressed my true feelings, perhaps in a more succinct way than my rather long explanations to Mr. Murta. I think he has hit the nail on the head. I do not want to be overly partisan, but I think Mr. Burghardt made a good point, which I think should be emphasized, about this question of multiculturalism coming to light before an election. The Official Opposition is having a conference this weekend, which I think is their first,

[Traduction]

couvrir un territoire aussi grand que la France, se sont intéressés très activement au multiculturalisme et ont fait bon nombre de propositions au ministre et à ses prédécesseurs. Monsieur le ministre, dernièrement, vous avez rencontré des groupes de cette région du pays dont la composition ethnique et raciale est très diverse.

M. Collenette: Il est bon que vous souleviez cette question, monsieur le président: vous représentez cette région de l'Ontario qui s'intéresse déjà à la dynamique multiculturelle de ce pays. J'ai participé à une conférence tenue l'automne dernier par l'Association multiculturelle du nord-ouest de l'Ontario. Cette association et l'Association multiculturelle de Thunder Bay s'intéressent beaucoup au multiculturalisme dans cette région. Les autres régions du pays pourraient s'inspirer d'elles.

Le vice-président: Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président. À mon tour, j'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre et à ses représentants.

Habituellement, le Comité des communications et de la culture fait un excellent travail dénué d'esprit partisan; je ne peux m'empêcher de reprendre la question soulevée un peu plus tôt par M. Murta, qui prétendait que le multiculturalisme semble prendre de l'importance en période électorale. Monsieur le président, sauf le respect que je vous dois, je dirai que dans ma région, c'est M. Murta qui s'intéresse aux groupes multiculturels et qui tente d'influencer une organisation que nous avons appelée le *London Folk Arts Council*. Par conséquent, si quelqu'un se livre à la propagande électorale, ce sont ceux qui sont du même parti que M. Murta, et leur propagande viendra hanter...

Cela dit, j'aimerais parler des discussions portant sur la création d'un ministère distinct du multiculturalisme. Si j'ai bien compris le ministre, monsieur le président, il veut aider toute la population ethnique, tous les groupes multiculturels... Mais j'ai l'impression que ces derniers ne veulent pas être traités comme une entité distincte; ils veulent plutôt être partie intégrante de la mosaïque canadienne. Je suis d'accord. Si nous créons un ministère distinct, les groupes multiculturels auraient l'impression qu'ils ne font plus partie de la majorité: ils seraient considérés comme une entité distincte. Et pourtant, j'ai l'impression que ces gens veulent être traités de la même façon que tous les autres Canadiens. Mais si j'ai bien compris le ministre, voilà ce qu'il propose et voilà ce qu'il aimerait voir.

M. Collenette: Oui, monsieur le président; je crois que M. Burghardt a très bien saisi ma façon de penser et l'a exprimée en termes clairs et plus éloquents que mes longues explications à M. Murta. Il a fait mouche. Je ne veux pas témoigner d'un esprit trop partisan, mais il me semble que M. Burghardt a soulevé une question qui mérite plus d'attention: le fait que le multiculturalisme prend de l'importance juste avant une élection. L'Opposition officielle tiendra une conférence cette

[Text]

and it coincides with the fifth year of the mandate of this Parliament. So I think if there is any cynicism that might be engendered, it might be taken from that action, rather than the fact that we have been working all along—over the years—very hard in this area.

Mr. Burghardt: There have been some comments made on the International Centre at Winnipeg, and that leads me to the entire program of multicultural centres across the country. Here again, if it is the Minister's idea that ethnic groups and multicultural groups be totally ingrained into the entire Canadian fabric, is there any provision at all or any thought to be given to doing away with these multicultural centres, or is this something that you would continue to foster and develop and fund?

Mr. Collette: I am not sure, Mr. Chairman, what Mr. Burghardt means about doing away with them. These are not centres of the Government of Canada. These are private organizations . . .

Mr. Burghardt: From a funding standpoint perhaps.

Mr. Collette: We do not have any capital funding for these centres. I think it is very unlikely in the future, given the financial constraints on the government, whether or not there would be capital funding available for multicultural centres across the country. In terms of operational support, it might create a lot of hardship in a place like British Columbia, where the government of that province has been absolutely beastly towards multiculturalism and human rights in general. For the Government of Canada to abandon its responsibilities and leave all those people to flounder in a sea of reactionary philosophy . . . which is what is happening out on the west coast—I think would be very, very bad. I would fight to keep federal financial assistance as a priority for these kinds of centres, especially in the larger areas where they can serve a multiplicity of uses.

Mr. Burghardt: On page four of your opening statement, you talk about cross-cultural communication and suggest that you are:

. . . supporting the development of teaching materials for use in schools and the development of programs for union members, home and school associations and other similar organizations.

In what way, how is this being carried out? What sort of materials are being used? And, in fact, are they being used by these various groups and organizations?

Mr. Collette: Perhaps I should let Mr. Johnston or Mr. da Costa or Mr. Bowie answer that question. Since they are closer to it, on a daily basis, they can give you actual examples.

• 1155

Mr. Kerry Johnston (Director General, Multiculturalism): What we are doing is working very closely with the professional organizations, like the Canadian Teachers' Federation, the Canadian Federation of Home and School Associations, in developing the materials to go directly into the school system.

[Translation]

fin de semaine, sa première, je crois, et elle coïncide avec le cinquième mandat de ce Parlement. Si quelque chose peut éveiller le cynisme, ce serait cette démarche plutôt que les travaux auxquels nous nous sommes astreints pendant des années.

M. Burghardt: On a fait au sujet du Centre international de Winnipeg certaines déclarations qui m'amènent à poser des questions sur le Programme des centres multiculturels exploités à l'échelle du pays. Si le ministre est d'avis que les groupes ethniques et multiculturels doivent faire partie intégrante du tissu social, de la majorité des Canadiens, a-t-on songé à supprimer ces centres multiculturels? Avez-vous l'intention de continuer de les promouvoir, de les aider et de les financer?

M. Collette: Monsieur le président, je ne sais ce qu'entend M. Burghardt lorsqu'il parle de supprimer ces centres. Il ne s'agit pas de centres qui relèvent du gouvernement du Canada. Il s'agit d'organisations privées . . .

M. Burghardt: Du point de vue du financement, peut-être.

M. Collette: Nous ne finançons pas ces centres. Étant donné les restrictions financières imposées par le gouvernement, il est fort peu probable que nous puissions financer certaines activités des centres multiculturels du pays. Si nous voulions les aider dans leurs activités, on pourrait créer beaucoup de difficultés en Colombie-Britannique, par exemple; le gouvernement de cette province traite les questions relevant du multiculturalisme et des droits de la personne en général de façon tout à fait abominable. Le gouvernement du Canada serait très, très mal vu s'il refusait d'assumer ses responsabilités et laissait ces gens aux prises avec la vague de philosophie réactionnaire qui semble déferler sur la Côte ouest. Je lutterais pour assurer le maintien de l'aide financière fédérale accordée à ces centres, particulièrement dans les grands centres urbains où l'aide peut trouver diverses applications.

M. Burghardt: À la page 4 de votre déclaration liminaire, vous avez parlé des communications transculturelles; vous avez dit que votre Ministère, et je cite:

. . . accorde un soutien grandissant à la création de matériel pédagogique utilisé dans les écoles et à l'élaboration de programmes de formation à l'intention des syndicats, des associations domestiques et scolaires, ainsi qu'à d'autres groupements du genre.

Quelle forme prend ce soutien? Quelle sorte de matériel pédagogique est utilisé? Et quelle est l'usage en font ces divers groupes, ces diverses associations?

M. Collette: Je vais laisser M. Johnston, M. da Costa ou M. Bowie répondre à cette question. Ils s'intéressent à ces questions tous les jours et pourront vous donner des exemples concrets.

M. Kerry Johnston (directeur général, Multiculturalisme): Nous travaillons en étroite collaboration avec des organisations professionnelles telles que la Fédération canadienne des enseignants, la *Canadian Federation of Home and School*

[Texte]

Mr. Burghardt: What sort of materials are these?

Mr. K. Johnston: Teaching materials, materials that will help teachers deal with the history and cultural retention of Canada and also helping young Canadians develop the attitudes and values that will ensure that in the future, we can live together harmoniously. So there are two major thrusts: One is to ensure that the reality of Canada is portrayed in the classroom, through the teacher's assistance; and the other is to ensure that we are helping to develop those kinds of attitudes that are very important for future.

Mr. Burghardt: As you are well aware, the Secretary of State, I guess it is through the Secretary of State, funds a lot of ethnic language training schools in order to provide various groups a continuity in learning the language, in keeping abreast of culture—that type of thing, not only language. I wonder, Mr. Chairman, through you, what is the Minister's reaction to this? Is this worthwhile in light of trying to embrace the entire multicultural society into the Canadian way of life? Surely you would not suggest doing away with that type of school or anything like that that further enhances individual language training, cultural training, on the part of various ethnic groups.

Mr. Collenette: Well, Mr. Chairman, is Mr. Burghardt actually referring to the heritage language instruction here?

Mr. Burghardt: Is that the program that looks after specific, say, Saturday morning classes for it?

Mr. Collenette: Yes. Heritage languages and the teaching of them have become quite controversial in some areas of the country. In the West, for example, there is unanimity about the desire to do this. We have a problem right now in Metropolitan Toronto where there is a contractual dispute between the board of education in Toronto and the teachers. It has nothing whatsoever to do with the federal government because we do not fund any heritage language directly in the school system; the Government of Ontario does that. But, of course, because we do not have responsibility for the educational system, we do fund after-hours programs in community centres and churches and that type of thing.

I raise this because the contractual dispute in the City of Toronto has raised a number of negative questions about heritage language training generally. I am very, very surprised and disappointed that the Minister of Education in Ontario has not sorted this mess out before now because it is being allowed to go on and on and on and it is giving the teaching of heritage languages a black eye in this country. Everybody will agree with me here that the teaching of heritage languages is fully consistent with our multicultural objectives and the reservoir of heritage language knowledge in the country is an incredibly efficient resource that we could draw upon both for commercial reasons as well as general cultural reasons. So I

[Traduction]

Associations, pour produire un matériel pédagogique à l'intention du système scolaire.

M. Burghardt: De quel genre de matériel s'agit-il?

M. K. Johnston: Il s'agit de matériel pédagogique qui aide l'enseignant à traiter de l'histoire et des cultures canadiennes et favorise, chez les jeunes Canadiens, des attitudes et des valeurs qui nous permettront de vivre ensemble en harmonie. On vise donc deux buts principaux: s'assurer que l'enseignant aide à représenter fidèlement la réalité canadienne dans la salle de classe et s'assurer que nous contribuons au développement d'attitudes qui sont très importantes pour l'avenir.

M. Burghardt: Comme vous le savez très bien, le secrétaire d'État, si je ne m'abuse, subventionne un grand nombre d'écoles de formation linguistique où l'on enseigne des langues ethniques, où l'on cherche à préserver la langue de certains groupes, sans négliger l'aspect culturel. Qu'en pense le ministre? Est-ce bon de le faire étant donné qu'on cherche à promouvoir une société multiculturelle dans un contexte canadien? Vous ne proposerez tout de même pas de supprimer des écoles ou activités qui visent à améliorer les connaissances linguistiques individuelles, la formation culturelle de divers groupes ethniques?

M. Collenette: Monsieur le président, est-ce que M. Burghardt fait allusion à l'enseignement des langues ancestrales?

M. Burghardt: S'agit-il du programme d'enseignement des langues par le biais de cours donnés le samedi matin?

M. Collenette: Oui. Les langues du patrimoine et leur enseignement ont soulevé beaucoup de controverse dans certaines régions du pays. Dans l'Ouest, par exemple, on semble tout à fait d'accord. Dans la région du Toronto métropolitain, la question a donné lieu à un conflit contractuel entre le Conseil scolaire de Toronto et les enseignants. Ce conflit n'a rien à voir avec le gouvernement fédéral, car il ne finance pas l'enseignement des langues ancestrales dans le contexte scolaire; c'est le gouvernement de l'Ontario qui s'en charge. Bien entendu, nous ne sommes pas responsables du système d'éducation, mais nous subventionnons certains programmes dans les centres communautaires et les églises, par exemple, où l'enseignement est donné après les heures normales de travail.

Je soulève la question du conflit contractuel dans la ville de Toronto, car il a suscité certains aspects négatifs de l'enseignement de langues ancestrales de façon générale. Je suis très étonné et déçu que le ministre de l'éducation de l'Ontario n'ait pas réglé cette affaire auparavant, car plus cette situation dure, plus on voit l'enseignement des langues ancestrales de d'un mauvais oeil à travers le pays. Vous conviendrez tous avec moi que l'enseignement des langues ancestrales correspond tout à fait à nos objectifs de multiculturalisme; les connaissances en cette matière sont des ressources auxquelles on peut faire appel pour des raisons tant commerciales que culturelles. J'espère que ce conflit sera réglé bientôt et que le gouvernement de l'Ontario s'intéressera à son règlement.

[Text]

hope that dispute could be settled and I look to the Government of Ontario's sorting it out.

As far as we are concerned, I think I demonstrated in my previous answer about the level of support that has been given to heritage language teaching, that we are fully committed to it. I do not think there should be any question that the federal government will weaken its resolve on the question of heritage languages.

Mr. Burghardt: May I have just one final question, Mr. Chairman, and then you can carry on with Mr. Orlikow.

I wonder whether, in light of the *Equality Now* report, the Minister could give his own views on the question of redress for Japanese Canadians

Mr. Collette: Anything I say, Mr. Chairman, will be held against me, I am sure.

This is a really tough area and I have made some public statements on it. We are going to address that recommendation when we table our response to the report.

Perhaps I can just bring you up to date on what has been said publicly. The Prime Minister, on a number of occasions, has regretted and I think he may even have used the word "apology" over the years, for the action that was taken by Parliament in the war. I emphasize Parliament; it was not just the government; it was a parliamentary action that was taken—I am not sure if it was enabling legislation under the War Measures Act. I forget the exact terminology, but there was vote in Parliament on this so it was parliamentary action.

• 1200

He has regretted this. Mr. Pearson did. It is rather ironic that it seems only now that this issue is coming to the fore when people like Pierre Trudeau before he ever got elected to Parliament . . . he was writing in journals about this very sad period in our history.

The point is what we do in 1984. The Prime Minister made the point that a government must be just in its time, that we must ensure that any injustices from the past are never perpetrated again. I think the Charter of Rights gives us some effective guarantee that that kind of nefarious scene of events that occurred in the war will not occur again.

We were rather awful in our treatment . . . more awful, if that is a good use of the English language, than the Americans. It is not. Thank you, Mr. Malone. It is always nice to have a school teacher on board.

Mr. Malone: Do not accuse me of such.

Mr. Collette: Sorry. I always thought he was very scholarly so I attributed the school teacher . . .

[Translation]

Je vous ai dit comment nous aidions l'enseignement des langues ancestrales; nous nous sommes engagés à le faire. Je ne crois pas que l'on puisse croire que le gouvernement fédéral pourrait fléchir lorsqu'il s'agit de l'enseignement des langues ancestrales.

M. Burghardt: Une dernière question, si vous le permettez, monsieur le président; vous pourrez ensuite céder la parole à M. Orlikow.

Puisque l'on a publié le rapport: *L'égalité, ça presse*, le ministre peut-il nous donner ses opinions sur la façon dont on pouvait réparer les injustices commises envers les Nippo-Canadiens

M. Collette: Monsieur le président, tout ce que je pourrais dire serait retenu contre moi.

C'est une question très délicate et j'ai déjà fait des déclarations à ce sujet. Nous nous prononcerons sur cette situation lorsque nous présenterons notre réaction au rapport.

Permettez-moi de vous rappeler les déclarations qui ont déjà été faites. A maintes reprises, le premier ministre a déploré ce qui s'était produit: il a peut-être déjà utilisé l'expression «excuses» au cours des années en faisant allusion aux mesures que le Parlement avait prises durant la guerre. Je souligne que j'ai dit Parlement; il ne s'agissait pas uniquement du gouvernement. Les mesures prises ont été des mesures adoptées par le Parlement. Je ne sais pas si la loi habilitante était la Loi sur les mesures de guerre. Je ne me souviens pas du texte exact mais il a été voté au Parlement et cela a donc été une décision parlementaire.

Il a exprimé ses regrets. M. Pearson également. Il y a une certaine ironie dans le fait que cette question n'arrive à l'avant-scène qu'aujourd'hui, alors que des gens comme Pierre Trudeau, avant même son élection au Parlement, rédigeait des articles sur cette triste période de notre histoire.

Le problème est de savoir quoi faire aujourd'hui, en 1984. Le premier ministre a fait valoir qu'un gouvernement ne peut assumer que les problèmes de son temps, faire en sorte que les injustices passées ne puissent jamais se répéter. Je crois que la Charte des droits nous donne des garanties très efficaces contre une répétition de ce lamentable épisode de la dernière guerre.

Le traitement que nous avons infligé a été encore plus pire—je ne sais pas si cette expression est grammaticalement correcte—que ce qu'ont fait les Américains. Elle ne l'est pas? Merci, monsieur Malone, c'est toujours bon d'avoir un maître d'école avec soi.

M. Malone: Ne m'accusez pas de cela.

M. Collette: Veuillez m'excuser. Vous vous montrez toujours tellement érudit que je vous croyais un maître d'école . . .

[Texte]

Anyway, we treated our Japanese-Canadian population much worse than was done in the United States, where the internment or the removal of Japanese-Americans from the west coast was rescinded prior to the Supreme Court declaring that action unjustified. It was done, I think, in 1944.

In our case Japanese-Canadians were not allowed to go back to the west coast until 1949. Unlike in the United States, where all property confiscated was actually held in trust and returned to those who were the original owners, we in this country sold it off and did not hold it in trust.

So there are some legitimate grievances that the people in the community have here.

There were court cases and there were some settlements, but most of them unsatisfactory.

So what do we do now? I think it would be very tough for the government, or any government, actually to open up the door to individual acts of financial compensation. Also, I am not sure that those victims who are still alive... A lot of people say: These people are still alive; what are you doing for them? All the actual people who suffered this injustice want, really, is the recognition of that injustice in some formal way, perhaps by Parliament, say a resolution or a statement. They are not the ones pressing for individual financial compensation. It is the newer generation who are doing that.

I think we may be setting a dangerous precedent if we do it for one. There is the whole question of the Chinese head tax case, and there may be other acts where people would want redress.

In terms of how we can deal with the question of compensation, though, we might want to look at a universal approach whereby the establishment of a fund, an endowment fund or some kind of trust, for all those people who have been victims of institutionalized racism or discrimination... We might want to do it in that general way.

Mr. Johnston is the one who has been in contact with the community because we are the lead ministry in this area in dealing with the Japanese-Canadian community. Perhaps he would like to talk about the attitude in the community, but my understanding is that those people who actually went through this terrible period, the older people, would be satisfied with certainly the kind of two-pronged proposition I have put forward, an acknowledgement in a formal sense of the injustice and some global means of recompense towards acts of institutionalized racism.

I do not know—Mr. Johnston, is there anything more you can add?

Mr. K. Johnston: No.

Mr. Murta: Could I have a short supplementary on that?

I would concur with the Minister's general thrust, but if that is the case why has it not been done? A parliamentary resolution is not a major accomplishment certainly. I would think he would get all-party agreement.

[Traduction]

Quoi qu'il en soit, nous avons traité nos Nippo-Canadiens de façon bien pire que ne l'ont fait les États-Unis, où l'internement des Nippos-américains de la côte ouest a été supprimé avant même le jugement de la Cour suprême déclarant cette action injustifiée. Cela a été fait dès 1944.

Dans notre cas, les Nippos-canadiens ont été autorisés à se réinstaller sur la côte ouest en 1949. Contrairement aux États-Unis, où tous les biens saisis avaient été placés en fiducie et ont été ensuite restitués à leurs propriétaires, au Canada nous les avons vendus.

Cette catégorie de Canadiens a donc des griefs très justifiés à formuler.

Il y a des décisions de justice, et certaines indemnités ont été versées, mais la plupart étaient tout à fait insuffisantes.

Que faut-il faire maintenant? Il serait très difficile au gouvernement, de quelque bord que ce soit, d'indemniser individuellement ceux qui ont subi un préjudice. Je ne sais même pas si les victimes qui sont encore en vie... Beaucoup de gens nous disent: Ces gens sont encore en vie, que faites-vous pour eux? Ce que réclament surtout les victimes de cette injustice c'est que celle-ci soit reconnue officiellement, peut-être sous forme d'une résolution ou d'une déclaration du Parlement. Ce ne sont pas eux qui réclament des indemnités financières personnelles, mais la nouvelle génération.

Si nous l'accordons dans ce cas, cela risquerait de devenir un précédent dangereux. Il y a aussi tout le problème de la taxe capitale qui frappait les Chinois, et il peut y avoir d'autres cas encore où les victimes pourraient exiger d'être indemnisées.

Une solution serait peut-être de créer un fonds, une sorte de fonds fiduciaire à l'intention de toutes les victimes d'actes de racisme ou de discrimination institutionnelle... Peut-être pourrait-on offrir une indemnisation très générale de cette sorte.

C'est M. Johnston qui a assuré le contact avec la communauté nippo-canadienne, car c'est notre ministère qui est concerné au premier chef. Il vous parlera peut-être de l'attitude de cette communauté, mais je crois savoir que ceux qui ont véritablement souffert durant cette période terrible, c'est-à-dire les plus vieux, se contenteraient de cette solution à deux volets que je viens d'esquisser, à savoir d'une part une reconnaissance officielle de l'injustice commise et une sorte d'indemnisation globale des victimes d'actes de racisme institutionnelle.

Je ne sais pas—Monsieur Johnston, pourriez-vous ajouter quelque chose?

M. K. Johnston: Non.

M. Murta: Pourrais-je poser une brève question supplémentaire là-dessus?

Je pourrais accepter une mesure comme celle que le ministre propose, mais, si c'est possible, pourquoi cela n'a-t-il pas encore été fait? Une résolution parlementaire ne devrait pas présenter grande difficulté et recevrait l'appui de tous les partis, je pense.

[Text]

There has been talk of shares in a university or something like that, sort of an ongoing . . . At least that would demonstrate from the point of view of the Canadian Parliament that we are concerned and that we are not just going to discuss the issue, for example, and hope it goes away. A lot of people believe that that is the case, that politicians will try to do that. Why not bring it forward? You are the lead ministry. What have you done? Have your people been . . .

• 1205

Mr. Colletette: Mr. Chairman, on the actual . . .

Mr. Murta: The Prime Minister was pretty final, or he appeared to be that day in the House of Commons, that he just was not prepared to do much of anything. He brought in the Acadians and a whole series of things into his answer.

Have you been at the Cabinet table—have you sat down and tried to argue this point out to see whether you could get House time, for example, for a two- or three-hour—not debate, but certainly statements from all party leaders?

You have had a long supplementary.

Mr. Colletette: Mr. Chairman, I welcome the supplementary, because I think the Prime Minister's remarks have been grossly misinterpreted. I think he was giving a really straight, honest answer to the question of individual financial compensation; and in a sense I have repeated the thrust of that answer. But I have talked with the Prime Minister privately about this on a number of occasions, and he is most open in his thinking on this issue. Indeed, he was the one, as I have said before, who raised this matter in the 1950s in private publications. He raised it when he became Prime Minister. He made a statement in Japan on it a few years ago. He said in the same debate in the Question Period that Mr. Murta refers to—I think he said in the next answer, I guess I am apologizing on behalf of the Government of Canada. Well, I think what the community wants is to put it in a proper context in terms of the resolution.

But again, this matter has really crystallized in the last year, and we have been waiting for a consensus from the community. Mr. Johnston and his officials have been meeting with them. To say, well, what have we been doing before now—I think it would have been wrong for us to go off without a consensus from the community. There now appears to be more of a consensus emerging; and the report on the visible minorities has been very helpful in that regard.

But again, we have it in a report, and we will be responding to the report in general. That is one recommendation in the report, as is the hate literature recommendation. So we will be responding to it very shortly, and I would ask members to be patient.

The Vice-Chairman: Thank you.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, this is not the time or the place to discuss the question of the Japanese-Canadians and what happened in detail. But what we have been hearing is

[Translation]

On a parlé de parts dans une université ou quelque chose de ce genre, une sorte de . . . Cela prouverait de façon tangible la bonne volonté du Parlement canadien, et que nous n'allons pas nous contenter de discuter en attendant que le problème disparaisse de lui-même. Beaucoup de gens croient cela, que les hommes politiques espèrent cela. Pourquoi ne pas introduire une telle résolution? C'est vous le ministre responsable. Qu'avez-vous fait? Est-ce que votre service . . .

M. Colletette: Monsieur le président, en ce qui concerne . . .

M. Murta: Le premier ministre a été très catégorique, ou du moins a paru l'être ce jour-là à la Chambre des communes lorsqu'il a dit qu'il n'était pas disposé à faire grand-chose. Il a cité les Acadiens et toute une série de cas dans sa réponse.

Avez-vous défendu ce point de vue en conseil des ministres pour essayer d'obtenir un débat à la Chambre, 2 ou 3 heures peut-être, même sans débat mais uniquement pour que tous les chefs de partis puissent faire une déclaration?

C'est une longue question supplémentaire.

M. Colletette: Monsieur le président, je me félicite de cette question, car je crois justement que les propos du premier ministre ont été très mal interprétés. Il ne faisait que donner une réponse franche et honnête sur la question de l'indemnisation financière personnelle, et j'ai moi-même réaffirmé cette position. J'en ai parlé en privé avec le premier ministre à plusieurs reprises, et il est ouvert à toutes sortes de suggestions là-dessus. De fait, il a été l'un des premiers à soulever la question dans des publications privées dans les années 50, ainsi que je l'ai déjà dit. Il en a reparlé lorsqu'il est devenu premier ministre. Il a fait une déclaration là-dessus au Japon il y a quelques années. Il a dit durant le même débat que M. Murta vient de mentionner, je crois que c'est dans la réponse à la question suivante durant cette période de questions, qu'il présentait ses excuses au nom du gouvernement canadien. Ce que souhaitent les Nippo-canadiens, c'est que ces excuses soient intégrées dans une résolution officielle.

Encore une fois, ce sujet s'est vraiment cristallisé dans le courant de l'année dernière, et nous attendions qu'un consensus se dégage parmi les Nippo-canadiens. M. Johnston et ses collaborateurs ont rencontré leurs représentants. Il n'aurait pas été convenable de nous précipiter avant même de savoir ce que pense la communauté nippo-canadienne. Ce consensus semble maintenant être formé, et le rapport sur les minorités visibles y a contribué.

Encore une fois, nous sommes saisis de ce rapport et nous y répondrons par une mesure générale. Cela fait l'objet d'une des recommandations du rapport, au même titre que les écrits haineux. Je donnerai ma réponse sous peu et je vous demande d'être patients.

Le vice-président: Je vous remercie.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, il n'est ni l'heure ni le lieu de discuter en détail des torts qui ont été faits aux Nippo-canadiens. On nous a cité ici les déclarations qui ont été faites

[Texte]

what is being said in the 1980s. I just want to put on the record and remind members that in the 1940s, when these terrible decisions were made and these injustices perpetrated, it was CCF members at the time in Parliament, and particularly the then member from Vancouver East, Angus MacInnis, who objected very, very strenuously, at great political risk. Years later, when inquiries were held and some compensation was paid to people who had had their property confiscated, Mr. Andrew Brewin, who was later the member from Toronto, acted as counsel for the people in Ontario, and Sol Cherniak, who was later the Minister of Finance in the Manitoba government, acted for those in western Canada. So we certainly support anything which is done, including proposals to compensate those who were so grievously injured.

Having said that, Mr. Chairman, I would like to ask the Minister—the Minister told us how much more the government is doing, how many more efforts are being made, how much more money is being allocated for various aspects of multicultural programs. But one of the common complaints we hear from the people in the field is that the department is not providing core funding for ethno-cultural associations. These groups need funding, for example, for amateurs to help get the communities ready for community development programs, to promote heritage language programs, and to assist parent associations to provide language programs. The Minister knows that in Manitoba, unlike the problems in Toronto about which he has talked, we have been very successful. We have programs right in the schools and right in the regular times for teaching in the Ukrainian language, in the German language, in Hebrew, and in Portugese—and in a couple more coming up. They are asking why they cannot get money for core programming.

• 1210

Mr. Collenette: Mr. Chairman, am I right in believing Mr. Orlikow is referring to core funding in the context of heritage language instruction in the schools? That is not our jurisdictional place. We give money for heritage language teaching outside of the school hours to the various communities. Is it . . . ?

Mr. Orlikow: What they are saying is this: We want to expand heritage languages. If we can do it in the schools, fine. If we can do it in the voluntary organizations, fine. We just want to expand the use and knowledge of heritage languages and to do it, for example, we want to start promoting the idea of heritage museums and youth programs. For all of these things the organizations need core funding. The organizations are not able to hire the staff they need, despite the fact that, unlike the francophone communities or the native communities, these groups—I am speaking now of western Canada, about which Mr. Murta and I have more detailed knowledge than about eastern Canada—do raise a substantial amount of money from their own communities; the francophone communities and native communities are almost entirely funded from government sources. They are saying: Why is this? I am not objecting to what the francophone or the native communities get, but these people say: We are being treated as second-class citizens.

[Traduction]

à ce sujet durant les années 80, mais je voudrais vous rappeler que dans les années 40, lorsque ces décisions terribles ont été prises et cette injustice perpétrée, ce sont les députés CCF, et notamment le député de Vancouver Est de l'époque, Angus MacInnis, qui se sont élevés avec la plus grande fermeté contre cette mesure, en dépit du risque politique que cela leur faisait courir. Des années plus tard, lorsque des enquêtes ont été tenues et que des indemnités ont été versées aux victimes des confiscations de biens, M. Andrew Brewin, qui est devenu plus tard député de Toronto, s'est fait le conseiller des victimes de l'Ontario, et Sol Cherniak, futur ministre des Finances du Manitoba, représentait ceux de l'Ouest. Il est donc évident que nous appuierons tout ce qui pourra être fait, et notamment toute indemnisation des victimes de cette grande injustice.

Cela dit, monsieur le président, j'aimerais demander au Ministre, le ministre nous a dit combien le gouvernement avait multiplié ses efforts et les ressources consacrées aux divers aspects des programmes multiculturels. Cependant, l'une des doléances les plus courantes que nous entendons est que le ministère n'accorde pas de subvention générale aux associations ethno-culturelles. Ces groupes ont besoin de ressources afin d'aider les collectivités à mettre sur pied des programmes de développement communautaire pour promouvoir les cours de langues ancestrales, aider les associations de parents à mettre sur pied de tels cours. Le ministre sait que ces efforts ont porté de grands fruits au Manitoba, contrairement à ce qui se passe à Toronto. Nous avons des programmes d'enseignement de langues comme l'ukrainien, l'allemand, l'hébreu, le portugais etc dans les écoles, et ces cours sont intégrés dans l'horaire normal. Ils veulent savoir pourquoi ils ne peuvent obtenir de l'argent pour établir des programmes de base.

M. Collenette: Monsieur le président, serait-il exact de croire que M. Orlikow fait allusion au financement de base de l'enseignement de la langue ancestrale dans les écoles? Voilà qui n'est pas de notre ressort. Nous n'accordons des fonds que pour l'enseignement de la langue ancestrale à l'extérieur des écoles dans les diverses collectivités. Est-il . . . ?

M. Orlikow: Ce qu'ils veulent, c'est ceci: ils veulent accroître l'usage des langues ancestrales. Si nous pouvons le faire dans les écoles, bien. S'il est possible de le faire au sein d'organismes bénévoles, bien aussi. Nous voulons simplement répandre l'emploi de ces langues et en améliorer la connaissance, et pour ce faire, par exemple, nous aimerions commencer à promouvoir l'idée de musées du patrimoine et de programmes destinés aux jeunes. Pour réaliser tous ces objectifs, les organismes ont besoin d'un financement de base. Actuellement, ils sont incapables d'engager le personnel dont ils ont besoin, bien que, contrairement aux collectivités francophones, ou autochtones, ces groupes—je parle maintenant de ceux de l'ouest du Canada que M. Murta et moi-même connaissons mieux que ceux de l'est—collectent beaucoup d'argent dans leurs propres collectivités; les collectivités francophones et autochtones sont financées presque entièrement par les gouvernements. Ils veulent donc en connaître la raison. Je n'ai rien contre le versement de fonds aux franco-

[Text]

Mr. Collette: I appreciate the point that Mr. Orlikow has raised. I am glad he has raised it, because I think we have to be very, very tough in this particular area. When we talk about French-speaking Canadians in the west, or outside of Quebec, we are talking about French-speaking minorities, by and large, across the country that have suffered some degree of oppression, and it is the same for our native people. The federal government clearly has a financial and a constitutional mandate to ensure that the basic rights of the native people and of the French-speaking minority in the country and the English-speaking minority in Quebec are upheld, because we are a country with two official languages. That is entrenched in the Constitution.

I do not think anyone can try to equate the heritage languages question with our constitutional obligations to the official languages. If a province like Manitoba or Alberta . . . in fact, I think Alberta does it—wants to teach Ukrainian or Polish in the school system, in the curriculum, that is their responsibility. Constitutionally they can do that. If the Province of Manitoba wants to declare, from the point of view of the province, that there is a provincial official language as well as the master official languages that must be looked after, say Polish or Ukrainian or German, I believe they could fully do that and they could reflect this in the school system. But at the national level we cannot equate the teaching of heritage languages, in a constitutional way, with the way we deal with the protection of the English- and French-speaking minorities and native populations across the country. It is simply a matter of the Constitution.

On the question of heritage languages generally, we are absolutely committed, as a government, to giving financial assistance. Mr. Johnston has underscored the fact that we have increased our funding by more than 100% in the last two years. But, in a constitutional sense, it cannot be viewed in the same way as financial support from the Secretary of State, under my colleague, Mr. Joyal, to the minority English or French language peoples across the country.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, surely the Minister knows that many of us, and not just those in the Liberal Party, have said that the French language and the native populations have constitutional rights that the other groups do not have, and the Minister knows it. That has been true of our party and it is true of the Conservative Party—particularly in the light of what Mr. Mulroney, the leader, has said recently. We recognize that and we suffer the political flak that all parties that take that view have been taking recently.

• 1215

But when I talk about the need to support the ethno-cultural organizations, I am not talking just about heritage language programs. I am talking about all their activities. The last

[Translation]

phones et aux autochtones, mais j'aimerais bien savoir pourquoi ces gens sont traités comme des citoyens de second ordre.

M. Collette: J'estime tout à fait valable le point que fait valoir M. Orlikow. Je suis heureux qu'il le fasse parce que j'estime que nous devons nous montrer extrêmement intransigeants dans ce domaine particulier. Lorsqu'on parle de Canadiens francophones de l'ouest, ou hors Québec, on parle dans l'ensemble de minorités francophones du pays tout entier qui ont jusqu'à un certain point été opprimées, et il en va de même pour les autochtones. De toute évidence, le gouvernement fédéral a une obligation financière et constitutionnelle dans ce domaine: il doit veiller à ce que les droits fondamentaux des autochtones et de la minorité francophone du pays, de même que ceux de la minorité anglophone du Québec soient préservés, étant donné que le Canada a deux langues officielles. Ces obligations sont inscrites dans la Constitution.

Il est, à mon avis, inconcevable d'établir un lien d'égalité entre les langues ancestrales et les obligations constitutionnelles à l'égard des langues officielles. Si une province comme le Manitoba ou l'Alberta—en fait, je crois que l'Alberta le fait—désire enseigner l'ukrainien ou le polonais dans ses établissements d'enseignement, si elle souhaite inscrire ces langues au programme, elle en est responsable. La Constitution leur permet de le faire. De plus, si la province du Manitoba souhaite adopter, dans sa juridiction, une langue officielle provinciale qui s'ajoute aux langues officielles du pays, par exemple le polonais, l'ukrainien ou l'allemand, elle est entièrement libre de le faire. Cependant, à l'échelle nationale, on ne peut mettre sur un même pied l'enseignement de langues ancestrales, constitutionnellement parlant, et la façon dont nous assurons la protection des minorités anglophones et francophones et de la population autochtone. C'est la Constitution qui en décide ainsi.

Pour les langues ancestrales dans leur ensemble, en tant que gouvernement, nous nous sommes engagés à donner de l'aide financière. M. Johnston a souligné que nous avons plus que doubler ces fonds au cours des deux dernières années. Cependant, dans un contexte constitutionnel, cette aide ne peut être considérée de la même façon que l'appui financier donné par le Secrétaire d'État, M. Joyal, aux groupes minoritaires anglophones et francophones du pays.

M. Orlikow: Monsieur le président, le ministre n'est certainement pas sans ignorer que bon nombre d'entre nous, pas seulement ceux du Parti libéral, ont reconnu que les groupes francophones et autochtones ont des droits constitutionnels que n'ont pas les autres groupes, et le ministre le sait bien. Cette réalité vaut pour notre parti comme pour le Parti conservateur—particulièrement à la lumière de ce qu'a déclaré récemment M. Mulroney, son chef. Nous reconnaissons ce fait et nous en subissons les contrecoups politiques comme tout autre parti défendant cette position depuis quelque temps.

Mais lorsque je parle de la nécessité d'appuyer les organismes ethno-culturels, je ne m'en tiens pas simplement au programme concernant les langues ancestrales. Je parle de

[Texte]

figures which I have, 1981-1982, in the Manitoba region allocated for francophone activities \$1.25 million, for native programs \$1 million and for multicultural programs \$500,000. These organizations are saying the language is good, your promises are good but, in fact, the follow-up is just not there.

Mr. Collenette: Mr. Chairman, in the first part of his discourse there, after basically agreeing with me that the federal government has a special constitutional role with respect to natives and French and English-speaking minorities across the country, Mr. Orlikow then goes on, in a sense, to contradict his own argument by saying there should be parity and I should be . . .

Mr. Orlikow: No, I did not say parity.

Mr. Collenette: You are playing a dangerous verbal game, Mr. Orlikow. The kind of statement that you have made, with the greatest respect—I know you do not mean it this way, but I just want to correct the record—is the kind of thing that plays into the hands of the very vocal minority in Manitoba. They say the French-speaking groups, the natives are getting \$1 million apiece, but the heritage languages are down here.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, I have said ever since I came here that we can never repay, we can never do enough for the native people of Canada for what has happened to them since the white man came to this country. The native people in Manitoba are not just getting \$1.25 million. They may be getting \$1.25 million from Secretary of State in your department, but they are getting a great deal more, millions, from other departments.

What these people are saying . . . Of course, I am not saying that we should equate it; I am saying to you, however, that there would be a good deal more understanding, sympathy and support for the francophone and native people if the people from the third group . . . from the non-French, non-Anglo Saxon groups in Canada, and in Manitoba they are a majority of the people . . . could be shown that they are getting more support than they are.

Mr. Collenette: I must admit, Mr. Chairman, I do not like the implication in that argument, which is give everybody else more money. Then they will be a bit more tolerant of the French-speaking and natives in the provinces. There is an essence of blackmail in that. I am sure Mr. Orlikow does not mean it that way because I have known him for many years and I know that he is very sensitive to minority interests generally. I think we have to understand the constitutional needs of French-speaking minorities and our native people must be seen in a different context to the whole discussion on multiculturalism. My officials have told me that contrary to the figure you have, we spent in 1983-1984 in Manitoba, \$1 million on multicultural programming.

[Traduction]

toutes leurs activités. D'après les dernières données dont je dispose pour 1981-1982, 1,25 million de dollars a été affecté dans la région du Manitoba à l'activité des francophones, 1 million de dollars à des programmes autochtones et 500,000\$ aux programmes multiculturels. Ce que disent ces organismes, c'est que le financement de la langue est valable, vos promesses sont bonnes et qu'en fait il ne faut pas s'arrêter là.

M. Collenette: Monsieur le président, dans la première partie de son intervention, après avoir affirmé essentiellement avec moi que le gouvernement fédéral a une obligation constitutionnelle spéciale à l'égard des autochtones et des minorités francophones et anglophones du pays, M. Orlikow dans un certain sens se contredit en alléguant qu'il devrait y avoir parité, et je devrais . . .

M. Orlikow: Pardon, je n'ai pas parlé de parité.

M. Collenette: Vous jouez sur les mots, ce qui est dangereux, monsieur Orlikow. Le genre de déclarations que vous avez faites, sauf le respect que je vous dois—je sais que ce n'est pas votre intention, mais je veux apporter un correctif au procès-verbal—fait le jeu d'une minorité qui sait se faire très bien entendre au Manitoba. D'après ces gens, les groupes francophones, les autochtones obtiennent 1 million de dollars chacun, alors que les langues ancestrales n'ont droit qu'à très peu.

M. Orlikow: Monsieur le ministre, depuis mon arrivée ici, je répète que nous ne pourrions jamais indemniser les autochtones du Canada, que nous ne pourrions jamais faire suffisamment pour compenser ce qui leur est arrivé depuis que l'homme blanc a mis le pied dans ce pays. Les autochtones du Manitoba n'obtiennent pas seulement 1,25 million de dollars. C'est peut-être ce que le secrétaire d'État leur donne, mais ils reçoivent beaucoup plus, je veux parler de millions, d'autres ministères.

Ce que ces gens tentent d'exprimer . . . Bien sûr, je ne dis pas que nous devrions les mettre sur un pied d'égalité; je prétends toutefois que les francophones et les autochtones seraient bien mieux compris et bénéficieraient de beaucoup plus de sympathie et d'appui si les gens du troisième groupe—pas les francophones, ni des anglo-saxons du Canada, mais tout de même en majorité au Manitoba—obtenaient plus d'appui.

M. Collenette: Je dois admettre, monsieur le président, que je n'aime pas les prémisses de cet argument, à savoir qu'il faut donner plus d'argent à tous les autres. Nous ferons alors preuve de plus de tolérance à l'égard des francophones et des autochtones de la province. Cela revient pratiquement à du chantage. Je suis sûr que M. Orlikow n'en avait pas l'intention, car je le connais bien depuis de nombreuses années et je sais qu'il est très sensible aux intérêts des minorités dans leur ensemble. Nous devons comprendre qu'il ne saurait être question de situer sur le même plan les droits constitutionnels des minorités francophones et des autochtones et toute la question du multiculturalisme. Mes collaborateurs m'ont signalé que contrairement aux données que vous citez, nous avons consacré, en 1983-1984, 1 million de dollars au programme multiculturel au Manitoba.

[Text]

You have got to realize that the multicultural policy itself, as an institutionalized policy, is relatively new. It is only 12 or 13 years old. We have to do a big educational job, especially on French-speaking Canadians in Quebec and English-speaking Canadians of British origin in the rest of the country, who have not always been the greatest supporters of multiculturalism.

What I am saying is that it is a growing thing. What I am trying to do, as I said earlier to Mr. Murta, is make multiculturalism a bit more mainstream generally throughout the country so that we do get the support and there will be more resources over the years. But I feel very, very uneasy about bringing these old *canards*, to use a Mulroneyism, about the French in Manitoba getting x number of dollars and the natives getting x number of dollars, so why are we not getting this for our multicultural projects.

In any event, Mr. Chairman, we do fund national ethnocultural organizations. It, more or less, amounts to core funding. We would like to do more with regard to The National Black Coalition, The Canadian Jewish Congress and The Chinese National Council. We would like to give more Core funding in the whole area of immigrant services if we can get more money out of Mr. Lalonde.

• 1220

Mr. Orlikow: This is not a question. I just want to reemphasize the point which Mr. Murta made. We are getting it in Manitoba. It is the unhappiness about the fact that projects which are approved are short term projects. Longer term projects which have been recommended by the local groups and approved tentatively by the regional office are reviewed and criticized. They are then reduced by Ottawa. I hope that your change in staffing will improve that situation.

There are problems in the schools, as the minister knows, because most teachers have been taught, as they go along, to deal with their students as individuals. They do not have enough understanding about the problems which are created for people with different ethnic backgrounds. There have been incidents of hostility in Winnipeg and in other cities, and yet we find, in Winnipeg, for example, that a very large percentage of the students, particularly in the primary grades, come from families which are first generation immigrants. Their language is not English and a very large percentage in the inner core of the city are native children whose language at home has not been English. It is pretty obvious that the teachers have not had the training and do not have the background to deal with this kind of problem.

Are you looking at ways to help the school systems and help the teachers to have a better understanding so they can deal with the problems created by this tremendous influx? You come from Toronto, Mr. Minister. I understand that in

[Translation]

Il faut se rendre compte que la politique du multiculturalisme en soi, en tant que politique institutionnalisée, est relativement nouvelle. Nous ne la préconisons que depuis 12 ou 13 ans seulement. L'éducation que nous devons entreprendre auprès des Canadiens francophones du Québec et des Canadiens anglophones d'origine britannique dans le reste du pays, qui n'ont pas toujours été les plus grands fervents du multiculturalisme, est énorme.

Au fond, je dis qu'il s'agit d'un phénomène grandissant. Ce que je tente de faire, comme je l'ai dit plus tôt à M. Murta, c'est d'intégrer un peu mieux le multiculturalisme dans la vie du pays pour que nous obtenions l'appui et que des ressources plus importantes y soient consacrées à l'avenir. Je me sens très mal à l'aise de vous entendre reprendre ces vieux canards, pour utiliser un mot de M. Mulroney, au sujet des francophones du Manitoba et des autochtones qui toucheraient x dollars, ce qui justifierait qu'on donne la même chose pour les projets multiculturels.

Quoi qu'il en soit, monsieur le président, nous finançons tout de même des organismes ethno-culturels nationaux, ce qui revient plus ou moins à du financement de base. Nous aimerions pouvoir aider davantage la Ligue nationale des Noirs du Canada, le Congrès juif canadien et le *Chinese National Council*. Nous ne demanderions pas mieux que d'accroître le financement de base à l'intention des services aux immigrants, si nous pouvons obtenir plus de crédits de M. Lalonde.

M. Orlikow: Il ne s'agit pas d'une question. Je veux simplement insister sur le point dont M. Murta a parlé. Nous avons des problèmes au Manitoba. Les groupes sont mécontents parce que les projets approuvés sont des projets à court terme. Lorsque les groupes locaux présentent des projets à plus long terme et obtiennent l'approbation provisoire du bureau régional, ces projets sont révisés puis critiqués. Ensuite, Ottawa réduit le montant de l'aide accordée. J'espère que le changement de personnel permettra d'améliorer cette situation.

Les choses vont mal dans les écoles, comme le sait le ministre, parce qu'on a appris à la plupart des enseignants à traiter leurs élèves comme des individus. Ils ne comprennent pas suffisamment bien les problèmes qu'affrontent les personnes qui appartiennent à une minorité ethnique. À Winnipeg, de même que dans d'autres villes, il y a eu des conflits. Or, à Winnipeg, notamment, une très forte proportion des élèves, particulièrement au niveau primaire, sont issus de familles dont les membres sont au Canada depuis une génération. Leur langue première n'est pas l'anglais et, dans le centre-ville, un pourcentage très important des élèves sont des autochtones qui ne parlent pas l'anglais à la maison. Il est clair que les enseignants n'ont ni la formation ni l'expérience nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Que comptez-vous faire pour aider les écoles et les enseignants à faire face aux problèmes créés par l'énorme afflux d'immigrants? Vous êtes de Toronto, monsieur le ministre. Je crois savoir que la situation est encore plus déplorable à

[Texte]

Toronto the situation is even much more serious than it is in a city like Winnipeg. It is very often a majority of the students who come from homes in which the language spoken is not English. What are you doing about this? Will there be a bigger effort and will there be more money devoted to this?

The Chairman: Mr. Minister?

Mr. Collette: Well, Mr. Chairman, there has always been the problem, if you will, because Canada is a nation built upon immigration. Large numbers of children have gone into the school system without adequate knowledge in one of the two official languages in the country. As Mr. Orlikow points out, this is particularly prevalent in cities like Toronto. In Vancouver I think it is 50%. In Toronto I think it is over 50%. I think it is close to 60% in the City of Toronto where English is a second language, in a sense.

We do fund—I have not got the funding break down—a number of programs across the country like educational aids and English as a second language support. We do give that funding across the country. It is \$1.8 million that we give across the country for English as a second language support.

Now, some provinces, you know, are not particularly fair about this. They say, as B.C. has said, that you should bring all the immigrants. In other words, the federal government of the federal Parliament is forgetting that immigration, under the Constitution, is a concurrent jurisdiction. Under our new Immigration Act we consult the provinces about immigration flows and the number of people coming in. They say that it is all of our problem and, therefore, you should bankroll all of the adjustments in terms of picking up one of the official languages.

We try to do this, but the provinces have some responsibility to this regard. Not all provinces are as bad as British Columbia. I have talked about my own province of Ontario where money is put in. I think the school boards are doing a pretty good job in Ontario of trying to deal with this.

It comes down to a question of dollars. We only have so much in the way of resources.

• 1225

I would submit that there is an element of concurrent jurisdiction here that should be respected. The provinces cannot say, just because the Immigration Act is an Act of Parliament, that we must bear 100% of the responsibility of immigration settlement and adaptation.

Mr. Orlikow: Nobody would expect you to pay 100%. But the fact is that the federal government does make the major decisions as to how many people will come, who they are, from what countries they will come.

[Traduction]

Toronto que dans une ville comme Winnipeg. Dans de nombreux cas, la majorité des élèves proviennent de foyers où la langue parlée n'est pas l'anglais. Quelles mesures avez-vous prises? Pouvons-nous nous attendre à un accroissement des efforts et à un accroissement des crédits dans ce domaine?

Le président: Monsieur le ministre?

M. Collette: Monsieur le président, le problème a toujours existé, en un sens, étant donné que le Canada est une nation d'immigrés. Nombreux sont les enfants qui ont été admis à l'école sans posséder une connaissance suffisante de l'une ou l'autre des langues officielles du pays. Comme l'a souligné M. Orlikow, cela est particulièrement vrai à Toronto. À Vancouver, la proportion est de 50 p. 100, je crois. À Toronto, elle dépasse 50 p. 100; je crois qu'elle approche de 60 p. 100, de sorte que l'anglais est une langue seconde dans cette ville, en quelque sorte.

Bien que je n'aie pas de chiffres exacts à citer, je sais que nous finançons un certain nombre de programmes dans tout le pays pour la production de matériel didactique et l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

Vous savez, certaines provinces ne se montrent pas particulièrement justes dans cette affaire. Comme la Colombie-Britannique, elles mettent le gouvernement fédéral au défi d'ouvrir largement les portes à l'immigration. En d'autres termes, elles lui reprochent d'oublier que l'immigration, en vertu de la Constitution, relève à la fois du gouvernement fédéral et des provinces. Aux termes de la nouvelle Loi sur l'immigration, nous consultons les provinces au sujet des flux d'immigrants et du nombre d'immigrants admis. Elles prétendent que le problème est notre entière responsabilité et que nous devons assumer la totalité du coût de l'apprentissage d'une des langues officielles.

C'est ce que nous nous efforçons de faire, mais les provinces ont une part de responsabilité à cet égard. Toutefois, les provinces ne sont pas toutes aussi intransigeantes que la Colombie-Britannique. Je vous ai parlé de ma province, l'Ontario, qui apporte une certaine contribution. Je crois que les commissions scolaires de l'Ontario font également des efforts louables dans ce domaine.

En dernière analyse, c'est une question de ressources et celles-ci sont limitées.

Selon moi, il faut tenir compte du fait que l'immigration relève de la compétence des deux ordres de gouvernement. Les provinces ne peuvent pas affirmer, pour la simple raison que la Loi sur l'immigration est une loi fédérale, que nous sommes entièrement responsables de l'établissement et de l'adaptation des immigrants.

M. Orlikow: Personne ne s'attend que vous assumiez 100 p. 100 des frais. Cependant, il est vrai que le gouvernement fédéral est le principal décideur en ce qui concerne le nombre d'immigrants, leur origine et les critères de sélection employés.

[Text]

Mr. Collenette: Not now—not under the present Immigration Act.

Mr. Orlikow: Well, in recent years a very large percentage have come from countries where the language spoken is not English or French. I know, from studies I have seen—and I did not bring them here today—that cities like Toronto, Vancouver, and Winnipeg have estimated that to really do a job of helping the young students integrate as full citizens it would cost them millions, if not tens of millions of dollars. They need support. If all you are giving is \$1.8 million, it is a very small percentage of what the actual costs are.

Mr. Collenette: That, Mr. Chairman, is from Multiculturalism Canada, because we have a specific mandate in this area and our funding is rather limited. You know, I mentioned \$1.8 million, say \$2 million; that is almost 10% of our total budget. But the Canada Employment and Immigration Commission does discharge, under its immigration settlement programs and language training, \$30 million to \$40 million across the country. So I do not think the federal government is shirking its responsibilities.

It is a question, in tight financial times, of one level of government putting the blame or the responsibility on another level of government. I would challenge the assumption, in terms of responsibility here, that said that we determine. We do not determine the number of people coming into the country, not under the new Immigration Act that you and I voted for, Mr. Orlikow. The immigration targets are set in consultation with the provinces. It is a statutory obligation to consult the provinces. So that is why the numbers have come down in recent years. It has also been tied to employment levels in Canada.

Mr. Orlikow: Could I ask you one more question, Mr. Minister? When you respond to the report of the parliamentary committee in the *Equality Now* document, one of the recommendations—and I consider it to be probably the most important recommendation if we really mean what we say—is the question of affirmative action. The committee recommends as a starter that we try a voluntary program. Well in my view—and I just look at the federal government in respect to its own public servants—voluntary programs have not worked.

The committee says that after five years of trying the voluntary route we should consider mandatory action. I believe mandatory action is needed. When I talk about mandatory action I am not saying that unqualified people should be hired just because they come from some minority group; I am talking about qualified people from groups who have not made it in the past. So will you be giving some very serious consideration to that very important question?

Mr. Collenette: Mr. Chairman, Mr. Orlikow has erred somewhat, because the government did introduce an affirmative action program for the federal public service last June—

[Translation]

M. Collenette: Ce n'est plus le cas depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'immigration.

M. Orlikow: Ces dernières années, un pourcentage très considérable des immigrants provenaient de pays dont la langue n'est ni le français ni l'anglais. Selon des études dont j'ai pris connaissance, mais que je n'ai pas apportées avec moi aujourd'hui, des centres comme Toronto, Vancouver et Winnipeg ont calculé qu'il en coûterait des millions, voire des dizaines de millions, de dollars pour assurer l'intégration des jeunes élèves à titre de citoyens à part entière. Ils ont besoin d'aide. Si les fonds que vous versez ne s'élèvent qu'à 1.8 million de dollars, ils ne représentent qu'un pourcentage infime des coûts réels.

M. Collenette: Le montant que j'ai mentionné, monsieur le président, provient uniquement de Multiculturalisme Canada, dont les attributions dans ce domaine sont très précises et dont le budget est plutôt limité. La somme de 1.8 million, disons 2 millions, représente près de 10 p. 100 de notre budget total. Par contre, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada verse entre 30 et 40 millions de dollars dans tout le pays dans le cadre de ses programmes d'établissement des immigrants et de cours de langue. Je ne crois donc pas qu'on puisse accuser le gouvernement fédéral de se soustraire à ses responsabilités.

En cette période de difficultés économiques, il s'agit d'un palier de gouvernement qui rejette le blâme ou la responsabilité sur l'autre. Je mettrais en doute l'affirmation selon laquelle c'est nous qui déterminons le nombre d'immigrants admis au Canada. Ce n'est pas le cas en vertu de la Loi sur l'immigration que nous avons adoptée, monsieur Orlikow. Les quotas sont fixés en consultation avec les provinces. C'est la raison pour laquelle le nombre d'immigrants a diminué ces dernières années. Le niveau d'immigration est également lié au taux de chômage au Canada.

M. Orlikow: Une dernière question, monsieur le ministre. Une des recommandations contenues dans le rapport intitulé «L'égalité, ça presse!»—celle qui me paraît être l'une des plus importantes, sinon la plus importante, si nous sommes vraiment sérieux—concerne l'action positive. Le Comité recommande que nous adoptions d'abord un programme volontaire. Or, d'après moi—et il suffit de regarder ce qui s'est passé dans la Fonction publique fédérale pour s'en rendre compte—les programmes volontaires sont inefficaces.

Selon le comité, au bout de cinq ans, si le programme volontaire n'a pas produit les résultats voulus, il faudrait envisager l'introduction d'un programme obligatoire. J'estime que l'action positive doit être obligatoire. Je ne veux pas dire qu'on doit embaucher des gens incompetents uniquement parce qu'ils appartiennent à un groupe minoritaire quelconque; je songe plutôt aux personnes compétentes appartenant à une minorité qui ont été victimes de discrimination par le passé. Vous engagez-vous à examiner très attentivement cette question de la plus haute importance?

M. Collenette: Monsieur le président, M. Orlikow fait erreur en ce sens que le gouvernement a introduit un programme d'action positive dans la Fonction publique en juin

[Texte]

with respect to natives, the handicapped, and women, with instructions to see if this could be applied to our visible minority population. So that is in place within the public service.

One of the problems here is that we have to have some data. I think if there is any weakness in the *Equality Now* report it was that many of the recommendations were based on perceptions that were generated in interviewing various people. What we are trying to do now, and Mr. Gray is trying to do with the Treasury Board and the Public Service Commission, is to determine exactly what is the situation with respect to minorities in the public service. A questionnaire has just been approved by the Canadian Human Rights Commission, a self-identification survey. We hope later this year to have those results in order.

I think if the truth were to be known, Mr. Orlikow—to contradict what you have said—we would find that federal government hiring is probably not as bad as people make out. But the question is there may be more accuracy with respect to visible minority participation in cities like Vancouver and Toronto, where you have a large pool to draw from. But it may not be reflected in a place like St. John's, Newfoundland, where the multicultural, the non-English, non-French population is not so large or is almost non-existent. Anyway, we have an open mind in everything.

• 1230

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister. It has been a very provocative session, and thank you, gentlemen.

The meeting will now adjourn.

[Traduction]

dernier. Le programme s'appliquait aux autochtones, aux handicapés et aux femmes et il était question de l'étendre aux minorités visibles. Ce programme est donc déjà en place.

Un des problèmes que nous affrontons est le manque de renseignements. Le seul reproche que je puisse faire aux auteurs du rapport «L'égalité, ça presse», c'est qu'un grand nombre de leurs recommandations sont fondées sur des perceptions tirées d'entrevues qu'ils ont menées. Ce que nous tentons de faire maintenant, et ce que M. Gray tente de faire avec le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique, c'est de déterminer avec exactitude quelle est la situation des minorités dans la Fonction publique. La Commission canadienne des droits de la personne vient d'approuver un questionnaire qui nous permettra d'identifier les fonctionnaires appartenant à une minorité. Nous espérons obtenir les résultats de cette enquête avant la fin de l'année.

Vous seriez probablement surpris de constater, monsieur Orlikow, que, contrairement à ce que vous affirmez, les pratiques d'embauchage du gouvernement fédéral ne sont probablement pas aussi mauvaises que les gens le croient. Il est possible, toutefois, que la représentation des minorités visibles sur le marché du travail soit plus équitable dans des villes comme Vancouver et Toronto, où les membres de ces minorités sont nombreux. Par contre, à Saint-Jean (Terre-Neuve), les personnes d'origine autre que française ou britannique ne représentent qu'une proportion infime de la population. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours prêts à discuter.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. La séance a été très enrichissante. Merci à vous aussi, messieurs.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, May 10, 1984

Chairman



Minutes of the

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85 - Department of the Secretary of State

APPEARING:

The Honourable Jody Wilson-Raybould
Minister of Consumer and Corporate Affairs

WITNESS:

M. Kerry Johnson, Director General, Multiculturalism and Ethnic Affairs
M. Manuel de Cotte, Chief and Assistant Director, Culture and Education

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le jeudi 10 mai 1984

Président M. Robert Gougeon

Minutes of the

Communications et de la culture

RESPECTANT:

Main Estimates 1984-85 - Département de la Secrétaire d'Etat

APPARAÎSSANT:

M. Jody Wilson-Raybould
Ministre des Affaires des consommateurs et des affaires corporatives

M. Kerry Johnson, Directeur général, Multiculturalisme et affaires ethniques
M. Manuel de Cotte, Chef et directeur adjoint, Culture et éducation

Deuxième session de
la trente-deuxième législature, 1984



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES—TÉMOINS

From the Secretary of State of Canada:

Mr. Doug Bowie, Assistant under Secretary of State—
Citizenship;
Mr. Kerry Johnston, Director General, Multiculturalism;
Mr. Manuel da Costa, Chief and Assistant Director, Arts,
Culture and Education.

Du Secrétariat d'État du Canada:

M. Doug Bowie, Sous-secrétaire d'État adjoint—citoyen-
neté;
M. Kerry Johnston, Directeur général, Multiculturalisme;
M. Manuel da Costa, Chef et directeur adjoint, Arts,
culture et éducation.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Thursday, May 31, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le jeudi 31 mai 1984

Président: M. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 45—Status of Women—
Office of the Co-ordinator under SECRETARY OF
STATE

APPEARING:

The Honourable Judy Erola,
Minister of Consumer &
Corporate Affairs Canada
and Minister responsible
for the Status of Women

WITNESS:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédit 45—Condition
féminine—Bureau de la coordonnatrice sous la rubrique
SECRETARIAT D'ÉTAT

COMPARAÎT:

L'honorable Judy Erola,
Ministre de la consommation et
corporations Canada et Ministre
responsable de la conditions féminine

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Girve Fretz
Doug Frith
Pauline Jewett
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(b)

On Thursday, May 30, 1984:

Ms. Pauline Jewett replaced Ms. Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*);

Mr. Girve Fretz replaced Mr. Gus Mitges.

Conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement

Le jeudi 30 mai 1984:

M^{me} Pauline Jewett remplace M^{me} Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*);

M. Girve Fretz remplace M. Gus Mitges.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 31, 1984

(11)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:40 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Gourd and McLean.

Alternates present: Messrs. Bachand, Fretz and Malone.

Other Member present: Mr. Dan Heap.

Appearing: The Honourable Judy Erola, Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister responsible for the Status of Women.

Witness: From the Office of the Co-ordinator: Mrs. Maureen O'Neil, Co-ordinator.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to Main Estimates 1984-85. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, for Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

The Chairman called vote 45—Status of Women—Office of the Co-ordinator under SECRETARY OF STATE.

The Minister made an opening statement and, with Mrs. Maureen O'Neil, answered questions.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984 relating to Sexually Abusive Broadcasting. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1 (3)*).

The Chairman presented the FIRST REPORT of the Sub-Committee on Sexually Abusive Broadcasting which is as follows:

In relation to its Order of Reference dated Tuesday, April 10, 1984, your Sub-Committee recommends that the deadline for submitting its final report be extended to Friday, June 15, 1984.

Mr. Burghardt moved, seconded by Mr. Malone,—That the First Report of the Sub-Committee on Sexually Abusive Broadcasting be concurred in.

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 10:58 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 31 MAI 1984

(11)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 9 h 40, sous la présidence de M. Gourd (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Gourd, McLean.

Substituts présents: MM. Bachand, Fretz, Malone.

Autre député présent: M. Dan Heap.

Comparait: L'honorable Judy Erola, ministre de la Consommation et des Corporations, ministre chargée de la condition féminine.

Témoin: Du Bureau du coordinateur: M^{me} Maureen O'Neil, coordinateur.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de 1984-1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)*).

Le président met en délibération le crédit 45 relatif à la Condition de la femme—Bureau du coordinateur—inscrit sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Le Ministre fait une déclaration préliminaire, puis elle-même et M^{me} Maureen O'Neil répondent aux questions.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du jeudi 23 février 1984 relatif aux émissions à tendances sexuelles abusives. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1 (3)*).

Le président présente le Premier rapport du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives dont voici lecture:

En ce qui concerne l'ordre de renvoi du mardi 10 avril 1984, votre Sous-comité recommande que le délai de présentation de ses conclusions définitives soit prolongé jusqu'au vendredi 15 juin 1984.

M. Burghardt propose, appuyé par M. Malone,—Que le Premier rapport du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives soit approuvé.

Le motion est mise aux voix et adoptée.

A 22 h 58, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, May 31, 1984

• 0940

The Chairman: Order, please.

Since a quorum is not necessary to listen to witnesses, and we are already 10 minutes late, we will start right away. Madam Minister it is a pleasure to have you at this committee and without further delay I will give you the floor since I understand you have an opening statement.

The Honourable Judy Erola (Minister responsible for the Status of Women): Yes I do indeed, Mr. Chairman. I welcome the opportunity to appear before this committee and hope that we can have a stimulating discussion. First I would like to introduce the Co-ordinator, Status of Women Canada, Maureen O'Neil. She and I will both be happy to answer your questions, following my opening statement.

The federal government's commitment to equalizing the economic, legal and social status of women and men in Canada has been outlined in the National Plan of Action on the Status of Women, 1978-1985, and has been embodied in the Canadian Charter of Rights and Freedoms, Section 28, which guarantees all rights and freedoms equally to male and female persons.

In a more global context, Canada has ratified the United . . .

Mr. Fretz: Mr. Chairman, the Minister is using a prepared text. Are there copies available for the members?

Mrs. Erola: I do not . . .

The Chairman: No, we do not have a copy.

Mrs. Erola: I do not have copies but I will be happy to have these sent to you after I have completed my comments.

In a more global context, Canada has ratified the United Nations Convention on the elimination of all forms of discrimination against women and is, thereby, committed to "equal rights for women, regardless of their marital status, in all fields . . . political, economic, social, cultural and civil."

As you know, Canada has had a federal Minister Responsible for the Status of Women since 1971. The Minister, supported by the agency, Status of Women Canada, is charged with ensuring that the federal government carries out its commitments to equality between women and men in all spheres of Canadian life. It is the Minister's responsibility to provide advice and direction on the full range of all federal legislation, policies and programs insofar as they have an impact on women.

I am here today as the Minister Responsible for the Status of Women, to touch on recent activities and to answer the questions that, I am sure, you all have.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 31 mai 1984

Le président: À l'ordre s'il vous plaît.

Étant donné que nous n'avons pas besoin de quorum pour entendre les témoins, et que nous sommes déjà 10 minutes en retard, nous allons commencer immédiatement. Madame le ministre, nous sommes heureux de vous accueillir au Comité, et sans plus attendre je vous donne la parole. Je crois comprendre que vous avez une déclaration préliminaire.

L'hon. Judy Erola (ministre responsable de la Condition féminine): Oui, monsieur le président. Je suis très heureuse de cette occasion qui m'est donnée de comparaître et j'espère que nous aurons une discussion enrichissante. Je voudrais tout d'abord présenter la coordonnatrice de la Condition féminine au Canada, Maureen O'Neil. Nous serons toutes les deux très heureuses de répondre, après ma déclaration, à vos questions.

L'engagement du gouvernement fédéral a donné aux hommes et aux femmes du Canada un statut égal sur les plans économique, légal et social dans le plan d'action nationale sur la condition féminine de 1978-1985, et il a également été inscrit à l'article 29 de la Charte canadienne des droits et des libertés qui garantit également aux hommes et aux femmes les droits et les libertés.

Dans un contexte plus global, le Canada a ratifié . . .

M. Fretz: Monsieur le président, le ministre a un texte rédigé, y a-t-il des exemplaires pour les membres du Comité?

Mme Erola: Je n'ai pas . . .

Le président: Non, nous n'avons pas d'exemplaires.

Mme Erola: Je n'en ai pas, mais je serais heureuse de vous en remettre après que j'aurai terminé mes remarques.

Dans un contexte plus global, le Canada a ratifié la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination entre les femmes et s'est engagé par conséquent à accorder «des droits égaux aux femmes, quel que soit leur état civil, dans tous les domaines—politique, économique, social, culturel et civil».

Comme vous le savez, le Canada a un ministre responsable de la Condition féminine depuis 1971. Le ministre, qui a l'appui de l'organisme, Condition féminine Canada, doit s'assurer que le gouvernement fédéral respecte ses engagements concernant l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie canadienne. Le ministre est responsable de fournir conseils et orientation pour toute une gamme de lois, de politiques et de programmes fédéraux qui peuvent avoir des répercussions sur les femmes.

Je suis ici aujourd'hui en qualité de ministre responsable de la Condition féminine pour vous parler des activités récentes de l'organisme et pour répondre aux questions que vous me poserez sans doute.

[Texte]

It has been a very busy year and I think it is fair to say that while much remains to be done much has been achieved in all areas of public policy . . . economic, social, legal and international.

I would like to take just a few moments of your time to outline some activities that have taken place since I last appeared before this committee a year ago.

I have just returned from the Third Annual Federal-Provincial-Territorial Conference meeting of Ministers Responsible for the Status of Women. This meeting, which I co-hosted with my Ontario counterpart, Robert Welch, was, to say the least, an exciting forum for discussions on multi-jurisdictional issues such as child care and wife battering, as well as Canada's participation in preparations for the United Nations World Conference to be held in Nairobi next year.

Yesterday, before leaving the Niagara-on-the-Lake meeting, I announced the establishment of a Federal Task Force on Day Care whose mandate is to examine ways to improve the situation of current and prospective mothers who face difficulties in finding adequate care for their children.

Although the provision of day care services is a provincial responsibility, the federal government is already in fact spending \$75 million through the Canada Assistance Plan, in addition to the \$105 million tax expenditure through the child care expense deduction provision in the Income Tax Act.

The four-member task force, headed by Dr. Katie Cook, will be primarily focusing on cost-sharing and financing questions. It has been asked to report back to me by December 1st of this year.

• 0945

In addition to this task force, a federal-provincial-territorial working group on child care was proposed yesterday by the Ontario minister, Mr. Welch. This working group has been mandated to report back to the Status of Women Ministers at next May's meeting, and my officials will be participating in all facets of this working group.

During the two-day conference, we also discussed the issue of wife battering. On Tuesday I released the federal report summarizing our activities and mechanisms responding to this problem. This report also outlines a work plan for continuing federal work over the next year.

In other areas, the past year saw amendments to the Canadian Human Rights Act to include sexual harassment and pregnancy as grounds of discrimination. Under recent amendments to the Unemployment Insurance Act, certain restrictions in qualifying for maternity benefits were removed. A further achievement, of course, was a recent extension of maternity benefits to adoptive parents.

[Traduction]

Nous avons connu une année très active et on peut dire, je crois, que même s'il reste beaucoup à faire, beaucoup a été fait dans tous les secteurs de la politique publique—économique, sociale, juridique et internationale.

Permettez-moi de prendre un petit peu de votre temps pour souligner certaines de nos activités depuis que j'ai comparu la dernière fois, il y a un an.

Je reviens de la troisième conférence annuelle fédérale-provinciale territoriale des ministres responsables pour la Condition féminine. Cette réunion que j'ai coprésidée avec mon homologue ontarien, Robert Welch, offrait, à tout le moins, une tribune intéressante pour discuter des questions relevant de plusieurs compétences comme la garde des enfants et les femmes battues, de même que de la participation du Canada aux préparatifs sur la Conférence mondiale des Nations unies qui se tiendra en Nairobi l'an prochain.

J'ai annoncé hier, avant de quitter la réunion de Niagara-sur-le-lac, la création d'un groupe de travail fédéral sur les garderies. Il aura pour mandat d'utiliser les moyens d'améliorer la situation des mères qui présentement et plus tard se trouvent confrontées à des difficultés lorsqu'elles veulent trouver une garde appropriée pour leurs enfants.

Même si la prestation des services de garderie est de compétence provinciale, le gouvernement fédéral a déjà dépensé, de fait, 75 millions de dollars par le biais du Régime d'assistance publique du Canada, en plus des 105 millions de dollars de dépenses fiscales que prévoit la Loi de l'impôt sur le revenu pour les déductions des dépenses pour la garde d'enfants.

Le groupe de travail se compose de quatre membres, il est présidé par M^{me} Katie Cook et il s'occupera principalement du partage des coûts et des questions financières. Il doit me présenter son rapport d'ici le 1^{er} décembre cette année.

Le ministre de l'Ontario, M. Welch, l'a proposé en plus de ce groupe de travail un groupe fédéral-provincial territorial concernant les garderies. Ce dernier groupe doit faire rapport aux ministres de la condition féminine à la réunion du moi de mai prochain, et mes hauts fonctionnaires participeront à tous les aspects du travail de ce groupe.

Au cours de la conférence de deux jours, nous avons également discuté de la question des femmes battues. Mardi, j'ai publié le rapport fédéral qui résume nos activités et les mécanismes prévus pour solutionner ce problème. Le rapport fait également état d'un plan de travail pour que les activités fédérales se poursuivent au cours de l'an prochain.

Nous avons vu au cours de l'an dernier que des amendements avaient été approuvés dans d'autres domaines, à la Loi canadienne sur les droits de la personne, par exemple, pour que le harcèlement sexuel et la grossesse soient inclus comme motifs de discrimination. En vertu des récents amendements à la Loi sur l'assurance-chômage, on a retiré certaines restrictions à l'admissibilité pour les prestations de maternité. Nous avons connu un autre succès évidemment, l'extension récente des prestations de maternité aux parents adoptifs.

[Text]

A number of special committees were established since I last appeared before you; notably, the Fraser committee on prostitution and pornography and a parliamentary Subcommittee on Sexually Abusive Broadcasting.

A Commission of Inquiry on Affirmative Action in Crown Corporations has also been established to provide advice to the Canada Employment and Immigration Commission, in tandem with a service-wide extension of affirmative action programs. Objectives of the inquiry, headed by Judge Rosalie Abella, are quite straightforward: to have federal Crown corporations and agencies adopt results-oriented affirmative action plans to eliminate systemic discrimination and to adopt special measures to assist all individuals to compete on an equal basis.

Federal legislation has been introduced in a number of areas that would further enhance the status of Canadian women. Bill C-19, for example, has been brought forward as part of our continuing battle against pornography and prostitution. On soliciting, Bill C-19 would render the client culpable as well as deem an automobile a public place. On pornography, Bill C-19 would eliminate the link between crime, horror, cruelty, violence and sex in order to facilitate prosecution.

Proposed changes to the Divorce Act have been widely publicized with the introduction of the Bill to humanize and simplify divorce proceedings.

In addition, my officials have been working very closely with officials in the federal Department of Justice and the provincial Attorneys General offices to develop new mechanisms to improve enforcement of maintenance and custody orders. Here again, I would like to comment on the extremely co-operative position we are in with the Province of Ontario, particularly in this area. In fact, had it not been for the work of the Ontario Minister responsible for the Status of Women, I doubt very much whether these mechanisms would have moved so smoothly. It indicates there is a great deal of interest in the provinces to see this problem, which is perhaps one of the thorniest ones, solved.

On another issue, just a few weeks ago major amendments to the Canada Labour Code were tabled in the House of Commons. The proposals include extended child-care leave availability, a measure which is extremely important for women workers who traditionally have assumed child care responsibilities. At present, women who have worked for at least 12 months are eligible for 17 weeks of unpaid maternity leave. Under the amendments, the eligibility requirements will be reduced from 12 months to three months and an additional period of 24 weeks of unpaid parental leave would be available. This parental leave will be available to a male or female employee who assumes the responsibility of caring for a newborn or adopted child. Other provisions will protect women from dismissal or penalties because of their pregnancy or application for leave, insuring that employees who take child

[Translation]

Un certain nombre de comités spéciaux ont été mis sur pied depuis que j'ai comparu la dernière fois, notamment le comité Fraser sur la prostitution et la pornographie et un sous-comité parlementaire sur les émissions à tendance sexuelle abusive.

On a également créé une commission d'enquête sur l'action positive par les sociétés de la Couronne afin de conseiller la Commission d'emploi et de l'immigration du Canada, et on a prévu en même temps un élargissement des programmes d'action positive quant à la prestation des services. Les objectifs de l'enquête, qui est présidé par le juge Rosalie Abella, sont très clairs: que les sociétés de la Couronne et les organismes du gouvernement fédéral adoptent des plans d'action positive visant à obtenir des résultats afin d'éliminer la discrimination systématique puissent adopter aussi des mesures spéciales pour aider toute personne à concurrencer sur un pied d'égalité.

Les lois fédérales ont été adoptées dans un certain nombre de secteurs afin de rehausser le statut des femmes au Canada. Le projet de loi C-19 par exemple a été présenté comme partie de notre lutte permanente contre la pornographie et la prostitution. Au sujet du racollage, le projet de loi C-19 rendra le client coupable de même qu'il fera d'une automobile un lieu public. Au sujet de la pornographie, le projet de loi C-19 éliminerait le lien entre le crime, l'horreur, la cruauté, la violence et le sexe afin de faciliter les poursuites.

On a accordé une grande publicité aux changements prévus à la loi sur le divorce en présentant le projet de loi pour humaniser et simplifier la procédure de divorce.

De plus, mes hauts fonctionnaires ont travaillé de très près avec les hauts fonctionnaires du ministère fédéral de la Justice et avec les solliciteurs généraux des provinces pour mettre au point de nouveaux mécanismes afin d'améliorer l'application des ordonnances de pensions alimentaires et de garde d'enfants. Je voudrais ici encore faire quelques remarques sur la très grande coopération que nous avons obtenue de la province d'Ontario, surtout dans ce domaine. De fait, n'eût été du travail du ministre de l'Ontario responsable de la condition féminine, je doute beaucoup que ces mécanismes aient pu être adoptés si facilement. Cela montre bien que les provinces sont très intéressées à régler ce problème, le problème qui est le plus épineux peut-être.

Sur un autre plan, il y a quelques semaines seulement, des amendements importants ont été apportés au Code du travail du Canada et déposés à la Chambre des communes. Les propositions comprennent la possibilité d'obtenir un congé prolongé pour la garde d'enfants, mesure qui est extrêmement importante pour les femmes qui travaillent et qui traditionnellement ont assumé la responsabilité de la garde des enfants. Pour le moment, les femmes qui travaillent pendant au moins 12 mois sont admissibles à 17 semaines de congé de maternité non payé. En vertu des amendement, les exigences d'admissibilité seront réduites de 12 mois à trois mois et une période additionnelle de 24 semaines de congé parental non payé serait offert. Ce congé parental peut être accordé à l'employé homme ou femme qui assume la responsabilité des soins apportés à un nouveau-né ou à un enfant adopté. D'autres dispositions protégeront les femmes qui peuvent être ni renvoyées ni

[Texte]

care leave can return to their jobs without loss of seniority, pension or other benefits.

One other proposed amendment to the Canada Labour Code of particular importance in removing obstacles to women in the workplace is the proposal that employers be responsible for developing a policy prohibiting sexual harassment in the workplace.

On the economic front, the federal Budget of February 15 promised financial assistance to many elderly Canadian women in the form of major improvements to the pension system. The proposed reform of the guaranteed income supplement, for example, would increase the maximum GIS payments by \$50 a month, a measure which will benefit some 750,000 single pensioners, three-quarters of whom are women. Those GIS amendments, I understand, were tabled just this week. In addition, a number of proposed amendments to the Canada Pension Plan are of particular value to women. These include automatic splitting of pension benefits upon marriage breakdown or when the younger spouse reaches 65, and continuation of survivor benefits on remarriage.

• 0950

Women's groups have played an important role in promoting full equality between Canadian women and men. In recognition of their central role, and to ensure that the groups are able to carry on their vital work, my colleague, Serge Joyal, the Secretary of State, and I jointly announced last January a major increase in funding to women's organizations over the next four years. The previous \$3.3 million annual budget for the Women's Program of the Department of Secretary of State will more than quadruple to \$15.3 million by 1987-1988. In addition, in March—in fact, on International Women's Day—I had the great pleasure of announcing the first Chair of Women's Studies in Canada, an endowment of \$500,000 to promote scholarly research on women's issues; it was awarded to Mount Saint Vincent University in Halifax. Over the next four years, one chair per year will be announced and awarded on a regional basis. This program, I must say, has already generated a great deal of interest and enthusiasm within the academic community. I have received a number of letters from university presidents and heads of women's studies programs expressing hope that their university will be given serious consideration for future chairs.

Finally, I would like to wrap up quickly with an overview of international activities during the past year, beginning with the mention that Canada has just been re-elected to its second four-year term on the United Nations Commission on the

[Traduction]

pénalisées à cause de leur grossesse ou du fait d'avoir demandé un congé, on garantit ainsi que les employés qui ont obtenu un congé pour s'occuper d'un enfant peuvent retourner à leur emploi sans perdre d'ancienneté, de retraite ou d'autres avantages.

Il y a un autre amendement proposé au Code du travail du Canada qui est particulièrement important pour faire disparaître devant les femmes tout obstacle dans leur lieu de travail, c'est la proposition que l'employeur soit responsable de mettre au point une politique interdisant le harcèlement sexuel au lieu de travail.

Sur le plan économique, le budget fédéral du 15 février promettait une aide financière à beaucoup de femmes âgées, en apportant des améliorations importantes au régime de pension. La réforme proposée au supplément du revenu garanti par exemple, augmenterait le maximum des versements du supplément de revenu garanti de 50\$ par mois, une mesure qui profiterait à quelque 750,000 retraités seuls, les trois quarts étant des femmes. Ces amendements au supplément du revenu garanti ont été déposés, je crois, cette semaine. Par ailleurs, un certain nombre d'amendements qui ont été proposés au Régime de pensions du Canada sont particulièrement valables pour les femmes. Ces amendements comprennent le partage automatique des prestations de pension à la dissolution du mariage ou lorsque l'épouse plus jeune atteint 65 ans et la continuation des prestations du survivant lors d'un remariage.

Les groupes de femmes ont joué un rôle important pour la promotion d'une égalité complète entre les femmes et les hommes au Canada. Reconnaissant ce rôle important et pour garantir que les groupes peuvent s'acquitter de leur travail essentiel, mon collègue Serge Joyal, le secrétaire d'État, et moi-même avons annoncé conjointement en janvier dernier une augmentation substantielle dans le financement des organisations féminines au cours des quatre prochaines années. Le budget annuel précédent de 3.3 millions de dollars au chapitre du programme pour les femmes au Secrétariat d'État sera presque quadruplé à 15.3 millions de dollars d'ici 1987-1988. De plus, en mars—de fait, c'était le Jour international de la femme—j'ai eu le très grand plaisir d'annoncer la première chaire d'étude sur les femmes au Canada, une fondation de 500,000\$ pour promouvoir la recherche universitaire sur les questions féminines; la somme a été accordée à l'Université Mount Saint Vincent à Halifax. Au cours des quatre prochaines années, on annoncera une chaire par année et elles seront attribuées sur une base régionale. Je dois souligner que ce programme a déjà suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme dans le monde universitaire. J'ai reçu un certain nombre de lettres de présidents d'université et de chefs de programmes d'étude sur les femmes qui espéraient qu'on tienne compte sérieusement de leur université pour des chaires futures.

J'aimerais finalement résumer rapidement en faisant un survol des activités internationales au cours de l'année dernière, et en vous mentionnant tout d'abord que le Canada vient d'être réélu pour un deuxième mandat de quatre ans à la

[Text]

Status of Women. This will enable us to continue our very active role in preparing for the 1985 World Conference, as well as ensuring that we will be in a position to make an important contribution to the evolution of status of women activities within the United Nations.

As a current member of the UN Commission on the Status of Women, Canada sent a delegation to the Thirtieth Session of the commission in Vienna, and to the Second Session of the commission acting as the preparatory body for the 1985 World Conference. This coming year will be especially important in that we will be completing our preparations for Canadian participation in the UN World Conference in Nairobi.

Of course, we have already been through the first step in this process, responding to the UN questionnaire on progress achieved during the decade and our response is now safely in the hands of the United Nations Secretariat in Vienna.

At the federal level we have been working on the development of a new national plan of action on the Status of Women, a plan which will cover those matters within federal jurisdiction and which we intend to table in Nairobi.

I might add that at the federal-provincial conference all provinces indicated that they too—all of them, virtually all of them—would be filing their plans of action. This is a giant step forward.

Since I was last before you a number of supremely qualified and talented women have been appointed to a variety of federal boards, commissions and agencies. Obviously the most celebrated appointment and one that I am sure you are as excited about as I am, is that of Madam Sauvé as Canada's first female Governor General. By all reports I have heard, Madam Sauvé's appointment has been applauded throughout the country.

Canadian women joined the space age this year with the appointment of Roberta Bondar as our first female astronaut. With her impressive academic background and work history, not to mention her superb level of physical fitness, Roberta Bondar's credentials make her a very fitting candidate indeed for such a major assignment, and I cannot help but note with a considerable amount of pride that Roberta Bondar is also a northern Ontario product. She is from Sault Ste. Marie, my neighbouring riding.

The Canadian Senate gained two women Senators this year, Lorna Marsden, a Vice-Provost of the University of Toronto and Ann Cools, who become Canada's first black Senator. On the cultural scene, the Canada Council gained the talent and experience of Canada's world renowned opera singer, Maureen Forrester.

Other significant appointments include Margaret Cornish-Kehoe and Diane Bellemare to the Economic Council of Canada. Rosalie Abella as Chairperson of the Ontario Labour Relations Board. She is moving on from her commission of inquiry to the Labour Relations Board. Agnes Semmler is Deputy Commissioner of the Northwest Territories.

[Translation]

Commission des Nations Unies sur la condition féminine. Nous pourrions donc continuer à jouer un rôle très actif pour préparer la Conférence mondiale de 1985, et nous serons également en mesure de faire une contribution importante à l'évolution des activités de la condition féminine au sein des Nations Unies.

En tant que membre actuel de la Commission des Nations Unies sur la condition féminine, le Canada a envoyé une délégation à la Trentième séance de la commission, organisme qui prépare la Conférence mondiale de 1985. L'année qui vient sera surtout très importante dans ce sens que nous mettrons fin à nos préparatifs de la participation canadienne à la Conférence mondiale des Nations Unies à Nairobi.

Nous avons déjà évidemment terminé la première étape de cette préparation, nous avons répondu au questionnaire des Nations Unies sur les progrès réalisés au cours de la décennie et notre réponse est maintenant en sécurité, entre les mains du Secrétariat des Nations Unies à Vienne.

Au niveau fédéral, nous avons travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan d'action nationale sur la condition féminine, un plan qui touchera toutes les questions de compétence fédérale et que nous avons l'intention de déposer à Nairobi.

J'ajouterais qu'à la Conférence fédérale-provinciale, toutes les provinces ont souligné qu'elles voulaient également—toutes, presque toutes respecter leurs plans d'action. C'est un pas de géant.

Depuis que je suis venu la dernière fois, un certain nombre de femmes très compétentes et très talentueuses ont été nommées à divers conseils, commissions et organismes fédéraux. La nomination la plus célèbre évidemment c'est celle qui vous a passionnée sûrement autant que moi, madame Sauvé qui est devenue la première femme Gouverneur général du Canada. Tout ce que j'ai entendu me laisse croire que la nomination de M^{me} Sauvé a été applaudie partout au Canada.

Les femmes canadiennes sont entrées également dans l'âge spatial cette année, avec la nomination de Roberta Bondar comme notre première femme astronaute. Ses antécédents universitaires et de carrière sont impressionnants, sans mentionner sa superbe forme physique, les références de Roberta Bondar en font une candidate toute désignée pour une affectation de cette importance, et je ne peux m'empêcher de remarquer, avec beaucoup de fierté que Roberta Bondar est également un produit du Nord de l'Ontario. Elle vient de Ste-Marie, la circonscription voisine de la mienne.

Le Sénat canadien a accueilli deux femmes sénateurs cette année, Lorna Marsden, vice-doyen de l'Université de Toronto et Ann Cools, le premier sénateur noir au Canada. Sur le plan culturel, le Conseil des Arts s'est acquis la compétence et l'expérience de la chanteuse d'opéra la plus connue au Canada, Maureen Forrester.

Parmi les autres nominations importantes, mentionnons Margaret Cornish-Kehoe et Diane Bellemare au Conseil économique du Canada, Rosalie Abella comme présidente du Conseil des relations de travail de l'Ontario. Elle passera de sa commission d'enquête à la Commission des relations de travail.

[Texte]

In terms of women's issues, I believe that 1985 will clearly be a landmark year. Thank you very much, Mr. Chairman.

Le président: Merci, madame le ministre. Comme ce document est déposé au Comité, je demanderais au Bureau de la coordonnatrice de bien vouloir nous le faire parvenir dans l'autre langue officielle du Canada.

The Chairman: In the usual fashion in this committee, we will start with the opposition for 20 minutes, followed by the government and the NDP for the remaining 20 minutes. Mr. Fretz.

Mr. Fretz: Thank you, Mr. Chairman. We welcome the Minister to the committee this morning. Thank you for the thoughts you shared with us in your brief.

In looking over the Estimates, I noticed that 13 person-years have been added to the budget at a cost of about \$1 million, or over \$1 million. The justification given is that this money was needed for extended communication activities. I wonder if the Minister would care to tell the committee, share with the committee, what her thoughts are as to how these additional operations are going to be funded. Under the title "Extended Communication Activities", just be specific and let us know, for example, if the money is going to be used for advertising, for women's organizations, or how the money is going to be spent?

Mrs. Erola: Well, frankly I am delighted that you have asked that question.

Mr. Fretz: I knew you would be, that is why I asked.

Mrs. Erola: It was a project long overdue at the Status of Women in Canada. In fact, when I came into the department, I discovered, much to my horror, that it was probably the only agency within government that had absolutely no funds for communication. This meant we were having great difficulty communicating even with women's groups in the country in transmitting the kind of information that government must transmit to interested groups and individuals. We were operating under a considerable handicap.

It was one of my goals, if you will, when I became the Minister, at least to establish the nucleus of some sort of a department which would give us an opportunity to communicate. I can assure you, with that kind of a budget, you will not be doing much advertising. It means that we will be able to cover the cost of postage, for instance, responding to the requests that come to us from all over Canada. We get an enormous amount of mail, requests for publications, requests for information; and the handicap was quite considerable.

We now get 6,000 pieces of correspondence a year. In fact, we were getting what most normal government departments

[Traduction]

Agnes Semmler est commissaire adjoint dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pour les questions féminines, je crois que 1985 sera une année qui fera sa marque. Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. As this document has been tabled in committee, I would ask the Office of the Coordinator to please send us the report in the other official language of Canada.

Le président: Nous procéderons de la façon habituelle au Comité, en accordant à l'Opposition 20 minutes, les autres 20 minutes seront partagées entre le gouvernement et le NPD. Monsieur Fretz.

M. Fretz: Je vous remercie, monsieur le président. Nous désirons souhaiter la bienvenue au Comité ce matin, au ministre de la Condition féminine. Je vous remercie d'avoir partagé avec nous les idées que contenait votre mémoire.

En examinant le budget, je remarque que 13 années-personnes ont été ajoutées au budget pour un coût de 1 million de dollars ou un peu plus. On a justifié cette somme en disant que l'argent était nécessaire pour l'élargissement des activités de communication. Je me demande si le ministre pourrait nous dire, si elle pourrait nous faire part de ses idées sur la façon dont les activités additionnelles seront financées. Pour être plus précis, dites-nous par exemple si, sous la rubrique «élargissement des activités de communication», l'argent servira à la publicité, aux organisations féminines; comment sera-t-il dépensé?

Mme Erola: Eh bien je suis ravie que vous me posiez cette question.

M. Fretz: Je savais que vous le seriez, c'est pourquoi je l'ai posée.

Mme Erola: Il s'agissait d'un projet qui s'était beaucoup fait attendre à la Condition féminine Canada. De fait, lorsque je suis arrivée au ministère, j'ai découvert avec horreur qu'il s'agissait probablement de la seule organisation au sein du gouvernement qui n'avait absolument pas de fonds pour les communications. Je dois vous dire que nous ne pouvions pas communiquer facilement avec les groupes de femmes au pays, leur transmettre le genre de renseignements que le gouvernement doit transmettre aux groupes et aux personnes intéressés. Ceci constituait un handicap considérable.

Lorsque je suis devenue ministre, un de mes objectifs a été de créer l'embryon en quelque sorte d'un ministère qui nous offrirait la possibilité de communiquer. Je puis vous assurer, qu'avec ce genre de budget, on ne fera pas beaucoup de publicité. Il nous permettra de payer les tarifs d'affranchissement par exemple pour répondre aux demandes qui nous parviennent de partout au Canada. Nous recevons énormément de courrier, des demandes de publications, des demandes de renseignements, et nous étions très désavantagés.

Nous recevons quelque 6,000 articles de correspondance par année. De fait, nous recevons probablement ce que la plupart

[Text]

would often get, and yet we had very little resources to deal with it. So, this gives us a correspondence secretariat, and relieves analysts for correspondence. Believe me, as Minister my mail alone was running so far behind because we simply did not have bodies to do it. We now have some bodies and we are doing some catching up.

Mr. Fretz: Do I take it that this would not be election campaign material, madam?

Mrs. Erola: Absolutely not.

Mr. Fretz: Absolutely nothing. Okay.

Mrs. Erola: Absolutely not. Absolutely not. I think that you would find that we are purists.

Mr. Fretz: Okay. Yes, we appreciate that frank answer.

I am pleased to see the Minister, in her speech to us this morning, has included some of the activities down in Niagara, and her meeting with her provincial counterparts. I wonder if the Minister could tell the committee if she has prioritized her commitments, has her priorities in place. If she could rank those, would she tell the committee, in her opinion, what her three most important commitments or priorities are for the next 12 months.

Mrs. Erola: We are fighting on so many fronts, that it is very difficult to prioritize them, but perhaps I should say, that the economic security of the women of this country, is the number-one priority. Having said that, then we have to break it down to those areas where women are most vulnerable. We look at the vulnerability of women in their senior years. It is absolutely no surprise to you, I am sure, to discover that senior women are the poorest of the poor in the country.

• 1000

So you must deal with that in many ways. You must look at pension reform as we are. That is long term. Then you must look at the immediate, which is your increase in the GIS. Then you must look at an even longer term, which is what is happening to our young women today, how our society is dealing with the young women today in order to prepare them for the varying stages in life where they become most vulnerable. This brings me back to such issues as equal pay for work of equal value, because pensions are based on earnings and it does not matter how accessible we make a pension to a woman: if she earns a low, low wage all her life then her pension will also be a very low one. So we have to fight that whole economic battle on many fronts. It is not simply one priority. We have to look at pension reform; we have to look at increases through the GIS; we have to look at changes in the workplace.

That also brings us into that whole area of the penalties we extract from women, which are indeed not so much sins of

[Translation]

des ministères réguliers du gouvernement reçoivent, et pourtant nous avons très peu de ressources pour y donner suite. Ainsi, ce financement nous permet d'avoir un secrétariat pour la correspondance, et libère les analystes. Croyez-moi, en tant que ministre, mon propre courrier était bien en retard, parce que simplement nous n'avions pas les personnes pour y répondre. Nous les avons maintenant et nous allons nous rattraper.

M. Fretz: Dois-je comprendre qu'il ne s'agirait pas de documents de campagnes électorales, madame?

Mme Erola: Certainement pas.

M. Fretz: Rien de cela. Très bien.

Mme Erola: Je le répète, absolument pas. Vous vous rendez compte, je crois, que nous sommes des puristes.

M. Fretz: Bien. Oui, nous vous sommes reconnaissants de cette réponse franche.

Je suis heureux de voir que le ministre, dans sa déclaration aujourd'hui, a mentionné certaines activités qui ont eu lieu à Niagara, et sa rencontre avec ses homologues provinciaux. Je me demande si elle pourrait nous dire quelles priorités elle accorde à ses engagements, quelles sont ses priorités. Si elle pouvait nous les mentionner dans l'ordre, quels seraient à son avis les trois engagements les plus importants ou les priorités les plus importantes pour les prochains 12 mois.

Mme Erola: Nous nous battons sur plusieurs fronts, c'est très difficile d'accorder des priorités, mais je vous dirais peut-être que la sécurité économique pour les femmes au pays serait la priorité la plus importante. Cela dit, nous devons la répartir pour les secteurs où les femmes sont les plus vulnérables. Nous tenons compte surtout de la vulnérabilité des femmes lorsqu'elles deviennent âgées. Vous n'êtes sans doute pas surpris, je suppose, de découvrir que les femmes âgées sont les moins bien nanties des pauvres de notre pays.

Il faut donc étudier la question sous différents angles. On doit étudier la réforme des pensions comme nous le faisons, ce qui est une question à long terme. On doit également s'occuper de l'avenir immédiat, c'est-à-dire songer à augmenter le supplément de revenu garanti. Il faut également envisager un avenir beaucoup plus éloigné, en se préoccupant de la situation des femmes jeunes à l'heure actuelle, étudier la façon dont la société fonctionne et ceci afin de préparer les femmes pour les étapes au cours desquelles elles deviendront le plus vulnérable. Cela évoque immédiatement la question du salaire égal pour un travail de valeur égale; en effet, les pensions de retraite étant basées sur le revenu, si une femme fait un maigre salaire toute sa vie, sa pension sera évidemment minime. Nous devons donc nous battre sur plusieurs fronts afin de gagner cette bataille économique. Il n'y a donc pas une seule priorité, il faut étudier la question de la réforme des pensions, des augmentations au supplément du revenu garanti ainsi que penser à modifier la situation du travail même.

Tout cela débouche automatiquement sur les pénalités que nous faisons payer aux femmes; nous pêchons par nos actions

[Texte]

commission but sins of omission. A very close examination of all of these unfolds a very complex situation that requires attacks, both legal and economic, that I would probably spend the next four hours talking about if I were given the opportunity. But the economic security of the women of our country is certainly my goal and given that goal then we fight on all of those fronts.

Mr. Fretz: I trust that the Minister shared these feelings with the group in Niagara when she met with them and that if this is a priority with her here today in committee then it was a priority there.

Mrs. Erola: Indeed, and I must say that the sensitivity of most of the ministers at that table was a joy to behold. I think our first meeting was three years... This was our third meeting, and I must say that the first meeting I called of ministers responsible was a great experience for many of those people who had come to the table. Many provinces had not yet appointed ministers responsible and did a bit of scurrying to do so, but did so and sent ministers who perhaps were not familiar with the issues but very quickly became familiar. I would say that the conversion of many of those ministers has been dramatic. They are not only aware of but committed to the kinds of proposals I have suggested today.

Mr. Fretz: Of course the Minister has to bear in mind that she is very persuasive.

Mrs. Erola: Well, no, I think their own studies have led them to the same conclusions. Although some of the ministers are female and required not much conversion, some of them are males—but they are very just and honest and enlightened men, and a just man is usually an equalist if not a feminist.

Mr. Fretz: Just one final question. I wonder if the Minister could share with the committee her reaction to the day care presentations she heard earlier this week?

Mrs. Erola: Let me first say that it was not news to me. I have been hearing from day care advocates for a number of years, and I am persuaded that we have a day care problem in the country, which is why we have appointed the task force.

Our discussions with the provincial ministers was a very difficult one... difficult not in that we were committed to seeing something happen but in how we grapple with this problem because there are as many answers as there are solutions. If there was a plea from all of these ministers it was: Let us look at this in terms of the broadest possible mandate; let us look at the options that are out there; let us look for flexibility because there is clearly no one answer to the day care situation.

[Traduction]

plutôt que par omission dans ce domaine. À l'étude ces questions, révèlent une situation très complexe qui nécessite des initiatives à la fois sur le plan juridique et économique qui nécessiterait un discours plus long que je n'en ai la possibilité maintenant. Qu'il me suffise de dire que la sécurité économique des femmes canadiennes est certainement le but que je cherche à atteindre et que par conséquent nos initiatives s'exercent sur tous ces fronts.

M. Fretz: Je suppose que le ministre a fait part de ses sentiments lors de la réunion à Niagara et que si telle est sa priorité aujourd'hui, elle l'était également là-bas.

Mme Erola: Evidemment, et je dois dire que j'étais très heureuse de voir à quel point les ministres réunis autour de cette table étaient sensibles à cette question. Notre première réunion a eu lieu il y a trois ans. La réunion dont je vous parle était notre troisième réunion; elle a eu lieu à mon initiative. Cette expérience s'est révélée très fructueuse pour beaucoup de mes homologues. De nombreuses provinces n'avaient pas encore nommé de ministres responsables et se sont dépêchées de le faire; ce qui compte, c'est que les provinces ont envoyé un ministre qui, s'il n'était pas bien au courant de la situation au départ, s'était rapidement familiarisé avec elle. La conversion de beaucoup de ces ministres a d'ailleurs été surprenante. Ils sont non seulement au courant de la situation mais il se sont engagés à faire adopter le genre de propositions que j'ai suggérées ici aujourd'hui.

M. Fretz: Le ministre doit bien se souvenir qu'elle a fait preuve de beaucoup de persuasion.

Mme Erola: Je ne crois pas, je croirais plutôt que leur propre étude de la question les a amenés aux mêmes conclusions que moi. Même si certains de ces ministres sont des femmes et n'ont par conséquent pas eu besoin de beaucoup pour se convertir, certains sont des hommes qui cependant sont très justes, honnêtes et éclairés; un homme juste, s'il n'est pas féministe, est en tout cas en faveur de l'égalité des sexes.

M. Fretz: Une dernière question. Je me demande si le ministre pourrait partager avec le Comité ses réactions au sujet des exposés qui ont été faits au début de cette semaine et qui portaient sur les garderies.

Mme Erola: J'aimerais tout d'abord vous dire qu'il ne s'agit pas là de quelque chose de nouveau pour moi. Cela fait de nombreuses années que je suis au courant de la position des personnes qui militent en faveur d'un système élargi de garderies. Je suis persuadée que nous avons un problème à cet égard au Canada et c'est la raison pour laquelle nous avons nommé le groupe de travail.

Nos discussions avec les ministres provinciaux ont été difficiles non pas quant au but recherché, mais aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but étant donné qu'il y a énormément de possibilités en la matière. Les ministres voulaient étudier cette question de la façon la plus large possible, étudier les différentes possibilités et faire preuve de souplesse dans cette question où tant de possibilités existent.

[Text]

There are parents who feel very strongly that they be in control, that they be part of even neighbourhood day care associations, care givers. None of this has really been sorted out, and that is one of the reasons why I think we as a federal government have to do some thinking at the federal level to sort out where we fit.

• 1005

The provincial governments are extremely interested in preserving their jurisdiction, and rightly so. They deliver the services and see this as their role and want to protect that. And we, of course, are cognizant of that, and must be aware.

But there is, as I mentioned in my speech, if you will forgive the term, we, the feds, are just a little bit pregnant on this issue already, because we recognize through the tax system the cost of child care. We recognize through the Canada Assistance Plan, the cost of child care, but in a very specific area; that is, in those areas where women below a certain income must receive subsidies. For that is the problem now, you see. It is the very wealthy and those at the lower end of the scale who have access to day care. It is that group in the middle caught in the squeeze.

I discovered much to my astonishment the other day that one of the staff members at Status of Women Canada, who had a child under two, was paying \$635 a month. Well, there are not many people—many women—who can afford to pay \$635 a month. And our current tax situation, while we upped the child care expense from \$1,000 to \$2,000 last year, which is a vast improvement, to a maximum of \$8,000 a year, really at this stage I do not think recognizes the true cost of child care. That is why I think the task force has to take a realistic look at what child care costs, how it is delivered, and, hopefully, make recommendations that will address the problem and give us, at least at the federal level, some sort of a path to follow.

Mr. Fretz: Thank you.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. You still have nine minutes.

Mr. Malone: Well, Mr. Chairman, I am much less impressed than my good colleague, and I would like to ask some rather specific questions.

On page 9, you list a number of females who are appointed to various positions. It seems to me that the fact of that page underscores what the problem is. The problem is that you can still point to the number of females you have been appointing. Without in any way diminishing Madam Sauvé, or Roberta Bondar, and all of the others who are in those positions, the very fact that government can point and say we have one here and one over there, and in that position is another one, underscores the problem rather than salutes the solution. I would like to ask, quite simply, how long will we be until half of the senior management is female in the federal civil service?

[Translation]

Certains parents en effet veulent garder un certain contrôle, être membres d'associations de garderies de quartiers. Tout cela doit encore être étudié et c'est la raison pour laquelle je crois que le gouvernement fédéral devrait se poser des questions pour voir où il se situe à cet égard.

Les gouvernements provinciaux veulent à tout prix préserver leurs compétences en la matière et à juste titre. Ce sont eux qui offrent les services et ils veulent conserver ce rôle. Nous en sommes conscients et nous devons par conséquent être sur nos gardes.

Cependant, il est certain que le gouvernement fédéral a déjà mis le pied dans l'engrenage; en effet, nous prévoyons certaines exemptions fiscales pour le coût de garde d'un enfant. Le Régime d'assistance publique du Canada fournit une aide également, mais dans un domaine très précis où une femme en dessous d'un certain niveau de revenu peut recevoir des subventions. Le problème à l'heure actuelle est seules les personnes très fortunées et les personnes tout en bas de l'échelle ont accès aux garderies. C'est le groupe qui se situe entre les deux qui se trouve coincé.

Je me suis rendu compte l'autre jour à mon grand étonnement qu'un des membres du personnel de la condition féminine du Canada payait 635\$ par mois pour faire garder son enfant de moins de deux ans. Il y a très peu de femmes qui peuvent déboursier une telle somme. Même si la situation fiscale à l'heure actuelle, ou les déductions pour la garde d'un enfant sont passées de 1,000\$ à 2,000\$ par rapport à l'année passée, pouvant atteindre un maximum de 8,000\$ par année représente une grande amélioration, je ne crois pas qu'elle tienne cependant compte du coût véritable de la garde des enfants. C'est la raison pour laquelle je pense que l'équipe de travail devra regarder les choses de façon réaliste pour pouvoir faire des recommandations qui permettront au gouvernement fédéral de mieux comprendre quel chemin suivre en la matière.

M. Fretz: Merci.

Merci monsieur le président.

Le président: Merci. Il vous reste neuf minutes.

M. Malone: Monsieur le président, je suis beaucoup moins impressionné que mon collègue et j'aimerais poser des questions assez précises.

A la page 9, vous donnez la liste de plusieurs femmes qui ont été nommées à différents postes. Il me semble que cela ne fait que souligner le problème, qui est que l'on peut toujours compter sur les dix doigts les femmes qui ont été nommées à ces postes. Sans vouloir diminuer les mérites de M^{me} Sauvé ou de Roberta Bondar ni de toutes ces autres femmes dont il est question, le fait que le gouvernement puisse dire nous avons nommé une telle femme à ce poste, une telle autre à cet autre poste, etc., tout cela ne fait que souligner le problème plutôt que d'indiquer la solution. Combien devons-nous attendre avant que la moitié de la gestion supérieure de la Fonction publique soit composée de femmes?

[Texte]

Mrs. Erola: I cannot predict that, of course. I am not at all satisfied with the representation of women in the civil service or in our appointments on our boards, but neither am I satisfied with the number of women in the House of Commons. And frankly, I do not feel we are going to see the changes you suggest until we see half of the people in the House of Commons females.

I think the House of Commons is a very clear indication of what the role of women is in business, in education, and in the civil service in the country. And that is why I feel it is as much the role of political parties to insist that we have women candidates, and that we elect women candidates, as it is of the government to make sure we appoint people to boards. I am not satisfied with the number, but I can assure you that it is growing and that we are actively searching for women to be appointed to boards.

As a matter of fact, Status of Women Canada has instituted a talent bank. It took us about a year, I suppose, to feed in all the names of the women across the country who are qualified to fill the kinds of appointments the government offers across the country. That talent bank has been a great source of information and help to all of us.

The problem has been, in many areas as well, that women simply do not have the connections that men do, and are somewhat reluctant to expose their talents, or to seek out appointments. It is a well known fact—I mean, we are politicians; let us admit it—that there are men who actively seek an appointment and make no bones about the fact that they want a position on a board or a commission. I cannot recall a time as a Minister that I have received any kind of a representation from a female who has asked for that. Indeed, the opposite has happened. We have had to develop the talent bank; we have had to go out to the country to seek out these women, and I am happy to do so, but I think there is an attitudinal problem there. I suggest to you, as a Member of Parliament, that you seek out these women and make recommendations too, because until we do that, we are simply not going to have the numbers fed into the system, but it is beginning to work.

• 1010

Mr. Malone: Yes. Mr. Chairman, I think there is another attitudinal problem; it deals with the whole approach of the Minister's department. She started in her brief by talking about the Status of Women's Committee, the Charter of Rights, the U.N. Convention; that Canada had ratified that; that Canada has a Status of Women Minister. Those are putting on paper numbers of thrusts for which I do not think you are going to find a great deal of variation of opinion amongst any political party. It is sort of like underlining the word "good" and saying we all believe in good. Quite naturally that is the case. It really comes down to the question of commitment. My question is: When could we expect that there

[Traduction]

Mme Erola: Je ne pourrais vous faire de telles prédictions. Je ne suis pas du tout satisfaite de la représentation des femmes à la Fonction publique, ni aux conseils et commissions, mais je ne suis pas non plus satisfaite du nombre de femmes qui siègent à la Chambre des communes en tant que députés. Franchement, je ne crois pas que nous verrons les changements que vous suggérez avant que la moitié des députés ne soit des femmes.

La représentation à la Chambre des communes reflète la représentation des femmes dans le milieu des affaires, de l'éducation et de la Fonction publique en général. C'est la raison pour laquelle j'estime que les partis politiques devraient insister pour que plus de femmes se portent candidates aux élections; nous devrions élire plus de femmes-députés et le gouvernement devrait se contenter de nommer des «personnes» à ses commissions et conseils. Je suis satisfaite du nombre de femmes qui ont été nommées à ces postes en question, et je puis vous assurer que leur nombre augmente et que nous cherchons activement des femmes qui pourraient servir aux conseils et commissions gouvernementaux.

En fait, la situation de la femme vient de mettre sur pied une banque de talents. Il a fallu un an à notre organisme pour obtenir le nom de toutes les femmes qui pourraient occuper le genre de postes que le gouvernement offre. Cette banque de talents est une grande source de renseignements pour nous tous.

Le problème est que dans beaucoup de régions les femmes n'ont pas les contacts que les hommes ont, de plus elles ne se mettent pas de l'avant, elles ne cherchent pas vraiment à se faire nommer. En tant que politiciens nous savons très bien que des hommes essaient activement de se faire nommer à tel ou tel poste et qu'ils ne le cachent pas non plus. Je n'ai moi-même en tant que ministre jamais été approché par une femme qui cherchait à se faire nommer à telle ou telle Commission. En fait, c'est le contraire qui se produit et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre au point cette banque de talents; nous avons littéralement été cherché ces femmes partout au pays. Il y a donc des attitudes à changer. Je vous propose donc en tant qu'élu d'aller faire sortir ces femmes pleines de talent de leur terrier afin d'avoir une meilleure représentation de femmes, comme vous le suggérez. Nos initiatives, en tout cas, commencent à porter des fruits.

M. Malone: Monsieur le président, le ministre a parlé d'attitudes, j'aimerais parler de l'attitude qui prévaut dans son ministère. Elle a parlé du Comité sur la condition féminine, de la Charte des droits, de la Convention des Nations Unies, elle a dit que le Canada avait ratifié une telle convention et qu'il avait un ministre chargé de la condition féminine. Je crois que tous les partis politiques sont d'accord sur ce genre de chose, comme on est tous d'accord que le bien est bien. Cependant, il s'agit en fait d'une question d'engagement. Ma question est donc la suivante: quand pouvons-nous nous attendre à ce que les femmes soient représentées dans un nombre égal à celui des hommes à la gestion supérieure. D'après la réponse du

[Text]

would be some kind of equal representation in senior management and I would gather from the Minister's answer, and I will read it again when the report comes back, I do not think there is any indication there. I think we have to have some— You took your time, I want to take mine.

If we can take a look at the day care question. I want to ask the Minister this specific question. How many day care centres did you build in the federal civil service, for the federal civil service last year? How many are projected for next year? It does not matter about these studies, if we do not have any commitment to action.

Mrs. Erola: First of all, I would like to answer the first question. I would like to refer to the Affirmative Action Program, which the government has launched now in all government departments. It is through this kind of program that we can look forward to the kind of representation in the public service that you discussed. However that is . . .

Mr. Malone: 002%.

Mrs. Erola: No, excuse me, I think it is . . . Mr. Chairman, I would like to answer the question fully. The program sets up clear targets. I think the member would have to agree that a program such as this takes a long time to come to fruition. If you look at the Affirmative Action Program, we have set up goals which, I think, by the year 2000 will produce the kind of results that you are suggesting. It is very difficult in a period of restraint. I find the member's question interesting because I, too, am impatient, and I am saying that I want more women represented at senior levels. Do you indeed fire a male in that position to replace him by a female? It is as simple as that. You simply cannot do that. What you can do is build in an affirmative action program that offers women the opportunity to move ahead. To put in the training program, to remove those barriers which have, up to this day, effectively prevented women from moving ahead in the public service. The new Affirmative Action Program is designed to do just that. If I were to say to you that next year you will see it, I would be lying, but I will say to you that by the year 2000, I would like to see the kind of representation you are talking about.

Mr. Malone: Let me ask a question with respect to what you were saying—do we fire a man. How many men leave senior management positions per year? How many of those positions are filled by females?

Mrs. Erola: I am in no position to answer that question, Mr. Chairman. The Public Service Commission is obviously the place where these are answered. I am here to answer to the work of our department and the policy work that we do. That kind of statistical work is compiled and handled by other government departments. I must assure you that I keep an eye on what kind of programs we have in place and the kind of progress that we are making.

Mr. Malone: Do you have a question on that, Walter.

[Translation]

ministre, et je pourrai la relire lorsque j'aurai le compte rendu, on n'a pas beaucoup de renseignement. Or, il nous en faut. Vous avez pris votre temps, je prendrai le mien.

J'aimerais maintenant passer à la question des garderies et poser la question suivante au ministre: Combien de garderies avez-vous mis sur pied à la Fonction publique fédérale pour les employés de celle-ci l'année passée? Combien en prévoit-on pour l'année prochaine? Peu importe les études, s'il n'y a pas d'engagements envers certaines initiatives?

Mme Erola: Tout d'abord, j'aimerais répondre à votre première question. J'aimerais vous signaler le programme d'actions positives que le gouvernement a lancé dans tous les Ministères gouvernementaux. C'est grâce à ce genre de programme que nous allons sans doute avoir le genre de représentation dont vous parlez à la Fonction publique. Cependant cela . . .

M. Malone: Oui, 002 p. 100.

Mme Erola: Non, je regrette . . . Monsieur le président, j'aimerais pouvoir répondre à toute la question. Le programme d'actions positives prévoit des cibles claires. Le député sera sans doute d'accord pour dire qu'un programme semblable ne porte pas des fruits du jour au lendemain. Dans le cadre de ce programme, nous avons établi des buts qui en l'An 2000 produiront le genre de résultats que vous suggérez. Il est difficile de fonctionner en période de restrictions budgétaires. La question du député est intéressante, et moi-même je suis impatiente. À mon avis également, plus de femmes devraient être représentées au niveau supérieur. Mais, la question est très simple, c'est celle de savoir combien d'hommes on a pu licencier pour les remplacer par des femmes. Vous voyez bien que les choses ne sont pas si simples que cela. Tout ce que nous pouvons faire, c'est prévoir un programme d'actions positives qui offre aux femmes la possibilité de faire carrière. Pour cela, il faut prévoir des programmes de formation, enlever les barrières qui ont jusqu'à présent empêché les femmes d'avancer dans la Fonction publique. Ce nouveau programme vise précisément un tel but. Si je vous disais que l'année prochaine nous en verrons le résultat, je mentirais. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'en l'An 2000 nous aurons probablement le genre de situation que vous décrivez.

M. Malone: Vous parlez de limoger un homme. Combien y a-t-il d'hommes qui quittent les postes supérieurs de gestion chaque année? Combien de ces postes sont remplis par des femmes?

Mme Erola: Je ne pourrais répondre à une telle question monsieur le président, qu'il faudrait évidemment poser à la Commission de la Fonction publique. Je suis ici pour rendre compte du travail de mon Ministère ainsi que de ses politiques. Ces statistiques relèvent d'autres ministères gouvernementaux. Je puis cependant vous assurer que j'ai à l'oeil les programmes dont je viens de parler et les progrès que nous réalisons.

M. Malone: Avez-vous une question à poser là-dessus Walter?

[Texte]

The Chairman: You just have one minute left.

Mr. McLean: Maybe I could ask the Minister then in following on my colleague, if the Minister can explain her role in the closure of the Office of Equal Opportunities for Women in the Public Service Commission last month. She said in February that the office would not be closed on April 1st; in fact, it was closed on May 1. There are almost 100,000 women in the public service in lower income categories, clerks and secretaries, who needed this office as a watch dog for their interests. Commissioner Jennifer McQueen said that the operations and staffing of the office would be integrated into the commission staffing branch.

• 1015

I have, following on, two problems with this, and I would welcome the Minister's comments and I would like to know what leadership she is giving. How can something that is integrated into the commission's staffing division effectively monitor the activities of that same division? One of the virtues of the OEOW was its independence from the rest of the commission's activities. If you are going to give the kind of leadership the Minister speaks about for women's issues, how can she tolerate this happening?

Secondly, in a press release dated Tuesday of this week, the Public Service Commission announced the establishment of a Women's Program Centre within the Operations Directorate Staffing Programs Branch. The programs to be carried out by this centre sound to me very similar to those carried out by the OEOW.

Mrs. Erola: That is right.

Mr. McLean: Can the Minister explain, in that case, why it was deemed necessary to close the OEOW?

Mrs. Erola: Let me begin by saying that I was very concerned when that first report was brought to my attention, and I communicated immediately with one of the commissioners, Jennifer McQueen, who said to me at that time that no decision had been taken to close the office but changes were contemplated in the whole operation of the Affirmative Action Program, now that the Affirmative Action Program was going to be government-wide.

It was then announced, further to that, that they were indeed going to close the equal opportunities office as it existed, but that all of its operations would be incorporated, indeed expanded, throughout the public service. I might add that I was still somewhat concerned because of the specific watch-dog kind of services that the office had indeed provided. So we had a meeting with Commissioner McQueen to look very specifically at the work that would be carried on through the new program—and that that work would be, as they said, indeed expanded.

It was a very good meeting, because all of us at Status of Women Canada were able to express the kinds of doubts and fears that you indeed have expressed. I was quite confident at

[Traduction]

Le président: Il ne vous reste qu'une minute.

M. McLean: Le ministre pourrait peut-être expliquer le rôle qu'elle a joué dans la fermeture de l'Office de la promotion de la femme de la Commission de la Fonction publique le mois dernier. Elle a dit en février que l'Office ne serait pas fermé le 1^{er} avril. En fait, il a été fermé le 1^{er} mai. Il y a presque 100,000 femmes à la Fonction publique qui se trouvent dans des catégories inférieures de revenus, des commis et secrétaires qui avaient besoin d'un tel Office pour surveiller leurs intérêts. Le commissaire Jennifer McQueen a dit que les opérations et la dotation d'office de promotion de la femme seraient intégrées à la direction de dotation de la commission.

J'aimerais poser deux questions au ministre à ce sujet et j'aimerais obtenir ses commentaires qui m'éclaireront sur son style de direction. Comment un service intégré à la division de dotation de la commission peut-il efficacement surveiller les activités de cette même division? Un des aspects positifs de cet office de la promotion de la femme est précisément son indépendance de la commission. Si vous voulez vraiment montrer ce que vous pouvez faire, comment tolérez-vous une telle situation?

Deuxièmement, dans un communiqué émis mardi, la Commission de la fonction publique annonçait l'établissement d'un centre des programmes pour la femme relevant de la direction des opérations, direction générale des programmes de dotation. Il me semble que les programmes qui seront réalisés par ce centre ressemblent beaucoup à ceux de l'Office de promotion de la femme.

Mme Erola: C'est exact.

M. McLean: Le ministre pourrait-il expliquer alors pourquoi on a estimé qu'il était nécessaire de fermer l'Office de promotion de la femme?

Mme Erola: Laissez-moi tout d'abord vous dire que j'étais très préoccupée lorsque j'ai, pour la première fois, entendu parler de cette situation. J'ai communiqué immédiatement avec un des commissaires, Jennifer McQueen, qui m'a dit à l'époque qu'aucune décision n'avait été prise en vue de la fermeture de l'office, mais que des changements étaient envisagés pour tout le programme d'action positive maintenant que celui-ci s'appliquait à toute la Fonction publique.

La commission a ensuite annoncé, par après, qu'elle voulait en effet fermer l'Office de promotion de la femme tel qu'il existait, mais que toutes ces opérations seraient incorporées et qu'elles s'étendraient en fait à toute la Fonction publique. Je dois dire que j'ai toujours été préoccupée par cette situation étant donné que l'office agissait en sorte comme organisme de surveillance. Nous avons donc eu une réunion avec le commissaire McQueen pour étudier spécifiquement le travail que permettrait le nouveau programme afin de nous assurer bel et bien que les opérations s'étendraient en fait à toute la Fonction publique.

Cette réunion a été très fructueuse et nous avons pu exprimer le genre de doutes et de craintes que vous venez d'exprimer vous-même. A la fin de la réunion, j'étais satisfaite

[Text]

the end of that meeting that the expansion of services would go on. In fact, we insisted that Status of Women Canada—and it was accepted—be consulted in the development of the program. We, I might add, had not been consulted before, because as you know, the Public Service Commission is a somewhat independent body, it does not answer to me directly, and it was really at my insistence that we have some in what happens in the operations of the Public Service Commission, I am happy to say.

Mr. McLean: What I hear the Minister saying is that in reality you were not consulted and had no part in the . . .

The Chairman: Mr. McLean, order, please.

Mrs. Erola: Originally, it is true, we were not.

I am happy to answer the question, Mr. Chairman, if I may.

The Chairman: Yes, but we have passed the time. We have limited it to 20 minutes, and we are already at 24 minutes. I would give the floor to the government side.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman. I join the other members of the committee in welcoming the Minister on her appearance here this morning.

I would like to get the Minister's thoughts on—I guess this goes back to the conference in Niagara-on-the-Lake and the issue about battered women. I understand you did, along with your provincial counterparts, study a report dealing with this issue, a 460-page report . . .

Mrs. Erola: Yes.

Mr. Burghardt:—and you talked about areas of research, education, co-ordination, and co-operation. Now, these are all fine words with which to deal. But what about action? What sort of action can be taken? What are your concerns here that we can get some sort of mechanism in place, really, to prevent this situation from carrying on? I think it is something like one in ten women are subjected to a battered situation by their spouse. Is there any sort of plan of action that the Minister might have in mind or that was discussed at that conference?

Mrs. Erola: Yes; and I regret very much that we cannot give you copies of this report. I just asked where they were, and they are on their way back from Niagara-on-the-Lake.

• 1020

Mr. Malone: Will you circulate those?

Mrs. Erola: Yes, yes. We seek permission from the provincial ministers to make the report public. We had to have that permission before we could do so. They granted us that.

The Chairman: Will you table this document to the committee?

Mrs. Erola: Yes, I will be happy to table that document.

The Chairman: In both official languages.

[Translation]

de voir qu'il y aurait extension des services. En fait, nous avons insisté pour que notre organisme, Condition féminine Canada soit consulté dans l'élaboration du programme, ce qui a été accepté. Je devrais dire également que nous n'avions pas été consultés préalablement étant donné que la Commission de la fonction publique est un organisme quasi indépendant, qui ne me fait pas rapport directement et ce n'est qu'à la suite de pressions exercées par moi que nous avons quelque chose à dire dans le fonctionnement de la Commission de la fonction publique. Je suis d'ailleurs heureuse de le signaler.

M. McLean: En fait, cela signifie que vous n'avez pas été consultée et que vous n'aviez eu aucun rôle . . .

Le président: À l'ordre s'il vous plaît, monsieur McLean.

Mme Erola: Au départ, c'est vrai, nous n'avons pas été consultés.

Je suis heureuse de répondre à la question, monsieur le président, si vous me le permettez.

Le président: Oui, mais nous avons déjà dépassé le temps de parole, que nous avons limité à 20 minutes. Le député a déjà disposé de 24 minutes. Je donne maintenant la parole aux représentants du côté gouvernemental.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président. Je me joins aux autres membres du Comité pour souhaiter la bienvenue au ministre ce matin.

J'aimerais aborder avec le ministre la question des femmes battues, question qui a été abordée à Niagara-sur-le-lac. Si je comprends bien en effet, vous avez avec vos homologues provinciaux étudié le rapport portant sur cette question, il s'agit d'un rapport de 460 pages . . .

Mme Erola: Oui.

M. Burghardt: . . . vous avez parlé des domaines de la recherche, de l'éducation, de la coordination et de la coopération. Tout cela c'est bien beau, mais quelles initiatives ont été prises? Quel genre d'initiatives peuvent être prises? Quelles sont vos préoccupations, pouvons-nous vraiment empêcher un tel fléau social? Si je ne me trompe, une femme sur dix est une femme battue. Le ministre pense-t-il à une solution possible? Quelles solutions ont été discutées à la conférence?

Mme Erola: Je regrette de ne pouvoir vous donner d'exemplaires du rapport qui sont à l'heure actuelle acheminés à Ottawa de Niagara-sur-le-lac.

M. Malone: Vous feriez circuler?

M. Erola: Oui, oui. Nous cherchons à obtenir la permission des ministres provinciaux afin de le rendre public. Il nous fallait cette permission avant de le faire. Elle nous a été accordée.

Le président: Et vous déposerez ce document pour le comité?

Mme Erola: Oui, j'en serai heureuse.

Le président: Dans les deux langues officielles.

[Texte]

Mrs. Erola: Yes, it is in two official languages. One of the problems was getting the report ready in time for the provincial ministers conference and then indeed to have their approval.

The problem of wife battering, as you know—through you, Mr. Chairman to the member—is an extremely complex one. I have a sort of a feeling of *déjà vu* here, because this is the kind of conversation that took place with the provincial ministers. It covers just about every government department in every jurisdiction, both federal and provincial. That is why this work of the co-ordinating committee was such a difficult and complex one and why I am so delighted that in the space of one year they were able to bring it together to tell us what is happening, what is not happening, and where we ought to go from here.

You will find in the report that we tell you what has happened at the federal level. Each province tells you what has been happening in this area at the provincial level. Then we give our commitment as to what has to happen from here on in.

First of all, let us go back to this whole issue of prevention, which was a topic we spent some time on at Niagra on the Lake. How do we prevent it? Well, first of all, we do not even know enough about it. How does it begin? We have something like 26 research projects under way in the country now looking at the whole issue of battering, especially the batterer. What produces a batterer?

These research projects, while they are under way now, it is far too early at this stage to tell us what is happening out there; it is going to take about three years. So one of the recommendations of the report is that in three years we will have, at least at the end of that time, some sort of statistical research data on hand to make further refinements and recommendations in that area of prevention. That is in place, and there is a considerable amount of money being spent on that. I think at the federal level it is \$800,000 through Secretary of State alone earmarked right now for funding in the area of research.

Then we come into the field of education. It is obvious that we cannot deal with the problem without a very wide understanding that there is a problem in wife battering. We know it here all very well, but it is still not recognized throughout the country. That is where the education programs of the federal government and the provincial governments come in. We agreed with the province of Ontario—and by the way, the province of Ontario has shown considerable leadership in this area again—to co-operate on an education campaign.

We agreed that the work of the RCMP in the whole area of gathering of statistics, which we began and is really in its infancy, is to be continued. Again we are going to be working with the provinces, because we must have that statistical data in place. We also agreed that the national clearing house work

[Traduction]

Mme Erola: Oui, dans les deux langues officielles. Un des problèmes fut d'avoir le rapport prêt à temps pour la conférence des ministres provinciaux et ensuite d'obtenir leur approbation.

Le problème des femmes battues, comme vous le savez, avec votre permission, monsieur le président, est un problème extrêmement complexe. J'ai eu une certaine impression de *déjà vu* car il s'agit justement du genre d'entretiens que nous avons eus avec les ministres provinciaux. Cela touche à peu près tous les ministères du gouvernement dans toutes les compétences, au niveau tant fédéral que provincial. C'est pourquoi le travail du Comité de coordination a été tellement difficile et complexe et aussi pourquoi je suis si heureuse qu'il n'ait fallu qu'un an pour tout colliger afin qu'on puisse nous dire ce qui se passe, ce qui ne se passe pas et quelle devrait être notre orientation à partir de là.

Vous verrez, dans le rapport, qu'on vous dit ce qui s'est produit au niveau fédéral. Chaque province vous dit ce qui se passe dans ce domaine au niveau provincial. Nous nous engageons ensuite quant à ce qui doit se faire dès lors.

Tout d'abord, revenons à toute cette question de la prévention, sujet auquel nous avons consacré un certain temps à Niagara sur le Lac. Comment faisons-nous pour prévenir ce genre de chose? Tout d'abord, nous ne connaissons pas suffisamment la question. Comme cela commence-t-il? Il y a quelques 26 projets de recherche en voie au pays et où l'on étudie à l'heure actuelle toute la question des femmes battues et surtout de ceux qui battent leur femme. Pourquoi un homme devient-il ainsi?

Même si ces projets de recherche sont déjà en cours, il est beaucoup trop tôt pour dire ce qui se passe; cela prendra environ trois ans. On recommande donc, dans le rapport, d'attendre ces trois ans afin que nous ayons en main, à la fin de cette période, des données de recherche statistique en main pour pouvoir préciser davantage et faire des recommandations dans le domaine de la prévention. C'est déjà mis en place et on dépense beaucoup d'argent à cela. Je crois que le gouvernement fédéral a déjà consacré un montant de 800,000\$ par l'intermédiaire du Secrétariat d'État, à ce domaine de recherche.

Ensuite il y a le domaine de l'éducation. Il est tout à fait évident que nous ne pouvons traiter du problème sans que le public en général comprenne qu'il y a un problème à ce niveau. Nous le savons tous très bien, tous tant que nous sommes ici, mais ce n'est pas encore bien compris partout au pays. Voilà où les programmes d'éducation des gouvernements fédéral et provinciaux entrent en jeu. Nous nous sommes mis d'accord avec la province d'Ontario, et soit dit en passant, l'Ontario, encore une fois, fait oeuvre de chef de file dans le domaine, afin de coopérer à une campagne d'éducation.

Nous sommes d'accord que le travail de la GRC dans tout le domaine de la collecte de données et de statistiques, que nous avons mis sur pied et qui se trouve encore être dans son enfance, doit se continuer. Encore une fois, nous allons travailler de concert avec les provinces parce qu'il nous faut ces données statistiques. Nous nous sommes aussi entendus que

[Text]

that is carried on by National Health and Welfare must go forward.

We have also committed ourselves to funding, through the Canada Mortgage and Housing Act, more transition houses. That, of course, is the problem. As Premier Hatfield said, we can be building transition houses from here to eternity, but we have to prevent. That is why we have to look at the problem in terms of what do we do for the victim, what do we do about societal changes, what do we do about the batterer? Our report clearly spells out what we think we should be doing, and we agreed at the conference that we move forward on it.

Mr. Burghardt: Again, Mr. Chairman, that is commendable. But in the meantime it is going on, day in and day out.

Mrs. Erola: I wish I could say that tomorrow there was a magic wand we could wave and it would stop. But I would remind you, Mr. Chairman, that the problem of wife battering was not even recognized in the country until two years ago. We brought it out of the closet two years ago. In that two years we have made giant steps forward in at least recognizing that we have a problem, treating the victims, and now the next step is finding why people batter and doing some prevention.

Mr. Burghardt: This perhaps leads me into the next question. As you know and as you have mentioned in your report, we have had a special subcommittee of this committee dealing with sexually abusive broadcasting. It was last week that the Minister of Communications proposed an amendment to Bill C-20, which has had first reading in the House. Unfortunately, it just sits there and we cannot seem to get it to second reading and to the committee stage where we can really debate it and discuss it.

• 1025

If I may, Mr. Chairman, I would just like to read parts of the amendment which was proposed regarding broadcasting:

the government's commitment to the principle that all Canadians have the right to programming which respects the dignity and equality of individuals and groups, programming which, when taken in context, will not discriminate against them on the basis of race, national or ethnic origin, colour, religion, sex, age or mental or physical disability

Do you feel, Minister, that this amendment is a step in the right direction but is strong enough to deal with the problem this committee has been dealing with, and that it would send out a signal to all broadcasters that there is a problem here; without getting into a form of censorship, but rather a more positive approach to it, that they had better be concerned and

[Translation]

le travail de centralisation de collecte du ministère de la Santé nationale et du bien-être social doit se continuer.

Nous nous sommes aussi engagés à financer grâce aux dispositions de la Loi sur la société centrale d'hypothèque et de logements, plus de maisons de transition. Evidemment, c'est le problème. Comme l'a dit le premier ministre Hatfield, on peut construire toutes les maisons de transition que l'on veut, il nous reste toujours à prévenir. Voilà pourquoi nous devons étudier le problème sous l'aspect suivant: que faisons-nous pour la victime, que faisons-nous pour changer la société à cet égard et que faisons-nous de celui qui bat sa femme? Notre rapport dit très clairement ce qu'il nous faudrait faire et nous nous sommes entendus, pendant la conférence, pour agir en ce sens.

M. Burghardt: Encore une fois, monsieur le président, tout cela est fort louable. En attendant, cela se continue tous les jours.

Mme Erola: J'aimerais bien pouvoir vous dire que j'ai ici une baguette magique et que demain le problème n'existera plus. Mais je dois vous rappeler, monsieur le président, que le problème des femmes battues était passé sous silence jusqu'à il y a deux ans. C'est nous qui avons fait tomber le voile. Pendant ces deux années, nous avons fait des pas de géant et avons au moins reconnu qu'il existait un problème, soit celui de traiter les victimes et il nous faut maintenant découvrir pourquoi les hommes agissent ainsi et prendre certaines mesures préventives.

M. Burghardt: Voilà qui sert peut-être d'introduction à ma prochaine question. Comme vous le savez et comme vous l'avez dit dans votre rapport, il y a eu le sous-comité spécial, de notre Comité, sur les émissions à tendance sexuelle abusive. C'est la semaine dernière que le ministre des Communications a proposé une modification au projet de loi C-20, qui a passé l'étape de la première lecture en Chambre. Malheureusement, ce projet ne bouge pas et il semble impossible de pouvoir l'amener à l'étape de la deuxième lecture pour ensuite le confier au Comité afin que nous puissions vraiment en débattre et en discuter.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais tout simplement lire certaines parties de la modification qui a été proposée concernant les émissions en question:

L'engagement du gouvernement vis-à-vis le principe que tous les Canadiens ont le droit à une programmation qui respecte la dignité et l'égalité des individus et des groupes, programmation qui, lorsque prise en contexte, n'est pas discriminatoire envers eux à cause de la race, de l'origine nationale ou ethnique, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'âge ou d'un handicap mental ou physique.

Croyez-vous, madame le ministre, que cet amendement est un pas dans la bonne direction, et qu'il est assez fort pour régler les problèmes dont a été saisi ce Comité et qu'il pourrait servir, en même temps, à signaler à tous les radiotélédiffuseurs qu'il y a un problème; sans vouloir encourager la censure, mais plutôt une approche plus positive, c'est-à-dire que ces interve-

[Texte]

careful about the type of programing they put on the air-waves?

Mrs. Erola: I do, indeed, Mr. Chairman. As the member has pointed out, it is a very complex and delicate issue. I cannot help but link it to your previous question.

This whole issue of violence, wife-battering, violence in the family, has a great deal to do with what we see on television, the kind of experiences children have. I feel this kind of amendment to the Broadcasting Act is the very basis of what we want to see in a changing society. I think it sends out a signal that we do not like violence, particularly violence directed toward women. I feel this kind of amendment is absolutely essential. It is again one of the many things governments must do. There is no one magic solution; it is a combination of many things, and while providing us with the basis of an understanding that we will not tolerate it, this also gives the CRTC now the right to regulate. The CRTC, I believe, has already indicated and circulated some of the regulations they intend to move forward with.

So I would hope, Mr. Chairman, that Bill C-20 moves forward very quickly. I think it is essential that that framework legislation be in place to send out the signals that we are the kind of society I would like us to be.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I know the Minister has been very concerned about Indian women and the Indian Act, and this is another area of great concern to me. I hate to keep repeating the phrase, but I chaired the subcommittee and I want to know what is happening here. Are we going to see any action in getting the changes through to rid us of the discrimination against Indian women under Section 12(1)(b) of the Indian Act?

Mrs. Erola: Yes, Mr. Chairman. I am biting my tongue because I would like to make a speech again here, and perhaps I will.

Section 12(1)(b) of the Indian Act is absolutely outrageous. As a woman in the year of Our Lord 1984, in Canada, I find it embarrassing to have to sit here and say that such a statute exists on our books. I am happy to say—or perhaps I should say relieved to say—I believe that legislation is now in the printing stages and will be tabled within a matter of days. I am absolutely convinced it will pass through first and second reading and committee stages during the next couple of weeks and that we will see the amendments through before this House rises. I would urge, plead, beg all the Members of this House to support the legislation when it comes forward. End of speech.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, on page 7 of the Minister's opening statement, the Minister mentioned that the budget for

[Traduction]

nants devraient se préoccuper du genre de programmation qu'ils diffusent et qu'ils devraient faire attention?

Mme Erola: Certainement, monsieur le ministre. Comme le député l'a souligné, c'est une question complexe et fort délicate. Je ne puis m'empêcher de la lier à votre question précédente.

Toute cette question de violence, de femmes battues, de violence au sein de la famille, a beaucoup à faire avec ce que nous voyons à la télévision, avec le genre d'expérience que vivent les enfants. Je crois que cette modification à la Loi sur la radiodiffusion est le fondement même de ce que nous voulons voir dans une société en mutation. Je crois que cela laisse bien entendre que nous n'aimons pas la violence, particulièrement la violence dont sont victimes les femmes. Je crois que ce genre de modification est absolument essentiel. Encore une fois, c'est une de ces choses que les gouvernements doivent faire. Il n'y a pas de solution magique unique; c'est un ensemble de facteurs et tandis que nous faisons comprendre que nous ne tolérerons plus ce genre de chose, on donne aussi, par la même occasion, au CRTC le droit de réglementer la chose. Le CRTC, me semble-t-il, a déjà rédigé et fait circuler certains des règlements qu'il entend adopter.

J'ose donc espérer, monsieur le président, que le projet de loi C-20 sera adopté très tôt. Je crois qu'il est essentiel que cette loi cadre soit adoptée afin que nous puissions faire comprendre à tous que nous formons le genre de société que j'aimerais que nous formions.

M. Burghardt: Monsieur le président, je sais que le ministre s'est fort préoccupée des Indiennes et de la Loi sur les Indiens et c'est aussi un autre domaine qui me préoccupe énormément aussi. Je n'aime pas toujours répéter la même phrase, mais j'étais président du sous-comité et j'aimerais savoir ce qui se passe à ce niveau. Allons-nous enfin réussir à voir quelque chose se passer afin que nous puissions nous débarrasser de cette discrimination qui se commet contre les femmes indiennes en vertu de l'alinéa 12(1)(b) de la Loi sur les Indiens?

Mme Erola: Oui, monsieur le président. Je me mords la langue encore une fois parce que je ne veux pas faire un autre discours ici, mais peut-être me laisserais-je aller.

L'alinéa 12(1)(b) de la Loi sur les Indiens est absolument révoltant. La femme que je suis, en l'an de grâce 1984, au Canada, trouve très gênant d'être assise ici à devoir dire qu'une telle chose existe encore dans nos lois. Je suis heureuse de dire, ou peut-être devrais-je dire soulagée, qu'il me semble que la loi est à l'imprimerie et devrait être déposée d'ici quelques jours. Je suis absolument convaincue que le projet de loi franchira les étapes de la première et de la deuxième lecture et celui du Comité pendant les quelques prochaines semaines et que nous verrons adopter les amendements avant que la Chambre ne suspende ses travaux. J'encourage, je prie et supplie tous les députés de cette Chambre d'appuyer cette loi lorsqu'elle sera proposée. Fin du discours.

M. Burghardt: Monsieur le président, à la page 7 de la déclaration liminaire de la ministre, elle a dit que le budget

[Text]

women's programs under the Department of Secretary of State, will quadruple to \$15.3 million by 1987-1988. Women's groups are going to benefit from this increase. What sort of women's organizations? Who are we talking about here?

Mrs. Erola: National groups. The basic criteria is that it must be a national organization and that it fit generally into the sort of priorities on which we think women should be working. For instance, we look at it every year to see if indeed there are some new priorities which we should be examining. Those women's groups, who are coming forward to work in these special areas, they should receive priority funding. To give you an example, this year family violence is our number one priority. Those groups coming forward with research proposals, or work in the area of family violence, would certainly be those groups first in line for funding.

Mr. Burghardt: Are these sort of independent groups, Minister, or groups that spring from the grassroots, as it were.

Mrs. Erola: Oh, yes indeed. There are two kinds of funding, Mr. Chairman. There is co-funding, of course, to national organizations such as the National Action Committee which receives \$250,000 per year. We have been increasing this annually, by and large. Then we have project funding, to which I was referring earlier, related to those areas which we think are of specific and real concern in women's issues. The economic area is one in which we also put a priority rating.

Mr. Burghardt: From a budgetary standpoint, from a government spending standpoint, are these moneys being spent wisely? I ask this with respect, Mr. Minister, because there is so much emphasis placed on women's issues, groups and organizations now, and the Minister is very supportive. Also, are the programs looked at diligently? Here again, even though women's issues as I say are at the forefront today; nevertheless, they have to be responsible, and we have to be responsible in the funding of the various programs and groups. I wonder if there is a good budgetary watchdog looking at the way the money is being spent.

Mrs. Erola: I would suggest, Mr. Chairman, that the women's groups perhaps would tell you that the budgetary watchdog is too careful. If there have been complaints, it is that the women's organizations have felt that sometimes we are a little too stringent, and that they have difficulty getting money for some of the projects. In fact, until we increased the funding, this was indeed the case. But I can assure the Hon. Member that there is a very careful process in place. A process that the Secretary of State follows in every application, and indeed there is a follow-up and an evaluation.

I would suggest, Mr. Chairman, that given the limited funding to women's programs over the last decade, the work

[Translation]

destiné aux programmes pour les femmes, par l'intermédiaire du Secrétariat d'État, quadruplera pour atteindre 15,3 millions de dollars en 1987-1988. Les groupements féminins vont profiter de cette augmentation. De quel genre d'organismes, de qui s'agit-il?

Mme Erola: De regroupements nationaux. Le critère de base, c'est qu'il doit y avoir un organisme national qui a les priorités générales que nous estimons pertinentes. Par exemple, chaque année, nous nous demandons s'il n'y aurait pas de nouvelles priorités que nous devrions étudier. Ces regroupements féminins qui travaillent dans ces domaines précis devraient, en priorité, jouir d'un certain financement. Pour vous en donner un exemple, cette année, notre priorité principale c'était la violence dans les familles. Ces groupes qui avaient des propositions de recherche ou du travail à faire dans le domaine de la violence au sein de la famille seraient les premiers en lice pour le financement.

M. Burghardt: S'agit-il de groupes indépendants, madame le ministre, c'est-à-dire de groupes qui ont été créés par la base, pour ainsi dire.

Mme Erola: Oh, oui, surtout. Il y a deux genre de financement, monsieur le président. Il y a le co-financement, évidemment, de concert avec des organismes nationaux comme le Comité d'action nationale qui reçoit 250 000\$ par année. En gros, nous augmentons cette contribution annuellement. Ensuite, il y a le financement de projets, dont je parlais plus tôt, qui portent sur ces domaines précis qui nous semblent d'intérêt précis et réel en matière des questions qui intéressent les femmes. Le domaine économique est aussi un de nos domaines prioritaires.

M. Burghardt: Question de budget, question de dépenses du gouvernement, ces fonds sont-ils dépensés sagement? Je pose cette question en toute déférence, madame le ministre, car on met tellement l'accent sur les questions, les groupes et les organismes concernant les femmes et la ministre est très encourageante. J'aimerais aussi savoir si l'on étudie tous ces programmes avec toute la diligence requise? Encore une fois, même si les questions concernant les femmes sont traitées avec la plus grande importance aujourd'hui; néanmoins, il leur faut être responsables et nous avons des responsabilités en matière du financement des divers programmes et groupes. Je me demande s'il y a une personne vraiment spécialisée qui scrute à la loupe la façon dont les fonds sont dépensés.

Mme Erola: Monsieur le président, les groupements féminins vous diraient probablement que ce genre d'examen se fait de beaucoup trop près. S'il y a eu des plaintes, c'est plutôt que ces regroupements de femmes ont cru parfois que nous sommes un peu trop sévères et qu'elles ont certains problèmes à obtenir des fonds pour certains projets. A vrai dire, jusqu'à ce que nous augmentions les fonds engagés, c'était vraiment le cas. Cependant, je puis dire à l'honorable député que les mécanismes en place assurent la plus grande prudence. Ce mécanisme, le Secrétariat d'État le respecte dans chaque cas et je pourrais même préciser qu'il y a aussi un mécanisme de suivi et d'évaluation.

Monsieur le président, vu les fonds limités consacrés aux programmes féminins pendant la dernière décennie, le travail

[Texte]

carried on by the women's organizations in Canada has been formidable. If we look at the kind of funding that other organizations have received in the country, and stack them up against what has been accomplished with very little by those women's organizations that have been working, by and large, on a shoestring, you would find the results with the women's programs indeed remarkable. I say with considerable pride but with a little bit of chagrin, women seem to have to do much more with less. That has been their story in the case of program funding.

But I am pleased to say that I think we now have a much fairer amount of money toward this kind of funding. I think it is important, especially now that the Charter of Rights is coming into effect on April 17, that we have research programs directed toward the Charter... organizations such as the National Association of Women and the Law. There is now also a new group, the Education Fund and Charter of Rights. I think it is especially important that these people have access to funding, because this work is going to be extremely important as the Charter comes into effect and we further refine legislation and interpretations.

• 1035

Mr. Burghardt: Thank you, Minister. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: You still have three minutes. I see that you are generous; we will keep that time for the second round, if we do have time. Members from the NDP.

Mr. Heap: Thank you, Mr. Chairman. With my colleagues I am very pleased to have the Minister with us today.

My first question concerns the campaign by the National Action Committee for the Status of Women to have the Canada Labour Code amended. Two of the points they were asking for—not the only two—were equal wage rates and proportional benefits for part-time workers and more frequent rest periods for employees working on VDTs. Now, these have both been studied a good deal. There is the Wallace Commission Report on part-time work last September. There is the *In the Chips* report on VDT's a couple of years ago. I am wondering if the Minister can tell us what action she plans perhaps towards bringing amendments on these points into the present Bill to amend the Canada Labour Code?

Mrs. Erola: Unfortunately, the Canada Labour Code does not come under my jurisdiction. I can only make representations and I have done just that. In fact, we were very concerned about these very issues and brought them to the attention of the Minister of Labour. He, again, has a very difficult role to play, to balance our requests with those of the interests of the opposing forces. I suppose there had to be a bit of a trade-off along the way. I do feel, though, that we must continue our work in this area and we must be vigilant and hope that we can persuade those people in labour, and in

[Traduction]

exécuté par les organismes de femmes au Canada a vraiment été formidable. Si nous voyons le genre de financement dont jouissent d'autres organismes au pays pour les comparer à ce que ces organismes féminins ont réussi avec le peu dont ils disposaient pour leur travail, une pitance, pour tout dire, vous trouveriez, certes, tout à fait remarquables les résultats obtenus grâce à ces programmes. Je le dis avec une énorme fierté teintée d'un brin de tristesse: les femmes semblent devoir en faire plus avec moins. Pour ce qui est du financement de programmes, en tout cas, c'est ce que nous a prouvé l'histoire.

Cependant, je suis heureuse de pouvoir dire que je crois maintenant que nous pouvons consacrer une plus juste part de nos finances à ce genre de choses. Je crois qu'il est important, surtout que la Charte des droits doit entrer en vigueur le 17 avril, que nous ayons des programmes de recherche orientée dans la direction de la Charte... Des organismes comme l'Association nationale des femmes et du droit. Il y a aussi un nouveau groupe, le Fonds d'éducation et la Charte des droits. Je crois qu'il est surtout important que ces gens aient accès à un certain financement, car ce travail sera de plus en plus important au fur et à mesure que la Charte entrera en vigueur et que nous préciserons davantage les choses grâce à nos lois et aux interprétations.

M. Burghardt: Merci, madame le ministre. Merci, monsieur le président.

Le président: Il vous reste encore trois minutes. Je vois que vous faites preuve de générosité; nous prendrons ce temps pour le deuxième tour, si nous le pouvons. Les députés du NPD.

M. Heap: Merci, monsieur le président. De concert avec mes collègues, je suis heureux de voir le ministre ici aujourd'hui.

Ma première question porte sur la campagne du Comité d'action nationale sur la condition féminine qui cherche à faire modifier le Code canadien du travail. Deux des objectifs visés, et il n'y en a pas que deux, étaient les suivants: Salaires égaux et avantages sociaux proportionnels pour les travailleurs à temps partiel et des périodes de repos plus fréquentes pour les employés qui doivent travailler avec des écrans cathodiques. ces deux questions ont fait l'objet de beaucoup d'études. Il y a eu le rapport de la Commission Wallace sur le travail à temps partiel en septembre dernier. Il y a eu le rapport sur les écrans cathodiques, *In the Chips* il y a quelques années. Je me demande si la ministre peut nous dire ce qu'elle entend entreprendre pour peut-être faire apporter des amendements, à ce sujet, dans le présent projet de loi qui vise à modifier le Code canadien du travail?

Mme Erola: Malheureusement, le Code canadien du travail ne relève pas de mes compétences. Je ne puis que faire certaines pressions, ce que j'ai fait jusqu'ici. À vrai dire, nous nous préoccupons énormément de ces questions et les avons portées à l'attention du ministre du travail. Encore là, ce dernier a un rôle très difficile à jouer, c'est-à-dire trouver le juste milieu entre nos demandes et celles de ceux qui nous opposent. J'imagine qu'il doit bien falloir faire certaines concessions de temps à autre. Cependant, je crois que nous devons continuer notre travail dans ce domaine, il nous faut

[Text]

business particularly, that these changes are necessary. While it may sound like a rather lame answer, it is the best I can do.

Mr. Heap: Thank you, Mr. Chairman.

I have some questions relating to equal pay for equal work. One of them concerns the 1983 annual report on the Public Service Commission, which indicated that the wage gap between male and female public servants has widened again, and the matter seems to have become very, very urgent. The President of the Treasury Board promised, on March 8, to do something. He said, "I would be very happy to examine the situation and take prompt, corrective action". I am wondering if the Minister can indicate whether any prompt, corrective action has been taken in the last couple of months, or is about to be taken?

Mrs. Erola: Mr. Chairman, I find it very interesting, while I appreciate the member's concern—and I share somewhat his concern for people who work in the Public Service—I find that the discussion here today is centring far too much on the Public Service and not on the women of Canada. I would say to you that those of us who are parliamentarians should be paying far greater attention to what is happening across the country, not just here in Ottawa. I think the kind of discussion I am getting from the right side of this table is symptomatic of what is wrong in the country. We sit here and contemplate our navels when we should be looking at what is happening out there in the workplace, in the real world, where the women of the country, by and large, have very little protection in the workplace. Most of them do not come under any sort of protection from labour unions. Most of the women in the country are not organized. Most of the women of the country are working at wages that are far below what the women in the Public Service are receiving. And while I am sympathetic, of course, to the women in the Public Service, I do suggest to the members here that we look at the broader picture in Canada and what is happening to the women in the country. Frankly, I am dismayed, Mr. Chairman, that we are spending an inordinate amount of time on what is happening to a group of women, as important as they are, here in Ottawa, when we should be concentrating on bettering the lot of women in Canada.

Mr. Heap: Mr. Chairman, since the Minister does not wish to discuss public employment, she will be happy to know that I do have some questions that move outside that.

In 1981, there was a complaint registered against Bell Canada in regard to equal pay for equal work. Again the President of the Treasury Board indicated that he would be looking into it, particularly because it seems that the staff resources to deal with these complaints are so inadequate that three years later there is no resultant action regarding Bell Canada, which is not in the public employment.

[Translation]

être vigilents et espérer que nous pourrions persuader les syndicats, et plus particulièrement le patronat, que ces modifications sont nécessaires. Bien que ma réponse puisse sembler quelque peu boiteuse, c'est la meilleure que je puisse vous donner.

M. Heap: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser certaines questions à propos du salaire égal à travail égal. Une de mes questions porte sur le rapport annuel de 1983 sur la Commission de la Fonction publique selon lequel l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique s'est encore creusé et le sujet semble devenir très très urgent. Le président du Conseil du Trésor a promis, le 8 mars, de faire quelque chose à ce propos. Il a dit: «Je serai plus qu'heureux d'étudier la situation et prendre promptement des mesures correctrices». Je me demande si le ministre peut nous dire si on a promptement pris des mesures correctives ces derniers mois ou si l'on est à la veille d'en prendre?

Mme Erola: Monsieur le président, soyez sûr que j'apprécie les soucis du député et je partage ses préoccupations pour les fonctionnaires de la Fonction publique, mais je trouve néanmoins que le débat d'aujourd'hui porte beaucoup trop sur la Fonction publique et pas suffisamment sur les femmes du Canada. A ceux d'entre nous qui sommes parlementaires, j'aimerais tout simplement dire qu'on devrait porter beaucoup plus d'attention à ce qui se passe à travers le pays, pas seulement ici à Ottawa. Je crois que le genre de débat qu'il semble s'amorcer à la droite de cette table est symptomatique de tout ce qui va mal au pays. Nous sommes ici à nous contempler le nombril tandis que nous devrions nous préoccuper de ce qui se passe dans le monde du travail, dans le vrai monde, où les femmes du pays, en général, sont très mal protégées. La plupart d'entre elles n'ont aucune protection d'aucune sorte de la part des syndicats. La plupart de nos Canadiennes ne sont pas syndiquées. La plupart des Canadiennes travaillent pour des salaires de loin inférieurs à ce que reçoivent les femmes de la Fonction publique. Je comprends, évidemment, les femmes de la Fonction publique, mais je propose aux députés ici présents que nous étudions plutôt la question plus générale de ce qui se passe au Canada et, en particulier, chez les femmes. Franchement, je suis vraiment désolée, monsieur le président, que nous passions tout notre temps à débattre de ce qui se passe pour un certain groupe de femmes, tout important qu'il soit, ici à Ottawa, tandis que nous devrions plutôt attacher nos efforts à améliorer le sort des femmes au Canada.

M. Heap: Monsieur le président, puisque la ministre ne veut pas parler de l'emploi dans la Fonction publique, elle sera certes heureuse d'apprendre que j'ai d'autres questions à lui poser à d'autres sujets.

En 1981, plainte fut portée contre Bell Canada pour n'avoir pas respecté le principe : «A travail égal, salaire égal». Là encore, le président du Conseil du Trésor a souligné qu'il étudierait la chose, surtout que le personnel pour traiter ces plaintes est si peu nombreux que trois ans plus tard, il n'y a pas de résultat concernant Bell Canada, qui ne relève pas de la Fonction publique.

[Texte]

• 1040

Can the Minister comment on whether there will be progress on this very large employer group, not in the public employment—and to my knowledge, some of the women there are certainly, as she says, very poorly paid. We have this outstanding complaint that has not been resolved.

Mrs. Erola: I am very sympathetic and find myself in the very awkward position of saying, I am not the Minister responsible for the Human Rights Commission. I am very much aware of the fact that the Human Rights Commission does require more support. I am very supportive of their request and would indeed support any move to enlarge their staff. But I would point out to the member that in this case I am certainly not the Minister responsible, though I am extremely supportive.

Mr. Heap: On the matter of employment outside, I wonder if the Minister can tell us about the gap between the federally regulated companies as compared to provincially regulated companies? She has commented on the provincial gap but the federal gap is about the same. There are very few employers under the federal jurisdiction who have reviewed their pay systems, or taken action to comply with the guidelines. I am wondering what action the Minister is taking to develop clearer guidelines under Labour Canada, so that inspectors will be able to monitor and actively enforce the compliance with equal value?

Mrs. Erola: I do not believe the member was here when I referred to the Abella Commission earlier. This is exactly what Judge Abella is examining. She is looking at those agencies and Crown corporations under federal jurisdiction to see what indeed is happening to women and what can be done to change the lot of women in these companies. The consequences of her report, I believe, Mr. Chairman, are going to be extremely far-reaching. While we, as a government, can institute and indeed impose affirmative action programs in the public service, the same kind of program is often difficult to apply to the private sector. But in the case of a Crown corporation, which is very close to the private sector, we will then have a much better idea of how these kinds of programs can be tailored to fit the private sector and other provincial Crown corporations across the country.

So I for one am looking forward with great eagerness to the Abella Commission report to see just what can be done to bring women into that whole area of equality that has escaped them for so long. I understand as well, Mr. Chairman, that Labour Canada is looking at ways of improving enforcement of equal pay through the Canada Labour Code. And I for one feel that this is a very important step, but I also would say to the member, through you, Mr. Chairman, that the issue of equal pay for work of equal value is still one that is not understood. In fact, if you look at some of the editorials and some of the comments by some of the leading journalists—all males by the way—in the last couple of weeks, you could see

[Traduction]

Le ministre peut-il nous dire s'il y aura des progrès chez ce gros employeur, il n'est pas dans la fonction publique—à ma connaissance, certaines femmes, comme la ministre l'a dit elle-même, sont certainement très mal payées. Cette plainte n'a pas encore été réglée.

Mme Erola: Je suis très sympathique à cette question et je me trouve dans la position un peu difficile de vous répondre: je ne suis pas le ministre responsable de la Commission des droits de la personne. Je suis consciente du fait que cette commission a besoin de plus d'appui. J'appuie de tout coeur leur demande et je serais certainement en faveur d'un personnel plus important. Je soulignerai aux députés, cependant, que dans ce cas-ci, je ne suis pas le ministre responsable, même si j'accorde mon entier appui.

M. Heap: Au sujet de l'emploi extérieur, je me demande si le ministre pourrait nous dire quel est l'écart entre les sociétés réglementées par le gouvernement fédéral et les sociétés réglementées par les gouvernements provinciaux? Elle nous a parlé de l'écart provincial, mais l'écart fédéral est environ le même. Il y a très peu d'employeurs de compétence fédérale qui ont réexaminé leur système de paie, ou qui ont pris des mesures pour se conformer aux lignes directrices. Je me demande quelles mesures le ministre prend pour mettre au point des lignes directrices plus claires en vertu de Travail Canada, afin que les inspecteurs puissent contrôler et voir activement à ce que les sociétés se conforment à ce principe de travail égal, salaire égal?

Mme Erola: Je ne crois pas que le député était ici lorsque j'ai mentionné la Commission Abella plus tôt. C'est exactement ce que le juge Abella est en train d'examiner. Elle étudie les organismes, les sociétés de la Couronne qui relèvent du gouvernement fédéral pour voir ce qui se passe chez les femmes, ce qui peut être fait pour changer le rôle des femmes dans ces sociétés. Je crois que les résultats de ce rapport, monsieur le président, auront une très grande portée. Alors que nous, en tant que gouvernement, pouvons mettre au point et imposer en réalité les programmes d'action positive dans la Fonction publique, le même genre de programme est souvent très difficile à appliquer dans le secteur privé. Dans le cas d'une société de la Couronne, cependant, qui se rapproche beaucoup du secteur privé, nous aurons une bien meilleure idée de la façon dont ces programmes peuvent être élaborés pour répondre au secteur privé et aux autres sociétés de la Couronne provinciales au pays.

Par conséquent, j'attends avec beaucoup d'impatience le rapport de la Commission Abella pour voir ce qui peut être fait pour que les femmes entrent dans tout ce domaine d'égalité qui leur échappe depuis si longtemps. Je crois comprendre également, monsieur le président, que Travail Canada cherche à trouver des moyens pour appliquer le salaire égal par le biais du Code du travail du Canada. Personnellement, je trouve qu'il s'agit d'une étape très importante, mais j'aimerais également dire aux députés, par votre entremise monsieur le président, que la question du salaire égal pour un travail égal est toujours mal comprise. De fait, si on lit les éditoriaux et certaines remarques que font les journalistes les plus en vue—ce sont

[Text]

that there has been a great deal of opposition to it. I think that we are going to have to do a very real program of education in this field.

The provincial governments have not exhibited any great enthusiasm for equal pay for work of equal value. Now I must say that the Province of Quebec has that in place and the Province of Ontario is making noises about equal pay for work of equal value, and I suspect that we are going to see some movement. But there is still a considerable amount of reluctance out there to come to terms with this. While the federal government has jurisdiction of just 10% of the workforce, those changes have to take place out in the provincial legislatures where 90% of the work force really comes under those labour codes. And understanding that issue, I think, is of primary importance.

• 1045

Mr. Heap: Mr. Chairman, we do understand that issue and I think, therefore, what the National Action Committee wishes is that the federal government would take a clear lead for about 95,000 secretaries and clerks in the federal public service, who remain among the lowest paid workers in the federal government. In the February Budget, the federal government announced the idea of a total compensation comparison with the private sector, which NAC is afraid will mean that those women will stay down close to the bottom. I wonder whether the Minister is concerned with that, and whether she is going to take action within the Cabinet to ensure that that policy is either withdrawn or modified, so that it does not interfere with those 95,000 workers getting equality within their own field of the public service.

Mrs. Erola: Yes, we are very concerned about that, Mr. Chairman, and are following it very closely. I would like to go back for just a moment, if I could, to say that the federal government has taken a very clear lead in this whole issue of equal pay for work of equal value. It is federal government legislation, and there is clearly a position of leadership. We look at the general service workers, for instance, and the issue of equal pay for work of equal value. It took two and one-half years to re-evaluate that whole category at a cost of \$17 million, I think it was, to make the readjustments. That, I suggest to you, Mr. Chairman, is clearly a position of leadership.

The issue of the workers is one that we are following very closely, but brings me back to the point that I made earlier, Mr. Chairman: the fact that those other workers in the rest of the country are clearly the most disadvantaged workers. We must not, we must not, let our concern for the workers in this particular category overshadow that very great concern, that is, all those women out there in the workforce, in this country. We must work on two fronts, of course—make sure that these people are not losers—but we must make sure that those other people out there are gainers. Unless we do that, we will see the majority of women in the country continuing to gain the lowest wages.

[Translation]

tous des hommes, en passant—au cours des dernières semaines, on peut se rendre compte qu'il y a beaucoup d'opposition à ce principe. Il nous faudrait mettre au point un très bon programme d'éducation dans ce domaine.

Les gouvernements des provinces ne se sont pas montrés très enthousiastes pour le salaire égal à travail égal. Je dois dire que la province de Québec a déjà appliqué ce principe et que la province de l'Ontario semble vouloir le faire, je soupçonne que nous allons voir un certain changement. Cependant, il y a encore énormément de réticence à l'accepter. Alors que le gouvernement fédéral a compétence sur 10 p. 100 seulement de la population active, ces changements doivent se produire dans les assemblées législatives où 90 p. 100 de la population active dépend vraiment de ces codes de travail. Il est essentiel, à mon avis, de comprendre la question.

M. Heap: Monsieur le président, nous comprenons la question et par conséquent je crois que le comité d'actions nationales prendra les devants pour 95,000 secrétaires et commis environ de la Fonction publique fédérale, qui sont parmi les travailleurs les moins bien payés au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget de février qu'il y aurait une indemnisation complète comparative à celle du secteur privé, mais cela signifie, craint le conseil du Comité d'actions nationales, que les femmes resteront bien au bas de l'échelle. Je me demande si le ministre se préoccupe de la question et si elle va prendre des mesures au sein du Cabinet pour s'assurer que la politique soit retirée ou modifiée, afin de ne pas empêcher ces 95,000 travailleurs d'obtenir l'égalité dans leurs propres domaines de la Fonction publique.

Mme Erola: Oui, nous sommes très préoccupés, monsieur le président, et nous surveillons la chose de très près. Je voudrais revenir en arrière un instant, si vous me le permettez, pour vous dire que le gouvernement fédéral est vraiment devenu le chef de file pour ce principe du salaire égal pour travail égal. Il s'agit maintenant d'une loi du gouvernement fédéral, qui a adopté de toute évidence le rôle de chef de file. Nous étudions le cas des travailleurs des services en général, et la question du salaire égal pour travail égal. Il a fallu deux ans et demi pour évaluer toute cette catégorie, et les rajustements ont coûté quelque 17 millions de dollars. À mon avis, monsieur le président, c'est vraiment là une indication que le gouvernement montre la voie.

Pour ce qui est des travailleurs, nous surveillons la question de très près, et cela me ramène à la question que j'ai soulevée plus tôt, monsieur le président, soit le fait que ces autres travailleurs dans le reste du pays sont de toute évidence les travailleurs les plus désavantagés. Nous ne devons pas faire en sorte que cette catégorie particulière éclipse cette préoccupation importante que nous avons et qui touche toutes les femmes de la population active au pays. Nous devons travailler sur les deux fronts évidemment—nous assurer qu'elles ne soient pas perdantes—mais nous devons également nous assurer que les autres soient gagnantes. Autrement, nous verrons que la

[Texte]

Mr. Heap: Mr. Chairman, I fully agree with the Minister, that we must be concerned with the people who are not government employees, and the government has demonstrated a very, very effective instrument for extending government policy on wages to private employment. When it wanted to impose 6 and 5, it used contract compliance with private employers who wished to contract with the government. It did that very speedily. I think it moved on that within a couple of months or less. I wonder why the government does not use the same instrument for bringing private employers, and all those many, many hundreds of thousands or millions of workers in private employment, under the influence of the government's equal pay for work of equal value program, by making it a contract requirement for people who bid for government contracts.

Mrs. Erola: That is a very real instrument, I agree, Mr. Chairman, and contract compliance is something that women's groups—certainly the Status of Women—have been looking at very closely for some time.

It is also, I suggest to you, something that we will probably be hearing from in the Abella Commission report. I would suggest that we wait for the Abella Commission report, to see whether there is a very clear indication that contract compliance is the tool to be used. Again, this is another reason for quick action when the Abella Commission does make that available.

Mr. Heap: Mr. Chairman, for us to wait for the Abella report—of course, not only the Minister is very interested to know what the report will contain. However, that report was commissioned last June, and it was promised for December past. Can the Minister tell us when this report is going to come, or will it be delayed until after this next election? Will we be told, for an indefinite time into the future, that all the important questions must wait for the Abella report?

Mrs. Erola: I was, and continue to be, as impatient as the Member, Mr. Chairman. The report has been delayed not by the government, and I do not want this to sound at all accusatory, because certainly, Judge Abella has been doing an immense amount of work, but it was at Judge Abella's request. She herself—and I have had some discussions with Judge Abella—said that when she took on the job she found the work much more complex than she expected and found herself in a situation where she had to hear witnesses. She found herself—perhaps I am telling tales out of school, but we have had some conversations—having requests. She thought at the beginning she would find herself dealing only with people from certain Crown corporations, but she found that there were other people who wanted to speak to her, so she spent a great deal of time listening to people across the country. Then she had a great period when research had to be done. She is now writing the report.

[Traduction]

majorité des femmes au pays continueront d'avoir de très bas salaires.

M. Heap: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec le ministre, nous devons nous préoccuper de ceux qui ne sont pas des employés du gouvernement, et le gouvernement a prouvé qu'il avait un instrument très très efficace pour étendre sa politique aux salaires du secteur privé. Lorsqu'il a voulu imposer la formule 6 et 5, il s'est servi de la conformité aux contrats avec les employeurs privés qui désiraient obtenir des contrats avec le gouvernement. Il l'a fait très rapidement. Je crois qu'il a pris la décision en quelques mois ou moins. Je me demande pourquoi le gouvernement ne se sert pas du même mécanisme envers les employeurs privés, et pour tous ces centaines de milliers ou de millions de travailleurs dans l'emploi privé, sous l'influence du programme du gouvernement pour salaire égal à travail égal, afin que ça devienne une exigence contractuelle pour ceux qui soumissionnent pour des contrats du gouvernement.

Mme Erola: Voilà un instrument très réel, je vous l'accorde, monsieur le président, et la conformité aux contrats est quelque chose justement que les groupes féminins—certainement la condition féminine—étudient de près depuis déjà quelque temps.

Je vous dirai également que c'est une question que nous allons probablement soulever dans le rapport de la Commission Abella. Je vous suggère d'attendre le rapport de cette commission, pour voir s'il y a vraiment une indication claire que la conformité aux contrats soit l'outil à utiliser. Voilà encore une autre raison pour que des mesures rapides soient prises lorsque le rapport de la Commission Abella sera déposé.

M. Heap: Monsieur le président, si nous devons attendre le rapport Abella—évidemment ce n'est pas seulement le ministre qui est très intéressée à savoir ce que contient le rapport. Cependant, le rapport a été commandé en juin dernier, et on l'avait promis pour décembre dernier. Le ministre peut-il nous dire quand le rapport sera déposé, est-ce qu'il sera retardé jusqu'à ce que la prochaine élection ait lieu? Est-ce qu'on nous dira, pendant encore longtemps, que toutes les questions importantes doivent attendre le rapport Abella?

Mme Erola: J'étais, je continue d'être, aussi impatiente que le député, monsieur le président. Le rapport a été retardé non pas par le gouvernement, je ne veux pas du tout porter d'accusation, car certainement le juge Abella fait un immense travail, mais c'est le juge Abella qui l'avait demandé. J'ai eu des discussions avec le juge Abella qui m'a confié qu'une fois en poste, elle s'est rendu compte que ces questions étaient beaucoup plus complexes qu'elle ne l'avait pensé au départ. Elle s'est donc retrouvée dans une situation où elle devait entendre des témoins qui se sont d'ailleurs présentés à elle, je fais peut-être des commérages, mais c'est ce qui s'est révélé lors de notre conversation. Elle avait pensé au départ ne devoir entendre que les représentants de certaines sociétés d'État, mais elle s'est rendu compte qu'il y avait d'autres personnes qui voulaient se faire entendre et elle a dû, par conséquent, consacrer beaucoup de temps à des audiences dans tout le pays. Ensuite, il y a eu la période des recherches et ce n'est que maintenant que le rapport peut être rédigé.

[Text]

• 1050

It was at her request that it was delayed. I can tell you that there were a number of us, some of my colleagues as well as myself, who were saying: Yes, we want that report. But I do feel that Judge Abella is going to produce a very thoughtful and responsible report. It was because of that that she requested the extra time. It is my understanding that we will have it by September 1, at the very latest—it could be just a bit earlier. I think that brings us into the election period—I would hope it would bring us into the election period—but I do not have my crystal ball.

Mr. Heap: No. Thank you, Mr. Chairman. If the Minister is assuring us that the election will be after September, that is very valuable information.

Mrs. Erola: I have no idea.

Mr. Heap: I have some other questions on the same topic. Concerning the Affirmative Action Program in the Public Service, I hope the Minister is not unwilling to consider the Public Service, because NAC, which is made up mainly of women in private employment, is very concerned that the government should set a good example. The present program of affirmative action focuses mainly on women in senior management and ignores the large majority of the women near the bottom. I would like to know whether the Minister is planning to revise the guidelines of the program to make it more relevant to the clerks and the secretaries, whether she is going to include measures such as would cover the bridging positions and comprehensive skills training.

Mrs. Erola: Yes, I have made these points to the President of the Treasury Board. We have had a number of discussions. I feel very strongly that we must not only identify the high flyers and move them all alone, but we must be very concerned about those women who are indeed in the job ghettos that women find themselves trapped in all too often. We will continue to look at ways to move them along and make recommendations to the chairman.

Mr. Heap: I am wondering if the Minister can give us a more encouraging timeframe than she suggested earlier. I think she mentioned the year 2000. The Official Languages Act had a very rapid impact. Within about three years after implementation, francophones were represented in all job categories, at all wage levels, in proportion to their presence in the population, in the Public Service. I believe we are all fully—almost all, certainly all of my caucus—in favour of that. Can the Minister indicate that there will be some comparable speed of action on affirmative action for women?

Mrs. Erola: I would hope so, but I think the comparison between the Official Languages Program and the Affirmative Action Program is unfortunate. I think we would all agree that it is easier to learn to speak a language than to change sex—that has to be very obvious.

Mr. Heap: I am referring to francophones, not to bilinguals.

[Translation]

Par conséquent, le retard est dû à ces circonstances. Je peux vous dire que certaines personnes, certains de mes collègues et moi-même voulaient à tout prix obtenir le rapport. Cependant j'estime maintenant que le juge Abella va pouvoir, grâce à ce délai supplémentaire, réaliser un rapport bien pensé et complet. Si je comprends bien, ce rapport sera rendu public le 1^{er} septembre au plus tard, ce qui est environ pendant la période des élections, en tout cas je l'espère, même si je n'ai pas ma boule de cristal.

M. Heap: Non, merci monsieur le président. Puisque le ministre nous assure que les élections auront lieu après le mois de septembre, il s'agit là de renseignements très intéressants.

Mme Erola: Je n'en sais rien!

M. Heap: J'aurais d'autres questions sur le même sujet. Au sujet du programme d'action positive à la Fonction publique, j'espère que le ministre sera prête à étudier cette question étant donné que le Comité national d'action, qui est composé en grande partie de femmes travaillant pour le secteur privé aimerait que le gouvernement donne l'exemple. Le programme d'action positive actuel se concentre surtout sur les femmes de la gestion supérieure et ignore la grande majorité de femmes qui se trouvent dans des postes subalternes. J'aimerais savoir si le ministre a l'intention de revoir les grandes lignes du programme, pour qu'il tienne davantage compte des commis et secrétaires; j'aimerais savoir également si elle va prévoir des mesures concernant les postes intermédiaires ainsi que la formation globale.

Mme Erola: J'ai fait part de toutes ces questions au président du Conseil du Trésor et nous avons eu plusieurs discussions. J'estime que nous ne devons pas simplement identifier les personnes qui pourraient occuper des postes tout à fait supérieurs et les aider dans leurs carrières, mais que nous devons également nous préoccuper des personnes qui se trouvent dans les ghettos d'emplois qui sont si souvent le sort des femmes. Nous continuerons à étudier les possibilités en ce domaine et nous ferons des recommandations au président.

M. Heap: Je me demande si le ministre pourrait suggérer des délais plus encourageants que ceux qu'elle suggérés précédemment; en effet elle a parlé de l'an 2000. La Loi sur les langues officielles a eu un impact très rapide et trois ans après son adoption, les francophones étaient représentés dans toutes les catégories d'emplois, à tous les niveaux salariaux de la Fonction publique et proportionnellement à leur représentation dans la population totale. Je crois que nous sommes tous d'accord avec cela, certainement mon caucus. Le ministre pourrait-elle donc nous dire si les programmes d'action positive auront un impact aussi rapide sur la situation de la femme?

Mme Erola: Je l'espère, mais je crois que la comparaison entre le programme des langues officielles et le programme d'action positive n'est peut-être pas très heureuse. Nous sommes tous d'accord qu'il est plus facile d'apprendre une langue que de changer de sexe, c'est évident.

M. Heap: Je veux parler des francophones, pas des bilingues.

[Texte]

Mrs. Erola: But at the same time there was a very concerted effort to have people speak both official languages, and I suggest to you that that is much easier to do.

I would like to see the numbers of women—I would love to see the numbers of women—improve. I am very impatient, I want to see that change, but I think I have to be very practical, too. You will find, on one hand, all the members sitting here saying: Restrict government growth, do not have an increase in government departments. This has been a very real restraint, as well, on how we encourage women to enter the Public Service, on going out to hire them. If you are not hiring anybody, it is very hard to hire a woman. So that change must take place internally and that is why the Affirmative Action Program that is in place is going to be effective.

I think the targets that have been set up in the various government departments are going to be very effective. I am convinced of that, and I have already seen some evidence.

• 1055

I am sorry that I do not have the figures with me this morning; but, if you look at the growth figures, though they are not large, they are growth figures, and when you consider the overall growth of the public service—or the overall perhaps reduction, as some of them will tell you—and put that in the context of the real growth of them you will see that there is real growth—not fast enough, but growth.

Again I must say, Mr. Chairman, that I feel that we have spent an inordinate amount of time on the women in the public service and not enough time on women in Canada. There are so many problems of such enormity facing the women in this country that I find this a very unproductive morning.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I would partly agree with the Minister. When we ask her questions about other jurisdictions she says that is not her jurisdiction and that we should go to the province or somebody. So really all we can deal with is her own jurisdiction, her government's jurisdiction, which is the public employment, because she will not answer questions on anything else. I would be happy to give her a chance to answer the question she did not have an opportunity to answer that Mr. McLean asked, which I believe was to indicate the number of vacancies that may be left by men leaving the public service... not fired, but leaving—or to indicate whether she will get us an answer to that sort of question to indicate the process by which women will be given the affirmative opportunity in the cases where vacancies arise. That may not have been Mr. McLean's question; it may have been somebody else's. I am sorry.

Mrs. Erola: I would be very happy to look into the matter and provide the member with that information when it is conveyed to me.

The Chairman: Thank you very much. The time is over.

Before we try to shoot in very fast questions, since we have only five minutes left before the bells will ring, we do have a

[Traduction]

Mme Erola: Cependant, parallèlement à la promotion des francophones, il y a eu un effort concerté d'apprentissage des deux langues officielles, ce qui n'est peut-être pas aussi difficile à réaliser que dans l'autre cas.

J'aimerais qu'un plus grand nombre de femmes soient donc impliquées, je suis très impatiente, je voudrais voir les changements rapidement, mais je crois qu'il faut être réaliste. Tous les membres du Comité estiment qu'il faudrait restreindre la croissance du gouvernement et de ses ministères, ce qui restreint également le nombre de femmes que l'on engage. Si l'on n'engage personne, il est très difficile d'engager une femme. Donc il faut que l'on procède à des changements internes et c'est la raison pour laquelle le programme d'action positive existe et a des chances de succès.

Les cibles qui ont été prévues dans les différents ministères pourront, j'en suis sûre, être atteintes, j'en ai d'ailleurs vu des preuves.

Je regrette de ne pas avoir les chiffres avec moi ce matin, mais si vous les étudiez, vous pourriez vous rendre compte qu'ils indiquent une croissance par rapport à la croissance, ou la réduction, comme disent certains, de la Fonction publique. Donc, en termes de croissance réelle, on peut parler de croissance, mais même si celle-ci n'est pas suffisante.

Je dois dire une fois de plus, monsieur le président, que nous avons passé beaucoup trop de temps à discuter de la question des femmes dans la Fonction publique et pas assez des femmes canadiennes en général. Les femmes ont à faire face à tellement de problèmes graves dans notre pays que je trouve la discussion de ce matin très peu productive.

M. Heap: Monsieur le président, je serais en partie d'accord avec le ministre. Lorsque nous lui posons des questions concernant d'autres compétences, elle dit que cela ne relève pas d'elle et que nous devrions nous adresser à la province ou à un autre organisme. Donc tout ce qu'il nous reste à faire c'est de lui poser des questions qui relèvent vraiment de sa compétence, de celle de son gouvernement, c'est-à-dire l'emploi public, étant donné qu'elle ne répond à aucune question qui se rapporte à autre chose. J'aimerais lui donner la possibilité de répondre à la question à laquelle elle n'a pu répondre et que lui avait posée M. McLean, et qui portait sur le nombre de postes laissés vacants à la suite de départs et non de licenciements d'hommes dans la Fonction publique. Elle pourrait peut-être nous donner une réponse par la suite et indiquer la façon dont les femmes auraient priorité dans le cas de vacances. Ce n'est peut-être pas cela la question que M. McLean voulait poser, mais quelqu'un d'autre aurait pu la poser également.

Mme Erola: Je pourrais étudier la question et vous donner les renseignements qui me seront transmis.

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

Avant de passer à des questions rapides, étant donné que nous n'avons que cinq minutes avant l'appel des cloches,

[Text]

report from the Subcommittee on Sexually Abusive Broadcasting of the Standing Committee on Communications and Culture. I would like to have a motion to approve this report to the committee.

Mr. Burghardt: So moved.

The Chairman: Moved by Mr. Burghardt; seconded by Mr. Malone.

Motion agreed to.

The Chairman: So it is now time to go to Mr. McLean, but a very fast question.

Mr. McLean: Mr. Chairman, I want to follow up on what Mr. Heap said by way of my question. The Minister is here, I understand, to deal with estimates expenditures in relation to government and we are not talking about the broader role. What fundamentally we have heard this morning is that she has a role to monitor but she is impotent, that she is not able to make the changes in the PSC. Fundamentally we have heard that the Minister, the Public Service Commission and particularly Treasury Board moved and are by and large unmoved. You are telling me that my time is finished, but I want to suggest that what we are looking at in terms of equal opportunity and affirmative action primarily has to do in house. We are talking about moral leadership, and it is one thing to beat the waves but the other thing is for the people you want to influence to say: Are you doing it back at home?

Mr. Burghardt: On a point of order, Mr. Chairman. I take exception to Mr. McLean's remarks. It is quite right that we are dealing with estimates, and I think I was the only one who asked a specific question regarding the estimates and the spending on women's programs as it relates to the status of women. I think to be fair, really . . .

The Chairman: Order, please.

I do not think we should start debate; we should keep on the questions. Is there a question? Mr. McLean, do you have a question?

Mr. McLean: The point is you have told me that I have questions but that the time is over and I respect that.

The Chairman: Thank you very much.

The meeting is adjourned.

[Translation]

j'aimerais proposer l'adoption du rapport du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives du Comité permanent des communications et de la culture. J'aimerais avoir une motion d'approbation du rapport.

M. Burghardt: J'en propose l'adoption.

Le président: La motion est proposée par M. Burghardt et appuyée par M. Malone.

La motion est adoptée.

Le président: Nous passons donc à M. McLean pour une toute dernière question.

M. McLean: Monsieur le président, j'aimerais faire suite à ce qu'a dit M. Heap qui donnait suite lui-même à ma question. Si je comprends bien, le ministre est ici pour répondre à des dépenses budgétaires et non pour répondre à des questions concernant son rôle en tant que ministre en général. Ce que nous avons entendu dire ce matin, c'est qu'elle doit exercer un rôle de surveillance, mais qu'elle est impuissante à assumer un tel rôle étant donné qu'elle n'est pas capable de procéder au changement voulu dans la Commission de la Fonction publique. En fait, le ministre nous a dit que la Commission de la Fonction publique et particulièrement le Conseil du Trésor sont à toutes fins pratiques immuables. Vous me dites que mon temps est écoulé, cependant lorsque l'on parle de chances égales et de programmes d'action positive, il me semble que c'est chez nous qu'il faudrait mettre les choses en ordre pour commencer.

M. Burghardt: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne suis pas d'accord avec les remarques de M. McLean. Nous étudions certainement le budget et je pense que j'étais le seul à avoir posé une question précise portant sur le budget et les dépenses en matière de programmes qui se rapportent à la condition féminine.

Le président: À l'ordre s'il vous plaît.

Je ne crois pas que nous devrions entamer un débat. Nous devrions nous en tenir aux questions. Y a-t-il des questions? M. McLean en avez-vous une à poser?

M. McLean: Vous m'avez dit que mon temps est écoulé et je respecte votre décision.

Le président: Merci.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Tuesday, June 19, 1984
Thursday, June 28, 1984

Chairman: Mr. Robert Gourd

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Communications and Culture

RESPECTING:

Order of Reference on the Taxation of Visual and
Performing Artists and Writers

Subject-matter of Sexually Abusive Broadcasting

INCLUDING:

The FIRST REPORT and the SECOND REPORT to
the House

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 10

Le mardi 19 juin 1984
Le jeudi 28 juin 1984

Président: M. Robert Gourd

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Communications et de la culture

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'imposition des créateurs et
des interprètes

Objet sur les Émissions à tendances sexuelles abusives

Y COMPRIS:

Le PREMIER RAPPORT et le DEUXIÈME
RAPPORT à la Chambre

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Robert Bockstael
Jack Burghardt
Douglas Fisher
René Gingras
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Arnold J. Malone
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Gus Mitges
Carlo Rossi
Raymond Savard
Bill Vankoughnet

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(b)

On Thursday, May 31, 1984:

Mr. Gus Mitges replaced Mr. Girve Fretz;
Mrs. Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*) replaced
Ms. Pauline Jewett.

Conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement

Le jeudi 31 mai 1984:

M. Gus Mitges remplace M. Girve Fretz;
M^{me} Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*) remplace
M^{me} Pauline Jewett.

REPORT TO THE HOUSE

Presented on Thursday, June 21, 1984

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, December 13, 1983, your Committee assigned responsibility to a Sub-committee to study the question of the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers. The Sub-committee has submitted its second report to the Committee. Your Committee has adopted this report which reads as follows:

(For the text of the Report see Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers, Thursday, June 21, 1984 Issue No. 17)

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers (*Issues Nos. 1 to 16 and 17 including the Second Report*) and a copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Communications and Culture (*Issues Nos. 1 and 10*) are tabled.

Respectfully submitted,

Le président

ROBERT GOURD

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Présenté le jeudi 21 juin 1984

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 13 décembre 1983, votre Comité a constitué un Sous-comité afin d'étudier la question de l'imposition des créateurs et des interprètes, et présente le deuxième rapport dudit Sous-comité qui a été adopté par votre Comité qui se lit comme suit:

(Quant au texte du rapport, voir le procès-verbal et témoignages du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes du jeudi 21 juin 1984, fascicule n° 17)

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes s'y rapportant (*fascicules nos 1 à 16 et 17 incluant le deuxième rapport*) ainsi qu'un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des communications et de la culture s'y rapportant (*fascicules nos 1 et 10*) sont déposés.

Respectueusement soumis,

Le président

ROBERT GOURD

Chairman

REPORT TO THE HOUSE

Presented on Friday, June 29, 1984

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

SECOND REPORT

In accordance with its Order of Reference of Thursday, February 23, 1984, your Committee assigned responsibility to a Sub-committee to study the question of Sexually Abusive Broadcasting. The Sub-committee has submitted its second report to the Committee. Your Committee has adopted this report, without amendments, which reads as follows:

(in the text of the Report see Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting of Thursday, June 28, 1984, Issue No. 9)

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting (*Issues Nos. 1 to 8 and 9 including the Second Report*) and a copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Communications and Culture (*Issues Nos. 1 and 10*) are tabled.

Respectfully submitted,

Le président

ROBERT GOURD

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Présenté le vendredi 29 juin 1984

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 23 février 1984 votre Comité a constitué un Sous-comité afin d'étudier la question des émissions à tendances sexuelles abusives, et présente le deuxième rapport dudit Sous-comité qui a été adopté sans modifications par votre Comité et qui se lit comme suit:

(Quant au texte du rapport, voir le procès-verbal et témoignages du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives du jeudi 28 juin 1984, fascicule n° 9)

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives s'y rapportant (*fascicules nos 1 à 8 et 9 incluant le deuxième rapport*) ainsi qu'un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des communications et de la culture s'y rapportant (*fascicules nos 1 et 10*) sont déposés.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, June 19, 1984
(12)

[Text]

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 9:45 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Fisher, Gourd, Masters, Scott (*Hamilton—Wentworth*) and Orlikow.

In attendance: From the Library of Parliament: Ms. Françoise Coulombe and Ms. Margaret Young, Researchers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 13, 1983 relating to the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated February 14, 1984, Issue No. 1(2)*).

Mr. Fisher, Chairman of the Sub-Committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers, in accordance with its Order of Reference dated Tuesday, February 14, 1984, presented the Second Report of the Sub-Committee and tabled a copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1 to 16 and 17 including the Second Report*).

On motion of Mr. Burghardt, seconded by Mr. Scott, it was agreed,—That the Second Report of the Sub-committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers be concurred in and that the Chairman present it to the House as the First Report of the Committee.

At 9:50 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JUNE 28, 1984
(13)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 4:15 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bockstael, Burghardt, Masters, Mrs. McDonald (*Broadview—Greenwood*) and Mr. Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Alternate present: Mr. Kelly.

In attendance: From the Library of Parliament: Ms. Françoise Coulombe and Ms. Mildred Morton, Researchers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984 relating to Sexually Abusive Broadcasting. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 10, 1984, Issue No. 1(3)*).

Mr. Masters, Chairman of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting in accordance with its Order of Reference dated Tuesday, April 10, 1984, presented the Second Report of the Sub-Committee and tabled a copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1*

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 JUIN 1984
(12)

[Traduction]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à huis clos, ce jour à 9 h 45, sous la présidence de M. Gourd (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Fisher, Gourd, Masters, Scott (*Hamilton—Wentworth*), Orlikow.

Aussi présentes: De la Bibliothèque du Parlement: M^{me} Françoise Coulombe et M^{me} Margaret Young, chargées de recherche.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du vendredi 13 décembre 1983 touchant l'imposition des créateurs et des interprètes (*Voir Procès-verbal et témoignages du 14 février 1984, fascicule n° 1(2)*).

M. Fisher, président du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 14 février 1984, présente le Deuxième rapport dudit Sous-comité et dépose un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* pertinents (*fascicules n° 1 à 16 et 17, y compris le Deuxième rapport*).

Sur motion de M. Burghardt, appuyé par M. Scott, *il est convenu*,—Que le Deuxième rapport du Sous-comité sur l'imposition des créateurs et des interprètes soit adopté, et que le président le présente à la Chambre à titre de Premier rapport du Comité.

A 9 h 50, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 28 JUIN 1984
(13)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à huis clos, ce jour à 16 h 15, sous la présidence de M. Masters (*vice-président*).

Membres du Comité présents: MM. Bockstael, Burghardt, Masters, M^{me} McDonald (*Broadview—Greenwood*), M. Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Substitut présent: M. Kelly.

Aussi présentes: De la Bibliothèque du Parlement: M^{me} Françoise Coulombe et M^{me} Mildred Morton, chargées de recherche.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du jeudi 23 février 1984 touchant les émissions à tendances sexuelles abusives. (*Voir Procès-verbal et témoignages du mardi 10 avril 1984, fascicule n° 1(3)*).

M. Masters, président du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 10 avril 1984, présente le Deuxième rapport dudit Sous-comité et dépose un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* pertinents (*fascicules n°s 1 à 3, Première session*

to 3, First Session of the thirty-second Parliament, and Issues Nos. 1 to 8 and 9 including the Second Report).

On motion of Mr. Burghardt, seconded by Mr. Scott, it was agreed,—That the Second Report of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting be concurred in and that the Chairman present it to the House as the Second Report of the Committee.

At 4:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

de la trente-deuxième législature, et fascicules nos 1 à 8 et 9, y compris le Deuxième rapport).

Sur motion de M. Burghardt, appuyé par M. Scott, il est convenu,—Que le Deuxième rapport du Sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives soit adopté, et que le président le présente à la Chambre à titre de Deuxième rapport du Comité.

A 16 h 30, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

The Committee remained in accordance with the Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984 relating to Sexually Abusive Broadcasting (See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 10, 1984, issue No. 113).

Mr. Masters, Chairman of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting in accordance with its Order of Reference dated Thursday, April 10, 1984, presented the Second Report of the Sub-Committee and tabled a copy of the Report of the Sub-Committee and Evidence (issues Nos. 1 to 10 and 11, including the Second Report).

On motion of Mr. Burghardt, seconded by Mr. Scott, it was agreed,—That the Second Report of the Sub-committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers be concurred in and that the Chairman present it to the House as the First Report of the Committee.

At 9:30 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

The Standing Committee on Communications and Culture met in camera at 4:15 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Masters, Mr. McDonald (Brynawley—Greenwood), M. Scott (Hantsport—Westport) and Mr. Scott (Hantsport—Westport).

Mr. Kelly presided.

The Committee resumed consideration of the Order of Reference dated Thursday, February 23, 1984 relating to Sexually Abusive Broadcasting (See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 10, 1984, issue No. 113).

Mr. Masters, Chairman of the Sub-committee on Sexually Abusive Broadcasting in accordance with its Order of Reference dated Thursday, April 10, 1984, presented the Second Report of the Sub-Committee and tabled a copy of the Report of the Sub-Committee and Evidence (issues Nos. 1 to 10 and 11, including the Second Report).

On motion of Mr. Burghardt, seconded by Mr. Scott, it was agreed,—That the Second Report of the Sub-committee on the Taxation of Visual and Performing Artists and Writers be concurred in and that the Chairman present it to the House as the First Report of the Committee.

At 9:30 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

The Standing Committee on Communications and Culture met in camera at 4:15 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Masters, Mr. McDonald (Brynawley—Greenwood), M. Scott (Hantsport—Westport) and Mr. Scott (Hantsport—Westport).

Mr. Kelly presided.

LE JEUDI 28 JUIN 1984 (11)

THURSDAY JUNE 28, 1984 (11)

	Canada Post	Postes Canada
	Postage paid	Port payé
Book Tariff rate des livres		
K1A 0S9 OTTAWA		

*in 2. First Session of the thirty-ninth Parliament, and during
Nos. 1 to 8 and 9 including the following sessions:*

*On motion of Mr. Macdonald, seconded by Mr. Scott, it was
agreed:—That the Service be sent to the administrative or
Notably Available Book number be 10-6 and we hope that the
Chairman please to be the Chairman of the House of Commons of the
Committee.*

At 4:30 o'clock the Hon. the Speaker rose to the chair.

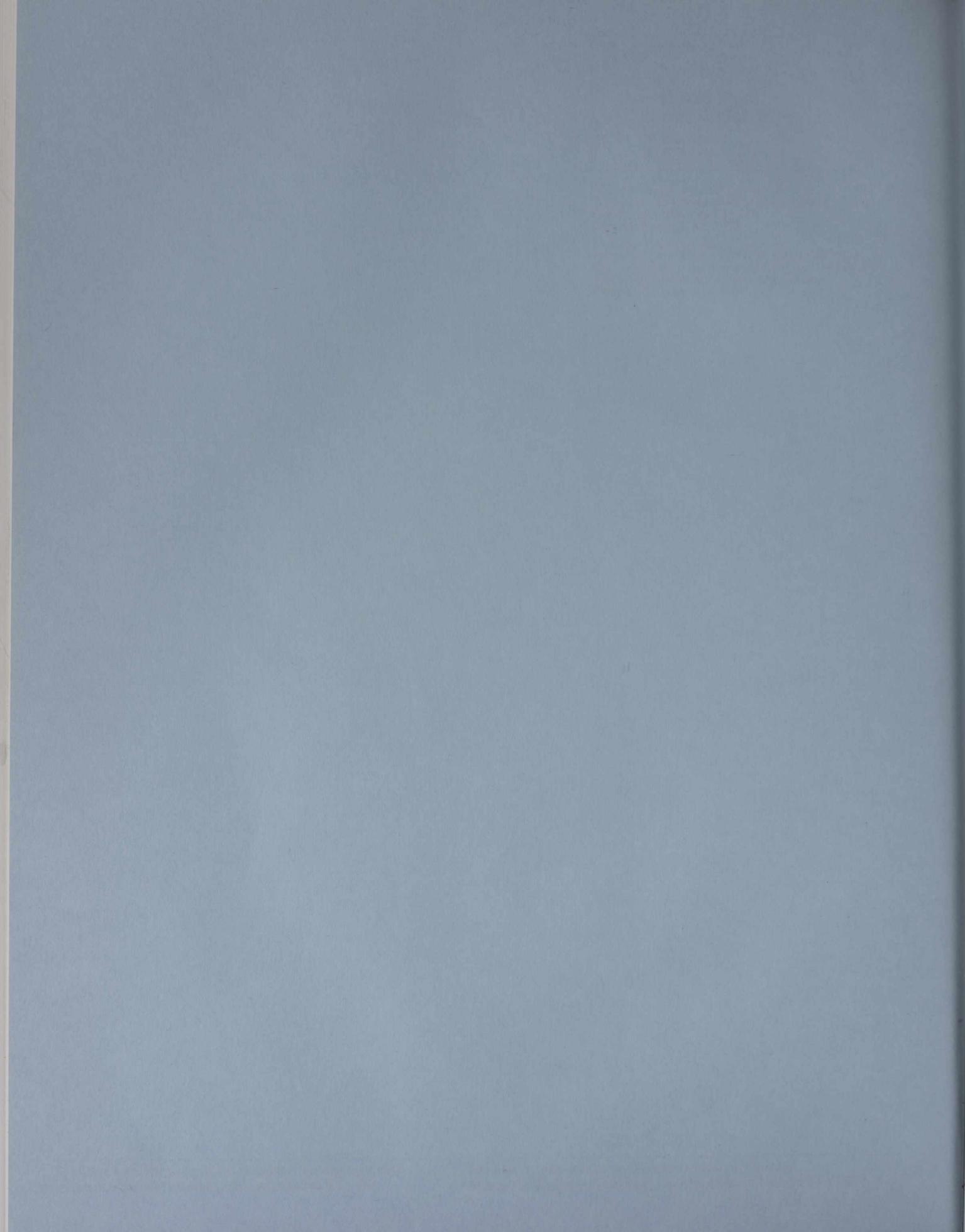
*de la trente-neuvième législature et pendant
compris les sessions*

*Sur motion de M. Macdonald, appuyée par M. Scott, il a été
convenu:—Que le service soit envoyé à l'administration ou
Notamment le numéro des livres disponibles sera 10-6 et nous espérons que
le Président voudra bien être le Président de la Chambre des Communes de la
Commission.*

A 4 h 30, l'honorable le Président est allé à la chaire.

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*





HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT
CANADA

THIRD SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

INDEX

Abbreviations: A—Appendix, Am—Amendment, C—Committee, S—Standing Order

DATE OF PUBLICATION

STANDING COMMITTEE ON

February 1984, 1

April 1984, 1

May 1984, 1

June 1984, 1

Communications and Culture

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-10 • 1984 • 2nd Session • 32nd Parliament

Chairman: Mr. Robert Gourd



CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEES

Communications and Culture

HOUSE OF COMMONS

Pages 1-10 • 1984 • 1st Session • 32nd Parliament

Chairman: Mr. Robert Curran

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations: A—Appointments, Audit, Appointment, M—motion, S—standing order

DATES AND ISSUES

—1984—

7th Feb. 1	February
10th 1	April
1st, 2nd, 3rd, 4th, 19th, 21st, 22nd, 23rd, 24th, 25th, 26th, 27th, 28th, 29th, 30th	May
1st, 10, 15th, 16	June

- AT&T** *see* American Telephone and Telegraph Co.
- Abella study** *see* Affirmative action
- Abitibi, Ont.** *see* Canadian Broadcasting Corporation
- Advertising** *see* Visible minorities
- Affirmative action**, Abella study, 9:6, 23, 25-6
- Affirmative Action Program**, implementation, 9:14-5, 26-7
- American Telephone and Telegraph Co. (AT&T)**, breakup, 3:7, 18-9, 21
- Appendices**, Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, 7A:1-24
- Applebaum-Hébert report**
Recommendations, implementing, 3:7, 30; 4:19; 7:37
See also National Film Board
- Armstrong, Mr. William T.** (Canadian Broadcasting Corporation)
Communications Department estimates, 1984-1985, main
(Canadian Broadcasting Corporation), 5:3
- BBC** *see* British Broadcasting Corporation
- Baker, Mr. George** (L—Gander—Twillingate)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Administration and Regional Operations Program), 7:33-4
- Bell Canada** *see* Telephone service; Women—Equal pay
- Bell Canada Reorganization Act** (Bill C-20)
Anticipating, 4:8-9, 31-2
See also Canadian Broadcasting Corporation; Telephone service
- Blanchard, Mrs. Lyse** (Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Administration and Regional Operations Program), 7:3, 14
- Bockstael, Mr. Robert** (L—St. Boniface; Parliamentary Secretary to Secretary of State)
Communications Department estimates, 1984-1985, main
(Canadian Broadcasting Corporation), 6:12-4, 16, 26-7
(Communications and Culture Program), 3:14-20
(National Film Board), 2:23-6
Procedure, documents, 7:9
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Administration and Regional Operations Program), 7:9-10, 21-3
- Bondar, Roberta**, references, 9:8, 12
- Bosley, Mr. John** (PC—Don Valley West)
Organization meeting, 1:12, 14-5
- Bowie, Mr. Doug** (Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Citizenship and Culture Program), 8:3
- British Broadcasting Corporation (BBC)** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Costs
- Broadcasting**
Canadian content, quality/quantity question, CRTC Chairman statement, 4:4-5, 33-4; 5:11-3
Canadian Programming Development Fund, 3:5
See also Canadian Broadcasting Corporation
Cross-media ownership, multiple renewal applications, 4:15-7
Europe, direct reception, cultural impact, 5:15-6
New ventures, financial viability ensuring, 4:18-9
- Broadcasting—Cont.**
Northern and remote areas, 3:11-2
Rebroadcasting, small entrepreneurs licensing, 4:30-2
See also Satellites—Dish receivers
Policy, establishing, *Towards a New National Broadcasting Policy*, 3:5
Video cassettes, impact, 5:18
See also House of Commons—Proceedings
- Bureau, Mr. André** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Communications Department estimates, 1984-1985, main
(Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:3-12, 14-20, 23-6, 28-35
- Burghardt, Mr. Jack** (L—London West; Parliamentary Secretary to Minister of Communications)
Communications Department estimates, 1984-1985, main, 1:17-20
(Canadian Broadcasting Corporation), 5:18; 6:10, 27-8
(Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:14-8, 32
(Communications and Culture Program), 3:29-32
(National Film Board), 2:12-7, 23, 26
Organization meeting, 1:9, 11-2, 15
Procedure
 Agenda and procedure subcommittee, M., 1:19
 Election of Chairman, M., 1:9
 Minister, 7:10
 Reports to Committee, M., 9:28
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, 1:17-20
(Administration and Regional Operations Program), 7:10-1, 14
(Citizenship and Culture Program), 8:17-20
(Status of Women), 9:16, 18-21, 28
Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:17-20
Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:17-20
- CANCOM** *see* Canadian Satellite Communications Inc.
- CBC** *see* Canadian Broadcasting Corporation
- CDFC** *see* Canadian Film Development Corporation
- CNCP Telecommunications** *see* Telephone service—Long distance operations
- CRTC** *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
- CTV network** *see* Television—Licences
- Cabinet** *see* Communications Department
- Canada Council**, funding, 3:25-6
- Canada Day**, funding, voluntary service, etc., 7:9, 11-3
- Canada Labour Code**, amendments, women, 9:6-7, 21-2
- Canadian Broadcasting Corporation (CBC)**
Abitibi, Ont. services, 5:19-22; 6:5
Accountability, 6:13
Advertising revenues, 5:5; 6:17
Bell Canada Reorganization Act (Bill C-20), effects, 5:22
Broadcast Program Development Fund, access, 5:7, 9-10, 23-4
Canadianization policy, 5:5-6, 10-1
 Affiliates, opposition, 6:12-3
 Capital planning, 5:8-9; 6:13
 Commercials, acceptance policy, 5:8
 Costs, BBC, PBS, etc., comparison, 5:16-8; 6:21-2
 Crews, size, other networks/media, comparison, 6:14-6
 Distribution, 5:7

Canadian Broadcasting Corporation (CBC)—Cont.

- Drama productions, 5:6, 25; 6:19
- Equipment replacement, 5:9; 6:14
- Expenditures, 5:4-5, 9; 6:18
- Financial system, reorganizing, 5:8
- French network (Radio-Canada), programs, *Le Point*, 5:9
- Funding, CFDC, 5:10-1, 23-4
- Increased services, requests, 5:18-9
- Internal economies, 5:9
- Krugerrand advertisements, 6:10-1
- Management structure/practices, reorganizing, 5:8
- Policy, 3:5, 7
- Pope John Paul II visit, 5:5
 - Costs, host broadcaster function, 6:22-4
- Production policy, private producers, utilizing, 5:24-6
- Production, regional participation, 6:18-20
- Programming, multicultural/ethnic, 6:25-6
- Programs
 - The Beachcombers*, 6:19
 - Chautauqua Girl*, 5:24
 - The Journal*, 5:9
 - Meeting Place*, preempted by Liberal Party leadership convention, 5:15; 6:4, 11
 - The Undaunted*, 5:14-5; 6:5, 12
- Promotion, improving, 5:7-8
- Queen Elizabeth II 1984 visit, 5:5; 6:4-5, 11-2, 22
- Radio, eastern Ontario, reception quality, 6:21-2
- Revenue shortfall, 6:17-8
- Rouyn-Noranda, services, delay, 5:20-1
- Staff, leave credits, accumulating, 6:26-7
- Telefest '84*, 6:27-8
- Toronto Broadcast Centre, 5:9, 14
 - Special Recovery Capital Projects Program, funding, 6:24
- Visible minorities, employing, 6:24-5; 8:6
- Winnipeg productions, 6:19-20
- Winnipeg site, sale to NRC, 6:16
- Women, senior levels, 6:6-7, 24
- See also* House of Commons—Proceedings; National Film Board; Organizations/individuals appearing

Canadian Film Development Corporation (CFDC)

- Productions, funding, 3:5
- See also* Canadian Broadcasting Corporation

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC)

- Decisions, Governor-in-Council intervention, 3:20-1, 24
- Decisions, publicizing, 3:10-1; 4:10-1
- Licences, duration, extending, 4:28-9
- Regulatory function, relaxing, 4:14-5
- See also* Organizations/individuals appearing

Canadian Satellite Communications Inc. (CANCOM)

- Applications, Saskatoon, 3:10
- Licensing criteria, 3:11-2
- Operations, 4:24-5, 29-30; 5:21-2

Charitable organizations, political activities, funding, relationship, 7:37-9**Cohen, Mr. Avrum** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:3, 16-7

Collenette, Hon. D.M. (L—York East; Minister of State (Multiculturalism))

- Canadian Broadcasting Corporation, 8:6

Collenette, Hon. D.M.—Cont.

- Education, multicultural teaching materials, 8:5, 18-9
- Immigrants, language training, children, 8:27-8
- Japanese Canadians, 8:20-2
- Multiculturalism
 - Expenditures, 8:5-7
 - Grants, ethnic groups, 8:6, 23-6
 - Heritage languages, 8:5, 7, 12, 19-20, 23-4
 - Manipulation, 8:10-1, 17-8
 - Multicultural centres, 8:18
 - Policy, 8:4-5
 - Regional priorities, 8:12
 - Winnipeg International Centre, 8:13
- Multiculturalism Directorate, full ministry status, 8:8-9, 15-7
- Multiculturalism Directorate, staff, 8:7
- Racism, 8:5-6, 12
 - Hate literature, 8:13-5
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, (Citizenship and Culture program), 8:3-29
- Visible minorities, 8:4, 6-7
 - Advertising, 8:6
 - Affirmative action, 8:28-9

Communications Department

- Cabinet committees, reporting system, 3:9-10
- Estimates, 1984-1985, main, 1:16-20
 - (Canadian Broadcasting Corporation), 5:4-27; 6:4-28
 - (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:4-35
 - (Communications and Culture Program), 3:4-31
 - (National Film Board), 2:4-27
- See also* Organizations/individuals appearing

Conferences, *A Passport to Progressive Canadianism* see Multiculturalism**Copyright Act, amending, White Paper studying, 3:5-6, 30-1****Crombie, Hon. David** (PC—Rosedale)

- Organization meeting, 1:10-1, 13, 15
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:10-3

Culture and arts

- Canada-France agreements, 3:5
- Industries, GNP contribution, 3:4
- Jurisdiction, fragmentation, duplication, 7:16-7
- Policy, success, 3:29-30
- See also* Secretary of State Department

da Costa, Mr. Manuel (Secretary of State Department)

- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Citizenship and Culture Program), 8:3

Daycare

- Costs, 9:12
- Expenditures, 9:5
- Task force, 9:5, 11

Delaney, Mr. Franklin (Canadian Broadcasting Corporation)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:3

DesRoches, Mr. Pierre (Canadian Broadcasting Corporation)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:3, 22

Devlin, Mr. Marc (National Film Board)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (National Film Board), 2:3, 17

Disabled and Handicapped Subcommittee, 1:20; 7:9

Divorce, maintenance and custody orders, 9:6

Education

- Canadian studies program, Simon-Page report, 7:7
- Multicultural teaching materials, 8:5, 18-9
- Music camps, Canada Council funding, 7:36-7
- Official languages policy, provincial funding, 7:5, 25
- Post-secondary, funding principles, 7:6, 35-6

Equal Opportunities for Women Office, closure, 9:15-6

Erola, Hon. Judy (L—Nickel Belt; Minister of Consumer and

- Corporate Affairs; Minister responsible for Status of Women)
- Affirmative action, Abella study, 9:6, 23, 25-6
- Affirmative Action Program, 9:14-5, 26-7
- Canada Labour Code, 9:6-7, 21-2
- Daycare, 9:5, 11-2
- Divorce, 9:6
- Equal Opportunities for Women Office, 9:15-6
- Family violence, 9:20
- House of Commons, 9:13
- Native people, women, 9:19
- Pensions, 9:7
- Pornography, 9:6
- Prostitution, 9:6
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Status of Women), 9:3-27
- Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, 9:6, 19
- Status of Women
 - Communications, 9:9-10
 - Mandate, 9:4
- Unemployment insurance, 9:5
- Universities and colleges, women's studies, 9:7
- Wife battering, 9:5, 16-9
- Women
 - Appointments, 9:8
 - Economic security, 9:10-1
 - Elderly, poverty, 9:7
 - Equal pay for work of equal value, 9:10, 22-5
 - Federal-provincial ministers' conference, 9:5, 8, 11, 16-7
 - National action plan, 9:4, 8
 - National organizations, funding, 9:7, 20-1
 - United Nations Commission, 9:7-8

Family violence, 9:20

Film industry, *National Film and Video Policy*, 2:7, 11, 18; 3:7

Fortin, Mr. Paul (National Film Board)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (National Film Board), 2:3-5, 7-9, 11, 15, 21, 23

Fournier, Mr. Ron (Canadian Broadcasting Corporation)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 6:3, 17-8, 24

Fox, Hon. Francis (L—Blainville—Deux-Montagnes; Minister of Communications)

- American Telephone and Telegraph Co., 3:7, 18-9
- Applebaum-Hébert report, 3:7, 30
- Broadcasting
 - Canadian Programming Development Fund, 3:5
 - Northern and remote areas, 3:11-2
 - Policy, 3:5
- Canada Council, 3:25-6
- Canadian Broadcasting Corporation, policy, 3:5, 7
- Canadian Film Development Corporation, 3:5
- Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, decisions, 3:10-1, 20-1, 24

Fox, Hon. Francis—Cont.

- Canadian Satellite Communications Inc., 3:11-2
- Communications Department, Cabinet committees, 3:9-10
- Communications Department, estimates, 1984-1985, main (Communications and Culture Program), 3:3-31
- Copyright Act, amending, 3:5-6, 30-1
- Culture and arts
 - Canada-France agreements, 3:5
 - Industries, 3:4
 - Policy, success, 3:30
- Film industry, *National Film and Video Policy*, 3:7
- Publishing industry, authors, 3:24-6
- Satellites, dish receivers, 3:13-4, 19
- Secretary of State Department, Arts and Culture Branch, 3:8-9
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, 3:30
- Telecommunications
 - Government Office Communications System Program, 3:7
 - National cellular radio services, 3:6, 15-6
 - Policy review, 3:7-8, 18-9
 - Revenues, 3:4-5
 - Telidon system, 3:7
 - Workplace automation research centre, 3:7
- Telephone service
 - Bell Canada reorganization, 3:6-7, 17-8
 - Computer data reception, 3:23
 - Hearing impaired, 3:27-8
 - Long distance operations, 3:21-2
 - Television, 3:5

France *see* Culture and arts—Canada

Fretz, Mr. Girve (PC—Erie)

- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Status of Women), 9:4, 9-12

GNP *see* Gross National Product

Gingras, Mr. René (L—Abitibi; Parliamentary Secretary to Minister of Indian Affairs and Northern Development)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:19-22
- Organization meeting, 1:9-10
- Procedure
 - Election of Vice-Chairman, M., 1:9
 - Meetings, notice requirements, M., 1:10
 - Questioning of witnesses, M., 1:10
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:17, 19, 21, 36-7

Global Television Network *see* Television—Licences

Gourd, Mr. Alain (Communications Department)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (Communications and Culture Program), 3:3, 12, 19, 22-3

Gourd, Mr. Robert (L—Argenteuil—Papineau; Parliamentary

- Secretary to Minister of State (Multiculturalism); Chairman)
- Communications Department estimates, 1984-1985, main, 1:16-20 (Canadian Broadcasting Corporation), 5:21
- (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:4, 9, 30-2, 35
- (Communications and Culture Program), 3:4, 29-30, 32
- Election as Chairman, 1:9
- Organization meeting, 1:9-16
- Procedure, agenda and procedure subcommittee, reports, first, 1:17-8
- Procedure, relevancy, 4:9
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, 1:16-20

Gourd, Mr. Robert—Cont.

- Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:16-20
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:16-20

Government Office Communications System Program *see* Telecommunications**Gross National Product (GNP)** *see* Culture and arts—Industries**Harvey, Mr. Denis** (Canadian Broadcasting Corporation)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:3, 15**Heap, Mr. Dan** (NDP—Spadina)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Status of Women), 9:21-7**Hearing impaired** *see* Telephone service**House of Commons**

- Proceedings, radio and TV broadcasting
- Channel, availability during prime time, CBC use, 5:21
- Coverage, omissions, 6:7-8, 16
- Expenditures, 5:9
- Phase II, introducing, 6:8-9
- Study paper: *The Trivialization of Parliament: Television and the Canadian House of Commons*, 6:9-10
- Women, role, 9:13

Immigrants, language training, 7:29-30
Children, 8:26-8**International Year of Youth (1985)**, funding, goals, 7:7, 14-5**Intven, Mr. Hank** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission), 4:28**Japanese Canadians**, World War II treatment, compensation, 8:20-3**Johnston, Mr. Kerry** (Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Citizenship and Culture Program), 8:3, 18-9, 21**Joyal, Hon. Serge** (L—Hochelega—Maisonneuve; Secretary of State)
Applebaum-Hébert report, 7:37
Canada Day, 7:9, 12-3
Charitable organizations, 7:38-9
Culture and arts, jurisdiction, 7:16-7
Disabled and handicapped, 7:9
Education

- Canadian studies, 7:7
- Music camps, 7:37
- Post-secondary funding, 7:6

Immigrants, language training, 7:29-30
International Year of Youth, 7:7, 15
Native people, 7:8-9, 18-21, 27-9
Official languages policy, 7:5, 25-6
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:3-9, 11-39; 7A:1-24
Secretary of State Department, mandate, 7:4
Status of Women, 7:14
Student loans, 7:34
Translation Bureau, 7:5, 33
Universities and colleges

- Centres of specialization, 7:6-7, 31-2
- Programs, cut-backs, 7:35-6
- Women's studies, 7:7-8

Joyal, Hon. Serge—Cont.

- Women, 7:7
- Youth, Young Entrepreneurs Program, 7:15, 22-4

Juneau, Mr. Pierre (Canadian Broadcasting Corporation)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:3-27; 6:3-17, 19-28**Justice** *see* Official languages policy**Keegstra case** *see* Racism**Kelly, Mr. Norman** (L—Scarborough Centre)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 6:16-8, 23-6**Labelle, Mrs. Huguette** (Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:3**Labour Code** *see* Canada Labour Code**Laval, Que.** *see* Telecommunications—Workplace automation research centre**Lawrence, Mr. John** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:3, 12-4, 20-2, 26-8, 33**Liberal Party**, leadership convention *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programs, *Meeting Place***Macerola, Mr. François** (National Film Board)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (National Film Board), 2:3, 5-21, 23-5**Malone, Mr. Arnold** (PC—Crowfoot)
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Citizenship and Culture Program), 8:20
(Status of Women), 9:12-4, 16**Manitoba** *see* Official languages policy; Television—Cable TV**Masters, Mr. Jack** (L—Thunder Bay—Nipigon; Vice-Chairman)
Communications Department estimates, 1984-1985, main, 1:18 (Canadian Broadcasting Corporation), 5:16-8
(Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:18-9
(National Film Board), 2:4, 23, 26-7
Election as Vice-Chairman, 1:9
Organization meeting, 1:10, 16
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, 1:18 (Citizenship and Culture Program), 8:16-7
Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:18
Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:18**McDonald, Ms. Lynn** (NDP—Broadview—Greenwood)
Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:18-9**McLean, Mr. Walter** (PC—Waterloo)
Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:11-2
(National Film Board), 2:17-23
Procedure, Minister, 7:10
Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:10-5, 23, 31-2, 37-9
(Status of Women), 9:15-6, 28

Mitges, Mr. Gus (PC—Grey—Simcoe)

Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Citizenship and Culture Program), 8:14-6

Morgentaler, Henry *see* National Film Board—Films, *Democracy on Trial***Multiculturalism**

Conference, *A Passport to Progressive Canadianism*, Toronto, June 1984, 8:9

Expenditures, 8:5-7

Grants, ethnic, francophone groups, comparison, 8:6, 23-6

Heritage language program, 8:5, 7, 12, 19-20, 23-4

Legislation, tabling, 8:8

Manipulation, political expediency, 8:9-11, 17-8

Multicultural Association of Northwestern Ontario, 8:16-7

Multicultural Centres, funding, 8:18

Policy, 8:4-5

Regional priorities, 8:11-2

Thunder Bay Multicultural Association, 8:16-7

Winnipeg International Centre, 8:11-3

See also Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Education

Multiculturalism Directorate

Full ministry status, according, 8:8-9, 15-7

Staff, commitment, 8:7

Murta, Mr. Jack (PC—Lisgar)

Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main
(Citizenship and Culture Program), 8:8-12, 21-2

Music *see* Education**NRC** *see* National Research Council**National Film Board**

Applebaum-Hébert report recommendations, 2:4-5

Audiovisual centres, 2:12

Awards, 2:8

Canadian Broadcasting Corporation, relationship, 2:8, 14-7; 5:10, 26-7; 6:5-6

Community distribution, 16mm service, 2:9

Distribution, 2:6

Duplication, Secretary of State Department operations, 2:20-3

Film officers, qualifications, role, 2:19-20

Films

Accessibility, 2:12-3

Censorship, 2:25-6

Democracy on Trial, Morgentaler episode, 2:15-6; 5:26-7; 6:5-6

Flamenco, 2:14

Index, 2:11

Les Pièges de la mer, 2:17

The Road to Patriation, 2:17

Tone, language, 2:6, 13-5, 23-6

Grants, subcontracts, 2:24-5

Historical events, 1984 coverage, 2:9-11

Library, 2:12

Pope John Paul II visit, 2:9-11

Production, marketing, integrating, 2:6, 12

Programming, 2:6, 10-1

Regional offices, number, reducing, 2:11-3

Research and development, 2:7, 18

Role, objectives, 2:5-7, 13-4, 18

Staff, reductions, 2:17, 23

Video service, 2:8-9

Women's Studio D

Animation workshops, 2:22

Funding, 2:21

National Film Board—Cont.

Women's Studio D—Cont.

Plans, 2:26

See also Organizations/individuals appearing; Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee

National Research Council (NRC) *see* Canadian Broadcasting Corporation—Winnipeg**Native people**

Funding, 7:8-9, 17-21, 26-9

Women, 9:19

New Brunswick *see* Official languages policy**Official languages policy/bilingualism**

Justice administration, 7:5

Manitoba, 7:24-6

New Brunswick, 7:25

O'Neill, Mrs. Maureen (Status of Women)

Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Status of Women), 9:3

Ontario, bicentennial celebrations, 5:14-5**Orders of reference**

Estimates, 1984-1985, main, 1:3

Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:3

Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:3

Organizations/individuals appearing

Canadian Broadcasting Corporation, 5:4-27; 6:4-28

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 4:4-35

Collenette, Hon. David, 8:3-29

Communications Department, 3:4-31

Erola, Hon. Judy, 9:3-27

Joyal, Hon. Serge, 7:4-39; 7A:1-24

National Film Board, 2:4-26

Secretary of State Department, 7:4-39; 8:4-29

Status of Women, 9:3-27

Orlikow, Mr. David (NDP—Winnipeg North)

American Telephone and Telegraph Co., 3:21; 4:19

CTV network, 4:33

Canada Council, 3:25-6

Canadian Broadcasting Corporation

Bell Canada Reorganization Act (Bill C-20), 5:22-3

Funding, CFDC, 5:23-4

Production policy, 5:24-6

Production, regional participation, 6:18-20

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:20

Communications Department estimates, 1984-1985, main

(Canadian Broadcasting Corporation), 5:22-7; 6:18-20

(Canadian Radio-television and Telecommunications

Commission), 4:19-24, 33-4

(Communications and Culture Program), 3:20-6

Global Television Network, 4:33

Immigrants, language training, 7:29-30; 8:26-8

Japanese Canadians, 8:22-3

Multiculturalism, 8:23-6

National Film Board, 5:26-7

Native people, 7:26-9

Official languages policy, 7:24-6

Organization meeting, 1:9, 11-2, 15-6

Procedure, Minister, 7:10

Procedure, quorum, M., 1:9

Orlikow, Mr. David—Cont.

- Publishing industry, 3:24-6
- Satellites, dish receivers, 4:22-5
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:10, 24-30, 35-6
- (Citizenship and Culture Program), 8:22-8
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:12
- Telephone service, 3:20-3; 4:19-22
- Television, 5:26
- Universities and colleges, 7:35-6
- Visible minorities, 8:28

PBS *see* Public Broadcasting System**Pennefather, Mrs. Joan** (National Film Board)

- Communications Department estimates, 1984-1985, main (National Film Board), 2:3, 21-3, 26

Pensions, women, 9:7**Pope John Paul II**, Canada Sept. 9-20/84 visit *see* Canadian Broadcasting Corporation; National Film Board**Pornography**, 9:6**Procedure**

- Agenda and procedure subcommittee
 - Establishing, M. (Burghardt), 1:9, agreed to, 4
 - Reports, first, 1:6-7, M. (Masters), 1:18, agreed to, 7
- Documents, appending to minutes and evidence, 7:9-10
- Election of Chairman, M. (Burghardt), 1:9, agreed to, 4
- Election of Vice Chairman, M. (Gingras), 1:9, agreed to, 4
- In camera* meetings, 10:5-6
- Meetings, notice requirements, 48 hours, M. (Gingras), 1:10, agreed to, 5
- Minister, recalling, 4:9; 5:22
- Printing, minutes and evidence, M. (Geoff Scott), 1:10, agreed to, 4
- Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Gingras), 1:10, agreed to, 4
- Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Orlikow), 1:9, agreed to, 4
- Relevancy, 4:9; 5:22
- Reports to Committee, M. (Burghardt), 9:28, agreed to, 3
- Reports to House
 - First, M. (Burghardt), 10:5, agreed to
 - Second, M. (Burghardt), 10:6, agreed to

Prostitution, 9:6**Public Broadcasting System (PBS)** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Costs**Public Service**, women, 9:13-4**Publishing industry**, authors, compensating for use of works in libraries, 3:24-6**Queen Elizabeth II**, Canadian visit, 1984 *see* Canadian Broadcasting Corporation**Rabinovitch, Mr. Robert** (Communications Department)

- Communications Department estimates 1984-1985, main (Communications and Culture Program), 3:3, 9, 11, 20, 28-9
- References *see* Telecommunications—Telidon system

Racism, 8:5-6, 11

- Hate literature, 8:13-5
- Keegstra case, 8:12

Radio *see* Telecommunications—National cellular radio services**Reports to House**

- First, Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, 10:3
- Second, Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, 10:4

Research and development *see* National Film Board**Rouyn-Noranda** *see* Canadian Broadcasting Corporation**Saskatoon** *see* Canadian Satellite Communications Inc.—Applications**Satellites**

- Dish receivers, licensing
 - Cable TV signals, relationship, 3:13-4, 19
 - Northern and remote areas, discrimination, 3:12-4, 26-7; 4:22-5, 29-30
- See also* Canadian Satellite Communications Inc.

Scott, Mr. Geoff (PC—Hamilton—Wentworth)

- Broadcasting, Canadian content, 4:5; 5:11-3
- Canadian Broadcasting Corporation
 - Krugerrand advertisements, 6:10
 - Pope John Paul II visit, 6:22-3
 - Toronto Broadcast Centre, 5:14
 - Women, 6:6-7
- Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:10-1; 4:10-1, 28-9
- Canadian Satellite Communications Inc., 3:10-2
- Communications Department, Cabinet committees, 3:9
- Communications Department estimates, 1984-1985, main, 1:17-20 (Canadian Broadcasting Corporation), 5:11-4; 6:6-11, 22-3 (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:5-11, 28-9 (Communications and Culture Program), 3:8-14, 26-8, 30-1
- House of Commons, 6:7-10
- Organization meeting, 1:9-10, 13-4
- Procedure, Minister, 3:31
- Procedure, printing, M., 1:10
- References, 1:16-7
- Satellites, dish receivers, 3:12-4, 26-7; 4:29
- Secretary of State Department, Arts and Culture Branch, 3:8
- Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main, 1:17-20
- Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:13-5, 17-20
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee, establishing, 1:17-20
- Telecommunications, Telidon system, 3:28
- Telephone service, 3:27-8
- Television, pay-TV, 4:9; 5:13

Secretary of State Department

- Arts and Culture Branch, transfer to Communications Department, 3:8-9
- Estimates, 1984-1985, main, 1:16-20 (Administration and Regional Operations Program), 7:4-39; 7A:1-24 (Citizenship and Culture Program), 8:4-29 (Status of Women), 9:4-27
- Mandate, 7:4
- Women's program, 2:21
- See also* National Film Board—Duplication

Sexually Abusive Broadcasting Subcommittee, establishing, 1:11-20; 9:6, 18-9

- National Film Board appearance, 2:26-7
- Report, 9:28
- See also* Reports to House

Simon-Page report *see* Education—Canadian studies

- South Africa**, Krugerrand advertisements *see* Canadian Broadcasting Corporation
- Special Recovery Capital Projects Program** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Toronto Broadcast Centre
- Status of Women**
 Communications, 9:9-10
 Estimates, 7:13-4; 9:4-28
 Mandate, 9:4
 Minister, powers, 9:28
 Staffing, 7:13
See also Organizations/individuals appearing—Secretary of State Department estimates
- Student loans**, 7:33-4
- Taxation of Visual and Performing Artists and Writers Subcommittee**, 3:29-30
 Establishing, 1:10-3, 16-20
 Reports, first, 1:6
- Technological change**, *In the Chips*, 9:21
- Telecommunications**
 Government Office Communications System Program, 3:7
 National cellular radio services, economic potential, 3:6, 14-7
 Policy review, 3:7-8, 18-9
 Revenues, 3:4-5
 Telidon system, funding, 3:7
 Telidon system, Rabinovitch statement, 3:28-9
 Workplace automation research centre, Laval, Que., 3:7
- Telefest '84** *see* Canadian Broadcasting Corporation
- Telephone service**
 Bell Canada
 Extended area service (EAS), complaints, 4:25-8
 Reorganization, legislation, 3:6-7, 17-8
 Computer data reception, 3:23
 Customer-owned equipment, 3:18-9
 Hearing impaired access, report, 3:27-8
 Local calls, proposed charges, long distance rates affecting, 3:21-3; 4:11-4, 19-22
 Long distance operations
 Bypassing, routing through U.S. border towns, 3:21-2; 4:21
 CNCP application, 3:19-20; 4:20
 Montreal, May 1984 conference, 4:11, 20, 22
 Technological change, CRTC monitoring, 3:23-4
- Television**
 Cable TV
 Manitoba, use of government equipment, 3:19-20
See also Satellites—Dish receivers
 French language network, 3:5
 Licences, unfulfilled conditions
 CTV network, 5:26
 Global, 4:33
 Market, volatility, 4:10
 Monopoly, 5:13-4, 25
 Non-Canadian channels, approval, 4:9
 Pay TV, children's channel, 4:17
 Pornography, 4:25
 Specialty channels, 4:17-8
See also House of Commons—Proceedings
- Thérien, Mr. Réal** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
 Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:3, 31
- Thunder Bay, Ont.** *see* Multiculturalism
- Translation Bureau**
 International reputation, 7:5
 Workload, 7:33
- Unemployment insurance**, maternity leave, 9:5
- United Empire Loyalists** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programs, *The Undaunted*
- United Nations** *see* Women
- Universities and colleges**
 Centres of specialization, 7:6-7, 31-2
 Programs, cutbacks, minority groups affecting, 7:35-6
 Women's studies, chairs, establishing, 7:7-8; 9:7
- Vankoughnet, Mr. Bill** (PC—Hastings—Frontenac—Lennox and Addington)
 Communications Department estimates, 1984-1985, main (Canadian Broadcasting Corporation), 5:14-6; 6:11-2, 20-2 (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission), 4:25-8
 (National Film Board), 2:7-12
 Secretary of State Department estimates, 1984-1985, main (Administration and Regional Operations Program), 7:16
- Video display terminals**, 9:21
- Visible minorities**
 Advertising, depiction, 8:6
 Affirmative action, 8:28-9
Equality Now!, report, recommendations, 8:4, 6-7, 13
See also Canadian Broadcasting Corporation
- Voluntary organizations** *see* Canada Day; Charitable organizations
- Wife battering**, 9:5, 16-9
- Winnipeg** *see* Canadian Broadcasting Corporation; Multiculturalism
- Women**
 Appointments, boards, commissions, etc., 9:8, 12-3
 Economic security, 9:10-1
 Elderly, poverty, 9:7
 Equal pay for work of equal value, 9:10, 22-5
 Federal-provincial ministers' conference, 9:5, 8, 11, 16-7
 National action plan, 9:4, 8
 National organizations, funding, 7:7; 9:7, 19-21
 United Nations Commission, 9:7-8
See also Canada Labour Code; Canadian Broadcasting Corporation; House of Commons; Labour Code; National Film Board; Pensions; Public Service; Universities and colleges
- Workplace automation research centre** *see* Telecommunications
- Young Entrepreneurs Program** *see* Youth
- Youth**
 Young Entrepreneurs Program, 7:7, 21-4
See also International Year of Youth



Canada
Post
Postage paid

Postes
Canada
Port payé

Book Tariff rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Complications
of the culture





COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES — COMPTE RENDU OFFICIEL

OFFICIAL REPORTS OF THE HOUSE OF COMMONS

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DES

Communications et de la culture

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-10

• 1984

• 2^e Session

• 32^e Législature

Président: M. Robert Gourd



INDEX

COMITÉ PARLEMENTAIRE

Communications
et de la culture

CHAMBRE DES COMMUNES

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Abréviations: A.—appendice. Am.—amendement. Art.—article. M.—motion.

DATES ET FASCICULES

—1984—

Février	les 7 et 14, f.1
Avril	le 10, f.1
Mai	le 1 ^{er} , f.2; le 3, f.3; le 8, f.4; le 15, f.5; le 17, f.6; le 22, f.7; le 29, f.8; le 31, f.9
Juin	les 19 et 28, f.10

100	101
102	103
104	105
106	107

INDEX

100-107

COMITE DE TRAVAIL DES COLLECTEURS - COMITE BENDON ORLICET

INDEX

- Abella, commission d'enquête.** *Voir* Sociétés de la Couronne
- Abitibi, Qué.** *Voir* Camp musical du Nord-Ouest; Radio-Canada
- Action positive, programme.** *Voir* Fonction publique; Sociétés de la Couronne
- Afrique du Sud.** *Voir* Radio-Canada—Publicité
- Antennes paraboliques.** *Voir* Satellites—Stations terrestres
- Appendice**
Joyal, l'hon. Serge, secrétaire d'État, déclaration d'ouverture, notes, 7A:25-52
- Arts et culture**
Activités, coordination, ministère, création, 7:16-7
Industries culturelles, emploi, création, 3:4
Industries culturelles, PNB, contribution, 3:4
Politique culturelle, élaboration, 3:7
Situation, 3:29-30
- Autochtones**
Centres d'accueil, programme, renouvellement, 7:8, 29
Centres d'accueil, Winnipeg, Man., 7:28
Constitution, négociations, participation, gouvernement, assistance, 7:8
Développement social et culturel, programme, Manitoba, 7:27
Développement social et culturel, programme, renouvellement, 7:8
Femmes, promotion, programme, renouvellement, 7:8-9
Indiennes, discrimination, élimination, mesure législative, 9:19
Organisations, programme d'aide, financement, 7:17-21
- Baker, M. George** (L—Gander—Twillingate)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:33-4
- Bell Canada**
Femmes, salaire égal pour travail égal, non-respect, 9:22-3
Réorganisation, mesure législative, 3:6-7, 17-8
- Bénévoles.** *Voir* Organisations de charité
- Bilinguisme.** *Voir* Éducation; Langues officielles, politique
- Blanchard, M^{me} Lyse** (Secrétariat d'État du Canada)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:14
- Bockstael, M. Robert** (L—Saint-Boniface; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada)
Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:14-20
Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:23-6
Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 6:12-4, 16, 26
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:21-2
- Bosley, M. John** (PC—Don-Valley-Ouest)
Comité, séance d'organisation, 1:14-5
Émissions à tendances abusives, sous-comité, 1:14-5
Procédure, 1:14-5
- Budget des dépenses.** *Voir* le nom particulier des ministères et agences gouvernementales
- Bureau, M. André** (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:4-12, 14-20, 23-6, 28-34
- Bureautique, Centre, Laval, Qué.,** 3:7
- Bureautique, programme,** 3:7
- Burghardt, M. Jack** (L—London-Ouest; secrétaire parlementaire du ministre des Communications)
Comité, 7:10-1
Séance d'organisation, 1:9, 11-2, 15
Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:29-31
Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:16-21, 28
Créateurs et interprètes, imposition, étude, 1:11-2
Créateurs et interprètes, sous-comité, 1:18
Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:12, 15, 19-20
Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:12-7, 26
Procédure, 1:15
Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:18; 6:27-8
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:14-7, 32
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 8:17-20
- Câblodiffusion,** lignes téléphoniques et poteaux télégraphiques du gouvernement, utilisation, 3:20
- Camp musical du Nord-Ouest, Abitibi, Qué.,** financement, Conseil des Arts, critères, modification, 7:36-7
- Canadiens d'origine étrangère,** Japonais, traitement au cours de la seconde guerre mondiale, indemnisation, etc., 8:20-2
- CANCOM.** *Voir* Radiotélédiffusion—Régions éloignées
- Centraide.** *Voir* Immigrants—Glossaire de termes
- Chambre des communes.** *Voir* Radio-Canada
- Code criminel.** *Voir* Racisme
- Code du travail,** modification. *Voir* Femmes—Maternité, congés; Santé et sécurité au travail; Travailleurs à temps partiel
- Cohen, M. Avrum** (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:16-7
- Collenette, l'hon. David Michael** (L—York-Est; ministre d'État (Multiculturalisme))
Canadiens d'origine étrangère, Japonais, traitement au cours de la seconde guerre mondiale, indemnisation, etc., 8:20-2
Fonction publique, emploi, action positive, programme, 8:28-9
Immigrants
Femmes, organisations, assistance, 8:5-6
Glossaire de termes, Centraide, préparation, 8:7
Intégration, services, 8:27-8
Multiculturalisme
Centres multiculturels, 8:18
Institutions, conseils d'administration, nomination de gens de diverses origines, 8:10-1
Langues ancestrales, programme, 8:5, 12, 19-20, 23-6
Manitoba, assistance, 8:13
Mesure législative, 8:8
Outil politique, 8:10
Police, formation interculturelle, 8:6-7
Priorités régionales, 8:12
Relations interraciales, stratégie, 8:6
Winnipeg, Man., centre international, subventions, 8:13
Multiculturalisme, ministère, création, 8:8-9, 15-8

Collenette, l'hon. David Michael—Suite

- Multiculturalisme, ministère d'État, objectifs, 8:4-6
- Multiculturalisme, ministère d'État, subventions, dépenses, 8:7
- Racisme, propagande haineuse, Code criminel, modification, 8:13-5
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 8:4-29

Comité

- Comité directeur
 - Composition, 1:9
 - Convocation, 1:10-1
 - Ordre du jour, 1:12-3
 - Rapport, premier, 1:17, adopté, 18
- Président et vice-président, élection, 1:9
- Procès-verbaux et témoignages, impression, exemplaires, nombre, 1:10
- Séance d'organisation, 1:9-16
- Séances
 - A huis clos, 1:5; 10:5-6
 - Calendrier, 1:17-8
 - Convocation, préavis, 1:10, 13
 - Tenu et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:9
- Sous-comités. *Voir* Créateurs et interprètes, imposition; Émissions à tendances sexuelles abusives; Invalides et handicapés
- Témoins, convocation
 - Ministre des Communications, M. Fox, 1:17; 3:31
 - Ministre d'État au Multiculturalisme, M. Collenette, 1:17
 - Ministre responsable de la condition féminine, M^{me} Erola, 1:17
 - Office national du film, 1:17
 - Radio-Canada, Société, 1:17
 - Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, 1:17
 - Secrétaire d'État du Canada, M. Joyal, 1:17; 7:10

Communications, ministère

- Budget principal 1984-1985, 3:4-32
- Cabinet, comités, assujettissement, 3:9-10
- Organismes culturels, intégration, 3:8-9
- Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés—Communications, ministère, budget principal 1984-1985

Communications et culture, Comité. *Voir* Comité**Communications et télécommunications**

- Déréglementation, 3:18-9
- Politique, étude, consultations, 3:22-4
- Politique, révision, 3:7
- Radio mobile cellulaire, systèmes, exploitation, 3:6, 14-7
- CRTC, surveillance, 4:32-3

Condition féminine, coordonnatrice, Bureau

- Budget principal 1984-1985, 9:4-28
- Fonds alloués, 7:13-4

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Voir Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil

Conseil des Arts. *Voir* Camp musical du Nord-Ouest**Créateurs et interprètes, imposition, étude, priorité, 1:10-3****Créateurs et interprètes, imposition, sous-comité**

- Création, mandat, etc., 1:5
- Rapport au Comité, premier, adopté, 1:18
- Rapport final, présentation au Comité, date, 1:5-6

Crédits. *Voir* Ordres de renvoi**Crombie, l'hon. David (PC—Rosedale)**

- Comité, séance d'organisation, 1:10-1, 13, 15
- Créateurs et interprètes, imposition, étude, 1:10-1, 13

Crombie, l'hon. David—Suite

- Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:15
- Procédure, 1:15

CRTC. *Voir* Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil**DesRoches, M. Pierre (Société Radio-Canada)**

- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:22

Devlin, M. Marc (Office national du film)

- Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:17

Divorce

- Mesure législative, 9:6
- Pensions alimentaires ou garde des enfants, ordonnances des tribunaux, application, 9:6

Droit d'auteur, protection

- Mesure législative, 3:6, 30-1
- Ouvrages utilisés dans les bibliothèques publiques, écrivains, indemnisation, caisse, création, 3:24-6

Droit pénal, réforme, mesure législative, 9:6**Écrivains. *Voir* Droit d'auteur, protection—Ouvrages utilisés dans les bibliothèques publiques****Éducation**

- Bilinguisme, immersion, programme, fonds alloués, Manitoba, 7:24-5
- Supérieure, assistance, 7:6

Elizabeth II. *Voir* Reine Elizabeth II**Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité**

- Création, mandat, etc., 1:7, 12-5, 19
- Rapport, premier, 9:3, adopté, 28
- Rapport final, présentation au Comité, date, 1:7

Emploi, création. *Voir* Arts et culture—Industries culturelles**Erola, l'hon. Judy (L—Nickel-Belt; ministre de la Consommation et des Corporations)**

- Autochtones, Indiennes, discrimination, élimination, mesure législative, 9:19
- Bell Canada, femmes, salaire égal pour travail égal, non-respect, 9:23
- Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:4-27
- Divorce, mesure législative, 9:6
- Divorce, pensions alimentaires et garde des enfants, ordonnances des tribunaux, application, 9:6
- Droit pénal, réforme, mesure législative, 9:6
- Femmes
 - Battues, 9:16-8
 - Condition, 9:4, 7-8, 10-1
 - Discrimination, suppression, Convention des Nations Unies, Canada, signature, 9:4
 - Harcèlement sexuel au travail, interdiction, 9:7
 - Maternité, congés, Code du travail, modification, 9:6-7
 - Nominations, 9:8
 - Organisations, financement, augmentation, 9:7, 20-1
- Fonction publique, action positive, programme, 9:26-7
- Fonction publique, Commission, Femmes, Office de la promotion, fermeture, 9:15-6
- Fonction publique, femmes, 9:13-4, 22-4, 27
- Garderies
 - Discussions avec les provinces, 9:11-2

Erola, l'hon. Judy—Suite**Garderies—Suite**

- Financement, aide fédérale, 9:5
- Groupe de travail fédéral, création, 9:5
- Groupe fédéral-provincial, 9:5
- Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti, augmentation, personnes vivant seules, 9:7
- Pensions, survivants, 9:7
- Santé et sécurité au travail, terminaux à écrans cathodiques, employés, période de repos, Code du travail, modification, 9:21-2
- Sociétés de la Couronne, action positive, programme, commission d'enquête Abella, création, 9:6, 23-4
- Universités, chaires d'études féminines, établissement, Halifax, N.-É., 9:7

États-Unis. Voir Radio-Canada—Télévision, coûts**Étudiants**, prêts, remboursement, agences de recouvrement, recours, 7:33-4**Femme, statut, promotion, programme**, allusions diverses, 7:7**Femmes**

- Battues, 9:16-8
- Condition
 - Commission des Nations Unies, Canada, participation, 9:7-8
 - Harcèlement sexuel au travail, interdiction, 9:7
 - Ministre responsable, priorités, 9:10-1
 - Ministre responsable, rôle, 9:4
 - Nominations, 9:8
 - Plan d'action nationale, élaboration, 9:8
- Discrimination, suppression, Convention des Nations Unies, Canada, signature, 9:4
- Maternité, congés, Code du travail, modification, 9:6-7
- Organisations, financement, augmentation, 9:7, 20-1
- Voir* Autochtones; Bell Canada; Fonction publique; Radio-Canada—Cadres supérieurs

Femmes, Office de la promotion. Voir Fonction publique, Commission**Fête du Canada**

- Financement, 7:12
- Organisations bénévoles, participation, 7:11-3

Film, industrie, politique, 2:7**Film, Office national. Voir** Office national du film**Flamenco. Voir** Office national du film—Films**Fonction publique**

- Action positive, programme, 8:28-9; 9:26-7
- Femmes
 - Cadres supérieurs, 9:12-4, 27
 - Et hommes, salaires, écart, 9:22
 - Salaires égal pour travail égal, 9:23-4
- Voir aussi* Garderies

Fonction publique, Commission, Femmes, Office de la promotion, fermeture, 9:15-6**Fortin, Me Paul** (Office national du film)

- Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:4-5, 8-9, 11, 15, 21, 23

Fournier, M. Ron (Société Radio-Canada)

- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 6:17

Fox, l'hon. Francis (L—Blainville—Deux-Montagnes; ministre des Communications)**Arts et culture**

- Industries culturelles, emploi, création, 3:4
- Industries culturelles, PNB, contribution, 3:4
- Politique culturelle, élaboration, 3:7
- Situation, 3:30

Bell Canada, réorganisation, mesure législative, 3:6-7, 17-8**Bureautique, Centre, Laval, Qué.**, 3:7**Bureautique, programme**, 3:7**Communications, ministère**

- Budget principal 1984-1985, 3:4-31
- Cabinet, comités, assujettissement, 3:9-10
- Organismes culturels, intégration, 3:8-9

Communications et télécommunications

- Déréglementation, 3:18-9
- Politique, étude, consultations, 3:24
- Radio mobile cellulaire, systèmes, exploitation, 3:6-7, 15-7
- Droit d'auteur, protection, mesure législative, 3:6, 30-1
- Droit d'auteur, protection, ouvrages utilisés dans les bibliothèques publiques, écrivains, indemnisation, caisse, création, 3:24-6
- Radio-Canada, nouvelle chaîne de langue française, 3:5
- Radio-Canada, orientation, 3:5
- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, décisions, publication, 3:10-1
- Radiotélédiffusion, régions éloignées, services, extension, permis, octroi à la société CANCOM, 3:11-2, 27
- Satellites, stations terrestres, antennes paraboliques, foyers de personnes âgées, 3:19
- Satellites, stations terrestres, antennes paraboliques, petites collectivités, déréglementation, 3:13-4
- Téléphone, service
 - Appels interurbains, concurrence, répercussions, augmentation des tarifs, etc., 3:21
 - Appels locaux, facturation, 3:23
 - Malentendants, accès, comité technique spécial, rapport, recommandations, 3:27-8
- Télévision, Télidon, système, médiatisation, programme, 3:7

Fretz, M. Girve (PC—Érié)

- Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:9-11

Garderies

- Discussions avec les provinces, 9:11-2
- Financement, aide fédérale, 9:5
- Fonction publique, employés, accès, 9:14
- Groupe de travail fédéral, création, 9:5
- Groupe fédéral-provincial, 9:5

Gingras, M. René (L—Abitibi; secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien)

- Comité, séance d'organisation, 1:9-10
- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:19-22
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:17, 19, 36-7

Gourd, M. Alain (ministère des Communications)

- Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:12, 19, 22-3

Gourd, M. Robert (L—Argenteuil—Papineau; secrétaire parlementaire du ministre d'État au Multiculturalisme; président)

- Comité, 1:17-8, 20
- Séance d'organisation, 1:9-16
- Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:30

- Gourd, M. Robert—Suite**
 Créateurs et interprètes, imposition, étude, 1:12-3
 Créateurs et interprètes, imposition, sous-comité, 1:18
 Élection à titre de président, 1:9
 Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:13-4, 17, 19-20
 Invalides et handicapés, sous-comité, 1:17-8, 20
 Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:21
 Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:31
- Halifax, N.-É. Voir** Radio-Canada—Radio, stations, ouverture; Universités—Études féminines, chaires, établissement
- Handicapés et invalides. Voir plutôt** Invalides et handicapés
- Harvey, M. Denis** (Société Radio-Canada)
 Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:15
- Heap, M. Dan** (NPD—Spadina)
 Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:22-7
- Immigrants**
 Femmes, organisations, assistance, 8:5-6
 Formation linguistique, 7:29-30
 Glossaire de termes, Centraide, préparation, 8:7
 Intégration, services, 8:26-8
- Imposition des créateurs et des interprètes. Voir** Créateurs et interprètes, imposition
- Intven, M. Hank** (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
 Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:28
- Invalides et handicapés, sous-comité**, création, recommandation, 1:17-8, 20
- Japonais. Voir** Canadiens d'origine étrangère
- Jean-Paul II, pape. Voir** Pape Jean-Paul II
- Jeunes entrepreneurs canadiens, programme**
 Admissibilité, critères, limite d'âge, etc., 7:21-3
 Allusions diverses, 7:7
- Jeunesse, année internationale en 1985**
 Financement, 7:14
 Secrétariat d'État, projets, 7:15
- Johnston, M. Kerry** (Secrétariat d'État du Canada)
 Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 8:18-9
- Joyal, l'hon. Serge** (L—Hochelaga—Maisonnette; secrétaire d'État)
 Arts et culture, activités, coordination, ministère, création, 7:16-7
 Autochtones
 Centres d'accueil, programme, renouvellement, 7:8, 29
 Centres d'accueil, Winnipeg, Man., 7:28
 Constitution, négociations, participation, gouvernement, assistance, 7:8
 Développement social et culturel, programme, renouvellement, 7:8, 27
 Femmes, promotion, programme, renouvellement, 7:8-9
 Organisations, programme d'aide, financement, 7:18-21
 Camp musical du Nord-Ouest, Abitibi, Qué., financement, Conseil des Arts, critères, modification, 7:37
 Déclaration d'ouverture, notes. *Voir* Appendice
- Joyal, l'hon. Serge—Suite**
 Éducation, bilinguisme, immersion, programme, fonds alloués, Manitoba, 7:25
 Éducation supérieure, assistance, 7:6
 Étudiants, prêts, remboursement, agences de recouvrement, recours, 7:34
 Femme, statut, promotion, programme, 7:7
 Fête du Canada, financement, 7:13
 Fête du Canada, organisations bénévoles, participation, 7:12-3
 Immigrants, formation linguistique, 7:29-30
 Invalides et handicapés, sous-comité, comparution, 7:9
 Jeunes entrepreneurs canadiens, programme, 7:7, 22-3
 Jeunesse, année internationale en 1985, Secrétariat d'État, projets, 7:15
 Langues officielles, politique, Manitoba, lois et services municipaux, bilinguisation, assistance, 7:26
 Langues officielles, politique, promotion, programme, renouvellement, 7:4-5
 Organisations de charité, organismes bénévoles, statut, agrément aux fins de l'impôt, critères, etc., activités politiques, restrictions, moratoire, 7:38
 Organisations de charité, organismes bénévoles, statut, agrément aux fins de l'impôt, critères, etc., comité spécial mixte, 7:38
 Secrétariat d'État, ministère
 Budget principal 1984-1985, 7:4-9, 12-39
 Mandat, 7:4-5
 Traduction, Bureau, 7:4-6, 33
 Universités
 Centres de spécialisation, programme, fonds alloués, etc., 7:6-7, 31-2
 Études canadiennes, programme, renouvellement, 7:7
 Études féminines, chaires, établissement, 7:7-8
 Minorités, programme, financement, 7:35-6
- Juneau, M. Pierre** (Société Radio-Canada)
 Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:4-27; 6:4-28
- Kelly, M. Norman** (L—Scarborough-Centre)
 Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 6:16-8, 23-5
- Langues officielles, politique**
 Manitoba, lois et services municipaux, bilinguisation, assistance, 7:25-6
 Promotion, programme, renouvellement, 7:4-5
- Laval, Qué. Voir** Bureautique, Centre
- Lawrence, M. John** (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
 Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:12-4, 20-2, 26-8, 33
- Macerola, M. François** (Office national du film)
 Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:5-21, 23-5
- Malone, M. Arnold** (PC—Crowfoot)
 Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:12-4
- Manitoba. Voir** Autochtones—Développement social et culturel, programme; Éducation—Bilinguisme, immersion, programme; Langues officielles, politique; Multiculturalisme
- Masters, M. Jack** (L—Thunder Bay—Nipigon; vice-président)
 Comité, séance d'organisation, 1:9-10, 16
 Créateurs et interprètes, imposition, sous-comité, 1:18
 Élection à titre de vice-président, 1:9
 Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:16

Masters, M. Jack—Suite

- Procédure, 1:16
- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:16-7
- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:18

McDonald, M^{me} Lynn (NPD—Broadview-Greenwood)

- Comité, 1:18
- Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:19

McLean, M. Walter (PC—Waterloo)

- Comité, 7:10
- Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice, budget principal 1984-1985, 9:15, 28
- Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:17-23
- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:11-2
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:10-5, 23, 31-2, 37-8

Minorités visibles. Voir Radio-Canada—Employés**Mitges, M. Gus (PC—Grey—Simcoe)**

- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 8:14-6

Morgentaler, D^r Henry. Voir Office national du film—Films**Multiculturalisme**

- Centres multiculturels, 8:18
- Éducation, matériel pédagogique, création, 8:18-9
- Institutions, conseils d'administration, nominations de gens de diverses origines, 8:9-11
- Langues ancestrales, programme, 8:5, 12, 19-20, 23-6
- Manitoba, assistance, 8:11, 13
- Mesure législative, 8:8
- Outil politique, 8:10
- Police, formation interculturelle, 8:6-7
- Priorités régionales, 8:11-2
- Relations interraciales, stratégie, 8:6
- Winnipeg, Man., centre international, subvention, 8:11, 13
- Voir aussi* Radio-Canada—Émissions

Multiculturalisme, ministère, création, 8:8-9, 15-8**Multiculturalisme, ministère d'État**

- Objectifs, 8:4-6
- Subventions, dépenses, 8:7

Murta, M. Jack (PC—Lisgar)

- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 8:9-14, 21-2

Office national du film (ONF)

- Années-personnes, réduction, 2:17
- Besoins des Canadiens, satisfaction, 2:18-9, 24
- Budget principal 1984-1985, 2:4-27
- Bureaux de distribution. *Voir plutôt* Cinémathèques
- Cinémathèques
 - Agents de film, rôle, etc., 2:13, 19-21
 - Enregistrement par le public, service, 2:8-9
 - Fermeture, 2:12-3
 - Rôle, 2:11
 - Système, redéfinition, 2:12
- Femmes, promotion, *Federal Women's Film Program*, participation, 2:21-3
- Films
 - Célébrations en 1984, 2:9-10
 - Flamenco*, 2:14

Office national du film (ONF)—Suite

- Films—Suite
 - Langage grossier, 2:25-6
 - Morgentaler, D^r Henry, 2:15-6
 - Production, augmentation, 2:18
- Milieu cinématographique indépendant, ouverture à, 2:6
- Objectifs, 2:5-6
- Programmation, processus, redéfinition, 2:6, 10
- Recherche et développement, 2:7, 18
- Régionalisation, programme, 2:11
- Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés—Office national du film, budget principal 1984-1985
- Studio D, 2:26
- Subventions, octroi, 2:24-5
- Voir aussi* Comité—Témoins, convocation; Radio-Canada

ONF. Voir Office national du film**Ontario**

- Loyalistes, arrivée, bicentenaire, Radio-Canada, reportage, 5:14-5; 6:4
- Voir aussi* Radio-Canada—Radio

Ordres de renvoi

- Créateurs et interprètes, imposition, étude, 1:3
- Crédits pour 1984-1985, budget principal, 1:3
- Émissions à tendances sexuelles abusives, étude, 1:3

Organisations de charité, organismes bénévoles

- Statut, agrément aux fins de l'impôt, critères, etc., activités politiques, restrictions, moratoire, 7:38-9
- Statut, agrément aux fins de l'impôt, critères, etc., comité spécial mixte, création, 7:38
- Voir aussi* Fête du Canada

Orlikow, M. David (NPD—Winnipeg-Nord)

- Comité, 7:10
 - Séance d'organisation, 1:9, 11-2, 15-6
- Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:20-5
- Créateurs et interprètes, imposition, 1:12
- Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:15-6
- Procédure, 1:15-6
- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:22-7; 6:18-20
- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:19-24, 33-4
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:24-30, 35-6; 8:22-8

Pape Jean-Paul II, visite au Canada, Radio-Canada, reportage, 6:22-4**Pennefather, M^{me} Joan (Office national du film)**

- Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:21-3, 26

Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti, augmentation, personnes vivant seules, 9:7**Pensions, survivants, 9:7****Police. Voir Multiculturalisme****Président et vice-président (décisions et déclarations)**

- Députés, temps de parole, répartition entre les partis, 1:10
- Sous-comité, reconstitution, nouveau mandat ou continuation du mandat de la session précédente, 1:13-6

Procédure

- Députés, temps de parole, répartition entre les partis, 1:10
- Sous-comité, reconstitution, nouveau mandat ou continuation du mandat de la session précédente, 1:13-6

Procès-verbaux et témoignages. *Voir* Comité**Rabinovitch, M. Robert** (ministère des Communications)

Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:9, 28-9

Racisme, propagande haineuse, Code criminel, modification, 8:13-5**Radio-Canada**

Abitibi, Qué., services, remplacement des stations affiliées, etc., 5:19-21; 6:5

Administration. *Voir* plutôt *Gestion sous le titre susmentionné*

Budget principal 1984-1985, 5:4-27; 6:4-28

Cadres supérieurs, femmes, embauche, 6:6-7

Chambre des communes, délibérations, télédiffusion, 5:21-2; 6:7-10

Dépenses, 5:9-10; 6:17, 24

Émissions

Canadianisation, 5:7, 10-3, 23-5; 6:12-3, 18-9

D'actualités régionales, Winnipeg, Man., 6:20

Multiculturalisme, 6:25-6

The Undaunted, 6:12

Employés

Congés et retraite, conditions, 6:26-7

Et matériel, etc., nombre, 6:14-6

Minorités visibles, recrutement, 6:24-5

Étudiants en art de la radio et de la télévision, trophées, remise, 6:27-8

Fonds de roulement, 6:18

Gestion, pratiques, amélioration, 5:8

Immobilisations, 5:7, 6

Licence, renouvellement, 4:37

Mandat, 5:27

Nouvelle chaîne de langue française, 3:1

Office national du film, collaboration, 5:26-7; 6:5-6

Office national du film, productions, utilisation, 2:8, 14-7

Orientation, 3:1

Publicité, Afrique du Sud, monnaie, 6:10-1

Publicité, recettes, 5:5, 7; 6:17-18

Radio, est de l'Ontario, services, 6:2

Radio, stations, ouverture, Halifax, N.-E., 5:18

Reportages. *Voir* Ontario—Loyalistes; Pape Jean-Paul II; Reine Elizabeth I

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés

Radio-Canada, budget principal 1984-1985

Services, coûts, 5:5, 9, 17-8

Comparaison avec d'autres pays, 6:21-2

Stratégie, 5:5-7

Télévision, coûts, comparaison avec les États-Unis, 5:16-7

Toronto, Ont., centre de production, construction, 5:14; 6:24

Winnipeg, Man.

Installations, construction, 6:16

Radio, émissions, interruption, 6:20

Radio, productions, réduction, 6:19-20

Voir aussi Comité—Témoins, convocation

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil (CRTC)

Approche, supervision, 4:14-5

Budget principal 1984-1985, 4:4-35

Cabinet, directives, assujettissement, 4:8-9

Décisions, 4:18-9

Publication, 3:10-1; 4:10-1

Permis, octroi, prolongation, 4:28-9

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes,...—*Suite*

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés—

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985

Voir aussi Comité—Témoins, convocation; Communications et

télécommunications—Radio mobile cellulaire:

Radiotélédiffusion—Émissions, contenu canadien; Télévision—

Payante—Chaînes spécialisées

Radiotélédiffusion

Émissions, contenu canadien

CRTC, position, 4:4-8, 33-4

Diffuseurs privés, 5:25-6

Fonds de développement, 5:10, 23-4

Régions éloignées, services, extension, permis, octroi à la société CANCOM, 3:11-2, 27; 4:30-1

Rapports à la Chambre

Premier—(Imposition des créateurs et des interprètes, sous-comité, deuxième rapport), 10:3

Deuxième—(Émission à tendances sexuelles abusives, sous-comité, deuxième rapport), 10:4

Reine Elizabeth II, visite au Canada, Radio-Canada, reportage, 6:4-5, 12

Relations interraciales. *Voir* Multiculturalisme**Santé et sécurité au travail**, terminaux à écrans cathodiques

employés, période de repos, Code du travail, modification, 9:21

Satellite

Stations terrestres, antennes paraboliques, foyers de personnes âgées, 3:16

Stations terrestres, antennes paraboliques, petites collectivités, déreglementation, 3:13-4; 4:22-5, 29-30

Scott, M. Geoff (PC—Hamilton—Wentworth)

Allusions à M. Scott, nomination à titre de critique officiel et matière de communications, 1:16-7

Comité, 1:18, 20; 3:3

Seance d'organisation, 1:9-10, 13-4

Communications, ministère, budget principal 1984-1985, 3:8-14, 26-8, 3

Créateurs et interprètes, imposition, sous-comité, 1:1

Émissions à tendances sexuelles abusives, sous-comité, 1:13-4, 19-20

Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:11-4; 6:6-11, 27

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:5-11, 28-9

Seance d'organisation. *Voir* Comité**Secrétariat d'État, ministère**

Budget principal 1984-1985, 7:4-39; 8:4-29

Célébrations, projets, 7:9

Mandat, 7:4-5

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés—

Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985

Traduction, Bureau

Terminologie, service, banque d'information, 7:1

Traduction, mots, nombre, 7:33

Traduction automatique, 7:5-6

Sociétés de la Couronne, action positive, programme, commission d'enquête Abella, création, 9:6, 23-4

Sous-comité du programme et de la procédure. *Voir* plutôt Comité—Comité directeur

Téléphone, service

- Appels interurbains, concurrence, répercussions, augmentation des tarifs, etc., 3:21; 4:20
- Appels locaux, facturation, 3:23; 4:19-20, 22
- Malentendants, accès, comité technique spécial, rapport, recommandations, 3:27-8
- Raccordement avec le réseau américain, 4:21
- Services localisés, 4:12-4
 - Zones de rattachement, délimitations, parcellisations, 4:25-7
- Standards électroniques, remplacement des standards électromécaniques, répercussions, 4:27-8

Télévision

- Émissions, contenu canadien, diffuseurs privés, 5:12-3
- Émissions étrangères, envahissement, Radio-Canada, répercussions, 5:15-6
- Payante, chaînes spécialisées non canadiennes, demandes, CRTC, approbation, 4:9-10, 17-8
- Payante, réseaux, fusion, 5:13
- Télidon, système
 - Développement, fonds alloués, réduction, 3:28-9
 - Médiatisation, programme, 3:7
 - Utilisation, 3:28-9
- Voir aussi* Radio-Canada

Télidon. *Voir* Télévision**Témoins et sujets discutés**

- Communications, ministère, budget principal 1984-1985
 - Ministère, représentants, 3:9, 12, 19, 22-3, 28-9
 - Ministre, 3:4-31
- Condition féminine, coordonnatrice, Bureau, budget principal 1984-1985
 - Ministre responsable de la condition féminine, 9:4-27
- Office national du film, budget principal 1984-1985
 - Office, représentants, 2:4-26
- Radio-Canada, budget principal 1984-1985
 - Société, représentants, 5:4-27; 6:4-28

Témoins et sujets discutés—Suite

- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985
 - Conseil, représentants, 4:4-34
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985
 - Ministère, représentants, 7:14; 8:18-9
 - Ministre, 7:4-9, 12-39
 - Multiculturalisme, ministre d'État, 8:4-29

Terminaux à écrans cathodiques. *Voir* Santé et sécurité au travail**Therrien, M. Réal** (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)

- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:31

Toronto, Ont. *Voir* Radio-Canada**Traduction, Bureau.** *Voir* Secrétariat d'État**Travailleurs à temps partiel, salaires et avantages sociaux, Code du travail, modification, 9:21****Universités**

- Centres de spécialisation, programme, fonds alloués, etc., 7:6-7, 31-2
- Études canadiennes, programme, renouvellement, 7:7
- Études féminines, chaires, établissement, 7:7-8
 - Halifax, N.-É., 9:7
- Minorités, programmes, financement, 7:35-6

Vankoughnet, M. Bill (PC—Hastings—Frontenac—Lennox et Addington)

- Office national du film, budget principal 1984-1985, 2:7-11
- Radio-Canada, budget principal 1984-1985, 5:14-6; 6:11-2, 21-2
- Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1984-1985, 4:25-7
- Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1984-1985, 7:16-7

Winnipeg, Man. *Voir* Autochtones—Centres d'accueil, programme; Multiculturalisme; Radio-Canada


Canada Post
 Postage paid


Postes Canada
 Port payé

Book Tariff
rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return **COVER ONLY** to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
 retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

32

A



